

50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?

Gassama, Makhily

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Spero Stanislas Adotewi
Tanella Boni
Zohra Bouchentouf-Siagh
Patrick Chamoiseau
Abdou Latif Coulibaly
Moussa Demba Dembélé
Makhily Gassama
Mahmoud Ibrahim
Abiola Irele
Kema Irogbe
Kama Sywor Kamanda
Jean-Claude Kanga
Alain Mabankou
Part Themba Ngadla
Bonaventure Mvé-Ondo
Jacques Nanema
Musangi Ngalasso-Mwatha
Djibril Tamsir Niane
Eugenio Nkogo Ondo
Déo Nsavyimana
Olivette Otele
Rosa Amelia Plumelle-Uribe
Bamba Sakho
Yash Tandon
Odile Tobner
Carlos Vamain
Lye M. Yoka
Martial Ze Bellinga

50 ANS APRÈS, QUELLE INDÉPENDANCE POUR L'AFRIQUE ?

Philippe Rey

Sous la direction de
Makhily Gassama

50 ans après,
quelle indépendance pour
l'Afrique ?

Philippe Rey

© 2010, Éditions Philippe Rey
7, rue Rougemont - 75009 Paris

www.philippe-rey.fr

ISBN : 978-2-84876-315-6

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#)

*À Amilcar Cabral
Abdelkrim El Khattabi
Patrice Lumumba
Nelson Mandela
Kwame Nkrumah
Mwalimu Nyerere
Ruben Um Nyobé
Thomas Sankara*

À la jeunesse africaine

Table des matières

Copyright

Dédicace

Avant-propos - par Makhily Gassama

Chapitre 1 - L'avenir du futur africain - Spero Stanislas Adotevi

Chapitre 2 - Des jeunes en quête d'avenir - Tanella Boni

Chapitre 3 - Parole de Maghrébine - Zohra Bouchentouf-Siagh

Chapitre 4 - Déclaration d'interdépendance - Patrick Chamoiseau

Chapitre 5 - L'hypothèque de la gouvernance - Abdou Latif Coulibaly

Chapitre 6 - Le Sénégal 50 ans après : analyse d'un pacte néocolonial - Demba Moussa Dembélé

Chapitre 7 - Un demi-siècle d'aventure ambiguë - Makhily Gassama

Chapitre 8 - Comores : à la recherche de l'État - Mahmoud Ibrahim

Chapitre 9 - le royaume politique : vers la reconstruction de l'Afrique - F. Abiola Irele

Chapitre 10 - L'insécurité alimentaire dans l'Afrique subsaharienne postindépendante - Kema Irogbe

Chapitre 11 - Les structures tribales sont-elles compatibles avec le développement des États africains ? - Kama Sywor Kamanda

Chapitre 12 - Mémoire de la violence et impasse congolaise - Jean-Claude Kangomba

Chapitre 13 - Les soleils de ces Indépendances - Alain Mabanckou

Chapitre 14 - Botswana : 43 ans d'indépendance - Part Themba Mgadla

Chapitre 15 - La déconstruction de la gouvernance comme préalable au développement - Bonaventure Mvé-Ondo

Chapitre 16 - L'Afrique entre négrophobie et développement : du désarroi identitaire à la renaissance - Jacques Nanema

Chapitre 17 - Un demi-siècle d'indépendance : l'hypothèque culturelle - Musanji Ngalasso-Mwatha

Chapitre 18 - Illusions et défis - Djibril Tamsir Niane

Chapitre 19 - De l'axiome du consciencisme - Eugenio Nkogo Ondo

Chapitre 20 - Le rôle des élites burundaises dans la destruction de leur nation (1962-2003) - Déo Nsavyimana

Chapitre 21 - Dépendance, pouvoir et identité, ou les ambiguïtés de la « camerounicité » - Olivette Otele

Chapitre 22 - Vous avez dit indépendance ? - Rosa Amelia Plumelle-Uribe

Chapitre 23 - Élite africaine et projet de transformation sociale - Bamba Sakho

Chapitre 24 - Le XXI^e siècle sera un siècle de l'Afrique - Yash Tandon

Chapitre 25 - En attendant l'indépendance ! - Odile Tobner

Chapitre 26 - Guinée-Bissau : 35 ans après l'Indépendance - Carlos Vamain

Chapitre 27 - Indépendances et politiques culturelles africaines - Lye M. Yoka

Chapitre 28 - In-dépendances : libres de nuire, interdits de servir - Martial Ze Belinga

Avant-propos

par Makhily Gassama

« Ce monde n'est pas un monde où l'on confirme des vérités
mais où l'on réfute des erreurs. »

Franz Kreuzer,
Préface à *L'avenir est ouvert*¹

Un grand nombre de pays africains, surtout dans la partie subsaharienne du continent, célèbrent le cinquantième anniversaire de leur indépendance en 2010. Il s'agit d'un événement chargé de symboles dans la mesure où cette partie du continent, qui a tragiquement traversé des siècles de souffrances physiques et morales, individuelles et collectives, durant deux « Grands Dérangements » – la colonisation après la traite négrière –, est enfin, semble-t-il, dirigée par ses propres enfants. C'est un moment de recueillement puisque la situation actuelle de l'Afrique est *singulière* sur le globe : continent gorgé de richesses humaines et naturelles, mais continent paupérisé, assisté et fragilisé !

L'année 1960 est considérée par les auteurs de cet ouvrage comme celle, à titre symbolique, de l'accession du continent à la souveraineté internationale, donc une année qui appelle, un demi-siècle plus tard, l'analyse du sens de cette indépendance et une méditation sérieuse sur le bilan de l'exercice du pouvoir par les Africains eux-mêmes à la tête de leurs pays.

Une trentaine d'intellectuels d'Afrique et de la diaspora se prononcent *librement*, chacun à sa manière, sous l'angle de son choix, sur le bilan de ces cinquante années de liberté réelle ou illusoire, de construction ou de déconstruction, voire de destruction du continent. Mon pari porte moins sur les thèmes que sur les auteurs : il ne s'agit ni d'un manuel d'histoire, appauvri par des préoccupations pédagogiques, ni des actes d'un colloque dont les thèmes et sous-thèmes sont laborieusement élaborés, orientés et imposés aux participants, ni d'un ouvrage de bilan chiffré, à la manière du Pnud ou de la Banque mondiale, du reste fort utile dans la perspective qui est la leur. Dans *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, il s'agit de réflexions fortement personnelles, analytiques et critiques. Quand la critique s'installe, l'espoir renaît, les énergies se libèrent, les citoyens s'épanouissent, le pays décolle. Ce qui importe, ici, c'est ce que pense chacun de ces auteurs de l'exercice de la souveraineté par nous-mêmes durant un demi-siècle. Aussi, n'avons-nous pas craint de présenter les différentes contributions non pas dans un ordre thématique, mais dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

L'objet de *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, comme celui de *L'Afrique répond à Sarkozy*², consiste non à dresser un catalogue de propositions dites « concrètes » ou de recettes miraculeuses, mais à susciter des débats sur le continent et hors du continent sur les questions soulevées par les auteurs ; notre ouvrage est critique et toute critique qui se veut objective renferme déjà en elle-même l'autre élément de l'alternative.

Les auteurs appelés à contribuer à cet ouvrage savent que la situation toute complexe et inédite de l'Afrique sur notre planète, en

ce début du troisième millénaire et du XXI^e siècle, exige de l'intellectuel africain de la modestie et de l'humilité, mais aussi de l'action vigoureuse pour sortir nos sociétés du ghetto où la cruauté et la médiocrité sans nom des régimes politiques les ont embastillées depuis un demi-siècle ; ils retardent ainsi considérablement notre présence parmi les ouvriers des sociétés modernes ; et ces intellectuels savent que de nos jours, après la traite négrière et la colonisation dont on ne peut plus parler sans que ce qu'il convient d'appeler les « Françafriains » ne hurlent, en Afrique et en Europe, à la *victimisation*, au *dolorisme*, à la *paranoïa* – c'est à la mode au moment où nos populations cherchent à reprendre leur destin en main –, la responsabilité de l'intellectuel est immense dans la reconstruction du continent ; nous savons qu'à chaque étape de notre histoire, les acteurs de la Françafrique et des nostalgiques du pouvoir colonial sont prompts à inventer de nouvelles catégories, de nouveaux termes ou à dérober des vieux greniers des mots qu'on croyait ensevelis, des mots à l'allure de revenants, pour banaliser et freiner toute volonté de développement endogène. Et leurs admirateurs et correspondants africains – intellectuels, écrivains, journalistes –, comme des perroquets, les ressassent à volonté. Dégradante et abominable écholalie. Et l'on entretient et perpétue ainsi le goût irrésistible de notre élite politique pour le *saupoudrage*, pour la *dépendance* et la *mendicité*.

Devant le triste spectacle que nous offre quotidiennement cette élite politique depuis cinquante ans, le rôle de l'intellectuel ne consiste pas à se contenter avec arrogance d'asséner des vérités à partir d'une tour d'ivoire ou à agiter des thèmes insignifiants, à tenir un langage ambigu pour ne pas heurter les puissants du jour, il est de se pencher courageusement et objectivement sur l'œuvre accomplie, qu'elle soit individuelle ou collective ; il relève de sa responsabilité, en toute période, en tout lieu, en toutes circonstances, de « s'incliner sur tout ce qui chancelle » sur le continent, pour reprendre le mot de l'auteur des *Contemplations*³, avec un esprit critique sans cesse dynamique, qui ne doit épargner aucun domaine, aucun acteur du développement⁴. Pour un intellectuel, se taire devant le mal, c'est trahir.

Préoccupé dès l'adolescence, probablement sous influence familiale, par la responsabilité de l'intellectuel dans un pays pauvre, matériellement arriéré et pris en otage par des réseaux de prédateurs intérieurs et extérieurs, préoccupation renforcée par des expériences vécues dans mes différentes fonctions nationales et internationales, je suis fasciné par la pensée du philosophe et épistémologue allemand, Karl Raimund Popper, comme j'étais et demeure fasciné par celles des Français Jean-Paul Sartre et Albert Camus, même si leurs compatriotes estiment qu'elles ne sont plus de mode ; certaines pensées sont comme

des rocs : elles se rient du temps. Pensées généreuses. Pensées vigoureuses. Pensées viriles. Pensées lucides. Telles sont les leurs, soumises au service exclusif de l'émancipation de l'homme.

Pour Popper, « beaucoup d'étudiants ne vont pas à l'université dans l'idée que c'est un grand empire du savoir [...], ils vont à l'université pour apprendre à *parler de façon impressionnante et incompréhensible. C'est la tradition de l'intellectualisme*⁵ » ; et, plus loin : « J'ai adressé aux philosophes [allemands] une sorte de reproche en leur disant que c'était la faute des intellectuels allemands, dont l'attitude était soutenue par la philosophie allemande, si l'hitlérisme avait été possible. *L'idéologie du nazisme aurait été impossible si les philosophes allemands avaient su ce que c'était que la responsabilité intellectuelle*⁶. Mais la responsabilité intellectuelle était pour eux totalement inconnue. Leur tâche était de parler de façon impressionnante et incompréhensible⁷. » C'est dire à quel point la formation et la responsabilité de l'intellectuel doivent se situer au centre même de nos projets et actions de développement. De lui, les concitoyens attendent toujours davantage, car c'est presque le citoyen seul qui a obligation de faire éclater le cadre professionnel pour étendre, comme à l'infini, le champ de sa responsabilité. Stature de demiurge ! Comment peut-il se taire alors devant les crimes politiques et économiques qui singularisent l'Afrique au sud du Sahara parmi les autres régions du monde ? N'est-ce pas, en partie, sa faute si la Françafrique, avec ses réseaux de politiciens affairistes de part et d'autre des mers et des océans – la Françafrique qui n'est pas la France mais qui abuse de ses forces institutionnelles –, se permet, pendant un demi-siècle, de gouverner politiquement, économiquement, voire militairement nos États avec la complicité de notre classe politique, soumise et domptée ?

Le jugement de Popper, lucide et radical, porté sur l'intellectuel allemand, ne pourrait-il s'appliquer, à quelques nuances près, à certains de nos intellectuels et à nos universités, qui entretiennent « la confusion entre incompréhensibilité et profondeur » et qui sont persuadés que « lorsque quelque chose est compréhensible », c'est qu'il est « sans profondeur »⁸ ? Il ne suffit pas de « bedonner de diplômes » ou de distinctions académiques ou privées de l'ancien colonisateur pour prétendre avoir consommé sa tâche, qui est vaste, qui est ailleurs⁹. À quand, enfin, l'enterrement définitif du « vieux nègre et la médaille¹⁰ » ?

Il est vrai que la situation de l'intellectuel de cette période postcoloniale n'est pas aisée dans certaines parties du continent comme dans sa zone francophone. Il est évident, aux yeux de tous, que l'Afrique est pillée par une mafia dont les membres se recrutent à l'intérieur comme à l'extérieur. Dénoncer les manœuvres des forces

extérieures de nos maux, c'est, pour la Françafrique, céder à la « victimisation » et à la « paranoïa » ; critiquer les despotes africains de ses réseaux, c'est céder à l'« autoflagellation » comme si le terme « autocritique » avait été rayé du dictionnaire ! Qu'attendre alors de l'intellectuel africain ? Pour la Françafrique et ses ouailles d'Afrique : le silence ; pour le continent : son devoir, uniquement son devoir, et ce devoir est sacré.

La responsabilité des intellectuels dans une région gorgée de richesses naturelles et humaines, mais scandaleusement délabrée dans un désordre souvent meurtrier, pillée avec hargne par ses propres enfants, puissamment soutenus par des forces extérieures, des anciens maîtres du lieu, est à la fois lourde et exaltante ; elle est d'autant plus exaltante que la classe politique a toujours minimisé ou redouté leur rôle dans la reconstruction du continent, tenus dédaigneusement à l'écart par cette classe politique, kleptomane, prédatrice et allergique à toute critique. Pourtant, nos intellectuels et créateurs furent les premiers combattants de la liberté sous les régimes coloniaux. On se souvient de l'appel, à gorge déployée, d'un des plus jeunes d'entre eux, qui défiait ainsi la force de la puissante et orgueilleuse République impériale¹¹ :

*Toi qui plies toi qui pleures
Toi qui meurs un jour comme ça sans savoir pourquoi
Toi qui luttas qui veilles pour le repos de l'Autre
Toi qui ne regardes plus avec le rire dans les yeux
Toi mon frère au visage de peur et d'angoisse
Relève-toi et crie : NON¹² !*

Il est rare, à travers son histoire, que la littérature ose se charger d'un rôle aussi combatif dans un environnement aussi hostile que celui que lui offraient les colonies. L'idéologie coloniale, qui nous paraît tantôt faussement généreuse, manipulatrice, tantôt hideusement cruelle, raciste, était scientifiquement élaborée, structurellement solide. Presque toutes les sciences de l'époque ont participé à son élaboration. Difficile de l'ébranler d'autant que ces sciences, quand elles devaient s'appliquer aux colonies, renonçaient systématiquement à l'éthique traditionnelle qu'on attendait d'elles quel que fût le terrain d'application. J'y reviendrai plus loin dans « Un demi-siècle d'aventure ambiguë »¹³. Pourtant, c'était à cette idéologie et aux forces qu'elle mettait en branle que nos intellectuels, sur toute l'étendue du continent africain et aux Antilles, ont osé s'attaquer ; certains, déjà génies, brillants, d'un patriotisme sans bornes, ont sacrifié leur carrière à la conquête de la liberté. Sans ce combat pour la libération de l'Afrique, bien des intellectuels africains de cette époque à la fois

funeste et glorieuse eussent mené une carrière brillante, une vie tranquille et heureuse ; mais il est vrai que, pour un intellectuel, un créateur, soucieux du bien-être collectif, « il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères¹⁴ », surtout ces affreuses misères qui continuent de singulariser l'Afrique. C'est ici qu'il faut rendre un hommage respectueux et solennel à la diaspora, à Césaire que je croyais bambara, à Damas que je croyais sénégalais, à Fanon que je croyais congolais, et à tant d'autres penseurs et créateurs des Antilles¹⁵.

Les *intellectuels* et *écrivains des Indépendances* ont-ils osé prendre des risques aussi importants ? Je sais que nos régimes politiques humilient, torturent et tuent impunément ; mais l'État impérial-républicain de France, par exemple, lui aussi humiliait, torturait et tuait impunément. Après ces cinquante années d'aventure ambiguë, il s'agit là d'un vaste et urgent sujet de débat. Certaines révélations de François-Xavier Verschave nous conduisent au scepticisme. Ce farouche défenseur des opprimés, qui a bravé bien des risques, reconnaît que la recherche sur « la partie immergée de l'iceberg franco-africain, et dans quelques-unes de ses cavités, s'apparente encore aux expéditions pionnières vers les *terrae incognitae*. Il faudra bien un jour en dresser une sorte d'atlas. La tâche est considérable et manque de candidats. La plupart des chercheurs patentés jugent cette réalité-là trop peu scientifique ; ils estiment prudemment que, de son investigation, *il y a plus de coups à espérer que de promotions*¹⁶ ». Ainsi donc pour *décoloniser*, nous estimons que la démarche de Verschave, qui s'impose d'elle-même par une logique parfaitement rigoureuse, est « peu scientifique », mais pour *coloniser*, nous savons pourtant que les diverses branches de la science étaient sollicitées, judicieusement mises en branle par la puissance coloniale et que les méthodes employées par les savants de la colonisation, si elles sont efficaces, échappaient par contre à toute éthique ; on comprend que Césaire dénonce vigoureusement, dans le *Discours sur le colonialisme*, l'orientation malveillante et criminelle de la recherche scientifique de l'époque¹⁷. Voilà donc gentiment soulevée par François-Xavier Verschave une des nombreuses ambiguïtés dans la situation postcoloniale de l'intellectuel africain.

1960-2010 ! Un demi-siècle de pouvoir exercé par nous-mêmes souvent dans le folklore ou dans le sang, dans la terreur, rarement dans la quiétude et le labeur ! Il est temps de se convaincre qu'il n'est plus possible – parce que c'est dangereux – d'abandonner la reconstruction du continent à la seule classe politique. Un continent, surtout le nôtre, a besoin, dans nos politiques de développement, de l'apport indispensable de ses intellectuels, de ce que Karl Popper appelle : les « dirigeants intellectuels¹⁸ ». L'intellectuel africain,

écartelé entre les forces du mal de l'intérieur et les forces du mal de l'extérieur, doit assumer sa responsabilité et rien ne doit l'en détourner de peur qu'il trahisse son continent. Le pouvoir, dit-on, ne s'octroie pas, il se conquiert.

Je remercie tous ces intellectuels, surchargés de travail, qui ont promptement répondu à mon appel. Je salue respectueusement leur modestie, qualité qui constitue le signe distinctif de tout grand homme et de toute grande dame. Bien des noms célèbres et des noms d'amis sur le continent ne figurent pas dans cet ouvrage pour des raisons faciles à deviner : la mobilité des intellectuels, en Afrique et dans le reste du monde, a compliqué notre tâche. Je remercie Edaly Gassama, ancien chef du département des affaires linguistiques de la CIJ de La Haye, pour avoir accepté de traduire bénévolement de l'anglais en français deux textes majeurs de cet ouvrage.

Je remercie aussi les auteurs d'avoir accepté, à l'unanimité, d'attribuer l'intégralité des droits d'auteur du présent ouvrage à la Fondation Amilcar Cabral de Praia, république du Cap-Vert.

Notes

1. Konrad Lorenz et Karl Popper, *L'avenir est ouvert*, sous la direction de Franz Kreuzer, Flammarion, Paris, 1990. Cette citation de Kreuzer ne fait que résumer la pensée de Karl Popper.
2. *L'Afrique répond à Sarkozy*, ouvrage collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.
3. Victor Hugo, *Les Contemplations*.
4. Un journaliste français du quotidien *Le Monde*, dès la sortie du livre, piaffant d'impatience, se penchant avec hargne sur ma contribution dans l'ouvrage collectif *L'Afrique répond à Sarkozy*, *op. cit.*, croyant pouvoir me démolir à la manière des nostalgiques de la République impériale française, se réjouit du fait que les auteurs de l'ouvrage ne m'ont pas suivi. Quelle aberration ! Pourquoi les autres auteurs me suivraient-ils ? Aucun auteur, du reste, n'avait pris connaissance de mon texte avant la parution de l'ouvrage. Si tel était mon objectif, aucun des intellectuels qui ont contribué à cet ouvrage et qui ont, chacun, une forte personnalité, n'aurait répondu à mon appel. Ce ne sont pas des veaux et je ne suis pas despote. Pressé de jeter l'ouvrage aux orties – en abusant ainsi de la réputation du journal *Le Monde* –, ce prétendu « spécialiste de l'Afrique » – pauvre Afrique ! – ne s'est pas rendu compte que j'ai écrit ma contribution bien après avoir reçu toutes les contributions, l'ouvrage devant être publié sous ma direction. *Nous aussi* sommes capables de respecter les valeurs de liberté et de démocratie. Chaque auteur, dans *L'Afrique répond à Sarkozy* comme dans *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*, a choisi son thème et a écrit *librement*, sans la moindre contrainte. Mon rôle s'est limité à la conception, à l'initiation du projet et à l'appel à contribution. En conséquence, je suis responsable de tous les propos contenus dans cet ouvrage, mais aucun auteur, par contre, n'est responsable des propos que je tiens dans *L'Afrique répond à Sarkozy* ou dans *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?*
5. Souligné par l'auteur.
6. Souligné par moi.
7. Karl Popper, *L'avenir est ouvert*, *op. cit.* Je ferai souvent allusion à la pensée de ce philosophe dans cet ouvrage collectif tant celle-ci me paraît précieuse pour les politiques de développement d'un continent où certains intellectuels à la solde des dictateurs, des manipulateurs de conscience et des lobbies occidentaux, vont jusqu'à nier le poids de l'histoire sur notre situation présente au sud du Sahara. Il ne faut plus, en aucune manière, parler de traite négrière et de colonisation. Il faut, par exemple, laisser la Françafrique continuer à humilier, à spolier impunément notre continent. Il faut laisser le Grand Congo se vider de ses richesses comme de son sang. Le génocide au Rwanda, ce n'était que des Rwandais qui s'égorgeaient entre eux. Honte à qui se prête à la « victimisation », mot qui fait le bonheur actuel de la Françafrique et de ses sympathisants africains !
8. Karl Popper, *L'avenir est ouvert*, *op. cit.*
9. L'expression « bedonnant de diplômés » est de Léopold Sédar Senghor, in *Poèmes*, Seuil, Paris, 1964.
10. Référence au roman de Ferdinand Oyono, *Le Vieux Nègre et la médaille*, Julliard, Paris, 1956.

11. Titre du remarquable ouvrage d'Olivier Le Cour Grandmaison : *La République impériale. Politique et racisme d'État* , Fayard, Paris, 2009. J'y reviendrai dans ma contribution : « Un demi-siècle d'aventure ambiguë ».
12. David Diop, poème « Défi à la force » , in *Coups de pilon* , Présence africaine, Paris, 1956.
13. Cf. pp. 137-162, ma contribution à cet ouvrage.
14. Jean de la Bruyère, *Les Caractères* .
15. Il est triste de constater que l'Afrique des Indépendances persiste à ne pas reconnaître le rôle de la diaspora dans la conquête du pouvoir politique. Même en parlant des Antilles, ils parlaient de nous. Dans nos pays, des instituts, des écoles, des rues, d'autres édifices publics et privés auraient dû immortaliser les noms de ces intellectuels-combattants pour les générations futures : il est vrai que la plupart des Africains, qui se sont retrouvés au sommet de nos États, ignorent ou minimisent leur œuvre. Du reste, politiquement, ils ne sont pas capables de saisir ce qu'un tel geste peut rapporter au continent, ancrés despotiquement qu'ils sont dans le quotidien.
16. François-Xavier Verschave, *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?* , Les Arènes, Paris, 2000. Souligné par moi.
17. Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* , Présence africaine, Paris, 1955.
18. Karl Popper, *La Société ouverte et ses ennemis. L'ascendant de Platon* , tome I, Seuil, Paris, 1979.

L'avenir du futur africain

Spero Stanislas Adotevi

« Le monde s'effondre : le centre ne peut plus résister. »

William Buttler Yeats

« Oh ! qu'ils durent être affreux ces temps où l'homme sentait déjà prochaine la naissance du Messie, et doutait vivre jusque-là ! »

Louis Aragon¹⁹

Spero Stanislas Adotevi est un écrivain béninois, professeur de philosophie et d'anthropologie (entre autres à l'université Paris VII).

Il a occupé dans son pays les fonctions suivantes : professeur de philosophie au lycée Béhanzin de Porto-Novo (Dahomey), président de l'Université conjointe Bénin-Togo, secrétaire général du gouvernement, ministre de l'Information, ministre de la Culture, directeur de l'Irad (Institut de recherche africain pour le développement) et directeur de la Conservation de la Nature. Il fut élu par ailleurs secrétaire général des Musées Africains.

Directeur régional du CRDI (Centre de recherche pour le développement international) à Dakar, il a ensuite exercé diverses fonctions au sein de l'Unicef : représentant au Burkina Faso, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, conseiller spécial du directeur exécutif de l'organisation à New York. Il fut en outre membre du Comité des conseillers africains de la Banque mondiale.

Fonctionnaire international à la retraite, il a été professeur invité dans plusieurs universités américaines et suisses. Il vit actuellement au Burkina Faso.

Il est l'auteur de nombreux articles dans des revues spécialisées et de plusieurs ouvrages dont :

Discours d'Alger, repris dans la presse algérienne, 1969.

Nkrumah ou le rêve éveillé, Présence africaine, Paris, 1973.

« Development and Cultural Identity », *Higher Education Quarterly*, vol. 27, 1973.

Négritude et Négrologue, 10/18, Paris, 1972 ; Le Castor Astral, Paris, 1998.

De Gaulle et les Africains, Chaka, Paris, 1990.

« Les Facteurs culturels de l'intégration économique et politique en Afrique », in Pascal Lavergne (dir.), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, CRDI/Karthala, Ottawa, 1996.

« L'Autre Senghor », in *Présence Senghor : 90 écrits en hommage aux 90 ans du poète-président*, Unesco, Paris, 1997.

« Césaire : Guerrier infatigable et Poète créateur de civilisation », *L'Observateur Paalga*, article repris sur de très nombreux sites internet, 2008.

J'avais à l'esprit, en écrivant ces lignes, les inquiétudes que charriaient les radios et les télévisions du monde, à l'occasion du récent krach financier qui n'en finit pas de finir et qui, au vrai, n'est que la conséquence du délire idéologique du système de pensée et de pratique capitalistes encore plus psychédélique ces deux dernières décennies : ces années de triomphe hurlant de la mondialisation. Comme aussi je m'étourdissais des récits narrants les extraordinaires jongleries du génial Bernard Madoff, pur parangon du discours du marché, vrai magicien de la pratique des théories du profit. Bref, j'étais à m'imbiber de tous ces fantasmes et charivaris d'un monde en folie, le monde d'aujourd'hui, le nôtre, lorsque, au hasard de mes lectures quotidiennes, je suis tombé sur un ouvrage fort passionnant : *Les Clés du XXI^e siècle*²⁰. Ouvrage publié par l'Unesco, comprenant des textes écrits par des chercheurs au fait de leurs disciplines. J'ai lu, sans repos, ce livre de plus de cinq cents pages. J'étais fasciné par toutes les questions soulevées, les interrogations nées des exigences des sciences modernes. Tout ce souffle agitant les défis qui nous attendent en ce XXI^e siècle. Et tous les problèmes énoncés, que je recevais comme les miens propres.

Au cours de ce voyage inouï, un paragraphe m'a tenu éveillé pendant plusieurs jours :

Allons-nous vers un seul monde ? Devrons-nous sans délai jeter les bases d'un contrat éthique international ? La mondialisation est-elle un piège ? Ou requiert-elle un pacte mondial, appuyé sur le nouveau contrat social que nous avons évoqué ? Allons-nous vers une hégémonie de quelques « villes globales » ? Y aura-t-il à manger pour tous ? Quel développement peut-on imaginer au XXI^e siècle et comment lutter contre la pauvreté et l'exclusion ? Y aura-t-il un « miracle africain » ?

De cette longue théorie de questions fondamentales comme autant d'étapes d'une longue marche vers le centre du futur, je reçus en plein visage ce que j'allais appeler le noyau dur de la phrase ultime : Y AURA-T-IL UN « MIRACLE AFRICAIN » ? Cette dernière phrase étalée comme une provocation m'a ramené à mes propres interrogations, à l'intolérable frottement du cilice qui, chaque fois qu'il est question de l'Afrique, me brûle la peau.

Pourquoi tant d'alarme à propos d'un questionnement qui semble s'inscrire naturellement à côté d'autres aussi naturels ? Cette phrase est-elle si naturelle qu'elle semble le paraître ? S'agit-il d'un souhait ou tout simplement l'affirmation d'un doute, la confirmation à peine cachée que l'aléatoire profondément inscrit au sein du réel africain interdit toute prédiction du futur ?

Il fut un temps, un temps pas très éloigné, où la problématique de la Chine ne s'énonçait pas en terme de questionnement sur le futur, mais en terme de prophétie sur l'avenir. Alain Peyrefitte n'avait pas eu à consulter les oracles au moment où il écrivait son livre *Quand la Chine s'éveillera*. Il lui a suffi simplement de s'inspirer des réalités de ce pays énorme pour annoncer l'avènement d'une Chine future. Une Chine ingambe. Persiflant statistiques, prévisions et dogmes des théologiens de l'économie installée. Une Chine défiant, au propre et au figuré, toute prévision.

Et l'Afrique dans tout cela ? Elle est toujours présence vivace et endolorie. Point n'est question, ici, d'exhiber les plaies qu'offre le tableau clinique des misères et des malheurs de ce continent (sida, faim, malnutrition, guerres tribales, sécheresse, sauterelles et... émigrés. On en vient même à oublier le paludisme devenu trop banal !). Je laisse ce travail à ceux qui en font un métier et qui ne manquent jamais une occasion de les égrener... *ad nauseam*. Pas plus que je ne m'adresserai aux Indices de développement humain (IDH) publiés chaque année, qui donnent des indications précieuses sur l'évolution du monde et que chacun aura à cœur de lire pour se faire une religion. Il ne sert non plus à rien de dresser la liste des efforts énormes réalisés depuis dix ans par nos États pour asseoir *nolens volens* une société civile ; enraciner, sous la pression des peuples, avec beaucoup de zigzags assurément, une démocratie sur le principe duquel on ne reviendra plus. Enfin je n'ajouterai rien à tout ce qui a été écrit de vrai et de juste sur nous, malgré la profondeur de la nuit ; tout ce qui a pu être dit à partir des tendances chargées de réponses, des tendances qui s'ouvrent dans la certitude du présent pour annoncer des voies qui ne soient pas celles de l'élégie, mais de l'avenir : ce fleuve inépuisable des possibilités infinies d'une création toujours nouvelle.

J'écris ces lignes en pensant à ceux qui vont venir après nous. À nos enfants et petits-enfants, eux qui auront à porter tout le poids du ^{XXI}e siècle. Qu'ils sachent qu'au plus profond de l'abîme il y a quelque part des lueurs qui annoncent le ciel étoilé. Pour eux comme pour nous, l'important est de travailler à fonder une déontologie du futur dont il faut patiemment construire les articulations.

Si la nature nous enseigne qu'il n'y a pas de vie sans futur, l'expérience de la vie nous démontre que le futur est ouvert à plusieurs évolutions possibles. Et s'il est sans doute difficile de prétendre savoir à l'avance ce que demain sera, on peut cependant

travailler à révéler les futurs en germe dans le présent. En termes plus clairs, il n'y a pas d'avenir prédéterminé, parce que l'avenir est, selon Paul Valéry, construction. Il est domaine de la liberté. Il dépend de nous. Il suffit de savoir ce que l'on est, de vouloir ce que l'on veut, enfin de savoir aller où l'on veut aller. En un mot, *pouvoir*. Sénèque disait : « Il n'est point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va. » En ce sens le futur est bien domaine d'expression d'un rêve passé au crible de la raison, domaine d'expression d'un projet autour duquel vont se mobiliser des acteurs. En ce qui concerne notre continent, il en sera de même.

Ce qui revient à dire que pour réussir, nous Africains contemporains de ce siècle qui s'ouvre, devons savoir comment être « présents à soi », et ainsi pouvoir, dans la sincérité avec nous-mêmes, saisir ce qui, aujourd'hui, est soi, comprendre de quoi il retourne ; nous donner les moyens de nous scruter, c'est-à-dire de retourner les poches de nos mémoires pour enfin descendre dans le puits de l'ombre et y cueillir quelques lumières. Bref, être à même de discerner pourquoi l'Afrique fuit et se fuit. Ce qui exclut tout pessimisme.

Or nous, Africains, n'avons d'autre choix en cette fin de séquence historique, ce commencement du ^{xxi}e siècle, que de bâtir notre destin, c'est-à-dire de prendre en charge notre voie/voix, d'être les acteurs de nos mouvements, le moteur de notre démarche et la boussole de notre horizon.

En peu de mots, accepter et faire accepter qu'à tout englobement succède un surgissement. Le commencement d'un monde²¹.

Pour l'Afrique, la mondialisation a été un système de destruction par la violence et la terreur *pendant des siècles*. Elle a été, et elle est, une force négative exprimée par les mécanismes suivants :

- La traite négrière transatlantique ;
- La colonisation qui en a été la continuation par d'autres moyens ;
- La fragmentation du continent avant et pendant toute la période postcoloniale ;
- La néocolonisation du continent ;
- La dévalorisation systématique des ressources naturelles et humaines de l'Afrique par le biais d'un système d'échange inégal ;
- L'aide au développement et le système de l'endettement ;
- L'isolement du continent par la médiatisation de la pauvreté de ses populations, de la prévalence supposée chez celles-ci de maladies incurables, de l'absence prétendue et jamais démontrée de passé et d'avenir ;

– La dépossession, au détriment de ses populations, de tous les attributs de la dignité, de tout sens de responsabilité et d'organisation.

Tout cela a eu pour conséquence, au fil des siècles, un affaïssement de l'aptitude à résister, à construire et à se reconstruire, alors même que le besoin en devenait de plus en plus nécessaire. En somme, une fragilisation de la force et de l'assurance africaines.

Il est presque impossible de faire la liste exhaustive des colloques, études, réunions d'experts qui se sont succédé pour examiner, comme il est dit si savamment, l'« état des lieux », poser la problématique de l'Afrique et aboutir à la conclusion que l'Afrique vit plus dramatiquement que les autres régions du monde les contre-performances des stratégies de développement inadaptées – et cela en dépit de ses étonnantes ressources humaines et de ses incommensurables richesses naturelles. Au vrai, la question ne se situe pas à l'échelle des seules contre-performances des stratégies adaptées ou inadaptées conçues par les Africains ou venant de l'extérieur. Elles sont sans doute en cause, comme le sont également la gabegie et la corruption rampantes qui défigurent la physionomie de nos pays. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est cette altération du regard, cette adultération de la vision, ce déplacement du rêve, en un mot cette atonie du désir qui est, pour emprunter à notre jeune camarade Bachir Diagne la précision de son concept, « conscience de l'incertitude ». D'où naît le sentiment de dépossession et d'impuissance devant *l'absence de leviers*. Lesquels sont *ailleurs*.

L'histoire ahurissante des journées loufoques qui ont précédé la dévaluation du franc CFA, la panique qui s'est emparée, à l'annonce de la crise financière²², des dirigeants africains semant la confusion dans les rangs de leurs intellectuels aussi bien que de leurs décideurs, tous plus ou moins « bons élèves » de la Banque mondiale, tous prêts à gagner la seule course contre la montre qu'ils eussent à cœur de remporter dans leur vie : celle de rejoindre le cortège minable des Pays pauvres très endettés (PPTE), prouvent à l'envi que l'idée de souveraineté de nos États, c'est-à-dire la *capacité de dire non*, est un mythe. Et si à cela on ajoute la volonté stupide (stupide, acharnée et irresponsable parce que grosse de violences à venir) des pays industrialisés de continuer à subventionner leur agriculture en violation (et c'est le cas dans la crise des subprimes) des sacro-saints principes d'une économie qu'ils ont imposée au monde, sans souci des préjudices pour les pays non développés, notamment les pays africains dont les conditions d'existence continuent de s'enfoncer dans une précarité à long terme, on comprend aisément que nos populations

finissent par se convaincre, à cause de l'impuissance de nos États, que *demain est ailleurs*. Et de ce fait, parce que le futur a basculé, nos jeunes partent pour des rêves poussiéreux, croyant échapper à un cauchemar qu'ils ne veulent pas se donner la force ni les moyens intellectuels et moraux de combattre ici. Le cauchemar qui les poursuivra partout où ils iront.

Il découle de ce qui précède que *l'essentiel est ici*. Et qu'il ne sert à rien de se voiler la face ni de s'étouffer de mots, il faut savoir, *sur quelle branche nous voulons asseoir l'Afrique du XXI^e siècle* lorsque nous nous mettons en devoir de répondre à la question : « Quel futur pour le futur ? » ou « Quel avenir pour le futur en Afrique ? ».

Il convient donc ici, plus que jamais, de savoir à la suite de Louis Althusser²³ tracer « la ligne de démarcation entre les idées vraies et les idées fausses ». En d'autres termes, si nous tenons à aller loin, très loin, il nous faut considérer comme un devoir d'accorder, parce que *vitale*, une grande importance à la rigueur dans le choix des mots comme dans le développement de nos pensées et le déroulement de notre écriture. Car il ne s'agit pas, dans ce XXI^e siècle qui s'ouvre, d'exister simplement, physiquement et matériellement ; de vivre biologiquement dans l'opacité des besoins animaux ; mais, au-delà des réalités économiques, il s'agit d'affirmer notre place dans le cerveau de tous les hommes : nos contemporains dans ce troisième millénaire. Un millénaire où il y aura besoin de tous contre les menaces réelles d'une manipulation de la science pervertie et qui nous fait obligation de disposer d'instruments de pilotage sûrs pour nous y orienter.

Puisque pour nous, Africains, comme pour tous les hommes de cette planète, l'avenir paraît de plus en plus difficile à déchiffrer, de plus en plus ambigu dans l'indétermination des données incertaines des statistiques, sinon purement et simplement illisible, nous devons nous charger de mots qui ne soient pas vides de concept, afin de nous lester de réponses qui ne soient ni périmées ni obsolètes. En conséquence, n'avoir d'autre issue que de penser et agir de sorte que l'avenir soit dans les mains de chacun de nous, comme la somme des actes et des pensées de l'espèce humaine.

Cela suppose « une éthique de la discussion²⁴ » qui requiert la recherche des mots justes permettant de se poser de bonnes questions pour de vraies réponses. Et, par là, construire les fondations de ce que la philosophie allemande, de Karl Otto Apel à Jürgen Habermas, nomme une « éthique du futur », que nous traduisons comme une prise de conscience qui instaure le *temps long*, contre la domination de l'immédiatement repérable qui impose la tyrannie de l'urgence (financière, médiatique, politique) dans notre vie quotidienne. Autrement dit, il faut nous mettre en état de ne pas pouvoir éluder les questions essentielles que le siècle nous pose.

Jérôme Bindé en recense un certain nombre que je lui emprunte sans hésitation :

Peut-on prévoir le futur dans un monde si incertain ? Doit-on jeter les bases d'un « contrat naturel » face à la « guerre à l'environnement » qui menace peut-être la survie de l'espèce humaine et de la biosphère ? Quel futur pour la population et les migrations au XXI^e siècle ? Comment « vieilliront » les sociétés humaines ? Avec les biotechnologies, va-t-on vers un monde meilleur, ou vers le « meilleur des mondes » ? Que peut la science, que peuvent la volonté politique et l'éthique face au défi des maladies émergentes et réémergentes (le pian, par exemple, en Afrique) ? [...] Comment penser les relations entre identité, créativité et éducation ? Nous faudra-t-il imaginer de nouveaux contrats culturels ? Quels sont les nouveaux territoires de la culture ? L'incertitude culturelle et la violence vont-elles essaimer à l'heure de la mondialisation ? Où allons-nous vers de nouvelles formes d'hybridation culturelle ? Comment préserver la diversité linguistique ? Quel avenir pour la littérature, pour les passions, pour les nouvelles synthèses qui unissent les arts et les technologies ?

Énormes questions comme autant de sommations adressées personnellement à chaque Africain, et qui ne sauraient se contenter de réponses bégayées en une parole vide !

Dans une brillante présentation de l'ouvrage intitulé *Afrique 2025*²⁵, Alioune Sall, coordonnateur du projet « Futurs africains », ne se contente pas d'affirmer le caractère pluriel du futur, mais indique quel chemin (le chemin le plus sûr) il nous faut parcourir pour parvenir à ce futur qui soit aussi bien un temps de palingénésie qu'un lieu de certitude de soi fondé en vérité et en raison. Un temps et un lieu qui supposent et imposent une démarche faite de nombreuses exigences dont deux au moins sont cruciales. Il faut nous dit-il, « d'une part, disposer d'une bonne lecture des réalités et, d'autre part, se doter des capacités d'exploration des futurs possibles... Deux exigences qui constituent autant de défis pour l'Afrique²⁶ ».

C'est donc, armé de ces deux outils, de ces deux principes qu'Alioune Sall interroge l'environnement interne et externe de l'Afrique, fait le point de la situation, réinterroge les dynamiques à l'œuvre sur le continent, prend la mesure du nouveau paysage du développement pour aboutir, à partir de données convaincantes, à des conclusions auxquelles nous ne sommes pas tenus d'accorder notre adhésion, mais qui, assurément, déblaient le champ épistémologique, balaient les impostures, et nous met, à travers des propositions fortes et évidentes, en état de *risquer l'exode*. Je lis :

Et voilà que, chemin faisant, l'état des lieux par lequel s'ouvre l'ouvrage remet en cause bien des clichés. Que ce soit à propos de la démographie, de l'économie, des structures sociales ou de systèmes politiques, les analyses superficielles qui tendent à accréditer l'idée que l'Afrique est un problème, un défi à l'intelligence, sont sérieusement remises en cause.

Je traduis, pour ceux qui ont des oreilles pour ne pas entendre, des yeux pour ne pas voir, et d'une manière générale pour tous ceux qui ont de graves déficits en lecture, cette vérité normale et normative que l'Afrique n'est ni une exception démographique, ni une parenthèse culturelle et intellectuelle, ni l'*unique* continent où se déchaînent les *furies*. Elle n'est pas la seule à trébucher en ce commencement de siècle. *C'est la planète tout entière qui s'effondre !*

Point de départ de l'humanité, l'Afrique est, a été, et demeure irréductible à toutes les tentatives de domestication et d'enfermement. Elle sait se redresser après la débâcle. Elle porte en elle le sens inouï et extraordinaire de la vie. Citons encore Sall²⁷ :

L'Afrique n'est pas ce continent qu'on peut mettre entre parenthèses au motif que sa disparition affecterait peu la face du monde du fait de son faible poids dans l'économie mondiale et du caractère flou de ses contours dans le champ épistémologique – cette position qui s'inscrit dans une tradition bachelardienne selon laquelle « ce qui est négligeable peut être négligé » a été défendue dans certains cercles. L'Afrique n'est pas non plus cette dernière réserve de spiritualité dont le maintien dans le concert des nations devrait constituer une priorité pour tous les pèlerins de l'avenir [...].

Voilà l'essentiel sur lequel on ne saurait revenir.

Nous ne cesserons jamais d'insister sur la qualité du travail fait par les chercheurs de l'équipe de « Futurs africains ». Par ailleurs, il n'est assurément pas indispensable que nous apportions aux conclusions de leurs recherches la force d'une adhésion totale – au demeurant, et au point où en sont les choses, quelle importance ?

Je ne suis pas, quant à moi, en accord avec tous les réquisits des propositions mises à notre disposition. Notamment ce côté *rostowien* qui les pousse, un peu naïvement me semble-t-il, à laisser croire à une rationalité scientifique en économie. Laquelle, selon moi et dans les faits, n'a jamais existé. Il suffit de contempler la grande pagaille, la confusion, en un mot, le chaos dans lequel flotte le monde depuis deux ans, pour appréhender que tout ce tumulte n'est pas la conséquence de la mise en pratique d'une pensée rigoureuse, mais l'expression d'une frénésie, plus justement d'une hallucination au centre de laquelle le *profit à outrance*, le profit sans règle, se présente comme le moteur, le principe et la finalité d'une pensée sans aucun rapport avec la démarche scientifique. On sait ce que l'économie doit aux recherches studieuses des physiocrates et des architectes de l'économie classique. Il s'agissait d'études faites par des hommes qui étaient des philosophes, influencés sans doute par les préjugés de leur temps, mais qui n'avaient pas la prétention de détenir la vérité, convaincus qu'ils étaient que toute vraie pensée appelle dans sa constitution un dépassement. Que ni David Ricardo, ni Adam Smith, François

Quesnay, Jean-Baptiste Say, Stuart Mill, ou Frédéric Skarbek ne s'étaient jamais imaginé qu'ils prophétisaient pour l'éternité ; que ce qu'ils pensaient devait s'imposer à toute l'humanité. Connaissant leurs limites, ils n'avaient d'autre souci que de prendre pour prémisse le désir de chaque homme de maîtriser son destin, de mieux se comprendre et ainsi de sauver son avenir. Ricardo, théoricien du capitalisme libéral, pouvait dépasser Adam Smith dont il ne partageait pas l'optimisme. Et annoncer la théorie de la plus-value de Marx, etc.

Ils étaient plongés dans le bouillonnement intellectuel de leur temps²⁸, n'hésitant pas à aller chercher ailleurs des éléments pouvant confirmer l'apodicticité de leur déduction et des remèdes à leur inquiétude. Souvenons-nous des recherches et des conclusions passionnantes de François Quesnay sur la Chine ! Bref, ils étaient de leur temps tout en lui échappant absolument.

Lisez cette recommandation prémonitoire d'Adam Smith, le père du capitalisme, sa *mise en garde* dans sa *Théorie des sentiments moraux* pour comprendre que les ploutocrates et les patrons voyous d'aujourd'hui sont bien loin d'une vision qu'ils *ont tragiquement conchiée* :

La disposition à admirer, voire à vénérer, le riche et le puissant et à mépriser, ou pour le moins à négliger, les personnes de condition pauvre ou moyenne [est] la plus grande et la plus universelle cause de corruption de nos sentiments moraux²⁹.

Rien donc de commun avec le « tout-économique », le discours idéologique de ce que nous appelons aujourd'hui la mondialisation/globalisation, qui ne représente que les multiples manifestations du déploiement à l'échelle de la planète des capitalismes nationaux les plus puissants. Cet ensemble de théories et de pratiques a réussi la merveille de transformer en délire paranoïaque ce que les pères fondateurs de l'économie classique considéraient comme une démarche possible vers le progrès humain. Plus qu'un délire, le discours économique/économiste de la mondialisation, en infiltrant tous les niveaux de la vie des hommes grâce aux puissants moyens de communication que détiennent les grands groupes financiers, s'est mué d'idéologie en religion, s'arrogeant le droit d'imposer des valeurs, de se prononcer sur tout et dans tous les domaines : philosophie, économie, changements sociaux, relations humaines, vie en société, etc. Un discours que le philosophe Jean-François Kahn appelle dans un de ses ouvrages la « pensée unique », contre laquelle Herbert Marcuse nous avait alertés dans l'analyse qu'il fait de la « société unidimensionnelle ».

Pour comprendre, il faut lire ce texte inouï de l'un des grands prophètes de la *marchandise*, le grand chef Gary Becker, texte halluciné et hallucinogène tout droit sorti d'un rêve astral :

À un niveau abstrait, l'amour et les autres liens d'ordre émotif tels que l'activité sexuelle ou de fréquents contacts rapprochés avec une personne particulière peuvent être considérés comme des marchandises domestiques particulières non commercialisables, et il n'y a pas grand-chose à ajouter à l'analyse, de la demande de marchandise³⁰.

Plus concrètement pour nous qui ne sommes pas assez intelligents pour comprendre que se marier est un fait économique, tout comme aimer et ne pas aimer sa femme, la conclusion de ce baragouinage, de ce bredouillement, c'est Michel Beaud qui nous la donne :

Aider ou non son père ou sa mère à ranger la vaisselle ; voler ou ne pas voler ; importuner ; se montrer charitable ou indifférent : tout dilemme peut se traiter par un calcul de coûts et avantages, etc.³¹.

À l'évidence, pour l'Africain du ^{XXI}e siècle l'urgent n'est pas, comme on le trompette trop souvent maintenant, de sortir des *habitudes ancestrales*, mais de comprendre la nécessité de définir une attitude de refus rédhibitoire face à toutes ces théories létales qui, en s'investissant dans le quotidien de notre temps, ont eu, selon la forte formulation de Joseph E. Stiglitz, « un impact dévastateur [...] sur les pays en voie de développement et d'abord sur leur population pauvre³² ».

Il s'ensuit que le devoir n'est pas celui d'un refus seulement abrupt des paralogismes d'une science pervertie, mais celui de la contestation et de la dénonciation sans concession, de la problématique même d'un prétendu discours et de sa mise en pratique.

On s'étourdit aujourd'hui de paroles sur les « tigres » et les « dragons » d'Asie, sur le miracle asiatique, en oubliant que :

– Les auteurs de ces éloges séraphiques furent, il y a quarante ans à peine, les mêmes à affirmer pompeusement, et à travers les naufrages de leur propre fantasme, que l'Asie n'avait aucune chance de sortir du chaos, de la misère et de la faim généralisée parce que le *confucianisme* ou le *bouddhisme* qui encombre leur cerveau était incompatible avec les principes d'un développement !

– De grands « experts » dépêchés sur les lieux par les organismes spécialisés internationaux avaient également conclu « avec compétence » que Singapour, la ville-État, n'avait aucun avenir !... Courteline ou Jarry-Ubu ? Les deux sans aucun doute, à quoi il conviendrait d'ajouter, comme c'est le cas, la prétention de l'ignorance tapageuse.

– Aujourd'hui comme hier, les tigres d'Asie, malgré les crises, continuent leur miracle, non parce qu'ils ont fermé les monastères ou

les temples³³, mais parce qu'ils ont su tenir tête aux fonctionnaires du FMI et de la Banque mondiale, ou de tout autre « spécialiste » de l'Occident venu leur enseigner, du haut d'un hôtel de luxe, *comment utiliser leurs baguettes pour manger leur riz*.

Joseph E. Stiglitz, ancien vice-président de la Banque mondiale, a démissionné de son poste lorsqu'il s'est aperçu de la malignité du mécanisme par lequel cette institution, créée pour promouvoir le développement dans le monde, a mis en place un système de terreur³⁴. Les décisions, dit-il, sont prises « plus souvent sur des bases idéologiques et politiques » qu'économiques.

Parlant du miracle asiatique, Stiglitz³⁵ n'hésite pas à livrer ce qu'il pense de la conclusion à une étude commanditée par les institutions de Bretton Woods. Pour lui, ce miracle était surtout dû à une attitude de non-passivité et de non-acceptation affirmée, face aux propositions et de la Banque mondiale et du FMI :

Non seulement ces pays avaient réussi bien qu'ils n'eussent pas appliqué la plupart des diktats du consensus de Washington, mais parce qu'ils ne les avaient pas appliqués. Même si les conclusions des experts furent édulcorées dans le rapport publié, l'étude de la Banque mondiale sur le miracle asiatique soulignait le rôle important que l'État avait joué à divers titres. On était très loin de l'État minimaliste cher au consensus de Washington.

Il évoque la réussite du Botswana en des termes qu'il est important d'avoir constamment à l'esprit :

Le Botswana a réussi parce qu'il a su maintenir un consensus politique, fondé sur un sens plus large de l'unité nationale. Ce consensus, indispensable au bon fonctionnement du contrat social entre gouvernants et gouvernés, avait été soigneusement élaboré par l'État, avec la coopération de conseillers extérieurs issus de diverses institutions publiques et fondations privées, dont la fondation Ford.

L'Afrique n'est donc pas seulement un continent de souffrance, en souffrance, mais également un continent d'espoir, où il se passe quelque chose et où on a toutes les raisons d'*attendre quelque chose*.

Pour en finir avec le serpent de mer qu'on nomme « habitudes ancestrales ou traditions », disons qu'on le rencontre toujours dans les débats sur la diversité culturelle et la problématique des cultures non occidentales face à la rationalité de l'Occident dans le processus du développement. Ces notions qui relèvent d'un concept plus vaste, celui de culture ou d'identité culturelle qui les englobe toutes, ont été portées au jour dans son acception actuelle au cours des années 1988-1997. La fameuse « décennie mondiale du développement culturel » permit de découvrir, selon Javier Pérez de Cuéllar, ancien secrétaire général des Nations unies, que les efforts en faveur du développement avaient souvent échoué :

Parce que de nombreux projets de développement avaient sous-estimé l'importance du facteur humain – cet écheveau complexe de relations et de croyances, de valeurs et de motivations, qui est au cœur même d'une culture.

Selon lui, à travers les tâtonnements, les échecs et les réussites, la nécessité s'est fait sentir d'introduire désormais dans toute politique de développement des paramètres culturels. C'est faute d'avoir compris cela qu'on est parvenu à des désastres (des guerres civiles aux régimes autoritaires assassins), portant un coup d'arrêt au processus même du développement.

En revanche, ailleurs, le développement a pu porter ses fruits, non seulement réduire l'écart entre les riches et les pauvres, mais, de surcroît, démontrer la possibilité de conjuguer les traditions propres à une culture avec les ressources économiques, scientifiques et technologiques les plus modernes. C'est l'exemple des pays prospères de l'Asie orientale (les tigres) qui, tout en demeurant fidèles à leurs valeurs culturelles, avaient fait accéder leur population à un niveau de vie supérieur à celui du monde occidental. J'ajouterai qu'au Burkina Faso, l'expérience des groupements Naam dans la région d'Ouahigouya a donné des résultats qui font l'admiration de bien des étrangers. Enfin, au sein même du monde industriel, le désenchantement vis-à-vis du progrès matériel, le niveau élevé de consommation dont bénéficient les privilégiés en dépit d'une misère massive et d'un fort taux de chômage, ont contribué à faire de la culture et de l'identité culturelle une préoccupation primordiale des pouvoirs publics.

Aussi, les décideurs de tous les pays ont-ils réfléchi à une redéfinition du développement, à travers de nouvelles questions et de nouvelles reformulations :

- Quels sont les facteurs culturels et socioculturels qui influent sur le développement ?

- Quel impact le développement économique et social a-t-il sur le culturel ?

- Comment les cultures et les modèles de développement s'articulent-ils ?

- Comment combiner les aspects positifs d'une culture traditionnelle avec la modernisation ?

- Au reste, qu'entend-on par aspects positifs de la culture ?

- Enfin, quelles sont les dimensions culturelles du bien-être individuel et collectif ?

Autant de questions provoquées et suscitées par la notion de culture et son épanouissement dans ce mouvement de la vie qu'on appelle le développement. Mais comment définir la culture ? On peut, certes avec beaucoup de difficulté, parvenir à définir un

environnement physique. Mais comment subsumer la culture, cette notion si vaste et si polysémique ?

Dans son excellent ouvrage *Le Commencement d'un monde*³⁶, Jean-Claude Guillebaud réfute de manière exemplaire et sans appel les sophismes développés par Samuel Huntington, le grand apôtre de l'Occident, à partir de ce que Guillebaud appelle une idée fausse : le *choc des civilisations*³⁷. Idée non seulement fausse, mais fascisante, nourrie d'absurdité, charriant toute sorte de contradictions, mais qui, depuis quinze ans, continue de gouverner les consciences de nombreux décideurs, de justifier les politiques les plus belliqueuses et les discours les plus insensés. Voici comment Guillebaud explique sa fortune :

Ni la guerre en Irak, ni les entreprises des néoconservateurs américains n'eussent été possibles si cette idée n'avait progressivement imprégné les esprits au point d'apparaître comme une grille de lecture « raisonnable ». Tout s'est passé comme si les voix innombrables qui, dès l'origine, ont dénoncé l'absurdité de cette thèse, avaient été aussitôt couvertes par le tintamarre des propagandes.

Pour comprendre cette défaillance de l'intelligence critique, il faut, nous dit-il, poser ces trois questions si simples, mais importantes :

- Pourquoi cette théorie a-t-elle pu sembler pertinente ?
- En quoi ne l'était-elle pas ?
- Comment a-t-elle connu et connaît-elle encore, malgré tout, un certain succès ?

Tentons à notre tour de répondre aux trois questions, en essayant de suivre cette thèse fondée sur un soubassement identitaire, culturel et religieux, et formulée sur le plan théorique de manière sentencieuse, avec toutes les apparences d'un sérieux académique. L'éminent professeur de Harvard articule ainsi ses paralogismes :

– Les différences entre civilisations sont le produit d'une longue maturation. Il y a donc une consistance et une ténacité de concrétions culturelles leur permettant de résister durablement aux idéologies qui prétendraient les effacer, comme ce fut le cas en Union soviétique de l'International prolétarien.

– Ces concrétions sont plus fondamentales que les différences entre idéologies politiques et entre régimes politiques.

– À cause de la mondialisation économique les États-nations s'affaiblissent. Et leur effacement progressif entraîne les replis identitaires et religieux.

– La faiblesse avérée de l'Occident encourage les peuples à

récuser le modèle universel que la modernité occidentale prétendait représenter jusqu'alors. On peut ici dire à la suite du Colombien Octavio Paz, cité par Guillebaud, que le désarroi de l'ancien colonisateur ouvre la voie à la « vengeance historique des particularismes ».

– Lorsque les identités se fondent sur une civilisation spécifique ou sur une religion donnée, aucune négociation n'est possible. Les identités ne sont plus négociables ni accessibles au compromis. En d'autres termes, et pour résumer les fantasmes sombres et apocalyptiques du professeur Huntington, la compacité de la différence engendre celle de la violence.

L'erreur de cette thèse, dit Guillebaud, est non seulement visible sur le plan théorique, mais également dans la vie des nations :

– Huntington nie de manière flagrante le rôle que jouent toujours les États, même affaiblis par la mondialisation. Aujourd'hui encore, les nations agissent (voir leur rôle dans le développement de l'Asie du Sud-Est) ; aujourd'hui encore, ce sont les gouvernements qui déclarent la guerre (voir l'aventure monstrueuse de Bush en Irak). On ne peut qu'adopter la position de Guillebaud lorsqu'il fait remarquer au professeur qu'au Conseil de sécurité de l'Onu, ce sont les nations qui siègent et non les civilisations.

– Huntington part d'une vision culturaliste réductrice, rudimentaire et fausse pour affirmer que les civilisations sont des réalités granitiques forgées par l'histoire et figées pour l'éternité dans leur être. Le professeur aurait gagné à se rappeler les ouvrages du grand historien français Fernand Braudel (1902-1985) dont *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*³⁸ et *Grammaire des civilisations*³⁹, deux livres essentiels où Braudel insiste sur la fluidité évolutive des cultures humaines, constamment soumises à l'interaction entre passé et présent, transformées sans cesse par les échanges économiques, remodelées à l'infini par l'histoire. Hélas, il ne semble pas avoir connu les textes de ce grand chercheur, ce qui explique la profonde ignorance qui coagule sa vision fixiste et lui vaut des critiques plus définitives, comme celle d'Amartya Sen⁴⁰, ou celle du professeur italien Giuseppe Saco, titulaire de la chaire des relations internationales à l'université de Rome, comparant le livre de Huntington à un spot publicitaire. Ces critiques virulentes et justifiées montrent que, si une théorie aussi contestable a pu rencontrer et rencontre encore une telle audience c'est tout simplement parce que cette aberrante anomalie qui se présente sous le couvert d'une réflexion académique n'est en réalité, comme le dit Saco, qu'un très médiatique « appel aux armes » au nom de l'Occident tout entier.

Amartya Sen conclut par cette remarque lourde de signification :

Outre le fait que cette thèse est historiquement inexacte, il est important de ne jamais perdre de vue le rôle que joue encore l'Occident dans la destruction des droits et des libertés individuels dans les autres pays, notamment les pays africains⁴¹.

Très juste !

Le plus extraordinaire, semble-t-il, est que cet homme étrange n'a jamais compris pourquoi l'Amérique est partout autant haïe dans le monde, inconscient des outrances contenues dans des ouvrages aussi délétères que le sien. On aurait pu avoir oublié depuis longtemps son livre, comme on l'a fait d'un fantôme daté et fugitif de cet autre écrivain « drolatique » nommé Francis Fukuyama⁴², si les événements du 11 septembre 2001 n'avaient permis au professeur Huntington de prendre possession du cerveau chétif de George W. Bush et de son environnement de rastaquouères.

L'événement, il faut le reconnaître, fut à la fois imprévisible, impensable, tragique et dévastateur. En frappant avec cette violence inouïe et inédite les tours du World Trade Center et les bâtiments du Pentagone, l'agression prit valeur de symbole et de basculement : pour la première fois depuis des siècles, l'« extérieur » venait de faire une entrée fracassante au cœur de l'Empire ! L'Occident dominateur venait d'être touché en son *centre*... Le monde entier fut frappé d'horreur par le caractère de terreur qui accompagnait l'événement. Toutefois et d'une manière générale, la réaction des intellectuels non occidentaux, sans ignorer les victimes innocentes, fut, si l'on en juge par leurs écrits, à la fois compatissante et ambiguë. Dans une puissante réflexion sur l'événement, Jean-Claude Guillebaud n'hésita pas à comparer l'effondrement des tours de Manhattan à un autre événement qu'il nomme *considérable et fondateur* survenu *seize siècles plus tôt* : le sac de Rome par les Barbares wisigoths sous la conduite de leur chef Alaric, le 24 août 410.

Le parallèle entre ces deux tragédies et leurs conséquences est en effet troublant :

- La violence de l'événement ;
- Aux quelque trois mille morts de Manhattan correspondent les centaines de Romains tués ou réduits en esclavage jusqu'au paiement d'une forte rançon, plus les milliers de Romaines violées et les enfants massacrés durant ces trois journées que dura le sac de la ville.

Il faut souligner le caractère symbolique des deux événements. Car l'envahissement, le saccage et l'incendie de Rome par les Wisigoths ont représenté pour l'Empire romain un traumatisme comparable à celui du 11-Septembre pour l'Amérique. Les Romains découvrent avec effroi que leur puissance peut être atteinte et frappée

dans son cœur géographique : Rome. Jusque-là, Rome était protégée par son *limes* (prodigieux système fortifié de fossés, fortins, remparts, courant sur des milliers de kilomètres à la périphérie de l'empire). Pendant huit siècles, la ville était restée inviolée. Elle représentait, aux yeux du monde, la ville éternelle. Elle avait survécu à Hannibal et à la révolte de Spartacus. Elle avait vaincu d'autres villes en Italie et même la fabuleuse Carthage. Rome était invincible depuis des siècles. Et voilà que les Wisigoths se révélèrent capables de dévaster ce centre réputé inaccessible ! Événement non seulement incroyable, mais qui défiait la raison humaine. Événement annonciateur de la fin des temps.

Exprimant l'effroi ressenti à Rome, dans toute la Méditerranée et au-delà, saint Augustin trouve des accents presque voisins de ceux des chefs d'Al-Qaida lorsqu'il écrit : « Rome, après tout, a simplement subi la coutume de la guerre qu'elle avait durant des siècles imposée à d'autres peuples. » Et il ajoute qu'aucun peuple ne s'est montré plus guerrier, plus conquérant, plus belliqueux que celui de l'Empire romain païen, à l'imitation de ses dieux qui se combattaient et se déchiraient. On peut le dire : *l'histoire s'est répétée à Manhattan, à seize siècles de distance.*

Ces deux événements prouvent assez, sans le justifier, ce que peuvent provoquer le mépris des autres, la violence faite à tout ce qui n'est pas soi, pendant des siècles. En boomerang, ces siècles d'humiliation, ces longues années d'enfermement stratifié explosent en ouragan inusité qui balaye tout sur son passage. Puisque tout a été enfoui dans la mémoire de la chair et de l'inconscient, tout, de la même manière, se déverse comme un torrent sans fin qui déboule dans le paysage, produit des glissements de terrain, déchire les palissades, franchit les limites de toutes les limites pour arracher les pavements de la modernité ! On y trouve, portés au jour, des mots sublimés par l'ignition de la vieille haine, la haine nécessaire. Des mots, alphabet déchiré et déchirant de douleur crachée qui surgissent comme des étoiles de ce si beau *Discours sur le colonialisme*, écrit par Aimé Césaire en un jour de grande gésine :

Moi je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées... Je parle de millions d'hommes à qui on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme⁴³.

Écho à quatre siècles de domination blanche, ces mots expriment la substantifique moelle des heures heureuses de la « Séquence

occidentale ». Une définition que j'emprunte à Guillebaud pour désigner ces temps où, selon Sartre, l'homme blanc jouissait du privilège de voir sans être vu... Longs temps au cours desquels, avec la bénédiction de tout ce que le planisphère comptait de conquistadors de la foi chrétienne, il (le *Blanc*) pouvait semer au-delà des mers l'alarme, la confusion, la dévastation et la désolation, au nom de la *civilisation*.

Une idée qui a la vie dure et resurgit selon les saisons, est que, grâce à la colonisation, ou (pour faire plaisir à tous, de droite comme de gauche) *en dépit et à cause* de cette violence immémoriale, les manieurs de sabre, en déracinant tout, en transformant dans la frénésie de leur fureur d'archanges les villages en terre brûlée, les champs en déserts, ont apporté au bout de leur épée la *modernité*. Une vraie chevauchée hégélienne pour avoir, grâce à ce remodelage anthropologique, le droit d'attendre dans l'hébétude la *parousie*.

Cette idée fausse, ridicule, absurde et dangereuse méconnaît sciemment les faits, surfe au-dessus de la réalité et, en maintenant la fiction que l'Occident peut encore tout seul apporter *la* solution aux multiples problèmes qui se posent aujourd'hui en un monde en pleine débandade, ouvre la voie aux terrorismes de tous bords, qui peuvent prendre l'aspect, à cause de cette prétention, des *seules formes* de contrepoids sur une planète sans gouvernail.

S'il est vrai que toute culture est le fruit d'une rencontre, il est en revanche faux, grotesque et absurde d'affirmer que cette rencontre se fait nécessairement par la violence, la violence sorélienne prétendument accoucheuse d'une vie nouvelle. L'histoire, l'anthropologie et le bon sens nous enseignent que les peuples n'ont pas besoin des guerres pour apprendre les uns des autres. Parfois même, c'est le contraire qui se produit. Rome dans son ardeur guerrière n'a pas réussi à manger le cerveau des Grecs. En revanche, l'hégémonie hellénistique trônera dans les temples des dieux romains et, faisant pendant des siècles le siège du lobe frontal des savants, écrivains et chercheurs latins, s'étendra à toute la terre alors connue. Qu'on se souvienne du grand poète Horace : « La Grèce vaincue a vaincu son farouche vainqueur. »

Il faut avoir à l'esprit le mouvement diachronique qui façonne les concrétions culturelles et anthropologiques pour constituer le pathos d'une culture. Concrètement, aucune culture n'est figée. Les cultures sont comme des vagues qui vont et viennent, qui donnent et prennent. Elles sont en constant flux et reflux.

Au reste, au moment où l'Europe s'embarquait dans son aventure

prédatrice, elle n'était ni la plus puissante ni la plus moderne région de la terre. Jusqu'à la Renaissance, elle accusait même un retard certain. Quelques exemples le confirment :

– La Chine. Jusqu'au ^{xvi}e siècle, la civilisation chinoise était très en avance sur celle de l'Europe. Quesnay le dit avec force et le philosophe anglais Francis Bacon (1561-1626), recensant dans son *Novum Organum*⁴⁴ les diverses nouveautés capables de faire progresser les sociétés, reconnaît à la Chine une avance de plusieurs siècles sur l'Europe dans des domaines divers : l'invention de la poudre, de l'imprimerie ou de l'aimant, sans parler des explosifs ou de la porcelaine. On sait aussi que le premier livre imprimé au monde en 868 est la traduction chinoise d'un traité indien sanscrit, le « Soutra du diamant ». Soit six siècles avant la bible de Gutenberg (1460) !

– L'Inde. L'activité des savants indiens au ^{vii}e siècle était connue des Chinois, avec qui ils étaient en relation dans les domaines tels que la médecine, l'astronomie, la philosophie.

– Les villes européennes jusqu'à la fin du ^{xvi}e siècle apparaissaient comme de simples villages au regard des grandes métropoles chinoises. Jusqu'en 1700, le taux d'urbanisation de l'Europe atteint avec peine celui que connaissait la Chine un demi-millénaire plus tôt, au ^{xii}e siècle.

– Ailleurs, dans ce qui sera la Turquie d'aujourd'hui, les croisés découvriront avec éblouissement l'empire de Byzance.

– Ailleurs encore, la civilisation arabe s'imposait au ^{ix}e siècle. Alors que l'Europe déambulait dans l'obscurité, les Arabes développaient les sciences mathématiques. C'est le patronyme traduit en latin du mathématicien arabe du ^{ix}e siècle Al-Khwarizmi qui a donné son nom au concept d'algorithme dont on connaît aujourd'hui l'utilité en informatique. Le terme d'« algèbre » lui-même est tiré de son livre *Hisab al-jabr w'al-mugabala*. Ce sont les traducteurs arabes qui diffuseront la pensée des grands auteurs de la Grèce antique. C'est Averroès qui fera connaître en Europe la pensée d'Aristote et de ses disciples...

– Et que dire des civilisations inca et aztèque, de celle des Khmers et du Bénin... dont on découvrira les magnificences tellement plus tard.

Toutes ces révélations culturelles et ces mouvements civilisationnels exhumés sont irréductibles aux syllogismes réducteurs et superficiels du professeur Huntington. L'Europe d'avant la prédation ne pouvait les percevoir, puisque naviguant au-dessus des choses elle s'était enfermée dans la casuistique de la hiérarchisation des races et du mépris des autres. Il en découle que les civilisations, telles qu'on peut les saisir à un instant donné, ne sont jamais que des moments de

l'histoire ; *elles sont à la fois typées et en devenir*. Jamais en corps à corps avec soi, mais toujours en évolution continue : en constante hybridation.

Pour revenir à la colonisation et à l'arrogance occidentale, il convient de reprendre ici l'essentiel de ce qu'Aimé Césaire dit de sa vraie nature :

L'essentiel est ici de voir clair, de penser clair, entendre dangereusement, de répondre clair à l'innocente question initiale : qu'est-ce en son principe que la colonisation ? De convenir de ce qu'elle n'est point ; ni évangélisation, ni entreprise philanthropique, ni volonté de reculer les frontières de l'ignorance, de la maladie, de la tyrannie, ni élargissement de Dieu, ni extension du droit ; d'admettre une fois pour toutes, sans volonté de broncher aux conséquences, que le geste décisif est ici de l'aventurier et du pirate, de l'épicier en grand et de l'armateur, du chercheur d'or et du marchand, de l'appétit et de la force, avec, derrière, l'ombre portée, maléfique, d'une forme de civilisation qui, à un moment de son histoire, se constate obligée, de façon interne, d'étendre à l'échelle mondiale la concurrence de ses économies antagonistes.

Le texte de Césaire montre que la colonisation n'est pas seulement ce qu'elle prétend être, mais plutôt un instrument d'« ensauvagement » du colonisateur :

Il faudrait d'abord étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller, aux instincts enfouis à la convoitise, à la violence, à la haine raciale, au relativisme moral et montrer que, chaque fois qu'il y a au Viêt-Nam une tête coupée et un œil crevé et qu'en France on accepte, une fillette violée, et qu'en France on accepte, un Malgache supplicié et qu'en France on accepte, il y a un acquis de la civilisation qui pèse de son poids mort, une régression universelle qui s'opère, une gangrène qui s'installe, un foyer d'infection qui s'étend et qu'au bout de tous ces traités violés, de tous ces mensonges propagés, de toutes ces expéditions punitives tolérées, de tous ces prisonniers ficelés et « interrogés » de tous ces patriotes torturés, au bout de tout cet orgueil racial encouragé, de ces jactances étalées, il y a le poison instillé dans les veines de l'Europe, et le progrès lent, mais sûr, de l'ensauvagement.

C'est clair, c'est net. Il ne s'agit pas seulement d'exactions de pirates, de voyous, de trafiquants de toutes sortes, mais d'un système dans lequel se trouvent, en complicité, des hommes et des femmes qu'on considère comme de qualité intellectuelle et morale en Europe. Quatre textes célèbres le confirment. Le premier est de Pierre Loti, le deuxième de Tocqueville, le troisième d'Emmanuel Kant, ce professeur que tout candidat à l'agrégation de philosophie doit pouvoir citer même dans son plus profond sommeil, et le quatrième du grand historien anglais James Mill dont le livre faisait autorité auprès de l'administration britannique.

Pierre Loti à propos de la prise de Thouan-An :

Alors la grande tuerie avait commencé. On avait fait des feux de salve-deux ! Et c'était plaisir de voir ces gerbes de balles si facilement dirigeables, s'abattre sur eux deux fois par minute, au commandement d'une manière méthodique et sûre... On en voyait

d'absolument fous, qui se relevaient pris d'un vertige de courir [...] Ils faisaient en zigzag et tout de travers cette course de la mort, se retroussant jusqu'aux reins d'une manière comique [...] et puis on s'amusa à compter les morts⁴⁵.

Alexis de Tocqueville, grand théoricien de la démocratie :

J'ai souvent entendu en France des hommes [...] trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là, suivant moi, les nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre. Pour moi, je pense que tous les moyens de désoler les tribus doivent être employés [...] je crois que les droits de la guerre nous autorisent à ravager le pays⁴⁶.

Emmanuel Kant note dans ses *Observations sur les sentiments du beau et du sublime* (1764) :

Les nègres d'Afrique n'ont reçu de la nature que le goût des sornettes !

James Mill parlant des peuples indiens, affirme :

Si nos ancêtres, bien que rustiques, étaient sincères, [en revanche] sous leur apparence avenante, les Hindous cachent un penchant certain pour la tromperie et la perfidie⁴⁷.

VOILÀ COMMENT S'EXPRIMA LE MATIN DE L'OCCIDENT AU-DELÀ DES MERS !...

Textes éblouissants de bonne conscience. Discours affirmant la certitude de soi qui permet de reléguer l'Autre, le vaincu, le colonisé dans l'enfermement du *non-être*. Pour notre part, *nous le disons avec calme et lucidité*, il s'agit d'une séquence *qui a eu lieu. Et qui n'aura plus lieu*. Car l'Europe n'est *plus* aujourd'hui qu'une *simple province de la terre*.

L'expression « provincialiser l'Europe » a été utilisée il y a quelques années par l'Indo-Américain Dipesh Chakrabarty⁴⁸ pour refuser de reconnaître à la culture européenne, *lato sensu*, la position hégémonique qu'elle a occupée pendant quatre siècles. Cette situation de domination rendue possible par le biais de récits fondateurs de concepts, de syllogismes, de paralogismes, toute une littérature délayée et vide qui présentait la culture occidentale comme universelle. Un ensemble, de mots, de phrases, bref, un discours qui a besoin d'être questionné. Octavio Paz renchérit : « La prétendue universalité des systèmes élaborés en Occident pendant le ^{xiv}e siècle dernier a été mise en pièces. Un autre universalisme, pluriel, se fait jour⁴⁹. »

Le temps est venu de demander à tous les hommes de cette « terre-monde » de s'interroger sur l'universalité de l'Occident et de son chirurgien américain ; de faire comprendre à l'Europe qu'elle doit

perdre de sa superbe, et chercher à prendre une place – *seulement la place qui est la sienne* – dans le concert de cette civilisation moderne et humaine qui se fait jour. Croire que l'Occident peut encore jouer un rôle autre que le sien dans le monde tel qu'il est en ce ^{xxi}e siècle, s'imaginer qu'il peut s'offrir le luxe de se barricader dans son propre fondamentalisme pour jouer des rôles du devant de la scène ou rêver qu'il est là, maintenant en ce siècle, pour résoudre les problèmes de l'univers, c'est purement et simplement sombrer dans la folie ou, plus banalement, dans une mélancolie à long terme.

Ce qui, aux yeux de tout le monde, en cette année 2010, est évident, c'est :

1. Le rétrécissement de l'Europe, y compris des États-Unis :

– Rétrécissement démographique : en 2025, les États-Unis et l'Europe ne représenteront plus que 9 % de la population mondiale. À cette date, l'Asie pèsera pour plus de la moitié. Déjà, à l'heure où j'écris, l'Afrique vient de franchir le cap du milliard⁵⁰, soit déjà près de 20 % du total mondial, contre 165 millions en 1935 ! Qu'en sera-t-il de sa population en 2025 ?

– L'Europe, avec une population moins nombreuse et plus vieille, perdra inévitablement de sa puissance et, par conséquent, de son rayonnement.

– Sur le plan économique, *même si c'est le capitalisme actuel qui triomphe*, l'Occident n'en aura plus le monopole. Aujourd'hui, ce sont les pays émergents, l'Inde, la Chine, le Brésil, et un jour, le Nigeria, l'ensemble des pays africains et l'Afrique du Sud qui proféreront et parleront. Conséquence : une formidable redistribution de la puissance et de la prospérité sur la planète.

2. Il suit de là que la *politique de la canonnière* n'est plus possible. Je regardais l'autre jour à la télévision le représentant de la France, M. Sarkozy, pour ne pas le nommer, menacer l'Iran. Je n'ai pas pu m'empêcher de sourire. Car il est évident que la France, puissance moyenne, ne peut pas déclarer la guerre à ce pays et la gagner. D'autres pays bien plus puissants, tels que les États-Unis, ont déclaré des guerres d'où ils n'arrivent pas à s'extirper. Ce qui revient à dire que le leadership planétaire assuré par l'Occident depuis la fin de la dernière guerre mondiale *appartient au passé*.

3. Au décentrement démographique, économique et militaire, il convient d'ajouter un quatrième aspect qui les résume tous : la modification des représentations cartographiques de la planète. La représentation classique du monde se fondait sur la prééminence de l'Occident⁵¹. Visuellement, elle était centrée sur l'Atlantique et faisait apparaître l'Amérique et l'Europe en vis-à-vis. La nouvelle cartographie, dit Guillebaud, illustre la fin d'une domination, non

seulement symbolique, mais réelle. Rien d'étonnant que, se référant à ce planisphère, un dirigeant malais, Mohamad Mahathir, puisse affirmer : « L'Extrême-Orient, ce lieu exotique, n'existe plus. L'Asie orientale est l'Occident : l'Occident par rapport à l'Amérique... Le monde eurocentré est révolu... La terre est ronde. Tout lieu peut en constituer le centre⁵². »

Tout lieu... c'est-à-dire demain *l'Afrique en collusion essentielle* avec les autres nations !

Il suffit pour cela de savoir où se placer. De savoir assigner à chaque réalité donnée des lieux dans l'espace. Parlant de la vérité de Machiavel, Althusser précise que ce qui a fait la force de sa pensée, c'est d'avoir insisté sur *la nécessité de compter sur ses propres forces*, c'est-à-dire, dans les termes d'Althusser, « ne compter sur rien, ni sur un État, ni sur un Prince existants, mais sur l'impossible inexistant : un Prince nouveau dans une Principauté nouvelle⁵³ ».

Concrètement, même si nous sommes aujourd'hui considérés comme étant au fond de la fosse, et parce que notre peuple a connu, *sans disparaître*, tous les attentats à la vie, nous pouvons, à cause de cela, appeler de tous nos vœux l'urgence d'embrasser toutes les différences humaines pour un « vivre ensemble » nouveau. À partir d'une philosophie de l'histoire, qui ne soit pas celle de Hegel, mais celle d'une identité née d'un entrelacement des cultures.

1. Il nous faut donc entreprendre une démarche prospective capable d'identifier tous les futurs possibles, et définir quelles sont les marges de *manœuvre* des différents acteurs sur la scène africaine.

2. Ensuite, savoir profiter de la reprise économique à l'œuvre dans la plupart des pays du continent (en dépit de la crise financière actuelle, certains pays ont encore des taux de croissance économique de 6-7 %) en :

- faisant de l'agriculture vivrière la base du développement ;
- revalorisant le secteur informel, en l'organisant et mobilisant cet espace économique qui a toujours permis aux marginalisés de vivre ;
- affirmant la nécessité d'investir sur place l'épargne intérieure ;
- confirmant le rôle et la place prioritaire des femmes dans la société, car c'est grâce à elles que l'Afrique n'a pas sombré ;
- donnant la priorité à l'organisation coopérative ;
- mettant en place progressivement des réseaux financiers ;
- plaçant l'éducation, et surtout l'éducation des jeunes filles, au centre des préoccupations de la nation ;

- offrant à l'initiative privée la place qui lui convient ;
- déclarant la corruption comme un crime passible des assises ;
- assurant un encadrement juridique minimal ;
- réglant définitivement l'incroyable problème de la dette et, s'il n'y a pas d'autre issue, refusant de la rembourser ;
- privilégiant, selon le vœu de Schumpeter, toute démarche conduisant à l'innovation.

3. Puis tout faire pour parvenir à une reconnaissance internationale grâce aux regroupements régionaux et assurer l'intégration régionale à partir d'une *vraie vision qui jette les bases de l'unité africaine*.

4. À tout cela ajouter une réflexion annonçant une politique volontariste touchant aux questions suivantes :

- rôle et réalité de nos États, place de la société civile, de la jeunesse, des intellectuels et des différents corps de la société dans ces États ;
- rôle de l'extérieur et nos rapports avec cet extérieur ;
- culture de l'excellence et de la rigueur dans nos têtes et dans nos comportements ;
- renforcement de notre état de veille intellectuelle ;
- volonté d'éclairer le chemin de nos petits-enfants en ayant constamment à l'esprit le mot de Blaise Pascal : « Travaillons [...] à bien penser : voilà le principe de la morale. »

Long chemin, conduisant à la promotion de nouveaux paradigmes, des paradigmes dont nous serons les *vrais maîtres*. Enfin, sur le plan politique, nous devons refuser tout mimétisme pour promouvoir une vraie capacité de développement. Donc, savoir rompre avec le discours fermé et stéréotypé de la croissance et du psittacisme de la bonne gouvernance, afin que les décisions politiques, administratives et économiques concernant le fonctionnement normal d'une société aient prise sur nos populations et soient perceptibles sur leur terreau culturel comme porteuses de sens. Et ainsi aboutir à une appropriation par ces populations elles-mêmes d'une vision de l'avenir fondatrice de *leur participation citoyenne*.

Enfin, refuser les ronflements du « village global » dont les ronrons sont encore plus soporifiques que la rude mélodie des grands soirs socialistes. *Donc, inventer ou périr*.

En résumé, oser définir une stratégie conçue comme *un acte de*

volonté plutôt qu'un acte technique. Non pour apaiser les craintes qui surgissent de l'inventaire du présent, mais pour nous aider les uns et les autres, aussi bien nous, Africains de la débâcle, que nos petits-enfants, à être pleinement les artisans d'un futur qui est *davantage à construire qu'à deviner.*

Affirmer ainsi le caractère incoercible du futur pour pouvoir définir les conditions d'un *miracle africain*, lequel surgira d'un mode de pensée nouveau. Un mode de réflexion qui sache rendre compte de l'insoutenable complexité du monde actuel. Où l'Afrique ne peut avoir de place que si elle se donne les moyens d'une autre vision d'elle-même, les moyens d'une réforme de la pensée qui ne constitue pas un luxe intellectuel mais une réponse à un besoin vital : celui de l'*urgence d'une renaissance*, qui s'exprime à travers la nécessité de ménager à l'Afrique un espace et un sol porteurs d'une longue injonction et capables d'accueillir, non les vents qui dispersent inutilement, mais le vent qui souffle dans les voiles et entraîne le bateau dans un voyage au long cours.

Le grand metteur en scène Pier Paolo Pasolini a dit dans *Carnet de notes pour une Orestie africaine* : « La marche d'un peuple ne connaît ni rhétorique ni délai. Son futur est dans la fièvre du futur. Et sa fièvre est dans une grande patience. »

Assurément !

Notes

19. Louis Aragon, *Le Libertinage*, Gallimard, Paris, 1977.
20. Jérôme Bindé (dir.), *Les Clés du XXI^e siècle*, préface de Koïchiro Matsura, Unesco/Seuil, Paris, 2000.
21. Jean-Claude Guillebaud, *Le Commencement d'un monde*, Seuil, Paris, 2008.
22. *Jeune Afrique* n° 2491, du 5 au 11 août 2008 : douze pages spéciales sur ce qui nous attend, à travers le titre révélateur « Crise financière : pourquoi l'Afrique est menacée ? ».
23. Louis Althusser, *Positions (1964-1975)*, Éditions sociales, Paris, 1976, p. 45.
24. Lire notamment Jérôme Bindé, « L'éthique du futur. Pourquoi faut-il retrouver le temps perdu ? », *Futuribles*, décembre 1997 ; conclusion du Rapport mondial prospectif de l'Unesco, *Un monde nouveau*, Odile Jacob/Unesco, Paris, 1999.
25. Alioune Sall, *Afrique 2025. Quels futurs possibles pour l'Afrique au sud du Sahara ?*, Karthala, Paris, 2003.
26. Alioune Sall, « Présentations d'une réflexion collective », in *op. cit.*
27. *Id.*, p. 14.
28. François Quesnay était chirurgien, et s'intéressait en même temps à l'agriculture et à l'économie. Adam Smith, philosophe économiste écossais, publie sa *Théorie des sentiments moraux* en 1759, puis ses *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* en 1776 : premier grand traité du capitalisme libéral. L'influence de David Ricardo fut importante tant sur les théoriciens du néolibéralisme que sur les socialistes scientifiques : *Essai sur le haut prix des lingots* (1811), *Essai sur l'influence des bas prix du blé sur les profits du capital* (1815), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817).
29. Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, PUF, Paris, 1999.
30. Gary Becker, *The Economic Approach to Human Behaviour*, University of Chicago Press, Chicago, 1976, p. 233.
31. Michel Beaud, *Le Basculement du monde*, La Découverte, Paris, 2000.
32. Joseph E. Stiglitz, *La Grande Désillusion*, Fayard, Paris, 2002.
33. À Hong Kong de grands architectes continuent d'ausculter les astres et d'apporter dans les temples les bâtonnets d'encens en hommage à Bouddha, avant de décider de l'orientation des bâtiments qu'ils ont à construire.
34. Je ne trouve pas un autre mot pour caractériser le système tel qu'il fonctionne à l'intérieur et les tragédies qu'il provoque dans son dévoilement à l'extérieur.
35. Ouvrages de Joseph E. Stiglitz à lire absolument, outre *La Grande Désillusion*, *op. cit.* : *Quand le capitalisme perd la tête*, Fayard, Paris, 2003 ; avec Andrew Charlton, *Pour un*

commerce mondial plus juste : comment le commerce peut promouvoir le développement , Fayard, Paris, 2007.

36. *Op. cit.*
37. Samuel Huntington, *Le Choc des civilisations* , Odile Jacob, Paris, 2000.
38. Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* , LGF Livre de Poche, Paris, 1993 [1967].
39. Fernand Braudel, *Grammaire des civilisations* , Champs-Flammarion, Paris, 1999 [1963].
40. Amartya Sen, *Identité et Violence* , Odile Jacob, Paris, 2007, p. 75.
41. *Id.*
42. Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le dernier homme* , Flammarion, Paris, 1992.
43. Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* , Présence africaine, Paris, 1955.
44. Francis Bacon, *Novum Organum* (1620), traduit et introduit par Michel Malherbe et Jean-Marie Pousseur, Paris, PUF, 1986.
45. Paru dans *Le Figaro* en septembre 1883 et repris dans le livre de Nicolas Serban, *Loti, sa vie, son œuvre* (1924). Cité par Aimé Césaire dans *Discours sur le colonialisme* , *op. cit.* , p. 20.
46. Alexis de Tocqueville, « Travail sur l'Algérie » (1841), in *Œuvres complètes* , Gallimard, Paris, 1962, t. III, vol. I, p. 226.
47. James Mill, *The History of British India* (1817).
48. Dipesh Chakrabarty, *Provincializing Europe. Post-colonial Thoughts and Historical Difference* . Princeton University Press, 2000.
49. Octavio Paz, *Une planète et quatre ou cinq mondes* , Gallimard « Folio », Paris, 1985 ; cité par Jean-Claude Guillebaud, *op. cit.*
50. Lire *Jeune Afrique* n° 25550, du 22 au 28 novembre 2009.
51. Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, *Atlas stratégique. Géopolitique des rapports de forces dans le monde*, Fayard, Paris, 1983. Cet atlas, qui innovait véritablement, a été suivi de nombreux autres plus thématiques.
52. *Asia Times* , 29 mars 1996, cité par David Camroux, « Des nations imaginées à la région rêvée », in David Camroux et Jean-Luc Domenach, *L'Asie retrouvée* , Seuil, Paris, 1997, p. 65.
53. Louis Althusser, *Positions* , *op. cit.* , p. 133.

Des jeunes en quête d'avenir

Tanella Boni

Tanella Boni est née à Abidjan. Docteur ès lettres de l'université Paris-IV Sorbonne, elle est membre du Conseil scientifique du Germ (Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations), professeur d'université, philosophe, poète et romancière.

Elle a publié une vingtaine de livres (poésie, roman, essai, littérature jeunesse) parmi lesquels *Chaque jour l'espérance* (L'Harmattan 2002), *Les baigneurs du lac rose* (réédition collection « Motifs », Le Serpent à plumes, 2002), *Gorée île baobab* (Le Bruit des autres, 2004), *Matins de couvre-feu* (Le Serpent à plumes, 2005, prix Ahmadou Kourouma), *Les nègres n'iront jamais au paradis* (Le Serpent à plumes, 2006) et *Que vivent les femmes d'Afrique ?* (Panama, 2008).

Dernier livre paru : *Le rêve du dromadaire* (poème illustré par Muriel Diallo, Ruisseaux d'Afrique, Cotonou, 2009).

Elle a obtenu en 2009 le prix Continental (meilleure auteure féminine) et le prix international de Poésie Antonio Viccaro.

Parmi ses derniers articles publiés on peut citer : « La dignité de la personne humaine : de l'intégrité du corps et de la lutte pour la reconnaissance », *Diogène* n° 215 *La Dignité en question*, juillet-septembre 2006 ; « L'Afrique des clandestins », *Informations sur les Sciences Sociales/Social Science Information*, n° 4, 2008 ; « Femme et être humain : autonomisation et réalisation de soi », *Africultures*, n° 75, janvier, 2009 ; « Corps blessés, corps retrouvés ? Les discours sur les mutilations sexuelles féminines », *Diogène* n° 225 *Nouvelles perspectives dans les gender studies*, janvier 2009 ; « Barack Obama. De l'historicité d'un homme politique », *Présence africaine* n° 178, juillet 2009.

Ouvrage à paraître : *La diversité du monde. Réflexions sur l'écriture et les questions de notre temps*. Elle coordonne le n° 82 (2010) de la revue *Africultures* : « Penser l'Afrique ».

Indépendance : mot magique et moment inaugural

Dans la vie d'un pays comme dans celui d'un continent, il y a des moments fondateurs au cours desquels une impulsion inaugurale est donnée qui trace des lignes d'horizon et ouvre des perspectives. En ce qui concerne l'Afrique, on peut considérer 1960 comme l'un de ces moments mythiques où tout se joue, où l'histoire prend un autre sens et s'oriente vers une nouvelle direction. Ainsi, « Indépendance » est un mot magique qui a suscité beaucoup d'enthousiasme et fait chanter et danser des milliers d'Africains. Mais l'ère nouvelle que ce mot désignait ne fut pas paisible pour autant. La colonisation était sans doute encore présente, par bien des aspects, sous « les soleils des Indépendances » : par la langue et par l'imaginaire, dans les mots et les manières de voir. Cinquante ans après ce moment festif et inaugural, les systèmes éducatifs posent problème, les écoles ont perdu le sens de leur propre rythme, les universités ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes, les bibliothèques, si elles existent, sont obsolètes, le chômage a fait son apparition et s'est installé durablement en période de crise, et les jeunes continuent de chercher leur place entre violences urbaines et rêves de l'ailleurs.

On imagine que les jeunes de cette époque vécurent l'événement la joie dans l'âme. Cependant, les moments heureux furent sans doute de courte durée, dans la mesure où les violences politiques et militaires commencèrent peu après les Indépendances. Ainsi, les rêves de panafricanisme furent brisés. La paix sociale était déjà menacée par une série de coups d'État, comme si, sur le continent africain, la conquête du pouvoir devait être un jeu de ping-pong entre civils et militaires. Ces militaires, toutes idéologies confondues, s'érigeaient en surveillants des politiques intérieures avec la bénédiction des anciennes puissances coloniales et des institutions financières internationales. Depuis cinquante ans, l'histoire de l'Afrique est jalonnée de violences. Les pays réputés stables ont rejoint, aux alentours de la décennie 2000, la liste des pays instables. Cette histoire mouvementée a fragilisé les systèmes éducatifs et rendu vulnérable cette frange de la population que l'on appelle « jeunes ». Mais qui sont-ils et comment vivent-ils au quotidien les horizons incertains ?

Que signifie le mot *jeunes* ?

Le mot *jeunes* désigne des individus concrets qui constituent, dans la plupart des pays africains, la moitié de la population ou un peu plus, une tranche d'âge entre 18 et 25 ans. Les jeunes peuvent être aussi des mineurs dont l'éducation incombe aux États. Cependant, le mot ne renvoie pas seulement à des tranches d'âge plus ou moins fluctuantes selon les points de vue. Par ailleurs, on peut grandir avant l'âge, comme nous l'indique la prolifération des enfants-soldats, filles et garçons déscolarisés ou n'ayant jamais suivi un cursus scolaire, dans la plupart des pays en guerre sur le continent. Le personnage de Birahima dans *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou Kourouma⁵⁴, celui de Johnny Chien méchant chez Emmanuel Dongala⁵⁵ et bien d'autres témoignent de la réalité de ces existences hors normes. Ces exemples nous indiquent que de nombreux jeunes, ballottés au gré des circonstances, inventent toutes sortes de stratégies pour survivre, y compris ruser avec la mort.

Car dans les sociétés africaines en pleine mutation, parce que le contexte mondial est celui de la globalisation et que, localement, la crise économique provoque une dynamique de recompositions identitaires, jusqu'à quarante ans et plus, on peut être *jeune*, surtout si l'on est chômeur ou si des études universitaires entreprises depuis longtemps deviennent interminables. On peut être aussi classé parmi les jeunes quand on est un responsable d'ONG, ou d'association culturelle ou religieuse. Les cas de figure sont nombreux qui montrent que le mot *jeunes* renvoie, en priorité, à des individus dans la force de l'âge qui désirent jouer un rôle social, politique ou religieux dans le cadre de groupes organisés.

En effet, depuis la décennie 1990 qui marque, semble-t-il, la démocratisation après la période des partis uniques, la présence des jeunes dans l'arène politique et sociale est incontestable. Cependant, ils peuvent être des proies faciles entre les mains de toutes sortes de pouvoirs. Ainsi, tant qu'une personne reste vulnérable par sa situation économique, sociale ou familiale, elle peut jouer le rôle de *jeune*, femme ou homme de main dans une stratégie de prise et de conservation du pouvoir politique.

Parfois, cette stratégie est conçue de telle sorte que les pôles de pouvoir se multiplient. Ainsi, dans les mouvements de jeunes, les leaders d'opinion reproduisent à l'égard d'autres jeunes l'instrumentalisation dont ils sont eux-mêmes les victimes. On serait tenté de dire qu'on est toujours le jeune de quelqu'un. Dans les villes, les mouvements s'organisent en toile d'araignée qui s'étendent jusque dans les zones rurales. Ces jeunes ne sont pas toujours les concepteurs de leurs activités car des commanditaires peuvent exister. Dans ces mouvements, les chefs ne jouent pas le même rôle que les nombreux tâcherons se contentant d'écouter des mots d'ordre et de les mettre en

pratique. La visibilité des leaders d'opinion est un gage de réussite des actions entreprises. Ils en récoltent les bénéfices en s'enrichissant matériellement. En effet, l'on est toujours frappé par le fossé existant entre deux situations dissemblables : celle confortable et visible des leaders, et celle précaire donc incertaine de la grande majorité des membres des mouvements de jeunes.

C'est en construisant des réseaux et des toiles d'araignée sur l'ensemble du territoire qu'en Côte-d'Ivoire des jeunes ont contribué à créer des espaces de prise de parole, sortes d'agoras, de « parlements » ou de « Sorbonnes », noms donnés par eux-mêmes à des lieux où circule une parole confisquée par quelques têtes d'affiche. Seulement, s'ils se sont ouverts aux alentours des années 1990, force est de reconnaître qu'à partir des années 2000 ces lieux supposés être ceux de la liberté de parole sont aussi devenus ceux de la violence et de l'exclusion de l'autre, par les mots et toutes sortes d'armes. Les discours virulents qui se tenaient à ces endroits où il y avait toujours foule, espaces de propagande politique, ne faisaient aucunement l'éloge de la démocratie dans le pays, bien au contraire.

L'école et les langues

Il nous faut remonter le fil de l'histoire jusqu'au début des Indépendances et suivre l'évolution des systèmes éducatifs, montrer comment l'école postcoloniale fonctionnait, quelles idées forces gouvernaient la vie des élèves et des étudiants. Peut-être faut-il mettre en exergue quelques points saillants, comme la langue. Car les langues coloniales ont pris de l'ampleur dans le domaine éducatif. L'accent a été mis sur leur apprentissage et leur bon usage. Tant qu'il s'est agi, au début des années 1960, d'apprendre à lire, à écrire et à reproduire fidèlement les tics et les tournures d'esprit de la langue du colonisateur, les écoles africaines n'ont pas connu, curieusement, de secousses majeures. Celles-ci viendront dès les années 1970, s'accentueront avec les programmes d'ajustements imposés par les institutions financières internationales. Des violences multiformes gagneront le temps et l'espace de l'école, mettant en péril le rythme des études dans la plupart des pays francophones de l'Afrique de l'Ouest.

Ne nous y trompons pas. Les anciennes langues coloniales sont devenues les nôtres – les écrivains le savent – pendant que celles des pays africains, oubliées ou insuffisamment mises en valeur, restant orales la plupart du temps, étaient déclarées mineures, langues de conversation, pendant que les langues officielles continuaient d'être celles de l'administration et de la pensée. Certains pays comme la

Côte-d'Ivoire n'ont pas pris conscience, dès les années 1960, qu'ils hypothéquaient l'avenir de nombreux jeunes privés de l'accès aux langues de leurs pays. Quelques-unes de ces langues n'étaient enseignées qu'à titre expérimental et, dans ce pays de brassage de populations et de diversité culturelle exemplaire, des situations de bilinguisme ou de trilinguisme faisaient partie du vécu des familles de telle sorte que des enfants installés au carrefour de plusieurs langues préféraient parler avec chacun des parents une langue autre que celles cohabitant dans le cercle familial. Les plus chanceux réussissaient à en parler plusieurs, mais cela n'a pas toujours été le cas. Des langues se perdent avec le temps, faute de locuteurs. Ainsi, depuis cinquante ans et d'une génération à l'autre, des jeunes et des moins jeunes ne parlent aucune langue africaine.

Cependant, au lieu d'incriminer ceux qui vivent des situations existentielles faisant partie de leur histoire personnelle et de leur identité, mieux vaut chercher les causes de ce mal-être du côté des systèmes éducatifs et des politiques qui ont failli à leur mission d'intégration des individus dans leur milieu de vie. Les programmes scolaires ont été calqués sur ceux des anciennes métropoles coloniales. Les enfants, dans les écoles primaires, continuaient à recevoir le fameux « symbole » que leur imposaient leurs propres camarades de classe, conformés à l'idée que la cour de récréation était ce lieu surveillé par la langue de l'autre, et que la langue dite « vernaculaire », langue de l'esclave, n'avait point cours dans l'enceinte de l'école. Comme son nom l'indique, le symbole, survivance de l'école coloniale, était l'élément mémorable de la honte de sa propre langue ou de toute autre langue hormis le français⁵⁶. Il faut pouvoir imaginer le sentiment de culpabilité qui hantait l'esprit des enfants après avoir reçu le « symbole », même si parfois, entre enfants, cela avait un aspect ludique. Fallait-il avoir honte de sa propre langue et de sa propre culture ?

L'école des Indépendances était donc un lieu hautement surveillé, où aucun élève n'était libre de faire une entorse à quelque règle que ce soit. Ainsi, dans le système éducatif, le rapport au maître absent était encore bien vivant. Les imaginaires n'étaient pas libérés dans les années 1960, ils le sont encore moins maintenant. Les conflits étaient latents entre les cultures venant d'ailleurs et les cultures locales. Avec le temps, dans les expressions culturelles et artistiques, des hybridations et des métissages se sont produits, acceptés par la critique internationale et les instances de légitimation au moment où, dans les faits, ils rendaient compte de difficultés existentielles réelles et de quêtes identitaires sans fin. Aujourd'hui, on continue de s'extasier devant les trouvailles langagières de quelques écrivains francophones, mais sait-on quels drames intérieurs sont vécus à la

Des expériences désastreuses

L'exemple de l'« enseignement télévisuel » témoigne que les écoles africaines ont subi, au cours de leur histoire, toutes sortes de bouleversements dont les conséquences ont pu être désastreuses chez les élèves. Ainsi, le 27 septembre 1971, entra en vigueur dans le système éducatif ivoirien un Programme d'enseignement télévisuel (PETV). Des experts canadiens et français ont en effet réussi à convaincre le gouvernement ivoirien du bien-fondé de cette expérience d'éducation de masse, non sélective. Comme le disait Paul Désalmand, « il s'agissait d'une expérience unique au monde d'utilisation systématique d'une technologie de pointe dans un pays en voie de développement⁵⁷ ». L'expérience, soutenue par l'Unesco, dura une dizaine d'années, jusqu'en 1982. Les parents d'élèves et les maîtres, ainsi que le gouvernement prirent conscience que non seulement l'expérience n'était pas rentable, mais encore qu'elle détruisait l'idée même de « mérite » liée à une éducation formelle, puisque tous les élèves passaient en classe supérieure, sans sélection, jusqu'au CM2. Cette expérience apprit aux élèves une certaine ouverture d'esprit, libéra sans doute la parole, mais les programmes, confectionnés ailleurs, étaient inadaptés au contexte. En outre, toute la génération des élèves « télévisuels » ne savait pas écrire en français, puisque l'accent avait été mis sur l'image et l'oralité. Au moment où l'expérience prit fin, la Côte-d'Ivoire entrait déjà dans cette période de récession économique communément appelée, dans le pays, « conjoncture ». Peu à peu, le nombre de déscolarisés augmenta. Le passage de l'école télévisuelle à un type d'école beaucoup plus sélective fut une autre source de traumatisme chez les parents et chez les élèves qui ne savaient plus à quel saint se vouer. Cela se passait dans un contexte où il y avait de moins en moins de places disponibles à l'école publique et où l'école privée était en pleine expansion. De nombreux enfants étaient ainsi, faute de moyens financiers leur permettant de continuer les études, exclus du système scolaire⁵⁸. Ils vinrent grossir le nombre des enfants de la rue. S'ils avaient la volonté de tenir bon, ils faisaient de petits métiers : cireurs de chaussures, gardiens des parkings, apprentis mécaniciens, petits porteurs ; les filles étaient employées de maison, vendeuses, couturières, etc. Chacun résistait à la dureté des temps comme il le pouvait en espérant vivre des lendemains meilleurs, en se jetant parfois à corps perdu dans la religion quelle qu'elle soit : musulmane, catholique, protestante, ou nouvelles religions florissantes.

Parfois les systèmes éducatifs souffrent de décisions prises et de propositions faites par des ministres qui s'occupent plus de leur propre image que des élèves dont l'éducation est en jeu. Ainsi, à partir de 1983, le nouveau ministre de l'Éducation nationale de Côte-d'Ivoire invente un slogan qui résume en quelques mots sa conception de l'éducation nationale : « l'avenir appartient à la science et à la technique ». La culture générale passe au second plan⁵⁹, l'accent est mis aussi sur l'« instruction civique », sans doute plus « politique » que « civique », où l'on apprend par exemple qu'il faut appeler désormais le président de la République « Nanan Houphouët-Boigny »⁶⁰. Trois ans plus tard, en 1986, l'« orientation » à l'université est abolie. Cela signifie clairement que l'obtention du bac ne donne plus droit, d'office, à une inscription dans l'une des facultés de l'université de Côte-d'Ivoire.

Ainsi, fragilisée par ses propres faiblesses et ses errements, mais aussi par une conjoncture économique difficile, l'école ivoirienne, à tous les niveaux, laisse beaucoup d'exclus en cours de route : déscolarisés qui vivent longtemps aux crochets de la grande famille, rêvant d'aller ailleurs, dans des pays voisins ou plus loin, se faisant parfois entretenir par des femmes plus âgées ou par des hommes peu ou prou fortunés ; jeunes filles se livrant à la prostitution ; jeunes hommes vivant sous les ponts ou dans des lieux désaffectés, et qui, parfois dealers, deviennent des bandits, augmentant ainsi l'insécurité dans toutes les villes et surtout à Abidjan.

Dans les années 1990, cette situation a empiré au moment où l'idéologie de l'excellence, très sélective sous le régime du président Konan Bédié, était battue en brèche et contournée par des « recrutements parallèles » d'élèves qui n'étaient pas admis à s'inscrire. Le système scolaire était miné, de l'intérieur, par le règne de l'argent puisque la plupart des parents d'élèves pensaient – et les élèves aussi – que tout pouvait s'acheter, y compris les places dans un établissement scolaire et les diplômes. Le mécontentement gagna les rangs des jeunes enseignants qui, recrutés à partir de l'année 1991, étaient, jusqu'à la prise du pouvoir par Laurent Gbagbo, moins bien payés que leurs aînés. À partir de 2000, on imagina que la deuxième République, celle des « refondateurs », était aussi celle des professeurs. La question de l'école devint éminemment politique – elle l'était déjà, dans l'ombre, depuis toujours. En effet, c'est autour de l'école, parmi les étudiants, les enseignants, mais aussi les laissés-pour-compte du système scolaire que la politique politicienne recrute ses acteurs, ses partisans, en continuant d'utiliser l'argent comme moyen de manipulation de jeunes, qui, officiellement, semblent voler de leurs propres ailes.

Le système éducatif, dans la plupart des pays africains, a connu

des moments de vulnérabilité liés aux périodes de troubles, d'insécurité sociale sur fond de crise économique et politique. Parfois, le dysfonctionnement du système marqué entre autres par la perte de la régularité du rythme des études scolaires et universitaires a pris des proportions inquiétantes, mettant en cause l'idée de formation et la validité des diplômes délivrés.

Quel projet éducatif pour les jeunes, depuis 1960 jusqu'à aujourd'hui ? Plus le temps passe, plus cette question se pose avec acuité car, quel que soit le pays auquel on a affaire, stable ou instable politiquement, une révolution qui n'a pas eu lieu, me semble-t-il, est celle des mentalités. Les mémoires blessées par la colonisation ont sans doute reproduit, dans différents systèmes éducatifs, des manières de voir le monde et d'être en rapport avec l'autre révélant un malaise indéchiffrable, ce « désenchantement » ou cette « bâtarde » dont parle Ahmadou Kourouma dans *Les Soleils des Indépendances*, en marge de cette aventure individuelle « ambiguë » que décrit Cheikh Hamidou Kane.

Illusions perdues

Autour des années 1990, trente ans après les Indépendances, une nouvelle rupture eut lieu dans l'histoire des pays africains. Des conférences nationales ou d'autres grands rassemblements dressèrent des bilans, orientèrent les politiques autrement. Ce fut un deuxième moment fondateur au cours duquel se dessinèrent des espaces de parole laissant libre cours à une démocratisation des affaires publiques, ouvrant la voie au multipartisme en lieu et place des partis uniques. Ce nouveau départ ou cette refondation eut des conséquences incalculables sur la vie des jeunes, leur place et leur rôle, notamment en politique. Ainsi, d'un moment fondateur à l'autre, la place des jeunes dans l'opinion publique a considérablement évolué.

Quoi qu'il en soit, le cycle des générations nous rappelle qu'un continent se caractérise certes par sa géographie et par son histoire, mais aussi et le plus simplement du monde par la qualité de vie de ses habitants, et par l'éducation de celles et ceux qui sont appelés à être des adultes. Mais il y a un hic : peut-on penser à demain quand les urgences déterminent nos faits et gestes, quand les circonstances façonnent nos vies en nous laissant si peu de temps pour la pensée et les loisirs ? Déjà, au IV^e siècle avant J.-C., Aristote opposait le temps des loisirs, qui est aussi celui de la philosophie et des études, au temps des nécessités et des urgences. Celui-là appartient à ceux qui jouissent d'une liberté de parole et de choix, tandis que celui-ci est le temps des esclaves, des travailleurs manuels et des individus privés de libre-

arbitre. Il me semble que le point de vue du philosophe grec nous intéresse aujourd'hui plus que jamais, dans la mesure où des diplômés et ceux qui auraient pu être des honnêtes femmes et des honnêtes hommes capables de délibération et de justesse dans leurs pensées et propos sont, pour diverses raisons, confrontés au manque de choix et à la dureté de la vie.

Pendant longtemps, il était permis de croire que de jeunes diplômés, quels que soient leurs domaines de compétence, avaient encore une place dans la construction de leur pays. Il arrivait qu'ils fassent des études hors de chez eux, et qu'à leur retour ils soient accueillis triomphalement, entrant en politique ou dans la fonction publique, occupant parfois un poste à responsabilités. Tout se passait comme si la formation scolaire et universitaire était un chemin privilégié pour une ascension sociale rapide et l'enracinement dans un milieu donné. Ainsi, l'éducation a été pendant longtemps la porte ouverte vers la réalisation des aspirations de chaque diplômé. Un jeune cadre déjà en poste pouvait, par la formation permanente, gravir des échelons, changer de position à sa convenance. Le chômage n'était pas encore, dans les pays africains, un maître mot des discours politiques.

La question de la qualité de la vie reste donc posée ainsi que celle du temps des loisirs. Or comment parler du futur quand au présent la vie quotidienne se réduit soit au souci de subsistance, soit à la débrouillardise, soit à la jouissance, soit à l'improvisation ? La première image qui me vient à l'esprit quand je pense à la vie quotidienne, c'est celle de l'enfermement dans l'immédiateté. De temps en temps, entre en jeu la fuite vers le passé, vers des valeurs que nous aurions perdues et que nous essayons vainement de retrouver. Mais nous sommes toujours entraînés par la spirale d'une histoire qui semble nous coller à la peau et à laquelle il nous appartient, pour sauver l'avenir de l'Afrique de toutes sortes de menaces, de donner de nouvelles impulsions par la pensée et par l'imagination, et non par la violence et la propagande politique.

Il me semble donc que, d'un moment fondateur à l'autre, l'art de gérer les affaires publiques a oublié un des secteurs clés qui, dans tout pays, est considéré comme gage d'avenir. Voilà pourquoi des « jeunes en quête d'avenir » n'est pas seulement l'expression d'un constat désespérant après cinquante années d'Indépendances africaines. C'est la formulation d'un problème dont il faut analyser les multiples facettes en n'occultant pas les forces de proposition et d'action des jeunes eux-mêmes, leurs aspirations, leurs échecs, ainsi que les violences dont ils sont les acteurs et celles qu'ils subissent.

Espace public et violence

L'exemple de la Côte-d'Ivoire d'aujourd'hui nous montre que l'utilisation du mot *jeunes* indique le moment d'une rupture par rapport à une ancienne conception du champ politique datant du début des Indépendances. L'épisode mouvementé et sans précédent que vit ce pays depuis une dizaine d'années nous confirme que les *jeunes* jouent désormais un rôle politique et social déterminant. Apparus d'abord la formule « jeunes gens », attribuée par le général Robert Guéi à des officiers subalternes mutins qui avaient, le 24 décembre 1999, renversé le président Henri Konan Bédié. L'on vit, pendant les dix mois de la transition militaire (janvier à octobre 2000), comme ces « jeunes gens » étaient organisés, dotés de noms renvoyant à quelque Mafia, Camorra ou Cosa Nostra. Au Congo-Brazzaville, depuis la décennie 1990, les différents acteurs de la vie sociale et politique se donnent aussi des noms révélant le type d'organisation plus ou moins occulte auquel ils se réfèrent. Dans le cas de la Côte-d'Ivoire, une autre expression se répandit peu à peu : les « jeunes patriotes », groupe multiforme qui, à l'occasion, entretenait des liens avec les forces de l'ordre. Cependant, ils se considéraient comme une catégorie à part et entendaient qu'on les prenne au sérieux en cas de troubles sociaux. Il arriva plus d'une fois qu'ils coordonnent leurs actions sur le terrain avec des « femmes patriotes ». Ce rapprochement n'était pas sans significations : les jeunes et les femmes d'une manière générale, dans l'imagerie populaire, doivent obéir à leurs aînés, baisser les yeux quand ils parlent à plus âgé qu'eux. C'est là que le mot « jeunes » acquiert un sens supplémentaire, désignant un groupe de personnes qui osent briser le tabou de l'âge pour s'emparer de la parole et agir au besoin par la violence.

Dès son accession à l'Indépendance⁶¹, la Côte-d'Ivoire, comme de nombreux pays africains, ambitionne de scolariser ses enfants à cent pour cent. Y réussira-t-elle ? Au début des années 2000, de nombreux observateurs et médias se demandent si ce pays n'a pas produit un monstre⁶². Mais aucun monstre ne naît de manière spontanée. Il est fabriqué, entretenu et utilisé par des savants, en laboratoire, dans des conditions historiques, sociales et politiques précises. Quant aux enfants terribles, ils le deviennent si quelque chose manque à leur éducation ou s'ils sont « gâtés », s'il existe un fossé infranchissable entre leurs aspirations et les conditions dans lesquelles ils vivent quotidiennement, s'ils sont en quête de repères alors que ceux-ci manquent ou sont brouillés. Ils deviennent alors extrêmement curieux et inventifs, par tous les moyens à leur portée, s'émancipent de ceux qui leur portent ombrage, veulent reconstruire le monde à leur idée. Ils peuvent tout casser, c'est le prix à payer... Dans ces conditions, le

respect de l'éthique n'existe pas. Les règles sociales sont bafouées, hormis celles qui leur permettent d'être eux-mêmes et de s'affirmer comme tels. Fauteurs de troubles, ils sèment la division autour d'eux et, partisans du tout ou rien, s'installent, en idées et en actions, dans l'extrémisme. C'est aussi parce qu'ils sont impatients de réaliser leurs propres aspirations qu'ils apparaissent comme des proies faciles et vulnérables entre les mains de commanditaires. Et on retrouve des mouvements de jeunes sous la coupe d'illustres parrains, qui leur permettent, croient-ils, de s'attribuer tous les droits et d'agir en toute impunité.

Rôle des organisations syndicales dans la formation des jeunes

À la fin des années 1960, le président Houphouët-Boigny avait suscité la création d'un syndicat de « participation » en milieu scolaire et étudiantin, le Meeci (Mouvement des étudiants et élèves de Côte-d'Ivoire), destiné à contrer les autres syndicats d'étudiants par exemple l'Uneeci (syndicat d'opposition) qui avait une forte audience à l'étranger, en France notamment, parmi les étudiants ivoiriens. Durant les années 1970, ces deux mouvements, dont l'un était soutenu financièrement par le parti unique de l'époque (le PDCI), se livrèrent une guerre sans merci sur les campus universitaires français. De nombreux enseignants de l'université d'Abidjan, rentrés en Côte-d'Ivoire dans les années 1970, avaient milité à l'Uneeci. Et, en 1980, au moment où le Synares – syndicat de l'enseignement supérieur aujourd'hui affaibli – organisait son premier congrès, on pouvait se demander si les anciens militants de l'Uneeci ne constituaient pas, pour une large majorité, les premiers militants du Synares. D'un syndicat étudiantin de gauche à un syndicat des professeurs de gauche, il n'y avait qu'un pas. Ainsi se forma, dans les années 1980, l'opposition politique au président Félix Houphouët-Boigny, sous couvert de revendications syndicales.

On connaît la suite : en 1982 et en 1983, le Synares paralyse l'enseignement supérieur dans un pays qui ne reconnaît pas le droit de grève. À chaque grève, les enseignants sont « réquisitionnés ». Pendant celle de 1983, le président de la République reçoit les enseignants au palais présidentiel et leur tient un discours fleuve de plusieurs heures, au cours duquel chacun en apprend beaucoup sur la fortune personnelle du chef de l'État, sur « ses milliards en Suisse ». Comme par miracle, dès le lendemain, chaque enseignant reprend ses fonctions comme si de rien n'était. Le président de la République semble avoir gagné la partie jusqu'en 1989-1990 où, exténué par une

longue maladie et toujours au pouvoir, il est conspué par de jeunes lycéens et étudiants sillonnant les rues d'Abidjan. À y regarder de près, cette génération était issue de l'enseignement télévisuel, elle avait appris à parler et à lever les yeux et ignorait tout de la grammaire et de l'orthographe françaises !

C'est donc dans un contexte de difficultés économiques et de crise aiguë du système éducatif que naquit la Fesci (Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire), comme par miracle dans une église catholique⁶³ ! Cette Fédération, qui apparut à plus d'un observateur comme le laboratoire dans lequel les jeunes d'aujourd'hui continuent d'être formés, entra dans l'histoire de manière fracassante et s'y installa définitivement, avec la bénédiction du Synares qui la laissa grandir et se développer sous sa coupe. Se pensant comme contrepoids au Meeci en perte de vitesse dans un contexte politique désormais multipartite, la Fesci accomplit une action d'éclat qu'elle revendiqua : le meurtre de l'étudiant « loubard » Thierry Zébié, pourchassé et tué à coups de pierres et de bâton par une foule d'étudiants déchaînés. Les « loubards », à l'université de Cocody à Abidjan au début des années 1990, étaient des étudiants à la solde du parti unique, payés pour entraver la bonne marche des activités et de la Fesci et du Synares. Au lendemain de ce meurtre⁶⁴ qui choqua l'opinion publique ivoirienne, la Fesci fut interdite. C'était là le début d'un bras de fer entre les politiques au pouvoir et la Fesci, qui tint bon et affina ses méthodes de contre-attaque après chaque répression et chaque emprisonnement de ses membres (dont celui de l'actuel Premier ministre de Côte-d'Ivoire, Guillaume Soro)⁶⁵.

Cependant, la grande majorité des étudiants, livrés à eux-mêmes, entassés dans des chambres exiguës, cherchant à longueur de journée des salles de cours en nombre insuffisant, étaient pris en otages par ceux qui avaient la parole et qui, au prétexte de revendications syndicales, se donnaient le droit d'agir et de parler au nom des autres. Au cours de la même période, à la cité universitaire de Yopougon, banlieue populaire d'Abidjan, quelques étudiants inventèrent un rythme musical, le zouglou⁶⁶, par lequel ils exprimaient, avec un jeu de scène saisissant, la galère dans laquelle se déroulait leur vie au quotidien.

Dans la deuxième moitié des années 1990, les armes firent leur apparition sur les campus, à Abidjan et à Bouaké. Des clans se créèrent au sein de la Fédération et les différends se réglaient à coups de machette. Ces clans, faut-il le dire, étaient l'émanation de forces politiques antagonistes qui contrôlaient les campus universitaires. Les enseignants étaient de plus en plus menacés, malmenés, voire bastonnés par des étudiants de la Fédération. Les grèves se succédaient et le déroulement régulier des études était devenu un

lointain souvenir. Le système éducatif était tellement dégradé que le sigle Fesci résonnait dans l'opinion publique comme un synonyme de violences. Dans le cycle secondaire où la Fédération était toute-puissante⁶⁷, se répandit un nouveau jeu : le mortel *bôro d'enjaillement*⁶⁸. Ce jeu consiste à s'accrocher à un bus qui roule à toute vitesse, à monter sur le toit et à y faire des acrobaties. Des compétitions organisées se déroulaient entre écoles ou entre groupes, à des jours, heures et lieux précis. Les héros du jeu se faisaient acclamer et admirer.

Les jeunes d'Abidjan avides de sensations fortes se fabriquaient ainsi une image de caïds téméraires, tout en prenant conscience que leur propre vie ne tenait qu'à un fil. Belle manière peut-être de s'émanciper de la tutelle des parents, des éducateurs et de la société entière... mais aussi de toutes sortes de parrains maîtres des syndicats, dans lesquels le grand nombre avait du mal à exprimer ses propres aspirations.

La vie devant soi ?

L'histoire des mouvements estudiantins en Côte-d'Ivoire et le rôle qu'ils ont joué, ou continuent de jouer, montrent à quel point les organisations de jeunes peuvent être puissantes dans une société donnée. Cependant, quand ils sont manipulés ou entretenus par les forces de l'ombre, les jeunes ne se retrouvent plus dans le milieu social qui aurait pu être le leur et où ils auraient pu s'enraciner et vivre en paix. Ainsi, l'exemple de la Côte-d'Ivoire, emblématique d'une jeunesse sacrifiée, montre comment la quête de l'ailleurs est vécue comme un dernier recours, quand on est jeune et qu'on pense avoir la vie devant soi.

Dans d'autres pays, ceux du Sahel par exemple – Mali ou Sénégal –, cette quête s'exprime par la migration, clandestine ou non. Les jeunes, diplômés, paysans ou chômeurs, rêvent d'un avenir hors de la précarité et de la dureté qu'ils supportent dans leur propre pays au jour le jour, comme s'il n'y avait aucune porte ouverte, comme si tous les horizons étaient bouchés. Dans cette recherche d'un bonheur lointain, l'Internet devient un outil primordial, les forums de discussion, l'utilisation du courrier électronique offrent autant d'ouvertures sur le monde. Ainsi, les cybercafés, encore en nombre insuffisant, sont des lieux où, individuellement, chacun peut apprendre, communiquer et discuter, comme s'il s'agissait d'espaces de formation mais aussi d'évasion. Il en est de même du téléphone portable, objet très courant qui permet d'agir vite, de transmettre des informations et de s'intégrer dans un groupe par la communication

directe... Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent une voie de sortie possible, mais éphémère, loin des violences multiformes qui consomment l'esprit et l'imagination des jeunes, après cinquante ans d'Indépendances africaines. Ce constat entraîne une question : avons-nous des projets de société qui prennent en compte le futur de l'Afrique ?

Le manque de grands rêves

Le bilan de cinquante années d'indépendance débouche sur un problème crucial : celui de notre propre rapport au temps mais aussi à l'espace, qui détermine notre manière de voir le monde, de sentir les choses, de penser et de rêver. Je ne parle pas de rêver au jour le jour, à court terme. Je parle de grands rêves. Il me semble que nous en manquons et que, surtout, nous n'avons pas envie de rêver. La preuve, nos universités meurent d'une mort lente et tous, enseignants et étudiants, semblent s'en accommoder. Sommes-nous capables de tirer la sonnette d'alarme pendant qu'il est encore temps ? Les jeunes d'Afrique qui ont vécu le moment fondateur des Indépendances ont rêvé, eux, de rassemblement, de construction et d'intégration d'une Afrique forte et unie. Où sont passés ces grands rêves ? Aujourd'hui, personne, jeune ou vieux, n'a le temps de penser à sa survie et à celle de sa famille, à plus forte raison à un avenir commun avec d'autres habitants du même pays, d'un pays voisin ou de toute l'Afrique, tant l'avenir semble fermé ! Sommes-nous aptes à dépasser le court terme, l'urgence, et à voir, au-delà du temps présent, quelques lignes d'horizon ? Ce sont ces questions qui me hantent car être en quête d'avenir, c'est savoir s'orienter, savoir où aller, quel chemin emprunter pour se retrouver soi-même et atteindre les buts qu'on s'est fixés. Mais comment se retrouver quand les points de repère ont disparu ?

Notes

54. Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, Seuil, Paris, 2000.
55. Emmanuel Dongala, *Johnny Chien méchant*, Le Serpent à plumes, Paris, 2002 ; adapté à l'écran sous le titre *Johnny Mad Dog*, en 2008.
56. À propos du « symbole » voir, entre autres, la nouvelle de Sayouba Traoré dans *Dernières nouvelles de la Francafrique*, Vents d'ailleurs, La Roque-d'Anthéron, 2003.
57. Voir Paul Désalmand, « Une aventure ambiguë, le programme d'éducation télévisuelle (1971-1982) », dans *Politique africaine* n° 24, décembre 1986, p. 92.
58. Voir, entre autres, pour une analyse du récit de vie d'un enfant de la rue : « Inox, l'enfant inoxydable d'Abidjan », dans *Politique africaine* n° 53, mars 1994, pp. 108-116.
59. Quelques enseignants du secondaire ont fait de la résistance, par exemple en incitant, chaque année, les élèves à faire du théâtre.
60. *Nanan* signifie, en baoulé, « grand-père ».
61. Le 7 août 1960.
62. Y compris des médias de Côte-d'Ivoire, bien avant le 19 septembre 2002. On peut lire par exemple dans le quotidien *L'Inter* du jeudi 12 avril 2001, dans un article intitulé « Le FPI face au monstre Fesci », la phrase suivante : « À la vérité, le dilemme du FPI aujourd'hui est celui du savant qui fabriqua un monstre pour faire du mal aux autres et ne sut plus comment le dompter lorsque ce dernier après avoir réalisé sa sale besogne décida de se retourner contre lui. » Dans un autre article du *Nouveau Réveil*, le 7 décembre 2004, « Les universitaires PDCI diagnostiquent : l'échec de la gauche ivoirienne », on lit : « Le mouvement patriotique ivoirien qui s'est engagé sur la voie d'une logique insurrectionnelle depuis le retour au multipartisme en 1990 frise aujourd'hui le déséquilibre mental. »
63. À l'église Sainte-Famille-de-la-Riviera, à Abidjan, le 21 avril 1990, comme le rappelle le quotidien *La Voie* du 7 janvier 1997, dans l'article intitulé « La longue histoire des rapports conflictuels entre la Fesci et le pouvoir ».
64. Qui était en fait le premier d'une série...
65. On se rappelle la descente musclée de l'armée à la cité universitaire de Yopougon, où il y eut viols d'étudiantes, sévices corporels et autres tortures infligées aux étudiants dans la nuit du 17 au 18 mai 1991.
66. Le mot renvoie à l'idée de désordre et de complication. Ce rythme a vu le jour à la cité universitaire de Yopougon grâce à Didier Bilé (et les Parents du Campus), puis rendu célèbre, à l'échelle internationale, par des morceaux comme « Premier gaou » du groupe Magic System.
67. Cette Fédération, par la violence de ses méthodes, a fini par éclipser tous les autres syndicats en milieu étudiant et scolaire.
68. En langue nouchi, parlée par les jeunes citadins de Côte-d'Ivoire, cette expression signifie littéralement « sac de plaisir ».

Parole de Maghrébine

Zohra Bouchentouf-Siagh

« De Glissant : contre la prison des systèmes et des identités, sois fragile, ambigu, incertain, intuitif : *archipélique* ; germe en toi et verse dans l'Autre ; campe en toi, consens à l'Autre ; porte l'Autre sans renoncer à toi⁶⁹. »

Patrick Chamoiseau,
Écrire en pays dominé

Zohra Bouchentouf-Siagh a suivi une formation en lettres modernes françaises à l'École normale supérieure et en linguistique à l'Institut de phonétique et de linguistique d'Alger et à l'université René-Descartes, Paris V-Sorbonne. Elle est l'auteur de thèses en dialectologie et en sociolinguistique maghrébines : *Les Parlers arabes de l'Ouest algérien. Approche phonologique* (Alger, 1976) ; *Les Usages linguistiques dans la langue du théâtre amateur* (Paris, 1984) ; *Paroles maghrébines* (Alger, 2004).

Elle a occupé des fonctions d'enseignement, d'encadrement et de recherche à l'Institut des langues étrangères d'Alger, puis à l'Institut für Romanistik de l'université de Vienne.

Ouvrage colligé : *Dzayer, Alger. Ville portée, rêvée, imaginée. Lectures autrichiennes*, Casbah Éditions, Alger, 2006.

Direction de numéros de la revue *Quo vadis Romania ? : Algérie des femmes. Approches littéraires et linguistiques*, n° 11, 1998 ; et, en collaboration avec P. Cichon, *Le Sénégal, un modèle de gestion et de promotion des langues nationales en Afrique ?*, n° 21, 2002-2003, Institut für Romanistik, université de Vienne.

Avec Peter Kampits, 2001, *Zur Aktualität von Albert Camus*, Wiener Vorlesungen, Picus Verlag, Vienne.

« Duplicité et trafic de l'histoire », in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.

Publications dans différentes revues : *Langues et littératures*, *Peuples méditerranéens*, *Mots*, *Quo vadis Romania ?*, *International Journal of the Sociology of language*, *Études littéraires maghrébines*, *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, *Studien zur Literatur und Geschichte des Maghreb*, etc.

Conférences et interventions dans des colloques algériens et internationaux, dans les domaines de la didactique, de la sociolinguistique, des littératures de langue française et des cultures durant et après la colonisation dans les territoires anciennement sous domination française.

Je fais partie d'une génération née ou ayant grandi durant la guerre d'Indépendance, une génération à laquelle la jeune République algérienne a ouvert toutes grandes les portes de l'enseignement. Normaliens et/ou frais émoulus de l'Université algérienne, premières recrues post-Indépendance, nous avons appris à enseigner en enseignant, à un âge où d'autres jeunes du même âge, dans d'autres pays, continuaient encore leurs études... Nous étions, pour la plupart d'entre nous, les premiers lettré(e)s dans nos familles respectives, la coupure culturelle ayant duré le temps colonial. Je songe souvent à ceci : l'émir Abdelkader, né en 1808, a été instruit les six premières années de sa vie par sa mère⁷⁰ ; c'est elle, Lalla Zohra, qui lui a appris à lire et à écrire – à tisser également –, ce qui donne une idée du niveau culturel du pays et même du statut et du rôle des femmes avant la colonisation. De la même Smala des Hachem, mon père, né un siècle plus tard en 1908 et orphelin à sept ans, ne connut jamais l'école ; il apprit cependant à lire et à écrire le français lors de la conscription obligatoire durant la Seconde Guerre mondiale. La Smala anéantie et dispersée – comme le fut la bibliothèque de l'émir par le duc d'Aumale le 16 mai 1843 – n'est plus qu'un lointain souvenir, ravivé de temps à autre par quelque aïeule tentant d'exorciser un présent fait de servitude et d'injustice. Cet alphabet que mon père apprit à maîtriser durant les cinq années que dura la guerre, entre les campagnes militaires et les batailles (Monte Cassino, entre autres), lui permit de servir d'écrivain public auprès de ses coreligionnaires, mais aussi de devenir un musulman pratiquant, ayant transcrit dans cet alphabet, sur des bouts de papier d'emballage, les versets coraniques essentiels aux cinq prières quotidiennes. Cela, il put le faire grâce à un autre conscrit marocain, imam de formation⁷¹. « Le français, butin de guerre », disait Kateb Yacine. L'expression n'aura jamais été aussi juste ! Mon père, tiraillleur de première classe, l'a rapporté dans sa musette !

En ce qui concerne ma génération, les vrais accomplissements, je crois, se confondaient avec l'espoir fou et en même temps la conviction d'œuvrer ensemble à l'avènement d'une société nouvelle, comblant peu à peu les manques hérités de cent trente ans de colonisation, et travaillant à fonder une société plus libre et plus ouverte sur le monde. Il n'y aura pas pour moi, comme pour ma génération, de complexe à pratiquer le français ; cette langue m'a été imposée par l'école mais fut gagnée aussi par mon père, tandis que ma mère m'enseignait les subtilités de la sienne, l'arabe algérien, et m'initiait à entendre les différences régionales, sociales et religieuses

qui le traversaient.

L'école du village – d'abord dans un quartier « indigène » d'un gros village de colonisation de l'Ouest algérien, puis « village nègre », une sorte de hangar transformé en classes annexes pour petites indigènes, enfin l'école de filles –, ensuite le lycée de jeunes filles de la ville voisine – incendié en 1962, au moment de l'Indépendance, par l'OAS⁷², il fut cependant ouvert à la rentrée ; les cours avaient lieu pendant qu'on remettait les lieux en état –, et l'École normale supérieure de Vieux-Kouba et la faculté des lettres de l'université d'Alger, où les années 1970 seront, pour toute une génération, une période marquée par une relation passionnelle au pays. Pays qui, après avoir constitué trois départements français d'une nation développée, la France, va changer de catégorie et rejoindre le lot des pays dits en voie de (sous)-développement, et cela, après des décennies de présence coloniale « civilisatrice » et désintéressée ! Neuf millions d'Algériens, au moment de l'Indépendance, et plus de 90 % d'analphabètes – pour n'évoquer que la culture ! Nous nous sentions redevables à l'égard du pays et de tous ceux qui n'avaient pas eu la même chance que nous : donc, pas de destin individuel à tracer ; s'il devait y en avoir un, il ne pouvait être que collectif ! Alors, être attentif aux besoins des « masses » d'abord. Pour nous, premiers instruits, le travail revêtait un aspect sacré car il devait être entièrement consacré à la Révolution. Et dans cet engagement absolu, l'importance et la nécessité de coller au terrain devenait l'unique credo. Le terrain comme objet d'étude et d'attention (j'allais dire, d'écoute), mais l'horizon de pensée ouvert à tous les échos de la planète et en particulier de notre continent, l'Afrique.

Engagée en tant qu'assistante de recherche à l'Institut de phonétique et de linguistique d'Alger dès la fin de ma formation à l'École normale supérieure, j'ai suivi une trajectoire tout entière orientée par cette institution. Il s'agissait de mettre en place une section de recherche en orthophonie, et, tout en assurant des rééducations orthophoniques, élaborer en relation avec différents instituts, ceux de médecine et de psychologie notamment, un programme de formation universitaire pour la mise en place d'une filière d'orthophonie, inexistante encore à l'université d'Alger. Une psychologue, orthophoniste et linguiste française dont j'étais l'assistante, contribua à cette mise en place. J'étais chargée quant à moi, tout en me formant aux pratiques de rééducation à l'hôpital Mustapha, de réfléchir à l'adaptation, dans le contexte algérien, des méthodes de rééducation élaborées et utilisées en France. La pratique nous obligea très vite à poser également la question des langues

populaires, arabe dialectal et berbère, mais cela ne fut pas, on s'en doute, accueilli avec joie par l'Institution !

Pour prendre en charge un enfant bègue, dyslexique ou malentendant, il fallait d'abord connaître la langue qu'il parlait, ce qu'on parlait dans sa famille – sinon, comment réussir une rééducation ? Je déposai donc un sujet de thèse portant sur le système phonologique des parlers de ma région, l'Ouest algérien. À la suite de quoi, j'entrepris de nombreux voyages en train d'Alger à la cité universitaire d'Oran où je pouvais rencontrer des étudiant(e)s de tout l'Ouest. Outre les interviews, le travail a consisté également à recueillir un corpus important de contes, de proverbes et de chants, recueil qui n'a pas été entièrement exploité dans ce premier travail, mais qui m'a permis d'approfondir ma connaissance du terrain, de mieux penser la réalité et la complexité du domaine dialectal algérien. Difficile, cette première expérience fut cependant riche en enseignements. Elle me fit prendre conscience de plusieurs aspects de la réalité sociopolitique et linguistique de mon pays, en même temps qu'elle me confronta à l'hypocrisie des hommes d'appareil, même au plus haut niveau de l'institution universitaire. Un exemple : concernant le programme de formation des orthophonistes soumis par notre équipe au ministère de l'Enseignement supérieur, si les responsables avaient bien compris la nécessité de rééduquer des enfants non encore scolarisés ou des adultes analphabètes dans leur langue maternelle, l'arabe dialectal ou le berbère, ils s'opposèrent toutefois à l'idée de laisser apparaître le nom de ces deux langues dans les programmes officiels. On s'entendit alors, après de longues discussions, pour introduire leur enseignement sous les intitulés *sociolinguistique maghrébine I* et *sociolinguistique maghrébine II* ! Cette attitude sera un trait quasi pathologique du pouvoir algérien : le refus de mettre un nom sur la réalité – et ce n'est pas le seul exemple.

Entachée d'insuffisances comme tout premier travail, ma recherche – de même celle de plusieurs de mes collègues – a également souffert, sur un terrain de recherche quasiment vierge depuis l'Indépendance, de l'absence totale de soutien théorique et scientifique de l'institution de tutelle, puisque l'objet d'étude était en contradiction avec les choix linguistiques officiels. Je dus patienter plus d'une année après le dépôt officiel de mon travail avant de pouvoir le soutenir enfin ! Dans cette première étude, excepté ma relative connaissance du terrain, tout était à découvrir, et à la relire je m'aperçois, d'une part, de l'extrême naïveté avec laquelle j'avais abordé mon sujet, d'autre part, de la vision absolument sans équivoque qui était la mienne quant à la réalité des problèmes linguistiques et politiques d'alors, et aux moyens qu'il fallait se donner pour rester cohérent avec le choix – tant de fois affirmé par les

gouvernements successifs – d'édifier réellement une société plus juste et plus respectueuse de nos héritages historiques, culturels et linguistiques.

Le début des années 1970 vit le retour de jeunes linguistes algériens titulaires de doctorats de linguistique soutenus dans des universités françaises (certains sur les langues algériennes), tenter de continuer leur réflexion et leur recherche dans le cadre du tout jeune Institut de linguistique et de phonétique d'Alger. Mais pour le pouvoir politique d'alors et, par conséquent, pour les autorités universitaires, toute réflexion sur une autre langue que la langue officielle était quasi taboue ! Le département de linguistique de cet institut fut dissous et les linguistes répartis entre les différents départements de langues de la faculté de lettres d'Alger ! La recherche (socio)linguistique dut se réfugier, de façon presque illégale, dans ces départements. Beaucoup, parmi ces linguistes dont je faisais partie se retrouvèrent au département de français, et c'est dans ce cadre que se firent, très difficilement, les premières recherches sociolinguistiques sur le terrain. Passée d'un institut de recherche à un département d'enseignement du français, je me consacrai à temps plein à cet enseignement, assurant dès la deuxième année des cours magistraux alors que ma formation me donnait à peine l'assurance de pouvoir préparer des travaux dirigés ! Mais les besoins de l'université l'exigeaient et nous étions une petite « armée » d'assistant(e)s que les heures supplémentaires, les discussions et les débats sur la révolution agraire, la gestion socialiste à l'université ou la Charte nationale enthousiasmaient ! Pendant vingt ans, j'ai consacré tout mon temps à l'université, que ce soit dans des activités d'enseignement, de recherche, de direction ou dans les activités syndicales. Cependant, les questions linguistiques de l'Algérie des années 1980 devenaient lancinantes et donnaient lieu à de graves événements : la grève des sections arabisées de l'université, au semestre d'hiver 1979, et le « printemps berbère » du semestre d'été 1980. Ces questions me touchaient personnellement en tant qu'utilisateur, partie prenante de cette société, mais aussi en tant que linguiste, enseignant et réfléchissant sur l'objet langue.

M'intéressant au théâtre et suivant attentivement les représentations données à Alger, il m'était apparu que cette forme d'expression était le meilleur révélateur des (dys)fonctionnements en matière de politique et d'aménagement linguistique, qui marquaient la société algérienne des années 1970-1980. Comment était perçu, intériorisé, vécu, le discours officiel tenu sur les langues en Algérie, par le théâtre amateur, lieu d'expression populaire échappant alors

partiellement à la censure officielle ? Quels étaient les effets de ces discours sur sa production ? Une enquête sur sa ou ses pratiques linguistiques pouvait s'avérer féconde pour essayer de comprendre la manière dont les lois officielles successives, de planification et d'aménagement linguistique, les divers interdits et/ou anathèmes jetés sur telle ou telle langue, étaient perçus, intériorisés, projetés. Dans ce travail de recherche, le théâtre constituait une sorte de laboratoire où il m'était donné d'observer le fonctionnement et les effets de la diglossie en tant que conflit de langues, et les moyens avec lesquels les usagers tentaient d'appréhender, vivre, régler consciemment ou inconsciemment, leurs pratiques, dans une situation on ne peut plus frustrante et déstabilisante. J'avais dans cette étude, sans l'avoir suffisamment souligné sans doute, ni lui avoir donné la formulation conceptuelle et scientifique qu'elle exigeait, montré qu'en Algérie la coexistence des langues n'était pas si complémentaire ni si harmonieuse qu'on voulait bien le laisser croire, et que tous les phénomènes de troubles liés à la diglossie⁷³ étaient présents et observables : schizoglossie, auto-odi, blocage de la parole et bégaiement, etc. À la fin de cette étude fondée sur des dizaines d'heures d'enregistrement de spectacles théâtraux dans les lieux les plus divers (usines, ports, villages socialistes, salles de spectacle, etc.) et d'interviews avec les comédiens et les responsables de troupes, je pouvais conclure :

« La distribution des langues et leurs rapports dans la langue du théâtre amateur ne sont pas ceux de la pratique quotidienne, mais ceux qui correspondent à la vision idéologique et politique des langues qu'a ce théâtre, et qui se trouve être en fait celle des textes officiels et du discours dominant tenu sur le statut des langues⁷⁴. »

J'avais ainsi bien mis en évidence un certain nombre de questions, telles que le rôle et le statut des langues à l'intérieur de l'espace national particulier qu'était l'Algérie ; fait remarquer alors, à la lumière des écrits de Bourdieu⁷⁵, que l'opposition langue dominante/langue dominée ne pouvait pas être reconduite sans discussion dans le cas de l'Algérie, car « la langue dominante [l'arabe classique] n'est pas la langue que les dominants dominant » ; mis en évidence également les phénomènes de conscience linguistique des locuteurs, de minoration et d'aliénation linguistique. Les travaux de Gilbert Grandguillaume⁷⁶ sur la question des langues au Maghreb m'avaient permis d'élargir la vision étroitement sociolinguistique à une vision anthropologique dans le cadre postcolonial qui était celui de l'Algérie notamment.

C'est également dans ce champ de recherche que j'ai inscrit mon interrogation sur le théâtre algérien, comme aspect de la modernité

culturelle à partir de l'entre-deux-guerres en m'appuyant sur d'innombrables sources : mémoires, documents divers et témoignages, travaux d'analyse et de recherches sociologiques, anthropologiques, historiques, esthétiques et littéraires. Les sociologues du théâtre ont montré le lien existant entre l'apparition de cette forme d'expression à Athènes à l'époque classique, et les nouvelles questions posées par le citoyen à la cité ; lien entre ville, théâtre et politique ! C'est cette forme qui permettra aux peuples colonisés, dès le début du ^{xx}e siècle, de porter publiquement sur les planches l'exigence d'un ordre nouveau. Le théâtre semble être en effet, dans l'histoire du Maghreb et de l'Algérie en particulier, du début du siècle à nos jours, le lieu d'expression des mouvements – même imperceptibles – qui agitent et travaillent la société, au plus profond. C'est ce que j'ai essayé de montrer dans une étude intitulée *Le Théâtre algérien, un aspect de la modernité ?*, en étudiant ses formes et ses conditions d'émergence. Cette nouvelle expression est indubitablement liée à la transformation violente de la société colonisée et à l'émergence d'une couche citadine acculturée, se faisant le porte-parole des déceptions et, lentement, des revendications de sa communauté. Parvenir à la scène, monter sur scène, jouer devant un public et dans sa propre langue a été, pour les premiers hommes de théâtre (et quelques femmes), conquis de haute lutte non seulement contre les pesanteurs de leur propre société, mais aussi envers et contre la censure coloniale. Il suffit pour s'en faire une idée de lire les *Mémoires* de Mahieddine Bachtarzi.

Dans l'Algérie indépendante, deux formes de théâtre vont se développer parallèlement et se nourrir parfois l'une de l'autre : c'est, d'une part, le théâtre amateur en tant que mode d'expression des couches les plus modestes de la société, dans les villes et villages les plus reculés du pays, libertaire et plus ou moins indépendant, et, d'autre part, celui d'hommes de théâtre, comédiens et/ou écrivains, obéissant directement ou indirectement aux injonctions officielles, dans des structures étatiques essentiellement – le Théâtre national algérien et ses dépendances régionales dans les grandes villes. Ce furent Mustapha Kateb, Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Kateb Yacine, Slimane Benaïssa, Malek Bouguermouh, Ziani Chérif Ayad, pour ne citer que certains des artistes les plus connus. Dans les années 1980, c'est ce même mode d'expression qui permet à des artistes femmes de dire l'oppression des femmes au Maghreb, prises entre conservatisme, intégrisme et censure politique. Dans une société qui a pris les contours de la société algérienne des années 1980-1990, il semblerait que les deux entités, femme et théâtre, soient aux antipodes l'une de l'autre, car se trouvent posés – dans leur conjonction – deux aspects importants du statut et du rôle social des femmes au sein de la société musulmane : la possibilité et les

conditions d'une expression libre et sans entrave pour tous les citoyens quel que soit leur sexe ; la « visibilité » des femmes, physique, sociale, culturelle et politique dans l'espace public. Ce phénomène est d'autant plus remarquable qu'il met en scène également d'autres types de « mineures » : l'arabe algérien et le tamazight, car c'est à travers toutes les langues que ce théâtre a choisi de s'exprimer.

Dans les années 1980, j'assistais comme beaucoup de citoyens, impuissante et révoltée, aux fameuses et honteuses campagnes de « dégourbisation ». Les autorités politiques avaient en effet imaginé, en guise de solution aux problèmes de congestion de la ville d'Alger et à l'extension de l'habitat précaire qui ceinturait la capitale, de renvoyer les habitants dans leur lieu d'origine ! Ainsi, des citoyens nés dans ces quartiers et ne connaissant qu'eux, étaient-ils « embarqués » dans des autobus et dispersés à travers le territoire ! Certains habitants représentaient la mémoire vive de la capitale : El Madania (ex-Clos-Salembier, le quartier des écrivains Mouloud Feraoun, Leila Sebbar et Hélène Cixous, entre autres), Belcourt (Albert Camus), la Casbah (et son épopée durant la guerre de libération nationale, à travers notamment *La Bataille d'Alger*). Un projet scientifique naquit de travailler sur la ville (dans le cadre d'un accord-programme de mon équipe de recherche avec l'équipe Praxiling de l'université de Montpellier, sur le thème : « La représentation de la ville d'Alger »). Dans ce projet, l'idée d'analyser les discours des habitants de ces quartiers et notamment ceux de la Casbah m'avait intéressée, mais je ne mesurais pas alors les nombreuses difficultés qui allaient rendre le projet impraticable ! Une idée me taraudait : à travers la parole de femmes et d'hommes simples, retrouver l'histoire des habitants et de leur quartier, celle de la ville, et avoir en même temps un matériau d'analyse où je pouvais essayer de comprendre comment se parlai(en)t la/les langues de la ville, quel était leur mode de fonctionnement, leurs rapports, les différents réseaux de sens qu'elles tissaient ou qui se tissaient à travers elles. Dans ce projet, il s'agissait, au niveau scientifique, de mettre à l'épreuve un certain nombre de concepts en cours en sociolinguistique et en ethnologie de la communication.

Cette enquête sur la ville nécessita la recherche d'informateurs et de nombreuses séances de discussions et d'interviews pour mon travail personnel ainsi que pour celui de deux membres du groupe de Montpellier. Pour des raisons de sécurité – on était en 1993 et les intellectuels étaient devenus la cible des mouvements intégristes –, j'ai arrêté mes enquêtes. Devant mes informateurs, je mesurais l'inutilité de mes questions, leur aspect saugrenu, pour des personnes que le présent commençait à terrifier ! J'ai en mémoire, en particulier, tel marchand de tissu qui déclara à ma collègue française, en guise de

compliment sans doute, qu'il ne lui manquait que le foulard pour être une bonne musulmane et lui offrit la photo (dans la liasse qu'il sortit d'un tiroir) d'une aile de sauterelle portant, prétendait-il, l'inscription en arabe « soldats de Dieu » ; ou tel autre marchand de l'ex-rue Randon, que nous questionnions sur son enfance à Alger : très gêné, il refusa de parler en présence d'un magnétophone, finit par décliner son nom et ses origines juives syriennes tout en guettant la porte du magasin... Il me transmit son malaise et je fus soulagée de partir. Impression de plus en plus insoutenable d'être à côté de la plaque ! J'ai arrêté les interviews après une dernière enquête où, grâce à une amie, fille d'un dinandier de la Casbah, qui m'accompagnait pour sa connaissance du terrain, j'ai pu éviter une confrontation avec un groupe de jeunes chargés probablement de la surveillance du « territoire ». Privilégier le terrain n'était plus possible ! Pour la première fois, dans une ville que je croyais être mienne, je ressentais physiquement que, si je tombais, je n'aurais à attendre aucun secours : les regards étaient vides ou pleins de haine ! La trentaine d'heures d'interviews attend toujours d'être exploitée.

De cette déambulation citoyenne et scientifique post-Indépendance en Algérie, nourrie comme pour tant d'autres intellectuels de ma génération, du réel historique, social, politique et culturel de ma société, quelles réflexions puis-je tirer ? La nécessité de nous repenser en tant que Maghrébins d'abord. Le Maghreb comme lieu de métissages culturels et linguistiques multiples : de l'Afrique profonde, notre socle, à la mère Méditerranée qui le trempe et à l'Orient qui l'aimante, le Maghreb est une île ouverte à tous les accostages, depuis l'aube de l'Histoire, mais pas une île « à prendre » ! Approfondissant et creusant ce qui fait notre véritable être au monde, accordant un statut de plein droit à ce qui, jusqu'alors faisait figure de minoritaire et de marginal, peut-être parviendrons-nous à nous dégager, sans violence ni ressentiment, à l'égard des « centres » : l'Occident, ses gadgets et son prêt-à-penser pour les uns, l'Orient, sa pacotille et ses fatwas en guise de renouveau de la pensée pour les autres. Penser la *maghrébinité* comme les intellectuels des Antilles tentent de penser la *créolité* ⁷⁷. Remettre en question les mythes et même les idées-flambeaux qui avaient pu, à un moment de l'histoire, servir les luttes pour l'émancipation politique et culturelle à l'égard du colonialisme ; idées qui avaient été, entre les deux guerres en France et aux Antilles, au cœur du mouvement de la *négritude* : retour à une Afrique mythique et mise en place d'un discours fondé sur l'existence d'une « essence » nègre. Déjà dans *Peau noire, masques blancs* ⁷⁸, Frantz Fanon prenait vigoureusement ses distances par rapport à toute mythification des valeurs du monde noir :

« Je suis un homme, et c'est tout le passé du monde que j'ai à reprendre : Je ne suis pas seulement responsable de la révolte de Saint-Domingue. [...] En aucune façon je ne dois tirer du passé des peuples de couleur ma vocation originelle. [...] Ce n'est pas le monde noir qui me guide ma conduite. Ma peau noire n'est pas dépositaire de valeurs spécifiques. [...] Je ne veux pas être victime de la ruse d'un monde noir. [...] Il n'y a pas de monde blanc, il n'y a pas d'éthique blanche, pas davantage d'intelligence blanche⁷⁹. »

Sur les traces de leur aîné, les théoriciens antillais de la créolité se sont inscrits dans un mouvement « en retour », dans une réflexion et une réévaluation de toutes les valeurs qui avaient permis à l'Antillais d'opposer son humanité à celle des dominants, la *négritude* d'Aimé Césaire, Léon Gontran Damas ou Léopold Sédar Senghor.

« Je devais prophétiser [...] le rayonnement de l'Afrique-source, l'affirmation d'une essence nègre à reconstruire d'un chant méchant. Le colonisateur disposait des armes de sa victoire : une nation-territoire, une langue, une peau, une identité, un drapeau, une expansion dominatrice. En Afrique, en Asie, dans la Caraïbe, en Amérique latine, au mitan des États-Unis, nous lui opposions les mêmes ingrédients avec ses propres manières. Décolonisation à l'image des vainqueurs. Libération selon les lois de l'agression⁸⁰. »

Cependant, à se cantonner dans la célébration d'une « essence », dans la langue des dominants, la négritude prolongeait et célébrait la domination... La créolisation, elle, « répercute l'élection du Divers jusqu'au plus extrême des sources originelles, elle mêle et relativise les mythes fondateurs des peuples qu'elle rassemble, elle mêle-et-maille les Paroles des origines et les relativise, elle noue les Sacrés initiaux et les relativise, elle déroute dans le non-absolu les conceptions unicitaires, et fragmente, et libère des carcans uniformisants. [...] Quand on a élu en soi l'idée de la Créolisation, on ne commence pas à "être", on se met soudain à "exister"⁸¹ ».

Les post-Indépendances au Maghreb ont tenté le nivellement, l'homogénéisation, la mise au pas de la pensée et des discours, par peur du diffus, du dissemblable, de l'hétérogène ; travail d'anéantissement. Or, « l'hétérogénéité multitemporelle et multiculturelle n'est pas un obstacle qu'il faille éliminer, mais une donnée fondamentale à considérer dans tout programme de développement et d'intégration. Une société qui n'est pas seulement hétérogène, mais qui articule des temporalités historiques différentes en vient à favoriser le recyclage interculturel (interne et externe) et à en faire l'une de ses caractéristiques structurelles⁸² ».

Et si, sur le modèle de la créolité, nous tentions une redécouverte

de la maghrébinité sur la base d'un questionnement multiple et sans entrave d'un certain nombre de données censées lui être *consubstantielles* : arabité, islamité, berbérité, authenticité, etc. Elles pourraient s'avérer mythiques également, sinon mortelles, et les années de peste intégriste en Algérie témoignent hélas de ce danger ! Il y a des pays arabes, des Islams, des Berbères. Nous occupons un espace particulier dont il faut assumer toutes les données, ici et maintenant, afin de faire advenir ensemble une société dont l'homme sera le centre. Mais pour cela, le Maghreb a besoin de l'existence d'un certain type d'intellectuel, dont l'émergence ne sera possible qu'à deux conditions : « La conquête d'un champ intellectuel ouvert à tous les pensables, libéré du contrôle de tout magister doctrinal. [...] La garantie de la liberté de penser, de contester, d'exprimer, de diffuser toutes les positions qui engagent des problèmes de sens⁸³. »

Notes

69. Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, Gallimard, « Folio », Paris, 1997, 2002, p. 73.
70. Étienne Bruno, *Abdelkader*, Hachette, Paris, 1994, p. 28.
71. Cet exemple permet de rappeler la différence de régime entre protectorat français (Maroc et Tunisie) où, bien que sapée, la culture savante de langue arabe s'est maintenue, et colonie (Algérie) où cette culture a été systématiquement détruite.
72. L'OAS (Organisation de l'armée secrète) fut créée officiellement le 10 février 1961. Cette organisation fasciste, pro-Algérie française, mena des actions terroristes qui firent des milliers de morts parmi la population algérienne musulmane et des Français sympathisants de l'Indépendance. Le 31 mars 1961, une bombe OAS tua à son domicile le maire d'Évian (ville où se déroulaient les rencontres entre le FLN et de Gaulle). Le 15 mars 1962, un commando assassina six intellectuels : Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hamoutène, Max Marchand, Salah Ould Aoudia et l'écrivain Mouloud Feraoun (auteur du *Fils du pauvre*, entre autres). Divers édifices furent incendiés par l'OAS, dont des lycées et des bibliothèques, notamment la bibliothèque de l'université d'Alger. Les criminels de cette organisation furent amnistiés en 1964 par le gouvernement français.
73. Georg Kremnitz a apporté un approfondissement particulier à ce concept hérité de Ch. A. Ferguson (1958, *Word* 15, 325-40). Ses travaux dans les domaines catalan et occitan, et plus largement européen et francophone, lui ont permis d'en circonscrire et d'en préciser les différents aspects linguistiques, psychologiques, sociologiques et politiques. Il a notamment insisté sur le fait que ce concept exige chaque fois d'être redéfini, car passé de la sociolinguistique nord-américaine à la sociolinguistique catalane par exemple, il ne recouvre pas les mêmes acceptions. Celles de neutralité, complémentarité et stabilité pour la première, et celles de conflit et d'aliénation pour la seconde (cf. *id.*, in Hans Goebel. Peter H. Nelde. Zdeněk Starý. Wolfgang Wölck, *Kontaktlinguistik – Contact Linguistics – Linguistique de contact*, Berlin, New York, Walter de Gruyter, 1996, tome 1, pp. 245-255).
74. Zohra Bouchentouf-Siagh, *Les Usages linguistiques dans le théâtre amateur algérien (1978-1981)*, thèse de 3e cycle, Paris V, 1984, p. 170.
75. Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1983.
76. Gilbert Grandguillaume, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve & Larose, Paris, 1983.
77. « Il faut appeler "créolités" des résultantes particulières dans l'alchimie des créolisations. Résultantes qui demeurent en mouvement puisque soumises aux électrolyses continuées des créolisations. Il faut appeler "créolisations" les mécanismes évolutifs de la mise-sous-relations, enclenchés de manière complexe et accélérée dans le monde américain, répercutés aujourd'hui dans l'ensemble du monde. On passe de la Créolisation à la Créolité, quand – abandonnant les lois théoriques abstraites du processus de mise-sous-relation dans une région du monde – on plonge dans la chair ouverte d'une de ses résultantes en un endroit précis », Patrick Chamoiseau, *op. cit.*, p. 222.
78. Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, Paris, 1952.
- 79.

Id. , réédition, 1993, Alger, ENAG, pp. 229-238.

80.

Patrick Chamoiseau, *op. cit.* , p. 62.

81.

Id. , p. 225.

82.

Néstor García Canclini, 1996, « Stratégie de recyclage. Arts cultes et populaires en Amérique latine », in C. Dionne, S. Mariniello et W. Moser (dir.), *Recyclages. Économies de l'appropriation culturelle* , Éditions Balzac, Montréal, pp. 283-284.

83.

Mohammed Arkoun, 1984, *Pour une critique de la raison islamique* , Maisonneuve & Larose, Paris, p. 238.

Déclaration d'interdépendance

Patrick Chamoiseau

Patrick Chamoiseau est l'un des représentants les plus importants de la littérature antillaise contemporaine. Dès la publication, en 1992, de *Texaco* – son troisième roman – il se voit décerner le prix Goncourt. Chacun de ses livres est attendu depuis comme un événement.

Le mouvement social qui a bouleversé les Antilles-Guyane et la Réunion est un phénomène auquel il faudrait se garder d'appliquer des « explications » – au sens d'enlever les plis, les ombres, d'en offrir une saisie orgueilleuse. Après des phénomènes naturels (éruptions, cyclones ou tremblements de terre), il faut s'habituer à l'idée qu'il existe des phénomènes humains de même amplitude, et qui relèvent d'une réalité omnidimensionnelle, laquelle devrait d'abord nous initier à fixer l'impensable. C'était effarant d'entendre les « explicateurs », tombés sans précaution dans l'absurde d'une rationalité qui ignore l'irrationnel, d'une pose à comprendre qui lâche l'incompréhensible, d'une prétention à tout transformer en petites séries de problèmes en face desquelles on se doit d'aligner d'autres petites séries de solutions. Alors que pour seulement border l'intensité du phénomène, il aurait fallu émulsionner ensemble Marx, Foucault, Freud, Shakespeare, Lautréamont, Gorz, Char, Segalen, Deleuze, Héraclite, Morin, Glissant, Césaire, Fanon... Y précipiter des plasticiens, des musiciens et la plupart des grands jazzmen... On comprend qu'avec un tel appareillage, on ne soit plus dans l'illusion explicative et qu'on tente d'aborder aux rives salubres du poétique...

Peuple

C'est ce que j'ai fait en m'aventurant quelquefois dans les manifestations de Fort-de-France, de jour comme de nuit, jusqu'à être frappé d'une évidence : *nous n'avons jamais été aussi vivants*. Jamais eu autant envie de parler, d'échanger, de repenser notre existence, de resonger le monde, de manger et de boire autrement... Il y avait bien sûr la peur d'un inconnu, les rancœurs et leur cortège d'imprécations, mais, balayant cette écume, un ouélélé de renaissances emmêlait les âges, sexes, races, classes, secteurs, casiers et autres catégories pour sociologie aigüe...

Et c'était paradoxal de voir un ordre économique et politique brusquement pétrifié ; les zones industrielles et les temples de la consommation, interdits et éteints ; une trâlée d'institutions évidées, immobiles, et cet ensemble autrefois essentiel servant d'écrin à quoi ? *À un plus de vie et de passion*. Comme un cimetière qui soudain se révèle sous l'irruption d'une jouvence de biodiversité. Les artistes entraient en performance. Les jeunes tenaient tribune. Les handicapés trouvaient moyen de circuler. Des chants s'inventaient comme au temps de la ville de Saint-Pierre. Des collectifs messianiques

occupaient des espaces avec des incantations refondatrices. J'ai entendu des gospels à tambour animer des barrages de palettes et de pneus. J'ai vu des pancartes tenter de résumer l'ultime couleur d'une âme. J'ai croisé des drogués qui délaissaient leur terrible déshérence pour s'ancrer dans des groupes... J'ai vu un peuple s'ébrouer...

Déshumain

Comment alors ne pas comprendre que nous n'étions pas en face d'une « crise-pouvoir-d'achat-vie-chère » qui demandait qu'on la résolve, mais que nous allions vers *ces tressaillements obscurs qui peuvent ouvrir à mutation ou à métamorphose*. Dans une société non soumise aux corsets de l'État, de la politique, du droit, de l'économique (dispositifs structurants de nos sociétés historiques), un phénomène de ce genre aurait débouché sur une transmutation totale des piliers fondateurs. Dans les sociétés d'avant *Sapiens*, il aurait engendré une effervescence de mythes et de symboles, de dieux et de forces, de chamans et de dissidents..., ingrédients très vifs d'une révolution paradigmatique.

En ces temps où l'économie est devenue une religion sectaire, où le pouvoir d'achat télécommande notre âme, où le sens de notre vie a sombré dans la consommation, où le caddie se remplit de nos pulsions et de nos compulsions plus que de nos désirs, il n'est peut-être pas surprenant qu'un tel phénomène ait trouvé comme détonateur la force syndicale. Cette dernière s'est vue brusquement habitée par quelque chose qui la dépassait, qui dépassait les politiques en place et leurs pseudo-pouvoirs, et qui excédait les revendications innombrables d'une plate-forme gigantesque. *Un phénomène en irruption dans l'ordre d'un monde qui n'était déjà plus le sien.*

C'est pourquoi les patrons du Medef ont cru se retrouver en face d'un délire généralisé, sans comprendre que le délire le plus actif était le leur – celui d'une liturgie économique soumise au verset du profit à tout prix, du *gagner-plus-que-l'année-dernière...* Si le meta-système libéral marchand génère des consommateurs asservis, il engendre dans une ruine similaire, ou déchéance semblable, une espèce d'« entrepreneurs » et de « chefs d'entreprise » désormais incapables de mesurer et la part d'humanité dont ils se voient privés, et la souffrance humaine quand elle hurle devant eux.

Quand on joue avec le *déshumain*, il n'épargne personne.

Le biotope du Tout-Monde

C'est vrai qu'un phénomène comme celui-là déclenche désordres

et incertitudes. Des rigidités se précisent et tremblotent, tandis que des virtualités étonnantes se révèlent. Des différences s'opposent et font musique, tandis que des complémentarités deviennent conflictuelles ou accèdent à de fébriles émulations.

C'est en cela que toute crise est toujours génésique.

Mais un cataclysme est d'autant plus redoutable que le système dans lequel il se produit est archaïque, en ce sens qu'il manque de complexité, donc d'adaptabilité. Ce qu'en France on appelle DOM-TOM (quelle honte !) sont des archaïsmes coloniaux fossilisés par le postulat absurde que l'idée républicaine, la sécurité nationale ne peuvent se préserver ici que dans une complicité plus ou moins active, plus ou moins passive, avec les survivances coloniales. D'autant que ces « survivances » ont trouvé dans la religion de l'économie un milieu où fructifier en dépit de toute raison. Économie monolithique basée sur le tout-profit. Mentalités unanimes autour de la profitation à tous les étages. Cela administré par un « esprit colonial » incapable de concevoir entre la République et ses ultimes colonies une relation autre que la sujétion assistée ou la menace de rupture méprisante – laquelle (portée par d'opportuns sondages) dissimule à peine une inquiétante infériorité morale.

Un tel système (DOM) se doit de disparaître en rejoignant le réel – j'allais dire le *vivant*, et donc en accédant à la souplesse, ce qui revient à augmenter comme dans une mutation son coefficient de complexité. L'irruption du monde en nous décline plein d'impossibles. Les figures archaïques et simplettes ne peuvent se maintenir quand la fluidité des consciences va désormais hors des systèmes, et devient de ce fait imprévisible, imprédictible. Au cœur d'un tel biotope, ce Tout-Monde, *seule la complexité des conceptions et des fondamentaux offre une chance d'épanouissement*.

Grand gros dérangement

Dans ses effondrements, un phénomène de cette nature déclenche une vague d'illusions, d'espoirs et de possibles enivrants. Il offre un peu de fortune à des innovations, des audaces, des dépassements, en fait, il ouvre (sans l'offrir pour autant) au tremblement transformateur du poétique. Cela demande que l'on actionne une sorte d'épicentre symbolique, un *art politique*, qui soit capable d'organiser les fluctuations d'ordres et désordres, d'harmonie et de chaos, de ruptures et d'émergences... C'est avec cette croyance que nous avons publié le *Manifeste de haute nécessité*⁸⁴. Il vise à projeter dans ce mouvement ce à quoi nous sommes tous condamnés pour affronter ces événements impensables que nous allons vivre dans tous les lieux du monde : *aller*

d'emblée à l'intensité ouverte, au grand gros dérangement.

Ce qui s'est produit chez nous, et qui (compte tenu de l'arrogance capitaliste) peut se produire partout, n'a affecté qu'un brouillard d'archaïsmes qui persistent dans notre rapport à la France, et dans notre rapport à nous-mêmes. Ce qui va s'effondrer et peut-être disparaître dans les temps qui viennent, vivait de cela, profitait avec cela. Si on conserve le paradigme ancien, on aura l'impression qu'un désastre s'est produit, et on va tenter de colmater l'urgence en introduisant de nouvelles rigidités, voire d'autres archaïsmes. Mais si on délaisse résolument ce cadre, *on éprouvera le sentiment d'abord d'un nettoyage, ensuite d'un renouveau, et on vivra la profusion inattendue des émergences.*

Laissons mourir ces sous-pays anciens !

Il nous faut revenir à la vie, à la souplesse, à l'adaptabilité, à l'ouverture, à des principes supérieurs de redéfinitions et de réorganisation qui soient compatibles avec nos possibles. Et ce retour à la vie ne peut se tenir dans des obsessions de statuts juridiques, des rafistolages de gouvernance, l'enclos de la commission Balladur, et surtout pas dans le corset pré-pensé des articles 73, 74 de la Constitution française. Il nous faut une *reformulation imaginante* qui passe par l'identification des valeurs que l'on partage, des symboles auxquels on tient, des hautes intensités de décence dont on ne saurait se départir. C'est avec cela que les juristes « fabricants de statuts » se mettront au travail.

Tout-possible

Dans son illisible, le souffle de ce phénomène hélait la liberté, le désir de faire peuple, d'être reconnu comme tel, ce qui ne suppose nullement une logique de séparation ou de rupture comme on a pu le connaître, dans les années 1960, lors des grandes vagues de décolonisation en Asie et en Afrique. La logique historique des décolonisations a toujours été fondée sur l'affrontement de deux absolus, voire deux atavismes : celui du colonisateur et celui du colonisé. Chacun faisant appel aux légitimités de ses valeurs ancestrales, à ses certitudes et à ses vérités, et à leurs systèmes symboliques de légitimation sur lesquels se fondait l'expansion ou la préservation de leur être.

Mon dieu contre ton dieu.

Ma langue contre la tienne.

Mon identité prenant force dans l'exclusion de la tienne...

Conquêtes et dominations étaient d'abord des absolus ataviques : des murs d'ancêtres, de hauts portails de traditions, des grappes de

dieux, des vérités (orgueilleuses jusqu'à l'aveuglement) qui ne pouvaient imaginer d'autre chose qu'elles-mêmes. Et ce sont des vérités de même nature qui ont avivé et soutenu les luttes contre les dominations coloniales ou impérialistes. Nous, aux Antilles, pays mosaïques, pays métis, pays créoles, écartelés entre plusieurs origines, travaillés par des huées d'imaginaires antagonistes, habités de plusieurs continents, nous avons raté le train des décolonisations. D'abord parce que les fondations mosaïques n'ouvrent pas aux certitudes ataviques, mais au trouble en devenir du composite et au relatif du *tout-possible*. Ensuite, parce qu'il nous était difficile de trouver quoi opposer aux absolus du colonisateur : nous n'avions rien de véritablement ancestral, tout provenant du creuset terrible de la traite négrière, de l'esclavage et de la colonisation, sur la ruine des peuples amérindiens.

Nous sommes nés dans le maelström de la colonisation.

Dans un fracas de vérités et d'absolus ataviques forcés de recomposer, sur une table rase symbolique, sur un autel de négation et de douleur, quelque chose d'autre. Quelque chose qui ressemblait à ce qu'allait devenir le monde dans le mélange des peuples, des civilisations et des cultures. Mais quelque chose que notre imaginaire (nostalgique des vieux atavismes) était encore incapable d'imaginer.

Fanon le créole a assumé l'atavisme algérien pour fonder ses intraitables résistances anticolonialistes et alimenter sa pensée rebelle. Sans cela, il aurait connu ce trouble immense qui a habité Césaire, qui l'a écartelé, et sur lequel il a si somptueusement gémi dans son dernier recueil, *Moi laminaire*. L'atavisme d'emprunt a sauvé Fanon des tourments de la nouvelle complexité.

La mise-en-relation

Et c'est peut-être là que se situe une des grandes misères de ces libérations nationales. C'est d'avoir reproduit l'initiale simplicité du monde colonial, sa fonctionnalité élémentaire opposant des nations, des frontières, des dieux, des vérités... À tel point que ces libérateurs ont brandi une indépendance totalement soumise à l'ordre occidental du monde, et pire : une indépendance continuant de servir la prééminence et les intérêts de l'ordre occidental du monde. Les hymnes nationaux et les drapeaux cachaient à peine une soumission des valeurs et des imaginaires. Ils dissimulaient à peine le reflet encore méconnaissable des vraies chaînes et du réel asservissement qui maintenant se révèle.

L'indépendance-rupture, fondée sur les identités anciennes exclusives de la complexité du monde, était sans doute un temps

dialectique précieux. Ces identités nous ont appris une chose : que les dominations brutales, les misères urgentes cachent une complexité plus terrible où se réfugie toujours l'essentielle dynamique de l'asservissement. Que toute libération fondamentale passe par un changement fondamental des imaginaires. Que l'imaginaire est l'écosystème ultime où nos actes, nos actions, nos pensées, nos désirs et nos bonnes intentions trouvent leur sens profond et leur finalité déterminante. Avec le recul, les grandes indépendances, dans leurs limites, nous ont appris cela, elles nous ont initiés à cela.

C'est pourquoi, aujourd'hui, je suis indépendantiste, mais en sachant que la seule déclaration qui vaille dans ce XXI^e siècle, c'est non une « Déclaration d'indépendance », mais bien un « Woulo à l'interdépendance ! » : interdépendance avec la Caraïbe, interdépendance avec les Amériques, avec la France, avec l'Europe, avec l'Afrique, avec le monde... Toutes les situations d'asservissement coupent inéluctablement du monde les peuples qui en sont victimes. Elles suppriment les contacts avec le monde au profit d'une *mise-sous-relation* régentée par l'emprise dominatrice. *C'est l'emprise qui sert d'accès faussé au monde. C'est l'emprise qui fait fausse fenêtre et terrible oxygène.*

Tout acte libérateur, toute indépendance aujourd'hui, ne peut se concevoir que dans la négation de toute « mise-sous-relation », et cela par le déploiement actif d'une *mise-en-relation*. Être indépendantiste aujourd'hui, c'est nommer le lien, créer du lien, aller au bouillonnement de *ce qui relie, rallie, relaye, relate*, selon la formule de Glissant. Elle n'est pas dans le tranchant de la rupture : elle est dans une construction difficile alliant l'instable, le relatif, l'imprévisible, de l'interdépendance.

Seule l'interdépendance précipite dans le vif relationnel du Tout-Monde.

Et l'interdépendance seule crée des *partenaires véritables*.

Elle écarte les esclaves, les dominés, les assistés, les pseudo-pouvoirs. Elle ouvre à une idée de liberté qui est indissociable du respect, de l'équité, du vivre-ensemble dans la diversité, l'échange solidaire et la décence commune... Ces instances régulatrices sont le meilleur ciment de nos alliances futures, de nos futures organisations mondiales, lesquelles sont vouées à devenir complexes dans la diversité. C'est à leur niveau que se trouve la nouvelle matrice organisationnelle à mettre en œuvre entre les peuples, et singulièrement entre le pacte républicain français et nos pays. La *République une et indivisible* est une obsolescence. La *République unie* accueillant des peuples divers dans une dynamique de valeurs attractives est l'avenir. Convoquer un peuple à des « états généraux » que l'on va administrer (même avec un préfet manière Félix Éboué,

comme au bon temps des colonies), c'est s'enfermer dans une verticalité royale pour le moins involutive. C'est surtout ne pas admettre qu'il existe, dans ce que l'on appelle DOM, des entités distinctes ; pas de ces lamentables « spécificités » qu'on nous assène, mais bien des *différences* infiniment précieuses, à laisser souveraines. *Est un grand politique celui qui sait relier, rallier et relayer... les différences !* Une politique qui n'augmente pas sa capacité à vivre les paradoxes, les apories, les contradictions fertiles, les rivalités solidaires, est déjà en train de mourir. Une politique qui ne court pas ce risque déserte toute occasion de *voir passer la chance*, comme le suggère Edgar Morin.

Plutôt que d'appeler à naître, et d'administrer l'accouchement, on doit simplement, comme le disent les vieux-nègres : *écouter pour entendre, entendre pour comprendre*⁸⁵. Le reste est notre affaire, notre lieu poétique, cette liberté à fréquenter tout de suite dans la forge de notre auto-redéfinition, auto-réorganisation.

Les archaïsmes DOM se sont maintenus car ils sont en nous, nous les avons intériorisés, à nous maintenant en pleine autonomie de les exorciser. Il faut dépêcher grand congé aux religieux de l'économie, aux industriels de l'esprit colonial, aux réflexes d'Empire et de prééminence. Entrer au monde, nommer ses partenaires, aller en relations partenariales dans l'appétit d'un imaginaire libre : *c'est l'unique vocation des peuples*. C'est ce qu'il faut nous dire pour que ce phénomène que nous venons de vivre aux Antilles se transforme en moment historique, et ne s'anéantisse pas dans un malheur qui, juste pour nous, transformerait la haute devise « Liberté, égalité, fraternité » en ce triomphe sinistre : « Zone franche, RMI, RTSA »...

Notes

- 84. *Manifeste pour les « produits » de haute nécessité* , Galaade, Paris, 2009.
- 85. « Kouté pou tann, tann pou konprann »...

L'hypothèque de la gouvernance

Abdou Latif Coulibaly

Après une formation en droit international à l'université de Dakar, Abdou Latif Coulibaly a obtenu un diplôme d'études supérieures en journalisme au Centre d'études des sciences et techniques de l'information (Cesti) de l'université de Dakar puis un doctorat en communication à l'université de Montréal.

Journaliste, consultant en communication institutionnelle et développement des organisations, formateur aux concepts et techniques de la communication, il est directeur de l'Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication (Issic) depuis décembre 1996 et directeur du réseau des stations Sud FM depuis 2000.

Publications :

Contes et Mécomptes de l'Anoci, L'Harmattan, Paris, 2009.

La Ressuscitée, L'Harmattan, Paris, 2008.

Loterie nationale sénégalaise. Chronique d'un pillage organisé, éditions Sentinelles/L'Harmattan, Dakar/Paris, 2007.

Une démocratie prise en otage par ses élites, éditions Sentinelles, Dakar, 2006.

Sénégal. Affaire Me Sèye : un meurtre sur commande, L'Harmattan, Paris, 2005.

Wade, un opposant au pouvoir. L'Alternance piégée ?, éditions Sentinelles, Dakar, 2003.

Le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. 50 ans de luttes et de conflits au sein de l'élite socialiste sénégalaise, L'Harmattan, Paris, 1999.

L'Afrique a engagé son développement depuis plus d'une cinquantaine d'années. Le bilan est peu reluisant : c'est un doux euphémisme que de s'exprimer ainsi. En vérité, le constat fait ne laisse guère de place à l'optimisme. Les causes du marasme sont multiples. Un facteur nous paraît plus décisif que n'importe quelle autre cause. Il s'agit de la gouvernance d'État. Néanmoins les diagnostics actuels n'accordent guère de place à cette cause dans l'analyse du mal africain. Et pourtant...

La Charte africaine de la démocratie parle de gouvernance politique, économique et sociale⁸⁶, et incite l'ensemble des membres de l'Union africaine à favoriser l'avènement de systèmes de gouvernement susceptibles de faire émerger dans les différents pays les conditions d'une bonne gouvernance des États. La question est de savoir ce que l'on entend par la notion de gouvernance et dans quelle mesure les formes de gouvernance mises en place, depuis l'indépendance des États africains, ont pu influencer de façon négative ou positive sur le devenir des populations africaines. La gouvernance, telle qu'elle a été définie par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), est considérée comme « *l'exercice de l'autorité politique (la formulation de politiques), économique (prise de décisions à caractère économique) et administrative (la mise en œuvre de politiques)* de façon à gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux⁸⁷ ».

La Banque mondiale, quant à elle, propose une définition de la gouvernance qui repose sur une vision privilégiant la dimension économique du problème. La gouvernance est considérée comme la manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des affaires économiques et sociales, et dans un but de développement. Récemment, l'ensemble des définitions proposées dans la littérature axée sur les questions de développement a commencé à mettre l'accent sur la notion de gouvernance. Or cette notion a toujours été décisive, de notre point de vue, quant à la mise en place des conditions d'un développement maîtrisé des nations dans toutes les parties du monde. Et l'Afrique n'y échappe pas ! C'est si vrai que l'Organisation pour la coopération et le développement en Europe (OCDE) considère que la gouvernance se rapporte à l'idée d'une saine gestion des affaires publiques et d'exercice du pouvoir à divers échelons du gouvernement de façon efficace, intègre, équitable, transparente et responsable. Sous ce rapport, on peut considérer que depuis les premières années des Indépendances des États africains, les décideurs politiques ayant pris en charge, à la suite du colon qui s'en

est allé, la conduite des destins des peuples d'Afrique, promettent, sans jamais tenir leurs engagements, de sortir les populations du sous-développement qui les maintient presque à l'état de sous-hommes. Cela au moment où les autres nations du monde avancent et assurent à leurs populations le bien-être social et économique. L'Afrique se caractérise dans le monde par son retard dans tous les domaines de la vie, en particulier en matière de développement économique et social. Nul ne disserte plus sur ce retard, sinon pour en expliquer les causes profondes. L'état de sous-développement est général sur le continent et le désespoir tel que chaque citoyen africain, où qu'il se trouve sur ce continent, semble avoir perdu tout espoir de vaincre ce mal endémique qui bouche l'avenir à des millions d'êtres humains privés du minimum vital.

Les causes de ce marasme généralisé sont nombreuses et diverses. Depuis cinquante ans, les analyses les plus savantes et les plus documentées les ont listées et analysées, faisant l'effort de les replacer dans leurs dimensions réelles, tant du point de vue historique que politique, culturel, social, sociologique, etc. On a ainsi invoqué la sortie d'une longue ère coloniale qui a laissé sur place une économie extravertie et désarticulée. On a expliqué que le sous-développement de ce continent est le résultat de la rareté des ressources financières et du manque de conquêtes technologiques indispensables pour construire les infrastructures sur lesquelles doivent reposer les leviers de l'économie. Par ailleurs, ont été également mises en cause les options politiques fondamentales et les orientations économiques majeures prises à la suite du départ du colonisateur. À ce sujet, on fait surtout remarquer que n'ont pas été opérées les ruptures capables d'assurer à nos pays une autre base de développement pensée en fonction des besoins endogènes et des intérêts stricts de l'Afrique. Toutes ces causes sont pertinentes, en ce qu'elles renvoient à la réalité substantiellement vécue sur le continent. Il n'empêche, pour pertinentes qu'elles soient, elles ne sauraient à elles seules épuiser la question, encore moins clore le débat sur le mal de l'Afrique.

De notre point de vue, la faiblesse de ces analyses, si faiblesse il y a, réside dans le fait qu'elles ont rarement donné une place de choix à une problématique foncière : celle de la gouvernance d'État. Or cette gouvernance apparaît comme l'un des facteurs les plus sérieux, sinon principal, du sous-développement de l'Afrique. Elle joue un rôle plus important que n'importe quelle autre cause avancée pour expliquer le retard de l'Afrique. L'impact négatif d'une gouvernance chaotique, qui a depuis toujours caractérisé la marche de l'État postcolonial, a presque toujours été ignoré par les analystes du sous-développement. Les travers majeurs dans la conduite des affaires publiques expliquent

en grande partie le marasme généralisé où notre continent se trouve empêtré. Aussi, notre contribution, en guise de participation à la rédaction du présent ouvrage collectif, se propose-t-elle de dire en quoi la gouvernance d'État mise en œuvre depuis les Indépendances, partout sur le continent, constitue-t-elle, au moment où l'Afrique organise la célébration de cinquante ans d'indépendance, un frein à l'épanouissement socio-économique des centaines de millions d'Africains et d'Africaines. Des centaines de millions d'êtres qui n'en peuvent plus de vivre dans un sous-développement endémique.

On ne le répétera jamais assez : la gouvernance d'État apparaît comme le facteur le plus pénalisant pour le développement de notre continent. Il faut oser en parler à sa juste mesure. C'est la seule façon d'aider à résoudre ce problème qui hypothèque l'avenir des peuples de ce continent. À notre manière, nous essaierons de tenir un autre discours plus efficace, en vue d'engager le combat utile contre ce fléau des temps modernes.

La corruption : une marque prépondérante de la gouvernance en Afrique

On évoque toutes sortes de causes extérieures à l'Afrique pour expliquer son retard. Position commode, car nous avons souvent peur de nous mettre face à nous-mêmes et d'assumer avec courage notre part de responsabilité. Nous nous défaussons trop facilement sur les autres, en particulier sur les Occidentaux, en les accusant de tous les péchés, pour soulager nos consciences meurtries, pour taire nos propres fautes. La conduite des affaires publiques par les autorités ayant pris en charge la direction de nos pays, en collaboration avec les fonctionnaires qui ont succédé aux administrateurs coloniaux, s'est révélée désastreuse, car elle a engendré un mode de gouvernance aux antipodes des exigences d'un développement réfléchi et maîtrisé. Cette gouvernance est fondée principalement sur des mécanismes d'accaparement du bien public et d'appropriation privative des moyens et des ressources de l'État. Nous voulons parler de la corruption qui est le moteur de ce système de gouvernance, le facteur le plus pernicieux et le plus handicapant pour l'Afrique au moment où celle-ci s'apprête à fêter le cinquantième anniversaire de son indépendance acquise au début des années 1960.

Pourtant, cette corruption, en dépit du fait qu'elle dévore l'économie et la politique engagée dans la presque totalité des États sur ce continent, est souvent négligée par ceux qui étudient l'action publique mise au service du développement. Il est vrai que ce type de problème n'est pas l'apanage des pays en voie de développement, en

particulier des États africains. Sauf que le continent noir, incontestablement, est aujourd'hui l'endroit où les populations en souffrent le plus. Il n'est pas normal que nombre de spécialistes sérieux qui se penchent sur l'avenir de l'Afrique fassent encore l'impasse sur la question de la corruption ou l'écartent de leurs analyses. Historiquement, en particulier durant l'occupation coloniale, on a souvent considéré la corruption comme un signe de faiblesse morale, voire une infériorité culturelle propre aux Africains. Ces thèses plus ou moins culturelles et raciales n'ont pas disparu avec la décolonisation. Elles n'ont aucun fondement, mais ont donné lieu à un véritable matraquage, au point que dans certains cas, on a commis l'erreur de classer sous la rubrique corruption des attitudes qui relevaient de mœurs ou de modes socio-économiques différents ; dans d'autres cas, on a tiré argument de la corruption pour justifier l'occupation coloniale et même l'impérialisme économique qui lui a succédé. Même si elle est étroite, entachée de racisme, cette explication de la corruption ne doit pas cependant détourner les Africains que nous sommes de la réalité du phénomène et faire comme s'il n'était pas finalement devenu un fléau menaçant pour l'avenir du continent. Peu importent les jugements de valeur, voire moraux, qu'on peut porter sur telle ou telle activité illicite imputable aux élites dirigeantes.

La corruption n'est certes pas une spécificité de cultures particulières, elle reste cependant un fléau très grave en Afrique. En tant que groupe, les États africains sont spécialement vulnérables aux impacts de la corruption gouvernementale. On comprend aisément pourquoi. Le secteur public dans ces pays joue un rôle central et primordial, car il englobe généralement la presque totalité des activités économiques qui, dans de nombreux pays industrialisés, relèvent de l'entreprise privée. Face à cette réalité, en dehors du parti dominant ou du dirigeant « père de la nation », il n'y a pas – ou guère – de contrepoids. Et c'est pourquoi, dans le domaine économique comme dans le domaine politique, le citoyen, naturellement victime de la perversion du système de gouvernance et de la corruption qui le structure, n'a que peu de solutions de rechange vers lesquelles se tourner pour assurer sa survie. Les États africains ne peuvent pas se permettre comme les pays nantis de faire face au niveau de corruption annuellement pointé par Transparency International. Au cours de l'année écoulée, le rapport annuel de cet organisme a de nouveau indiqué que l'Afrique est le continent où l'indice de perception de la corruption est le plus élevé au monde, si l'on tient compte de la situation particulière de chaque État. Selon le juriste John T. Noonan, si la corruption est aussi vieille que le gouvernement des hommes, on ne saurait attribuer sa longévité à l'indulgence de certaines cultures :

« La corruption est partout une honte. Il n'est pas un seul pays au monde qui ne la condamne dans ses livres de lois. Il y a certaines lois – comme les lois sur le jeu – qui sont régulièrement violées sans qu'un sentiment particulier de honte s'attache à ce délit. Les lois sur la corruption n'en font pas partie. Dans aucun pays on ne voit le suborné évoquer publiquement les pots-de-vin qu'il reçoit, ni le corrupteur annoncer les pots-de-vin qu'il verse. Aucun journal n'en fait l'énumération. Personne ne passe d'annonces pour faire des offres de corruption. Nul n'est honoré au motif qu'il est un grand corrupteur ou un grand corrompu [...] ; ce qui retient le corrupteur et le corrompu d'étaler leurs marchandages, ce n'est pas seulement le droit pénal – car le délit peut être ancien et frappé de prescription –, c'est la peur intime de susciter l'écœurement. C'est souvent, et de façon significative, chez les Occidentaux aux préjugés ethnocentriques qu'on trouve l'idée selon laquelle les sociétés modernes d'Asie ou d'Afrique ne seraient pas aussi scandalisées par la corruption qu'on l'est en Occident⁸⁸. »

Cette idée est totalement fausse. Dans un pays comme le Sénégal, par exemple, il est courant d'entendre les citoyens dire que les corrompus supportent tout, sauf la honte de voir leurs noms étalés dans les pages des journaux. Ils auraient choisi une condamnation pénale en catimini, purgé leur peine dans le secret le plus total, plutôt que de se voir cités dans la presse. C'est dire à quel point les coupables de corruption peuvent se montrer, en dépit de leur perversité, soucieuses de l'image qu'elles donnent à la société. Ce paradoxe apparent est en réalité un trait de la société sénégalaise. L'apparence est parfois plus importante que la substance des choses. La honte et l'hypocrisie, telles que le langage les manifeste, sont un hommage du vice à la vertu. Le sentiment de honte peut être culturellement conditionné. Éprouver un sentiment aussi fort et aussi général, c'est reconnaître qu'il existe quelque chose de condamnable, au-delà des bonnes manières et de la simple illégalité. Ce sentiment de honte ne prouve pas de façon définitive la nature morale du phénomène, mais il va dans ce sens⁸⁹.

Cependant, il ne nous paraît pas très pertinent de s'attarder davantage sur la question de savoir s'il y a plus ou moins de corruption dans tel pays plutôt que dans tel autre. Mieux vaut aborder le problème si négligé de l'action concrète engagée pour lutter contre la corruption, ou de l'évaluation des manifestations et des conséquences de la corruption sur le développement de nos États. L'ouvrage magistral de John T. Noonan a établi que celle-ci constituait fondamentalement un problème éthique – et qu'il en avait toujours été ainsi depuis que l'histoire existe. Quant au politologue James Q. Wilson, il écrit : « Le problème avec la corruption, c'est qu'on tend à

ne plus y voir que le “problème” de la corruption. Les questions morales obscurcissent en général les questions pratiques, même lorsque le problème moral est relativement mineur et le problème pratique fort important⁹⁰ ! »

Au moins en ce qui concerne la politique anticorruption dans les pays en développement, je rejoins la position de Wilson. Plutôt qu’analyser les aspects moraux, philosophiques, théologiques et culturels du comportement corrupteur, mon propos sera d’étudier les activités illicites en tant que problèmes qu’il est possible de traiter, incomplètement mais utilement, avec les outils de l’économiste ou du gestionnaire. Comment, quand on est responsable gouvernemental, concevoir et mettre en œuvre des mesures anticorruption ? Comment estimer le coût des différentes formes de corruption ? Comment évaluer l’efficacité et le coût des contre-mesures à appliquer ? Quelles leçons tirer de tentatives réussies en matière de lutte contre la corruption ? Et quelle est la signification du résultat au regard du développement international lui-même ? Les réponses nécessitent d’abord une analyse lucide du mécanisme de mal-gouvernance due à la corruption des élites dirigeantes qui sévit depuis l’aube des Indépendances dans nos pays.

Gouvernance et administration publique dans la conduite du développement

Depuis l’accession des États africains à la souveraineté internationale, la gouvernance des pays nouvellement indépendants a toujours été un système de prédation, d’extorsion de valeurs matérielles, de pillage de ressources financières, naturelles, matérielles et humaines du pays. Il a toujours été un système de mise au pas des populations, sur le plan politique, social, économique et culturel. Rares ont été les États dirigés par des systèmes reposant sur un autre mécanisme que la prédation institutionnalisée des « prédatocraties⁹¹ ». Ce néologisme proposé par certains penseurs africains conceptualise un phénomène et met en évidence une terrible réalité : les pays qui ont été conduits par des dictatures civiles ou militaires ont tous connu ce schéma qui, pendant les années 1970 en particulier, était considéré comme un modèle presque absolu que tout le monde devait appliquer pour assurer son développement. Cette terrible illusion a été pendant longtemps entretenue à travers le continent soumis à des régimes tyranniques qui, au nom du développement et de la construction des nations, ont relégué les droits de la personne humaine. Ainsi, le juge sénégalais Kéba Mbaye, l’un des concepteurs distingués de la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples, pouvait-il s’écrier : « Ô

développement, que de crimes ont été commis en ton nom sur ce continent ! » Développement qui, pour finir, a été bloqué par la prédatocratie. Le penseur congolais Mbaya Kankwenda synthétise clairement le sujet : « La “prédatocratie” est toute une économie politique, car elle va au-delà de l'économique pour couvrir aussi le politique, le social et culturel. Sur le plan économique, le système a développé des pratiques de gestion basées sur le mode de cueillette : on va cueillir dans les caisses de l'État et le patrimoine public comme on cueille dans la nature. La prédation des ressources financières du Trésor public et des entreprises de l'État, celle des ressources matérielles (véhicules, équipements du bureau, immeubles et domaines de l'État ou des entreprises publiques, etc.), des ressources naturelles (ressources minérales, forêt, espèces rares de la faune, etc.), mais aussi des ressources humaines notamment par le truchement des réquisitions pour travail soi-disant d'intérêt public, des salaires de misère appelés avec raison mabonza, etc., tout cela constitue la nature profonde des régimes prédatocrates. Car, comme pour tout pouvoir de prédation, la question du développement n'est pas à l'ordre du jour, et encore moins celle du bien-être des populations⁹². »

Dès lors, la philosophie du pouvoir s'adapte. Sur le plan politique, elle développe des instruments et mécanismes d'autocratie, d'oppression, de surveillance politique et administrative, de mise au pas des citoyens, de dictature et d'autoritarisme. C'est le règne, voilé ou ouvert, du fusil et de la force physique, qui s'accorde à l'appropriation privative du politique et des instruments de coercition publique. On en arrive presque à la militarisation du politique. En effet, un régime prédatocratique doit tenir en respect ceux qu'il vole, c'est-à-dire les citoyens, et les embrigader dans des mécanismes qui permettent de les surveiller constamment. La quasi-totalité des États du continent a connu cette situation durant les années 1970 et une bonne partie des années 1980. C'est ce qu'on a pudiquement appelé le règne du parti unique, un désastre dans l'histoire de ce continent, qui a entraîné un recul terrible des populations, tant du point de vue politique qu'économique, et même culturel.

Dans un tel système de gouvernance, l'administration publique fonctionne comme l'un des principaux instruments et rouages du dispositif. Elle n'est pas conçue comme une administration de l'État destinée à fournir des services aux populations. Elle n'a pas non plus de fonction de développement, que d'ailleurs ne connaît même pas la philosophie du mode de gouvernance au service duquel elle se trouve. Elle est un instrument d'extorsion des valeurs, de surveillance et de mise au pas des populations. Dans un contexte où elle ne dispose d'aucun moyen de fonctionnement efficace pour la mission de police qui est pratiquement la sienne, l'administration, comme les autres

services publics ici analysés, est une machine folle anti-population, de désordre plutôt que d'ordre. Elle ne se tient pas en dehors du système de prédation institutionnalisée, faite de détournements de deniers publics, des pratiques de corruption, de concussion, de trafic d'influence, d'escroquerie, etc., car elle relève de la philosophie de base du système.

Dans un pays comme l'ex-Zaïre, actuelle république démocratique du Congo, ce système a connu son apogée avec le règne de Mobutu, qui pratiqua la prédatocratie aussi bien par les actes que par ses prédications. Autrement dit, le vol des ressources et des biens publics, le détournement des fonds du Trésor, la corruption dans l'exercice des fonctions publiques, le pillage ne sont pas interdits, sauf quand on se fait prendre ! Ce système a perduré sous les deux Kabila, nourris à l'héritage mobutiste qui en est devenu la référence. Ceux qui ne peuvent pas pratiquer la prédation dans les caisses publiques la pratiquent dans le cadre de leur service, ou sur le dos des administrés et des populations en général. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'aller jusqu'au Congo et d'exhumer le régime de Mobutu pour appuyer la démonstration. Un pays comme le Sénégal nous fournit aujourd'hui des exemples qui montrent à quel point l'avenir de ce continent est encore incertain face aux prédateurs politiques qui sévissent sans retenue depuis le début des Indépendances. On aurait pu espérer qu'avec le développement des démocraties et le règne plus ou moins effectif de l'État de droit, de telles pratiques tendraient à disparaître. Rien n'y fait.

Dans mon ouvrage publié en 2009 et intitulé *Contes et mécomptes de l'Agence nationale de l'Organisation de la Conférence islamique (Anoci)*⁹³, j'ai pu montrer comment le régime du président Abdoulaye Wade issu en mars 2000 d'élections libres et démocratiques organise un pillage systématique de la nation autour du fils du chef de l'État, Karim Wade. Pour construire des villas dites présidentielles et pour assurer la réfection d'un hôtel construit dans les années 1990 pour le compte de l'État, son père lui a remis une somme totale de 52 milliards de francs CFA. En fait de servir à bâtir les villas et réhabiliter l'hôtel en question, cette somme d'argent a disparu on ne sait où. Elle aurait pu permettre la construction d'une vingtaine d'hôpitaux régionaux nécessaires aux besoins de plus de la moitié de la population du pays. Le coût moyen d'un hôpital régional entièrement équipé au Sénégal est en effet estimé à 4 milliards de francs CFA. Les populations se trouvent donc les premières victimes de ce système de gouvernance.

Ainsi, au plan social, la prédatocratie génère la misère, le pillage institutionnalisé, ne laissant pas les moyens à l'État d'assumer son rôle traditionnel de développement économique et social. Les salaires de

misère, d'ailleurs très irrégulièrement payés surtout pendant les années 1980, n'ont pas encore fini d'asservir les populations, de prostituer les cadres et d'inverser le système de valeurs. S'ajoutant à la misère matérielle généralisée et croissante, se développent une misère morale, un contexte d'angoisse existentielle. Plus aucun système de valeurs n'assure la sécurité humaine des citoyens. Ni la loi, ni la police, ni l'administration, ni l'armée ne sont à même de la garantir : bien au contraire, ces institutions sont elles-mêmes la source et la cause de l'insécurité dans la presque totalité des capitales africaines. L'absence de règles de morale politique, économique et socioculturelle crée une sorte de jungle profondément anxiogène.

Le seul refuge, la seule réponse, si tant est qu'on puisse le considérer comme telle, se trouve dans la religion et la spiritualité, mais une spiritualité de misère et de désespoir, dans un contexte où les valeurs politiques, économiques, culturelles et morales sont inversées. Les études ont-elles encore un poids social, un prestige dans la société ? Et la solidarité ? Et le mérite ? La moralité et la crainte de Dieu, des aînés, de l'autorité, sont-elles encore des valeurs ? On voit surtout que l'argent, l'enrichissement par tous les moyens, la lutte pour la survie quotidienne, les résultats d'un arrivisme matériel et politique sont devenus les règles du comportement. C'est dans ce cadre que se trouve le fonctionnaire et sa culture professionnelle en est imprégnée. Il est laissé à lui-même, victime au cœur du système dans lequel il se livre, dans certains cas, à diverses pratiques de corruption au détriment de l'État et du citoyen. Si la misère paralyse, elle stimule aussi le génie humain. La lutte pour la survie, dans un monde où les lendemains sont si incertains, a conduit les fonctionnaires africains dans la plupart des pays, comme les autres citoyens d'ailleurs, à imaginer et à mettre en place des pratiques de toutes sortes. Le plus souvent elles consistent à arrondir les fins de mois notamment par une seconde et même une troisième activité rémunérée (*extra muros*), ou par un commerce exercé directement ou indirectement, légal ou illégal. Le problème des fins de mois se résout aussi, et surtout, dans l'exercice même des fonctions publiques officielles : administration publique, forces de sécurité (police, armée, et même services d'intelligence), enseignement, justice, santé, etc. Les passe-droits, les dérives et magouilles de toutes natures paralysent l'appareil économique dans son ensemble. Chaque fonctionnaire, chaque détenteur d'une parcelle du pouvoir de l'État ou d'un de ses attributs, « arrondit les fins de mois » en utilisant l'instrument à sa disposition : le fusil, le stylo-bille, le stéthoscope ou la seringue, la craie, etc. Chacun de ces instruments devient un facteur personnel de production. Même celui qui ne dispose pas de cet instrument, s'il se situe dans la chaîne de la bureaucratie – un planton par exemple –,

monnaye ses mains et ses pieds, car c'est lui qui déplace les dossiers du bureau du sous-chef X pour les porter au bureau du chef Y. La pratique ne choque plus, elle est devenue habituelle, « normale », acceptée de part et d'autre. Le prix payé par le citoyen au-delà du coût réel du service administratif, tel qu'il est imposé par le fonctionnaire, n'est plus une contrepartie corruptive du service administratif ou de la faveur administrative qui lui est faite, mais un « droit » compris et accepté comme tel par les administrés eux-mêmes. Le fonctionnaire finit tout naturellement par en faire une exigence.

Les dictons populaires que fabrique l'imagination des peuples qui subissent, stoïques, les désastres de la corruption, de la concussion et de la prévarication administrative, acceptent et légitiment, d'une certaine manière, les pratiques déviantes : détournement, vol des deniers et autres biens publics, concussion, escroquerie. Ainsi, avec une ironie complaisante, on dira au Sénégal d'un cadre ou fonctionnaire qui vient d'être nommé à la tête d'une importante structure publique disposant d'un budget important : « *Waadji amna mathiate*. » Littéralement traduit, ces mots signifient que ce cadre ou ce fonctionnaire dispose de ressources à revendre et de moyens d'enrichissement personnel sûrs. Pour exprimer la même idée au Congo, rapporte le professeur Mbaya, les populations diraient : « *Moto alyaka na mosala na ye* » ou « *Moto alyaka esika asalaka* », ou simplement « *Bazwi ye manquant* ». Dans d'autres circonstances, on ne révélera pas crûment que le fonctionnaire a détourné les fonds et biens publics : le langage populaire trouve de doux euphémismes pour désigner la faute professionnelle, tant la pratique est courante. Dans cet exercice, l'ingéniosité et la créativité en astuces, techniques, instruments et mécanismes de prédation du système sont à la hauteur de la misère du fonctionnaire et de la philosophie générale de la gouvernance prédatocratique.

Les pratiques de corruption et autres similaires, faisant partie d'une lutte quotidienne, le système bureaucratique africain, quel que soit le pays concerné, du nord au sud, d'est en ouest, multiplie les étapes et les intermédiaires, qui alourdissent toutes les filières. Chacun cherche à se réserver un rouage, même le plus petit, pour assurer sa survie. La multiplicité des services, y compris là où ils n'ont pas de raison d'être, relève de ce phénomène. Tous les domaines, à tous les échelons, même les fonctions suprêmes, sont touchés. Ainsi, dans un pays comme le Sénégal, les chefs religieux, en particulier les chefs musulmans, sont transformés – parfois à leur insu, souvent avec leur accord – en de vulgaires intermédiaires patrimoniaux qui pillent et capturent en connivence avec les autorités les biens de la nation.

Le comportement des détenteurs du pouvoir et des personnalités clés pour s'enrichir a un effet de modèle sur les fonctionnaires,

incités à développer leur propre génie dans les pratiques de corruption. Pourquoi respecteraient-ils une intégrité morale et professionnelle dans un État qui ne leur reconnaît même pas leur rôle de cadres et de fonctionnaires ? À moins qu'ils choisissent le rôle de serviteurs auprès des supérieurs et des politiques qui ont fait d'eux de simples outils, leur déniaient la qualité d'êtres humains ? Ainsi, pour le citoyen, le coût du service administratif comprend-il le coût officiel de la prestation, plus celui des dessous-de-table payés à chaque rouage d'acheminement ou de traitement de son dossier, plus celui des services parallèles qui se sont donné le droit de faire partie de la prestation, plus celui des intermédiaires et autres commissionnaires, et dans certains cas celui des fournitures dont l'administration a besoin quand le fonctionnaire ne les reçoit pas de l'État. Mais le problème s'aggrave car ces pratiques dépassent les nécessités de survie. Elles sont désormais un fait institutionnalisé, une « règle du jeu » dans le système de la prédatorie. Même ceux qui n'en ont pas un besoin vital pratiquent la corruption et tous moyens d'enrichissement personnel dans le cadre des services de l'État dont ils sont en charge. Le fait est intériorisé, culturellement accepté ou du moins toléré, par résignation, impuissance ou complicité. Il ne soulève plus d'indignation, encore moins de résistance ou de révolte. Chacun comprend et accepte de payer le fonctionnaire afin qu'il fasse le travail pour lequel il est en principe payé par l'État. On comprend le fonctionnaire, on l'excuse.

Il ne suffit pas de diagnostiquer une gangrène. Encore faut-il chercher des remèdes. C'est ce que le Réseau africain d'action pour la démocratie et le développement (Radd), cité par le professeur Mbaya, explique dans la dernière partie de son rapport, publié à Washington en novembre 2002. Dans une société où le système de gouvernance est prédatorie – comme le sont la quasi-totalité des systèmes politiques africains –, où le pouvoir régnant a mis en place un ensemble de mécanismes et instruments politiques, administratifs, économiques, sociaux et culturels aux fins de la prédation, et ce à tous les rouages du pouvoir, comment l'administration peut-elle rester un microcosme à l'abri de la logique de prédation ? Comment assurer et maîtriser le développement ? Le système est une toile d'araignée. Dans un environnement social général fait d'impunité, d'absence de lois, sauf celles qui préservent les intérêts des plus forts politiquement, d'absence de respect et de protection des droits humains, qui peut parler d'illégalité ? Il faut élargir le regard et repérer la source ou le foyer principal du mal, cerner la tête du monstre et les mécanismes de sa « tentaculation » là où ils s'exercent.

Conclusion

La solution se trouve dans l'union de toutes ces forces, ou du moins de celles qui sont déterminées à lutter contre la gouvernance prédatocratique en Afrique, et pour une gouvernance de développement. Il s'agit en fait de gagner le combat pour une démocratie, fondée sur une participation des citoyens et sur un contrôle strict des autorités investies de la mission de conduire le destin des peuples, par les mêmes citoyens. Cette démocratie participative postule cinq idées majeures qui aideront à construire de nouveaux systèmes. Il s'agit d'abord de la participation citoyenne, de la transparence dans la gestion de l'État, dans ses dimensions : politique, économique, sociale, culturelle et autres. Ensuite de la responsabilité des élites dirigeantes à quelque niveau qu'elles se trouvent dans la hiérarchie. Les dirigeants africains ne rendent compte à personne, sinon à eux-mêmes. Cette tare constitue un handicap sérieux pour la gouvernance d'État, car elle autorise toutes les dérives possibles et imaginables dont se rendent souvent coupables ceux qui assument les plus hautes charges de l'État. L'efficacité et l'efficience sont aussi des conditions absolues de la bonne gouvernance. L'équité dans l'administration des biens et des personnes, de même. La cinquième condition n'est pas la moindre : l'installation de l'État de droit, qui postule la soumission absolue de tous les citoyens au droit, y compris les autorités de l'État, lesquelles, sous aucun prétexte, ne peuvent allégrement se soustraire à l'emprise de cette même loi. Le bilan des cinquante ans d'indépendance de l'Afrique montre malheureusement que notre continent est loin du compte en la matière.

Le plus grand défi auquel ce continent se trouve confronté au début de ce ^{XXI}^e siècle est incontestablement celui de l'organisation d'une nouvelle gouvernance, seule capable d'engager définitivement, avec de réelles chances de succès, le développement des peuples. Cette bataille se confond dans toutes ses dimensions avec le combat pour la démocratie. Il est urgent de s'y lancer, en refusant les faux-fuyants, en assumant pleinement nos responsabilités et en restant vigilants par rapport à celles des autres.

Notes

86. La Charte africaine de la gouvernance a été adoptée le 30 janvier 2007 par l'Union africaine.
87. Congad (Conseil des organisations non gouvernementales du Sénégal), citation rapportée dans son guide pratique rédigé en 2004, à l'usage des acteurs de la décentralisation, avec le concours du ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal et l'Union européenne.
88. Robert Klitgaard, *Combattre la corruption*, traduit de l'américain par Bernard Vincent, Nouveaux Horizons/ARS, Paris, 1995.
89. John T. Noonan Jr, *Bribbes*, MacMillan, New York, 1984, pp. 702-703 .
90. Robert Klitgaard, *op cit* .
91. Nous empruntons au professeur congolais Justin Mbaya Kankwenda ce formidable néologisme qui rend très bien compte de la réalité que nous tentons d'expliquer.
92. Document d'étude inédit : « Les pratiques de la corruption dans les services publics et l'administration en république démocratique de Congo », étude présentée par Christoph Stückelberger et postfacée par Justin Mbaya Kankwenda.
93. Abdou Latif Coulibaly, *Contes et mécomptes de l'Anoci*, Sentinelles, Dakar, 2009.

Le Sénégal 50 ans après : analyse d'un pacte néocolonial

Demba Moussa Dembélé

« La décolonisation, on le sait, est un processus historique : c'est-à-dire qu'elle ne peut être comprise, qu'elle ne trouve son intelligibilité, ne devient translucide à elle-même que dans l'exacte mesure où l'on discerne le mouvement historisant qui lui donne forme et contenu [...] La décolonisation ne passe jamais inaperçue car elle porte sur l'être, elle modifie fondamentalement l'être, elle transforme des spectateurs écrasés d'inessentialité en acteurs privilégiés, saisis de façon quasi grandiose par le faisceau de l'Histoire [...] Dans décolonisation, *il y a donc exigence d'une remise en question intégrale de la situation coloniale* [souligné par nous]. »

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*

Demba Moussa Dembélé a fait ses études universitaires en France et aux États-Unis. Il est économiste de formation, spécialisé en économie et finance internationales. Ses centres d'intérêt comprennent, entre autres, l'intégration économique africaine, la dette extérieure de l'Afrique, les politiques de la Banque mondiale et du FMI en Afrique, la coopération internationale.

Il a travaillé notamment au ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal et comme chercheur associé à l'Institut de finance internationale à Washington. Il a collaboré avec des ONG sénégalaises et africaines sur l'impact des programmes d'ajustement structurel et de la mondialisation sur le développement de l'Afrique. Il est membre fondateur du Forum social africain (FSA) et membre de plusieurs réseaux internationaux.

Il dirige aujourd'hui le Forum africain des alternatives, réseau de chercheurs poursuivant les objectifs suivants : contribuer à la critique du paradigme néolibéral, entreprendre une réflexion critique sur les expériences africaines de développement, contribuer au débat sur le développement endogène en Afrique.

Il a notamment publié :

« Méconnaissance ou provocation délibérée ? », in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.

« Afrique subsaharienne : mouvements sociaux et résistances à la mondialisation néolibérale », *État des résistances dans le Sud-2008*, Centre Tricontinental & éditions Syllepse, 2007.

À la recherche d'un nouveau paradigme de développement (dir.), publications de l'ISGN, Manille/Dakar, 2006.

Les Transformations économiques et sociales en Afrique : les politiques macro-sociales du développement africain, Institut africain de la Gouvernance/Pnud, 2006.

Le FMI et la Banque mondiale en Afrique : de l'échec des programmes d'ajustement au fiasco de l'initiative PPTE, publications de l'ISGN, Manille/Dakar, 2005.

L'année 2010 marquera le cinquantième anniversaire de ce qu'on a appelé l'Indépendance du Sénégal. Mais ce n'est en fait qu'un réaménagement du pacte colonial qui, pendant trois siècles, a scellé le destin du Sénégal. En effet, comme la plupart des anciennes colonies françaises au sud du Sahara, le Sénégal a accédé à l'« indépendance » dans le cadre de la « communauté franco-africaine » proposée par le général de Gaulle, alors président de la République française. En répondant « oui » au référendum de 1958, les leaders du Sénégal de l'époque ont, consciemment ou non, voté pour un pacte colonial révisé, abusivement appelé « indépendance ».

Car, il faut être d'une grande naïveté ou complètement acquis à l'idéologie coloniale pour croire un seul instant que le système colonial qui, pendant plusieurs siècles, s'est employé à détruire et à avilir la culture du colonisé, à le mépriser et le traiter de sous-homme, à le déshumaniser, que ce système va lui accorder sa « liberté » et contribuer à son « développement » !

Cinquante après, on se rend bien compte que l'« indépendance » du Sénégal n'est qu'un véritable marché de dupes au profit de l'ancienne puissance coloniale. Et pour le peuple sénégalais, le bilan du pacte néocolonial est tout simplement accablant. En effet, la réalité saute aux yeux de la majorité des citoyens sénégalais : l'« indépendance » a été un véritable échec. Le spectacle poignant de milliers de jeunes affrontant les océans au péril de leur vie à la recherche d'un « eldorado » imaginaire ; la dégradation des indicateurs de développement humain ; l'accentuation de la dépendance économique, financière et même politique, voilà, entre autres, les bénéfices du pacte néocolonial pour le Sénégal.

Les fondements du pacte néocolonial

Le pacte néocolonial liant la France et le Sénégal, comme les autres pays africains, reposait sur deux piliers : la préservation des structures économiques et parfois institutionnelles en vigueur pendant la période coloniale, et la signature d'« accords de défense » qui garantissaient le maintien de troupes et bases militaires pour faire respecter les termes du pacte et en même temps contrôler les « armées nationales » des nouveaux États africains.

L'un des principaux instruments de contrôle des économies africaines pendant la colonisation fut le franc CFA⁹⁴. Créé en 1945, le franc CFA avait pour but de faire des colonies une réserve exclusive pour l'économie française, à la fois comme sources de matières premières à très bon marché et comme débouchés pour les produits fabriqués en métropole. Donc, *le franc CFA n'était pas et n'a jamais été* un instrument au service du développement des pays africains pendant la colonisation. Rien n'a changé dans la période postcoloniale, comme le prouve l'expérience des cinquante dernières années.

En effet, l'utilisation du franc CFA constitue un double handicap pour le Sénégal et les autres pays africains. En premier lieu, c'est une monnaie qui ne reflète nullement le niveau de développement de ces pays. Car ni la politique des taux d'intérêt ni les prix relatifs observés au Sénégal ne sont en relation avec le niveau moyen des revenus des populations et les fondamentaux économiques du pays. Ensuite, c'est une monnaie que le Sénégal ne peut utiliser comme instrument de politique économique, étant donné qu'il n'a aucun contrôle sur elle puisque la politique monétaire des pays africains de la zone franc est étroitement calquée sur celle de la Banque centrale européenne (BCE) depuis l'avènement de l'euro. Et le CFA est lié à celui-ci par un taux de change fixe, ce qui veut dire qu'il varie dans le même sens que l'euro vis-à-vis des autres monnaies.

Instrument de pillage des économies africaines

En dépit des dénégations des autorités politiques et monétaires du Sénégal et des autres pays africains de la zone franc, le franc CFA n'est pas « leur monnaie ». Il sert avant tout les intérêts économiques, politiques et stratégiques de la France. Les institutions et le fonctionnement de la zone franc le prouvent amplement, tout comme la politique monétaire suivie par les Banques centrales des pays africains de la zone franc.

Par exemple, chaque Banque centrale doit obligatoirement ouvrir un compte d'opérations auprès du Trésor français dans lequel elle doit déposer une partie de ses réserves de change. Ce mécanisme permet à la France d'exercer un contrôle direct sur la masse monétaire des pays africains. Depuis septembre 2005, la BCEAO (Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) doit verser environ 50 % de ses réserves de change et la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) 55 % depuis janvier 2007⁹⁵.

L'utilisation du franc CFA facilite le contrôle des secteurs clés de l'économie du Sénégal par les sociétés françaises. Ce mouvement a été surtout favorisé par les vagues de privatisations imposées par la Banque mondiale et le FMI dans le cadre des programmes d'ajustement des années 1980 et 1990, analysés plus loin. Au Sénégal,

par exemple, la quasi-totalité des entreprises qui avaient été nationalisées et celles qui avaient été créées par l'État sont aujourd'hui sous contrôle d'intérêts français. On le constate dans le domaine industriel, financier et des services. En 2007, celle qui se targue d'être la « première banque » du Sénégal, la Société générale de banques au Sénégal (SGBS), filiale de la Société générale, se vantait d'avoir vu son bénéfice net augmenter de 35 % en un an, passant de 10 milliards à 13,5 milliards de francs CFA entre 2006 et 2007⁹⁶ !

Par ailleurs, l'utilisation du franc CFA au Sénégal et dans les autres pays constitue un moyen très commode pour les entreprises françaises et étrangères de transférer leurs profits en France et ailleurs dans le monde sans encombre, contribuant ainsi aux évasions fiscales et à la fuite des capitaux, c'est-à-dire au transfert de richesses hors des pays membres de la zone franc.

Négation de la souveraineté du Sénégal et des autres pays

En acceptant d'utiliser le franc CFA, le Sénégal et les autres pays ont renoncé à maîtriser leurs politiques économiques, car la monnaie est avant tout un attribut de la souveraineté. L'épisode de la dévaluation du franc CFA en 1994 est une illustration éclatante de cette perte de souveraineté des pays africains. Le 11 janvier 1994, c'est le ministre français de la Coopération, Michel Roussin, accompagné de quelques hauts fonctionnaires⁹⁷, qui était venu annoncer à quatorze chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la zone franc réunis à Dakar que le seul choix qui se présentait à eux était la dévaluation de « leur » monnaie.

Ni le ministre de l'Économie et des Finances, ni le Premier ministre Édouard Balladur, encore moins le président François Mitterrand n'avaient daigné faire le déplacement pour annoncer la nouvelle ! Y a-t-il meilleure illustration du manque de considération de la France officielle pour les dirigeants africains ? Un chroniqueur africain ironisait sur cette humiliation en observant : « À Dakar, quatorze chefs d'État et de gouvernement africains se sont retrouvés, trente heures durant, en situation d'otages, obligés de signer afin de recouvrer la liberté⁹⁸. »

Cet épisode illustre bien plus que la perte de souveraineté des pays africains sur leurs politiques économiques : c'est la perte de la souveraineté nationale tout court, car la monnaie est également un symbole de la souveraineté d'un pays, tout comme le drapeau ou l'hymne national. Le professeur Agbohoun l'observe à juste titre : « On peut souligner que la monnaie traduit, à l'échelle internationale, l'existence du pays (ou du groupe de pays) qui la bat. [...] Il en résulte que les peuples dépouillés de souveraineté monétaire comme les PAZF [pays africains de la zone franc] n'ont pas d'existence réelle dans le

subconscient du reste de l'humanité. Leur existence au niveau planétaire transite nécessairement par la monnaie étrangère de tutelle dominante⁹⁹. »

Obstacle au développement des pays membres

Pour les partisans du maintien du franc CFA, ce dernier comporterait des « avantages », parmi lesquels la *stabilité* des prix et la *promotion de l'intégration* des pays membres. En outre, l'existence d'un taux de change fixe avec l'euro faciliterait les échanges avec l'Union européenne et favoriserait les investissements étrangers, grâce à l'absence du risque de change. Les faibles taux d'inflation, par rapport à d'autres pays africains, sont souvent présentés comme une « performance » des pays membres de la zone. Mais, comme le faisait remarquer un ancien Premier ministre burkinabé, de faibles taux d'inflation ou des budgets équilibrés « ne remplissent pas les ventres ».

L'obsession du FMI et des autorités de la Banque centrale européenne (BCE) avec l'inflation, a été imposée aux pays africains utilisant le franc CFA, alors que ces derniers devraient avoir d'autres priorités, comme la création d'emplois et la mise en valeur des ressources nationales. Ce qui implique inévitablement une certaine dose d'inflation. Un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale constate : « Le franc CFA est *in fine* géré à Francfort [siège de la BCE] en fonction de critères n'ayant aucun rapport avec les préoccupations des économies africaines¹⁰⁰. »

L'expérience historique montre qu'aucun pays au monde ne s'est développé en adoptant une politique monétaire stricte au détriment des objectifs de plein emploi et de création de richesses. La politique monétaire doit être au service de ces objectifs et non l'inverse¹⁰¹.

La dépendance du Sénégal et des autres pays utilisant le franc CFA à l'égard de l'euro a forcé ces derniers à suivre la même politique monétaire que la BCE, c'est-à-dire à privilégier la lutte contre l'inflation par un contrôle étroit sur le crédit. Mais l'alignement forcé de leur politique monétaire sur celle de l'Europe coûte très cher au Sénégal, tant du point de vue des besoins de transformation structurelle de son économie que du point de vue de la compétitivité de ses produits par rapport à des pays situés hors de la zone euro¹⁰².

Un autre « avantage » du franc CFA serait lié à la « stabilité » des échanges avec l'Union européenne, résultant de la parité fixe et étant donné que celle-ci est le principal partenaire du Sénégal et des autres pays membres de la zone franc. C'est justement là un des principaux inconvénients du franc CFA. Sa fonction primordiale se résume à servir d'intermédiaire des échanges entre les anciennes colonies et les anciennes métropoles. Autrement dit, le CFA n'est qu'un simple moyen de paiement pour le Sénégal ! Or l'objectif d'une monnaie souveraine

serait justement de servir d'instrument de développement, en contribuant, entre autres, à modifier en profondeur les relations héritées de situations antérieures, notamment celles qui résultent de la colonisation.

Toujours selon les partisans du franc CFA, celui-ci favoriserait les investissements directs étrangers (IDE), du fait de l'absence de risques de change. Mais la réalité montre autre chose. Les pays africains qui concentrent les IDE ne sont nullement ceux de la zone franc. Ce sont pour la plupart des pays riches en ressources naturelles (pétrole et ressources minières)¹⁰³. Donc, la direction et le niveau des flux d'IDE ne sont nullement affectés par l'absence ou non de risques de change. En outre, la croissance constatée dans quelques pays de la zone CFA est plus liée à la hausse des prix du pétrole et d'autres produits de base exportés par ces pays qu'à une quelconque « stabilité » du taux de change¹⁰⁴.

Il faut ajouter que la libre circulation des capitaux entre les pays utilisant le franc CFA et l'Europe favorise plutôt une fuite massive des capitaux, une fuite qui tend à annuler complètement toutes les entrées de capitaux sous forme d'investissements directs, d'« aide » publique au développement ou d'envois de fonds par les travailleurs migrants.

Par ailleurs, l'un des arguments majeurs avancés pour justifier le maintien du franc CFA est qu'il devait favoriser l'intégration des pays membres, une intégration mesurée par le degré de coopération économique et surtout par le développement des échanges intra-régionaux. Mais à l'arrivée, on constate plutôt la persistance, voire le renforcement, des liens avec l'ancienne métropole et les pays européens, tandis que les échanges entre pays membres restent faibles, voire dérisoires.

Par exemple, pour les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), les échanges à l'intérieur du groupe ne dépassent pas 10 % en moyenne et ils sont concentrés entre trois pays : Côte-d'Ivoire, Mali et Sénégal. En outre, en 2006, le commerce de ce groupe avec les autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se situait autour de 12 %. Pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), les échanges intra-communautaires représentent environ 2 % des échanges totaux des pays membres¹⁰⁵.

Pas plus qu'elle n'a favorisé l'intégration, l'utilisation du franc CFA n'a contribué au développement des pays africains. En effet, le classement du programme des Nations unies pour le développement (Pnud) montre que les pays utilisant le franc CFA se situent au bas de l'indice de développement humain. Dans le dernier rapport de cette institution, le Sénégal s'est retrouvé classé derrière l'Érythrée et juste devant le Rwanda, deux pays ayant connu des guerres dévastatrices et

même un génocide dans le cas du Rwanda¹⁰⁶. À part la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon, les pays africains utilisant le franc CFA sont tous classés comme « Pays les moins avancés » (PMA)¹⁰⁷. Mais même la Côte-d'Ivoire et le Cameroun se retrouvent dans la catégorie des « Pays pauvres très endettés » (PPTE), selon la Banque mondiale et le FMI.

Conclusion

Le professeur Agbohohou le martèle : « Le franc CFA est contre le développement de l'Afrique » et ne vise qu'à perpétuer le sous-développement et la dépendance des pays utilisant cette monnaie. Comme le confesse un ancien ministre africain des Finances, un observateur averti, s'il en est, « la situation ne peut plus durer. L'arrimage à l'euro et la parité fixe qui en découle posent problème. La maîtrise de l'inflation est un objectif européen ; mais pour lutter contre la pauvreté les pays africains ont surtout besoin de croissance. L'instrument monétaire doit être utilisé dans cette perspective, quitte à laisser filer l'inflation¹⁰⁸. »

LES ACCORDS DE DÉFENSE : BRAS ARMÉ DU PACTE NÉOCOLONIAL

Si le franc CFA et le contrôle de secteurs économiques stratégiques constituent la partie économique du pacte néocolonial, les accords de défense en constituent le bras armé. En effet, pour préserver ses intérêts au Sénégal et dans la sous-région, la France a mis en place des accords de défense lui permettant de maintenir des bases militaires sur le sol sénégalais. Ces accords étaient d'autant plus précieux à la France que le Sénégal est voisin de la Guinée et du Mali, deux pays stratégiquement importants où la France avait perdu toute présence militaire.

D'ailleurs, le Sénégal a servi de plaque tournante dans la déstabilisation de ces deux pays dont les régimes étaient jugés « hostiles » à la France, comme celui de Sékou Touré et de Modibo Keita après l'éclatement de la Fédération du Mali. De fait, il y a tout lieu de croire que cet éclatement avait eu lieu à l'instigation de la France qui voyait d'un mauvais œil la constitution d'un embryon d'une unité susceptible de donner naissance à un véritable regroupement de pays hostiles au maintien de « relations privilégiées » avec la France, c'est-à-dire au pacte néocolonial.

On peut également supposer que la présence militaire française avait joué en faveur du président Senghor lors de la crise survenue au sommet de l'État sénégalais en décembre 1962. En effet, Senghor était favorable à des relations étroites avec la France dans tous les domaines, c'est-à-dire au renforcement du pacte néocolonial, tandis

que Mamadou Dia était soupçonné d'être plus « nationaliste », donc perçu comme un danger potentiel au maintien de ce pacte.

Les Accords de défense permettent à la France d'agir à sa guise au Sénégal ou dans les autres États africains. La cellule de l'Élysée qui gère de fait les relations avec ces États a plusieurs fois utilisé les troupes françaises pré-positionnées à Dakar ou ailleurs pour installer ou sauver des gouvernants qu'elle estimait conciliants avec les intérêts français, ou écarter ceux qu'elle estimait hostiles à ces intérêts. Les interventions au Tchad et en Centrafrique au cours des années récentes font partie de ces scénarios.

Les politiques du régime néocolonial

Si l'évolution du Sénégal au cours des cinquante dernières années dépend étroitement des objectifs du néocolonialisme français, il n'en demeure pas moins qu'elle a été influencée par un certain nombre de facteurs internes liés aux politiques mises en œuvre par le régime néocolonial du président Senghor et poursuivies par ses successeurs. En effet, une fois éliminée l'hypothèque de la Fédération du Mali et réglé le cas Mamadou Dia, le chemin était balisé pour que le régime de Senghor entreprenne des politiques conformes aux termes du pacte néocolonial et en alliance étroite avec les féodalités religieuses, dont la plupart avaient été des collaborateurs du pouvoir colonial.

L'INFLUENCE DES FÉODALITÉS MARABOUTIQUES

La continuité avec les politiques coloniales était reflétée dans le rôle joué par la culture de l'arachide dans les politiques économiques du régime de Senghor. Pendant la colonisation, elle fut développée à une grande échelle et devint la principale culture d'exportation du pays. Au moment de l'accès à l'« indépendance », la culture de l'arachide et ses effets induits constituaient l'épine dorsale de l'économie sénégalaise.

Mais la culture de l'arachide était concentrée dans des régions dominées par les féodalités maraboutiques qui utilisaient les services techniques et les financements fournis par l'État pour renforcer leur propre pouvoir économique et leur influence sur les structures de l'État. En retour, ces féodalités apportaient un soutien politique au chef de l'État et au parti au pouvoir en donnant des consignes de vote en faveur de ceux-ci au moment des élections.

C'est cette collusion objective entre le pouvoir politique et les féodalités religieuses qui est à la base du système de corruption qui gangrène l'État néocolonial du Sénégal. En effet, les détournements de

deniers publics et la mauvaise gestion des entreprises publiques restaient souvent impunis parce que les fautifs trouvaient protection auprès des féodalités religieuses alliées du parti au pouvoir. En outre, les banques et établissements financiers sous contrôle de l'État octroyaient des crédits à ces mêmes féodalités ou à leurs protégés sans garantie de remboursement. Résultat : nombre de banques publiques se sont retrouvées en faillite faute d'avoir pu recouvrer leurs créances sur ces féodalités.

LA GESTION CONTROVERSÉE DU SECTEUR PUBLIC

Un autre facteur interne lié aux politiques du régime de Senghor a été la gestion du secteur public. Au lendemain de l'« indépendance », l'État néocolonial s'était lancé dans une série de nationalisations de sociétés appartenant autrefois à des ressortissants français sur le départ, et dans la création de nouvelles entreprises et banques. Cette action répondait d'une part à l'impératif d'asseoir sa « légitimité » aux yeux de la population en fournissant un certain nombre de services à cette dernière. Mais également à la volonté du régime de promouvoir une « bourgeoisie nationale » qui n'était finalement composée que d'hommes d'affaires, plus portés vers le commerce que vers des investissements dans la production de biens et services.

Quelles qu'en soient les motivations, ces politiques donnèrent lieu à un vaste secteur public dont la gestion laissait beaucoup à désirer pour des raisons politiques et sociales. Si l'État néocolonial avait hérité des tares du système qui l'a enfanté, par contre, il n'avait pas beaucoup retenu ses leçons en matière de gestion des ressources publiques. Ainsi, les dirigeants des entreprises du secteur public étaient choisis selon leur appartenance politique et leur loyauté à l'égard du pouvoir plutôt que selon leurs compétences. Si bien que ces dirigeants se souciaient moins de gérer correctement le bien public que de continuer à bénéficier de la confiance du pouvoir en place.

Par ailleurs, la collusion entre l'État néocolonial et les féodalités religieuses avait pour effet que la plupart des entreprises publiques servaient de vaches à lait aux marabouts et autres chefs religieux qui, en retour, protégeaient les dirigeants de ces entreprises – lesquels, en plus de démontrer leur loyauté à l'égard du régime, tendaient à satisfaire les désirs de leurs guides religieux.

Toutefois, les problèmes rencontrés dans la gestion des entreprises du secteur public avaient été aggravés par un autre facteur purement économique. Ce facteur est lié à l'étroitesse du marché national consécutive à l'éclatement de l'ex-Afrique occidentale française (AOF) à partir de 1960. Le Sénégal, qui abritait la capitale de l'ex-AOF, concentrait l'essentiel des industries et sociétés coloniales dont le

marché était constitué des possessions françaises en Afrique de l'Ouest. Après les « Indépendances », chaque pays essaya de se replier sur lui-même en créant ses propres entreprises et en protégeant son marché. La perte du marché sous-régional obligea les industries sénégalaises à se replier sur le marché intérieur, devenu trop étroit pour favoriser des économies d'échelle¹⁰⁹.

La crise économique et l'intervention des institutions financières internationales

Aux difficultés accumulées par le secteur public, qui était devenu le principal moteur de l'économie du pays, venaient s'ajouter les problèmes aigus que rencontrait l'agriculture du fait de l'effet conjugué d'un long cycle de sécheresse et des fluctuations des prix des matières premières, dont celui de l'arachide, sur le marché international. L'accumulation de déficits chroniques par les sociétés publiques d'un côté, qui tendaient à gonfler la dette publique, et la chute des recettes d'exportation, de l'autre, aboutirent à une sérieuse crise économique à partir du milieu des années 1970. Pour y faire face, le Sénégal se tourna vers la Banque mondiale et le FMI.

Leur intervention à partir du début des années 1980 entraîna de profonds bouleversements tant au niveau économique et social qu'au niveau de l'État et de la fonction publique. Cette intervention se passa sous le magistère du président Abdou Diouf, successeur du président Senghor, qui avait démissionné en décembre 1980.

LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Comme ils le firent dans les autres pays d'Afrique sous ajustement, la Banque mondiale et le FMI imposèrent un régime draconien de restructuration de l'économie sénégalaise et s'employèrent ainsi à démanteler toutes les politiques appliquées au Sénégal depuis les années 1960.

Démantèlement du secteur public

Leur cible principale était le secteur public, pour plusieurs raisons. D'abord pour des raisons idéologiques, car la mission principale de la Banque mondiale et du FMI au Sénégal était de promouvoir le capitalisme, c'est-à-dire la primauté du secteur privé, à la place du « socialisme africain » appliqué sous Senghor. Ensuite, ces deux institutions accusaient le secteur public d'être l'un des facteurs principaux du gonflement de la dette extérieure du pays du fait de l'accumulation de déficits couverts par le Trésor public.

Ainsi donc, les sociétés publiques et para-publiques dans tous les secteurs furent-elles soumises à des opérations « chirurgicales », allant d'une restructuration draconienne à la dissolution pure et simple en passant par la privatisation. Les sociétés d'État qui intervenaient dans le monde rural en fournissant divers services aux agriculteurs furent dissoutes ou privatisées les unes après les autres. Les entreprises industrielles et commerciales ainsi que les banques subirent le même sort.

Déstructuration de l'État

Le démantèlement du secteur public entraîna un déclin considérable des fonctions sociales de l'État, premier employeur du pays dans le secteur formel ou « moderne ». En fait, le déclin de ces fonctions sociales faisait partie d'une stratégie visant à affaiblir, voire à éliminer, l'intervention de l'État dans tous les secteurs de l'économie et à créer un environnement favorable au secteur privé. Pour la Banque mondiale et le FMI, l'intervention de l'État dans l'économie était la source principale de la crise que connaissait le Sénégal. Par conséquent, toute solution durable passait par son retrait de la sphère économique, le recentrage de ses fonctions et sa profonde réorganisation.

L'imposition de l'austérité budgétaire, principalement pour rembourser la dette, était un autre pilier de la stratégie visant à affaiblir l'État. En outre, la réduction des dépenses publiques était destinée à justifier la réduction ou l'élimination des subventions et autres transferts opérés par l'État au profit des groupes vulnérables ou des entreprises encore dans le secteur public. Par ailleurs, la déréglementation des prix réduisait davantage la fonction de contrôle des prix exercée par l'État, qui lui permettait de veiller sur l'évolution des prix de certains produits de grande consommation ou sur des services jugés essentiels, comme l'eau et l'électricité.

Privé de la plupart de ses fonctions économiques et sociales, l'État néocolonial sénégalais voyait se réduire considérablement sa marge de manœuvre et s'éroder sa capacité de résistance face à la Banque mondiale et au FMI. C'est dans ces conditions que les deux institutions décidèrent de procéder à une autre phase de désorganisation de l'État en appliquant une politique de « départs volontaires » ou de dégraissage des effectifs de la Fonction publique. L'idée était de réduire substantiellement les effectifs jugés pléthoriques de l'administration dans le but de conserver seulement un nombre réduit de fonctionnaires très qualifiés à qui l'État pourrait offrir des incitations et de meilleures conditions de travail. Mais ce qui devait arriver arriva : dans beaucoup de cas, ce sont les meilleurs éléments susceptibles de trouver ailleurs des situations plus attrayantes qui sont

partis. En résultèrent un affaiblissement supplémentaire de l'État et la dégradation du service public.

La vague des privatisations

L'affaiblissement de l'État permit à la Banque mondiale et au FMI de renforcer leur influence dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques du pays. Les services clés de l'État étaient truffés de « conseillers » qui prêchaient la « bonne parole » aux hauts fonctionnaires et aux ministres. Ayant les coudées franches pour imposer leurs politiques sans redouter une grande résistance de la part de l'État, la Banque mondiale et le FMI entreprirent des programmes de privatisation à vaste échelle qui transférèrent des entreprises publiques et para-publiques aux mains d'investisseurs privés. À partir du début des années 1990, le programme de privatisation fut accéléré. Les sociétés industrielles et commerciales, les banques et assurances, tout cela fut bradé, le plus souvent aux investisseurs étrangers, sous le prétexte de la recherche de « partenaires stratégiques ».

La dernière péripétie fut la privatisation controversée de la Sonacos, vendue à un consortium français. Les conséquences s'en font toujours sentir, tant au niveau de la commercialisation de l'arachide brute qu'au niveau de la production de l'huile d'arachide et de produits dérivés.

Par ailleurs, les grandes banques du secteur public qui n'avaient pas été dissoutes furent toutes vendues aux banques étrangères, françaises notamment. Bien que la plupart de ces banques regorgent de liquidités, elles financent rarement des investissements à long terme. Le commerce et le bâtiment constituent leurs secteurs de prédilection. À ce jour, il n'existe aucune banque de développement entre les mains de l'État sénégalais.

Des services de base, comme l'eau et l'électricité, n'ont pas échappé non plus à la bourrasque des privatisations. La privatisation forcée sous l'injonction de la Banque mondiale de la société d'électricité Senelec, en 1999, fut un fiasco qui coûta très cher au Sénégal, au point que le régime issu des élections de 2000 se trouva forcé d'annuler cette privatisation. Quant à la société de distribution d'eau, la Sonees, elle est entre les mains d'une filiale de Bouygues, la grande multinationale française. Une autre de ses filiales, Veolia, s'occupe également du ramassage des ordures dans la capitale, Dakar.

On retiendra ainsi, dans ce processus de recolonisation économique, qu'aucune entreprise ou banque d'État d'importance n'a été cédée au secteur privé national. Et au terme de ce bradage sans précédent, l'État néocolonial qui avait créé un vaste secteur public au cours des deux premières décennies d'« indépendance » se trouve pratiquement dépouillé de toutes ses entreprises.

La « bonne gouvernance »

La faillite des politiques analysées ci-dessus amena la Banque mondiale et le FMI à reconsidérer le rôle de l'État et des autres institutions publiques dans le développement économique et social. En 1989, la Banque mondiale publia son fameux rapport sur l'Afrique¹¹⁰, dans lequel elle évoquait pour la première fois le concept de « bonne gouvernance ». Le problème est que l'approche de la Banque mondiale est purement néolibérale. Autrement dit, pour elle, la « bonne gouvernance » signifie la mise en place de politiques visant à rendre « attractif » l'environnement des affaires. On demande donc à l'État sénégalais de garantir la sécurité des investissements étrangers ; d'accorder des exonérations fiscales à ces investisseurs ; d'assurer la « paix sociale » en empêchant notamment les grèves qui pourraient nuire à la « rentabilité » des investissements. En résumé, la « bonne gouvernance », selon la Banque mondiale, c'est un État et des politiques entièrement au service du secteur privé étranger !

Mais le paradoxe est qu'après avoir vilipendé et décrédibilisé l'État, après l'avoir considérablement affaibli en le privant de ressources financières et humaines de qualité, on lui demande d'accomplir des tâches gigantesques dans l'état de délabrement où il se trouve. Ce ne sont pas quelques programmes de « renforcement de capacité » qui vont remédier à deux décennies de destruction des fondements de l'État au Sénégal, comme d'ailleurs dans les autres pays africains.

Le bilan des programmes d'ajustement

Comme indiqué plus haut, avant l'intervention de la Banque mondiale et du FMI, le secteur public constituait l'essentiel du tissu économique du Sénégal et l'État le premier employeur dans le secteur dit « moderne ». Par conséquent, les restructurations subies par le secteur public et la déstructuration de l'État ont entraîné des coûts économiques et sociaux exorbitants pour le pays au cours des décennies d'ajustement structurel. Et effectivement, en janvier 2001, le Sénégal était officiellement classé parmi les « Pays les moins avancés » (PMA), c'est-à-dire les « pays les plus pauvres », selon les Nations unies ! Tel fut le résultat de deux décennies d'intervention de la Banque mondiale et du FMI qui, au lieu d'apporter le « redressement » promis, accélérèrent la descente aux Enfers du pays.

Les enseignements de l'expérience du Sénégal

L'expérience du Sénégal au cours des cinquante dernières années illustre incontestablement l'échec du pacte néocolonial du point de

vue des intérêts du pays ainsi que la responsabilité des dirigeants sénégalais acquis à l'idéologie néocoloniale.

LA DÉCOLONISATION DIFFÉRÉE

L'acceptation de la « Communauté franco-africaine » proposée par le général de Gaulle au référendum de 1958 signifiait la renonciation à une véritable indépendance par les leaders du Sénégal de l'époque, qui se mettaient ainsi au service du néocolonialisme. Tout comme Félix Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire, Senghor ne pouvait imaginer le destin du Sénégal que dans le cadre de « l'amitié et la coopération » avec l'ancienne puissance coloniale ! Ce faisant, lui et les autres dirigeants du Sénégal montraient qu'ils n'étaient nullement prêts à rompre avec le pacte colonial et à engager leur pays dans un processus de transformations et de ruptures pour jeter les bases de son développement autonome.

Cette démission du leadership politique s'est poursuivie jusqu'à nos jours. L'expérience du Sénégal montre que les dirigeants qui se sont succédé au pouvoir se sont tous comportés en serviteurs loyaux du pacte néocolonial, plus préoccupés par la préservation de leur pouvoir que par les transformations et ruptures indispensables pour sortir leur pays de la dépendance et du sous-développement. Ils jouèrent la carte de la sécurité en acceptant d'être des gardiens dociles des intérêts de la France. C'est pourquoi au Sénégal et dans d'autres pays, la présence militaire de la France était perçue comme une « garantie » pour la survie des régimes en place et comme une force de dissuasion contre les opposants tentés de déstabiliser ces régimes.

Mais aussi, le sort réservé aux dirigeants de la sous-région ayant eu des velléités de rupture ou refusé de maintenir la domination de la France pouvait-il sans doute expliquer la docilité des dirigeants sénégalais. En effet, le néocolonialisme, mué en un monstre appelé *Françafrique*, était devenu une machine destinée à étouffer dans le sang toute tentative de résistance perçue à tort ou à raison comme une « menace » contre les intérêts de la France. Par exemple, Modibo Keita au Mali fut emporté par un coup d'État militaire. Sékou Touré en Guinée, soumis à un sabotage économique et financier dévastateur, en plus d'une diabolisation politique permanente. Quant à Thomas Sankara, le charismatique leader du Burkina Faso, il fut tout simplement assassiné.

FAIBLESSE DES FORCES FAVORABLES À L'INDÉPENDANCE

Le maintien de dirigeants au service du néocolonialisme français s'explique aussi par la faiblesse des forces sociales et politiques

favorables à l'indépendance et à la rupture des liens avec la France. Au Sénégal, ces forces étaient représentées par le Parti africain de l'indépendance (PAI), de tendance radicale, et par le Parti du rassemblement africain (PRA). Tous deux furent farouchement combattus. Les principaux dirigeants du PAI furent exilés et d'autres jetés en prison pendant de longues années.

L'emprise des féodalités religieuses sur les populations, la collusion entre ces féodalités et l'État néocolonial ainsi que le niveau élevé d'analphabétisme des populations expliquent l'impuissance des forces favorables à l'indépendance au Sénégal.

FAILLITE DU CAPITALISME À LA PÉRIPHÉRIE

L'évolution du Sénégal au cours du demi-siècle passé reflète surtout la faillite du capitalisme à la périphérie, confirmant ainsi l'analyse formulée il y a plusieurs décennies par le professeur Samir Amin¹¹¹ et d'autres économistes de l'École de la dépendance. Cet échec s'explique par la nature polarisante du mode de production capitaliste, caractérisé par une course effrénée à l'accumulation du profit, qui se traduit inévitablement par un transfert de ressources des pays faibles vers les pays les plus puissants. Dans ces conditions, le pacte néocolonial ne pouvait qu'aggraver le sous-développement du Sénégal et accentuer sa dépendance.

Un document de la Banque mondiale publié en 2003 reconnaissait cet échec¹¹². En effet, dans ce document, elle observe : « Le Sénégal a perdu une bonne partie des potentialités économiques offertes au cours de ces 42 années d'indépendance [...] La répartition du revenu est très inégale entre la population instruite et analphabète, les zones urbaines et rurales, et Dakar et le reste du Sénégal [...] En 2001, Dakar abritait 23 % de la population et représentait 33 % de la consommation privée ; les zones rurales représentaient 59 % de la population et 42 % de la consommation privée [...] Les indicateurs de développement humain sont faibles¹¹³. »

Quelle alternative ?

On peut donc constater que, au cours des cinquante dernières années, le Sénégal a vécu dans la continuité, voire le renforcement, de la dépendance ! Le pacte néocolonial, d'une part, et l'intervention des institutions financières, d'autre part, ont hypothéqué toute possibilité de décision autonome à l'État sénégalais. Certes, si le leadership du Sénégal porte une grande part de responsabilité dans cette situation, nous affirmons que la plus grosse responsabilité revient au

néocolonialisme français ainsi qu'à la Banque mondiale et au FMI, instruments de l'hégémonie occidentale. En effet, à quelques exceptions près, toutes les décisions et politiques majeures du pays ont été subordonnées aux intérêts de la France ou largement influencées par ceux-ci. Et depuis le début des années 1980, l'intervention des institutions financières internationales a fini de confisquer le peu d'autonomie dont disposait l'État néocolonial du Sénégal dans l'élaboration des politiques économiques.

Donc, briser cet étau est un préalable à tout changement, sur le plan politique, économique ou social.

BRISER L'ÉTAU DE LA FRANÇAFRIQUE

L'évolution du Sénégal et plus encore les exemples de la Guinée, du Mali sous Modibo Keita et du Burkina Faso sous Thomas Sankara, sans parler du Congo-Brazzaville, du Togo et de tant d'autres pays, montrent à l'évidence que les dirigeants français, sans exception, du général de Gaulle à Nicolas Sarkozy, n'ont jamais voulu de l'indépendance ni de la souveraineté des pays africains. La préservation du pré carré par tous les moyens a donné naissance à la Françafrique, cette monstrueuse machine à détruire, à piller et à tuer pour sauvegarder les intérêts de la France au détriment de ceux des autres peuples africains.

Dans son livre, le regretté François-Xavier Verschave¹¹⁴ a magistralement analysé comment la collusion des intérêts de l'État français et de ceux des grands groupes économiques et financiers, privés et publics, a donné naissance à la Françafrique, devenue une sorte de pieuvre à mille têtes, un système despotique et sanguinaire. La hantise de perdre son statut de « grande puissance » qu'entraînerait la perte des « liens privilégiés » avec ses anciennes colonies et la protection accordée à Bolloré, Bouygues, France Telecom, Areva, Elf, entre autres, pour préserver leurs intérêts en Afrique contre la concurrence dans un monde livré à une mondialisation sauvage et inhumaine, ont amené l'État français à recourir à tous les moyens, même le meurtre, y compris de ses propres citoyens : protection de régimes sanguinaires et génocidaires, négation de la démocratie et des droits humains élémentaires pour les peuples africains.

La Françafrique signifie donc l'humiliation permanente du Sénégal et des autres anciennes colonies, leur avilissement, le pillage continu de leurs ressources, la négation de leur dignité et de leur souveraineté. Un exemple brûlant en a été donné par le discours de Nicolas Sarkozy, chef actuel de la Françafrique, qui a osé venir insulter les Africains – tous les Africains – à Dakar et dans l'enceinte de l'université qui porte le nom d'un grand savant : Cheikh Anta

Diop¹¹⁵ !

La Françafrique est un obstacle à l'émancipation du peuple sénégalais et des autres peuples, une hypothèque sur leur développement. Pour recouvrer leur souveraineté et s'ouvrir la voie de l'émancipation politique et économique, le Sénégal et les autres pays africains doivent briser tous les liens avec la Françafrique. Ils doivent rompre avec toutes les institutions et organisations au service de ce système tyrannique. Et avant tout rompre les Accords de défense, le « bras armé » de la Françafrique. Ce qui signifie le démantèlement de toutes les bases militaires françaises et le refus d'accorder à l'avenir une quelconque facilité aux forces françaises, sauf pour des raisons humanitaires dans le cadre de missions confiées par les Nations unies.

JETER LES JALONS D'UN DÉVELOPPEMENT AUTONOME

La rupture avec la Françafrique impose également de mettre fin aux relations économiques inégales liant le Sénégal à la France afin de poser les jalons d'un développement autonome du Sénégal et des autres pays africains où existe le pacte néocolonial. Cette entreprise commence par le rejet du franc CFA, un des symboles les plus persistants du néocolonialisme français. La rupture doit se faire de manière concertée dans le cadre sous-régional pour réunir les meilleures chances de réussite de la transition et pour préserver les acquis du regroupement régional. Il est temps de penser sérieusement à la création de la monnaie ouest-africaine dans le cadre de la Cedeao.

En outre, la rupture avec le CFA doit concorder avec l'accélération de l'intégration continentale. À cet égard, le Sénégal et les pays membres de la zone franc pourraient s'inspirer d'initiatives en cours en Asie¹¹⁶ et en Amérique latine, visant toutes à donner une plus grande autonomie à ces régions vis-à-vis du système monétaire et financier international dominé par les pays occidentaux. L'Alternative bolivarienne des Amériques (Alba) et la Banque du Sud doivent plus particulièrement retenir l'attention des pays africains¹¹⁷.

La pertinence de ces initiatives prend un relief particulier à la lumière de la crise financière mondiale en cours. La crise systémique du capitalisme, qui remet en cause la légitimité même de ce système, et les possibilités qu'offre la coopération entre l'Afrique et les autres pays du Sud ont placé le Sénégal et les autres pays africains en meilleure position pour mettre fin au néocolonialisme français et s'engager dans la voie de l'émancipation. À cet égard, la réorientation des relations économiques et financières extérieures devrait être renforcée par une plus grande priorité donnée à la coopération Sud-Sud dans tous les domaines, y compris monétaire et financier.

Conclusion

L'analyse de l'expérience du Sénégal au cours des cinquante dernières années conduit à la conclusion que l'« indépendance » octroyée en 1960 n'était qu'un réaménagement du pacte colonial, ne remettant en cause ni l'idéologie coloniale ni les intérêts de la France. L'évolution du Sénégal reflète aussi l'échec des politiques néolibérales imposées par la Banque mondiale et le FMI qui, depuis le début des années 1980, ont confisqué à l'État néocolonial la majeure partie de ses prérogatives dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques économiques du pays.

Mais l'évolution du Sénégal durant ces mêmes cinquante ans traduit également la démission et la couardise des élites sénégalaises acquises à l'idéologie néocoloniale, et qui ont servi de gardiens dociles des intérêts du néocolonialisme français. En acceptant et soutenant le néocolonialisme et en capitulant devant la Banque mondiale et le FMI, le leadership du Sénégal a montré qu'il n'était pas à la hauteur des défis lancés à son pays. Il a alors choisi d'abdiquer sa responsabilité en la remettant à d'autres pour décider à sa place. Avec les résultats que l'on connaît.

Les portes de l'avenir doivent s'ouvrir sur des perspectives différentes, sur d'autres horizons. L'avenir du Sénégal, tout comme celui des autres pays de la sous-région, ne doit pas être de maintenir le pacte néocolonial imposé par la France et un champ d'expérimentation de politiques discréditées et dévastatrices au service du capitalisme mondialisé.

Déjà, une nouvelle conscience politique s'affirme et une nouvelle citoyenneté prend forme. L'aube d'une véritable décolonisation du Sénégal pointe à l'horizon. Certes, le chemin à parcourir sera semé d'embûches, de sacrifices et de souffrances. Mais l'histoire des peuples témoigne que la liberté ne se donne pas : elle se conquiert au prix de durs sacrifices. Mettre fin à l'étau du néocolonialisme et du néolibéralisme au Sénégal exigera de réels sacrifices, beaucoup de sacrifices. La nouvelle génération aura à choisir face à l'histoire : remplir sa mission ou la trahir, comme l'a fait celle de la période des « Indépendances » !

Notes

94. À l'origine, le sigle CFA signifiait « Colonies françaises d'Afrique ». Après les « Indépendances » il fut transformé en « Coopération financière africaine ».
95. Cnuced, *Rapport sur le commerce et le développement, 2007*, Nations unies, New York/Genève, p. 134 et p. 150.
96. Voir le quotidien sénégalais *L'AS*, 27 mai 2008.
97. Notamment du conseiller de l'Élysée pour les Affaires africaines et du directeur du Trésor français. Il était également « assisté » de Michel Camdessus, alors directeur général du FMI.
98. *Jeune Afrique Économie*, février 1994, p. 3.
99. Nicolas Agbohou, *Le Franc CFA et l'euro contre l'Afrique*, Solidarité mondiale, Coignières, 2008, p. 148.
100. *Jeune Afrique*, *op. cit.*, p. 35.
101. La crise financière en cours a obligé la Réserve fédérale (Fed) des États-Unis et la BCE à desserrer leurs politiques monétaires afin de favoriser la relance économique dans leurs zones respectives. Preuve que les préoccupations avec l'inflation passent au second plan quand la récession pointe son nez.
102. Cnuced, *Rapport sur le commerce et le développement, 2007*, *op. cit.*, p. 136 ; Demba Moussa Dembélé, « Les mauvais comptes du franc CFA », *Le Monde diplomatique*, Paris, juin 2004.
103. Cnuced, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2007. Sociétés transnationales, industries extractives et développement*. Nations unies, New York/Genève, pp. 14- 15.
104. Cnuced, *Rapport sur le commerce et le développement, 2007*, *op. cit.*, p. 135.
105. *Id.*, p. 99.
106. Pnud, *Rapport sur le développement humain 2009*, Nations unies, New York.
107. Cnuced, *Rapport sur les Pays les moins avancés 2008*, Nations unies, New York/Genève.
108. *Jeune Afrique*, *op. cit.*, p. 35.
109. Pnud, *Gouvernance et Développement humain*, Rapport national sur le développement humain du Sénégal, Dakar, 2001.
110. Banque mondiale, *Afrique subsaharienne : de la crise à la croissance durable*, Banque mondiale, Washington DC, 1989.
111. Voir notamment Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée, l'économie politique de la colonisation 1880-1970*, Éditions de Minuit, Paris, 1971 ; *Le Développement inégal*, Éditions de Minuit, Paris, 1974 (2e édition).
- 112.

Banque mondiale, *Mémoire du Président de l'Association internationale de développement aux Administrateurs sur une Stratégie d'Assistance au Pays pour la République du Sénégal* (rapport n° 25498-SE), bureau de Dakar, mars 2003.

113.

Id., pp. 2-3.

114.

La Françafrique. Le plus long scandale de la République, Stock, Paris, 1998.

115.

Voir *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, ouvrage collectif coordonné par Makhily Gassama, Philippe Rey, Paris, 2008.

116.

Voir Cnuced, *Rapport sur le commerce et le développement 2007*, *op. cit.*, pp. 123-125, sur la coopération monétaire et financière entre les principaux pays asiatiques, appelée « Initiative de Chiang Mai ».

117.

Voir Rémy Herrera « ALBA et droit au développement : l'aube des régionalisations alternatives » dans *CETIM, Quel développement ? Quelle coopération internationale ?*, Genève, 2007, pp. 153-170.

Un demi-siècle d'aventure ambiguë

Makhily Gassama

« Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. »

Charles de Gaulle,
Appel du 18 juin 1940

« L'Occident n'a pas inventé la poudre, qui jouera pourtant un rôle déterminant dans ses entreprises négrières et coloniales. »

Axelle Kabou,
Et si l'Afrique refusait le développement ?

Makhily Gassama est professeur de lettres certifié de classe exceptionnelle. Il a successivement occupé les fonctions suivantes au Sénégal : directeur des Lettres et de la Propriété intellectuelle, directeur du Centre d'études des civilisations, conseiller culturel du président de la République Léopold Sédar Senghor, directeur général d'*Éthiopiennes* (revue socialiste de culture négro-africaine, fondée par le président Senghor), ministre de la Culture. Il a également été ambassadeur de son pays.

Il a été, à Paris, directeur général de la culture à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) devenue Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF), président de la Conférence générale extraordinaire de l'ACCT (1986), représentant sous-régional de l'Unesco en Afrique centrale avec résidence à Libreville.

Autres activités : membre de plusieurs jurys littéraires, animateur de l'émission « Un livre par semaine » de Radio Sénégal (1979-1982), créateur et animateur de l'émission littéraire « Regards » de la Télévision nationale du Sénégal, nombreuses conférences sur le dialogue des cultures en Afrique, en Europe et en Amérique.

Ses principales œuvres sont *Kuma / Interrogation sur la littérature nègre de langue française* (essai-anthologie, Les Nouvelles Éditions africaines, Dakar/Abidjan/Lomé, 1978) et *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique* (Karthala, Paris, 1995).

Il a dirigé l'ouvrage collectif *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar* (Philippe Rey, Paris, 2008) et prépare actuellement une *Anthologie de la pensée de Léopold Sédar Senghor*.

À la mémoire de Doudou Guèye,
homme politique émérite du Sénégal, mon confident

À la mémoire d'Amadou Samb
mon professeur, mon ami

Des siècles de terreur, des siècles de résistance, des siècles d'humiliation. Et voilà consommé un demi-siècle de *liberté*, d'exercice de la souveraineté dans un continent dominé, soumis à la volonté étrangère depuis des siècles ! Certes, c'est peu pour la vie d'un continent, mais beaucoup pour le continent africain étant donné sa place *inédite* dans le monde d'hier et de celui d'aujourd'hui. Un continent arriéré, affamé, réduit à la mendicité, crachant sur ses abondantes ressources naturelles ou les foulant aux pieds. Un continent merveilleusement ensoleillé dormant dans les ténèbres. On aurait dû attendre de ses enfants, la liberté acquise, un formidable sursaut de dignité, une extraordinaire volonté de développement, une sensibilité extrême aux droits de l'homme, le refus de toutes formes d'injustice et de compromissions. Véritables hérauts de la *démocratie* et de la *paix* sur une planète de plus en plus fragilisée par la main de l'homme, ils auraient pu panser et guérir les plaies qui demeurent béantes. Par le déploiement d'une nouvelle énergie, ils auraient pu étonner le monde durant ce dernier demi-siècle ! Quel rendez-vous manqué ! Ils n'ont réussi qu'à confirmer, avec insolence et insouciance, d'année en année, par leurs gestes insensés, les préjugés séculaires dont ils avaient tant souffert. Ils sont comme aveugles et sourds : ils gouvernent dans l'ivresse du pouvoir souvent mal acquis¹¹⁸. Le caractère tristement *singulier* de la situation de l'Afrique au sud du Sahara, en ce début du ^{XXI}e siècle, sur le planisphère, n'échappe à personne. Pourquoi le nier ?

« Et si l'Afrique refusait le développement ? »

Comment tout un continent peut-il être à la fois riche et pauvre ? Pourquoi combattre la moindre volonté de construire ? Comment refuser l'esprit d'initiative alors qu'on connaît le poids de l'humiliation des siècles de soumission ? Naguère, chacun des pays francophones d'Afrique subsaharienne appartenait à un grand ensemble ; politiquement, économiquement, ces grands ensembles, *fédération* de l'Afrique occidentale française et *fédération* de l'Afrique équatoriale

française, ont fait leurs preuves au sein de ce qu'on appelait la « Plus Grande France ». Pourquoi avions-nous accepté la balkanisation de l'« Afrique française » et pourquoi depuis 1963, durant un demi-siècle, continuons-nous à mentir à nous-mêmes, au sein des organismes prétendument unificateurs, impuissants comme l'Organisation de l'unité africaine devenue l'Union africaine – des parloirs, rien que des parloirs ? Bientôt les pays africains seront seuls, dans ce monde qui bouge et qui se construit, à ne pas croire à la nécessité de s'unir *réellement* au sein de grands ensembles solidement bâtis. Pourquoi cette sinistre *exception africaine* dans un monde qui ne croit qu'aux épreuves de force, qu'à la puissance matérielle et à l'efficacité du nombre ? Voilà déjà la mondialisation de l'économie et des marchés, qui exige des protagonistes une conception claire et une maîtrise réelle des intérêts nationaux, une connaissance profonde des enjeux mondiaux, alors que nos pays ne parviennent même pas à mettre de l'ordre dans leurs affaires intérieures.

À ce stade de réflexion, l'œuvre d'Axelle Kabou s'impose à l'esprit¹¹⁹. Elle s'impose avec ses vérités crues ; elle s'impose avec ses excès. Cette œuvre complexe, qu'il ne faut ni aduler ni honnir, est à la recherche des « vraies » causes du sous-développement de l'Afrique. Il faut s'y attarder : son originalité est qu'elle minimise les explications communément retenues par les spécialistes pour déterrer, avec sagacité, des causes qu'elle trouve fondamentales, *internes*, négligées par les investigations antérieures des analystes africains. Une sorte de bilan accablant des trente premières années de l'Afrique indépendante, engagée « dans un obscur processus de développement¹²⁰ ». Pour que le fruit de l'arbre tombe avec certitude, il faut secouer énergiquement le tronc ; en tout cas, Axelle Kabou a su nous secouer. Tout compte fait, c'est salutaire. Il est temps de mettre fin à cette honteuse aventure ambiguë qui a marqué l'exercice de la souveraineté en Afrique depuis un demi-siècle. Elle a raison de susciter, à travers son livre, « un vaste débat résolument décomplexé », ce qui n'est pas aisé sur le terrain africain, surtout chez l'élite politique, si arrogante et si peu patriote, chez l'élite économique, si frileuse dans l'action, chez l'élite intellectuelle, si accrochée, souvent aveuglément, aux chapelles idéologiques et philosophiques.

La relecture de l'œuvre de Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, m'a toujours donné le tournis pour une raison très simple, qui fait à la fois que j'aime et redoute cette étude foisonnante d'idées : les constats sont souvent pertinents et justes. Je respecte cette analyse et je m'étonne souvent, à la lecture de l'ouvrage, que certains aspects de notre situation m'aient échappé tant ils paraissent évidents sous la plume alerte d'Axelle Kabou. Cependant, les déductions de l'auteur, ses hypothèses, me semblent fantaisistes et lamentables ; je

les réfute parce qu'elles sont forcées, superficielles et s'égarent. Ce qui n'enlève rien aux aspects indéniablement positifs de l'œuvre.

Tout porte à croire que le conseiller « présidentiel », Henri Guaino, en rédigeant le célèbre *Discours de Dakar*, s'était davantage inspiré de l'œuvre d'Axelle Kabou – surtout de ses extrapolations – que de celle de Hegel, comme on l'a souvent prétendu¹²¹. Une relecture des deux textes achèvera certainement de convaincre. Dans son œuvre qui semble indiscutable à qui recherche les causes fondamentales du sous-développement, internes et externes, de cette partie du continent qui s'étale tristement et nonchalamment, avec insouciance, au sud du Sahara, notre sœur a dit beaucoup de choses vraies, beaucoup de choses tristes, beaucoup de choses fausses.

Axelle Kabou n'aime pas qu'on parle de « colonisation », ni de « décolonisation », ni de « traite négrière » ; d'autres peuples ont connu les mêmes misères et ils ont fermé leur gueule. Elle n'aime pas qu'on glorifie nos princes d'antan puisqu'ils étaient des tyrans, des sanguinaires. Ne lui parlez pas de culture africaine parce qu'elle la juge « non repensée », parce qu'elle est vide et stérile, parce que la technique occidentale est là pour la remplacer et nous la faire oublier, surtout qu'il faut résolument jeter aux orties ces concepts dangereux que sont l'*africanisation* et l'*aliénation*. Peut-être a-t-elle raison en partie. Nous le saurons plus tard. Ne lui parlez pas de sociétés africaines, « sociétés historiquement myopes, et toujours plus inégalitaires ».

En tout cas, Axelle Kabou a interdit beaucoup de choses et de choses encore, comme l'on dit dans mon village. Beaucoup de choses interdites surtout aux intellectuels africains, « sourds aux bouleversements du monde actuel » – ce qui est peut-être vrai – ; ces emmerdeurs qui empêchent les toubabs¹²² de faire leur bon boulot et de jouir de leur « repos dominical », comme dit l'autre, le poète Léopold Sédar Senghor. Au diable cette affreuse élite intellectuelle, « honteuse de son occidentalité », qui « glose à perte de vue depuis les indépendances sur la mort des vraies valeurs africaines de civilisation » ! Kabou reproche à cette même élite intellectuelle de revendiquer « un droit nébuleux à la différence qui marginalise l'Afrique de façon croissante ». Ce qui donne à réfléchir. D'après Kabou, c'est l'Africain qui a une conscience trouble, une « conscience humiliée », complexé comme il est par le souvenir de la traite négrière et de la colonisation. Humilié parce que dans toutes les guerres coloniales il a été défait : on l'a battu, écrasé, puis domestiqué. Et l'Occidental dans tout cela ? Honni soit qui mal y pense ! Il n'a peut-être fait que son devoir historique parce que, dans l'histoire de l'humanité, la machine infernale a toujours tourné et broyé les plus faibles. Le pauvre Occident, diabolisé, insulté par le colonisé et ses

amis, n'a rien fait de plus.

N'est-ce pas joli, ce doux transfert artistique du fardeau d'une conscience dans une autre conscience ? Ma sœur Axelle Kabou dit que d'autres misérables dominés et castrés, dans d'autres parties du monde, ont fermé pour de bon leur grande gueule. Elle se demande et s'indigne : pourquoi la nôtre reste-t-elle toujours béante sur ces futiles massacres des centaines de millions d'hommes et de femmes en quatre siècles de traite négrière et trois siècles de colonisation seulement, je crois ? Je ne suis pas très fort en chiffres, c'est pourquoi d'ailleurs, n'en déplaît à ma sœur Axelle Kabou, je n'ai pas de connaissances scientifiques, ni techniques, ni technologiques – et c'est peut-être la raison, comme elle le dit, pour laquelle je nourris de « solides complexes d'infériorité scientifiques à l'égard de l'Occident ».

Sans blague, ma sœur dit beaucoup de vérités sur nous. Elle nous fait passer au vitriol. L'analyse est souvent fine, mais je ne comprends pas pourquoi elle ignore les dégâts causés par la puissante Françafrique depuis la proclamation de nos indépendances, elle si intelligente, si clairvoyante ! Je ne comprends pas ce que foutent encore chez nous ces bases militaires françaises, après un demi-siècle d'indépendance *vraie* parce que *réelle* de nos pays, donnée par le général de Gaulle lui-même, l'inventeur du « 18 juin » de l'histoire de France et des colonies¹²³. Ah, ces bases militaires françaises, puissamment armées, somnolant à des milliers de kilomètres de leur chère patrie ! Des bases militaires étrangères dans des pays pleinement, entièrement, intégralement indépendants ! Comment cela a-t-il pu se faire ? Comment l'expliquer à notre jeunesse et à nos petits-enfants ? En dehors de nos Grands Chefs omnipotents, omniscients, omniprésents, personne ne sait, dans nos villages, dans nos champs, dans nos ateliers, dans nos bureaux, dans nos parlements, dans nos gouvernements, pourquoi, après la chute de la « Plus Grande France », ces vaillantes bases militaires françaises sont encore là, à côté de nos armées, des armées à nous, en pleine canicule, au milieu des moustiques et autres fauves. Pauvres enfants de France ! Et en dépit de cette lourde et immense protection apportée à nos Grands Chefs, l'immortelle Patrie des Droits de l'homme, qui nous aime bien, clame partout dans le monde, à toutes les tribunes, avec force détails, que les pauvres et éclopés pays africains doivent asseoir solidement des régimes *démocratiques*, sans tricherie ! La très gentille Patrie des Droits de l'homme a même aidé nos Grands Chefs à inventer d'autres « démocraties », plus riches et plus humaines, surtout plus paisibles que la sienne : *démocratie africaine*, *socialisme démocratique*, *socialisme africain démocratique*, *démocratie apaisée*, etc. Malgré ces efforts considérables, je ne comprends pas tant d'acharnement, chez ma sœur, à dédouaner l'Occident dans tout ça, et dans la traite

négrière et dans la colonisation. Et elle nous file l'ardoise ! Ah non ! C'est trop facile pour une avocate talentueuse de ce qu'elle appelle amoureusement, presque les larmes aux yeux, son « Occident judéo-chrétien ». J'y reviendrai, puisque nous ne devons pas nous laisser faire. Trop c'est trop, disent nos cousins *français*.

Si vous connaissez Daniel Defoe, vous connaissez *Robinson Crusoe*, donc vous connaissez le personnage de Vendredi¹²⁴. Il est certain que vous ne connaissez pas le « vendredisme », joli néologisme que vous trouverez en abondance dans l'œuvre de Kabou. C'est quoi, le « vendredisme » ? Voici : « Le vendredisme est le propre d'une conscience humiliée inapte à s'affirmer avec dignité et dans les faits, et usant de subterfuges divers pour transformer la honte, la lâcheté, la médiocrité et la paresse en objet d'admiration. » Citation du dictionnaire Robert ? Pardieu, non ! C'est bien de ma sœur à moi, c'est bien d'Axelle Kabou ! Elle dépeint, ici, la conscience, par excellence, de l'intellectuel africain et de tous ces attardés et étourdis qui chantent l'Afrique et ses prétendus héros, pourtant affreusement défaits par le colon dans leur propre pays, dans leur désert, dans leur savane, dans leurs forêts, devant leurs femmes, leurs concubines, leurs amantes et enfants ; elle dépeint la conscience torturée et pleurnicharde de tous ceux qui courent après la beauté, les plaisirs des yeux, du cœur et d'autres sens, qui clament sans retenue leur amour pour le continent, au lieu de bosser dur comme le toubab, de lui voler son savoir-faire, peut-être pour « apprendre à vaincre sans avoir raison », comme nous le chuchote joliment cet autre intellectuel, Cheikh Hamidou Kane du Sénégal¹²⁵ ; ce dernier volet n'est ni faux ni vilain : *voler le savoir-faire du toubab* ! C'est d'autant plus vrai que le toubab s'est toujours comporté chez nous comme un brigand, d'autant plus vrai « que l'Africain prenne l'avion, le train, la voiture, qu'il utilise un journal, le téléphone, l'eau courante, la radio, l'électricité, et bien d'autres choses encore, il se trouve presque toujours confronté à des objets dont l'existence n'a que de très lointains rapports avec sa participation au progrès scientifique de l'humanité », *dixit* ma sœur à moi, carrément décomplexée. Bien que je ne sois qu'un pauvre et misérable « Vendredi », comme elle nous nomme, il y a beaucoup de choses que j'ai aimées dans son livre, je le répète, et que j'aurais volontiers signées avec fierté, mais il y a aussi beaucoup de choses que je n'ai pas comprises et cela me fâche.

Je prétends avec conviction et sérieux que l'Afrique francophone n'est pas décolonisée, que le toubab est toujours là, dirigeant nos Grands Chefs, qui obéissent précipitamment ; et, quand on obéit précipitamment, on court précipitamment et quand un Grand Chef sous commandement court précipitamment, il écrase sans pitié son peuple, il l'affame et il le torture. Mais il ne faut pas le dire à ma sœur

Axelle Kabou puisque ce n'est ni la faute du toubab ni la faute de ces Grands Chefs, mais la faute de notre culture arriérée, non diagnostiquée, « non repensée » qui, honteusement, fait que « l'Afrique vit psychologiquement au Moyen Âge », c'est-à-dire avant la maudite traite négrière, et l'arrogante et meurtrière colonisation. Et ces masses populaires, qui ressemblent à des troupeaux de veaux, incapables de bouger le petit doigt ou la petite patte devant les crimes commis quotidiennement par les Grands Chefs ? La faute à qui ? En tout cas pas au téméraire chasseur et vendeur d'esclaves, ni au colonisateur bruyant et fanfaron, ni à nos Grands Chefs, qui ont acheté l'immortalité comme ils achètent la conscience des électeurs. Elle est à la culture africaine, aux « valeurs culturelles non repensées » ! Oui, ma sœur a raison de soutenir que notre culture doit être « repensée », car tout le monde sait qu'elle draine trop de fatalisme – facteur d'inertie –, trop de fanatisme – la machine abominable qui fabrique l'intolérance et s'engraisse de sang. Néanmoins, je persiste à soutenir, devant les arguments bétonnés de ma sœur, que l'Afrique du dernier demi-siècle n'est pas décolonisée. J'y reviendrai. Je répète qu'il ne faut pas le dire à Axelle Kabou. Elle est gentille et intelligente, mais elle va se fâcher !

S'il y a, dans l'œuvre d'Axelle Kabou, un concept qui vaut son pesant d'or ou son pesant de cacahuètes, c'est sans conteste l'*Afrique des individus*. Concept fort subtil et fort utile. Excellent outil d'investigations sur le terrain africain¹²⁶. Au fait, sans parfois nous en rendre compte, les intellectuels et créateurs africains, forts de l'appui de leurs amis d'Occident, ont quand même réussi à *intimider* les théoriciens du racisme et à peser sur les comportements racistes, plus que les lois antiracistes, promulguées de-ci de-là dans le monde depuis la Révolution française de 1789. Ainsi il semble que toute référence à notre *comportement*, à notre *mentalité antidéveloppement*, est très mal reçue sur le continent par l'élite politique qui, pour des raisons électoralistes, se croient obligée d'encourager des mœurs qui s'opposent à tout effort de développement durable ; par l'élite intellectuelle qui cherche à éviter de se dédire et de s'autoflageller devant l'Occident, tout en sachant pertinemment que le linge sale qu'elle aurait souhaité laver en famille ne peut l'être que lorsque les différents membres acceptent de dialoguer. Mais comment dialoguer avec nos Grands Chefs, ces demi-dieux arrogants, si imbus d'eux-mêmes ? Or « le vrai dialogue, dit Edgar Morin, c'est quand on reconnaît à l'autre la même dignité¹²⁷ ». Nos Grands Chefs sont trop haut perchés pour dialoguer avec ceux d'en bas. Il est donc pénible de constater avec Axelle Kabou que, chez les spécialistes ou analystes africains du développement, « tout se passe, en effet, comme s'il existait une sorte de prescription tacite interdisant formellement de *relier directement la situation de l'Afrique au comportement des*

*Africains*¹²⁸ ». Ainsi, une abondante masse d'analyses africaines existe sur les causes externes du retard de l'Afrique, alors que « les analyses systématiques africaines sur les causes internes du sous-développement de l'Afrique sont à peu près inexistantes ».

Il existe pourtant, sans conteste, des obstacles internes, de puissantes forces de résistance aux efforts de développement en Afrique. Les constats d'Axelle Kabou sont justes et ils ne nous honorent pas. Toute action entreprise dans le cadre de l'émancipation de nos populations rencontre quotidiennement des obstacles, causés par le comportement des individus dans tous les secteurs, des travaux domestiques au fonctionnement des entreprises économiques, en passant par l'administration, laxiste, fainéante et désordonnée.

Il est grand temps, après un demi-siècle d'ivresse et d'errance de la politique en Afrique, que nos spécialistes se penchent sérieusement sur nos tares dont la plupart, contrairement à ce que pense Axelle Kabou, sont le résultat d'une histoire récente. Des rencontres, des débats décomplexés doivent s'organiser autour de ces questions essentielles ; nos universités et nos instituts de recherche spécialisés doivent leur accorder la priorité. Au lieu de porter sur des thèmes de complaisance ou rebattus sur le développement de nos pays, les sujets de thèses et de mémoires universitaires doivent traiter de questions en rapport direct avec nos urgences. Il faut oser bousculer les tabous, nombreux dans nos sociétés. Dénoncer ces tares au grand jour n'a rien de masochiste, rien d'un goût morbide pour l'autoflagellation. Ces tares sont multiples, du fatalisme béat au fanatisme aveugle. Elles constituent les freins les plus efficaces au développement du continent.

L'Afrique va mal ! À qui la faute ?

Nous n'avons pas réussi encore – du reste, l'avons-nous tenté ? – à nous débarrasser des fardeaux du passé. La colonisation, quoi que prétendent les révisionnistes qui cherchent désespérément à la rendre taboue, a laissé de sérieuses séquelles politiques, culturelles, sociales et économiques. Nous devons en être conscients pour nous corriger et avancer. Il n'y a pas de colonisation innocente parce qu'il n'y a pas de colonisation sans dominateur, sans dominé. Un choc se produit forcément dans la rencontre entre une force qui cherche à dominer et une force qui cherche à résister. Il n'est pas vrai qu'il ne déterminera pas les comportements futurs des deux entités. Nos sociétés se sont-elles déjà remises de ce choc en moins d'un demi-siècle de liberté vraie ou fictive ? C'est précisément à cause de cette vérité élémentaire qu'il est difficile et injuste, après seulement ce demi-siècle de souveraineté, de situer la responsabilité exacte de l'Africain dans la

gestion calamiteuse des affaires de son continent en faisant table rase de son histoire récente. La page la plus récente de cette histoire, c'est bien celle de la colonisation, qui est, nous dit Pierre Pluchon, « un rapport de force qui oppose plusieurs acteurs. Le peuple dominateur, qui vient imposer sa loi et sa culture dans une contrée où il est étranger. Le peuple dominé, qui, s'il n'est pas exterminé, résiste jusqu'à la *soumission*, dans l'ombre de laquelle *ses traditions se cachent et survivent en partie* [129](#) ». C'est dire que les valeurs culturelles d'un peuple dominé sont quotidiennement menacées d'extinction. Elles « se cachent » pour fuir la répression et, quand elles se cachent, dans le meilleur des cas, elles ne font que « survivre en partie », donc elles sont incapables d'évoluer *normalement*. Or la vocation d'une valeur humaine est d'évoluer, de vivre, de mourir, de ressusciter dans une nouvelle valeur. Le processus est complexe : une valeur humaine incapable d'épouser le rythme du temps est forcément une valeur morte. Les dégâts dont sont victimes les valeurs culturelles d'un peuple tenu sous le joug colonial pendant trois siècles sont donc énormes.

Il suffit de remplacer le terme « traditions » par l'expression « valeurs culturelles », dans la citation précédente – ce qui paraît plus juste dans ce contexte – pour nous rendre compte à quel point l'être dominé et soumis finit par perdre sa personnalité, n'en déplaie à Axelle Kabou. S'il était un temple, il ne mériterait en aucune manière d'être inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco pour la simple raison qu'il aurait perdu toute *authenticité*. Cette personnalité soumise, figée dans le temps, au lieu de s'enrichir, s'effrite au contact de l'Autre, et il n'est pas dit que ce qu'elle acquiert vaut ce qu'elle perd, pour pasticher l'écrivain sénégalais, Cheikh Hamidou Kane¹³⁰. Je n'ai pas dit que le colonisé est un sous-homme, mais c'est tout comme. L'analyse de Pierre Pluchon est remarquable et juste, elle sous-entend la domination, voire l'écrasement inéluctable d'une des deux entités par l'autre même dans un contexte pacifique : « Les relations entre les maîtres et les assujettis, indigènes, ou transportés, comme dans le cas des esclaves fournis par la traite africaine, se familiarisent, *tout en conservant une rigidité hiérarchique jamais abolie* », nous dit l'historien français. « Elles s'interpénètrent pour engendrer, à terme, des *comportements inédits* où dominateur et dominé se fondent tout en restant différents. *Le rapport de force initial, sans jamais s'effacer complètement*, donne le jour à un *métissage*, où des patries et des sociétés nouvelles, issues de la colonisation, trouvent un *fonds culturel commun*, même quand les composantes sociales s'en défendent »¹³¹. Nous retenons que même sur ses propres terres et dans le cas d'un métissage, le perdant, c'est toujours le colonisé et ses valeurs culturelles, puisque « le rapport de force initial » ne s'efface jamais

complètement.

La culture du colonisé est une culture de soumission. Les Grands Chefs de nos républiques l'ont si bien compris qu'ils n'ont cherché, pour faciliter la tâche, qu'à se substituer aux Grands Chefs blancs d'hier. Il vaut mieux, pour conquérir ou sauvegarder leur fauteuil, laisser les masses populaires continuer à s'agiter dans leur culture horriblement amputée, devenue une espèce de sous-culture, dangereuse pour avoir été longtemps emprisonnée et pour avoir rompu avec le temps. La faute à qui ? Au colonisé, vraiment ? Non, la faute est à la colonisation. Oui, à la colonisation ! Que ces sous-cultures appellent, *de nos jours*, tantôt à la violence, tantôt à l'indifférence, tantôt à l'inertie – selon l'humeur de nos Grands Chefs –, c'est la faute à qui ? À la classe politique africaine, majorité et opposition confondues, et à l'élite intellectuelle africaine, de droite et de gauche, qui refusent, pour des raisons diverses et différentes d'un camp à l'autre, des raisons égoïstes, d'éduquer ces masses populaires, fragiles et manipulables.

Les armes de la victoire

J'ai déjà abordé la nécessité de lutter avec détermination contre les tares, contre notre propre comportement antidéveloppement, contre notre goût prononcé pour la dépendance, en d'autres termes contre notre insouciance devant les grands détours du monde¹³². Pour reconquérir et son prestige et sa place parmi les grandes nations après sa douloureuse défaite de 1871 à Sedan devant l'Allemagne de Bismarck, défaite fortement ressentie par toutes les couches sociales du pays, on sait que la France a entrepris une vaste politique d'expansion coloniale sur les continents. N'eût été ce désir urgent du pays de Jules Ferry de laver l'affront subi devant l'Occident, nous n'aurions pas été colonisés avec autant de précipitation, de brutalité, de hargne et d'arrogance. Nous avons certes été dominés par les armes, mais nous avons été vaincus par les *productions de l'esprit*. La « Plus Grande France » n'a pu être construite que grâce à une puissante collaboration des hommes de science, qui ont su mettre leur savoir au service des politiques. Dans cette lutte victorieuse, les acteurs étaient divers : l'élite politique, l'élite intellectuelle, l'élite économique s'étaient mobilisées. Jamais collaboration n'avait été aussi fructueuse, aussi efficace entre groupes distincts, à l'échelle d'une nation, voire d'un continent, que celle des hommes de science et des politiques pour construire l'Empire colonial français. Qu'importait la résistance farouche et lucide de Clemenceau et de ses partisans ! Qu'importaient leurs envolées lyriques, leur âpre lutte pour le respect

de la différence ! L'Empire colonial se construisait bel et bien et, à partir de 1890, toute opposition à cette énorme entreprise, qui a redonné à la France sa fierté de grande nation après la défaite humiliante de 1871, commença à disparaître. Désormais, s'opposer à l'Empire colonial, c'était s'opposer à la grandeur de la France, c'était une trahison. Jules Ferry a réussi un coup de génie. Ce constat est important pour comprendre la nature de nos relations actuelles avec la France, la nature de la Françafrique et le rôle destructeur qu'elle a joué durant ce demi-siècle de l'Afrique des indépendances. Nous y reviendrons.

« La conquête de contrées lointaines est une chose, constate à juste raison Olivier Le Cour Grandmaison, leur domination stable et pérenne en est une autre, qui pose maints problèmes qu'il a fallu résoudre au plus vite. De là *ces réformes multiples qui, au tournant du XIX^e siècle, ont profondément affecté les institutions et la société métropolitaines ainsi que de nombreuses disciplines universitaires*¹³³. » L'empire colonial ne s'est pas contenté de réformer les institutions nationales existantes pour les adapter au nouveau contexte en les impérialisant, il en a créé d'autres. Ainsi l'expansion coloniale « concerne *toutes les sciences humaines* et pas uniquement l'histoire, n'en déplaît à certains spécialistes de la colonisation qui, en bons "chiens de garde", pensent que l'une de leurs missions est de défendre le monopole qu'ils exercent sur ce passé singulier. Singulier, il l'est effectivement parce qu'il excède les frontières de cette dernière discipline et celles de toutes les disciplines prises séparément ; aucune ne peut prétendre épuiser seule la diversité, la complexité et la connexité des difficultés engendrées par l'avènement de la "Plus Grande France". Philosophes, sociologues, économistes, politistes, juristes, ethnologues, géographes, historiens, adeptes de la psychologie des peuples indigènes, médecins coloniaux..., tous ceux qui, à l'époque – et ils sont fort nombreux – étudient la construction impériale en sont conscients¹³⁴ ». On a même assisté à l'impérialisation de la littérature, qui a donné naissance au roman colonial.

Si je considère *La République impériale. Politique et racisme d'État* comme un grand livre, c'est que l'auteur a su nous dire, avec une objectivité non commune, avec talent, l'immense rôle joué par les différentes disciplines scientifiques entrées dans la construction et la gestion de l'empire. Ainsi, pour *nous coloniser*, nous soumettre à une volonté étrangère, nous domestiquer, on fit appel à une armada de disciplines scientifiques. La question qui se pose, à partir de ce constat, à l'Afrique des indépendances, est évidente : avons-nous fait appel, pour *nous décoloniser*, décoloniser les mentalités, secouer notre culture malmenée par la colonisation, à ces diverses disciplines

scientifiques durant le demi-siècle écoulé ? Certains concepts, déterminants dans toute action de développement, n'ont jamais suscité de débats sérieux et décomplexés : dans la plupart de nos pays, au Sénégal en particulier, la *rigueur* dans la gestion de la chose publique est assimilée au manque de *civilité*, à la brutalité inutile, indigne de l'homme *civilisé*. On lui préfère la *souplesse*, la traditionnelle *kersa*, synonyme, au vrai, de *laxisme* et de *laisser-aller*¹³⁵. Des groupes ethniques, des individus sont ainsi catalogués et ils ont peu de chances d'occuper certaines fonctions stratégiques dans le gouvernement et dans l'administration, lesquels, partisans de la rigueur technique et morale, appartiennent souvent à des zones géographiques qui ont eu le moins de contacts avec le colon. Tout se passe comme si le laxisme était le trait le plus distinctif de l'*homme civilisé*.

Des dispositifs législatifs, destinés à réprimer certains comportements nuisibles à toute politique de développement, existent bien, mais ne sont jamais mis en œuvre. Les lois, aussitôt promulguées, aussitôt mises au rancart. Nos universités et instituts de formation se sont-ils adaptés à la nouvelle situation, comme la prestigieuse Sorbonne avait rejoint le peloton des institutions scientifiques impérialisées de l'époque ? Quels sont les programmes lancés durant ce demi-siècle, dont la vocation serait de lutter contre les tares de la *domination* ? Comment nous débarrasser de cet horrible esprit de dépendance ? Pourquoi persistons-nous à croire que le devoir impérieux de l'Occident, son devoir sacré, est de prendre en charge le développement de l'Afrique ? En vertu de quel droit ? Au nom de quel humanisme, de quelle idéologie, de quelle éthique ? Pourquoi ce fol espoir placé dans l'assistance ou dans la charité des pays émergents, comme la Chine, au lieu de les imiter courageusement ? L'arrivée intempestive de la Chine sur le continent nous fait déjà saliver, au lieu de nous pousser à exiger une coopération *organisée, ordonnée*, dans l'intérêt et le respect des différentes parties. Comment jeter définitivement aux orties cette vulgaire et ridicule *exception africaine* dont nous sommes fiers, alors qu'elle ne nous conduit nulle part ? « L'Afrique a ses mystères ! » chuchotons-nous fièrement comme pour justifier nos échecs. Quels mystères ? Quels mystères dans une culture en hibernation durant des siècles ? Quels mystères dans un monde dont les éléments se mêlent quotidiennement, œuvrent ensemble, s'épousent et divorcent, un monde sans états d'âme, un monde devenu étroit, fonctionnant comme un village ? C'est la science qui nous a rendus malades. C'est la science qui nous guérira. Et la science n'est le monopole d'aucune communauté humaine en ces temps « des grandes communications et des grandes combustions », comme nous apprend Aimé Césaire dans un autre contexte¹³⁶. Oui, j'ai la certitude, que le lecteur en ait la conviction, après le général de Gaulle déclarant en

pleine guerre, que « les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire¹³⁷ ».

De l'Empire à la Françafrique : les séquelles de la politique impériale ou l'*exception africaine*

Il était devenu grand, l'empire colonial français, sous la III^e République ! « En 1920, nous révèle Denise Bouche, l'Empire français couvrait douze millions de kilomètres carrés, dont dix en Afrique¹³⁸ », une superficie vingt fois supérieure à celle de la France métropolitaine, alors que sous le Second Empire, en 1870, à la veille de la défaite française de Sedan, le domaine colonial ne couvrait qu'un million de kilomètres carrés ! Que valait la perte de l'Alsace-Lorraine devant une telle conquête¹³⁹ ? La France impériale devint la troisième puissance du monde. Un phénomène hautement historique, qui pèsera lourdement sur l'avenir des pays africains francophones et sur les rapports qu'ils entretiendront, plus tard, avec l'ancienne puissance colonisatrice, venait de se produire : à partir de 1890, devant les succès spectaculaires de la politique d'expansion, toute opposition sérieuse à cette politique a été ramollie par le dynamisme et l'activisme pragmatique des partisans de l'empire et par le génie politique du premier d'entre eux : Jules Ferry. À la « scientification de la politique » dont j'ai déjà parlé, il faut ajouter la « *politisation des sciences d'Outre-mer*, consacrées comme sciences au service de l'État¹⁴⁰ ». Au fait, les deux démarches politiciennes, à l'échelle nationale, pour être efficaces, n'allaient pas l'une sans l'autre. Elles ont largement contribué aux résultats « glorieux » de la politique d'expansion coloniale.

Cette effervescence nationale, devenue fiévreuse autour de la politique impériale de Jules Ferry, n'épargnait aucun secteur, aucune couche sociale. Il faut s'y attarder pour une meilleure lecture de nos rapports actuels avec la France. Voici quelques exemples significatifs d'activisme public et privé : « En 1890, nous apprend l'historienne française Denise Bouche, des personnalités du monde de la presse, de la politique et des affaires fondent le Comité de l'Afrique française. Celui-ci publiait un *Bulletin* bihebdomadaire et des *Renseignements* mensuels qui demeurent une source historique précieuse par la quantité et la précision des informations régulièrement fournies. Sur le modèle du Comité de l'Afrique française, et souvent par les mêmes hommes, sont fondés le Comité de Madagascar, le Comité de l'Asie française (1901), le Comité du Maroc (1904) et le Comité de l'Océanie française. L'Union coloniale française, fondée en 1893 par des négociants marseillais, était une

sorte d'office colonial privé, publiant la *Quinzaine coloniale*. Enfin, un Groupe colonial est constitué, en 1892, à la Chambre des députés et, en 1898, au Sénat. Le Groupe colonial de la Chambre ne tarde pas à devenir, avec le Groupe agricole, l'un des plus courus, comptant près de 200 membres, en 1902, sur 585 députés¹⁴¹. » On comprend que la III^e République fût heureuse d'« enseigner aux enfants du cours élémentaire des écoles communales, vers 1930 : “La France a le droit d'être fière de ses conquêtes”¹⁴². » Quel bouleversement trente ans plus tard ! Que faut-il arguer de ces brefs rappels historiques ?

Le constat qui s'impose est qu'enfin, en dépit des efforts titanesques de Clemenceau et de ses partisans, qui finiront par atténuer leur position pour ne pas courroucer leur électorat, une large majorité de la classe politique, toutes obédiences confondues, de la presse de droite et de gauche, du monde des affaires, un grand nombre d'hommes de science, ont réussi à arracher une sorte d'unanimité nationale autour de la *nature des rapports* à établir entre la France métropolitaine et ses colonies d'Afrique ; il existera désormais, au sein de la nation française, une communauté d'attitude vis-à-vis de l'Afrique. Les rapports franco-africains n'étaient pas et ne seront jamais les mêmes rapports qui ont uni et qui unissent la France à d'autres pays du reste du monde. Il existera, désormais, ce qu'on est en droit d'appeler l'*exception africaine*¹⁴³. Ces rapports ne seront jamais régis par la traditionnelle politique extérieure de la France, une politique faite de grandeur, d'équilibre et de mesure. Ils seront régis par le *pacte colonial*, qui sent le fouet, la poudre et la fourberie, même si cette politique inhumaine en direction de l'Afrique ne dit pas son nom. Comme hier l'application de la science à l'Afrique n'exigeait du scientifique, du savant, aucune déontologie, aucune *conscience* (« science sans conscience... »), aujourd'hui la politique qui régit les relations France-Afrique défie toute logique, toute morale. La droite française le veut ainsi. La gauche et le centre le veulent ainsi. Il n'y a que des individus qui échappent à la règle¹⁴⁴. Sur notre continent, nos Grands Chefs « historiques » le veulent ainsi. Autour de l'Afrique, l'unanimité est faite. En France, la presse de droite est vraiment une presse de droite, la presse de gauche est franchement une presse de gauche tant qu'il ne s'agit pas de traiter des questions africaines¹⁴⁵. Traiter *autrement* l'Afrique relève du *patriotisme*, celui qui a été laborieusement et intelligemment installé par Jules Ferry. Agir autrement, c'est agir contre les intérêts supérieurs de la nation française. Personne ne nie la grandeur de la France dans le traitement des affaires du reste du monde ; personne ne peut nier l'affairisme meurtrier de la France dans le traitement des affaires africaines. Comment est née cette situation calamiteuse dont nos populations ont souffert, durant ce demi-siècle écoulé, dans nos rapports avec la

France ?

En consultant les archives, je suis toujours stupéfait devant l'accélération de l'histoire de nos relations avec l'ancien colonisateur durant la deuxième moitié du ^{xx}e siècle. Quelle est la part de la volonté humaine ? Quelle est la part du hasard ? Je finis par croire que la conjonction subite de plusieurs événements, d'un faisceau de faits de même nature et de nature différente, produits par des acteurs divers, humains et naturels, parfois éloignés les uns des autres dans le temps et dans l'espace, finit par retentir dans la conscience des hommes, bon gré mal gré, et agir comme agirait une volonté humaine. L'indépendance n'avait pas été « offerte » à nos pays sur un plateau d'argent comme on le prétend souvent ; le processus qui a conduit nos pays à l'indépendance me paraît très complexe. Le général de Gaulle était incontestablement un génie politique, un grand visionnaire, voire un grand humaniste : en pleine guerre, alors que l'empire colonial français était à son apogée, il avait compris le véritable enjeu de cette catastrophe qui défigurait le monde : « [...] cette guerre a pour enjeu ni plus ni moins que la condition de l'homme et que, sous l'action des forces psychiques qu'elle a partout déclenchées, chaque individu lève la tête, regarde au-delà du jour et s'interroge sur son destin », annonçait-il dans son discours de Brazzaville en 1944. Le temps lui donnera raison plus tôt que prévu.

En vérité, si le Général prévoyait et comprenait la volonté de changement des peuples dominés, il ne s'attendait pas à l'accélération de l'histoire : de l'empire à l'indépendance des pays africains en passant par la communauté, l'accélération des événements semblait avoir surpris toutes les parties. Si visionnaire qu'il fût, le Général n'avait pas envisagé l'*indépendance immédiate* des territoires d'outre-mer, même pas à la conférence historique de Brazzaville en 1944, où il déclara sans ambages : « Nous croyons, en particulier, qu'au point de vue du développement des ressources et des grandes communications, le *continent africain doit constituer dans une large mesure un tout*. Mais en Afrique française, comme dans tous les autres territoires où les hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aura aucun progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, *s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires*. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi. »

Dans cette importante déclaration, véritable texte fondateur de la communauté à certains égards, deux points sont à retenir dans la perspective de cette étude : la nécessité de rassembler les pays africains dans un grand ensemble, alors que les dispositions constitutionnelles de la communauté dissoudront finalement les deux

fédérations, l'AOF et l'AEF, sans autre procès. Cette fâcheuse contradiction a été éloquemment et courageusement dénoncée par le ministre de l'Intérieur du Sénégal Valdiodio Ndiaye, représentant du président du Conseil Mamadou Dia, au meeting organisé à l'occasion du passage du général de Gaulle à Dakar, à la veille du référendum du 28 septembre 1958 : « [...] commencer par briser l'unité de l'AOF, l'unité de l'AEF qui aujourd'hui nous paraissent non seulement nécessaires, mais encore insuffisantes, s'indignait Valdiodio dans son discours, ce serait pour l'Afrique un recul d'un demi-siècle alors que tout lui commande d'aller de l'avant ». L'autre point à retenir : le Général pensait que le processus qui conduirait les territoires à l'indépendance serait lent : « Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes », précisa-t-il dans son discours de Brazzaville. Sur ce point important, il y a eu mieux ; le bref préambule aux recommandations de la conférence de Brazzaville est sans équivoque sur la question : « Les fins de l'œuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, *toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire* ; la constitution, même lointaine, de self-governments dans les colonies est à écarter¹⁴⁶. » Une quinzaine d'années plus tard, « comme une nuée de sauterelles, les indépendances tombèrent sur l'Afrique¹⁴⁷ ».

Nous savons que cette communauté, qui offrit « généreusement » à chacun de nos pays, isolé des autres, un strapontin auprès, tout près, de la France de Jules Ferry, n'avait vraiment pas répondu à l'attente de l'Afrique, surtout à celle des nombreux mouvements indépendantistes, « Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses / L'espace d'un matin », nous aurait peut-être soufflé, à cette occasion, avec son courage et sa franchise habituels, le poète français, François de Malherbe. Dès 1960, environ dix-huit territoires, dont certains étaient « amis » de la France, ont proclamé leur indépendance avec l'« accord » du général de Gaulle alors président du Conseil, car « en économie, non plus qu'en politique ou en stratégie, affirme-t-il dans *Mémoires de guerre*, il n'existe, à mon sens, de vérité absolue. Mais il y a les *circonstances*¹⁴⁸ ». Ainsi naquit le « soleil des indépendances¹⁴⁹ » ; aucune force ne pouvait arrêter nos pays. Alors surgit, en même temps que les indépendances, telles des jumelles, la ténébreuse mais puissante *Françafrique*, un monstre sans tête ni queue : elle est où ? Partout... Son champ d'action ? Aussi vaste que l'Afrique... Les acteurs ? Aussi puissants que les chefs d'État de France et d'Afrique... Son mode opératoire ? Un « pillage à huis clos¹⁵⁰ »... Ses victimes ? Les populations africaines... Son objectif ? S'enrichir et saborder nos indépendances en les vidant de leur « substantifique moelle », en mettant et soutenant à la tête des États africains des êtres d'un autre âge – vu leur mentalité arriérée –, venus de nulle part, manipulables,

prêts à tous les crimes pour se maintenir au pouvoir. Une telle situation inédite humilie l'Afrique et ne grandit pas la France.

On a parlé de l'empire, de la communauté, de l'indépendance ; il faut insister, ici, ne serait-ce que brièvement, sur la personnalité de la Françafrique, qui est dans le même ordre de grandeur puisqu'elle se livre, durant tout ce demi-siècle de l'Afrique « indépendante », au pillage délibéré et programmé des ressources naturelles du continent. Elle a hérité de l'empire le pillage des ressources, mais l'empire agissait dans l'intérêt exclusif de la France, pour la place de la France dans le monde, pour la gloire de la France, alors que la Françafrique n'agit que dans l'intérêt des individus, des familles, des groupes et des multinationales. C'est dire qu'elle ne recule devant aucune action crapuleuse. Elle est composée surtout de hauts responsables en Afrique et en France, qui abusent de leur position à la tête des États, des hauts postes administratifs et privés¹⁵¹. Elle a réussi ce que la Communauté n'eût jamais réussi : elle a reconduit, à sa manière, l'*exception africaine* dans les rapports politiques, économiques et militaires qui liaient la France à ses anciens territoires d'Afrique au sud du Sahara. Ce monstre, qui a surgi des cendres de la Communauté, est l'enfant de Jacques Foccart, « digne » héritier de Jules Ferry. D'autres réseaux ont fini par se créer autour de son puissant réseau. Jacques Foccart, « homme de l'ombre » du général de Gaulle, a su rapidement reconstituer l'empire sous une autre forme, avec des desseins moins nobles¹⁵². Nos pays sont pris en otages : des chefs d'État domptés ; l'opposition muselée et surveillée ; de hauts cadres apeurés ; la presse émasculée ; des intellectuels humiliés ou appâtés. La Françafrique est toute-puissante durant tout ce dernier demi-siècle. Situation inédite sur notre globe dans les relations d'État à État. Ici aussi, il s'agit de l'*exception africaine*. De Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy, en passant par Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Chirac, des changements notables et positifs de la politique extérieure de la France ont marqué les mandats de ses chefs d'État. Aucun, cependant, n'a osé remettre en question la nature des rapports entre la France et l'Afrique subsaharienne. Ils reconduisent tous, quelle que soit leur appartenance idéologique – politique ou philosophique –, la même politique, jusqu'aux plus petites nuances mesquines : la République « aide », la mafia mise en place pille les ressources naturelles et dévoie l'aide publique au développement ; on porte ou l'on aide à maintenir la dictature au pouvoir tout en célébrant les bienfaits de la démocratie ; des bases militaires étrangères sont là pour étouffer toute velléité de riposte contre le pouvoir en place, sauf si celui-ci, devenu lucide et conscient de la gravité de la situation, veut un jour exercer pleinement et dignement les responsabilités qui lui incombent.

Conclusion : les Africains sont les principaux responsables de la situation de pauvreté et d'humiliation que vit l'Afrique des Indépendances

Je sais que le sujet est à peine entamé et je sais qu'il n'est pas temps de conclure – mais il faut conclure. Durant cette année 2010, pour célébrer nos Indépendances, nous nous offrirons en spectacle, comme à l'accoutumée, sans craindre la risée des autres parties du monde : si nous avons fait deux pas là où d'autres, nos semblables sur le globe par les conditions vécues, ont fait cent pas, nous nous mettons, comme des enfants, à contempler la distance parcourue avec émerveillement et à nous en réjouir sans retenue. Partout des spectacles tonitruants pour célébrer des réalisations minces comme des lames de rasoir devant nos immenses besoins de développement.

« Le monde étant ce qu'il est », pour reprendre une formule chère à Charles de Gaulle, aucune sagesse, aucune morale, aucun calcul ne doivent contraindre un pays à renoncer à ses intérêts au profit d'un autre pays. Les pays francophones « indépendants » le font avec fierté, ils osent le faire en plein ^{XXI}^e siècle, ce siècle de tous les espoirs pour chacun des pays de notre planète. Un grand rendez-vous déjà manqué nous attend ; ce sera une autre surprise funeste que nous réservera l'Histoire. Il est temps que nous nous ressaisissions. La *mondialisation* n'est pas faite pour des êtres faibles, inorganisés, insouciants, isolés les uns des autres, à l'écoute quotidienne de la sirène de la division et des intérêts individuels¹⁵³.

J'ai prévenu, dans l'avant-propos à cette œuvre, que cet « ouvrage est critique » et que « toute critique qui se veut objective renferme déjà en elle-même l'autre élément de l'alternative ». Mes réponses à la question : *50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ?* se trouvent donc dans le corps de ce texte. Cependant, dans cette conclusion, j'insisterai sur trois préoccupations majeures.

D'abord, la nécessité de lutter contre les manœuvres de la Françafrique dont l'existence exclut toute culture des droits de l'homme et de la paix en Afrique et ne tolère pas l'existence ou l'épanouissement de régimes véritablement démocratiques. L'antinomie de la *démocratie* et de la Françafrique, c'est l'antinomie du bien et du mal, ou l'antinomie de la paix et de la guerre. Tant que la Françafrique est, il n'y aura pas de démocratie ; et, s'il n'y a pas de démocratie vraie, il y aura toujours des tyrans à la tête de nos États et l'Afrique ne connaîtra pas de développement durable. C'est à nous, élite politique, élite intellectuelle, élite économique, organes de la société civile – qui sommes responsables de la situation –, de bouter la Françafrique hors de nos pays puisque l'histoire nous apprend

qu'aucun chef d'État de France n'est disposé à rompre avec cette politique de pillage, qui commence sérieusement à entamer l'image de la France sur tout le continent. Cela nous fait de la peine pour ce pays, qui a tant apporté à l'humanisme des temps modernes, à la pensée universelle, qui a su conserver sa pureté, sur le sol occidental, devant la mafia internationale, même si, dans ses rapports avec l'Afrique, il s'est toujours efforcé de se débarrasser, avec succès, de ses meilleures vertus.

La deuxième préoccupation réside dans la régionalisation de nos efforts de développement, en d'autres termes, dans la création concrète de l'unité africaine, ce qui doit rapidement déboucher sur la construction des *États-Unis d'Afrique*. Qu'on ne me dise pas que c'est une utopie puisque la diversité de l'Afrique ne le permettrait pas. Le colonisateur avait bien créé deux grands ensembles sur le continent : la fédération de l'AOF et la fédération de l'AEF qui ont répondu largement, durant soixante ans, à ses attentes tant au plan économique, politique que militaire.

Voici la troisième préoccupation. Je n'ai pas trouvé d'intellectuels africains qui exigent une rupture radicale avec l'ancien colonisateur malgré le sort qu'il nous a réservé. Ceux que j'ai rencontrés exigent plus de respect réciproque, plus de transparence dans nos rapports avec la France et l'Europe. J'ai vu aussi des intellectuels et des cadres africains qui, pour des raisons de commodité personnelle – au nom de la réussite individuelle – se complaisent dans la situation actuelle : ils sont dans le meilleur des mondes. Le temps jugera. L'intellectuel sénégalais Léopold Sédar Senghor pensait que l'intégration économique, politique, culturelle et sociale devrait s'accomplir par « cercles concentriques de plus en plus larges¹⁵⁴ ». Ces cercles concentriques n'obéissent pas qu'à la géographie, ils obéissent aussi à l'histoire et aux deux à la fois. S'il accordait un grand intérêt à la coopération entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, c'était, à la fois, pour des raisons géographiques et historiques ; s'il était attaché à la coopération entre les pays africains et les anciens pays colonisateurs, c'était pour des raisons historiques ; la coopération par cercles concentriques a cette vertu que les partenaires, même s'ils ne s'apprécient pas, se connaissent entre eux. La *connaissance réciproque*, à défaut d'amour réciproque, constitue, sans conteste, un puissant facteur de mobilisation des énergies. Plaise au ciel que la France et la vieille Europe le comprennent ainsi !

Il est temps que nos partenaires européens et l'élite politique africaine comprennent l'urgence et la nécessité de remettre en question la nature des rapports qui ont uni les deux continents durant ce demi-siècle écoulé ; rien, dans la marche des hommes vers l'accomplissement de leur destin n'étant définitif, « il n'est point vrai

que l'œuvre de l'homme est finie [...], l'œuvre de l'homme vient seulement de commencer¹⁵⁵ ». Cette vérité, à la fois élémentaire et profonde, que nous enseigne le poète martiniquais, exclut toute arrogance ou tout larbinisme dans les rapports eurafricains et invite l'Europe à plus de modestie et de justice, l'Afrique à plus de lucidité et de courage : il est question de bâtir ensemble un monde meilleur, un monde que la sagesse et la générosité du célèbre philosophe et épistémologue allemand Karl Popper, nous font entrevoir :

« Essayez de voir le monde pour ce qu'on peut réellement penser qu'il est, un endroit merveilleux que nous pouvons encore embellir et cultiver comme un jardin. Et essayez ce faisant de conserver la modestie du vieux jardinier qui sait d'expérience que nombre de ses essais échoueront¹⁵⁶. »

Notes

118. Certes, il existe des exceptions, qui – hélas ! – ne font que confirmer la règle générale ; il me paraît inutile de m'y attarder.
119. Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* , L'Harmattan, Paris, 1991.
120. Cette citation et celles qui suivent, sauf indication contraire, sont extraites de l'ouvrage d'Axelle Kabou, *id* .
121. Discours prononcé par le président français, Nicolas Sarkozy, à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar le 26 juillet 2007. Si ce discours a choqué, c'est qu'il reprend des clichés injurieux et superficiels sous la « plume » d'un chef d'État de France. Il a choqué aussi et surtout par omission : quels sont les vrais responsables internes et externes de la situation que vit, aujourd'hui, l'Afrique au sud du Sahara ? Au lieu de répondre à cette question concrète pour avancer, on parle d'un mytique « homme africain ». Nos graves défauts actuels, qui sont réels, devant tout projet de développement, ont des causes sans rapport avec la race, la géographie, mais inéluctablement liées à l'histoire récente du monde. Cf. *L'Afrique répond à Sarkozy* , Philippe Rey, Paris, 2008.
122. Le terme *toubab* désigne couramment l'Occidental en Afrique au sud du Sahara.
123. Je viens d'apprendre, ce 20 février 2010, alors que cet ouvrage est sous presse, que la France a décidé de supprimer sa base militaire de Dakar pour marquer la volonté du président Sarkozy de bâtir de nouveaux rapports, plus transparents, entre la France et l'Afrique. Cet effort, fort considérable dans les annales de la décolonisation, est à saluer. Dire que certains hauts cadres et certains journalistes sénégalais sont contre une telle mesure ! Je leur pose trois questions simples : connaissent-ils le contenu exact de ces accords de défense ? Leurs parlementaires, députés et sénateurs, les membres du gouvernement de leur pays, connaissent-ils le contenu des accords ? Pourquoi défendre une cause dont on ignore les véritables fondements ? Ce n'est pas digne d'un cadre, d'un intellectuel. Ce livre est consacré aux cinquante années de notre souveraineté donc nous maintenons ce que nous avons dit de l'implantation de ces bases en Afrique tout au long de cet ouvrage.
124. Daniel Defoe, *Robinson Crusoé* , L'Éventail , Genève, 1983.
125. Cheikh Hamidou Kane, écrivain sénégalais, auteur du célèbre récit *L'Aventure ambiguë* , Julliard, Paris, 1961. Je dois le titre de ce texte (*Un demi-siècle d'aventure ambiguë*) non au titre de l'œuvre de Kane, mais à une relecture de l'œuvre d'Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* , *op. cit* .
126. De Jeanny Lorgeoux, ami de François Mitterrand : « Il n'y a pas vraiment d'État en Afrique. Tout y est affaire d'homme à homme. » Cité par Antoine Glaser et Stephen Smith, « Les réseaux africains de Jean-Christophe Mitterrand », in *Libération* , 6 juillet 1990. Ce que cet ami du chef de l'État français ne dit pas, c'est que l'état des lieux, qu'il dépeint avec ironie, est en partie l'œuvre des réseaux mafieux, en un mot de la Françafrique dont nous parlerons plus loin.
127. Edgar Morin, interview accordée à Sophie Boukhari, in *Le Nouveau Courrier* , numéro spécial, Unesco, janvier 2004.
128. Souligné par moi.
- 129.

Pierre Pluchon, *Histoire de la colonisation française*, Fayard, Paris, 1991. Souligné par moi.

130.

Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, *op. cit.*

131.

Pierre Pluchon, *Histoire de la colonisation française*, *op. cit.* Souligné par moi.

132.

On m'objectera que le président Sarkozy n'a pas dit autre chose dans son discours de Dakar le 26 juillet 2007. Je renvoie le lecteur à la note 4 ci-dessus.

133.

Olivier Le Cour Grandmaison, *La République impériale. Politique et racisme d'État*, Fayard, Paris, 2009. Souligné par moi.

134.

Id. Souligné par l'auteur.

135.

Kersa dans la langue wolof, au Sénégal, signifie « sens de la mesure », une sorte de sentiment de pudeur qui frise le laxisme, l'hypocrisie. Terme popularisé par Léopold Sédar Senghor, qui ne semblait pas prendre en compte les dégâts que ce concept cause dans la société sénégalaise, lui qui était si attaché à la rigueur, à l'organisation et à la méthode dans la gestion des biens publics.

136.

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal*, Présence africaine, Paris, 1956.

137.

Le général de Gaulle, *Appel du 18 juin 1940*, qui a arraché la France des griffes de l'Allemagne nazie. Dans la perspective de cette étude, il est important de donner, ici, la citation complète : « Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste empire derrière elle. » Ainsi l'Afrique devint la « base de départ » pour la libération de la France, et « il y a désormais, de ce fait, entre la Métropole et l'Empire un lien définitif », dit le Général dans son discours de Brazzaville, le 30 janvier 1944.

138.

Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, Fayard, Paris, 1991.

139.

L'Alsace-Lorraine fut annexée par l'Allemagne en 1871.

140.

Olivier Le Cour Grandmaison, *La République impériale*, *op. cit.* Souligné par moi.

141.

Denise Bouche, *Histoire de la colonisation française*, *op. cit.*

142.

Ernest Lavisse, *Histoire de France, cours élémentaire*, Armand Colin, 1930 ; cité par Denise Bouche, *id.*

143.

L'Afrique connaît et se donne bien d'autres *exceptions*.

144.

Néanmoins, il faut reconnaître que l'anticolonialisme du parti communiste de France est bien connu, même si ce parti pêche parfois par ses silences.

145.

Je sais qu'il y a des exceptions, mais ce ne sont que des exceptions. Je renvoie le lecteur à la note 2 de l'« Avant-propos » à cet ouvrage.

146.

Souligné par moi.

147.

Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances*, Seuil, Paris, 1970.

148.

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 2000. Souligné par moi.

149.

En malinké, « soleil des indépendances » signifie « ère des indépendances ». J'ai consacré un ouvrage à cette question : *La Langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique* , Karthala, Paris, 1995.

150.

Titre de l'ouvrage de Xavier Harel : *Afrique, pillage à huis clos. Comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain* , Fayard, Paris, 2006.

151.

Je renvoie le lecteur aux importants travaux du réseau français Agir ici et de l'association Survie : *Les Dossiers noirs de la politique africaine de la France* , L'Harmattan, Paris, 1996 ; *La France à Biarritz. Mise en examen de la politique africaine de la France* (actes du « contre-sommet » des 8 et 9 novembre 1994), Karthala, Paris, 1995. Voir également François-Xavier Verschave : *La Françafrique. Le plus long scandale de la République* , Stock, Paris, 1998, 1999 ; *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda* , La Découverte, 1994 ; *Noir Silence. Qui arrêtera la Françafrique ?* , Les Arènes, Paris, 2000 ; *France-Afrique, le crime continue* , Tahin Party, 2000 ; Xavier Harel, *Afrique, pillage à huis clos, op. cit.* ; Pierre Péan, *L'Argent noir. Corruption et sous-développement* , Fayard, Paris, 1988 ; *Noires fureurs, blancs menteurs* , Mille et Une Nuits, 1990 ; *Affaires africaines* , Fayard, Paris, 1990.

152.

Jacques Foccart, secrétaire général de l'Élysée aux Affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974. Pierre Péan, *L'Homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la Ve République* , Fayard, Paris, 1990.

153.

Les Français ont réussi, pour maintenir leur règne, à faire croire qu'il n'existe pas une Afrique au sud du Sahara, mais *des Afriques* . Certains intellectuels africains, pas les moindres, y croient fermement. Ainsi, en littérature, il n'y a pas de littérature africaine, mais *des littératures africaines* , comme si un auteur corse, dans les nuances, n'était pas différent d'un auteur normand... Comment ces intellectuels peuvent, dans ce cas, lutter contre le maintien des pays africains dans leurs frontières, héritées de la colonisation ? Comment peuvent-ils être contre l'état de balkanisation de l'Afrique ? On sait que dans n'importe quel pays du monde d'une certaine dimension, du nord au sud ou de l'est à l'ouest, les mœurs changent, les mentalités aussi. De là à dire que ces régions ne peuvent pas constituer une nation, il n'y a qu'un pas qu'il ne faut pas franchir. Quand cesserons-nous d'être de grands enfants entre les mains de l'Autre ?

154.

Léopold Sédar Senghor, *La Poésie de l'action* , Stock, Paris, 1980.

155.

Aimé Césaire, *Cahier d'un retour au pays natal* , Présence africaine, Paris, 1983.

156.

Konrad Lorenz et Karl Popper, *L'avenir est ouvert* . Entretien sous la direction de Franz Kreuser, Flammarion, Paris, 1990.

Comores :
à la recherche de l'État

Mahmoud Ibrahime

Mahmoud Ibrahim est né à Moroni (Comores).

Il a étudié les lettres à l'université Paris III Sorbonne nouvelle, et l'histoire à Paris I Panthéon-Sorbonne puis à Paris VII Jussieu – dont il est docteur en histoire depuis 2004, rattaché au laboratoire Sedet.

Il est l'auteur de trois livres majeurs sur l'histoire des Comores et des rapports de colonisation avec la France :

État français et colons aux Comores (1912-1946), L'Harmattan, Paris, 1997 ;

La Naissance de l'élite politique comorienne (1945-1975), L'Harmattan, Paris, 2000 ;

Saïd Mohamed Cheikh. Parcours d'un conservateur. Une histoire des Comores au XX^e siècle, KomEdit, Moroni, 2008.

Il a collaboré à plusieurs ouvrages collectifs et rédigé de nombreux articles sur l'histoire des Comores.

Il est le fondateur de la revue *Tarehi* (revue d'histoire et d'archéologie) qui s'intéresse depuis 2001 à l'histoire de l'archipel des Comores et des pays de l'océan Indien.

Professeur d'histoire-géographie, il exerce actuellement à Mayotte, où il est également le correspondant du journal *Al-Watwan*.

La proclamation de l'indépendance des Comores date du 6 juillet 1975, quinze ans après celles de la plupart des pays africains de l'empire colonial français. Le processus de décolonisation entamé en 1973, en accord avec la France, a échoué, et a été remplacé par une déclaration unilatérale d'indépendance et une décolonisation partielle.

En effet, à l'encontre du principe de l'intangibilité des frontières d'avant l'Indépendance, et des résolutions du 14 décembre 1973 et du 13 décembre 1974 de l'Onu, prévenant d'une tentative de partition de l'archipel des Comores, la France décide de maintenir l'île de Mayotte sous colonisation. L'État français justifie cette décision par le fait que, lors de la consultation du 22 décembre 1974 au cours de laquelle près de 95 % des Comoriens des quatre îles se sont prononcés pour l'indépendance, 63 % des habitants de Mayotte avaient dit « non » au départ de la France. Pourtant, la loi du 23 novembre 1974 organisant cette consultation avait annoncé une prise en compte globale du résultat¹⁵⁷, même si le classement se faisait île par île. Le fait que Mayotte ait voté différemment n'est pas une situation exceptionnelle. En 1958-1960, au moment de la décolonisation de Madagascar, les élites des îles de Sainte-Marie¹⁵⁸ et Nosy Be, plus anciennement rattachées à la France, témoignaient du même état d'esprit : elles souhaitaient rester françaises. Mais les gouvernants français de l'époque n'ont pas mis à profit ce particularisme pour séparer Sainte-Marie et Nosy Be de l'ensemble malgache.

Depuis l'indépendance des Comores, une vingtaine de résolutions de l'Onu condamnent la présence française dans l'« île comorienne de Mayotte » – en vain. Mayotte est l'île de l'archipel qui a été colonisée en premier, dès 1843 ; après la consultation du 29 mars 2009, elle se dirige vers le statut de département français.

Les Comores sont donc en train de se chercher, au triple plan territorial, historique et administratif. Mais, malgré les soubresauts, les ingrédients sont là pour faire de ce petit archipel de près de sept cent mille habitants, un État viable dans le monde d'aujourd'hui.

La situation actuelle est le reflet de l'histoire coloniale

La décolonisation tardive de l'archipel des Comores s'explique par l'histoire, et particulièrement par la manière dont l'État colonial en a pris possession et l'a administré.

Les Comores sous influence française

En 1841, la Marine française, par la ruse et les menaces, parvint à acheter l'île à un usurpateur malgache, Andriantsoly, qui l'avait conquise cinq ans auparavant, mais ne se sentait pas capable de résister longtemps à ses adversaires. Il cherchait un protecteur, il trouva un colonisateur. Or le sultan de Zanzibar soutenu par l'Angleterre, et les sultans comoriens eux-mêmes, élevèrent des protestations. L'île était sous la souveraineté du sultan d'Anjouan. Le 9 mars 1843, il adressa au roi de France, Louis-Philippe, une lettre dans laquelle il plaidait qu'il tenait l'île de Mayotte de « Dieu et de nos ancêtres » et il ajoutait, ce qui peut surprendre : « Les îles Comores forment un État tout à fait indépendant. » Manière indirecte de rappeler que les sultans maorais qui avaient précédé Andriantsoly se reconnaissaient comme vassaux des sultans d'Anjouan. Il soulignait que les habitants avaient le sentiment très net que les quatre îles des Comores formaient un ensemble cohérent. Seuls ceux qui pensent apporter la civilisation à des peuples sauvages et barbares arrivent à se convaincre que toutes les nations du monde doivent s'aligner sur le modèle occidental.

En tout cas, Louis-Philippe suspendit l'achat. Mais la Marine française engagea des agents locaux pour convaincre le sultan d'Anjouan de renoncer à ses droits sur l'île. Saïd Omar, cousin du sultan, prit fait et cause pour la colonisation française et réussit à convaincre le sultan d'Anjouan de renoncer à ses prétentions sur Mayotte. Louis-Philippe autorisa donc en 1843 la prise de possession de l'île. Dès lors, la France ne cessa de se mêler des affaires de l'archipel.

En 1886, les trois autres îles devinrent des protectorats français. Là aussi, les trois sultans comoriens cherchaient un protecteur. Mais le résident, chargé initialement des seules affaires extérieures et de la défense du territoire, développa peu à peu sa puissance en s'appuyant sur tel ou tel clan selon les intérêts du moment. Le protectorat dura officiellement vingt-six ans, pendant lesquels les sociétés coloniales se partagèrent les meilleures terres et même quelques hommes, souvent cédés par des sultans vénaux avec leurs terres. Le cas le plus flagrant est celui de la Grande-Comore : le sultan Saïd Ali vendit, en 1885, avant même l'établissement officiel du protectorat¹⁵⁹, la moitié de l'île au naturaliste français Léon Humblot, avec les hommes qui s'y trouvaient. La société Humblot (SAGC) fut même exonérée de taxes pendant cinquante ans à partir de 1893. Après une tentative d'assassinat du Français, Saïd Ali fut accusé, exilé à la Réunion, puis à Madagascar. Il ne revint à la Grande-Comore – pour quelques semaines seulement – qu'après avoir abdiqué en faveur de l'État français, en 1910.

Les directeurs des sociétés coloniales, retranchés derrière des accords signés avec des sultans et non avec l'État français, étaient si puissants que même les résidents ne pouvaient les empêcher de multiplier les exactions, et de perpétuer l'esclavage sous d'autres formes. C'est une des raisons qui poussèrent la France à déclarer officiellement colonie française l'ensemble de l'archipel par la loi du 25 juillet 1912.

Une colonie abandonnée

Tout au long de l'histoire coloniale, les Comoriens ont toujours été maintenus dans l'attente d'une amélioration de leur situation économique et politique, d'où le prolongement interminable de la colonisation. En 1912, la France promit la fin du travail obligatoire et de meilleures recettes financières, par le rattachement à Madagascar. En réalité, de 1912 à 1945, l'archipel fut abandonné aux directeurs des sociétés coloniales. Rien ne changea, sinon que les sultans disparurent, remplacés par des fonctionnaires coloniaux qui considéraient leur nomination aux Comores comme une sanction. Certes, les progrès de la médecine permirent une évolution démographique, mais les autres services – justification ou couverture de la colonisation (enseignement, justice, travaux publics...) – étaient gravement déficients.

Toutefois, en 1945, les Comoriens votèrent pour la première fois. Leur premier député élu obtint la séparation des Comores avec Madagascar.

Les Comores rejoignirent alors les territoires pour lesquels la France demandait le maintien sous colonisation, le temps de préparer l'élite à une prise en main effective du pays. Pourtant, de 1945 à 1960, elle se contenta de mettre en place les structures politiques (assemblée locale, gouvernement local...), mais les structures administratives ou économiques ne suivirent pas. En 1958, les nouvelles autorités françaises n'eurent pas de mal à persuader les dirigeants comoriens de favoriser le vote de la nouvelle constitution, leur promettant de faire des Comores la « perle de l'océan Indien ».

Lorsqu'en 1960 la plupart des autres pays africains de l'empire français prirent leur indépendance, les Comoriens ne reçurent, de nouveau, que des promesses de développement. Ils espéraient néanmoins que le retrait de nombreux pays rendrait la France plus reconnaissante de la fidélité comorienne. Il n'en fut rien. Les Comores obtinrent l'autonomie interne, à défaut d'une indépendance rêvée, mais que les dirigeants ne se sentirent pas capables d'assumer. Tout manquait au gouvernement local dès le début de l'installation du nouveau statut en 1962. Le président du Conseil de gouvernement, Saïd Mohamed Cheikh, artisan du maintien des Comores sous

domination, constata amèrement que ses anciens collègues de l'Assemblée nationale française, devenus chefs d'État, étaient mieux traités par la France et que leurs pays recevaient plus d'aides dans le cadre de la coopération.

Il faut attendre la fin des années 1960 pour voir une nouvelle génération s'élever contre la colonisation. La jeunesse comorienne réclame l'indépendance. Or la première génération conservait l'idée qu'il ne fallait pas instituer l'indépendance avant d'avoir obtenu un début de développement économique et la formation d'un nombre suffisant de cadres. De toute façon, jusqu'au début des années 1970, la France n'avait pas envisagé d'accorder l'indépendance à cet archipel situé sur un point stratégique et qui pouvait à tout moment basculer dans le camp socialiste alors qu'on était en pleine guerre froide. Du coup, retenant les leçons apprises à Madagascar, certains administrateurs recommandent, dans leurs rapports, de ne pas trop développer l'instruction des Comoriens¹⁶⁰.

La jeunesse et la première génération politique s'accordent donc sur la nécessité de refuser une nouvelle humiliation de la part de la France, après la consultation de 1974 qui montre que près de 95 % des Comoriens veulent en finir avec la colonisation. Le 6 juillet 1975, la Chambre des députés des Comores, en parfaite entente avec le président du Conseil du gouvernement, Ahmed Abdallah¹⁶¹, déclare alors l'indépendance de manière unilatérale – tandis que la France voulait la conditionner au vote île par île d'un projet de constitution, espérant ainsi détacher « légalement » l'île de Mayotte du reste de l'archipel.

L'indépendance des Comores, prévue depuis 1945, esquissée dans les accords cadres de 1957, aboutissement prévu du statut d'autonomie interne en 1961 et du statut d'autonomie interne élargie en 1968, puis incluse dans les accords de juin 1973, est finalement prise dans la précipitation, sans entente avec l'ancienne « mère patrie », qui décide d'amputer le nouvel État d'une partie de son territoire. C'est là que commence la déstabilisation.

La déstabilisation permanente

Depuis 1975, les Comoriens sont à la recherche d'un État. Mais les déstabilisations qu'ils subissent et la difficulté pour la classe politique et la société civile à trouver un consensus les empêchent de parvenir à une forme étatique acceptable par tous.

Déclaration d'indépendance et partition des Comores

Une des causes de ces déstabilisations est l'action unilatérale par

laquelle le pays a pris l'indépendance. Le 6 juillet 1975 reste un affront pour la France, du même ordre, toutes proportions gardées, que la claque de Sékou Touré au général de Gaulle en 1958. Sékou Touré et la Guinée ont payé cher ; les Comores n'ont pas fini de payer.

Deux jours après la déclaration d'Indépendance et alors que son véritable leader, Marcel Henry, s'apprête à quitter la métropole et à rejoindre Mayotte, le Mouvement populaire mahorais (MPM) déclare son refus de la séparation d'avec la France. Le lendemain, après le Conseil des ministres, le gouvernement français annonce qu'il accepte l'indépendance de trois des îles, mais conserve Mayotte. Tout laisse supposer que le MPM avait connaissance des intentions de la France ; en tout cas, aucune des initiatives illégales prises par le MPM ne sera réprimée. La scission est devenue une réalité, les Comores sont coupées en deux.

Coup d'État de l'opposition et de la France

Le coup d'État du 3 août 1975 est une seconde attaque contre Abdallah. Il ne s'agit pas ici de minimiser le rôle joué par les acteurs comoriens et, en l'occurrence, par l'opposition à Ahmed Abdallah, dans la mesure où ce dernier a souhaité et obtenu de l'État colonial de rester président et de garder la Chambre qui l'avait élu. Plusieurs figures de l'opposition, dont l'ancien président de la Chambre Mouzaïr Abdallah, saisissent la France au motif qu'Ahmed Abdallah représente un véritable danger. Trois opposants se trouvent même en France au moment de la déclaration d'Indépendance : Ali Soilihi, Saïd Bakar Tourqui, tous deux dirigeants du Front national uni (FNU) et Marcel Henry. Ils sont venus discuter d'une possibilité de différer l'Indépendance, le temps d'élaborer avec les Maorais une constitution acceptable par tous. La déclaration d'Indépendance unilatérale les prend de court. La solution qui semble s'imposer serait de relancer le dialogue avec les leaders maorais en écartant Abdallah du pouvoir. Marcel Henry s'est déjà de nouveau mis d'accord avec Ali Soilihi. À la veille du 3 août, le MPM s'empare des leviers du pouvoir à Mayotte.

Ainsi, moins d'un mois après l'Indépendance comorienne, un coup d'État est commis par l'opposition contre le président Ahmed Abdallah. Les principaux promoteurs ont négocié avec l'ancienne puissance colonisatrice et avec les dirigeants du MPM qui réclamaient comme préalable au retour à la table des négociations un écartement d'Ahmed Abdallah.

L'implication et le soutien de la France dans ce coup d'État ne tardent pas à apparaître : en septembre 1975, un groupe de mercenaires français conduits par le tristement célèbre Bob Denard arrive, avec pour mission de déloger l'ancien président réfugié à Anjouan.

Mais, dès que les putschistes s'aperçoivent que la France n'a pas l'intention d'évacuer l'île de Mayotte et que les dirigeants du MPM se sont joués d'eux, ils se retrouvent contraints de rompre avec la France et d'imaginer une forme d'État permettant au peuple comorien de se développer sans l'aide accordée jusque-là par le colonisateur, représentant depuis l'autonomie interne environ les six septièmes du budget des Comores. Quant à la France, elle ne s'oppose pas à l'entrée des Comores, Mayotte comprise – donc comme un seul État –, au sein de l'Onu le 12 novembre 1975. Pourtant, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, elle aurait pu utiliser son veto et empêcher toute discussion sur l'unité et l'intégrité du nouvel État. Or, moins d'un mois après avoir accepté devant le monde entier l'indépendance des quatre îles des Comores, elle rappelle ses techniciens, reproduisant ce qui s'était passé en Guinée en 1958, et les déplace à Mayotte.

Le 3 août 1975 ne sera pas le dernier putsch organisé par la France officielle. Les deux procès du mercenaire français Bob Denard et de ses acolytes à Paris en mai 1999 et en février-mars 2006 permettent de mieux comprendre certains mécanismes des interventions françaises en Afrique et les difficultés pour les Comoriens à construire un État.

En 1978, Bob Denard revient aux Comores, cette fois avec la mission de remettre Ahmed Abdallah en place. Ali Soilihi est abattu quelques jours après son arrestation. Abdallah et ses complices, Mohamed Ahmed et le commerçant Kalfane, tous trois commanditaires du coup d'État, reviennent de France. Le nouveau président normalise les relations avec la France, retient pendant près de onze ans les mercenaires pour faire régner l'ordre dans le pays, mais aussi comme gage de sa volonté de collaboration avec l'ancienne puissance colonisatrice. C'est précisément au moment où Abdallah ébranle ce pacte en souhaitant renvoyer les mercenaires vers la France qu'il est assassiné.

L'avènement de la démocratie

La communauté internationale oblige la France à retirer du pays les mercenaires qu'elle y avait installés. Les opposants politiques sortent de prison et le multipartisme est instauré dès le début des années 1990. L'élection présidentielle de mars 1990 porte à la tête du pays Saïd Mohamed Djohar, qui s'entoure de jeunes qui veulent libérer la société de certains carcans. Son gouvernement réussit à donner l'impression d'une vie politique normalisée, dont les règles sont respectées, malgré les opérations financières douteuses qui émaillent cette période. Sans vouloir les minimiser ni les excuser, on peut reconnaître que ces opérations ne sont sans doute pas plus nombreuses

que dans les régimes précédents, y compris sous la colonisation, mais la presse est alors libre et leur accorde une plus grande publicité. L'État comorien s'en trouve discrédité, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Or, en 1995, un nouveau coup d'État de Bob Denard interrompt la présidence Djohar. L'État français, par la bouche du Premier ministre Alain Juppé, tente d'abord de décliner toute responsabilité dans ce troisième coup d'État. Mais la pression internationale est telle que la France est obligée d'envoyer son armée récupérer ce militaire atypique qu'est Bob Denard. Celui-ci en éprouvera jusqu'à son dernier procès, quelque temps avant sa mort, l'amertume d'avoir été humilié devant les caméras et les photographes du monde entier par ceux-là mêmes qui l'avaient missionné aux Comores. Au cours des deux procès tenus à Paris, le fils d'Ahmed Abdallah, Salim, un des commanditaires de ce putsch, et les mercenaires impliqués déclarent que le putsch de 1995 contre le président Djohar était décidé à l'Élysée et au ministère de la Coopération (Salim), puis organisé par les mercenaires. L'objectif a été atteint puisque, malgré l'intervention de l'armée française officielle et la capture de Bob Denard, le président Djohar n'est pas retourné aux Comores mais a été retenu contre son gré à la Réunion, département français, jusqu'à l'organisation de nouvelles élections.

L'autre coup d'État réussi est celui du colonel Azali et de certaines personnalités de la classe politique comorienne en avril 1999, en pleine déliquescence de l'État comorien consécutive aux actions séparatistes anjouanaises.

Le séparatisme anjouanais

Sur les quatre coups d'État ayant entraîné un changement de président et fortement contribué à créer un sentiment d'instabilité, trois ont donc été fomentés avec l'aide et la complicité de la France. Il y a eu quelques autres tentatives, mais leur échec tendrait à prouver que, lorsque la France est absente des coups d'État, l'État comorien peut y faire face.

Un autre événement qui a aggravé la déstabilisation des Comores est la crise séparatiste qui secoua Anjouan entre 1997 et 2001. Des Comoriens d'Anjouan brandissent des drapeaux français et réclament leur recolonisation par la France. Ces documents qui font le tour du monde causent beaucoup de tort à l'image des Comoriens dans le monde entier, et d'abord en Afrique. Mais personne ne se pose la question de savoir où et comment les paysans du Nyumakele, qui ont déjà du mal à nourrir leurs familles, ont acheté ces drapeaux, importé les grandes affiches des dernières élections présidentielles en France (représentant Jacques Chirac et Lionel Jospin) et les produits de maquillage nécessaires pour peindre le drapeau français sur leurs

visages. D'où venait la logistique ?

À l'examen, on repère parmi les soutiens du séparatisme anjouanais un groupuscule, l'Action française, qui avait autrefois appuyé le Mouvement populaire mahorais. Les liens entre l'Action française et le mouvement séparatiste ont été établis par les associations comoriennes de l'époque, et particulièrement Fraternité comorienne qui regroupait des Comoriens des quatre îles. Un fax qui émanait de Pierre Pujo, directeur de l'hebdomadaire *Action française*, très lié à l'*establishment* français, et notamment à Jacques Chirac son condisciple à Sciences Po, donne des instructions pour organiser un référendum qui devait détacher Anjouan du reste des Comores. L'implication de ce groupuscule, soutenu par des éléments à Mayotte et à la Réunion, est si nette que l'ambassadeur de France aux Comores est obligé de déclarer à Radio Comores que « l'Action française » n'est pas « l'action de la France ».

Affirmation d'autant moins crédible que l'implication de milieux français officiels ne fait aucun doute. La preuve en a été apporté par la découverte de liens unissant les chefs de la rébellion séparatiste, notamment le fundi Abdallah Ibrahim, et deux fonctionnaires du Quai d'Orsay qui circulaient dans l'île en pleine guerre civile sous couvert d'une association répondant au doux nom d'Humanis.

La « question de l'île comorienne de Mayotte » et la déstabilisation des Comores

Pourquoi une telle implication ? En l'état actuel, il est difficile de répondre à la question, même si, au second procès Bob Denard à Paris en 2006¹⁶², l'un de ses lieutenants a justifié le coup d'État de 1995 par une explication qui reste sans doute valable pour la crise suivante, deux ans après. Il affirmait que, chaque fois que le statut de Mayotte au sein de la France est mis en cause par l'État comorien ou au niveau international, les Comores sont déstabilisées. Effectivement, la « question de l'île comorienne de Mayotte » n'est plus discutée à l'Onu depuis le coup d'État de 1995 et l'exil forcé à la Réunion du président comorien.

Comment, bousculé par tant d'opérations de déstabilisation, un petit pays comme les Comores, sorti si tard de la dépendance économique, peut-il en trente-cinq ans bâtir un État semblable à celui des grandes nations européennes ?

Le pays où poussent les putschs ou l'« archipel aux sultans batailleurs » ?

Ce genre de question n'intéresse guère les médias. Ils ont dessiné un tableau des Comores bien commode : le pays des coups d'État, une image d'Épinal qui justifie la colonisation, à l'instar de celle de

l'« archipel aux sultans batailleurs¹⁶³ ». L'AFP note systématiquement à la fin de ses articles sur les Comores que le pays a connu une trentaine de coups d'État ou de tentatives de coups d'État. L'agence Reuters l'imité en ramenant cependant le nombre à vingt. Vu le poids majeur de ces deux agences, cette précision anecdotique est reprise partout. Or, nous venons de le voir, les Comores n'ont connu ni trente ni vingt coups d'État, mais exactement quatre, plus quelques tentatives.

Durant ses trente-cinq années d'indépendance, les Comores ont certes vécu des crises graves, mais chaque fois une certaine sagesse a fait que les débordements ont été contrôlés. Seule la crise séparatiste, trois ans après l'échec de l'armée comorienne à rétablir l'ordre, a provoqué un début de guerre civile qui a éclaté à l'intérieur même de l'île d'Anjouan entre deux localités voisines : Mutsamudu et Mironsi.

L'imaginaire colonialiste est encore vivace chez certains Occidentaux à propos de l'archipel. Sa réputation de pays livré aux coups d'État entretient la notion de sauvagerie attachée aux Africains, obligeant à les coloniser ou à les prendre en main d'une manière permanente. Les journalistes et certains chercheurs qui travaillent sur les Comores adorent son surnom : l'« archipel aux sultans batailleurs ». L'ironie de l'histoire, c'est que le livre d'Urbain Faurec, dont c'est le titre, a été publié en 1941, pendant cette Seconde Guerre mondiale où l'on a vu les peuples d'Europe se livrer à une véritable boucherie et où six millions d'êtres humains ont été raflés et massacrés uniquement parce qu'ils étaient juifs. Les sultans comoriens ne se sont pas montrés plus batailleurs que d'autres souverains. En réalité, les affrontements mineurs qu'évoque Urbain Faurec n'ont eu lieu que durant une courte période (fin du XIX^e siècle), précisément au moment où s'imposait la colonisation qui a eu pour effet d'ébranler les structures politiques et sociales existantes. Seulement, ici comme ailleurs en Afrique, la colonisation entendait démontrer qu'elle avait arraché la population à la sauvagerie des luttes ancestrales et tribales.

Un État malade

La déstabilisation permanente des Comores explique largement les maux qui les rongent, mais il n'en demeure pas moins que les Comoriens eux-mêmes portent une responsabilité dans l'état que connaît le pays.

LA FAILLITE FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

Depuis les années 1990, l'État comorien est incapable de faire

face à ses obligations en matière financière et économique. La raison principale en est qu'il ne réussit pas à rompre avec les habitudes acquises sous la colonisation, en particulier durant l'autonomie interne, pendant laquelle le gouvernement local vivait trop souvent au-dessus de ses moyens.

Pourtant, si en 1975 la rupture avec la France était provoquée par Mayotte, elle s'imposait aussi par la volonté de s'assumer sans l'aide de l'ancienne puissance colonisatrice. Partant du constat que les Comores indépendantes ne peuvent plus mener le même train de vie que sous la colonisation maintenant que l'aide française lui est retirée, les révolutionnaires donnent priorité à l'autosuffisance alimentaire. Le rôle des paysans, qui constituent alors près de 90 % de la population, est valorisé. Le Comorien est invité à consommer les produits locaux au lieu des produits d'importation, et à renoncer ainsi aux fastes du grand mariage qui déciment le cheptel bovin.

Après la restauration de 1978, l'aide de la coopération revient dans les sacs des mercenaires. Le président Ahmed Abdallah, en bon commerçant qu'il est, reprend les exportations de certains produits comoriens, et la douane comme les sociétés publiques accumulent les bénéfices. Malheureusement ces gains ne servent pas à renouveler les structures de production qui datent de la colonisation, mais sont distribuées aux amis et à certains notables qui soutenaient le régime.

De plus, les exportations des produits de rente (vanille, ylang-ylang, girofle...) diminuent, de même que les produits vivriers. Au contraire, les importations de produits alimentaires ne cessent d'augmenter et de ponctionner les quelques devises qui entrent dans le pays grâce aux apports de la diaspora. Les aides économiques, notamment celle de la France, non seulement ne suffisent pas, mais constituent un moyen de pression entraînant de graves conséquences sur la souveraineté de l'État, en particulier sur la question de l'île de Mayotte.

Les arriérés de salaires dans la fonction publique sont la conséquence la plus visible du déficit économique. À bout de ressources, des agents de l'État sont contraints d'exercer en même temps dans le privé ou de trouver d'autres moyens de survie.

Les sociétés qui connaissent un développement important (Comorestelecom) ou qui font depuis toujours des bénéfices (Société comorienne des hydrocarbures) pourraient combler les déficits de l'État. Mais elles sont gérées comme si elles étaient la propriété privée des présidents de la République et des gouvernements. Les nouvelles institutions ont bien tenté une normalisation en accordant un droit de regard aux chefs des exécutifs des îles, mais le président Sambani a résisté de toutes ses forces. Ce fut un des enjeux de la réforme intervenue en mars 2009 : le président de la République est de

nouveau le seul à disposer des bénéfices des entreprises publiques et à nommer qui il veut à leur direction. Des organismes internationaux interviennent dans de nombreux domaines : FADC pour le soutien aux initiatives locales, Pasec pour le soutien à l'Éducation nationale, Pnud pour la stratégie économique mais aussi pour l'organisation des institutions politiques et les élections, etc. De plus, le FMI exerce un contrôle régulier pour savoir si ses directives sont bien respectées. Depuis plusieurs années, ses agents repartent satisfaits de leur inspection, fermant les yeux sur l'exactitude des chiffres que les fonctionnaires comoriens du ministère des Finances ont auparavant rendus présentables.

Autant d'éléments qui contribuent à donner raison à ceux qui, Comoriens ou étrangers, prétendent que l'État comorien n'existe pas et qui parfois, dans un élan de nostalgie, oublient les souffrances endurées pendant la période coloniale.

L'ABSENCE DE CONSENSUS SUR LA FORME DE L'ÉTAT

Dans le domaine politique, comme dans le domaine économique, on peut dire que les Comores ne sont pas encore sorties de la période coloniale.

À chaque président sa constitution

En trente-cinq ans, les Comoriens ont connu six constitutions, soit un changement constitutionnel tous les six ans : c'est dire que chaque président a fourni son propre texte.

La loi fondamentale du 23 avril 1977 met en place les mécanismes de l'État révolutionnaire, un régime de type socialiste accordant théoriquement l'essentiel des pouvoirs aux travailleurs. La constitution du 1^{er} octobre 1978 installe la république fédérale islamique des Comores. Ahmed Abdallah y restaure le pouvoir des notables qui coexistait avec le système colonial durant les dernières années de la colonisation. Deux réformes successives renforcent les pouvoirs du président de la République, l'une en 1982 et l'autre en 1985. En juin 1992, la constitution élaborée sous la présidence de Mohamed Djohar est issue d'une conférence nationale où étaient représentées toutes les forces politiques. Quatre ans plus tard, Mohamed Taki signe la constitution d'octobre 1996 qui dote le président de la République de pouvoirs encore plus étendus. Constitution abolie par les militaires, qui prennent le pouvoir en avril 1999 et font rédiger à la hâte une charte constitutionnelle. Suit la constitution de décembre 2001, censée donner plus d'autonomie aux îles et mettre fin au séparatisme, mais par la réforme de mars 2009 Ahmed Sambi trouve plus judicieux d'accroître les pouvoirs du

Président en réduisant l'autonomie des îles.

Ce défilé de constitutions et de changements démontre que les textes fondamentaux sont moins importants que la pratique que les présidents imposent eux-mêmes. Depuis 1978, aucune de ces constitutions n'a réussi à débarrasser l'État comorien des trois boulets qu'il traîne depuis l'Indépendance : l'omnipotence du président de la République, la centralisation des pouvoirs et l'incapacité à prévoir et à planifier.

L'omnipotence du pouvoir exécutif

Pendant l'autonomie interne, les hauts-commissaires qui se sont succédé à Moroni ont interprété la volonté de tout contrôler des présidents du Conseil de gouvernement comme l'héritage des sultans comoriens. Or les historiens des Comores ont montré que traditionnellement ces sultans n'avaient que très peu de pouvoir et régnaient sur un territoire réduit. En réalité, les présidents comoriens rappellent plutôt les administrateurs coloniaux dotés d'un pouvoir de coercition important. De plus, tous les dirigeants comoriens qui ont exercé sous la colonisation, quel que soit leur camp politique, ont eu et ont encore une admiration sans bornes envers le général de Gaulle, à qui ils font souvent référence. C'est l'image de cet homme charismatique qu'ils veulent reproduire, refusant de devenir les chefs d'un parti politique pour revêtir l'habit du « père » de la nation.

La centralisation exacerbée

L'omnipotence des présidents a eu pour corollaire la centralisation des services de l'État dans la capitale. Cette centralisation ne date pas de 1975, mais des années 1960 avec l'installation progressive des services de l'État et du gouvernement local à Moroni, en provenance de Dzaoudzi (Mayotte). La tendance à la centralisation était une réalité sous la colonisation, mais le caractère insulaire du pays et la nécessité de contrôler tout le territoire a poussé l'État colonial à placer des relais dans chaque île, relais qui sont devenus des villes importantes.

La centralisation s'est trouvée renforcée par l'avènement de l'autonomie interne. Le pouvoir révolutionnaire a tenté de renverser la vapeur en installant des centres administratifs (*mudiria*) dans les régions à l'intérieur des îles. Mais la restauration a relancé la concentration de l'administration dans la capitale, malgré une brève tentative d'installer des gouverneurs élus dans chaque île.

Au milieu des années 1990, la centralisation était arrivée au point que pour le moindre document administratif, le paysan du Nyumakele devait entreprendre un voyage vers Moroni (Grande-Comore), au prix du transport et du logement sur place. Cette situation était déjà

critiquée en 1975 par le révolutionnaire Ali Soilihi qui y voyait l'exemple même des travers de l'administration coloniale à détruire.

La gêne et les frustrations peu à peu accumulées se sont exprimées une première fois à Mohéli en 1991. La concentration excessive de toutes les activités à Moroni a été tenue pour responsable du mouvement séparatiste qui s'est développé à Anjouan à partir de juillet 1997. Pourtant, après près de cinq ans de séparatisme, le gouvernement du président Sambi, par le référendum du 29 mars 2009, a décidé de remettre en cause l'autonomie des îles et de centraliser de nouveau l'administration, au risque de provoquer de nouvelles crises dans les années à venir.

L'incapacité à prévoir et à planifier

Les gouvernements successifs des Comores semblent dépourvus de mémoire : les décisions se succèdent sans lien avec celles des prédécesseurs. Le chef de l'État est présent avec ses hommes dans tous les domaines et pratiquement dans toutes les administrations et les sociétés d'État. Il repart avec tous ses hommes ou presque. Si, de plus, on considère le fait que peu d'administrations constituent de vraies archives, les nouvelles équipes sont condamnées à recommencer au début le travail laissé par les prédécesseurs, et chaque fois chacun a l'impression d'innover.

Le résultat de toutes ces pratiques est que l'État souffre d'une incapacité à prévoir, à organiser des actions au-delà du mandat présidentiel qui, depuis une dizaine d'années, ne dépasse pas cinq ans. Voilà donc un État sans mémoire et myope, incapable de se projeter et donc de projeter le pays au-delà des actions quotidiennes.

UN ÉTAT INVISIBLE

Le suivi des actions est l'affaire des collectivités locales qui, surtout à la Grande-Comore, sont traditionnellement bien organisées et n'attendent pas grand-chose d'un État trop loin d'elles et peu préoccupé par la vie de l'arrière-pays. Pour un Comorien qui n'habite pas une grande ville, l'État est inexistant.

Les pouvoirs locaux, notamment ceux des villages, ont désormais pris l'habitude de se passer de l'État. Avec le soutien de la diaspora, certains construisent les routes, les écoles, équiper les classes et payent les enseignants, installent les réseaux d'eau et d'électricité, etc., sans l'aide du gouvernement. On aboutit à un paradoxe : malgré la forte centralisation de l'administration dans quelques grandes villes, l'arrière-pays s'organise sans l'État, absent des régions ou inutile. Les gouvernements successifs se sont si bien habitués à cette situation qu'ils l'ont même institutionnalisée puisque, par exemple, ils ont

admis de ne s'occuper que des routes nationales, autrement dit sur la seule Grande-Comore, de la route qui fait le tour de l'île. Les autres routes restent à la charge des régions et des villages qui, *a priori*, n'ont pas de budget de fonctionnement, ne recevant de subventions ni du gouvernement de l'Union, ni de celui des îles. Par ailleurs, faute de politique prévisionnelle, les infrastructures dont s'occupe le gouvernement (réseaux d'eau et d'électricité...) sont trop souvent en panne et les Comoriens des grandes villes eux-mêmes, du coup, sont privés d'eau et d'électricité pendant plusieurs jours, voire rationnés.

Les conflits et les antagonismes apparaissent sitôt que surgissent des intérêts divergents entre quartiers, villages ou régions. Un exemple récent et récurrent est celui des terrains de construction, qui oppose des habitants de la capitale, Moroni, et ceux d'une ville proche, Iconi. Le différend ne date pas d'hier, mais les gouvernements successifs, que ce soit celui de l'Union ou celui de l'île, n'ont jamais eu le courage de fixer les limites de chacune des villes. On aboutit donc à une zone de non-droit où depuis des années les terres sont vendues, reprises ou abandonnées sous différentes pressions. Lors des événements de 2009, le gouvernement a préféré s'en remettre aux notables pour ramener la paix, puis a nommé une commission mixte chargée de trouver une solution, mais n'a lui-même annoncé aucune décision de type judiciaire pour répondre aux victimes de dommages matériels ou corporels. Là encore, les gens doivent se débrouiller entre eux, sans compter sur l'État incapable d'arbitrer.

Les perspectives de création d'un État viable

En trente-cinq ans d'indépendance, d'un côté, les Comoriens ont commis beaucoup d'erreurs dans la construction d'un État fiable ; d'un autre côté, le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancienne puissance colonisatrice n'a pas aidé ce jeune État dans sa formation.

L'AUTOSUFFISANCE COMME PROCESSUS DE LIBÉRATION

Pourtant les Comoriens eux-mêmes, s'ils en ont la volonté, ont de quoi rendre leur pays plus efficace et commencer à remonter à la surface. Il faut d'abord, comme pendant les deux premières années de l'Indépendance, que les dirigeants et la population admettent que le salut ne viendra pas de l'extérieur, mais d'eux-mêmes. Le mot d'ordre était alors l'autosuffisance et, si l'on comprend bien le plan de développement rédigé alors par des experts nationaux et un expatrié, la mise en place d'une administration à l'échelle du pays, au service de tous les citoyens, mais consciente que les moyens étaient limités. Or,

au moment de la restauration, les politiciens ont entrepris de remettre en place l'administration telle qu'elle était sous la colonisation, sans trouver en interne le budget adéquat. Autant dire qu'ils hypothéquaient les chances du nouvel État en lui mettant autour du cou une corde dont l'autre extrémité était offerte à l'ancien colonisateur.

UNE NATION MILLÉNAIRE

Les Comores ne manquent pourtant pas d'atouts pour bâtir un État viable. Primo, il existe une nation comorienne qui remonte au moins au ^{ve} siècle. Cette longue construction autorise les Comoriens des quatre îles à se reconnaître et à se retrouver dans certaines pratiques traditionnelles, linguistiques et religieuses.

Le mila na ntsi

L'insularité du territoire n'a jamais empêché, au cours des siècles, les déplacements des populations entre les îles et les échanges de toutes sortes, notamment les mariages. Ainsi s'est unifiée et consolidée la base de la nation comorienne, ensemble d'us et coutumes appelé le *mila na ntsi*. Celui-ci régule les échanges coutumiers (*anda* à la Grande-Comore, *shungu* dans les autres îles) dans la société comorienne à travers le mariage, mais aussi à travers le système de classes d'âge en vigueur dans l'ensemble de l'archipel, qui permet à l'individu, surtout à la Grande-Comore, de se hisser, peu à peu, au sommet du système et de devenir un notable. Chacun en a la possibilité en accomplissant un certain nombre de rites. Le système est apparemment ouvert. Réaffirmant les liens entre l'individu et son village, sa région, voire son pays, créant des liens sociaux et donnant le sentiment d'appartenance, ces pratiques ont tout pour fonder un État viable. Mais le système traditionnel se trouve aujourd'hui trop souvent en contradiction avec les méthodes dites démocratiques. C'était déjà le cas sous la colonisation, les élites politiques utilisant la tradition quand besoin était pour obtenir des dérogations à la loi établie par l'État colonial.

Aujourd'hui, à la loi écrite et votée par les représentants du peuple s'opposent souvent les règles non écrites du *mila na ntsi*. Or justement, dans les régions où l'État est invisible, mais même dans les grandes villes en dépit des lois écrites, ce sont ces notables qui dictent les conduites, parfois uniquement dans le souci de protection des institutions traditionnelles ou de leurs pairs. Dans de nombreux domaines, il n'est même plus question de deux systèmes parallèles : la force des traditions, les coutumes non écrites prennent le pas sur les lois votées.

Il n'y a pas mille chemins : l'établissement de la démocratie et d'un État viable exige la volonté d'imposer sur l'ensemble du territoire les mêmes règles, issues ou non des traditions ou même de l'islam, à la seule condition qu'elles aient été votées. C'est le moyen de mettre fin aux pouvoirs parallèles qui contredisent les décisions des gouvernements, mais aussi de lutter contre la corruption en évitant les interventions de hautes personnalités ou de régions entières.

Une population solidaire

De la même façon, la solidarité dont savent faire preuve les Comoriens dans le cadre villageois ou régional peut s'étendre à une solidarité nationale qui renforcerait l'État, notamment en matière de fiscalité puisque les Comoriens ne paient que les impôts indirects, les impôts sur les sociétés et des taxes douanières. Des impôts sur le revenu, des impôts locaux et une taxe foncière donneraient plus de poids à l'État, plus de moyens aux régions et renforceraient la solidarité envers les plus démunis, par la création d'une sécurité sociale et de retraites convenables aux travailleurs.

La solidarité comorienne s'exerce aussi dans le soutien de la diaspora aux collectivités locales et aux familles restées sur place. Chaque année, la Banque centrale des Comores rappelle que cette diaspora envoie une somme supérieure au budget de l'État. En même temps, les étudiants et les cadres du pays déplorent que cet argent soit utilisé uniquement pour les cérémonies du grand mariage, qui permet d'accéder à la classe des notables. Or, contrairement à ces plaintes, l'argent n'est pas gaspillé, c'est une énorme source de devises pour le pays. Utilisé pour la construction de la maison de la jeune femme à marier, il entretient le secteur du bâtiment – l'achat de matériels, l'emploi de petits artisans. Cet argent sert aussi au commerce alimentaire, surtout dans les grandes villes. Certes, c'est le commerce d'importation qui est favorisé par les contributions de la diaspora, mais il n'appartient qu'à l'État de consacrer cet argent à l'achat de produits locaux en favorisant la création de petites industries sur place.

Le contrôle des finances publiques

Réussir la cohésion sociale, accéder à l'autonomie financière, les solidarités traditionnelles peuvent y contribuer. Mais, qu'il s'agisse de l'introduction de nouveaux impôts ou d'une meilleure utilisation des fonds de la diaspora, rien n'est possible sans la confiance des citoyens envers l'État. Or durant ces derniers trente-cinq ans, les scandales financiers ont été tels que les Comoriens considèrent quiconque détenant une parcelle de pouvoir comme un individu corrompu. Auparavant, depuis l'autonomie interne jusqu'aux années 1990, les

détournements de fonds restaient suffisamment secrets, les médias libres assez peu nombreux et le respect des notables politiciens assez vivace pour qu'on n'en parle pas. Les choses ont changé, les moyens d'information se sont développés, de même que les rumeurs.

La confiance envers l'État exige que le Président perde son statut d'homme supérieur, au-dessus de tous et de tout, d'homme qu'on ne peut contrôler ni au moment des faits ni *a posteriori*. Le président Sambi s'est fait élire en 2004 sur la promesse de lutter contre la corruption et de garantir l'indépendance de la justice. Sitôt élu, il a fait arrêter des responsables politiques et des commerçants au mépris des procédures, si bien qu'ils ont tous été libérés, et l'un d'eux est même devenu ministre au sein de son propre gouvernement. Depuis, l'avocate du gouvernement a tenu une conférence de presse pour dénoncer le fait que les méthodes pour lesquelles des hommes politiques avaient été poursuivis sont toujours en vigueur. Autrement dit, tout comme avant, sur simple ordre du Président, ses agents ponctionnent les sommes dont il a besoin, notamment pour voyager, dans les sociétés d'État. S'il est vrai qu'il n'y a pas d'État sans prélèvement d'impôts, on peut dire aussi qu'il n'y a pas d'État viable sans contrôle des opérations financières du gouvernement. Les grandes démocraties actuelles sont nées lorsque les parlements ont reçu la charge de contrôler la gestion de l'argent du contribuable.

Le choix d'un modèle d'État

Or justement, la constitution de 2001 – celle que les Comoriens utilisent comme argument pour se dédouaner de toute responsabilité et qu'ils appellent la « constitution de l'étranger » – comportait des dispositions de contrôle de l'action gouvernementale sur les finances. Appuyée par une loi votée au Parlement, elle prévoit que le président de la République ne nommerait plus les directeurs des sociétés d'État. Ils seraient désignés par un conseil d'administration représentant les pouvoirs de l'Union et ceux des îles. De plus, la richesse nationale serait répartie entre les îles selon un pourcentage prévu depuis longtemps. Ce mécanisme avait l'avantage d'organiser l'autocontrôle de tous les pouvoirs exécutifs : chacun sachant ce qu'il devait recevoir, chacun devait agir de manière à empêcher le détournement des deniers publics.

Aucun des deux présidents élus depuis cette constitution n'a respecté ces dispositions. Pire, par le référendum du 29 mars 2009, le président Sambi a écarté les îles de tout contrôle des finances publiques, au nom du même principe de l'unité du pays qui en justifiait la création.

Le résultat, c'est qu'aujourd'hui il est difficile de savoir dans quel type d'État vivent les Comoriens. Ils ont un choix à faire : adopter un

modèle ou se condamner à revivre les mêmes erreurs et à voir leur pays périr par suite des tiraillements entre les îles et entre les régions à l'intérieur des îles. À eux de se déterminer entre la centralisation héritée de la colonisation et l'autonomie rendue nécessaire par l'insularité du pays.

La centralisation et la concentration, les Comoriens le savent par expérience, équivaut à mettre quasiment tous les pouvoirs entre les mains du vainqueur aux élections présidentielles. C'est le modèle français tel qu'il a fonctionné sous la colonisation et tel qu'il est enraciné dans la tête de certains hommes politiques africains. Il suppose que l'État est présent partout dans les régions, contrôle et agit en faveur des populations pour éviter au mieux les désagréments de déplacements trop fréquents vers les grandes villes pour la moindre démarche, au pire la prise en main des régions éloignées par des pouvoirs parallèles qui agissent en dehors des lois. Seule une attention portée au pays profond peut justifier les prélèvements d'impôts et calmer les ardeurs séparatistes.

Quant à l'autonomie, on y a vu la solution pendant la période du séparatisme, avant qu'elle soit rejetée (certes par un nombre peu important d'électeurs) par le référendum du 29 mars 2009. Pourtant, tout devrait inciter les Comoriens à choisir cette forme d'État : le caractère insulaire du pays et l'histoire ancienne et contemporaine, puisque, même au temps où la civilisation swalihi était au faîte de sa puissance, il n'existait pas d'État centralisateur mais plusieurs petits cités-États ; de même, avant la colonisation française, plusieurs sultans règnent sur des espaces délimités, les petites îles (Mayotte, Mohéli), mais aussi les grandes îles (Anjouan, Grande-Comore). Il ne s'agit pas, bien sûr, de reproduire le système du sultanat qui a induit la colonisation avec trop de facilité, mais de desserrer l'emprise de l'État et de donner aux gouverneurs un droit de regard sur les finances de l'État. L'enjeu est ici d'éviter la toute-puissance du Président, de prévenir les coups d'État sur l'ensemble du pays, de faire en sorte que les ressources du pays soient mieux redistribuées et de rapprocher l'administration des habitants, libres de gérer directement leurs propres affaires, à condition que la souveraineté de l'État ne soit pas mise en jeu.

La décolonisation des Comores est donc incomplète, avec des conséquences graves sur la mise en place d'un État viable dans ce pays. Les opérations de déstabilisation menées par la « France officieuse », comme le disent les Comoriens, souvent par mercenaires interposés, ont contribué à semer le désordre. La situation actuelle des Comores n'est certes pas uniquement la faute de l'ancienne puissance

colonisatrice. Les dirigeants et même les simples citoyens ont souvent manqué de patriotisme. Mais, n'en déplaise à certains Comoriens, nouveaux adeptes de l'autoflagellation, la France porte une grande part de responsabilité. On ne peut pas faire un bilan des trente-cinq ans d'indépendance en ignorant le rôle que celle-ci continue à jouer dans l'archipel. Dire cela, ce n'est pas infantiliser les Comoriens ou aimer moins la France, c'est simplement dire une réalité flagrante.

Cette difficulté à sortir de la période coloniale, à se libérer de ses pratiques n'est pas réservée aux Comoriens. C'est, à quelques exceptions près, l'histoire des pays africains depuis l'Indépendance. Après la décolonisation des territoires, une décolonisation mentale est nécessaire pour que les Comores, mais aussi l'ensemble des pays africains, trouvent leur propre chemin.

Les Comoriens subissent encore les nombreuses influences qui ont construit depuis mille ans la nation comorienne. Les civilisations bantu et swahili côtoient, et même parfois contredisent, les apports de la civilisation arabo-musulmane (*usta'arabu*). Sur ces deux, trois ou quatre strates, se sont ajoutées, notamment les traditions et les pratiques françaises dans les domaines de l'administration, de la justice, de l'instruction, etc. Les Comoriens doivent en réussir la synthèse s'ils ne veulent pas renoncer à une partie d'eux-mêmes. Cette synthèse exige une adaptation au monde d'aujourd'hui. Elle demande du temps, une certaine stabilité institutionnelle et la confiance entre les citoyens, entre ceux qui ont le pouvoir et ceux qui ne l'ont pas, le respect des textes votés par la majorité qui ne doivent pas être révisés à chaque changement de président.

Trente-cinq ans, c'est peu à l'échelle d'un homme. C'est très peu à l'échelle d'une nation ou d'un État. Les Comoriens n'en sont pas toujours conscients. Une étape est franchie. Maintenant, les échecs du passé doivent servir à regarder avec plus de sérénité l'avenir.

Notes

157. André Oraison, *Quelques réflexions critiques sur la conception française du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à la lumière du différend franco-comorien sur l'île de Mayotte*, Centre universitaire de la Réunion, 1983.
158. Il est à noter que les dirigeants chrétiens du Mouvement populaire mahorais sont originaires de cette île.
159. En fait, le sultan Saïd Ali, qui avait besoin de ce protectorat, concéda ces terres à Léon Humblot avec la promesse que celui-ci l'aiderait à l'établir grâce à de supposés liens personnels dans l'administration française à Paris.
160. Mahmoud Ibrahim, *La Naissance de l'élite politique comorienne (1945-1975)*, L'Harmattan, Paris, 2000.
161. Dès son retour de France, où il n'avait pas pu rencontrer le président Valéry Giscard d'Estaing, il avait réuni les principaux acteurs politiques et surtout les députés, sans les représentants de Mayotte.
162. Procès auquel nous avons assisté.
163. Urbain Faurec, *L'Archipel aux sultans batailleurs*, Tananarive, Imprimerie du gouvernement, 1941.

Le royaume politique : vers la reconstruction de l'Afrique¹⁶⁴

F. Abiola Irele

« À notre époque, nul ne peut plus être un barbare ; comme barbare, on est dupé, piétiné, méprisé, maltraité. »

Johann Gottfried Herder,
« Patriotism »

*Car il n'est pas vrai que l'œuvre de l'homme est finie
Que nous n'avons rien à faire au monde
Que nous parasitons le monde
Qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde
Mais l'œuvre de l'homme vient seulement de commencer...*

Aimé Césaire,
Cahier d'un retour au pays natal

Traduit de l'anglais par Edaly Gassama

F. Abiola Irele est actuellement vice-recteur de la faculté de lettres et sciences sociales de l'université nouvellement créée de l'État de Kwara, à Ilorin (Nigeria). Il est titulaire d'un *honours degree* en anglais de l'université de Londres et d'un doctorat de la Sorbonne (Paris). Il a enseigné dans diverses universités en Afrique et aux États-Unis. Professeur de français et chef du département des langues modernes à l'université d'Ibadan (1978-1987), puis professeur de littérature africaine, de littérature française et de littérature comparée à l'université d'État de l'Ohio (1987-2003), il a été professeur invité dans plusieurs universités : à Dakar en 1979-1980, au Churchill College de Cambridge en 1999, et à l'université Tulane – en tant que boursier de la fondation Andrew Mellon – en 2001. De 2003 à 2009, il a enseigné au département des études africaines et américaines-américaines, ainsi qu'au département des langues et littératures romanes de l'université Harvard.

Parmi les publications d'Abiola Irele figurent une édition de poèmes choisis de Léopold Sédar Senghor ; un recueil de critiques littéraires, *The African Experience in Literature and Ideology* ; et une édition du *Cahier d'un retour au pays natal* d'Aimé Césaire. Il est également l'auteur de nombreux articles sur la littérature africaine et caraïbe (de langue anglaise et de langue française), et de plusieurs écrits sur la philosophie africaine francophone, dont une entrée de la *Routledge Encyclopedia of Philosophy*. Un recueil de ses articles, intitulé *The African Imagination : Literature in Africa and the Black Diaspora*, a été publié en 2001 par l'Oxford University Press, et un autre, *Négritude et Condition africaine*, par les éditions Karthala à Paris en 2008. Un nouveau recueil, *The Negritude Moment : Explorations in Francophone African and Caribbean Literature*, est en préparation.

Le professeur Irele a dirigé plusieurs ouvrages, notamment *The Cambridge History of African and Caribbean Literature* (avec Simon Gikandi, 2004), *The Cambridge Companion to the African Novel* (2009), et *The Oxford Encyclopedia of African Thought* (avec Biodun Jeyifo, à paraître en 2010). L'édition établie sous sa direction de *Things Fall Apart* de Chinua Achebe a été publiée en 2008 dans la Norton Critical Series, pour célébrer le cinquantième anniversaire du roman.

À son retour sur terre, à l'issue de son vol spatial de 1997, l'astronaute Michael Foale accorda un entretien, diffusé sur les ondes de la radio publique nationale américaine (NPR). Il indiqua que, tout au long de ses cent trente-sept jours dans l'espace, il n'avait pas cessé de suivre de près les événements qui se déroulaient sur la Terre. Il s'agissait là, bien entendu, d'une préoccupation normale de sa part, puisqu'il avait bien l'intention après son vol de retrouver sur notre planète la compagnie des mortels, ses semblables. Ce que l'on note de particulier dans son entretien, toutefois, c'est le fait qu'il a spécifiquement mentionné l'Afrique, en affirmant qu'il s'était régulièrement tenu informé de la situation de chaos généralisé qui prévalait sur le continent. Pareille déclaration de la part d'un astronaute, qui, peut-on penser, devait avoir d'autres choses à l'esprit au cours de son vol que l'état dans lequel se trouvait l'Afrique, apparaît comme une nouvelle illustration de l'image surprenante et têtue que peut prendre le continent noir dans l'imagination de l'Occident. Une caractéristique que l'on remarque indéniablement dans le discours récent sur l'Afrique, c'est la nature essentiellement négative qu'il a revêtue, contrastant nettement avec les professions de bonne foi exprimées à notre sujet au moment de nos indépendances. Compte tenu du pouvoir insidieux de l'image et de la force objective du symbole dans les relations humaines, il convient de se pencher sur la nature de ce discours, afin de situer ce qui se passe actuellement en Afrique dans le contexte général d'une expérience historique qui lui confère sens, et essayer de faire avancer le débat sur l'Afrique.

I

Comme à l'époque coloniale, les œuvres de l'imagination jouent aujourd'hui le rôle d'un puissant véhicule de la représentation négative de l'Afrique dans le monde occidental, à cette différence près que, là où, par le passé, un certain intérêt exotique était suscité par des préjugés culturels, aujourd'hui, l'accent est fortement mis sur la situation politique, présentée comme le lieu où se manifeste avec le plus de vérité la nature de l'Africain. C'est ce qui constitue à l'évidence la teneur d'*In a Free State* et *A Bend in the River* de V. S. Naipaul et l'intention qui les sous-tend, les deux ouvrages ayant l'Afrique pour cadre et donnant à leur auteur l'occasion d'exprimer un racisme venimeux qui fut pendant trop longtemps un aspect essentiel de son imaginaire. *The Coup* de John Updike et *Night and Day* de Tom

Stoppard sont également directement centrés sur le phénomène politique en Afrique, l'un et l'autre ouvrages dégageant l'impression que les événements qui surviennent dans l'Afrique contemporaine ne sont pas seulement le reflet des difficultés institutionnelles que connaît la vie politique africaine postcoloniale, mais aussi l'expression d'une condition existentielle qui se prête difficilement à des solutions d'origine humaine. Le ton de la pièce de théâtre de Stoppard est particulièrement révélateur, avec toutes les nuances du langage péjoratif qui le caractérise, allant de l'expression ouvertement raciste – par exemple, « nègres crâneurs » – à l'ironie acerbe qui se lit dans le passage suivant :

Oui, monsieur, colonel Shimbu, parlez-nous du monde merveilleux que vous allez édifier sur cet amas d'ordures pour vautours auquel vous voulez donner le nom de pays.

Stoppard met ces mots dans la bouche d'un président africain qui invective dans une explosion de colère un officier de l'armée de son pays, apparemment en train d'ourdir un coup d'État ; l'improbable contexte de cette scène en fait ainsi une expression parfaite de l'attitude de profond mépris à l'égard des Africains qui est celle de Tom Stoppard et de ses semblables, comme Paul Johnson à qui la pièce est dédiée : ce sont là des hommes que la nostalgie de l'empire rend incapables d'imaginer un monde dans lequel les Africains peuvent coexister avec les Européens autrement que dans une relation inégalitaire¹⁶⁵.

Des écrits comme ceux que je viens de citer peuvent difficilement prétendre à la qualité d'œuvres littéraires. Ce qu'ils exposent réellement, c'est cette image menaçante de l'Afrique qui continue aujourd'hui encore de hanter l'esprit de l'Occident. Ainsi, en faisant le compte rendu d'un ouvrage intitulé *The Coming Plague*, un certain S. Hall décrit-il le scénario suivant, censé représenter le point de départ de sa réflexion sur la crise sanitaire mondiale, objet de l'ouvrage dont il faisait la critique :

La guerre civile éclate dans un petit pays de l'Afrique équatoriale où sévit une instabilité politique. Des inimitiés ethniques vieilles de plusieurs décennies ont soudainement resurgi, provoquant le massacre systématique de dizaines de milliers de civils innocents. Fuyant une mort quasi certaine, un quart de millions de réfugiés ont afflué dans les pays voisins. Là, après une incubation dans les camps de réfugiés surpeuplés et dépourvus d'installations sanitaires, les vieilles maladies contagieuses habituelles – choléra, paludisme et tuberculose résistants à tout traitement – ont affaibli les foules et les ont exposées à l'attaque foudroyante d'un phénomène pathogène encore plus terrifiant, une forme aéroportée d'attaque du virus puissamment mortel Ebola¹⁶⁶.

Ce passage le montre clairement, le critique n'a pas eu à faire preuve de beaucoup d'imagination, puisque les événements de la crise du Rwanda et leur prolongement au Congo fournissent à la fois la base factuelle et les éléments dramatiques de son scénario¹⁶⁷. Il est

important de noter, toutefois, que l'aspect sensationnel du passage ne découle pas seulement de la reproduction du type d'informations publié dans la presse populaire sur les événements qui se déroulent actuellement en Afrique, mais aussi du recours au stéréotype habituel d'une Afrique « pestilentielle », puisque dans l'imagination occidentale la maladie est là, qui peut servir de métaphore résumant l'Afrique, et l'auteur peut se contenter d'invoquer cette image pour parvenir aux fins recherchées. L'image lui fournit le cadre symbolique lui permettant de donner libre cours à sa rhétorique, où il lui suffit de mentionner l'Afrique pour provoquer aussitôt une puissante évocation de la menace universelle d'une « peste imminente » ; cette rhétorique ne manquera certainement pas de susciter une peur profonde chez les Occidentaux, celle d'un continent plongé « dans le plus profond des ténèbres ». Les détails de l'évocation ne sont, cependant, pas superflus au regard du message global que contient le passage, où le pathologique se conjugue au lugubre d'une manière telle qu'ils renforcent ce que l'on pourrait appeler la réaction primordiale devant une référence chargée d'une signification négative puissante. Ainsi, aux yeux du public (américain) auquel il est destiné, ce discours tire-t-il une force probante comme celui qu'avait élaboré l'idéologie coloniale, discours qui avait, en tant qu'aspect fondamental de la domination impériale, concouru à la dévalorisation symbolique de l'Afrique. Ce passage démontre une fois de plus la persistance en Occident de l'image d'une Afrique menaçante, comme en témoigne clairement de nos jours l'attribution sans fondement de l'origine du sida à l'Afrique¹⁶⁸.

Encore plus significatif dans le texte de Hall est le fait que la métaphore habituelle qui donne forme à la perception que l'Occident a de l'Afrique, celle d'une terre de dangers et d'une source de contamination, se trouve à la fois développée et mise à jour, de sorte que l'idée de maladie même est devenue celle d'un phénomène inhérent à la situation politique et sociale de l'Afrique post-Indépendance. C'est de cette manière que s'établit la relation entre le factuel et le symbolique dans le discours actuel sur l'Afrique¹⁶⁹.

L'évolution du discours sur l'Afrique décrite ci-dessus conduit tout droit au phénomène connu dans les milieux universitaires occidentaux sous le nom d'« afro-pessimisme », un mot à la mode apparu en France, corrélé aux travaux de Jean-François Bayart. Le terme a été repris en Amérique du Nord et sert à désigner un sentiment général de découragement répandu dans les travaux de recherche actuels sur l'Afrique. Il est employé pour traduire de manière succincte ce qui est considéré comme un sentiment d'abattement justifié que font naître la tournure désespérante des événements en Afrique et la situation tragique dans laquelle se trouve le continent depuis l'accession à

l'indépendance. En ce sens, l'« afro-pessimisme » est à l'opposé de l'enthousiasme qui était celui d'une génération précédente d'africanistes occidentaux, représentée par des intellectuels comme James Coleman, état d'esprit qu'illustrent les travaux d'un David Apter et qui est mis à l'honneur aujourd'hui par Basil Davidson : ce sont là des intellectuels dont la manière d'aborder les études africaines était inspirée par une profonde compréhension des aspirations de l'Afrique et par la conviction que le continent recèle le potentiel nécessaire pour son développement¹⁷⁰. En revanche, le discours que les intellectuels occidentaux tiennent aujourd'hui invite plutôt à adopter un point de vue irrémédiablement sombre sur l'Afrique, à présent perçue comme un continent sans avenir, écartelé, selon ces intellectuels, par les démons inséparables de l'instabilité politique et du dénuement économique.

Un exemple de cette vision pessimiste de l'Afrique est offert par l'article intitulé « Africa : The Long Goodbye¹⁷¹ » de David Ewing Duncan. Après avoir relevé la marginalisation progressive de l'Afrique depuis le milieu des années 1980, Duncan poursuit : « Tout indique que la situation va aller en se détériorant en Afrique dans les années 1990 et que la place de l'Afrique dans le monde deviendra même plus marginale. » On ne peut s'empêcher de se demander si ce n'est pas un vœu qui est formulé ici sous l'idée. Ce n'est probablement pas le fruit du hasard si c'est dans la revue où a paru l'article de Duncan qu'a aussi été publié l'article désormais célèbre de Robert Kaplan, « The Coming Anarchy¹⁷² », où l'auteur parle avec dédain d'un retour à l'« absence de forme qui a précédé la modernité » en Afrique, ce continent qui occupe une place prééminente, celle d'une pièce maîtresse, dans sa vision apocalyptique d'un désordre mondial généralisé qui, selon lui, fait peser une grave menace sur l'humanité contemporaine¹⁷³.

En réalité, Kaplan n'a fait que reprendre et développer des préjugés présents de longue date chez de nombreux intellectuels européens. John Dunn est un exemple de ces intellectuels, lui qui, en décrivant différentes formes de nationalisme, en a singularisé une, dont, comme il dit, « un bon nombre d'États de l'Afrique tropicale pourraient servir de prototypes adéquats, les groupes sociaux étant dans ces États, pour dire les choses de la manière la plus simple, arriérés, largement analphabètes, avec une faible productivité, des solidarités sociales particulièrement faibles et une médiocre capacité de s'organiser pour créer des conditions de vie meilleures¹⁷⁴ ». Des vues comme celles-ci, fondées sur des présupposés racistes et une sombre vision de l'avenir de l'Afrique, atteignent leur summum de pessimisme dans le passage suivant de David Rieff, passage qui rappelle les pires descriptions de l'Afrique dans la littérature

coloniale :

L'Afrique a été le lieu non seulement du troisième plus grand génocide du XXe siècle, mais aussi de beaucoup des pires guerres sans fin qu'a connues le monde, d'une immense et profonde pauvreté, d'une épidémie de sida qui semble devoir annihiler les progrès réalisés dans le domaine économique par les quelques pays à qui une aide économique peut encore être utile. L'Afrique est incontestablement la partie du monde la plus mal lotie, l'endroit où doit se rendre quiconque veut se trouver devant ce que l'histoire humaine a produit de plus catastrophique¹⁷⁵.

L'hyperbole contribue à la signification du passage, elle est un effet de ce qui le motive et une condition du message qu'il véhicule. Voici un continent tout entier réduit à la vision sombre sortie de l'imagination enflammée d'un individu qui dispose de peu ou pas du tout d'informations sur l'Afrique, mais qui n'estime pas moins être en droit de porter sur elle un jugement accablant. Ainsi, de l'obscurité engendrée par l'« afro-pessimisme », émerge une image partielle et déformée de l'Afrique, de sorte que même le discours scientifique commence à confirmer une perception de l'Afrique comme continent situé bien en deçà des convenances humaines. Dans ce discours, l'Afrique réapparaît comme, pour reprendre les mots de Chinua Achebe, un « lieu de négation ».

Si je me suis attardé si longuement sur le contenu pour l'essentiel négatif du discours actuel sur l'Afrique, c'est qu'il me semble important aujourd'hui d'en prendre tout particulièrement conscience et d'en examiner les implications, au moment où nous nous engageons dans une nouvelle phase de notre expérience historique, comme en témoigne l'importante évolution politique que connaît le continent. Qu'un racisme activement hostile s'étalant souvent dans les constructions échafaudées par les auteurs de ce discours rende d'autant plus impérieuse la nécessité de s'y opposer, pour lutter contre les idées pernicieuses qu'il véhicule sur nous, c'est une évidence, à ce stade crucial de notre cheminement historique. En effet, l'insistance agressive de ces auteurs sur nos échecs, que la réalité de ceux-ci puisse ou non être mise en doute, est rien moins qu'une sollicitude à notre égard. Ils n'ont pas d'autre objectif que d'instiller en nous et d'y faire prospérer de nouveau ce manque de confiance qu'avait engendrée la domination coloniale, état d'esprit dont on ne peut pas dire d'ailleurs que nous avons été totalement débarrassés. Cependant, quelque immense et urgente que puisse être la tâche à entreprendre, nous ne pouvons laisser saper notre moral et affaiblir notre détermination par les insinuations des afro-pessimistes. Comprendre cela, c'est voir les choses au-delà du sombre voile jeté sur la réalité africaine par l'afro-pessimisme, qui doit aujourd'hui être combattu pour en déceler les motivations profondes. Parce qu'il nous faut établir une distinction entre capacité de réagir à une critique faite de bonne foi et en toute

connaissance de cause, et abandon à la sorte d'autoflagellation consistant à acquiescer aux faits déformés que contient le discours occidental sur l'Afrique, dans le but de pouvoir ainsi se prévaloir du mérite de la franchise et de l'honnêteté, ce dont, en fin de compte, nos détracteurs ne manquent pas de tirer profit¹⁷⁶.

Il faut le souligner, les écrits négatifs sur l'Afrique sont médiocres et partiiaux, cela pour deux raisons. La première tient à la prétention de ces écrits à la vérité et au degré de leur correspondance aux réalités de l'expérience africaine actuelle. En effet, contrairement au sombre tableau dressé par David Rieff, la vie suit son cours normal dans plusieurs pays africains, voire dans la majorité de ces pays, en dépit des problèmes indéniables de sous-développement et des inévitables tensions que suscite la compétition politique après l'expérience coloniale. À quelques exceptions notables et réellement spectaculaires près, la situation qui prévaut ne justifie tout simplement pas l'idée d'un particularisme africain, qui serait caractérisé par cette anomie généralisée sur laquelle le discours actuel sur l'Afrique revient avec une si grande insistance¹⁷⁷.

Dire cela, ce n'est pas nier que nous nous trouvons aux prises en Afrique avec des problèmes d'existence ardues, résultat tant des tensions internes inhérentes au processus d'ajustement à une modernité imposée par l'Occident que des diverses pressions exercées de l'extérieur sur notre vie collective, avec des conséquences dévastatrices sur nos économies et des incidences, directes et indirectes, sur nos systèmes politiques. Mais l'afro-pessimisme ne saurait être considéré comme l'expression d'une préoccupation véritable pour le sort de l'Afrique ; il est plutôt le reflet d'une attitude profondément condescendante, voire cynique, à l'égard de notre continent, attitude qui a permis à certains intellectuels occidentaux de faire carrière dans des programmes pour la gouvernance en Afrique. Il n'y a pas seulement le fait que ces intellectuels essaient de nous administrer des leçons de morale – en nous considérant comme de mauvais élèves qui ont donné la preuve de leur incapacité à assimiler les leçons de la démocratie libérale occidentale et de son corollaire économique, le capitalisme du marché libre –, mais il y a aussi leur arrogance culturelle qui s'accompagne d'un profond mépris, de même nature que celle qui a amené les tenants de l'idéologie coloniale à poser comme principe que l'Afrique était la patrie d'une catégorie différente et dégénérée d'êtres humains.

Cependant, comme il en est de toutes les sociétés humaines, aucun point de vue unilatéral ou vision uniforme ne saurait suffire pour rendre compte de manière adéquate de la situation en Afrique, situation qui, si l'on a le souci d'en saisir toute la complexité, doit être appréciée dans le contexte général du dilemme que vit aujourd'hui le

continent. C'est comme avec soulagement que l'on découvre au moins un intellectuel occidental, Peter Lewis, qui montre une certaine compréhension de cette complexité, lorsqu'il écrit : « Au moment où le millénaire approche de sa fin, l'Afrique reflète une plus grande diversité intrarégionale qu'elle n'en a connu à aucun autre moment depuis l'Indépendance. À travers le continent, la croissance a côtoyé la stagnation, la démocratie la dictature et la stabilité les troubles¹⁷⁸. »

L'observation appelle l'attention sur la dialectique d'une histoire en gestation, et il convient de garder à l'esprit que le mécontentement généralisé devant la situation sociale et politique de la période postcoloniale en Afrique constitue l'expression la plus récente de ce phénomène historique. Cette remarque mène à l'autre point qui doit être souligné au sujet de l'insistance sur l'image négative de l'Afrique et sur le particularisme du continent si souvent ressassés : cette vue ignore l'expérience historique de l'ensemble du monde, en commençant par le bilan accablant du monde occidental lui-même en matière d'instabilité politique. Les commentateurs occidentaux, qui cherchent à imposer l'idée d'une exception africaine, semblent avoir oublié leur propre histoire, ou semblent ignorer que ceux d'entre nous qui ont de force reçu une éducation coloniale sont bien au fait de ladite histoire. Car la guerre, la violence, les troubles à grande échelle ont toujours marqué l'histoire occidentale, des temps classiques à nos jours. Qu'on pense à *L'Iliade*, qui décrit avec des détails sordides la brutalité de la guerre de Troie. Ou au récit par Thucydide de la férocité des combattants lors de la guerre du Péloponnèse. Il est difficile d'accepter l'idéalisation des Grecs de l'époque classique, qui constitue un des fondements de l'histoire culturelle occidentale¹⁷⁹. La violence imprégna l'époque médiévale, marquée par les guerres et les indicibles crimes qui ont accompagné la religion chrétienne, au moment où le développement de celle-ci était devenu inextricablement lié à l'évolution de l'Europe. On n'a constaté aucun adoucissement de ce tempérament violent de l'Europe, dont les conséquences se voient jusqu'à notre propre époque. Car, comme l'a montré l'historien britannique Lewis Namier dans son ouvrage *1848 : The Revolution of the Intellectuals*¹⁸⁰, la situation agitée qu'a connue l'Europe au XIX^e siècle, reflétée par le choc des idéologies, a culminé un siècle plus tard dans la furie destructrice de deux guerres mondiales et le meurtre délibéré de populations entières.

Quant à l'instabilité politique, nous savons que les nations européennes ont connu ce phénomène. Dunn oublie, lorsqu'il formule ses remarques désobligeantes sur l'Afrique, que son propre pays a vécu des guerres civiles dévastatrices et a produit, en la personne d'Olivier Cromwell, le premier dictateur des temps modernes. L'histoire tumultueuse de la France au moment de la Révolution fournit un

exemple particulièrement frappant d'instabilité, car il a fallu ensuite quelque cent années avant que ce pays retrouve une certaine forme de stabilité administrative¹⁸¹. Et qui peut oublier que, pendant une bonne partie du ^{xx}e siècle – le souvenir en est encore vivace –, pratiquement l'Europe entière se trouvait sous le joug de régimes autoritaires, avec des dictateurs au pouvoir au cœur même du continent – en Espagne, en Allemagne et en Italie – et sur ses marches, au Portugal et en Yougoslavie ? La Russie et les États qui lui étaient associés au sein de l'Union soviétique étaient enfermés dans un système totalitaire qui englobait l'ensemble des nations de l'Europe de l'Est il y a encore seulement quelque deux décennies. Quant aux problèmes économiques et sociaux, la détresse généralisée causée par la Grande Dépression est entrée dans l'Histoire.

Au vu de ces faits, il n'est pas exagéré de dire que l'histoire occidentale nous présente ce que T.S. Eliot a appelé, en commentant les atrocités des temps modernes, un « immense panorama d'absurdité et de misère ». L'expérience africaine de siècles d'esclavage suivis de décennies de domination coloniale représente une dimension importante de cette histoire sordide et peu glorieuse. Mais inutile de s'y attarder, car le point important ici, c'est que nul dans le monde n'a de leçon particulière de morale politique à nous donner, l'Occident encore moins que quiconque. Ce qui importe, c'est que nos problèmes ne sont pas tant des problèmes africains que des problèmes humains, qui font partie de notre expérience de l'histoire et qui se rattachent à cette phase nouvelle entamée avec la fin de l'ère coloniale ; comme l'a souligné Mahmoud Mamdani, ils font partie du legs que nous avons reçu et constituent le chemin semé d'embûches que nous devons emprunter en ce moment où nous avançons à tâtons au sortir de l'ère coloniale, à la recherche d'un nouvel ordre et d'une nouvelle conscience. C'est dans ce sens que le philosophe béninois Paulin Hountondji a soutenu, dans le contexte particulier de la république du Bénin, que l'instabilité qui a marqué l'évolution de son pays depuis l'Indépendance pouvait s'interpréter comme le signe de la recherche d'un nouvel ordre. Cette observation vaut pour le reste de l'Afrique, car ce qui s'est passé sur notre continent au cours de la période postcoloniale constitue un douloureux tâtonnement à la recherche de nouvelles références pour nous organiser collectivement et trouver un nouveau centre de gravité dans l'existence¹⁸².

Il ne s'agit pas de fermer les yeux sur les désastres survenus en Afrique au cours de la période récente, mais de placer ces désastres et les autres éléments de l'expérience contemporaine africaine dans une perspective globale. Au moment où nous prenons conscience de notre place dans le monde, des handicaps dont nous souffrons et des dangers qui nous menacent, nous ne pouvons nous satisfaire de l'idée que nous

ne sommes pas dans une situation pire que le reste de l'humanité. Loin de nous apporter un quelconque contentement, la situation précaire qui est la nôtre dans les affaires du monde contemporain nous impose le devoir impérieux de commencer à balayer devant notre porte. En vérité, nous n'avons jamais été tentés de verser dans le contentement de nous-mêmes, car voilà quelque quarante années que nous éprouvons en Afrique un sentiment sans cesse croissant d'insatisfaction de notre situation, une prise de conscience collective qui s'est exprimée dans un vigoureux courant de critique sociale et d'interrogation sur nous-mêmes, dans le cadre d'un nouveau débat interne africain¹⁸³. Le moment est venu de s'armer de nouveau d'une détermination fondée sur les potentialités que recèle l'Afrique pour un nouveau départ, après les dégâts causés par le colonialisme et les déceptions et tragédies nées de l'Indépendance. C'est dans ce sens que le terme « reconstruction » doit être compris.

II

L'idée de reconstruction en Afrique tourne autour de la question de notre accession à la modernité, en termes d'organisation sociale et politique viable et efficace de nos communautés ; en termes de gestion fructueuse de notre environnement physique et de nos ressources matérielles – le tout dans un monde dominé plus que jamais par la « raison instrumentale » et contrôlé par un nombre de plus en plus réduit de centres de pouvoir et de décision. Cette idée nous indique quelle attitude adopter aujourd'hui face à pareil monde, si nous voulons y revendiquer une place. Un argument revient de plus en plus souvent, selon lequel les formes modernes d'organisation sociale ne correspondent pas à nos inclinations profondes, puisque, nous dit-on, elles ne proviennent pas de notre héritage africain, qui privilégierait l'harmonie avec la nature, et non l'exercice d'une domination technologique sur celle-ci. Cet argument est tiré du discours du nationalisme culturel, lequel transforme en vertu ce qui était considéré par l'Occident comme une pathologie¹⁸⁴. Il a été utilisé de nouveau sous l'angle de la sociologie et de l'économie par Axelle Kabou, dans son essai *Et si l'Afrique refusait le développement ?*¹⁸⁵. Le recours à pareil argument est inquiétant, parce qu'il ne peut plus se justifier en tant qu'invocation d'antécédents culturels utilisables dans le cadre d'une réponse à notre dévaluation par l'idéologie coloniale. Aujourd'hui, il ne peut qu'apparaître comme le signe d'une démoralisation qui risque de saper notre esprit collectif au moment où nous nous trouvons confrontés à une multitude de difficultés pour nous faire une place dans le monde moderne, qu'elles soient d'ordre

institutionnel, liées à l'élaboration de politiques nouvelles adaptées aux circonstances particulières et à la condition actuelle dans lesquelles nous nous trouvons ; ou qu'elles se dressent dans notre projet de créer des conditions matérielles susceptibles de mettre les bienfaits de la vie moderne à portée de nos populations.

C'est vrai que, au cours des vingt-cinq dernières années, avec l'imposition à l'ensemble du continent de ce qu'il est convenu d'appeler les programmes d'ajustement structurel, nous avons assisté à une régression notable de nos économies. Les programmes d'ajustement structurel ayant annihilé les gains réalisés auparavant, les objectifs de l'édification de la nation et du développement économique – deux piliers indissociables de notre projet de modernité – semblent aussi éloignés aujourd'hui qu'il y a cinquante ans, lorsque nous sommes entrés en masse dans l'ère de l'Indépendance. De là le sentiment aigu de crise qui nous étreint actuellement. Mais resservir aujourd'hui une version à peine revue des arguments culturels du nationalisme, c'est encourager une attitude de fuite, pour ne pas dire d'irresponsabilité, devant des tâches urgentes. Nous devons le reconnaître, la crise africaine actuelle est autant en nous-mêmes, puisque d'ordre psychologique et moral, qu'elle est structurelle, puisque liée à des réalités objectives. L'effort de reconstruction doit porter sur deux niveaux : celui de l'esprit tout d'abord, fondation sur laquelle repose le deuxième niveau, celui de l'action, les deux étant en corrélation dans la reconstitution de notre monde, de sorte à y créer un espace de vie et d'expression qui nous soit propre.

Parler de reconstruction au niveau de l'esprit, c'est proposer un nouveau mode d'introspection. Nous devons faire disparaître l'image d'une Afrique naïve et simplette qui a irrigué d'une charge affective si puissante la littérature de l'émancipation culturelle, mais qui ne peut trouver place dans aucune argumentation digne de ce nom concernant notre statut dans le monde contemporain. Invoquer cette image comme expression de notre conscience collective, ainsi que l'ont fait Chinweizu et ses amis, et en tant que fonction de notre situation post-Indépendance, n'est pas seulement faire preuve de complaisance envers nous-mêmes, voire tomber dans une attitude dégradante ; c'est, en fin de compte, se comporter en handicapés face aux exigences de l'heure. On ne pourra jamais suffisamment souligner qu'une image collective qui cherche à éluder les exigences de la modernité ne peut participer d'un projet sérieux de reconstruction intellectuelle en Afrique¹⁸⁶.

Une menace autrement plus insidieuse pour l'esprit africain contemporain est celle que contiennent les modes intellectuelles qui prévalent en Occident : pour être précis, celle de l'antirationalisme, à

l'origine de la si grande fascination qu'exercent aujourd'hui les courants de pensée associés au postmodernisme. Il faut dire que cette fascination tient beaucoup au pouvoir d'expression exceptionnel des chefs de file de l'antirationalisme – Michel Foucault et Jacques Derrida, par exemple –, comme elle tient à la substance et à l'orientation générale de leurs idées, en particulier à leur remise en question radicale de l'héritage historique et philosophique des Lumières. Bien que le projet postmoderniste soit un projet que notre expérience historique nous prédispose à comprendre et à faire nôtre, il faut se demander si la critique du *ratio* occidental correspond en ce moment à ce qui est exigé de nous sur les plans intellectuel et pratique. Car, si l'on soutient que les formes de rationalité développées en Occident ne représentent plus une mesure logique ou morale acceptable de l'activité humaine, la question demeure de savoir si nous avons autre chose à leur substituer, qui ne serait pas seulement commune à tous les humains, mais aussi une référence permettant d'envisager une action dans et sur le monde réel, point primordial car il s'agit là d'une nécessité historique. Il n'est pas certain que, pour tout l'intérêt théorique qu'il présente, le système de la « gnose » plaidé par Valentin Mudembe (1988), associé à un espiègle « bricolage » en tant que seule méthode d'exploration du monde, puisse revêtir pour nous la valeur pratique que nous pouvons espérer tirer d'une compréhension scientifique rigoureuse de l'univers dans lequel nous vivons. En effet, là où les catégories d'une rationalité formalisée sont soit explicites et objectives, soit ne correspondent à rien du tout, les « codes silencieux » du système de Mudimbe (à découvrir, selon lui, au moyen des méthodes de l'analyse structuraliste proposées par Claude Lévi-Strauss) ne peuvent pas, par leur nature même, être autrement qu'implicites et subjectives, sans la force contraignante de lois vérifiables élaborées à partir d'une enquête solide menée sur des faits observables¹⁸⁷.

Les scientifiques, il est vrai, ont tendance à avancer des affirmations extravagantes à propos de leur discipline et, d'un point de vue épistémologique, il existe de fait des limites à la rationalité qui caractérise la science. Mais cela ne constitue pas une raison pour jeter par-dessus bord ses véritables triomphes. Elle nous fournit, à tout le moins, puisque nous faisons aussi partie de l'ensemble de l'humanité, une mesure commune des processus de la pensée et de la compréhension du monde. C'est un bien trop précieux pour qu'on y renonce dans une réaction de colère contre l'Occident ou pour ce qui ne peut être qu'une vaine recherche de la nouveauté. Il ne semble donc pas que l'anarchie philosophique du postmodernisme offre une réelle perspective permettant de promouvoir nos intérêts dans le monde moderne ; car, pour nous Africains, Foucault, Derrida et la

cohorte de ceux qui les suivent ne peuvent être rien d'autre que des « dieux étranges », au sens que T.S. Eliot donne à l'expression¹⁸⁸.

Le fait est que l'on a accordé trop d'importance au postmodernisme. Du reste, nous n'avons aucune raison d'adopter une position qui n'est en accord ni avec notre situation ni avec nos intérêts. Ce dont nous avons besoin, c'est de reformuler pour nous-mêmes le projet philosophique de modernité, qui a fait perdre leurs illusions à certains des esprits les plus brillants de l'Occident pour des raisons étrangères à la sphère de notre expérience immédiate. Il est évident que, dans les circonstances qui sont les nôtres, pareil projet ne peut être fondé que sur une conception pragmatique de la rationalité, qui la définisse comme le principe sous-tendant ces transformations matérielles et ces arrangements sociaux qui réussissent le mieux à l'humanité dans son ensemble. C'est, dans une large mesure, sur cette base que le penseur allemand Jürgen Habermas a soutenu l'idée d'un retour à l'idéal rationnel des Lumières, par le moyen de ce qu'il appelle la « logique de l'action communicationnelle ». Certes, un parti pris européocentrique l'a amené à privilégier la tradition occidentale, élevée par lui au rang de norme universelle de la pensée et de l'expression, ce qui trahit chez lui une insensibilité regrettable à tout un ensemble de formes culturelles dans lesquelles l'esprit humain trouve une expression. En dépit de ce handicap, qui a son origine dans la manière dont Habermas expose sa pensée, l'idéal qu'il défend est pertinent tout autant pour nous que pour l'Occident, et nous pouvons nous en inspirer pour notre projet intellectuel¹⁸⁹.

Le cadre approprié pour ce projet, ce sont les universités. De ce fait, elles occuperont une place centrale dans la reconstruction de l'Afrique que nous envisageons ici. Mais comme nous le savons avec une peine au cœur qui n'est que trop grande, les universités ont été parmi les principales victimes de la dépression économique qui a ravagé l'Afrique au cours des trois dernières décennies ; presque toutes les universités africaines se trouvent aujourd'hui dans un désordre total. Les dégâts peuvent être mesurés à l'aune des espoirs nés du développement régulier de l'enseignement supérieur en Afrique tout au long des années 1960 et du potentiel qu'elles recelaient en tant qu'éléments essentiels du développement social et économique. Les conséquences de leur déclin subit, l'effet sur nos perspectives d'avenir restent à mesurer dans leur totalité, mais il est clair que l'une des tâches les plus urgentes en Afrique aujourd'hui consiste à restaurer les universités dans la situation qui était la leur auparavant. Ce sera l'occasion d'un retour aux débats de la fin des années 1950 et du début des années 1960 sur le rôle et la fonction des universités dans le contexte africain.

L'opinion courante de l'époque était que les universités avaient

des finalités strictement utilitaires : on en avait besoin avant tout pour former des cadres qui permettraient aux nouveaux États africains de commencer à fonctionner, tandis que, dans le même temps, elles devaient contribuer à la formation d'une classe moyenne locale, considérée comme essentielle dans le processus de modernisation. Ce raisonnement était induit par l'époque et de multiples raisons le justifiaient. Il reste aujourd'hui encore valable, d'autant que s'impose la nécessité de faire disparaître les conséquences désastreuses des programmes d'ajustement structurel en reconstituant les universités comme institution, de façon qu'elles puissent continuer de fonctionner en tant qu'agents de développement économique et social. On ne peut contester les aspects pratiques de cette entreprise, qui ne consistera pas seulement à « rénover » les universités en termes de reconstruction des infrastructures et de remise en état des installations, mais aussi à engager une réforme de fond de l'ensemble du système de l'enseignement supérieur, afin d'en faire une entité présentant un excellent rapport coût/efficacité.

Mais il n'est pas moins important d'insuffler une nouvelle énergie à nos universités pour qu'elles renouent avec la tradition académique et intellectuelle qu'elles étaient censées avoir reçue à leur fondation, qu'elles n'ont toutefois pas su maintenir, encore moins consolider. Le débat sur la primauté à accorder à la recherche fondamentale ou à la recherche appliquée, de même que le débat sur l'opposition entre ces deux types de recherche sont à présent sans objet, car aucune forme sérieuse de recherche appliquée ne peut méconnaître les principes fondamentaux sur lesquels elle repose. La philosophie universitaire qui a fait de la recherche de la connaissance une fin en soi, en tant que force motrice du savoir, ne provient pas simplement d'un certain idéalisme, mais aussi de l'expérience pratique du lien intime qui existe entre ces deux aspects de l'activité scientifique. De manière plus générale, cette philosophie fait de l'université le lieu idéal où s'exercent sans entrave la pensée et l'imagination.

On en arrive à la question plus vaste de la nature de l'université, *en tant que puissant creuset d'idées*. La discipline qui incarne parfaitement cet aspect de l'université comme institution, c'est bien sûr la philosophie. Elle n'a jamais connu une pertinence plus grande au regard de la situation que connaît l'Afrique, car, comme l'a montré Gyekye, puisque la philosophie se préoccupe de principes fondamentaux, elle est essentielle à la réflexion sur des questions se rapportant à l'existence collective, dont une société en transition comme la nôtre a profondément besoin¹⁹⁰. Ainsi la politique, en tant que cadre dans lequel s'inscrit véritablement l'activité humaine, relève-t-elle directement du champ de la philosophie : les problèmes qui restent à régler concernent le développement et l'expansion de la

société civile en tant que contrepoids au caractère dominateur que l'État – avec la propension de celui-ci à s'étendre – a revêtu dans la majeure partie de l'Afrique. La réflexion africaine sur ces questions et d'autres permettra l'élaboration de concepts et de valeurs s'adaptant aux circonstances actuelles. Est-il besoin de préciser que la condition pour y parvenir, ce sont les libertés universitaires qui constituent le fondement de toutes les autres, qu'une société démocratique se doit de garantir à ses citoyens¹⁹¹ ?

L'importance de la philosophie dans l'expérience africaine contemporaine est résumée de manière admirable par le philosophe camerounais Jean-Godefroy Bidima : « L'Afrique n'est pas seulement le domaine de la misère, des dictateurs, et d'expérimentation des fondamentalismes, elle est aussi un terreau de possibilités, un espace où des individus élèvent leurs problèmes au niveau du concept. S'y posent les problèmes éthiques de justice, politique, d'autorité et de légitimité, éducationnels, communicationnels et religieux. La philosophie devient dans ce cadre non une simple activité universitaire, mais un engagement de soi, où l'Africain interroge son devenir et ses incertitudes au regard de son histoire¹⁹². »

Dans la perspective intellectuelle ouverte par l'interrogation générale que soulève Bidima, la philosophie peut prétendre à la prééminence dans notre vie intellectuelle en tant que forme de réflexion soutenue sur la science et revendiquer sa place dans notre société. Ce thème a été mis en relief par Marcien Towa et Paulin Hountondji dans leur critique de l'ethnophilosophie. Hountondji est quant à lui allé au-delà de cette critique pour réévaluer et réactualiser, pour ainsi dire, les formes autochtones de connaissances vérifiables et les techniques qu'elles permettent de mettre au point. L'intérêt de son projet réside dans la possibilité qu'il laisse entrevoir d'une intégration de ces formes autochtones dans un système rationnel de science positive, en d'autres termes leur universalisation, car c'est à l'intérieur de ce cadre conceptuel global qu'une réflexion africaine sur la science peut espérer acquérir une importance soit théorique, soit pratique¹⁹³.

Plaider que la pensée africaine doive être axée sur la science, c'est insister sur le rôle essentiel que la science et la technologie sont vouées à jouer dans la détermination du futur de l'Afrique, conviction qui doit trouver son expression dans un cadre plus large que celui qu'implique l'idée superficielle de « transfert de technologies ». La reconnaissance de ce rôle de la science et de la technologie doit se traduire par un effort soutenu et intense de promotion de la science à tous les niveaux du système éducatif, l'objectif étant de créer les conditions de la pleine intégration de la science dans la vie et la conscience de notre continent.

Placée au sommet du système éducatif, l'université se présente

comme l'agence qui préside à l'élévation du quotient intellectuel de la population africaine, et sa principale responsabilité dans ce domaine sera de nous inculquer une culture scientifique et d'en faire une composante essentielle de notre projet de modernité. En tant qu'ancien directeur général de l'Unesco, René Maheu a pu dire : « Le développement est la science devenue culture¹⁹⁴. »

On comprend donc la nécessité d'élargir la conception utilitaire de l'université, qui nous a menés à une quasi-inertie, pour en faire une institution qui commence à fonctionner dans nos sociétés en tant que centre de la vie intellectuelle et redevienne pleinement ce qu'elle doit être. Comme toutes les institutions humaines du monde, une université est composée de personnes qui, la majeure partie du temps, ne pensent à rien d'autre qu'à elles-mêmes, à leurs perspectives de carrière. Mais nous avons le droit de nous attendre à ce que, de par sa constitution même, l'université africaine devienne pour nous aussi ce qu'elle a été dans d'autres sociétés, le lieu de sélection d'une élite, offrant un cadre libre de toute entrave où se forme un nouveau capital intellectuel et culturel, et fondant l'autorité de notre propre discours et de notre système de production du savoir. Il n'est pas exagéré de dire que le destin du continent dépendra du développement de l'université africaine dans la direction que j'ai essayé d'esquisser ici. Voir l'université en Afrique comme ce que j'ai appelé un puissant creuset d'idées, c'est, de façon tout à fait légitime, placer en l'institution d'immenses espoirs d'expansion de notre horizon intellectuel et de perfectionnement de notre univers moral.

Dans le contexte qui est le nôtre, la vie contemplative qu'implique la fonction intellectuelle et morale de l'université doit bénéficier d'un poids plus grand, d'actions tournées vers l'amélioration de notre société. En d'autres termes, le processus de réflexion doit servir à une prise de conscience et à nous armer d'une volonté et d'une résolution collectives pour bâtir un monde nouveau et meilleur en Afrique. Les idées et le savoir doivent être dans notre esprit le fondement sur lequel nous nous appuierons pour réaliser les tâches qui nous attendent dans le monde. Mais, plus important encore, il ne suffira pas de concevoir des possibilités (« penser le possible », comme le dit Bidima) : nous aurons à agir en nous servant des fruits de nos pensées. Là, au second niveau de la reconstruction, la tâche consiste à définir et à mettre en œuvre un programme global de renouveau de l'Afrique. Le mandat à exécuter dans le cadre de cette entreprise est suffisamment clair, et il a été bien défini, même si c'est en termes généraux : « La recherche d'un gouvernement stable et légitime, la quête de l'unité entre des sociétés hétérogènes et l'aspiration à la prospérité économique ont été des thèmes récurrents depuis la fin de l'ère coloniale¹⁹⁵. »

Comme on l'aura compris, je suis loin de souscrire à l'idée que l'Indépendance a été un cadeau empoisonné, comme certaines personnes voudraient nous en convaincre. Elle a au moins permis le recouvrement de l'initiative historique qui nous avait été refusée sous le colonialisme, et cela n'est pas négligeable. Par ailleurs, une évaluation objective de ce que l'Afrique a accompli prouve qu'il n'y a pas eu un échec cuisant partout, comme on le soutient de nos jours, car nous avons commencé à faire des progrès vers la réalisation des deux objectifs indissociables de l'édification d'une nation et du développement de l'économie. Avant les renversements de tendances survenus dans les années 1970 et 1980, nous étions sur le point d'offrir à nos populations de meilleures conditions de vie que celles qu'elles avaient connues sous le colonialisme. L'indépendance formelle – celle que Kwame Nkrumah a décrite comme le « royaume politique » – était certes une condition nécessaire, mais non suffisante, du développement de l'Afrique, et il faut dire que nous n'en avons pas fait assez pour que se justifie le sentiment d'avoir accompli une performance. De plus, nous restons comptables de nos échecs, en particulier sur la question fondamentale de la relation entre les institutions politiques et la vie économique.

La question occupe une place centrale dans les réflexions de l'universitaire nigérian Claude Ake, dans son ouvrage *Development and Democracy in Afrique*, publié en 1998, peu après la mort tragique de l'auteur dans un accident d'avion. Aké soutient que l'élite au pouvoir dans l'Afrique post-Indépendance a dépensé tant d'énergie dans la lutte pour ce pouvoir qu'elle n'a jamais été sérieusement confrontée aux exigences du développement économique. Selon lui, le facteur politique a constitué l'obstacle majeur au développement économique. Ainsi les questions de l'intégration nationale et les problèmes de gouvernance et de légitimité doivent-ils être résolus d'abord avant que l'Afrique puisse espérer parvenir à un développement durable. La conséquence de cet état des choses a été décrite par Ake : « L'État, au sens de force publique ou de sphère réellement publique, de bien commun ou *res publica*, existe à peine, sauf dans un petit nombre de cas. Dans la majeure partie de l'Afrique, la sphère publique est un espace de lutte pour le pouvoir, où des étrangers convergent pour s'approprier au profit de leurs groupes d'intérêt tout ce qui est offert, y compris le pouvoir étatique. Chaque groupe d'intérêt est là pour son propre compte ; chaque groupe veut s'approprier le pouvoir étatique et le privatiser à son seul profit¹⁹⁶. »

Cette situation a contribué à la mal-gouvernance dont nous avons été témoins sur le continent. En général, le problème politique en

Afrique ne provient pas seulement de la fragilité de nos institutions, comme on l'a vu dans un passé récent, mais aussi d'une perception par la majorité des citoyens du caractère non authentique de l'État, en dépit de l'appareil formidable et souvent répressif dont celui-ci est doté, ce qu'un spécialiste politique a appelé l'« État Léviathan » en Afrique¹⁹⁷. En pareilles circonstances, la rupture entre la population et l'État n'a rien de surprenant. Le défi consiste à combler ce fossé qui s'est creusé entre la population et l'État, pour nous concilier avec la *polis* qui, dans l'idéal, devrait partout incarner notre existence collective.

Pour y parvenir, nous devons partir d'une nouvelle conception de l'État, qui rompe avec la tradition autoritaire du régime colonial et qui repose sur les principes de la démocratie libérale que les nations occidentales elles-mêmes ont adoptés. Nous devons nous rappeler que, comme le prouvent des faits de l'histoire, l'idéal démocratique ne constitue pas un héritage naturel, mais qu'il se conquiert au prix d'une âpre lutte. Le concept de démocratie est lié à des idéaux et à des méthodes de gouvernance ; il s'agit avant tout d'un concept politique. Il suppose la mise en place d'institutions appropriées qui permettent la conduite sans heurt des affaires de la nation. On peut débattre des formes que ces institutions devraient revêtir, mais le critère, c'est le respect du principe fondamental de légitimité, la mesure dans laquelle les gouvernants engagent leur responsabilité à l'égard de celles et de ceux qu'ils gouvernent¹⁹⁸.

Sans aller jusqu'à formuler des propositions de réforme politique, je dois quand même étayer mes remarques en indiquant les directions dans lesquelles ces réformes pourraient être engagées. L'aspect le plus intéressant d'un possible renouveau démocratique en Afrique est la lutte, par des moyens constitutionnels et juridiques, contre l'échec le plus évident du système politique en Afrique : la transmission ordonnée du pouvoir. Une autre préoccupation majeure reste le maintien de l'État de droit. L'un des principaux facteurs ayant contribué à cet échec est l'inadéquation de la représentation. Il me semble que l'aspect le plus important de la réforme politique à laquelle nous devons réfléchir aujourd'hui dans tous nos États, c'est la décentralisation. En termes pratiques, l'axiome de tout régime démocratique doit être que, sur la plupart des problèmes, il faut laisser aux populations locales la gestion de leurs propres affaires. On peut présumer qu'une organisation administrative qui permet la prise de décisions au niveau local et se trouve liée à l'activité économique et aux intérêts de communautés solidement intégrées ne peut que faire avancer la cause de la démocratie. Quand elles sont organisées de manière adéquate, les collectivités locales donnent au niveau où elles se trouvent une forme visible à la légitimité, là où cette légitimité

compte le plus ; l'autonomie dans laquelle fonctionnent ces collectivités peut contribuer à désamorcer les tensions ethniques, apparemment endémiques dans nos nations¹⁹⁹. Une telle structure permettra à la population de superviser directement les représentants qu'elle aura élus et les membres des collectivités locales. Plus de sens des responsabilités chez ces derniers, plus de participation populaire à la gouvernance, voilà ce qui aidera à restaurer le code social et la moralité politique qui régissaient les communautés traditionnelles et qui semblent affaiblis dans l'ordre politique et social moderne²⁰⁰.

Le processus de la réforme politique devrait être aussi l'occasion de ranimer notre héritage culturel. Ainsi pourrions-nous reprendre l'idée de Kwasi Wiredu consistant à transposer nos valeurs politiques traditionnelles dans la sphère moderne, en prévoyant une représentation de diverses manières et à différents niveaux de ces catégories sociales auxquelles la politique traditionnelle précoloniale accordait souvent une reconnaissance particulière : les femmes, les groupes d'âge²⁰¹, les associations professionnelles, etc. L'existence d'institutions officielles ne suffit pas toujours à garantir une véritable expérience démocratique, car elles peuvent conduire parfois à ce qu'un commentateur a appelé la « démocratie intolérante²⁰² ». Toutefois, il ne s'agit pas de travestir les fonctions démocratiques, mais plutôt de mettre en place cette démocratie participative qui n'existe pas dans les prétendues sociétés avancées d'Occident, où dans l'ensemble le terme démocratie désigne simplement un système formel de délégation du pouvoir, sans une participation active et continue de la population à la conduite des affaires de l'État²⁰³. Or le terme « démocratie » ne renvoie pas uniquement à une question de politique au sens étroit du terme ; il englobe la relation de chacun aux aspects de la vie communautaire et nationale. Il s'agit, par-dessus tout, d'une question de valeurs.

La pleine acception du terme « démocratie » a été exprimée par un intellectuel nigérian, Simeon Ilesanmi, dans sa notion de « dialogue politique » qui, selon la définition qu'il en donne, « propose un cadre démocratique se caractérisant par l'obligation de rendre compte, le débat public, le respect mutuel et l'esprit d'humilité, et qui constitue une des manières prometteuses de relever le défi du pluralisme et de la propagation d'un sens moral dans la vie publique²⁰⁴ ». Il s'agit des valeurs reconnues comme composantes de ce qu'Henri Bergson a appelé la « société ouverte », expression devenue courante grâce à Karl Popper. Je reviendrai sur l'analyse des conséquences qui en découlent pour le développement économique. Le point le plus important pour le moment, c'est de souligner la place fondamentale que doit occuper le concept de démocratie dans notre conscience collective. Il est essentiel que les valeurs de la démocratie soient profondément intériorisées par

tous les individus constituant la communauté nationale afin qu'elles constituent entre tous le ciment de la vie collective et, dès lors, une partie intégrante de la culture générale. La notion active de culture dont il s'agit ici est d'ordre anthropologique plutôt qu'esthétique ; il a plus précisément trait à la dynamique de l'interaction sociale et de la participation politique. La culture doit être comprise non comme l'attribut et le privilège d'une minorité sociale, mais comme une qualité qui donne forme à la vie générale et à la conscience de la communauté nationale²⁰⁵.

Voilà donc certaines des questions que nous devons aborder aujourd'hui, en ce moment où nous assistons à ce qui paraît être un cheminement, quelque lent et incertain qu'il puisse être, vers le renouveau démocratique de l'Afrique. Le fait même que ce renouveau se situe dans le cadre d'États multiethniques, multilingues et, dans une certaine mesure, multiculturels, signifie que tout effort tendant à renforcer les institutions démocratiques doit avoir comme objectif premier la restauration de la confiance et la création des conditions d'une définition, dans un esprit d'entente, en détail et d'un commun accord, des objectifs de la nation, conçus pour le bien commun. Cela me semble être la véritable définition de la « démocratie consensuelle » qu'appelle de ses vœux Wiredu, lequel soutient que celle-ci s'applique tout à fait à l'Afrique, puisqu'elle découle de valeurs qui font partie de celles que nous avons reçues en héritage.

IV

On ne saurait mener une réflexion sur l'idéal démocratique sans tenir compte du contexte réel de la vie. Un lien vital existe entre le bien-être économique, le progrès social et un ordre politique stable : la situation est suffisamment grave en Afrique pour nous rappeler ces lieux communs de l'analyse politique. La satisfaction des besoins économiques ne légitime pas seulement l'ordre politique, avec tous les dilemmes que cela implique, elle constitue aussi une condition matérielle pour l'amélioration de la qualité de vie. En ce sens, la politique économique traduit une vision particulière de la société.

Les idéologies de la libération nationale ont été liées en Afrique à l'idéologie socialiste. La désillusion règne largement aujourd'hui car, dans la pratique, le socialisme est apparu en fin de compte comme une forme primitive du capitalisme étatique, caractérisé par une inefficacité et une corruption graves. Mais l'approche capitaliste que l'on nous propose en ce moment avec insistance – approche fondée sur la notion néolibérale du marché – est-elle appropriée pour l'Afrique ? Notre modèle de développement devrait-il imiter celui des économies

complexes des pays industrialisés occidentaux, axé sur une forte consommation et exigeant par conséquent des taux élevés de croissance pour satisfaire des attentes de plus en plus fortes ? Devons-nous accepter les inégalités systémiques inhérentes au système néolibéral, dans lequel les intérêts particuliers l'emportent sur l'intérêt général ? Est-il possible de choisir et de mettre en œuvre un modèle différent, qui ait pour objectif la création d'un système économique efficace et productif, allant de pair avec une société égalitaire et se traduisant par une répartition équitable des avantages sociaux ?

C'est sous cet angle qu'il faut aborder le débat économique qui se déroule présentement en Afrique et qui tourne essentiellement autour de la question de la privatisation. Le rôle de l'État, brutalement balayé de sa position d'organe commandant à nos diverses économies nationales, s'amenuise. Mais le schéma qui établit un rapport entre privatisation et prospérité est-il véritablement fondé ? Dans la situation qui est la nôtre, où la privatisation conduira inévitablement au contrôle de nos économies par des intérêts étrangers, l'idée d'économie nationale a-t-elle perdu sa pertinence ? L'État n'a-t-il plus aucune existence à l'ère de la mondialisation ? Ne peut-on plutôt continuer de plaider en faveur d'un type d'économie mixte qui, du moins jusqu'à récemment, a connu le succès dans certains pays occidentaux comme la France ? Plus généralement, y a-t-il encore place en Afrique pour une approche nouvelle et originale, une *via media* qui permettrait de surmonter les handicaps inhérents à l'orientation bureaucratique de l'économie socialisée, tout en assurant une productivité véritable qui mette à la disposition de l'État les ressources dont il a besoin pour assumer sa responsabilité vis-à-vis de ses citoyens ? Le dilemme tient à l'équilibre qu'il convient de trouver entre efficacité économique et justice sociale²⁰⁶.

Ces questions s'imposent aujourd'hui, compte tenu en particulier de la connivence idéologique entre le FMI et la Banque mondiale, d'une part, et les forces du marché libre, de l'autre, et au vu du pouvoir énorme conféré à ces institutions dans la gestion des économies nationales de ce que l'on appelle le Sud. Quelles que soient cependant les réponses que nous proposerons à ces questions, quelle que soit la direction que nous voudrions imprimer à nos économies nationales, quelle que soit l'échelle à laquelle nous les concevrons, nous ne pourrions pas nous passer de la discipline qu'impose la culture de la modernité. Notre engagement en faveur du développement économique doit s'accompagner d'un sens aigu de l'organisation s'appuyant sur les qualités mêmes de l'esprit et du comportement dont dépend la mise en œuvre technique des programmes économiques.

Émerge alors le problème apparemment le plus difficile à résoudre dans l'application de toute politique économique en Afrique :

la corruption, qui gangrène l'ensemble de la vie publique de la plupart de nos sociétés et se révèle probablement le plus redoutable obstacle à la mise en œuvre des programmes économiques. Le détournement de fonds publics à des fins privées a eu un effet négatif double : non seulement des individus sans mérite se voient élevés à des sommets de prospérité matérielle – creusant en même temps les inégalités sociales –, mais la nation, et en particulier ses communautés défavorisées, se trouve privée de ressources vitales pour l'amélioration des conditions de vie de ces dernières. D'où l'aggravation progressive de l'état de pauvreté en Afrique. Le moment est venu de briser ce cercle vicieux et d'adopter une déontologie consistant à réglementer la vie publique en rappelant les principes et en prévoyant les sanctions juridiques les plus sévères à l'encontre des contrevenants. La lutte contre la corruption ne sera pas couronnée de succès par de vains appels à la moralité, mais par un effort résolu tirant sa véritable force de la vigilance de la population.

Seule l'adhésion totale à des normes de conception et de performance rigoureuses, reposant sur la probité morale, permettra de relever les défis à venir, qui ne doivent pas être sous-estimés. Parler de priorités semble dépourvu de sens, parce que tout reste à faire, la nouvelle Afrique reste à bâtir de fond en comble. Partout, les infrastructures sont usées, ce qui rend incertains le transport et les communications. L'approvisionnement énergétique, même pour des usages courants, est défaillant, ce qui entraîne une dégradation de l'environnement, nos paysans cherchant désespérément à trouver du bois à brûler. Dans le domaine de la santé, nous sommes encore aux prises avec diverses maladies qu'un programme déterminé d'immunisation pourrait aider, sinon à totalement vaincre, du moins à contrôler. Les soins primaires et la santé publique ne bénéficient nullement de l'attention qu'ils méritent.

J'ai évoqué plus haut le problème du sida, si présent dans le discours négatif sur l'Afrique. La réponse qui consiste à nier le problème est dictée par un sentiment de culpabilité ou de honte tout à fait injustifié. Le fait est que le sida est à présent un problème universel, qui prouve s'il le fallait que nous ne sommes pas plus immoraux ni plus portés à la luxure que les habitants des autres parties du monde. La seule attitude responsable à adopter sur cette question, c'est de procéder en toute connaissance de cause à l'analyse des facteurs qui ont contribué à la prévalence et à la persistance de la maladie sur notre continent : une plus faible résistance au virus – qui peut d'ailleurs être le signe que celui-ci est importé – et le manque de ressources médicales se conjuguant à l'extrême pauvreté des populations et à la médiocre connaissance que ces dernières ont de la nature de la maladie, ce qui entraîne des réactions irrationnelles et

souvent inhumaines. C'est bien une des plus grandes tragédies de notre expérience contemporaine que nos universités n'aient eu aucun rôle à jouer dans l'étude de l'épidémie, probablement la plus grave qui ait jamais sévi sur notre continent.

Un autre domaine prioritaire est l'agriculture. Il s'agit d'un problème vital, pour nous qui sommes les otages des producteurs étrangers de denrées alimentaires. Nos paysans sont de moins en moins capables de concurrencer des producteurs étrangers plus efficaces. Par-dessus tout, nous continuons de dépendre des exportations de matières premières pour nos recettes nationales et ne parvenons pas à développer les capacités permettant de satisfaire ne serait-ce que nos besoins immédiats. La menace que fait peser le génie génétique sur les cultures locales a encore compliqué le problème de la production agricole en Afrique. Nous assistons à la disparition des variétés locales devant l'avancée implacable et l'importation d'espèces nouvelles mises au point dans le monde développé, lequel bat impitoyablement les cartes en sa faveur.

Évoquer ces facteurs, ce n'est pas seulement reconnaître la gravité de la crise économique que vit l'Afrique, c'est aussi souligner le paradoxe qui fonde cette crise, à savoir que les compétences humaines que nous avons développées et dont l'Afrique devrait tirer bénéfice ne peuvent pas être mises au service de nos populations. Remédier à ces inadéquations et à ces anomalies constitue l'objectif général de la reconstruction à laquelle nous devons nous atteler. Pour cet effort, nous aurons besoin non seulement de dirigeants plus responsables que ceux qui nous ont été donnés par le passé, mais aussi de « surveillants » plus exigeants, prêts à contraindre les dirigeants à rendre des comptes.

C'est l'un des enseignements que nous autres Africains pouvons tirer de la transformation de la culture politique survenue en Amérique latine au cours des quelque dix dernières années : la réémergence d'un sens des responsabilités à l'égard de la population, accompagné d'un nouveau radicalisme chez les dirigeants les plus éminents, a été impulsée, voire dictée, par l'irruption dans le centre de la vie politique de vastes secteurs de la population, jusque-là exclus de toute participation aux affaires de l'État dans presque tous les pays d'Amérique latine. Une nouvelle énergie s'est ainsi trouvée insufflée à l'activité politique et au renouveau de l'espoir auxquels nous assistons aujourd'hui dans cette partie-là du monde²⁰⁷.

V

À la fin de son essai *The Trouble with Nigeria*, Chinua Achebe

pousse cette plainte amère, où perce une pointe d'angoisse : « Nous avons perdu le ^{xx}e siècle. Sommes-nous absolument prêts à voir nos enfants aussi perdre le ^{xxi}e ²⁰⁸ ? » Au cours du dernier demi-siècle, le monde développé a progressé sur deux fronts, et nous en ressentons les effets sur notre présent avant d'en subir les conséquences dans notre avenir. Il faut aujourd'hui reconnaître la profonde incidence de la révolution informatique/numérique sur l'industrie et l'économie, et la transformation qu'elle a provoquée dans l'ensemble de la vie et dans l'esprit contemporains. Plus grave sera l'effet d'une autre révolution, celle qu'apporte le génie génétique²⁰⁹.

Avec cette évolution, les éléments qui jouent en notre défaveur se sont complexifiés. Après cinquante années d'indépendance, l'Afrique n'est encore intégrée d'aucune manière significative dans l'âge industriel/technologique, même si nous sommes assaillis de tous côtés par les pressions venant d'un nouvel ordre mondial, sous l'impulsion des nouvelles technologies qui construisent ce que Daniel Bell a appelé il y a longtemps déjà l'âge postindustriel, et que Jean-François Lyotard a rebaptisé âge postmoderne.

Dans ces circonstances, la modernisation devient un impératif, et il n'est pas exagéré de dire que, pour nous, il s'agit maintenant d'une question de survie. Car notre continent se retrouve de nouveau sous la menace. L'image négative de l'Afrique a été ressortie de la penderie coloniale pour ranimer en Occident un discours et des attitudes racistes, l'image étant étayée par la description que les médias font d'un continent qui serait en pleine débâcle. Si Paul Johnson et ses acolytes semblent être convaincants, c'est que les arguments culturels et moraux que nous mobilisons et opposons au colonialisme ne suffisent plus pour fonder notre revendication de dignité, ou pour nous fournir une protection contre les nouveaux plans conçus pour nous exploiter. Et si, comme l'affirme Dunn, nous sommes incapables de nous occuper de nous-mêmes, la conclusion inéluctable est que nous devons être confiés de nouveau aux soins attentionnés de la race blanche, qui aura, une fois de plus, toute liberté de disposer de nous à sa guise et d'exploiter notre main-d'œuvre et nos ressources à son seul profit. Le thème du nouveau discours de dénigrement de l'Afrique, à peine déguisé sous un savant afro-pessimisme, est une fois encore le thème du fardeau de l'homme blanc. Il revient, ni plus ni moins, à une préparation du terrain idéologique en vue de notre recolonisation²¹⁰.

Ce discours laisse clairement entendre que l'Afrique n'est pas marginalisée à un point tel que les pays occidentaux puissent se permettre d'être indifférents à ses ressources, en particulier aux ressources minières sur lesquelles, sans aucun doute, leurs aérophotographies leur fournissent d'abondants renseignements. Même si nous échappons à une nouvelle colonisation directe, notre

situation dans ce que l'on appelle le nouvel ordre mondial nous rendrait vulnérables face au pouvoir des hégémonies apparues depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Dans un monde où les arguments moraux ne font plus le poids, où l'on ne s'attache strictement qu'aux seuls résultats économiques et réalisations technologiques, nous ne pouvons pas espérer susciter l'attention et le respect qui sont accordés aujourd'hui, même si c'est à contrecœur, aux nouvelles économies émergentes d'Asie²¹¹.

Le moment est venu de refuser le découragement et de nous débarrasser de toutes les émotions paralysantes. Ouvrons les yeux sur les railleries, les dénigrements, les insultes, la condescendance de nos détracteurs, faisons-en des éperons qui nous aiguillonnent vers un engagement renouvelé en faveur du bien-être de notre continent. Le vent peut tourner, tout peut changer pour le meilleur en Afrique. En dépit de ses vicissitudes, le mouvement de démocratisation qui fait son chemin sur le continent depuis le début des années 1990 atteste d'un nouvel élan en faveur de la réforme. On peut penser que se lève en Afrique une lame de fond qui nous mène vers un nouvel ordre interne. Il est essentiel que ce nouvel ordre soit marqué par une reprise du projet de modernité.

Nous voici devant de nouvelles possibilités. C'est ce potentiel que Kwame Appiah évoque lorsque, dans son ouvrage marquant *In My Father's House*²¹², il propose une nouvelle conception du panafricanisme comme une affaire essentiellement de pragmatisme. Les impératifs du monde moderne imposent une forme de coopération pratique entre Africains, exposée dans le Plan d'action de Lagos, et d'autres documents et protocoles de l'Organisation de l'Unité africaine – et de son successeur l'Union africaine –, une coopération qui donnera un contenu concret à la solidarité continentale que l'idéologie du panafricanisme était à l'origine censée promouvoir.

Appiah ouvre une perspective de mobilisation des énergies et des ressources de l'Afrique pour une nouvelle entreprise de réalisation de soi, tout en évitant les pièges du racisme agressif et du nationalisme étroit. La constante réévaluation de Du Bois à laquelle procède Appiah vise à rompre le lien entre race, d'une part, et questions de culture et concepts d'identité, d'autre part ; pour lui, inutile d'invoquer des liens d'ordre racial ou culturel comme une fonction du destin de l'Afrique. La position d'Appiah revêt une grande portée morale liée à la préoccupation de l'auteur devant ce qu'il appelle, en termes kantien, un « universel éthique ». Mais, si sa position est compréhensible, il faut reconnaître néanmoins que les questions de race et d'ethnie ne sauraient être entièrement séparées des concepts d'identité. Cet élément « naturel », renforcé par l'expérience commune de la race, a déterminé le cycle de réciprocités entre Africains et Américains

africains, qui, en dépit de l'attitude souvent ambivalente des uns vis-à-vis des autres, a donné un sens au panafricanisme à sa naissance.

Le nouveau panafricanisme ne sera pas sans coût. Dans un monde qui reste partout dur et inhospitalier pour les Noirs, il nous incombe d'appréhender l'image de l'Afrique comme le lien affectif entre Africains du continent et descendants africains de la diaspora, d'invoquer cette image pour inciter cette diaspora à collaborer au projet de la reconstruction africaine. Le projet ne requiert rien de moins que la promotion d'une Afrique remise en bonne condition physique, où aura été réinventée l'administration politique, une Afrique qui parvienne à tirer une nouvelle vie de ses dons organiques et de ses ressources intellectuelles et morales, et qui, de la sorte, acquière de nouvelles capacités pour assumer le fardeau de la modernité. En d'autres termes, le panafricanisme de W.E.B. Du Bois et de Kwame Nkrumah, qui prévoyait une Afrique libre et sûre d'elle-même, reste un concept pertinent, réinterprété comme il se doit en fonction de l'époque qui est la nôtre, en tant qu'idéologie de défense des intérêts de l'Afrique, une idéologie tournée vers la tâche redoutable du repositionnement de l'Afrique et de sa diaspora avec dignité dans le monde.

Notes

164. Article paru sous le titre « The Political Kingdom : Toward Reconstruction in Africa » dans la revue *Socialism and Democracy*, numéro spécial sur le thème « Democracy, Philosophy and Social Movements in Africa », vol. 21, n° 3, novembre 2007, pp. 5-35.
165. C'est le même Paul Johnson qui a écrit « Colonialism's Back – and not a Moment Too Soon » (*New York Times Magazine*, 18 avril 1993), dans lequel il propose sans détour la domination des maîtres blancs sur les races non blanches, en avançant des arguments racistes dont le mal-fondé a été démontré depuis longtemps.
166. *New York Times Review of Books*, 30 octobre 1994.
167. Ainsi le numéro spécial sur l'Afrique de la revue à la mode *Granta* était-il rempli de photographies atroces de victimes du génocide rwandais, ce qui donnait l'impression qu'il s'agissait là de tout ce qu'il y avait à savoir sur le continent ou de tout ce qui s'y passait d'important.
168. L'assimilation des maladies à l'Afrique a pris une nouvelle dimension avec l'épidémie du sida. Comme le fait remarquer Susan Sontag : « On pense que le sida a commencé sur le "le continent noir", puis s'est propagé vers Haïti, ensuite vers les États-Unis et l'Europe [...] On estime qu'il s'agit d'une maladie tropicale : une nouvelle infestation venant de ce qu'il est convenu d'appeler le tiers-monde » (Susan Sontag, *Illness as Metaphor*, Doubleday, New York, 1990, pp. 138-139 ; trad. *La maladie comme métaphore*, Christian Bourgois, Paris, 1993). L'idée est développée plus avant dans un article du *New York Times* daté du 4 février 1998, p. A14, intitulé « Study of HIV Family Tree Places Origins a Decade Earlier » (qui porte sur les lieux d'origine du VIH, lesquels sont situés en Afrique dans l'article). Voir également *Time* daté du 16 février 1988, p. 64 : « When did AIDS Begin ? » ; l'encadré, qui porte pour légende « Out of Africa », fournit à l'avance la réponse. Des efforts ont été faits pour contester l'attribution unilatérale du sida à l'Afrique ; voir, par exemple, Charles L. Geskter, « Outbreak ? Aids, Africa, and the Medicalization of Poverty », *Transition* n° 67, 1990. L'auteur afrikaaner, Rian Malan, a lui aussi contesté les statistiques qui sont régulièrement avancées pour donner une idée de la prévalence du sida en Afrique du Sud (« Author claims Aids figures based on false surveys », *Guardian*, 21 décembre 2003). Les observations que je formule ici ne visent pas à minimiser la gravité de l'épidémie en Afrique – question sur laquelle je reviendrai plus loin dans le présent article –, mais à mettre en lumière le traitement de la question en tant qu'élément participant du symbolisme général du dénigrement de l'Afrique.
169. Ainsi, dans sa critique du livre de Zakes Mda, *Heart of Redness* (« Apocalypse When ? », *New York Review of Books* du 16 janvier 2003, pp. 29-32), Norman Rush réduit-il l'Afrique au sida dans une sorte de trope littéraire ; à ses yeux, l'épidémie doit être considérée comme la seule source de préoccupation pour l'écrivain africain d'aujourd'hui. Outre le ton ouvertement condescendant de la remarque, il y a le fait que l'on peut se demander ce qui donne à un critique américain le droit de dicter à un auteur africain ce que celui-ci doit considérer comme important. Par ailleurs, qu'aurait été la littérature occidentale si elle s'était concentrée exclusivement sur les grandes épidémies passées, comme la peste ou la tuberculose ?
170. Dans le cas de Basil Davidson (*The Black Man's Burden. Africa and the Curse of the Nation-State*, Times Books, New York, 1992), cela n'a pas empêché cet auteur de procéder à une analyse critique des problèmes de l'Afrique au cours de la période postcoloniale, problèmes dont la complexité est soulignée tout autant que les défaillances humaines qui les ont aggravés.

171. David Ewing Duncan, « Africa : The Long Goodbye », *Atlantic Monthly* , janvier 1990.
172. Robert D. Kaplan, « The Coming Anarchy », *Atlantic Monthly* , février 1994.
173. David E. Duncan, *op. cit.* ; Robert D. Kaplan, *id.* ; et son livre *The Ends of the Earth*, Random House, New York, 1996 ; Bill Berkeley, « An Encore for Chaos ? », *Atlantic Monthly* , février 1996.
174. John Dunn, *Western Political Theory in the Face of the Future* , Cambridge University Press, Cambridge, 1993 (2e éd.), p. 75.
175. David Rieff, « Hell and Humanitarianism » (compte rendu du livre de Philip Gourevitch, *We Wish to Inform You That Tomorrow We Will Be Killed with Our Families*), *The New Republic* , 7 décembre 1998, p. 39.
176. Cette observation s'applique tout particulièrement à l'ouvrage de George Ayitteh (*Africa in Chaos* , St Martin's Press, New York, 1998), qui, en dépit de la sincérité qui y est étalée, m'apparaît comme manquant de la rigueur intellectuelle et de la lucidité que l'on rencontre dans l'ouvrage de Davidson (*op. cit.*).
177. C'est sur cette vérité plutôt banale concernant la situation en Afrique, constamment ignorée par les médias occidentaux, que Chester Crocker, le sous-secrétaire d'État pour l'Afrique de l'administration Reagan, a essayé d'attirer l'attention du public américain dans un point de vue publié dans *USA Today* . Voir également « Doomsterism », la critique de l'ouvrage susmentionné de Kaplan par Paul Kennedy dans le *New York Review of Books* du 19 septembre 1996.
178. Peter Lewis (dir.), *Africa : Dilemmas of Development and Change* , Westview Press, Boulder, 1998, p. 6.
179. Sur la signification morale de la violence dans l'épopée d'Homère, voir Simone Weil (sous le pseudonyme d'Émile Novis), « *L'Iliade* ou le poème de la force », *Les Cahiers du Sud* , décembre 1940-janvier 1941. Mes remarques portent directement sur le contenu de l'épopée et ne concernent pas l'attitude du barde vis-à-vis de sa matière, attitude qui peut être interprétée comme hautement ambivalente, démontrant une tension entre sa profonde compassion pour les êtres humains du récit et la philosophie de l'héroïsme qui sous-tend ce récit. Pour une nouvelle appréciation de l'image idéalisée de la Grèce antique, voir André Bernard, *Guerre et Violence dans la Grèce antique* , Hachette, Paris, 1999.
180. Lewis Namier, *1848 : The Revolution of the Intellectuals* , Oxford University Press, Londres, 1957.
181. Les faits sont connus : les événements de 1789 ont rapidement conduit à une violente dissension entre les parties, au régicide et à la guerre civile. La dictature de Robespierre, soutenue par la Terreur, était une conséquence naturelle de la situation prévalant alors en France. L'ascension de Napoléon après Thermidor a eu pour résultat l'instauration d'un empire de courte durée, marqué par d'interminables guerres. La Restauration de 1815 a été suivie de deux autres révolutions, celle de 1830 qui amena une nouvelle dynastie sur le trône, et celle de 1848 qui aboutit à l'instauration d'une nouvelle république, laquelle fut renversée quatre années plus tard par le coup d'État de Louis-Napoléon ; celui-ci imposa une dictature et institua le Second Empire, qui prit fin avec la chute de Louis-Napoléon en 1870, au milieu de la confusion, d'une humiliation nationale et du soulèvement désespéré de la Commune. Ce n'est que lorsqu'il y eut établissement de la IIIe République en 1875 que les Français ont pu connaître un semblant de continuité dans leurs formes d'organisation politique. Même alors, les menaces persistantes qui pesaient sur la République, à commencer par l'affaire

Boulanger, démontrant que la stabilité politique a toujours constitué un véritable problème en France, de sorte qu'il ne manque pas d'observateurs pour soutenir qu'il n'a pas encore été entièrement résolu, même après l'établissement de la Ve République par Charles de Gaulle. Il n'est pas inintéressant de relever que la Ve République elle-même est née d'un coup d'État, en 1958.

182.

Voir Mahmood Mamdani, *Citizen and Subject : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, Princeton, 1996 (trad. *Citoyen et sujet. L'Afrique contemporaine et l'héritage du colonialisme tardif*, Karthala, 2004) ; Paulin Hountondji, *Libertés*, Éditions Renaissance, Cotonou, 1973.

183.

Une nouvelle tradition intellectuelle est en train de se développer à partir de la critique sociale à laquelle procèdent des auteurs et des universitaires africains comme Chinua Achebe, Claude Ake, George Ayitteh, Achille Mbembe, Celestin Monga, Wole Soyinka, Kwasi Wiredu, Teodros Kiros... Voir également *Politique africaine*, n° 51, octobre 1993, numéro spécial « Intellectuels africains ».

184.

Le thème a été développé de façon mémorable sous forme narrative et symbolique dans le célèbre roman de Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, Julliard, Paris, 1961.

185.

Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, L'Harmattan, Paris, 1991. J'ai insisté ici sur ce livre parce qu'il est symptomatique d'un certain sentiment de désespoir, ce qui ne signifie pas nier le fait que le débat sur la notion de développement s'impose. Voir Eiman Zein-Elabdin, « The question of Development in Africa : A Conversation for Propitious Change », *African Philosophy*, vol. 11, n° 2, 1998.

186.

Pour l'expression de l'approche antimoderne, voir Chinweizu *et al.*, *Toward the Decolonization of African Literature*, Fourth Dimension Publishers, Onitsha (Nigeria), 1980. Comme l'a indiqué Wole Soyinka, le traditionalisme proposé par Chinweizu et ses amis ne revient à rien d'autre qu'à perpétuer l'image stéréotypée que l'Occident donne de l'Afrique ; voir Wole Soyinka, « Neo-Tarzanism : The Poetics of Pseudo-Tradition », *Art, Dialogue and Outrage*, New Horn Press, Ibadan, 1988.

187.

Pour une critique plus complète du projet philosophique de Mudimbe, voir D. A. Masolo, *African Philosophy in Search of Identity*, Indiana University Press, Bloomington, 1994.

188.

Pour une analyse pénétrante des incidences sociologiques et morales du postmodernisme, voir Raymond Tallis, *Enemies of Hope : A Critique of Contemporary Pessimism*, St Martin's Press, New York, 1997.

189.

Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, 2 vol., Fayard, Paris, 1987 ; *Le Discours philosophique de la modernité*, Gallimard, Paris, 1988. Nous n'ignorons pas, bien sûr, l'européocentrisme de Habermas et d'autres intellectuels occidentaux. Les prétentions si souvent formulées et selon lesquelles l'Occident correspondrait à l'universel prennent les formes habituelles de l'arrogance culturelle, frisant l'intolérance, dans le livre d'Alain Finkielkraut, *La Défaite de la pensée*, Gallimard, Paris, 1995. Il convient de relever ici la distinction importante que propose Kwame Gyekye (*Tradition and Modernity*, Oxford University Press, New York, 1998) entre ce qu'il appelle l'« universalisme fondamental » et l'« universalisme contingent » (pp. 30-33). La question de l'universalisme, en termes de communication entre les esprits, conçue comme biologiquement fondée et dès lors accessible à toutes les cultures, est analysée par Kwasi Wiredu dans *Cultural Universals and Particulars : An African Perspective*, Indiana University Press, Bloomington, 1996, notamment pp. 1-41.

190.

Voir l'introduction de Kwame Gyekye, *op. cit.*

191.

Voir Paul Tiyambe Zeleza, « Academic Freedom in the North and the South : An African

Perspective », *Academe : Bulletin of the American Association of University Professor* , vol. 83, n° 6, novembre-décembre 1997.

192.

Jean-Godefroy Bidima, *La Philosophie négro-africaine* , PUF, Paris, 1995, p. 123. Outre les ouvrages déjà cités de Kwame Gyekye, Kwasi Wiredu et Eiman Zein-Elabdin, voir également Olusegun Oladipo, *The Idea of African Philosophy* , Molecular, Ibadan, 1992. Sur la question de la société civile, voir Dipo Irele (*The Public Sphere and Democracy* , Ibadan, University of Ibadan Press, 1996) qui analyse la situation africaine à la lumière des idées de Habermas et Tester.

193.

Marcién Towa, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle* , Éditions Clé, Yaoundé, 1971 ; Paulin Hountondji, *Sur la « philosophie africaine » : critique de l'ethnophilosophie* , Maspero, Paris, 1976.

194.

Cité dans Mouramane Fofana, *Rêver le progrès* , Éditions Ceda/Neter, Abidjan, 1997, p. 183.

195.

Voir l'introduction de Peter Lewis, *op. cit* .

196.

Claude Ake, *Development and Democracy in Afrique* , Brookings Institution, Washington, 1996.

197.

Thomas M. Gallagher, « Politics and vision in Africa : the interplay of domination, equality and liberty », in Patrick Chabal (dir.), *Political Domination in Africa* , Cambridge University Press, Cambridge, 1986.

198.

L'historien Owen Chadwick a fait remarquer dans son livre *The Secularization of the European Mind in the Nineteenth Century* , Cambridge University Press, Cambridge, 1975 : « Nous ne comprendrons pas ce qu'est le libéralisme tant que nous ne reconnaitrons pas qu'il a toujours été une doctrine morale » (p. 46). Il poursuit en établissant un lien particulier entre le libéralisme et l'humanisme, et, en parlant de Comte, il fait observer : « L'« humanité » est une personnification des potentialités élevées de l'intelligence et de la morale que recèle la nature humaine » (p. 239). Des vues comme celles-ci doivent devenir les canons de la foi dans une Afrique nouvelle et démocratique.

199.

Voir Jean-Loup Amselle, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique* , La Découverte, Paris, 1999 (2e éd.).

200.

L'article bien connu de Peter Ekeh, « Colonialism and The Two Publics in Africa : A Theoretical Statement » (1975, réédité in Peter Lewis, *op. cit*), est un exposé théorique des réactions diverses des communautés africaines face à la sphère publique, à la suite de l'expérience coloniale. Le roman de Chinua Achebe, *A Man of the People* (Heinemann, Londres, 1966), explore ce phénomène dans son développement narratif.

201.

L'expression « groupes d'âge » renvoie à un aspect formel de la structure sociale dans beaucoup de sociétés africaines précoloniales. Les enfants nés la même année ou qui avaient à peu près le même âge passaient ensemble par des rites d'initiation et se retrouvaient ensuite régulièrement pour organiser des activités communes en tant que groupe défini, toute leur vie durant. Le système du groupe d'âge a aidé à identifier les générations et les intérêts qui leur étaient propres au sein de la société dans son ensemble.

202.

Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 6, novembre-décembre 1997, pp. 22-43. L'exemple illustre qu'il donne est, comme on pouvait s'y attendre, celle de la Russie après l'effondrement de l'Union soviétique.

203.

Pour une analyse plus approfondie des limitations de la démocratie formelle en application dans les sociétés occidentales contemporaines, voir D. L. Raby,

« Democracy, Formal and Substantive : When Liberalism Becomes Counter-Revolutionary », chapitre 2 de *Democracy and Revolution : Latin America and Socialism Today*, Pluto, Londres, 2006.

204.

Simeon Ilesanmi, *Religious Pluralism and the Nigerian State*, Ohio University Center for International Studies, Athens, 1997.

205.

Il est intéressant de noter que la constitution de la république du Bénin confie la responsabilité de l'éducation démocratique des citoyens au gouvernement du pays. L'article 40 de la constitution de 1992 est ainsi libellé : « L'État a le devoir d'assurer la diffusion et l'enseignement de la Constitution, de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981, ainsi que de tous les instruments internationaux dûment ratifiés et relatifs aux Droits de l'homme. »

206.

L'observation suivante d'un auteur, dans un contexte différent, résume pertinemment la question : « Le défi consiste à démocratiser la prospérité sans sacrifier le dynamisme économique, dont chaque parcelle est nécessaire pour accroître les revenus, élever le niveau de vie et assouvir les espoirs réalisables » (Jack Beatty, « Against Inequality », *Atlantic Monthly*, avril 1999, p. 106). Pour une réfutation vigoureuse des idées économiques associées à la notion de mondialisation, voir John K. Galbraith, « The Truth about Globalization, *Dissent*, été 1999, pp. 13-16.

207.

Voir *The Reawakening of Revolution in Latin America*, numéro spécial de *Socialism and Democracy*, vol. 19, n° 3, novembre 2005.

208.

Chinua Achebe, *The Trouble with Nigeria*, Heinemann, Londres, 1984.

209.

Le scénario futuriste imaginé par Michio Kaku dans *How Science Will Revolutionize the 21st Century* (Anchor Books, New York, 1997) va de manière extravagante au-delà de ce que propose Alvin Toffer, mais le livre donne une bonne idée de ce que cette évolution réserve à l'humanité dans un proche avenir.

210.

Voir, outre l'article de Paul Johnson (*op. cit.*), G. B. Helman et S. Ratner, « Saving Failed States », *Foreign Policy*, n° 89, hiver 1992-1993, pp. 3-20.

211.

C'est cette vérité qui a suscité tant de découragement en Afrique au point de faire naître un sentiment de doute de soi, un état d'esprit qui semble être partagé par certains Américains africains, entravés que sont ces derniers dans leur effort pour s'identifier à l'Afrique. *Africa in Chaos* de George B.N. Ayitteh (*op. cit.*) est l'illustration de ce sentiment répandu chez les Africains, alors que *Out of America* de Keith Richburg (Basic Books, New York, 1997) est l'exemple typique de la réaction des Américains africains au dénigrement dont l'Afrique est l'objet, de l'embarras et du complexe d'infériorité de la diaspora noire devant ce qui est considéré comme une situation désespérante du continent de leurs ancêtres. Richburg, tout particulièrement, met en parallèle la misère matérielle de l'Afrique et la prospérité des « tigres asiatiques », en faisant la mesure de ce qu'ont réalisé tant les Africains que les Américains africains. Pour une rectification intelligente de ce qui n'est autre chez ces deux auteurs que généralisations hâtives, pour ne pas dire trop rapides, voir Patrick Chabal, « The African Crisis : Context and Interpretation », in Richard Werbner et Terence Ranger (dir.), *Postcolonial Identities in Africa*, Zed Books, Londres, 1996, pp. 29-54.

212.

Kwame Appiah, *In My Father's House : Africa in the Philosophy of Culture*, Oxford University Press, New York, 1992.

L'insécurité alimentaire
dans l'Afrique subsaharienne
postindépendante

Kema Irogbe

Traduit de l'anglais par Pascale Haas

Kema Irogbe est professeur de sciences politiques à l'université Claflin aux États-Unis.

Directeur des programmes internationaux de l'université Claflin de 1998 à 2004, il est titulaire d'un doctorat en philosophie de l'université d'Atlanta et a suivi des études post-doctorales à l'université Harvard et à l'Institut de technologie du Massachusetts.

Il est l'auteur des ouvrages *The Roots of United States for Foreign Policy Toward Apartheid South Africa, 1969-85* (Edwin Mellen Press, Lewiston, 1997) et *Globalization and Underdevelopment : The Political Economy of Global Inequality* (Linus Publications, New York, à paraître en 2010).

Ses travaux ont été publiés dans de nombreuses revues, notamment *The Journal of Political Science*, *The Journal of African Policy Studies* et *The International Third World Studies Journal and Review*.

Dans les années 1960, après que la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne eurent gagné leur indépendance, les Africains et des observateurs extérieurs prédisaient un avenir prometteur aux nations africaines, pensant que, une fois l'Afrique libérée du joug colonial, le continent connaîtrait la prospérité. Mais plus de quarante ans ont passé depuis la fin du régime colonial, et l'Afrique reste une zone où la famine le dispute à la pauvreté. L'évidence a éclaté entre 1979 et 1985, lorsque le nombre d'Africains vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté d'environ deux tiers. Un rapport des Nations unies décrit l'Afrique comme une région détériorée qui se caractérise par l'instabilité politique, les sécheresses à répétition et un environnement menaçant. Ce rapport stipule que « les incessantes crises alimentaires et autres [...] menacent les perspectives de développement à long terme de l'ensemble de la région ».

Quelles sont les causes de ce constat d'échec ? Certains chercheurs, comme Mani Palmberg, accusent les effets durables du colonialisme. Ils font valoir que les pouvoirs coloniaux ont fixé des frontières nationales en Afrique subsaharienne sans tenir compte des rivalités ethniques traditionnelles. De ce fait, se trouvent réunis des groupes ethniques adverses qui n'ont ni la capacité ni la volonté de s'unir pour résoudre les problèmes. D'autres observateurs, tel Michael H. Glantz, soulignent que les frontières imposées ont laissé certaines nations africaines riches en ressources, tandis que d'autres se sont retrouvées bloquées dans des régions désertes. Selon eux, la géographie et l'environnement jouent un rôle clé dans la famine : en effet, presque tous les pays se situent dans la zone comprise entre les tropiques du Cancer et du Capricorne, région soumise à un climat imprévisible et à de fréquentes défaillances sur le plan agricole. De leur côté, un autre groupe d'analystes, comme Arthur Goldsmith, estiment que les problèmes de l'Afrique ne relèvent pas des séquelles du colonialisme ou des caprices de la géographie, mais que la responsabilité en incombe largement aux dirigeants africains corrompus, qui ont mal géré ou gaspillé les abondantes ressources du continent. En menant une étude exploratoire qui lie le passé au présent et le présent à l'avenir, cet article propose une approche holistique et montre que, si les séquelles du colonialisme, la mauvaise gestion ou les caprices de la géographie ont eu un impact sur l'insécurité alimentaire de l'Afrique subsaharienne postindépendante, de nombreux dysfonctionnements internes et externes aggravent les crises alimentaires : la surpopulation, l'aide étrangère, la désertification, la salinisation, la sécheresse, les guerres, les cultures

itinérantes, l'urbanisation et la fuite des cerveaux.

Le facteur de la surpopulation

La première thèse, et la plus courante sur le problème de la surpopulation, est la théorie néomalthusienne qui, à la suite de Robert Thomas Malthus, pose le principe que la population connaît un taux de croissance géométrique tandis que l'approvisionnement en nourriture un taux de croissance arithmétique. Selon cette théorie, même si la production agricole totale augmente, elle n'est jamais en mesure de s'adapter au développement de la population. De fait, l'Afrique subsaharienne enregistre la croissance de population la plus rapide du monde. La surpopulation a appauvri la terre, l'environnement et les réserves en eau en même temps qu'elle a ravagé l'économie. D'après le Dr Nafis Sadik, directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), « le taux de croissance en Afrique subsaharienne a été de 3,2 % par an pendant la période 1980-1985, alors qu'il était de 1,7 % dans le monde et de 2,3 % en Amérique latine ».

Cependant, la thèse néomalthusienne ne suffit pas à expliquer l'insécurité alimentaire. Si elle était totalement juste, on constaterait une grave famine en Chine et, dans une moindre mesure, en Inde, les deux pays les plus peuplés de la planète. Le continent africain, beaucoup moins dense, comprend 10 % de la population mondiale et 23 % des terres sur la planète. La densité moyenne de population est d'environ 31 habitants par kilomètre carré, alors que la moyenne mondiale est de 49. Et bien que 70 % de la population africaine vive en zone rurale, on compte environ 137 habitants par kilomètre carré de terre disponible, tandis que la moyenne mondiale s'élève à 178. Il reste donc encore suffisamment de terres cultivables pour satisfaire aux besoins alimentaires de la population. Par conséquent, le problème a d'autres causes que la démographie.

Le facteur des séquelles du colonialisme

La majorité des nations de l'Afrique subsaharienne ont beau avoir acquis leur indépendance au cours des années 1960, leurs économies restent en partie façonnées par leur passé de colonies européennes. À l'époque du colonialisme, un pays possédant une colonie s'y fournissait en matières premières, les importait en Europe et les y transformait en produits manufacturés. Certains de ces produits étaient ensuite renvoyés dans la colonie pour y être vendus. La plupart des États africains indépendants ont obtenu leur drapeau national,

mais ont hérité de la dépendance économique que les pays occidentaux maintiennent afin de servir leurs objectifs, et qui repose sur deux piliers : la persistance d'une division du travail de type colonial et le contrôle des secteurs clés de l'économie par des puissances étrangères.

Pour Mani Palmberg, les grandes entreprises privées qui ont dominé l'exploitation coloniale des matières premières restent des acteurs puissants sur la scène africaine. Nombreuses sont celles dont le chiffre d'affaires annuel est largement supérieur au budget national total du pays où elles exercent leur activité. Le développement technique de l'industrie moderne est presque entièrement contrôlé par ces grandes entreprises internationales, qui possèdent leurs propres industries dans un grand nombre de pays, exercent souvent un quasi-monopole dans leurs domaines de production et gardent les secrets de leurs échanges commerciaux.

Pour expliquer comment le secteur agricole a échoué à produire suffisamment sur le plan local, Paul Baran et Andre Gundar Frank, les deux spécialistes de la théorie du sous-développement les plus reconnus, considèrent que les « pays du tiers-monde » sont victimes de l'extension du capitalisme qui a pénétré et transformé les sociétés traditionnelles. Fournisseurs de matières premières et de minerais pour les besoins des pays occidentaux, ils ont vu leurs ressources détournées de la production de denrées alimentaires pour laisser place à des récoltes de rente destinées à l'exportation : l'arachide (au Sénégal, au Nigeria et en Gambie), le cacao (au Ghana et en Côte-d'Ivoire), le café (au Kenya et en Tanzanie), le caoutchouc (au Liberia). Le résultat, pour les pays sous-développés, est une perte souvent supérieure aux subsides « donnés » par l'aide au développement. Entre 1970 et 1975, les prix des denrées alimentaires que les pays développés ont exportées vers les pays africains ont augmenté de 138 %. À l'inverse, au cours de la même période, les prix des denrées alimentaires exportées par les pays africains eux-mêmes n'ont augmenté que de 98 %. Le colonialisme, soucieux de ses intérêts, a fait de l'Afrique une source bon marché de matières premières, en même temps qu'un débouché pour l'excédent de sa production industrielle. Les économies africaines postcoloniales ont été structurées de façon à dépendre du marché, de la technologie, de la culture et des approvisionnements étrangers ; les investisseurs étrangers se sont vus, et se voient encore, attribuer une place et un rôle prédominants au sein de ces économies ; la production et l'exportation d'une variété restreinte de cultures de rente vers les centres du capitalisme mondial ont prévalu sur les cultures traditionnelles. Pour assurer le détournement du capital des économies périphériques, les élites indigènes ont été élevées, ou

catapultées, pour jouer un rôle de subordonnés. En outre, par le biais de contrôles administratifs, politiques, fiscaux, le colonialisme a consolidé l'incorporation structurée des économies africaines dans une division du travail international inégale fondée sur l'exploitation et l'hostilité. Si la plupart des pays africains continuent à fournir des matières premières et à importer des produits manufacturés, c'est que leurs économies sont désarticulées, c'est-à-dire inexistantes en amont ou en aval. Les pays africains, aujourd'hui encore, doivent se dégager des contradictions, des limitations et des contraintes qui leur ont été imposées pendant l'époque coloniale.

Néanmoins, la théorie du sous-développement, pour pertinente qu'elle soit, ne permet pas de comprendre les différences économiques et politiques qu'on constate entre les pays sous-développés, étant donné qu'elle tend à les regrouper tous dans une vaste catégorie appelée la « périphérie ». Vincent Khapoya note que « le Nigeria et le Kenya sont plus développés économiquement que la Somalie et le Tchad ». De même, le niveau de développement économique du Ghana est aujourd'hui très supérieur à celui de ses voisins, le Liberia et la Sierra Leone. Il existerait donc d'autres facteurs dans le fonctionnement économique que les séquelles coloniales. Pour paraphraser le révérend Jesse Jackson, nous ne sommes peut-être pas responsables d'être à terre, mais il est de notre responsabilité de nous relever. Les Africains ne peuvent pas mettre tous leurs problèmes sur le compte de l'expérience coloniale ni attendre des Européens, qui ont été à l'origine des dégâts, qu'ils fassent partie des solutions. Que dire des « tigres asiatiques », auxquels il est parfois fait référence comme aux « quatre petits dragons d'Asie » – Singapour, la Corée du Sud, Hong Kong et Taiwan –, qui ont surmonté leur passé colonial pour réaliser une industrialisation rapide et une forte croissance économique entre les années 1960 et 1990 ? La théorie de la dépendance est crédible, mais incomplète.

Le facteur de l'aide alimentaire

La crise alimentaire en Afrique subsaharienne a provoqué de nombreuses réactions dans les pays donateurs, notamment en Occident. Les gouvernements, les agences internationales et les organisations non gouvernementales se sont impliqués activement dans l'approvisionnement et la distribution de l'aide alimentaire pour pallier le déficit des régions. De nombreux pays africains dépendent désormais des transferts annuels. Selon Hans Singer, « fournir de la nourriture à des régions d'Afrique frappées par la famine est un moyen nécessaire et efficace de la réduire. L'aide alimentaire ne fournit pas

seulement de la nourriture aux Africains, elle leur donne aussi des denrées à vendre. Grâce aux profits tirés de la vente de nourriture, les nations africaines peuvent financer des projets de développement qui renforceront leurs économies et contribueront à empêcher de futures famines ». Mais Singer n'accorde-t-il pas trop d'importance à cette aide alimentaire, qui est une mesure temporaire d'urgence sans résoudre la crise à long terme ? Existe-t-il un seul pays dans le monde qui ait réussi à se développer grâce à l'aide alimentaire ? Ce qui modifiera la dynamique économique de l'Afrique, c'est l'autosuffisance, pas la charité. Hormis le fait que l'aide alimentaire ne s'exerce pas en général sans conditions, elle n'a pas d'effet durable, en raison premièrement de l'épuisement des donateurs.

Une étude sur l'aide alimentaire apportée par les donateurs et son impact sur les politiques agricoles locales a mis au jour diverses interprétations parfois opposées. Certains pays développés voient dans cette aide une obligation humanitaire, notamment les pays scandinaves. Le Japon, l'Italie, l'Allemagne et le Canada mettent en avant l'assistance humanitaire et le développement du marché, tandis que la France agit plutôt par souci de prestige national : les Français ont toujours voulu maintenir des rapports étroits avec leurs anciennes colonies et y conserver une sphère d'influence indépendante des États-Unis.

Du point de vue du receveur, l'aide alimentaire est indispensable pour réduire la sous-alimentation, la famine et la malnutrition. Les gouvernements de l'Afrique subsaharienne l'acceptent en ayant l'illusion qu'elle résoudra les carences. Cependant, souvent fournie dans le but de corrompre les gouvernements africains, l'aide alimentaire ne fait qu'accroître la dépendance de l'Afrique et aggraver la famine.

Dans sa contribution, Bill Rau démontre que le type d'aide alimentaire le plus souvent donné à l'Afrique n'est pas celle que réclament les situations d'urgence, comme en Éthiopie en 1983-1984, mais correspond à un programme fixé par les États-Unis, l'Union européenne et le Programme alimentaire mondial. Son intérêt majeur, côté fournisseurs, est de débarrasser les pays donateurs de leurs surplus et de créer des marchés commerciaux ; côté demandeurs, l'aide alimentaire offre aux gouvernements un moyen peu onéreux de répondre à la demande intérieure de produits de choix. La Sierra Leone et de nombreux autres pays africains y trouvent un moyen de répondre à la demande urbaine de denrées produites par les non-nationaux. Les paysans locaux se trouvent alors contournés, et le gouvernement en profite pour remettre à plus tard la résolution des innombrables contraintes de production subies par les paysans, qui les récompenserait raisonnablement de leurs efforts.

Pour Adebayo Adedeji, la crise alimentaire est à mettre sur le compte des programmes d'ajustement structurel auxquels tant d'aides ont été liées. La communauté des donateurs alimentaires a refusé d'accepter et d'encourager la perception qu'ont les Africains eux-mêmes de leurs objectifs et de leurs stratégies de développement ; au contraire, la communauté propose ses propres stratégies de développement qu'elle estime être les bonnes pour l'Afrique. Ernest Harsh ajoute que les programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions occidentales, comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont eu un effet nuisible sur les secteurs des sociétés les plus vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Kevin Danaher relève que l'aide alimentaire traite les symptômes de la famine, et non les causes, qu'elle court-circuite la production locale et crée de la dépendance. De fait, certains opposants font remarquer l'impact que l'aide risque d'avoir sur les politiques d'agriculture locales et, à long terme, sur la production alimentaire locale dans les pays receveurs, surtout si les denrées fournies sont différentes de la production locale et font changer les préférences des consommateurs en leur faisant privilégier les aliments importés, par exemple le riz américain Uncle Ben's au riz Ekpoma produit localement. John Horlzman renchérit avec lucidité : l'aide alimentaire a un impact démotivant sur la production alimentaire locale et, pour être efficace en tant qu'outil de développement, elle doit s'accompagner d'une augmentation de la production alimentaire indigène. Enfin, l'insécurité alimentaire en Afrique peut s'expliquer par le fait que certains décideurs croient qu'il y aura toujours de l'argent « froid » disponible en cas d'urgence et qu'il vaut mieux investir leur argent « chaud » dans d'autres activités. L'aide alimentaire n'est pas une solution, elle perpétue la dépendance et dégenère en un cercle vicieux de pauvreté.

Le facteur géographique

La nature n'est pas tendre envers l'Afrique et renforce le problème de la famine. La physiologie, la végétation, le climat, l'eau et le sol sont des domaines d'autant plus cruciaux pour les Africains qu'ils n'ont pas encore accédé à des outils d'agriculture moderne comme les Européens, les Asiatiques ou d'autres pays industrialisés. Le lent mais inexorable recul des terres habitables, dû à la sécheresse permanente, fait de l'Afrique une terre de désolation, une terre à l'abandon qui de plus en plus ressemble à un désert, à une vaste étendue dépourvue d'arbres. Dans d'autres zones non désertiques, de fortes et constantes

précipitations privent de ses éléments essentiels le développement de la végétation. Comme l'écrit Joue de Castro dans sa *Géographie de la faim*, « pas un seul coin ou morceau de terre en Afrique n'a échappé à la faim. C'est une région de famine, dans son intégralité. Or c'est dans la famine et la malnutrition chronique que réside l'une des raisons les plus déterminantes du retard de l'Afrique »...

Chancellor Williams considère que les zones arides et semi-arides ne résultent pas toutes de conditions naturelles : comme le Sahara, une grande partie était autrefois couverte de forêts où vivaient des animaux et où coulaient des rivières. L'homme a joué un rôle essentiel dans cette destruction en pratiquant les brûlis pour mettre en place des cultures de rente. Femi Ajayi, entre autres, affirme que « l'homme est le principal responsable de la désertification et l'élément clé de la solution ». L'état actuel du continent est pour l'essentiel la conséquence directe d'actes humains, tels que le pacage intensif, la surexploitation des sols, les feux de brousse et la déforestation. Il reste que la sécheresse représente un autre problème majeur. Dans le sud de l'Afrique, l'Angola, la Namibie, le Lesotho, le Swaziland, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe et le Botswana ont tous dû faire face à une sécheresse durable dont ils ne sont pas encore complètement remis. Parmi les autres régions frappées, figurent le Niger, le Soudan, l'Éthiopie et le Rwanda.

La salinisation constitue un autre problème. Le sel peut s'accumuler par suite de phénomènes naturels ou à cause de méthodes d'irrigation inadaptées. Trop de sel empêche la croissance des récoltes. Et même si les paysans rappellent que la situation existe depuis des siècles, elle n'a fait qu'empirer au cours des dernières décennies du fait de l'augmentation des terres irriguées. Les zones touchées ont été le Nigeria du Nord, le Soudan et le Sénégal. Ces catastrophes dues à l'homme, seuls les Africains pourront trouver des moyens efficaces de les enrayer. La sécheresse existe en Afrique depuis des temps immémoriaux et nos ancêtres ont su échapper à ses effets tragiques. Il ne serait pas exagéré de dire que la génération d'Africains actuelle sera considérée comme une génération perdue si elle se défait sur la sécheresse de sa responsabilité. La nature n'a peut-être pas été très tendre avec l'Afrique, mais les Africains doivent être capables de réagir comme d'autres l'ont fait ailleurs dans le monde. La géographie est *un* facteur, mais pas *le* facteur de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne.

Le facteur des guerres

Pour de nombreux observateurs, l'aide militaire porte la plus

grosse responsabilité dans la guerre contre la faim. L'industrie en pleine expansion de l'armement international a réalisé d'excellentes affaires en Afrique, qui dépense plus de 14 milliards de dollars par an en armes et munitions. Durant la guerre froide, l'Afrique s'est transformée en échiquier. Ce n'est pas un hasard si, au cours des trente dernières années, certains des plus grands bénéficiaires de l'aide militaire apportée par les États-Unis et l'Union soviétique à l'Afrique subsaharienne – le Soudan, l'Éthiopie, la Somalie, le Mozambique et l'Angola – sont les zones où la guerre et la famine sont le plus répandues. Parmi les autres théâtres de violences figurent le Liberia, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud et le Zaïre.

Lors de sa réunion annuelle à San Francisco, l'American Anthropological Association a publié une déclaration : la lutte contre la famine en Afrique doit occuper la première place sur l'agenda international, et il est nécessaire d'interdire toutes les ventes et exportations d'armes vers le continent. Elle a analysé le rôle joué par la guerre et les conflits civils dans la famine africaine et conclu que certaines famines avaient été délibérément provoquées ou perpétuées en tant qu'armes de guerre ou de persécution. Les ventes d'armes n'ont servi qu'à alimenter ces violences. Simon Maxwell, qui dirige l'Unité de sécurité alimentaire à l'Institut des études sur le développement au Royaume-Uni, décrit la situation comme « un mélange mortel de sécheresse et de guerre, notamment en Somalie et au Mozambique, qui a provoqué des morts par famine dans des proportions alarmantes. La paix est une précondition essentielle à la sécurité alimentaire dans la plus grande partie de l'Afrique ».

Mais il existe d'autres pays africains qui n'ont connu ni grande instabilité politique ni sécheresse, et qui n'ont pas pour autant été en mesure de nourrir leur population – le Togo, la Gambie et la Zambie pour n'en citer que trois. C'est donc que d'autres raisons restent à définir.

Les facteurs de l'urbanisation et de la fuite des cerveaux

Une autre cause de l'insécurité alimentaire en Afrique est qu'un grand nombre d'Africains s'établissent dans les villes. La majorité d'entre eux n'ont pas le niveau scolaire nécessaire pour s'adapter à la vie urbaine. Aussi se retrouvent-ils rapidement sous-employés, voire sans emploi. Au moment de l'Indépendance, environ 90 % de la population était rurale ; au milieu des années 1980, on estimait que 77 % habitait encore en zone rurale et que 71 % vivait de l'agriculture. L'éducation reste un bien onéreux, accessible seulement

à une petite minorité, qui finit par trouver à s'employer dans le secteur urbain moderne. Bien que le nombre d'inscriptions à l'école ait considérablement augmenté depuis l'Indépendance, la « pyramidisation » du système – survivance de l'époque coloniale – a entravé l'alphabétisation et le développement des ressources humaines dans de nombreuses parties du continent. C'est un facteur qui contribue à la lenteur des améliorations technologiques dans le domaine de l'agriculture.

Outre l'urbanisation, l'émigration des professionnels africains vers les pays développés représente l'un des plus grands obstacles au programme de développement de l'Afrique. Cette fuite des cerveaux (les nationaux qualifiés quittent leur pays pour un autre où ils espèrent de meilleures occasions) ou l'émigration pour trouver à développer ses aptitudes sont dues à des salaires faibles et en diminution, au manque de liberté, aux infrastructures inadaptées comme l'électricité, les soins médicaux, l'éducation et l'habitat, ainsi qu'au malaise social, aux conflits politiques et aux guerres. Comme l'a remarqué Lalla Ben Barka, secrétaire adjoint de la Commission économique de l'Afrique, « les gouvernements africains ont une grande responsabilité pour garantir que les cerveaux restent sur le continent ; sinon, d'ici vingt-cinq ans, l'Afrique sera vidée de ses cerveaux ». Idée reprise par le professeur Edward Ofori-Sarpong, de l'université du Ghana, pour qui il est indispensable que les gouvernements africains offrent des motivations à leurs intellectuels afin qu'ils restent chez eux et contribuent aux objectifs de développement national. Il observe très justement : « En échouant à offrir des pâturages plus verts à sa propre intelligentsia, l'Afrique commet un suicide. » Selon l'Organisation internationale pour les migrations (IOM), l'Afrique a déjà perdu un tiers de son capital humain et continue à perdre son personnel compétent à un rythme croissant, puisqu'on estime à 20 000 le nombre d'enseignants à l'université, d'ingénieurs et d'autres professionnels qui quittent le continent chaque année depuis 1990. Actuellement, plus de 300 000 Africains hautement qualifiés vivent dans la diaspora, dont plus de 30 000 titulaires de doctorats. En même temps, l'Afrique dépense 34 milliards de dollars par an pour employer quelque 100 000 expatriés en majorité occidentaux, qui occupent des fonctions décrites génériquement comme relevant de l'assistance technique. Les Africains de la diaspora désireux de rentrer dans leurs pays respectifs pourraient remplir les mêmes fonctions techniques si on leur proposait les mêmes avantages que ceux offerts aux expatriés. Leurs compétences pourraient faciliter la mise en place d'une agriculture mécanisée, qui stimulerait la production alimentaire et créerait des possibilités d'emploi pour les populations en augmentation de

l'Afrique subsaharienne. Bien que divers moyens d'inciter les professionnels qualifiés à revenir au pays mériteraient d'être explorés, la tâche paraît souvent décourageante, car de nombreux pays développés pratiquent des politiques d'émigration qui ciblent les personnels qualifiés d'autres pays afin qu'ils viennent résider et travailler dans le leur. Il faut trouver la parade. Les Asiatiques ont développé l'Asie, les Européens ont développé l'Europe. Reste aux Africains à développer l'Afrique.

Le facteur de la culture de la corruption

Des mines de diamant et de cuivre de la Sierra Leone, de l'Angola et du Liberia, aux champs de pétrole du delta du Niger au Nigeria, des riches dépôts de minerais de la région des Grands Lacs aux chaînes montagneuses, aux plaines et aux havres de tourisme répartis en Afrique de l'Est, le continent africain est indubitablement riche en ressources naturelles. Pourtant, cette abondance de bienfaits a généré beaucoup de misères et de tragédies. Durant la période coloniale, la plupart des Africains n'ont pas bénéficié des ressources qu'offrait le continent puisque les économies africaines étaient tournées vers la mise en valeur des matières premières destinées à l'exportation ; les routes, les soins médicaux et autres infrastructures n'étaient disponibles que dans les régions où ces matières premières étaient produites. Un changement surviendrait, espérait-on, une fois le colonialisme disparu. En réalité, la fin du colonialisme a déclenché des luttes féroces pour le contrôle politique, l'émancipation sociale et l'accès aux ressources abondantes – luttes qui, à leur tour, ont dégénéré en conflits et guerres fratricides d'où ont surgi des dirigeants kleptocratiques et prédateurs tels que Mobutu Sese Seko au Zaïre (aujourd'hui république démocratique du Congo) et Sani Abacha au Nigeria. Retardés dans leur développement, enfiévrés par la soif de pouvoir, imprégnés de corruption officielle, délibérément chaotiques dans leur structure politique, de nombreux États africains se précipitent aujourd'hui vers l'effondrement complet, sous la houlette de dirigeants douteux et inefficaces.

L'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne doit beaucoup aux générations de dirigeants africains vénaux et opportunistes, qui ont fait peu ou rien pour assurer la nourriture de leur peuple. En effet, Mobutu et Abacha ne manquent pas d'émules aussi effrayants que malveillants, tels que Robert Mugabe au Zimbabwe, Idi Amin en Ouganda ou Arab Moi au Kenya, pays riches réduits à la famine. Sous ces dictateurs adeptes d'une politique de régime personnel, ne reconnaissant aucune responsabilité ni aucune transparence, les

populations ont été affamées, les routes se sont délabrées, les monnaies dépréciées, les soins médicaux affaiblis, les prix des marchandises et des services ont été gonflés, l'espérance de vie s'est effondrée, le niveau des écoles a chuté, le taux de délinquance a augmenté et la sécurité dans son ensemble est devenue de plus en plus précaire. Le dirigeant africain postindépendant est tout entier dans ce portrait plein d'humour dressé par Blaine Harden :

« Son visage orne les pièces de monnaie. Sa photo est accrochée dans tous les bureaux de son royaume. Ses ministres portent des pins en or avec une minuscule photo de Lui au revers de leurs costumes à rayures coupés sur mesure. Il donne son nom à des rues, des stades de football, des hôpitaux et des universités. Il tient à la main une masse en ivoire incrustée d'argent, ou une canne finement sculptée, ou un chasse-mouches, ou un tabouret de chef. Il insiste pour qu'on l'appelle "docteur", "le conquérant", "professeur", "le gros éléphant", "le paysan numéro un", "le vieux sage", "le miracle national", "le dirigeant le plus populaire du monde" ou "le président à vie"... Il interdit tous les partis politiques à l'exception de celui qu'il contrôle. Il truque les élections. Il émascule les tribunaux. Il intimide la presse. Il étouffe l'université. Il va à l'église. »

La culture de la corruption qui ronge l'Afrique – des pots-de-vin et de l'extorsion au népotisme –, a des effets désastreux sur les économies émergentes. Transparency International a même désigné le Nigeria comme le pays le plus corrompu au monde. Deux exemples illustrent ce jugement. En 1979, à l'époque où le programme de Révolution verte du président Shehu Shagari s'était fixé comme double objectif de réduire l'importation de nourriture tout en stimulant la culture et la production de fibres, l'objectif global était de parvenir à une agriculture mécanisée et une somme importante d'argent fut allouée au projet. Sitôt le programme lancé, de vieux fonctionnaires et militaires, dans le cadre de leurs fonctions ou en dehors, profitèrent de leur position pour s'attribuer toutes sortes d'avantages réservés à la Révolution verte, parmi lesquels des prêts intéressants destinés aux paysans – en vue d'augmenter la production alimentaire par l'introduction de variétés de céréales à haut rendement, l'emploi de pesticides et de techniques de gestion améliorées. Ces bureaucrates-paysans improvisés furent bien vite imités par de nombreux hommes et femmes d'affaires du secteur privé. Ces paysans d'un nouveau type se faisaient octroyer un certificat d'occupation sur de vastes parcelles de terre, qui leur servaient à mener des activités spéculatives, par exemple à titre de garantie pour obtenir des prêts qu'ils n'avaient aucunement l'intention de rembourser. Lorsque le programme prit fin en 1983, 2 milliards de nairas (équivalant aujourd'hui à 200 milliards de nairas, soit

1 milliard de dollars) avaient été empochés sans scrupules, tandis que la faim continuait à sévir dans le pays. Le second exemple date de 1986 : le dirigeant de l'époque, le général Babandiga, mit en place le Directorate de l'alimentation, des routes et de l'infrastructure rurale (DFRRI) censé favoriser le développement rural. Le programme prévoyait de faciliter l'accès aux zones rurales par la construction de bretelles de raccordement, l'installation de l'électricité, de l'eau potable et de toilettes. Le coût total s'élevait à 1,9 milliard de nairas (aujourd'hui environ 80 milliards de nairas, soit 400 millions de dollars). Participaient aux projets la Peoples Bank of Nigeria et la Community Bank of Nigeria.

Le problème majeur que rencontre l'Afrique d'aujourd'hui est celui de la gouvernance. Les grands dirigeants sont ceux qui donnent à leurs citoyens le sentiment d'appartenir à une entreprise nationale, dont chacun peut être fier. Ils souhaitent qu'on se souvienne d'eux pour ce qu'ils auront fait en faveur de leurs administrés et non pour accroître la fortune de quelques-uns. Malgré le trop grand nombre de pays qui subissent un mal-gouvernance destructrice, tout espoir n'est pas perdu. Le Ghana évolue rapidement, du moins sur le plan politique, vers une démocratie vraiment moderne. L'Afrique du Sud suivra le même chemin, à condition que le gouvernement parvienne à combler le gouffre socio-économique subsistant entre les Noirs et les Blancs, hérité de l'infâme système de l'apartheid.

Perspectives et conclusion

Le problème de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne est donc crucial, et ses solutions se trouvent dans ses causes, qui varient d'un endroit à l'autre. Ce n'est qu'après un examen approfondi de ces causes par chaque pays concerné que des stratégies efficaces pourront être développées. La famine relève de la responsabilité des gouvernements, à la fois dans ses causes et dans sa résolution. La faim est la manifestation suprême de l'échec d'un gouvernement à servir et à protéger ses citoyens ; elle représente une panne dans la capacité de la communauté à se protéger elle-même ainsi que ses membres les plus faibles. Le drame éclate la plupart du temps lorsque les gouvernements échouent à prendre les bonnes décisions et à faire les bons choix au bon moment. Si tentés que nous soyons de rejeter le problème sur la nature ou les caprices de la géographie, nous ne devons pas oublier que nos ancêtres se sont accommodés de conditions défavorables semblables. C'est à lui-même que l'Africain doit s'en prendre devant les dégâts causés à son environnement, la mauvaise gestion ou le gaspillage de ses ressources.

La surpopulation, les séquelles du colonialisme, l'urbanisation, la sécheresse, la fuite des cerveaux, la corruption, l'aide alimentaire, tous ces facteurs, on l'a vu, ont d'effroyables conséquences sur la production agricole, à savoir la malnutrition et la famine. Chaque pays doit examiner les facteurs en cause chez lui afin de définir une politique gouvernementale appropriée. L'exode de la main-d'œuvre africaine hautement qualifiée vers les nations industrialisées n'est pas un phénomène nouveau ; cependant, son ampleur et son augmentation exigent des mesures d'urgence si l'on ne veut pas voir le développement du continent se bloquer net. Dépendre des expatriés en matière d'assistance technique n'est pas le meilleur atout pour parvenir à une agriculture mécanisée ou à l'industrialisation : à preuve, tous les pays industrialisés le sont devenus par l'autosuffisance. C'est aux Africains d'Afrique et de la diaspora de mettre sur pied une agriculture mécanisée. Par conséquent, les Africains de la diaspora qui ont terminé leurs études supérieures ont le devoir de rentrer chez eux, et les autres, de collaborer sur le plan académique avec les universités africaines. L'apprentissage en collaboration et le partage des informations représentent le meilleur moyen de revitaliser l'enseignement et la mise en valeur des connaissances pratiques. L'autre point fondamental est la nécessité de préférer la production locale de nourriture à l'importation. Toute société pratique un type d'alimentation qui est le reflet de sa culture et de son identité. Grâce à l'agriculture mécanisée, le maïs, l'igname, le manioc, le riz et d'autres aliments de base peuvent être développés quantitativement, et grâce aux innovations technologiques appropriées, améliorés qualitativement. Mais il reste une condition à remplir pour réussir cette entreprise : c'est la paix et un gouvernement réellement transparent, responsable et dynamique, qui reconnaisse les valeurs du régime de droit, de la démocratisation et de l'absence de corruption. La voie du développement passe par l'autosuffisance, et non par la charité. L'Afrique a besoin d'une nouvelle génération de dirigeants capables de définir et de respecter un agenda politique et économique dynamique, qui place l'éradication de la famine au premier rang des priorités. Les êtres humains demeurent la force la plus précieuse. Mais indispensables aussi sont des dispositions institutionnelles qui contraignent l'État, qui privilégient la création de richesses et le développement durable. À défaut des uns et des autres, la corruption l'emportera, les pénuries alimentaires perdureront et les conditions de vie continueront à se détériorer. Tant que les ressources ne sont pas épuisées et qu'il reste des terres cultivables, l'espoir demeure que ce « jardin d'Éden » qu'est le continent africain retrouve une vie propre après s'être trop longtemps perdu dans un labyrinthe.

Les structures tribales sont-elles
compatibles avec le développement
des États africains ?

Kama Sywor Kamanda

Kama Sywor Kamanda, écrivain engagé, est né à Luebo, au Congo, en 1952. Chantre de la mémoire africaine, il a publié contes, poésies, romans, essais, et donne des conférences dans le monde entier.

Congolais d'origine égyptienne, ému par le destin des peuples opprimés, il s'est fait le porte-parole des causes humanitaires, notamment de la population de la république démocratique du Congo, victime de guerres, de violation des droits de l'homme et de corruption.

Ses œuvres ont été traduites dans plusieurs langues et ont été publiées dans des revues littéraires internationales. Il a reçu de nombreux prix littéraires, parmi lesquels le prix Paul Verlaine de l'Académie française (1987), le prix Louise Labé (1990), le Grand Prix littéraire d'Afrique noire (1991), le prix Théophile Gautier de l'Académie française (1993) et le prix Heredia de l'Académie française pour *Œuvre poétique, édition intégrale* (2009).

Bibliographie :

Les Contes des veillées africaines (L'Harmattan, 1985) ; *Chants de brumes* (L'Harmattan, 1986) ; *Les Résignations* (L'Harmattan, 1986) ; *Éclipse d'étoiles* (L'Harmattan, 1987) ; *Les Contes du griot*, t. I (Présence africaine, 1988) ; *La Somme du néant* (L'Harmattan, 1989) ; *Les Contes du griot*, t. II : *La Nuit des griots* (Présence africaine, 1991) ; *L'Exil des songes* (L'Harmattan, 1992) ; *Les Myriades des temps vécus* (L'Harmattan, 1992) ; *Les Vents de l'épreuve* (L'Harmattan, 1993) ; *Quand dans l'âme les mers s'agitent* (L'Harmattan, 1994) ; *Lointaines sont les rives du destin*, nouvelle édition (L'Âge d'homme, 2007) ; *L'Étreinte des mots* (L'Harmattan, 1995) ; *Les Contes du griot*, t. III : *Les Contes des veillées africaines*, édition augmentée (Présence africaine, 1998) ; *Œuvre poétique* (Présence africaine, 1999) ; *Les Contes du crépuscule* (Présence africaine, 2000) ; *Le Sang des solitudes* (L'Harmattan, 2002) ; *Contes*, édition illustrée (Paul Bauler, 2003) ; *Contes, œuvres complètes* (Paul Bauler/Eben'a, 2004) ; *La Traversée des mirages* (L'Âge d'homme, 2006) ; *La Joueuse de Kora* (L'Âge d'homme, 2006) ; *Contes africains* (Gründ, 2006) ; *Au-delà de Dieu, au-delà des chimères* (L'Âge d'homme, Lausanne, 2007) ; *Œuvre poétique, édition intégrale* (L'Âge d'homme, Lausanne, 2008)

La recherche de solutions équitables aux problèmes économiques et sociaux de l'Afrique contemporaine invite à une révision du système politique et à une relecture des structures fondamentales.

Les systèmes étatiques se sont imposés au mépris des aspirations populaires et, parfois, au détriment des cultures et civilisations autochtones. Néanmoins, un nouveau type de rapport peut s'établir sous réserve de la lucidité et de l'équité nécessaires. Il n'existe pas de systèmes linéaires et continus. Les institutions étatiques apparaissent désincarnées parce que, aux yeux des populations africaines, elles ne reflètent ni les réalités ni les valeurs du quotidien ; pire, leurs langues propres sont en désaccord total avec ce qu'elles proposent et représentent. Les lois renvoient à des modes de pensée et à des règles de conduite établies par des penseurs éloignés des réalités locales. L'insertion des apports locaux dans le cadre d'une vision globale a l'avantage d'offrir une sortie de crise institutionnelle et de cimenter la notion de nation. L'État, lui, a de très grandes difficultés à maîtriser la situation. Les politiques monétaires se font et se défont sans prendre en compte le monde rural ni les populations éloignées des grands centres urbains. On ne s'étonne donc pas de voir plus de 40 % de la population en Afrique vivre encore du troc. Or le mouvement de capitaux entre les régions est indispensable aux investissements et à l'épargne. Le tribalisme constitue un défi permanent à nos économies. Facteur de croissance pour certains, il crée la pauvreté et l'exclusion des autres. Les déséquilibres dus au tribalisme sont nombreux, à commencer par le chômage dans les régions éloignées du pouvoir. Mais les problèmes auxquels les populations tribales se retrouvent confrontées, quelle que soit leur ampleur, ne sont certainement pas insolubles. Cette question, qui interfère avec toutes les autres questions nationales et les justifie, appelle non seulement une interprétation socio-économique, mais surtout une vision philosophique, car elle fonde, exprime et illustre la problématique identitaire de toutes les nations du monde.

Peut-on considérer le tribalisme comme un obstacle irréversible au développement ? La réponse engage non seulement la responsabilité collective, mais surtout l'évolution psychologique de toute la communauté nationale. La traite négrière est trop ancienne pour expliquer le terrible désastre économique des États africains aujourd'hui. Afin d'illustrer le rôle de la tribu dans la défaite des économies en Afrique, je prendrai l'exemple de la république démocratique du Congo. Les tragédies occultées dans ce pays dépassent le fait colonial. Le génocide des Congolais, dont les

responsables rwandais et congolais sont connus, cache mal le rôle des parrains belges et le jeu des réseaux de la Françafrique dans le pillage des ressources naturelles de la république du Congo pour le compte des mafias. Son difficile développement, comme celui de l'Afrique en général, s'explique par l'inadaptation des systèmes de gouvernance aux peuples et à leurs intérêts. Comment peut-on expliquer que les Congolais, au ^{XXI}^e siècle, se laissent imposer une constitution imaginée par un individu isolé à Liège, puis appliquée à un pays qui se veut souverain ? Comment une telle imposture constitutionnelle a-t-elle pu être avalisée ? Ce pays produit du cuivre, des diamants, de l'or, du cobalt, du coltan, du nickel, du manganèse, etc. Or les concessions minières fonctionnent dans une opacité totale. Les exportations frauduleuses empêchent le pays de tirer de ces minerais sa prospérité économique. Les statistiques de production, d'exportation et de commercialisation ont toujours été falsifiées par les décideurs politiques et les exploitants. Année après année, l'État congolais perd des milliards de dollars qui se retrouvent, comme par hasard, dans les poches des parrains des dirigeants politiques, et qui servent à assassiner les opposants pour préserver l'état de fait, le chaos délibéré. L'élimination de cadres congolais est programmée systématiquement pour maintenir en place le régime incompetent et corrompu qui règne à Kinshasa aujourd'hui. La corruption est à l'origine de la destruction profonde des sociétés africaines. L'élite ayant disparu, les gangs se sont installés.

Il est urgent de restituer à l'Afrique sa dignité, de rectifier l'histoire, d'offrir un espoir à la jeunesse et de permettre aux hommes et aux femmes du continent de vivre autrement, au-delà des préjugés tribaux et colonialistes. Or quel modèle offre-t-on au jeune enfant noir ? Pourquoi tant de contradictions ? Des réformes s'imposent. Il faut remplacer tous les réseaux religieux, idéologiques, financiers et colonialistes par des réseaux patriotiques qui favorisent les structures locales de développement. Il faut former une élite persévérante et obstinée à faire échec à toutes les méthodes de désinformation, d'humiliation et de manipulation. Il est temps de faire table rase du passé. Il faut refonder l'Afrique, revoir les langues, la politique, la famille, les cultures fondamentales. Il faut rendre à l'Afrique noire ses vertus et ses facultés émancipatrices. Il faut sortir de l'économie classique coloniale, envisager le développement sur de nouvelles bases. Les spécialistes formés dans la pensée marxiste et libérale ont démontré leurs limites en ce qui concerne l'Afrique. Leur solide connaissance des économies dominantes les a aveuglés sur les valeurs et les réalités du continent noir. Ils se sont tant égarés dans les slogans démographiques et néo-impérialistes qu'ils n'ont rien vu de la tragédie humaine et du désastre structurel des États africains. Pire encore, ils

ont perverti les rêves africains en offrant l'exil comme unique solution aux jeunes générations.

C'est une erreur de poser sur les économies africaines actuelles la grille des recettes occidentales. On ne peut pas continuer à analyser les réalités sociales selon les critères de l'économie classique inspirés par l'Europe. Les données idéologiques, sociologiques, démographiques et technologiques ne sont pas les mêmes. On a besoin d'outils qui offrent aux rêves et aspirations africains un espace de vie et d'accomplissement. L'Afrique a droit au changement. Les spécialistes ont fait assez de ravages. La nouvelle approche des structures étatiques devra avant tout s'adapter aux réalités. En imposant l'usage prioritaire de capitaux propres comme source d'investissement et comme critère de développement, on peut espérer réaliser un certain nombre de progrès. Les efforts et les sacrifices imposés aux populations obligent à une répartition équitable des richesses nationales. Le pouvoir politique ne peut pas se dispenser du concours des citoyens et sa légitimité implique la participation de tous, y compris de l'opposition.

Dans l'état actuel des choses, les choix économiques ignorent radicalement toute logique. La prostitution de l'élite africaine, sa manipulation systématique par les intelligentsias occidentales et orientales constituent une des faillites majeures de l'existence structurelle de l'Afrique, expliquent l'inertie de ses dirigeants, l'obscurantisme de la gestion, le vol du patrimoine, la mise à l'écart des forces vives, la marginalisation du génie. La culture de soumission aux lobbies étrangers semble caractériser l'inexistence de toute diplomatie africaine. Elle détermine les échecs politiques et économiques de l'ensemble des pays au sud du Sahara. L'économie africaine est considérée comme assistée. Le savoir est contrôlé par les maîtres à penser des enseignants africains. Comment les États africains peuvent-ils justifier leur indépendance, quand les manuels scolaires sont encore conçus, réalisés, fabriqués et imposés par les réseaux coloniaux et les lobbies étrangers ? Or les peuples du continent ont besoin que les écrits scientifiques, les œuvres littéraires et autres documents touchant leur vie, leur identité, leur histoire et leur civilisation soient crédibles à leurs yeux, légitimes et respectueux de l'authenticité.

Un point crucial est la question tribale. Aux yeux de certains sociologues, la pensée tribale apparaît obsolète, absurde et inadaptée à la modernité. Il ne me paraît pas inintéressant d'aborder ce point sous un angle philosophique, avant d'explorer sans préjugés les conditions d'un développement qui respecte l'autonomie des identités. Réussir à harmoniser et uniformiser les valeurs et les intérêts régionaux avec les structures étatiques est une gageure qui marque pourtant le point de

départ du développement économique et social. Le financement des infrastructures, de même, suppose un accord entre l'État central et les régions en matière de construction, d'entretien, d'exploitation des routes et des chemins de fer sur l'ensemble du territoire national.

Comment s'y prendre sans laisser de côté les réalités humaines ? Les liens sociaux tissent le fondement de toute nation civilisée. Véritables entités économiques, les communautés tribales possèdent des réseaux indispensables au développement. Une administration qui se veut moderne est contrainte d'intégrer toutes ses composantes locales dans son système étatique, offrant à toutes les identités le moyen d'être reliées entre elles par des structures communes. Les valeurs choisies, les normes édictées et les idéaux proposés par l'autorité publique n'en seront que mieux acceptés par les citoyens, même par ceux que tente l'autonomie des collectivités. La tribu demeure un élément essentiel de la société universelle. Ce n'est pas une exception strictement africaine, même si on s'efforce encore de le faire croire, mensonge stratégique ayant pour but de manipuler l'élite et les populations concernées. Le principe sous-jacent est de diviser pour mieux régner, après quoi se trouve facilité le pillage des ressources naturelles des pays convoités. Les religions et les idéologies coloniales ont pour tâche d'imprimer dans les esprits que les génocides, les dictatures, les viols, les pillages, les détournements des deniers publics au profit d'une seule minorité et toutes les instabilités en terres africaines ont une seule et définitive explication : le tribalisme. De plus, le système tribal comporte un danger fatal : il s'opposerait à l'unification et à l'uniformisation des normes et des valeurs. Encore une allégation fausse. La tribu ne s'oppose ni au libéralisme ni à la mondialisation dès qu'elle intègre, par ses valeurs, les structures de l'État moderne. À commencer par l'unification linguistique. La tribu n'est pas un monde figé et stérile. Elle n'est pas non plus inerte et rigide. Elle puise ses forces dans les générations successives et son originalité dans le génie de sa population. La tribu fonde l'univers culturel des sociétés humaines. Son apport est absolument fondamental pour tout système politique national. La tribu se nourrit des idées, des mythes, des lois et des traditions des générations. Son destin et son histoire dépendent des expériences croisées entre le génie de son peuple et l'évolution. La nécessité s'impose de démontrer le rôle des tribus dans la naissance des États et la consolidation des nations.

Mais en essayant de démontrer que l'Afrique est une juxtaposition de tribus antagonistes, on a légitimé le préjugé tribal, au grand malheur de tout un continent. Le tribalisme possède un système de valeurs qui le conditionne, l'alimente et s'en nourrit. L'État nation doit intégrer les tribus en tant que constructions culturelles, sans exclure

les langues laborieusement conservées. La langue nous enseigne les richesses propres de l'homme. Elle nous apprend à mieux connaître son environnement, sa pensée, sa nature et ses intérêts. Son usage est l'essence même de la civilisation. La constitution doit garantir l'impartialité de celle-ci, son caractère interethnique. C'est le fondement même de l'entente interculturelle. La langue et le développement sont inséparables. Un peuple moderne doit pouvoir décider et exprimer ses choix économiques et idéologiques à travers son propre langage.

La langue est inséparable du développement. Les citoyens sont censés user d'un même discours pour forger une mémoire collective et renforcer la solidarité. Afin de se donner une même vision, les hommes doivent partager les mêmes idées, amplifiant leurs réflexions par l'usage de mêmes normes. L'unification impose des règles nouvelles qui doivent s'adapter aux réalités et aspirations du peuple. Ainsi le cas des noms propres : un peuple qui veut sauver son identité doit les conserver dans son patrimoine linguistique et culturel. Les sociétés africaines sont pluriculturelles. L'avènement d'une supra-structure nationale dans chaque pays au sud du Sahara aura à confirmer les vœux d'unité et de développement commun. Une seule et même nation se développe en puisant à la fois dans les deux fonds : la langue et la structure tribale, sollicitant une infinité de contributions. Ce faisant, elle incarne le choix d'une société unifiée, loin de celle qu'a construite le modèle colonial, loin de celle qu'impose la pensée unique, source principale d'intolérance, de racisme et de mauvaise gouvernance.

Il en va de même de la corruption, des violations des droits de l'homme, de l'instabilité politique, de la pauvreté et de l'exploitation éhontée des richesses du continent africain par l'Occident et l'Orient. Les systèmes hérités de la colonisation sont responsables. L'absence de cohésion nationale dans les États africains facilite le jeu des fauteurs de guerre soucieux de vendre des armes et de spolier les terres africaines. Aussi la mise en place légitime d'une langue interethnique officielle et administrative relève-t-elle d'une nouvelle souveraineté. C'est la première manifestation d'indépendance pour tout pays d'Afrique. Le rapport des citoyens à la langue étant essentiel, la formation de l'élite se fera donc conformément aux intérêts de la communauté nationale. La cohésion sociale est indispensable au développement. L'usage de la langue autochtone constitue une prise de conscience de la capacité des institutions africaines à se réformer, et du courage pour les peuples à choisir leur destin. Seules l'unification, la rationalisation et la modernisation des normes et valeurs ethnologiques, sociologiques, historiques et linguistiques apporteront la réponse au tribalisme intégriste. La stabilité politique et

l'équilibre institutionnel en dépendent. L'enrichissement du patrimoine national aussi.

Dans l'évolution désirée de l'Afrique, il s'agit de réussir la transformation pays par pays, car chacun d'eux a son histoire, ses croyances, ses institutions distinctes et ses aspirations, qu'il faut conserver sans qu'aucun perde son identité intrinsèque. La généralisation systématique serait une erreur de jugement. Chaque pays a mission d'imposer un ordre conforme aux réalités spécifiques de son peuple. Le continent africain est multiple. Nous avons des divergences religieuses entre musulmans, chrétiens et animistes, comme nous en avons entre conservateurs, libéraux et révolutionnaires. En ce qui concerne les institutions tribales, aucun ordre tribal n'est commun, aucune religion n'est commune à l'ensemble des peuples au sud du Sahara. Les croyances et les traditions diffèrent d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Inutile, donc, de les étudier et de les traiter comme un groupe homogène. Cette diversité impose que le processus d'harmonisation de patrimoines distincts en un tout logique et cohérent soit motivé par un souci d'équilibre. Dans le nouvel ordre commun, les divers apports culturels, les modes singuliers de vivre et de penser de chaque groupe social n'ont à être ni occultés ni éliminés sans examen préalable, jusqu'au moment où la logique de la synthèse se reconfigure en un nouveau système.

L'avènement d'une langue officielle interethnique, symbole d'une histoire fusionnelle, marquera la rupture avec le passé pré-, néo- et postcolonial. L'enrichissement s'épanouit dans l'unité. Les particularismes locaux enfermés dans la synthèse de la supra-structure se fondront dans le cadre collectif extrapolant la conscience individuelle.

Existe-t-il un patrimoine national en chacun des pays du continent noir ? Si oui, quels sont les éléments de son identification ? Quels en sont les supports ? Dès lors qu'une part importante du patrimoine : les règles sociales, les apports du passé, les langues, les us et coutumes et autres éléments fondamentaux des cultures et des civilisations, n'existe pas officiellement, parce qu'elle n'est pas inscrite et garantie dans la constitution, c'est l'authenticité même de son existence qui est bafouée. Comment concilier l'exigence d'authenticité ethnique avec celle de l'unité nationale sans risque de cassure ? La réponse, c'est l'interdépendance. L'échec des économies africaines modernes est en partie dû à l'échec des gouvernants à concilier les valeurs et aspirations tribales avec les structures et préoccupations étatiques. L'absence de liens essentiels, voire fondamentaux, entre la tribu et l'État se traduit par une insoluble impasse. Réfléchir au lien qui unit l'individu à la communauté tribale, définir les règles de son

appartenance à la vie nationale est une question cruciale : un choix s'impose entre le patriotisme et le tribalisme, entre le progrès et le statu quo. L'évolution des structures ethniques vers une synthèse culturelle nationale est inévitable, indispensable au développement. Représentante de la dynamique des identités qui constituent le fondement de l'État, la tribu se révèle un pilier essentiel de l'évolution socio-économique des nations unifiées. Là où les États africains postcoloniaux ont échoué, les tribus ont à relever le défi. L'esprit tribal contient une source de progrès dans l'association économique des populations unies par les mêmes structures culturelles au processus de modernisation ; la création des banques tribales du développement pourrait constituer une base. Dès que les richesses de différentes cultures et civilisations locales se retrouvent représentées dans un ensemble structurel où chacun se retrouve, proposant, avec une participation satisfaisante, les us et coutumes les plus représentatifs de l'identité linguistique et communautaire, la marche vers le progrès commence.

La fragilité des sociétés étatiques confrontées au phénomène tribal résulte de l'insuffisance des moyens qui contribuent à l'harmonisation des normes, des valeurs et des ressources. Il est indispensable de doter chacun des pays concernés des outils législatifs et réglementaires qui garantissent l'intégration des valeurs, des langues, des us et coutumes locaux dans l'entité commune. Dans un monde qui aspire à la démocratie, le processus de conciliation entre développement et communauté tribale ne saurait mieux trouver que le référendum pour fédérer les différents peuples d'un territoire précis dans un mode de vie commune. L'unité des communautés détermine la cohésion sociale et économique, et les individus membres d'une tribu sont les agents économiques dont la participation est indispensable à l'évolution culturelle et politique. Tous les cadres régionaux et nationaux y ont leur rôle à jouer, à savoir l'ingénieur, l'économiste, le financier, le sociologue, le politologue, l'urbaniste. De même, les spécialistes de l'administration, juristes, fonctionnaires, politiques. Le droit tribal s'insérant dans le droit national, l'État aurait les moyens de garantir la liberté, l'égalité et l'épanouissement de chacun, quelles que soient ses origines. La création d'académies de la langue et d'instituts chargés d'harmoniser les règles de droit serait un moyen de parvenir à ce résultat.

La construction et la consolidation de l'unité des communautés tribales supposent des infrastructures solides. Les citoyens ont besoin de réseaux de communication. La création, l'entretien et l'exploitation des routes dépendraient des entités tribales, soutenues par la garantie financière de l'État, notamment. La coopération interethnique, nécessité absolue, en serait grandement facilitée. Les structures

tribales sont à même de faire bon usage des deniers publics, dans une Afrique actuellement soumise aux dérives autoritaires des gouvernants. Elles peuvent assurer la bonne gestion des biens, grâce à des institutions appropriées. La cohésion sociale dont elles font preuve dans la sauvegarde de leur langue et des lois qui organisent la société, l'esprit de corps ainsi créé sont de puissants atouts pour la démocratie et le progrès. Les modes de production diffèrent peu entre l'ordre étatique et l'ordre tribal. Tous les deux appliquent le droit public et civil de la même manière, usent des sanctions reconnues comme telles dans l'esprit collectif. On retrouve des systèmes comparables de distribution des ressources, la collecte des recettes communautaires, l'encouragement à la consommation et la recherche de l'abondance, sources d'enrichissement collectif. Quant aux traditions, elles ne constituent ni un ordre ni une structure. Elles émanent d'une conscience collective façonnée par plusieurs générations et s'harmonisent éventuellement avec les normes juridiques qui s'y superposent.

L'ordre tribal est capable de gérer les capitaux mis à sa disposition pour promouvoir l'épargne et l'investissement, assurer une politique de la santé, de la culture et de l'éducation. Les consommations tribales peuvent être financées par la mise en place d'une fiscalité propre, facteur d'équilibre. On voit par exemple en république démocratique du Congo naître une banque luba du développement, une banque bakongo du crédit, une banque bangala pour financer les infrastructures dans la région de l'Équateur... À la différence des institutions étatiques, les méthodes tribales ont la particularité d'être efficaces et solidaires dans les grandes épreuves. Dans aucune tribu on ne s'oppose à l'exaltation des valeurs de l'homme universel. Le temps est révolu où les us et coutumes, les traditions et les langues semblaient entraver les libertés individuelles. Avec des infrastructures bien conçues et bien gérées, l'État sera doté de moyens durables pour unifier les communautés urbaines et rurales, citoyennes et tribales, interethniques et locales.

La philosophie tribale n'est jamais très loin de la pensée moderne. Il n'est pas inconcevable d'introduire dans le droit national les notions ethniques de la filiation et de la famille. Les sociologues, les linguistes et les juristes ont à coopérer pour aboutir à la régularisation, à l'harmonisation et à l'uniformisation des règles sociales et économiques entre les citoyens. Les structures locales enracinées dans l'État soutiendront la dynamique de l'unité nationale.

Mais comment intégrer les modes de pensée, les règles de vie, les langues usuelles, les traditions et les coutumes dans un système étatique général et moderne, sans trahir ni l'esprit national ni les intérêts ethniques ? Faut-il privilégier l'usage des langues ou favoriser

une langue plateforme sur laquelle les autres langues tribales viendraient se greffer pour l'enrichir ? À mon sens, seule une langue plateforme issue d'un référendum peut apporter la réponse. Le développement d'un peuple ne se fait pas sans un facteur de communication entre gouvernants et gouvernés. D'une langue commune dépend l'équilibre entre les institutions et les aspirations des populations censées les incarner. Tout contrat de développement doit assurer la sauvegarde d'une langue interethnique. Les opérateurs économiques, officiels ou non, doivent l'adopter dans leurs échanges sur le territoire national, en respectant les aspirations des populations. Bien sûr, la langue choisie par le peuple doit refléter l'identité nationale. Il en va de la crédibilité des sociétés africaines. En l'absence de langue de développement propre au pouvoir, au territoire et à la population concernée, personne ne croira à l'existence d'une identité africaine et les afro-sceptiques auront gagné leur combat une fois pour toutes. Une langue interethnique choisie par référendum deviendrait l'âme de la nation. Le dictionnaire répertorierait toutes les richesses du territoire national. Chaque communauté tribale y reconnaîtrait sa contribution. Aujourd'hui, les apports intellectuels du monde africain sont dévalorisés par l'usage des langues étrangères. Les langues dominantes – français, anglais, portugais – imposent une forme d'impérialisme culturel. Si elles sont devenues obligatoires, doit-on pour autant sacrifier les langues africaines et laisser disparaître toute trace des noms, des cultures et des civilisations de l'Afrique ?

Jusqu'à présent, le français ne posait que le problème de son hégémonie, mais depuis la création de la francophonie, tout a changé ! La francophonie fonctionne de plus en plus comme une machine à broyer les consciences africaines. Elle contribue à l'exclusion de l'intelligentsia africaine sur la scène nationale et internationale. Certes, le concept est en pleine mutation, mais je fais partie de ceux qui refusent de céder à l'écrasante machine de globalisation du début de ce siècle, si l'Afrique culturelle et intellectuelle n'y apporte pas sa contribution. La sauvegarde du patrimoine de l'humanité doit passer par le respect de toutes les civilisations et, par conséquent, des apports culturels et linguistiques de chaque peuple. Nombre d'intellectuels français et africains gardent leurs distances vis-à-vis de la politique francophone, manifestent une méfiance sans cesse croissante. Pourquoi ? Les responsables politiques sont les seuls à ne pas s'interroger sur le rôle de la Françafrique dans l'échec de la francophonie, sur le jeu secret de la France à soutenir à travers les réseaux de cette même Françafrique toutes les dictatures et tous les génocides qui se perpétuent en terres africaines.

Dans le domaine strictement littéraire, la France ne soutient que la traduction de l'Hexagone et refuse toute promotion aux écrivains

qui rejettent l'idée d'une francophonie corporatiste. Les éditeurs, les journalistes, les enseignants, les acteurs culturels et les écrivains de la Françafrique sont grandement responsables du recul du français dans le monde, mais aussi de la mort culturelle de l'Afrique. Il leur faut des ennemis imaginaires ou réels de la France et s'il n'en existe pas, il faut en inventer à tout prix pour justifier les subventions. En procédant de la sorte, la Françafrique devient elle-même l'ennemie des intérêts français. Elle se transforme, pour les esprits avertis, en un mouvement idéologique néocolonial et raciste. Les bons auteurs africains ne sont ni traduits ni largement enseignés. Ils sont exclus des dictionnaires, des anthologies, des salons du livre et de toutes les manifestations officielles. Les prix littéraires et la composition des jurys des jeux francophones constituent un des plus gros scandales. La francophonie tente de créer une dépendance sans issue pour les cultures et civilisations négro-africaines, enfermant dans un piège fatal et de plus en plus étouffant les hommes, les œuvres et les institutions. Les écrivains de la Françafrique sont, eux, invités, distingués, utilisés pour favoriser une littérature éloignée des réalités et des valeurs des peuples autochtones, mais surtout indifférente aux intérêts des populations africaines. L'intelligentsia française, d'une grande sensibilité aux critiques des auteurs africains, a décrété pour ceux-ci une traversée du désert sans fin, sauf pour ceux qui, insensibles aux injustices du temps, acceptent la soumission, la corruption, la trahison et l'humiliation. La francophonie est devenue un instrument d'exclusion pour ceux qui s'insurgent contre l'instrumentalisation. Elle veut punir, marginaliser, calomnier, lancer des fausses rumeurs et menacer les auteurs intègres et indépendants.

Aimé Césaire, grand écrivain, génial penseur et destin exemplaire, n'a pas eu le prix Nobel de littérature parce que la légende française prétendait qu'il était raciste, communiste et anti-français, trois raisons qui interdirent aux intellectuels et politiques de soutenir sa candidature. Quant à Léopold Sédar Senghor, grand maître de la francophonie, chantre de la négritude et immense poète, il ne fut pas non plus récompensé à cause, disait-on, des hautes responsabilités qu'il avait exercées dans sa vie. Les prix offerts par la francophonie n'ont jamais été accordés à ces deux écrivains d'exception, pour ne citer qu'eux. Dès qu'il y a de l'argent, beaucoup d'argent, les prix de la francophonie se partagent principalement entre les auteurs belges, québécois, arabes et suisses. Où est passée la part de l'Afrique ?

La Françafrique littéraire a pour mission de promouvoir les religions, les idéologies et les intérêts économiques et politiques néocoloniaux. C'est une élite corrompue, à l'image des théologiens, sociologues et anthropologues racistes, qui affirment toujours mieux connaître les Africains que les Africains eux-mêmes. Les écrivains de la

Françafrique, comme leurs maîtres à penser qui sans cesse parlent de l'Afrique en lieu et place des Africains, justifient les drames des peuples en affirmant qu'ils sont incapables de se gouverner eux-mêmes, que le tribalisme, le népotisme et la corruption sont les seules causes de leur malheur. Ces élites de la Françafrique, Blancs et Noirs confondus, continueront de sévir, d'occuper le premier rang tant qu'elles continueront de rendre les plus grands services à leurs maîtres à penser et à leurs chefs de réseaux. Les intellectuels de la Françafrique seront utiles aussi longtemps que les instruments actuels du contrôle de l'Afrique leur permettront de demeurer des cases qui cachent la ville. Pour les écrivains de la Françafrique, la francophonie est un outil agréable et commode, qui favorise l'enrichissement personnel et l'accès au succès des plus corrompus. Mais, au plus profond d'eux-mêmes, ils ont la lourde conscience de la trahison. Ils sont bien obligés de constater que, du point de vue moral, quelque chose d'essentiel, voire de légitime, leur a fait défaut. Il serait possible de s'emparer de la francophonie pour accéder aux subventions et réaliser ses ambitions sans se préoccuper de légitimité. La francophonie est devenue, de nos jours, prétexte à tous les opportunismes et à toutes les manipulations, sans parler des interventions incessantes de la France dans la politique africaine pour soutenir les tyrans, les génocidaires, les corrompus et les voleurs. Inutile de préciser qu'on ne saurait confondre la langue française, langue de grande civilisation, et la francophonie, instrument de mainmise sur l'Afrique, ses penseurs, ses dirigeants et ses richesses minières.

Pour revenir au sujet de notre étude, les langues française, anglaise et portugaise sont des valeurs qui font partie des réalités africaines. Pour que ces langues perdurent sans desservir les identités africaines, il est indispensable qu'elles s'accommodent de la coexistence pacifique avec les langues officielles africaines. Les tribus africaines s'expriment dans les langues autochtones, on ne peut les exclure des processus sociaux et économiques. Dès lors, elles s'affirment et manifestent leur présence au cœur même de l'État. Dans un schéma démocratique, on intègre les institutions traditionnelles dans une suprastructure générale, on absorbe dans l'histoire et les institutions les apports de toutes les communautés linguistiques et culturelles du pays, les langues, les matériaux fondateurs du passé, les lois. L'identité nationale se retrouve indissolublement liée à la culture interethnique.

La question peut paraître secondaire, mais elle est fondamentale : quand les pays africains se doteront-ils de dictionnaires de leurs langues et civilisations ? C'est la dernière étape de la renaissance africaine : l'existence d'un vrai dictionnaire des noms et prénoms

africains, sans aucune influence coloniale ni religieuse.

On l'aura compris : le tribalisme n'est donc pas nécessairement à l'origine de toutes les tragédies africaines. Depuis que la notion de tribalisme domine toutes les analyses politiques, économiques et sociologiques sur l'Afrique, on ne mène plus un examen sans tenir compte de ce fantasme. À en croire les africanistes de tous bords, on finirait par penser que le tribalisme est une spécialité, voire une invention, propre aux pays africains. Quel beau prétexte pour justifier la colonisation, l'esclavage, le racisme, le pillage systématique des richesses et toutes les canailleries à l'égard des populations noires ! Les réalités locales sont largement différentes. N'importe ! Le maintien d'une telle argumentation entretient le racisme créé par la manipulation idéologique, le préjugé tribal sert de prétexte à la domination coloniale, à la toute-puissance des lobbies racistes et à la soumission des populations noires aux marionnettes politiques des réseaux mafieux étrangers aux intérêts africains.

Un exemple flagrant est celui du drame rwandais, génocide couramment attribué à des causes raciales : l'antagonisme Tutsi-Hutu. À l'examen de cette tragédie, quatre constats s'imposent d'emblée : la fin de la mainmise franco-belge sur les richesses de la région à l'heure où l'on découvrait le coltan ; une rupture avec la Françafrique des réseaux due aux opposants politiques ; la fin de l'interventionnisme européen dans le choix des gouvernants africains, depuis longtemps défini par le pré carré belgo-français ; enfin, la lutte pour le pouvoir. On a donc beaucoup parlé du génocide rwandais, mais personne ne s'est ému du génocide congolais, dix fois supérieur en nombre de tués. Les responsables de cet effroyable drame sont toujours en place, tant au Congo Kinshasa qu'au Rwanda et en Ouganda. Quel chef d'État africain, si démocrate soit-il, a pris position pour que cesse le massacre congolais ? Qui a désavoué publiquement les auteurs de ces drames, en refusant, par exemple, de leur serrer la main ? Preuve que les mêmes réseaux qui soutiennent les auteurs des crimes contre l'humanité, comme Paul Kagame et Kabila, en république démocratique du Congo aujourd'hui, falsifient l'histoire officielle et désinforment l'opinion internationale, avec la complicité d'une certaine élite européenne.

Nous retrouvons partout le même schéma, responsable du chaos qui empêche l'Afrique d'aller de l'avant. Il faut le dire, peu d'individus courageux occupent le devant de notre scène et les médias n'accordent que peu d'intérêt aux hommes intègres qui défendent les peuples opprimés. De plus, certains pays africains utilisent les populations autochtones à des fins touristiques, les exposant comme des êtres restés sauvages, hors de toute évolution depuis des millénaires. De telles exhibitions rapportent plus de réactions racistes que de revenus

financiers qui amélioreraient les conditions de vie des Noirs, à défaut de leur image.

J'ai moi-même observé la vie communautaire chez les Himbas en Namibie, les Bochimans, les Hottentots en Afrique du Sud, les Pygmées au Cameroun, et les Masaï au Kenya, forcés de vivre à l'état sauvage pour le plaisir des touristes occidentaux. J'ai rendu visite à ces peuples des dizaines de fois, en compagnie d'amis venus d'Amérique, d'Asie et d'Europe qui, sans exception, en tiraient des conclusions racistes. De même, quand on invite l'Afrique à de grandes manifestations culturelles mondiales, comme j'ai pu le constater, notamment à l'exposition universelle d'Aichi, au Japon, ce sont des êtres à moitié nus qu'on envoie représenter les civilisations africaines. Quelle humiliation ! Pour éviter de penser le présent et le futur de l'Afrique noire, l'élite s'enferme dans des préjugés hérités de la colonisation.

Si nous voulons changer l'Afrique, nous devons contribuer à changer son image. Il est plus que temps d'en finir avec les clichés. Plus que temps de dénoncer les discours racistes et humiliants vis-à-vis des Africains. Plus que temps de refuser les comportements dont les Africains et leurs gouvernants sont continuellement victimes de la part des médias occidentaux.

Pour résumer mon propos, je reviendrai sur ces points essentiels : le brassage des cultures doit s'opérer par l'unification linguistique. Les richesses économiques doivent être réparties entre le pouvoir central et les régions. De même les fonds d'épargne et d'investissement, qui doivent être attribués aux entités tribales pour assurer le développement de leur communauté. Les marchés publics doivent répondre aux besoins des populations tant urbaines que rurales. La problématique des structures tribales dans la dynamique économique du développement nécessite l'évolution de l'économie tribale vers une économie nationale. Ce processus exige d'urgence l'unité et la sauvegarde des mémoires collectives, sans mépris des traditions religieuses.

Ainsi, s'effectueront de véritables changements et, on est en droit de l'espérer, une réelle et véritable évolution des mentalités.

Mémoire de la violence
et impasse congolaise

Jean-Claude Kangomba

Né à Mweka (république démocratique du Congo) en 1955, Jean-Claude Kangomba est chercheur en lettres francophones (université de Liège). Conférencier et formateur en littérature africaine pour le compte de l'ONG Coopération pour l'éducation par la culture (CEC), secrétaire de rédaction de la revue *Congo-Meuse* diffusée par L'Harmattan, il est actuellement attaché scientifique aux Archives et Musée de la Littérature de la Bibliothèque royale de Belgique.

Publications :

Nombreux articles scientifiques dans diverses revues.

Misère au point, roman, Éditions Impala, Lubumbashi, 1988.

L'Enfer kasaien de Kolwezi. Autopsie d'une épuration ethnique, récit, Actuel, Louvain-la-Neuve, 2000.

Des nouvelles dans plusieurs revues et dans *Le Camp des Innocents*, collectif, Lansman/CEC, Carnières-Bruxelles, 2006.

Violence comme lieu commun

Parler de la violence à propos de la république démocratique du Congo est, depuis l'indépendance de ce pays, un fait d'une navrante banalité²¹³. Après les atrocités coloniales, abondamment « justifiées » par des raisons humanitaires, le pays s'embourbe, la semaine suivant l'accession à sa souveraineté internationale, dans une mutinerie de la Force publique²¹⁴, première occurrence d'une impressionnante série de violences étatiques et populaires débouchant, en 1964, sur une guerre civile dans l'ensemble du pays²¹⁵. Le geste le plus symbolique de cette période est l'assassinat du premier Premier ministre congolais, Patrice Emery Lumumba.

L'ère Mobutu, après une accalmie que celui-ci met à profit pour asseoir son règne dictatorial, connaît, à son tour, un regain de violences cycliques, culminant notamment dans les deux guerres du Shaba (Katanga) et dans la banalisation des pillages tout au long de l'improbable transition démocratique lancée par le maréchal-président en 1990. Tout cela pour aboutir, là aussi, à l'insurrection armée de Laurent-Désiré Kabila, le grand tombeur du clan mobutiste.

L'ère Kabila père n'aura pas eu le temps de boucler un an (ayant perdu l'essentiel de sa visibilité internationale avec un pouvoir aux allures de plus en plus autocratiques). Une nouvelle guerre voit le jour à l'est du pays, morcelant le territoire national en autant d'enclaves politiques que de groupes armés en présence. Le régime sombre dans une ultime convulsion le 16 janvier 2001, avec l'assassinat de son animateur principal.

L'ère Kabila fils connaît trois phases. La première, héritage de son père, est celle d'un conflit qualifié, pour la première fois en Afrique, de « guerre internationale africaine », avec l'engagement des forces armées d'au moins six pays du continent (Zimbabwe, Namibie, Angola, Rwanda, Burundi, Ouganda, sans parler de l'armée congolaise elle-même et des factions armées telles que les ex-Far rwandaises, les rébellions ougandaise, burundaise, angolaise...).

La deuxième phase est celle d'une transition complexe²¹⁶, avec des exclus notoires (telle l'UDPS – Union pour la démocratie et le progrès social – d'Étienne Tshisekedi, principal opposant au régime de Mobutu), qui débouchera sur des élections présidentielles et législatives dont Joseph Kabila et sa mouvance (l'AMP²¹⁷) sortiront vainqueurs.

La troisième et dernière phase est celle en cours, marquée, notamment, par un affrontement meurtrier, en pleine ville de

Kinshasa, entre l'armée de Joseph Kabila et les factions de Jean-Pierre Bemba, ancien vice-président de transition. À l'Est sévissent, jusqu'à ce jour, de multiples rébellions, parmi lesquelles celle de Laurent Nkunda (arrêté tout récemment par les autorités rwandaises), des FPLR, des Maï-Maï ou encore des rebelles ougandais, dont les arrières-bases sont disséminées dans les massifs et les forêts congolaises de l'Est. Les catastrophes humanitaires provoquées par ces divers conflits sont à visages multiples avec, outre l'hécatombe en vies humaines²¹⁸, l'usage du viol systématique²¹⁹ comme arme de guerre, le recours au cannibalisme et autres mutilations des corps.

Cette violence est, par ailleurs, loin d'être l'apanage du seul Congo en Afrique. L'Angola sort à peine d'une guerre de plus de trente ans. Le Congo-Brazzaville, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Rwanda²²⁰ et le Burundi affichent, malgré quelques apparences de stabilité, une inquiétante potentialité de conflit. Le Soudan connaît une des guerres civiles les plus dramatiques de l'Afrique en raison des catastrophes humanitaires qu'elle provoque régulièrement. L'Ouganda n'a pas encore réduit sa rébellion. Et la liste peut être allongée...

Par ailleurs, dans presque toute l'Afrique, chaque étape d'alternance démocratique s'offre comme un foyer latent d'affrontements meurtriers. On l'a vu encore récemment dans des pays tels le Kenya, le Zimbabwe ou le Gabon... Sans parler de l'immense cohorte des déplacés en Afrique, qui constituent à eux seuls la moitié des déplacés dans le monde²²¹ !

L'objet principal de ce propos est d'apporter notre contribution à l'intelligence des fondements occultés de l'impasse politique et économique congolaise. Impasse qui a déshérité les populations à un point extrême, les réduisant à une clochardisation et à un dénuement permanents, dès l'aube des indépendances africaines. C'est, également, une manière d'évaluation de la survie de ce territoire en tant qu'entité politique.

Violence et sens de l'État

En ces temps de mondialisation économique et d'universalisation des valeurs humaines (universalisation qui a culminé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans les pactes internationaux relatifs aux droits civils, politiques et économiques)²²², le Congo, à l'instar de l'Afrique entière, apparaît très souvent comme une sorte de monstre défiant toute éthique et toute possibilité de rationalisation, travaillé qu'il est par des forces obscures, dont les traits dominants seraient l'atavisme et un reste de sauvagerie primitive

qui le prédisposeraient tout naturellement à la violence. Et lorsque l'on connaît la fascination perverse de l'Occident pour les guerres « ethniques », l'on peut expliquer la mise en marche de l'énorme machine médiatique qui scrute actuellement, au Congo comme en Afrique centrale, la moindre dissension sociale pour la monter en manifestation de conflit ethnique, témoin indiscutable d'une régression africaine à l'antique barbarie des hordes primitives.

Certes, le génocide rwandais n'a rien arrangé, mais les théorisations sur la violence africaine à partir des atavismes ne contribuent pas à une meilleure saisie de ces mécanismes dans la complexité de leur actualité. Elles diluent, bien au contraire, les responsabilités individuelles et collectives dans une entité aveugle et déterministe, celle de l'hérédité.

Il nous semble, à nous, plus pertinent de penser que cette interminable faillite est celle d'une absence : l'absence quasi totale d'un ordre politique comme cadre, à la fois, d'un ordre du discours et d'une pratique crédibles du pouvoir dans ce pays. Valentin-Yves Mudimbe formule de manière claire cette absence : « Des structures héritées de la colonie tournent à vide, disloquées, incohérentes. Il n'existe point un accord social, un contrat originel à partir duquel, dans la cité africaine, le mot d'Aristote pourrait avoir un sens [...] : l'acceptation d'une convention comme régime normatif des valeurs et, donc, des contraintes qui en découlent. Celles-ci doivent avoir une application universelle et concerner tous les membres de la communauté qualifiés comme personnes morales²²³. »

C'est cet ensemble de principes, capable de fédérer une communauté d'individus autour des projets et d'un devenir communs investis dans un parcours temporel maîtrisé, que nous nommerons, provisoirement, le sens de l'État. Sens bien sûr comme pertinence, mais également sens comme élan rationnel vers une quête balisée.

Comme le suggère Mudimbe ci-dessus en parlant de « contraintes », il sied d'associer à cet ensemble de valeurs une légitimation et un usage de la violence comme corollaires de l'autorité de l'État. Machiavel, dans son *Prince* (écrit durant la période trouble du Quattrocento italien), caractérise de manière cruciale le champ politique comme étant, par excellence, celui de l'économie de la violence²²⁴. Ce qui nous interpelle ici, c'est le problème du choix et de la mise en route d'un système politique apte à l'exercice de cette violence, sinon pour le bénéfice de tous, du moins pour celui du plus grand nombre. C'est Churchill qui a dit, définissant la démocratie, que c'est le moins mauvais des systèmes politiques²²⁵.

Nous allons donc procéder à l'observation des tribulations du sens de l'État au Congo ainsi que de ses conséquences sur l'évolution globale de ce pays. Après un bref rappel de l'héritage colonial, nous

lirons ses avatars dans les différents régimes politiques que le Congo a produits. Sans anticiper sur les résultats, il nous semble d'ores et déjà évident que tout s'est noué durant le long règne de Mobutu, qui a vu l'héritage colonial se sédimenter progressivement en ce qu'il avait de rationnel, pendant que l'avenir du pays s'hypostasait en une érosion de plus en plus dramatique du sens de l'État.

L'origine du sens de l'État au Congo

Comme prétextes des actuelles errances politiques et économiques des États africains, il nous semble de plus en plus paresseux d'évoquer l'entreprise et les violences coloniales. Comme on le sait aujourd'hui, elles n'expliquent ni n'excusent pas tout. Nous ne les rappelons ici que comme actes originels d'une modernité avec laquelle l'Afrique n'a pas fini d'en découdre.

Le Congo en tant qu'État moderne est, on le sait, la concrétisation du rêve un peu fou d'un seul homme : Léopold II, le roi des Belges, soutenu par une reconnaissance internationale qui remonte à 1885. Avant, sur cet immense territoire, vivaient des populations organisées selon diverses strates sociopolitiques telles qu'ethnies, tribus, clans... Le postulat fondamental des candidats colonisateurs est que l'Afrique croule sous « les luttes tribales, l'obscurantisme et la superstition²²⁶ ».

Dans cette Europe du ^{xix}e siècle, dominée par les idéaux de progrès « centrés sur la raison, l'émancipation, la liberté, l'autonomie et autres droits de l'individu²²⁷ », germe alors l'idée d'une mission pacificatrice et civilisatrice de ces « peuplades arriérées », victimes de la traite et exclues des avancées techniques et des bienfaits d'une civilisation « humaniste » en pleine expansion.

C'est donc au nom de ces raisons « humanistes » que l'Europe s'engage dans un gigantesque processus d'occupation, d'exploitation et de saturation de l'espace physique et culturel africains. Les séquelles de ce processus – qui, dès le départ, se postule comme recommencement absolu de l'Histoire – sur la structure des sociétés traditionnelles africaines font l'objet d'une exégèse trop abondante sur le continent et ailleurs pour qu'on s'y attarde. Mais aujourd'hui encore, cinquante ans après les Indépendances africaines, ces séquelles se donnent à lire principalement comme métamorphoses et appels urgents à l'assomption du continent. À ce titre, elles se voient régulièrement apostrophées par la brûlante question de la modernité²²⁸, telle qu'elle se pose (et s'impose) aux élites et aux masses africaines depuis les Indépendances avec, comme horizon de sens, les avancées technologiques actuelles de l'Occident. Nous y

reviendrons. Dans le cas du Congo, il nous semble bien plus intéressant de tenter une mise en perspective entre ces séquelles et les impasses actuelles.

La question la plus congruente (et la moins étudiée), au lendemain de la proclamation de l'Indépendance congolaise, reste celle de la récupération du portefeuille des entreprises installées sur un territoire aux richesses du sol et du sous-sol absolument fabuleuses. Ces énormes entreprises nationales, toutes de droit belge, ont notamment permis à la métropole coloniale de sortir de la Seconde Guerre mondiale sans aucune dette, contrairement à ses pairs alliés. Mais que pouvait bien représenter une indépendance politique congolaise sans véritable indépendance économique ?

Une semaine à peine après l'extinction des lampions des festivités, la Force publique se mutine. Les caisses sont vides et le Premier ministre Lumumba assiste, impuissant, à la dilution progressive de l'autorité de l'État. Les sécessions des provinces du Katanga et du Kasai s'expliquent avant tout par les convoitises internationales pour les immenses réserves de minerais de la première et pour les riches gisements de diamant de la seconde. C'est le premier acte d'ingérence flagrante du capital international dans les affaires intérieures du jeune État. Il y en aura bien d'autres, aux multiples visages, allant de la corruption généralisée des responsables politiques à l'organisation et au financement des rébellions armées pour s'assurer un accès privilégié aux nombreuses concessions minières.

Cinquante ans plus tard, malgré les changements des régimes à la tête du pays, malgré une totale reconfiguration de la géopolitique mondiale, la situation n'a guère évolué ! Bien au contraire, des pays voisins s'en mêlent aujourd'hui, profitant de la déliquescence politique qui mine le Congo depuis la mort du maréchal Mobutu pour s'emparer des gisements de coltan mis au jour à l'est du territoire national... Sans parler de l'actuelle polémique autour des contrats miniers signés avec les Chinois et avec d'autres consortiums internationaux (notamment sud-africains, américains et canadiens). Les nombreuses enquêtes et dénonciations de l'Onu en la matière n'ont abouti à aucune amélioration palpable. D'aucuns disent que le pays est « maudit » et qu'il mérite, à tout le moins, d'être démembré pour une meilleure gestion...

Pour en revenir à l'acte de mauvaise foi politique et économique du pouvoir colonial, qui récupérait d'une main ce qu'il lâchait de l'autre, il mérite, nous semble-t-il, notre meilleure attention car il a fait tant d'émules au Congo, et dans le style et dans le dessein.

Le style d'abord. Fait d'arrogante supériorité, d'hypocrisie et de paternalisme féroce, il n'a pas été le meilleur exemple d'une pratique démocratique qui, le moment de l'indépendance venu, sera pourtant

hâtivement et maladroitement sollicitée auprès d'une population n'ayant connu dans son contact avec l'Occident, essentiellement, que la traite et la colonisation. Or c'est un lieu commun d'affirmer que le modèle politique colonial a été tout, sauf démocratique...

La seule expérience étatique que les Congolais (et les Africains en général) connaissaient de près était celle de l'État colonial avec sa violence quotidienne, ses levées obligatoires et coercitives d'impôts, ses travaux forcés, ses fouets, ses mains coupées, ses humiliations au quotidien et sa *colour bar* comme règle principale de communication sociale entre gouvernants et gouvernés. Voilà donc, sobrement énuméré, l'essentiel de l'héritage politique transmis à l'élite congolaise et africaine en général : le mépris du pouvoir envers les administrés, leur infantilisation par toutes sortes de privations de liberté et de mouvement. Mobutu en usera jusqu'à la caricature, comme nous le constaterons par la suite. Dans ce passage de témoin entre le pouvoir colonial et les nouveaux dirigeants africains, Patrice Nganang verra essentiellement « la remise du droit de tuer entre les mains de l'ancien colonisé à qui l'acte fondateur de la colonisation avait partout retiré le droit de port d'arme. Ainsi l'indépendance aura-t-elle remis au sujet africain les instruments mêmes de ces violences folles dont le colon se sera servi pour lui flageller le corps : pour exercer sur lui sa souveraineté à lui²²⁹ ».

Le dessein ensuite. Toute démocratie crédible suppose, comme souligné plus haut, un ordre politique fondé sur un contrat social entre gouvernants et gouvernés. Ce contrat social garantit, entre autres choses, que le monopole de la violence est confié à un groupe de gouvernants consensuels ou élus démocratiquement, et censés exercer cette violence au profit du bien et de la protection de tous. Or, l'exemple qu'a donné la colonisation est celle d'un groupe social (et racial) censé exercer la violence avant tout au profit de ses semblables, confisquant par conséquent tous les postes de commandement et tous les meilleurs dividendes économiques de la colonie.

Voilà l'exemple que l'élite congolaise et africaine a côtoyé tout au long de la colonisation, et qu'elle va s'efforcer de reproduire. C'est-à-dire exercer la violence au nom et au profit de la seule oligarchie au pouvoir, en prenant régulièrement comme cible privilégiée l'autre partie de l'État, celle de l'immense majorité des populations. Ceux qui ont littéralement remplacé les Blancs dans leur fauteuil de gestion ont ainsi reproduit le seul modèle de pouvoir moderne qu'ils connaissaient. Sur ce plan précis, le présomptueux discours occidental sur l'incapacité africaine à intégrer la démocratie à sa pratique politique relève soit d'une courte vue, soit d'une hypocrisie éhontée. Sinon des deux.

Remise en cause du sens de l'État

Quelle officine belge – et sur base de quelles réalités locales ? – a élaboré cette curieuse première loi fondamentale congolaise, qui n'a pu attendre une semaine pour subir son premier viol ? Des forces de sécurité qui échappent à tout contrôle cinq jours seulement après l'Indépendance ; un président de la République (Joseph Kasa-Vubu) qui suspend intempestivement son Premier ministre (Patrice Emery Lumumba) et ce dernier qui, au soir de la même journée, suspend non moins intempestivement son président ! Sans parler d'un chef d'état-major de l'armée (Joseph-Désiré Mobutu) qui trouve plus confortable de suspendre tout le monde et de former, en violation flagrante de toute disposition légale, un nouveau gouvernement avec des étudiants venus d'Europe et d'ailleurs (le fameux gouvernement des « commissaires généraux ») !

Lorsqu'on pense que cette incroyable mascarade s'est déroulée en moins de trois mois d'indépendance, on comprend à quel point les institutions de la république du Congo étaient fragiles. Et c'est un euphémisme, car il faut encore rappeler ici la mort de Patrice Emery Lumumba, les diverses sécessions et les rébellions qui ont émaillé l'histoire du Congo depuis, et qui trouvent leur fondement dans ces tout premiers dérapages du sens de l'État. Un mot a fait, à l'occasion, le tour du monde pour désigner désormais toute confusion de ce genre dans un pays du tiers-monde : « congolisation ».

Néanmoins, cette interminable errance politique peut réserver à l'analyse politique des leçons intéressantes. En voici les plus pertinentes.

Chaque fois qu'il y a eu violation des acquis consensuels sur le plan politique au Congo, une rébellion a éclaté. Ce fut le cas avec l'éviction illégale de Lumumba et son assassinat. Ce fut aussi le cas avec la vicieuse dissolution des chambres législatives par Kasa-Vubu en 1963. Ce fut enfin la base de plusieurs rébellions armées nées dans l'est du pays tout récemment.

Il est également apparu qu'aucune autorité régnant à Kinshasa ne pouvait se permettre d'exclure pendant longtemps les autres forces vives du champ politique, ni par les armes ni par des dispositions légales partisans, sans provoquer une crise politique et sécuritaire. Mobutu l'avait très bien compris, malgré ses pratiques dictatoriales. C'est l'une des explications de la longévité de son règne ainsi que de son insistance maladroite sur l'« unité nationale », malgré l'instrumentalisation qu'il pouvait faire de cette notion.

Mieux encore, aucune force politique centrifuge n'a réussi, au Congo, à s'adjuger une souveraineté exclusive sur la moindre partie du territoire national sans que les autres forces n'aient fini par la ramener

dans le giron de la souveraineté nationale intégrale. Ainsi en est-il des sécessions katangaïse et kasaïenne, et des multiples rébellions que le pays a connues et digérées. Ce qui prouve, sur le plan symbolique, pour le moins, la capacité intégrative du sens de l'État imposé par le colonisateur aux populations de cet immense territoire qui, il n'y a pas de gêne à l'avouer, n'avaient pas toujours développé des affinités significatives durant l'époque précoloniale.

On verra le même rapport de forces se reproduire ces dernières années, avec les nombreux groupes rebelles qui, malgré les appels centrifuges lancés aux provinces de l'Est, ont dû s'asseoir à la même table des négociations en Afrique du Sud pour un seul objectif : l'intégrité du territoire congolais. Face à cela, combien d'oiseaux de mauvais augure ont prédit la dislocation de l'espace national sous les coups de boutoir de différentes rébellions qui, récemment comme jadis, se partageaient le territoire national ?

Ce qui prouve également que, si les pères de notre indépendance avaient une vertu essentielle en politique, c'était bien celle de la concertation pour la réconciliation nationale, vertu que le langage des armes et la soif du pouvoir à tout prix n'ont pu occulter de la pratique politique congolaise, même durant les tourmentes les plus récentes.

Fait curieux (et cela malgré toutes les misères qui lui sont infligées), la population congolaise reste sourde au chant de sirènes de certains leaders politiques, opportunistes et assoiffés de pouvoir. Tout simplement, elle n'avalise aucun morcellement du territoire national, sous n'importe quel prétexte. Elle dit à chaque apprenti rebelle : « Vous êtes candidat rebelle ? Vous n'êtes pas le premier au Congo. Vous vous sentez fort pour régner sur le Congo par la force des armes ? Eh bien, prenez d'assaut Kinshasa et installez-vous dans cette capitale tumultueuse. C'est à cette unique condition que nous prêterons oreille à vos élucubrations. Inutile de traîner les pieds à Bukavu, à Kisangani, au Katanga ou ailleurs. Personne ne vous écoutera ! » Force est de mettre cette maturité du sens de l'État à l'actif du peuple congolais, dont on a pourtant dit les pires absurdités.

Déliquescence du sens de l'État

Après une première confiscation du pouvoir en 1960 et le gouvernement des commissaires généraux auquel il a été fait allusion plus haut, le lieutenant-général Joseph-Désiré Mobutu réitère son geste le 24 novembre 1965 en destituant Joseph Kasa-Vubu, le premier président élu du Congo. C'est ainsi que le Congo et le Togo sont les premiers États à voir s'installer à leur tête un régime militaire avec, comme mode de légitimation, la force des armes. Le geste a fait

école car, en fin de décennie, la gangrène a pratiquement gagné tout le continent.

Une littérature abondante peut être consultée sur l'interminable série des crimes politiques et économiques du président Mobutu²³⁰. Tel n'est pas notre propos ici. Il nous semble plutôt intéressant de voir ce qu'il est advenu du sens de l'État, tel que défini plus haut, au terme de ces trente-deux ans de règne sans partage. La mystification aura été grande, parfaitement à la hauteur des ambitions démesurées de cet homme qui finira par se prendre pour une divinité²³¹.

D'abord annoncé comme une transition de cinq ans²³², le régime Mobutu s'éternise au travers d'un triple septennat qui le conduit aux années 1990 – sinon aux portes de l'an 2000 si l'on tient compte de la longue transition vers l'ouverture démocratique –, donnant cours à une des dictatures africaines les plus ahurissantes²³³ et les plus grossières²³⁴ du ^{xx}e siècle, dictature qui agonisera dans le fiasco militaire du 17 mai 1997 avec l'entrée fracassante, à Kinshasa, d'un rebelle fossile²³⁵ : Laurent Désiré Kabila.

Une des entreprises idéologiques les plus spectaculaires de Mobutu est la tentative de dépassement du modèle colonial en tant que fondateur du premier ordre politique, économique et culturel du jeune État. Surfant sur les propagandes de la négritude et du nationalisme, mouvements politico-culturels en vogue à l'époque de sa prise de pouvoir, Mobutu s'attaque à la décolonisation culturelle, d'abord timidement avec la débaptisation des villes importantes du Congo²³⁶ en 1966.

Cette africanisation atteint sa plus forte amplitude en octobre 1971, quand changent les noms du pays, de la monnaie nationale et de l'impressionnant fleuve qui traverse le territoire presque de part en part. Suit la prétendue décolonisation mentale des Congolais, qui doivent renoncer à leurs prénoms chrétiens, et remplacer « monsieur » par « citoyen ». Les costumes à l'occidentale laissent place aux abacost²³⁷, les jupes et les robes au pagne. Le patrimoine culturel (surtout les chants et danses) est remis à l'honneur par la création de groupes d'animation culturelle.

C'est ce que l'on a appelé la politique de l'authenticité, doctrine qui puisait – en la caricaturant – dans la pensée de Mabika Kalanda²³⁸, intellectuel congolais rendu célèbre par la pertinence de ses essais politiques et philosophiques. Cette doctrine a fait l'objet d'une analyse très dense dans le livre de Valentin-Yves Mudimbe *Les Corps glorieux des mots et des êtres*²³⁹.

L'authenticité est, de fait, la doctrine officielle du Mouvement populaire de la révolution (MPR), parti unique institué par Mobutu le 20 mai 1967. Elle sera absorbée par une autre, dont elle devient l'ossature à partir de 1974. Il s'agit du mobutisme, défini comme

« pensée, enseignements et action du Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution²⁴⁰ ». La boucle idéologique est ainsi bouclée.

Au passage, on notera la neutralisation des textes organisateurs d'un État moderne, au seul profit « de la parole et des actes » du guide providentiel. Le seul rôle assigné aux nouveaux textes officiels préparés dans les officines du parti unique est le maquillage des actes prédateurs les plus patents du nouveau prince. Mobutu a, en effet, eu l'intelligence – ou en tout cas la ruse – de s'entourer de « brillants²⁴¹ » intellectuels pour lui concocter, à chaque étape de noyautage du système politique zaïrois, un discours d'escorte ronflant et affichant toutes les apparences de la cohérence et de l'originalité, à défaut de pertinence et d'efficacité.

Jouant sur tous les tableaux et grappillant à tous les râteliers, Mobutu a toujours su convoquer, tour à tour, les instances référentielles de la modernité et de la tradition pour habiller et justifier ses initiatives politiques. Celles-ci peuvent se résumer essentiellement en la confiscation et la privatisation de tous les espaces d'exercice du pouvoir au Congo.

D'abord, la confiscation de l'espace politique fondée, comme praxis essentielle, sur l'impressionnante militarisation de l'État²⁴² et la répression, sous toutes ses formes, comme méthode de gestion politique.

Ensuite, la confiscation de l'espace économique national, dont l'acte le plus décisif est une privatisation criminelle de l'économie congolaise. Il s'agit de la « nationalisation » de toutes les entreprises d'expatriés, petites ou moyennes, nationalisation intervenue fin 1973 sans aucune indemnité pour les victimes.

Et Gauthier de Villers d'expliquer le mode de répartition des fruits de ce gigantesque hold-up public, en tout cas le plus grand de l'époque contemporaine : « Le 26 décembre 1973, les membres du Bureau politique du MPR, les ministres et les députés (au total environ trois cents personnes) se réunissent et s'attribuent la plus belle part du butin²⁴³. »

L'autre mode de privatisation des ressources de l'État est, l'on s'en doute, le détournement effréné des deniers publics. Les recettes de l'État, à tous les niveaux, sont parasitées de manière permanente par une foule de mandataires véreux qui y puisent à tour de bras afin de s'offrir des villas de rêve et un train de vie d'une insolence humiliante pour l'immense majorité de la population, réduite à une misère sans nom.

Enfin, la confiscation de l'espace culturel. Derrière le clinquant du discours et son rôle d'écran aux pratiques mafieuses des responsables politiques, le recours à l'authenticité apparaît très

rapidement comme une tentative d'effacement des références culturelles propres au peuple congolais, au profit des références culturelles imposées par le MPR, à savoir la soumission inconditionnelle au Parti-État et le culte de la personnalité réservé au dictateur.

Mobutu n'avait-il pas coutume de répéter : « En Afrique, la personne du chef est sacrée. Voilà pourquoi tout le monde lui doit allégeance et obéissance » ? Avec un discours aussi redondant que « le chef a raison parce qu'il est le chef », aucune altérité n'est plus possible. C'est de cette manière que « les grilles du recours à l'authenticité [ont prescrit] à chaque citoyen les termes de son identité, les grilles de signification et les structures de gestion du collectif²⁴⁴ ».

Le bilan de cette tonitruante aventure politique et culturelle ? Il est bien connu de tous aujourd'hui. La fameuse montée en puissance de l'« exception culturelle », version congolaise (ou zaïroise à l'époque), s'est en effet accompagnée d'une régression économique de plus en plus inadmissible pour la population. C'est la meilleure preuve, à notre avis, que la prospérité promise par le Parti-État n'était qu'un leurre programmé, de la poudre jetée aux yeux d'une population qui ne demandait qu'à croire et à faire confiance à ses dirigeants.

Comment, autrement, expliquer qu'un pays plein de ressources, aussi bien naturelles qu'humaines, ait pu sombrer en quelques années de pratique « mobutiste » dans un marasme politique et économique aussi profond ? Toutes les richesses nationales se sont vues privatisées et mises au service d'une infime minorité, dont la vertu principale s'évaluait, essentiellement, à l'aune d'un affairisme criminel et d'un clientélisme féroce. Il serait exagéré d'affirmer que le peuple a été dupe partout et tout le temps (quoique...). Mais l'appareil sécuritaire surdimensionné de Mobutu a jalousement veillé, avec une efficacité redoutable, sur cette révolution-prédation, perdant du même coup toute possibilité de rétroaction et d'autorégulation. Ainsi la révolution a-t-elle fini, logiquement, par dévorer ses propres enfants.

Il ne pouvait en être autrement avec une telle concentration et personnalisation du pouvoir, qui ont fini par faire implorer le sens de l'État en une pluie de références identitaires irréductibles. L'identification du citoyen à la nation a alors cédé la place aux micro-identités régionales, d'essence tribale ou mafieuse. Surtout lorsqu'elles étaient pilotées par des intérêts économiques criminels, comme c'est encore le cas maintenant à l'est du Congo, où règne le prurit des groupes armés, tous plus « nationalistes » les uns que les autres, mais dont on connaît la fonction essentielle : servir de relais armés aux capitaux régionaux et internationaux.

L'acte de rébellion semble, en ce cas, s'offrir comme hypostase de

l'érosion du référent collectif qu'est le sens de l'État, érosion qui, en l'occurrence, s'inscrit de manière physique sur la carte du pays et sur le territoire national, attribut incontournable de l'effectivité de l'État.

L'impasse comme signe d'une possible rédemption

L'idéologie du régime mobutiste ainsi mise à nu, le rituel symbolique enclenché par sa praxis politique peut se lire en toute transparence. À partir du moment où Mobutu s'est proclamé « Père de la nation », jouant sur la magie extraordinaire de cet archétype porteur d'énergie vitale, il a pris sur lui seul la lourde responsabilité d'assumer et de garantir pour tous la production ainsi que la distribution des bénéfices de l'État congolais.

Ce titre prestigieux n'a pas été choisi par hasard, lorsqu'on sait que le pouvoir colonial avait mis en place une structure fortement paternaliste assurant la distribution des prébendes de la croissance de l'État colonial. En ce sens, le colonisateur passait non seulement pour l'autorité de tutelle, mais également pour le « nouveau père nourricier », qui avait pris lentement mais sûrement la place de l'instance traditionnelle de sécurisation de l'individu.

En habile politicien qu'il est, Mobutu lance le « recours à l'authenticité », invitant les Zaïrois à retrouver leurs valeurs traditionnelles, non sans arrière-pensées évidentes. Parce qu'en réalité cet acte est un meurtre rituel dirigé contre le « Père blanc », en l'occurrence le colonisateur, dans un désir aussi bien d'émancipation vis-à-vis de sa tutelle que de récupération de sa position dominante au profit du nouveau pouvoir en place. Ce pouvoir se voulait d'emblée aussi fort et aussi respecté que le pouvoir colonial. C'est une des raisons pour lesquelles Mobutu a tant voulu imiter le roi Léopold II dans le port comme dans le geste, tout en se réclamant du pouvoir coutumier en affichant des attributs tels que la peau de léopard de sa toque et sa canne de chef.

Jamais nœud œdipien n'aura atteint une intensité aussi dramatique au sommet d'un État prétendument souverain. « Ni à gauche, ni à droite, ni même au centre. » Voilà le slogan du nouveau régime. Voire... Les artifices du maquillage que constituait le discours de l'authenticité n'ont jamais complètement masqué la fidélité aux aspects les plus décriés du pouvoir colonial en ce qu'il avait d'aliénant et d'inacceptable.

Lorsque l'écrivain congolais Mudimbe parle de l'« odeur du Père », il évoque justement cette double tutelle de l'Occident en tant que modèle à affronter et, dans le même temps, à dépasser si le Congo et l'Afrique veulent s'affirmer dans une voie de responsabilité et de

maturité.

Seulement, en ce qui concerne le Congo, le « Père de la nation » a failli de manière spectaculaire à sa noble mission. Le parricide qui s'en est suivi de la part du peuple a empêché toute symbolisation de la violence. C'est alors que l'incohérence et la confusion ont envahi l'espace public, où une masse d'orphelins tentent en vain de retrouver une nouvelle sécurité ou, tout au moins, un palliatif aux effets nocifs du « meurtre du Père » et de la dispersion du sens de l'État. L'illustration la plus concrète en est aujourd'hui le morcellement du territoire en ces micro-souverainetés régionales que sont les rébellions armées.

L'effet le plus désastreux de ce parricide est que, étant donné la faillite de la fonction symbolique pour garantir le sens de l'État (faillite dont Mobutu est le premier responsable), il ne reste plus d'autre voie que les implacables face-à-face des corps pour gérer les pulsions de destruction et de mort. Là commence la grande nuit des violences anomiques et orgiaques que nous déplorons tous dans le Congo actuel. Le morcellement du sens appliqué au corps physique prend notamment la figure du viol, du démembrement des cadavres, des mutilations diverses pratiquées dans la chair humaine, symboles terribles de profondes scarifications creusées sur le corps social par l'implosion du sens de l'État.

Le Congo a vécu tout cela. Et il n'en a pas encore fini. Pour preuve, tous les massacres qui déciment aujourd'hui les populations de l'est du pays, avec leur interminable cortège d'horreurs et de douleurs, que ce soit du chef des rébellions actuelles ou des conflits interethniques.

La mise en scène du symbolique ayant montré ses limites, la violence s'affranchit de la ritualisation. Or, plus la violence échappe à la ritualisation, plus elle provoque d'effets démultiplicateurs, dans un cruel engrenage de haines et de vengeances inassouvies. Dans le Congo d'aujourd'hui, c'est à qui atteindra le plus vite et le plus loin l'horreur afin de couper toute issue à l'adversaire. La violence perd ainsi toute signification de tentative sécuritaire pour se transformer en ivresse de puissance démiurgique, au-delà de toutes les normes et de tous les tabous sociétaux, jusqu'au retour du cannibalisme sur les champs de bataille, et de toutes sortes de barbaries fétichistes d'un autre âge. Aujourd'hui, au Congo, la violence est devenue ébriété du pouvoir absolu, privilège divin ou satanique, car il n'y a que les divinités, dans leur volonté souveraine et absolue, pour ignorer toute norme.

Mais lorsqu'un homme tente d'imiter Dieu comme Mobutu a osé le faire pendant plus de vingt ans, il ne se mue pas pour autant en démiurge. La seule chose qu'il réussit peut-être, c'est de faire des

autres humains des sous-hommes. Tels apparaissent les Congolais présentement à la face du monde : marginalisés par la communauté internationale, considérés comme de grands immatures politiques, ridiculisés par d'obscurs petits voisins, sans envergure, ni territoriale, ni économique, ni encore démographique. Et pendant ce temps, intellectuels et opérateurs politiques s'épuisent en discours ronflants, sans aucune prise sur les réalités concrètes du pays...

Même si le cas du Congo est un cas d'école, une telle déliquescence politique n'est pas rare en Afrique, *mutatis mutandis*, les mêmes causes produisant à peu près les mêmes effets. Pendant longtemps, le mot « indépendance » en Afrique a rimé avec privation de libertés fondamentales. Il est même paradoxal que ce que l'on nomme modernité en Afrique ne soit encore libérée de ces pratiques coloniales. En effet, la prétendue lutte contre le tribalisme n'a servi et ne sert, en réalité, qu'à libérer les populations de l'autorité traditionnelle pour les embrigader sous la violence des nouvelles autocraties. Les attaques contre certaines coutumes (traitées de rétrogrades) n'ont comme pendant que l'imposition de nouvelles valeurs prétendument de travail pour une prospérité toujours promise, mais jamais atteinte, simplement parce que ce discours sert d'écran à un nouvel esclavagisme qui considère les populations comme taillables et corvéables à merci, soumises à un salaire de famine pendant que les nouveaux dirigeants, élus ou non, mènent un train de vie royal avec l'argent des contribuables. Il apparaît ainsi – pour peu qu'on aille plus loin que les slogans racistes en matière de gouvernance – que la faillite actuelle des États africains est, en réalité, la faillite du modèle colonial de l'État, poussé aux extrêmes de sa logique de mépris et de coercition.

Il y a là un motif de désillusion pour ceux qui rêvent à de vrais changements politiques en Afrique. Mais, à y regarder de près, cette pénible exploration des limites du modèle colonial de l'État peut offrir des pistes de salut, car ce modèle apparaît, désormais et de manière très évidente, comme l'anti-modèle, celui qui n'est plus objectivement porteur pour le développement de l'Afrique, dans un monde de plus en plus globalisé, où la concurrence est féroce, et où le continent doit mobiliser toutes ses énergies et ses compétences pour faire face aux nouveaux défis qui se posent à lui.

Faute de quoi, ce développement restera une simple vue de l'esprit. Quelques pays (trop peu ?), tels le Sénégal, le Ghana, le Bénin, le Mali, ou encore le Botswana, semblent avoir compris cette nouvelle donne et l'avoir intégrée aussi bien dans la gestion du patrimoine national que dans la mise en jeu de l'alternance au pouvoir. Gageons qu'une telle expérience ne tournera pas court et qu'elle servira, au contraire, d'exemple aux autres tentatives démocratiques africaines,

encore trop frileuses aujourd'hui pour être rassurantes.

Notes

213.

Ce n'est pas l'historien congolais Isidore Ndaywel qui nous contredira : « Que le Zaïre ait été, dans le passé, le théâtre de la violence, et que ses habitants soient habitués à en vivre, cela est une évidence, au point que son évolution a produit en la matière une historiographie particulière » (« Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages », in *Cahiers d'études africaines*, 1998, vol. 38, n° 150-152, p. 419).

214.

Armée bâtie par le pouvoir colonial.

215.

Elle est passée dans l'Histoire comme « Insurrection muleliste ». Pierre Mulele a été l'un des opposants à Mobutu les plus dangereux et les plus irréductibles. Après une formation à la guérilla en Chine, il infiltre le maquis du Kwilu dès juillet 1963. Le Congo entame ainsi sa deuxième guerre civile, de loin la plus meurtrière et la plus destructrice de toutes, dont on retrouvera des échos dans les romans de Valentin-Yves Mudimbe *Entre les eaux* et *Le Bel Immonde*. Pillages, massacres et assassinats se succèdent à un rythme effréné. Le 10 octobre 1968 (après avoir été pratiquement expulsé vers Kinshasa le 29 septembre 1968 par les autorités du Congo-Brazzaville, induites en erreur par la diplomatie de Mbomboko, ministre des Affaires étrangères, et les fallacieuses promesses d'amnistie proférées par le président Mobutu), Pierre Mulele est lâchement assassiné à Kinshasa par la police secrète de Mobutu, dans une débauche de barbarie indescriptible (encore vivant, il subira plusieurs mutilations). L'histoire du mobutisme est pleine de ce genre de félonies.

216.

Un « espace présidentiel » constitué d'un président et de quatre vice-présidents pilotant un gouvernement de plus de cinquante postes.

217.

Alliance pour la majorité présidentielle.

218.

L'International Rescue Committee (IRC) a entériné le chiffre de 5,4 millions de morts depuis 1998 ! Mis à part la célérité et le spectaculaire, le génocide rwandais apparaît, en regard, comme une bien pâle répétition.

219.

Après avoir décimé la dignité et la vie de milliers de femmes au moyen de sévices indicibles, les violations du corps humain se sont, à partir de 2009, concentrées sur les hommes. Voici, datant du 7 août 2009, l'exergue d'un article de la RTBF, sur son site internet : « On les appelle les “épouses de la brousse”, ces hommes qui sont de plus en plus nombreux à être les proies de sodomites. Les coupables ? Des miliciens qui cherchent à épuiser le sud-ouest de la république démocratique du Congo (RDC). »

220.

Est-il besoin de rappeler, à son propos, le premier génocide perpétré en Afrique ?

221.

DP Action (organisme qui s'occupe des déplacés) avance le chiffre incroyable de 11 millions de personnes déplacées (cf. son site internet).

222.

Nous ne sommes pas dupes devant ce type d'affirmations, dont la faiblesse principale consiste à présenter le monde globalisé comme un tout sans nuances. C'est Paulin Hountondji qui exprime le mieux ces nuances : « L'espace mondial n'est pas une sorte d'éther neutre, un milieu homogène et indifférencié dont toutes les parties seraient sur le même plan. L'espace mondial est au contraire structuré, orienté, polarisé. Relief accidenté et tourmenté, organisé par et au profit d'un sous-espace particulier, qu'on peut appeler métropole ou [...] centre par opposition aux périphéries. La mondialisation n'est d'abord, précisément, que ce processus de périphérisation » (« Le savoir mondialisé : déséquilibres et enjeux actuels », in Isidore Ndaywel E Nziem et Julien

Kilanga Musinde (dir.), *Mondialisation, cultures et développement*, Actes du forum des écrivains et intellectuels francophones, Maisonneuve & Larose, Paris, 2005, p. 43).

223.

Valentin-Yves Mudimbe, *Les Corps glorieux des mots et des êtres*, Humanitas/Présence africaine, Paris, 1994, p. 64.

224.

Notion trop connotée pour en présenter une étude exhaustive ici. Disons simplement, avec Jean Leca, que « la violence peut être vue comme un élément d'un système complexe englobant autant les institutions politiques que les mœurs et l'économie des pulsions : la violence n'est tenue à distance de l'ordre social que pour mieux y circuler sous d'autres formes, plus limitées et plus régulées, sans que cet arrangement soit jamais stable ni définitif, ni surtout exclusif d'autres formes de système "d'ordre" » (Jean Leca, « La rationalité de la violence politique », in *Dossiers du CEDEJ*, Le Caire, 1994, pp. 29-30).

225.

Winston Churchill : « La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres. »

226.

René Devisch, « La violence à Kinshasa, ou l'institution en négatif », in *Cahiers d'études africaines*, *op. cit.*, p. 442.

227.

Id.

228.

Notion polémique, controversée, néanmoins passionnante. On l'a vu encore récemment, avec le « discours de Dakar » du président français Nicolas Sarkozy.

229.

Patrice Nganang, *Manifeste d'une nouvelle littérature africaine. Pour une écriture préemptive*, Homnisphères, Paris, 2007, p. 86.

230.

À ce sujet, lire notamment Mbaya Justin Kankwenda, *L'Économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours, 1885-2003*, Icredes, Kinshasa-Montréal-Washington, 2005.

231.

C'est du moins ce que la télévision nationale tentait d'accréditer avant chaque journal télévisé, en montrant l'image célèbre du maréchal surgissant des nuages et planant sur le Congo, figure massive du don et du donateur offerts au peuple congolais par les ancêtres.

232.

Il fallait remettre le Congo sur la voie du développement après les multiples rébellions et sécessions qui avaient miné de l'intérieur cette ancienne possession coloniale belge depuis son indépendance.

233.

Deux films aident à en prendre conscience : *Le Damier*, de Balufu Bakupa Kanyinda, et *Mobutu, roi du Zaïre*, de Thierry Michel.

234.

L'Ogre empereur, de Kompany wa Kompany, et *En attendant le vote des bêtes sauvages*, d'Amadou Kourouma, en rendent compte dans le champ de la fiction. Au niveau historique, on se reportera aux livres de Colette Braekman (tout particulièrement *Le Dinosaur : le Zaïre de Mobutu*, Fayard, 1992).

235.

Irréductible, Laurent Désiré Kabila l'est resté depuis la mort de Lumumba, en 1961.

236.

Léopoldville devient Kinshasa, Elisabethville Lumumbashi, Jadotville Likasi, Stanleyville Kisangani...

237.

Abréviation de « À bas les costumes ». Tenue imitée de la veste « officielle » nord-coréenne et du col Mao.

238. Mabika Kalanda, *La Remise en question. Base de la décolonisation mentale* , Bruxelles, Remarques africaines, 1967 ; réédité à Kinshasa aux éditions du Laboratoire d'analyses sociales (LASK) en 1990.
239. Valentin-Yves Mudimbe, *op. cit.*
240. « Conseil législatif national : compte rendu analytique n° 90, séance publique du 10 août 1974 », in *Études zaïroises* , INEP, Kinshasa, vol. 2, 1978, p. 209.
241. Pour autant qu'un tel fiasco puisse l'illustrer.
242. Au plus fort du régime mobutiste, il n'y a pas moins d'une dizaine de services sécuritaires, parmi lesquels les services de renseignement (Ani, Snip), la gendarmerie nationale, la Division spéciale présidentielle (DSP), le Service d'action et de renseignement militaire (Sarm), la garde civile, les FIS (Forces d'intervention spéciales), les FIR (Forces d'intervention rapides), les FAS (Forces d'action spéciale), le Cader (Corps des activistes pour la défense de la révolution) ainsi que le fameux régiment Baki, ou commandos de la mort surnommés « Hiboux ».
243. Gauthier de Villers, *De Mobutu à Mobutu, 30 ans de relations Belgique-Zaïre* , De Boeck, Bruxelles, 1995, p. 50.
244. René Devisch, *op. cit.* , p. 441.

Les soleils de ces Indépendances

Alain Mabanckou

Alain Mabanckou, romancier et poète, est né au Congo-Brazzaville en 1966. Après avoir vécu en France pendant une quinzaine d'années, il réside maintenant aux États-Unis où il fut d'abord invité comme écrivain en résidence en 2002. Il est professeur de « creative writing » et de littérature francophone à l'UCLA, à Los Angeles. Référence incontestée de la littérature francophone, il incarne également le combat contre le communautarisme et le racisme.

Bibliographie sélective :

Black Bazar, Seuil, Paris, 2009.

Mémoires de porc-épic, Seuil, Paris, 2006 (prix Renaudot 2006).

Verre Cassé, Seuil, Paris, 2005.

African psycho, Le Serpent à plumes, Paris, 2003.

Je suis né après les soleils des Indépendances – trop tôt ou trop tard ? –, des soleils si incandescents qu'ils cramaient toute la flore africaine, réchauffaient les cours d'eau et repoussaient la faune au cœur de la brousse. J'ai donc hérité d'un bronzage qui me rappelle chaque fois cette chaleur, cette liesse, ces effusions interminables et surtout la voix du Grand Kallé chantant *Indépendance Cha Cha*. J'ai vu des images en noir en blanc de cette période. La fierté d'antan était ainsi de retour. Le nègre pouvait assumer son Histoire, choisir son chemin, ne plus courber l'échine.

Je revois Lumumba descendre de l'avion à l'aéroport de Kinshasa, accueilli par une foule immense. Il porte de grosses lunettes. Une chevelure séparée par une raie au milieu. Il est grand, souriant. Il vient de discuter avec les Belges. Il a fait un discours à une assemblée, au milieu de ces anciens colonisateurs. Il ne devait pas parler, mais il est intervenu de manière intempestive. On ne pouvait plus l'interrompre. D'ailleurs, son discours, il l'a écrit à la hâte pendant que les autres étaient à la tribune. Il est hors de lui car, ce 30 juin 1960, le roi Baudouin a prononcé des paroles qui ne sont en somme qu'une valorisation de la colonisation. La Belgique aurait tout apporté aux Congolais qui lui devraient reconnaissance. La Belgique aurait décidé d'elle-même d'accorder l'indépendance au Congo. Lumumba piaffe d'impatience pendant que le roi parle. Il griffonne avec frénésie. Il sait que les mots qu'il va prononcer jetteront de l'huile sur le feu. Il se lève, prenant de court le service du protocole :

Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devons subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres...

Qui oubliera, enfin, les fusillades où périrent tant de nos frères, ou les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient pas se soumettre à un régime d'injustice, d'oppression et d'exploitation ?

Deux conceptions de l'Histoire s'opposent là. Celle du colon qui justifie, et celle du colonisé qui condamne. Le chasseur et le gibier n'auront jamais la même version d'une partie de chasse.

Mais je revois aussi la silhouette un peu effacée de Mobutu, juste derrière Lumumba qu'il allait assassiner très vite avec la complicité des pays occidentaux, l'allégeance des Américains. Derrière toute allégresse se cache souvent une prochaine intempérie. Du coup, à force de trop jubiler, on oubliait que nous étions devenus nos propres

maîtres. Du moins sur le papier. Je dis sur le papier, car on compte encore des esprits malins qui croient obstinément en l'indépendance totale de l'Afrique. On leur donne raison, sur le papier toujours. Pourtant, faut-il le rappeler, l'écrit n'est pas le seul mode de preuve. Le comportement, la manière de percevoir l'Autre, le vocabulaire que nous utilisons, la façon dont nous gérons un différend, tout cela définit ce que nous sommes. Un être indépendant est d'abord et avant tout celui qui a choisi de se définir lui-même et, par voie de conséquence, d'assumer cette définition. Or, au sujet des Indépendances africaines, on trouve plus de malades que de guéris, plus de pays fantômes que de nations organisées. La panacée se trouve quelque part. Toutes les potions prétendument magiques ont contribué à l'aliénation de l'ancien colonisé, et par ricochet, de sa descendance. Et même lorsque les plus enthousiastes font vibrer la corde du militantisme et de l'intégrité d'une Afrique souveraine, c'est dans le vertige des dommages collatéraux de la colonisation que cette musique jaillit. Quand la conscience est habitée par un fait historique, on se réfugie dans le mythe. Entre mythe et mythomanie, le pas est vite franchi.

Nous avons longtemps rêvé des soleils des Indépendances. Lorsque ceux-ci se sont levés, nous avons fermé les yeux tant la lumière nous éblouissait. En les rouvrant, nous avons vu des États ressemblant à des ombres mouvantes gouvernées par des ogres dont l'appétit croissait au rythme de nos angoisses...

Pour un continent qui avait subi tout ce que l'Histoire produit de plus sombre, c'était enfin le moment de relever la tête, de prendre notre destin en main. Nous avons passé notre temps à faire un inventaire, une reddition de comptes. L'ancien colonisateur nous regardait d'un œil amusé. Notre maladresse arrangeait les affaires de ceux qui avaient perdu de vastes territoires et des richesses foisonnantes. Nous étions plongés dans notre folle entreprise : le bilan des valeurs nègres. Nous vivions ainsi dans le passé, un passé *naturellement* glorieux, sans guerre, sans heurts, celui d'un peuple africain homogène – le plus grand leurre. C'était donc le paradis avant l'arrivée du Blanc. Il fallait rebâtir des sociétés traditionnelles, faire revivre l'éclat d'autrefois, porter des peaux de léopard, redonner un élan d'authenticité capable de galvaniser les populations. Nous avons oublié que l'existence se construit en conjuguant les verbes au présent. Le passé est d'ordinaire un moyen d'échapper à la tâche immédiate. Qu'un gouvernement appauvrisse un pays du continent, ce n'était pas grave, c'était la faute au Blanc.

Dans cette volonté de porter nos malheurs devant le tribunal de la conscience, il nous fallait un accusé. Nous l'avions : le Blanc. En somme, c'était le Blanc qui nous paralysait. C'était le Blanc qui avait

décapité nos rêves, brûlé nos dieux, changé nos mœurs, vidé nos campagnes, corrompu nos villes devenues « cruelles ».

Quels arguments pouvait-on encore avancer pour mieux charger le Blanc et excuser notre inertie ? Il y en avait à foison.

1. On nous a fait embrasser l'idéologie des Lumières.

2. On nous a appris à philosopher hors de la case à palabre.

3. On a remplacé notre émotion nègre par la raison hellène.

4. On nous a fait croire que la pensée ne pouvait pas être noire.

5. La raison était forcément blanche, aryenne si possible.

6. Nous étions un peuple de paresseux – sans doute à cause de notre nez épaté, de nos lèvres épaisses, de notre quotient intellectuel lamentable.

7. Montesquieu l'avait écrit : nous autres, les gens du Sud, sommes faibles comme des vieillards tandis que les gens du Nord sont vigoureux comme des jeunes grâce à leur climat froid.

Qui aurait osé nier de telles évidences, proférées par l'un des plus grands esprits de la philosophie occidentale ? Les gens du Nord étaient tous intelligents, beaux, forts. L'imbécillité était l'apanage de « ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole », « ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité », « ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel ».

C'était à nous désormais de crier *urbi et orbi* que nous étions « ceux sans qui la terre ne serait pas la terre ». Aimé Césaire s'est chargé de cette mission épique.

Qui a entendu le poète ? Quelques esprits libres : André Breton, Théodore Monod, Jean-Paul Sartre. D'ailleurs le constat que fit Césaire dans *Le Cahier d'un retour au pays natal* est des plus accablant pour le Blanc, incapable désormais de se dérober avec ses petits sanglots :

Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes ; que les pulsations de l'humanité s'arrêtent aux portes de la négrerie ; que nous sommes un fumier ambulant hideusement prometteur de cannes tendres et de coton soyeux et l'on nous marquait au fer rouge et nous dormions dans nos excréments et l'on nous vendait sur les places et l'aune de drap anglais et la viande salée d'Irlande coûtaient moins cher que nous, et ce pays était calme, tranquille, disant que l'esprit de Dieu était dans ses actes.

Et si la voix de la poésie était inaudible au commun des mortels, le même Césaire a ajouté un « discours ». Le colonialisme est forcément un asservissement. L'Europe aura commis l'un des crimes les plus crapuleux de l'Histoire en imposant sa vision du monde aux autres peuples.

Or voilà que le cours des choses se précipitait. La fin des années 1950, le début des années 1960 annonçaient une autre ère. Les Blancs décampaient de gré ou de force. Déjà, en 1947, les Malgaches s'étaient soulevés, perdant dans leur désir d'émancipation plus de cent mille âmes. Le colon n'était pas d'accord pour reconnaître une autonomie à un peuple. Le colon ne voulait pas perdre un seul mètre carré du territoire qu'il avait envahi.

Pendant ce temps les autres pays dominés « attrapaient » la fièvre des soleils des Indépendances : en 1954, les Algériens se lancèrent dans une insurrection tandis que les Tunisiens accédèrent à leur indépendance deux ans plus tard. La fièvre grimpant de plus en plus, en 1959 on comptait presque une dizaine de pays africains indépendants, et en 1960 ce chiffre dépassait le double.

Qu'à cela ne tienne, les colonisateurs ne furent pas dupes. Ils avaient un « plan B » : ils avaient « formé » quelques hommes à leur image. Des hommes qui auraient la peau noire et un masque blanc. Des hommes qui, « inconsciemment », les remplaceraient et seraient leur œil dans le continent noir. Certains de ces hommes avaient fait les guerres mondiales pour défendre l'Empire français. D'autres avaient été des parlementaires à l'Assemblée nationale française. Certains deviendraient des présidents de la République. D'autres des ambassadeurs, des ministres... Ils avaient des passeports français, des villas en Europe.

En Afrique noire la Guinée eut très vite le courage de dire NON à la France, au grand dam du général de Gaulle persuadé que, même si on demandait aux Africains de voter pour leur indépendance, ils se placeraient inévitablement sous la protection de l'empire. La Guinée a donc inauguré une période d'ingratitude à l'égard de la France. Et son président Sékou Touré apparut désormais comme le messie, celui qui avait osé contredire la parole d'un homme d'État français mesurant presque deux mètres et dont le courage de résister pendant la guerre lui garantissait le respect.

Mais voilà, des noms de « rebelles » résonnaient désormais dans le continent noir : Kwame Nkrumah, Patrice Lumumba... Derrière ces noms, une autre idéologie, des liens avec d'autres pays d'Europe, en particulier l'Union soviétique, ou encore des petits pays solidaires des nations du tiers-monde, Cuba en tête.

Les Indépendances, c'est aussi le face-à-face entre le monde traditionnel et le monde moderne. Cravate ou pas cravate ? Vin rouge ou vin de palme ? Langue française ou langues africaines ? École des Blancs ou sagesse africaine ? C'est le début d'une « aventure ambiguë ». Et, dans une certaine mesure, nous ne sommes plus loin de

l'univers des *Soleils des Indépendances* d'Ahmadou Kourouma, où Fama, prince malinké nostalgique de la grandeur de sa lignée, doit faire face à un nouveau mode de vie, et surtout à l'avènement du parti unique. La confusion de Fama dans ce monde de chaos illustre l'état dans lequel l'ancien colonisé a été projeté. Si sur le papier nos nations ont été décolonisées, la « colonisation de la conscience », sans doute la plus dévastatrice, ronge chaque individu. Nous acceptons presque de manière systématique notre image dessinée grossièrement par les colons. Ce « portrait du colonisé » – qui demeure encore visible de nos jours – a façonné notre manière de penser au point qu'il y aura toujours quelques individus pour soutenir que « les choses étaient meilleures avec les Blancs ».

Nos dirigeants n'ont jamais axé leur politique sur la conscience du colonisé. Ils ont plutôt recopié le modèle occidental de la gouvernance. Certains chefs d'État, séduits par le culte de la personnalité, nous ont joué les personnages les plus cocasses, mais aussi les plus tragiques de notre histoire : Idi Amin Dada, Jean-Bedel Bokassa, Mobutu Sese Seko. Quoi d'étonnant, alors, que ces mégalomanes soient devenus des personnages de romans africains comme le furent aussi les dirigeants de l'Amérique latine sous la plume d'illustres écrivains de cette région du monde ?

Si les Indépendances ont engendré le personnage du dictateur présent dans le roman d'Afrique noire francophone, elles ont aussi inventé, par contrepoids, le personnage du rebelle, comme dans *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi, où le héros, Martial, brave un temps la mort malgré l'ingéniosité du dictateur. Par tous les moyens, celui-ci finira par broyer la chair de son virulent opposant pour la manger et même la donner à manger à la famille du renégat. Les soleils des Indépendances ne tarderont pas à disparaître dans le ciel d'Afrique sous un nuage sombre.

La prolifération des conflits ethniques, les assassinats politiques, les « coups d'État permanents » deviennent la marque de fabrique de l'Afrique. La démocratie semble le mot le plus banni du vocabulaire de nos dirigeants. La pauvreté infligée au continent tranche avec l'inventaire des richesses du sous-sol, laissées à l'exploitation de ceux-là mêmes qui furent jadis nos dominateurs. Et lorsqu'un pays a la hardiesse de remettre les pendules à l'heure, l'ancienne puissance brandit un opposant fabriqué de toutes pièces. On lui donne des munitions et on l'accompagne dans sa conquête du pouvoir. Pendant que les armes crépitent, les contrats se signent sous les tentes. Peu importe qu'un monarque s'installe pendant quarante ans au pouvoir ou que, à sa mort, son fils lui succède. Oui, c'est certainement le nouveau visage de la gouvernance en Afrique : de père en fils. Certains diront qu'il en était ainsi dans beaucoup de sociétés

traditionnelles du continent. Sauf qu'à l'époque c'était une règle coutumière, acceptée démocratiquement par les peuples. La hantise d'un chef était de ne pas avoir de descendance. Aujourd'hui, nous avons adopté des institutions qui prévoient des élections. Peu de pays en Afrique peuvent revendiquer le bon déroulement de ce processus politique. Au Gabon, au Togo, en république démocratique du Congo, les fils des anciens dictateurs pérennisent le bilan calamiteux de leurs géniteurs...

Nous sommes comptables de notre faillite dans la gouvernance de nos États. Nous n'avons pas su trancher le cordon et assumer notre maturité. Par notre silence et notre inertie, nous avons permis l'émergence des pantins qui entraînent les populations dans le gouffre, le père étant le dernier génocide du ^{xx}e siècle, celui qui s'est déroulé sous nos yeux au Rwanda. Il a eu lieu parce que nous avons intégré l'image que l'Occident se faisait de nous. Hutu : traits grossiers, barbarie, imbécillité. Tutsi : traits fins, intelligence, proximité avec le monde civilisé. Et lorsque ces « deux camps » s'entre-tuaient, l'Occident déployait en cachette son armée sous le prétexte de protéger ses nationaux. Sur le plan international, à l'Onu, on discutait longuement sémantique : génocide ou pas génocide ? Pendant ce temps, les massacres ne ralentissaient pas. Finalement, la définition des mots sera-t-elle toujours plus importante que l'extermination de peuples ?

En réalité – et c'est ce que je retiens d'un funeste demi-siècle de prétendue autonomie – nous ne sommes pas les enfants des soleils des Indépendances, nous sommes les enfants de l'après-génocide du Rwanda. Un génocide qui a éclaté parce que la colonisation se perpétue par des moyens détournés.

Au fond, plus de cinquante ans après les Indépendances, l'Afrique n'a jamais été aussi tributaire de ses anciens maîtres. Et sa population aussi malheureuse...

Botswana :
43 ans d'indépendance
Part Themba Mgadla

Traduit de l'anglais par Pascale Haas

Part Themba Mgadla est né en 1953 au village de Moroka, dans le district nord-est du Botswana. Il y fréquenta l'école primaire avant d'effectuer ses études secondaires à Gaborone. Il a suivi une formation de professeur (1971-1973) à l'institut de Francistown avant d'entamer en 1974 des études à l'université alors dénommée université du Botswana, Lesotho et Swaziland. Son diplôme obtenu en 1978, il obtint une bourse Fullright pour des études d'histoire à Boston, aux États-Unis, de 1979 à 1981, date à laquelle il obtint son master. Il poursuivit ses études par des recherches sur « Mission et éducation coloniales au Botswana », travail couronné par un doctorat en 1985.

Depuis 1985, il est enseignant à l'université du Botswana en histoire de l'Afrique du Sud, de l'Afrique centrale et du Botswana. Il a supervisé de nombreux travaux de thèses. Il a aussi collaboré avec plusieurs universités de la région en tant qu'examinateur extérieur. Les intérêts de recherche du professeur Mgadla incluent, sans s'y limiter, l'histoire politique et l'histoire de l'éducation.

Il a publié de très nombreux articles et plusieurs ouvrages, parmi lesquels :

Some Aspects of Kalanga Culture, Bay Publishing Company and Botswana Society, Gaborone, 2008.

Avec Fred Morton et Jeff Ramsay, *Historical Dictionary of Botswana*, Scarecrow Press, Lanham, 2008.

Avec Stephen Volz, *The Words of the Batswana*, Van Riebeck Society, Cape Town, 2008.

A History of Education in the Bechuanaland Protectorate to 1965, University Press of America, Lanham/New York/Oxford, 2003.

Avec Maitseo Bolaane, *Batswana*, The Rosen Publishing Group, New York, 1997.

Avec Jeff Ramsay et Barry Morton, *Building a Nation : A History of Botswana from 1800 to 1910*, édition revue, Longman, Gaborone, 1999 [1996].

Avec Neil Parsons, *Who Are We ?*, Macmillan Boleswa Publishers, Manzini, 1998.

Le pays qu'on appelle aujourd'hui le Botswana est situé en Afrique australe. Il a pour frontières l'Afrique du Sud au sud et au sud-est, la Namibie à l'ouest, la Zambie au nord et le Zimbabwe au nord-est. Sa superficie est de 582 kilomètres carrés, soit l'équivalent du Texas aux États-Unis ou de la France en Europe. C'est un pays enclavé qui n'a accès à la mer que par ses voisins, l'Afrique du Sud et la Namibie. Le territoire du Botswana se distingue par quelques caractéristiques remarquables, notamment le désert de Kalahari, le delta de l'Okavango et les Tsodilo Hills, qui sont désormais inscrits au Patrimoine mondial.

Le climat est en général chaud pendant les neuf mois d'été (de la fin août à la fin avril), tandis que l'hiver (de mai à juillet) enregistre des températures plus fraîches qui peuvent descendre la nuit jusqu'à moins quatre degrés. Les précipitations sont moyennes, voire supérieures à la moyenne les bonnes années. L'est du pays a toujours reçu davantage de pluies que l'ouest, occupé en grande partie par le désert de Kalahari. Cependant, en raison du réchauffement climatique, certaines zones du désert de Kalahari ont enregistré ces dernières années autant et parfois même plus de précipitations que l'est du pays. La pluie est révéree dans le pays du fait de son importance et de sa rareté, au point que la monnaie nationale lui doit son nom (*pula*) et que les cérémonies officielles commencent et se terminent toujours sur l'exclamation « *Pula !* ». Les sécheresses fréquentes ont un effet négatif sur la population, tout comme sur le bétail dont dépend la majorité de celle-ci.

Le recensement de la population botswanaise a lieu tous les dix ans, et le dernier effectué en 2001 a estimé à 1 680 863 (soit environ 1,7 million) le nombre d'habitants. Les Botswanais sont des Batswanas. Il existe dans le pays d'autres ethnies, minoritaires. La langue nationale en même temps qu'officielle, le setswana, est parlée par la majorité des Botswanais, notamment par les huit ethnies présentes dans le pays – Bakwena, Bangwaketse, Bangwato, Batawana, Bakgatla, Batlokwa, Balete et Barolong. Autrefois, chacune de ces ethnies avait son propre *kgosi* (chef), et leurs territoires étaient indépendants les uns des autres. Les minorités vivant dans les zones respectives devaient allégeance aux principales ethnies. Parmi les autres langues parlées par les minorités, citons : le sekgalagadi, le selozi, le sepedi, le sekalaka, le seotjiherero, le setswapong, le sebirwa, le setebele, le sembukushu et le seyeyi. Bien que la population se compose en grande majorité de Batswanas, depuis l'Indépendance le gouvernement a découragé le « tribalisme » en traitant tous les

citoyens à égalité et en fonction de leur mérite.

L'économie botswanaise a toujours été dépendante de l'agriculture de subsistance. Le bétail, un élément essentiel dans la vie de la population, dont l'existence dépend de la production de viande et de lait, permettait en outre de troquer des marchandises avec d'autres ethnies. Le bétail servait et sert encore à payer la dot pour épouser une femme. Même pendant la période coloniale, les jeunes Botswanais partaient travailler dans les mines en Afrique du Sud afin de pouvoir acheter des têtes de bétail supplémentaires et subvenir aux besoins de leurs familles. Toutefois, depuis l'Indépendance, la filière bovine a été rattrapée par l'exploitation des minerais, sur laquelle repose aujourd'hui le Produit national brut du Botswana. L'industrie de la viande demeure néanmoins le deuxième plus gros contributeur au PNB grâce à la vente du bœuf sur le marché européen. L'industrie minière et la filière bovine sont aujourd'hui complétées par celle du tourisme, dans le but de renforcer l'économie du pays.

Depuis des temps immémoriaux, les Botswanais ont appliqué un système de gouvernement qui, par sa nature, s'apparentait à une gouvernance démocratique. La *kgotla* (assemblée régulière des membres du clan) était l'équivalent d'un parlement. Elle était dirigée par le *kgosi* (chef), qui, bien que disposant du pouvoir suprême, s'en remettait en large part à ses conseillers, lesquels donnaient leur avis sur diverses questions concernant la *morafe* (chefferie). Il consultait également les membres ordinaires de son clan, autorisés à donner leur avis sans crainte de représailles, et dont le point de vue pouvait être adopté par le *kgosi* au bénéfice de la *morafe*. Un des traits marquants de ce système de gouvernance tenait au fait que les membres ordinaires de la société pouvaient participer librement aux affaires se rapportant à la nation et influencer la position ou la décision du *kgosi* dans un sens ou dans l'autre. Il leur était permis d'être en désaccord avec le *kgosi*, qui lui-même se laissait souvent convaincre par leurs suggestions. C'est sur cette base que repose le système de gouvernance batswana, qui sera amélioré par la suite au moment de l'Indépendance.

Histoire

Autrefois, le Botswana était désigné sous le nom de protectorat du Bechuanaland, pour la simple raison que les Britanniques appelaient les habitants les « Bechuanas », au lieu de Batswanas, qui signifie « peuple d'origine tswana », et dont la langue était le setswana. Lorsque les Britanniques déclarèrent le protectorat en 1885, leur intérêt était motivé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les Batswanas

leur avaient eux-mêmes demandé protection, étant donné que les Boers de la république d'Afrique du Sud, futur Transvaal, cherchaient à s'étendre plus à l'ouest et à s'appropriier les terres des Tswanas en les déplaçant. Cependant, malgré des demandes répétées, les Britanniques ne voyaient guère l'intérêt de s'en occuper, dans la mesure où le pays était considéré comme un désert, et donc dépourvu de valeur. L'attention britannique pour le Botswana s'est finalement éveillée, motivée par des objectifs stratégiques et impériaux. Au milieu des années 1880, lorsque les puissances européennes se sont précipitées sur les territoires africains, les Allemands se sont montrés preneurs et ont effectivement occupé l'Afrique du Sud-Ouest (actuelle Namibie).

Entre-temps, les missionnaires britanniques en poste au nord de la colonie du Cap, qui travaillaient auprès des Batswanas, avaient établi des contacts avec le Botswana du Nord, où ils pratiquaient le prosélytisme et convertissaient la population à la religion chrétienne. Cette ouverture d'une voie destinée à établir des contacts fut appelée la « route missionnaire ». Les Britanniques, qui voulaient s'étendre plus au nord, ont soudain vu le Bechuanaland comme une région stratégique pour l'expansion de leur empire. Ils craignaient que les Allemands installés en Afrique du Sud-Ouest et les Boers du Transvaal ne forment une alliance qui contrerait leurs ambitions impériales et empêcherait le projet de l'agent de l'Empire britannique Cecil John Rhodes d'étendre l'empire du Cap jusqu'au Caire, c'est-à-dire de l'extrémité sud à la partie la plus septentrionale de l'Afrique. Forte de ces objectifs impériaux et stratégiques, la Grande-Bretagne s'est dès lors préoccupée au Bechuanaland, qu'elle a choisi de protéger plutôt que de coloniser. Si le pays avait possédé davantage de richesses – minerais et autres ressources naturelles –, nul doute qu'il aurait été colonisé comme d'autres pays du continent africain. Cette solution donnait l'impression d'un moindre engagement de la part de la Grande-Bretagne, sinon de protéger le pays en cas d'invasion ou d'attaque d'une force étrangère.

Le protectorat a été déclaré le 30 septembre 1885 et annoncé aux *dikgosi* batswanas par sir Charles Warren (*Morena Ragalase*), le général chargé d'imposer la loi britannique et de repousser les flibustiers dans la partie sud du Bechuanaland, ainsi que de contrer leur éventuelle avancée chez les Batswanas du nord, de l'est et de l'ouest du pays. Une fois le pays devenu le protectorat du Bechuanaland, les *dikgosi* batswanas furent autorisés à diriger à peu près comme auparavant, autrement dit sans que les Britanniques interfèrent. Cependant, six ans après la mise en place du protectorat, par le biais du décret royal de 1891, les Britanniques commencèrent à édicter des lois qui allaient à l'encontre de l'esprit de protection tel qu'il prévalait en 1885.

Il faut noter que tous les *dikgosi* n'étaient pas favorables au

protectorat. Certains remettaient en cause la signification et les implications d'un tel régime, tandis que d'autres l'acceptaient sans conditions. Si certains marquèrent leur opposition, celle-ci ne fut pas assez violente pour empêcher la mise en place du protectorat. C'est ainsi que le décret royal de 1891 put décider de l'installation de l'administration britannique dans le protectorat du Bechuanaland. Diverses lois furent aussitôt promulguées, parmi lesquelles le prélèvement de l'impôt, justifié par le fait que les Britanniques devaient administrer le pays de façon efficace. Les administrateurs britanniques, les résidents et les commissaires de districts, ainsi que les magistrats résidents, les officiers médicaux et la police devaient être payés avec l'argent généré par le pays dans la mesure où ils travaillaient à l'amélioration de celui-ci.

L'année 1895 marqua une date importante dans l'histoire du Botswana. Aidés par les missionnaires, trois *dikgosi* batswanas, Khama I, Sebele I et Bathoeng I, partirent en Angleterre afin de protester contre le fait de passer sous le contrôle de la British South Africa Company de Cecil John Rhodes. Agent de l'Empire britannique, ce dernier avait déjà colonisé la Rhodésie (l'actuel Zimbabwe) et comptait incorporer le protectorat du Bechuanaland à son projet grandiose qui consistait à étendre l'Empire britannique jusqu'à l'Afrique centrale et au-delà. Les *dikgosi* protestèrent haut et fort en arguant du fait qu'ils préféraient rester sous protection du gouvernement britannique plutôt que faire partie de l'empire colonial de Rhodes. Après force démarchage et persuasion de la part des *dikgosi* et des missionnaires en Angleterre, et après que Rhodes eut été déshonoré pour avoir fomenté un coup d'État avorté contre le Transvaal de Paul Kruger, le gouvernement britannique accepta que le Bechuanaland ne soit pas remis à la British South Africa Company de Rhodes et reste un protectorat relevant de sa responsabilité.

Autre date importante dans l'histoire du Botswana : l'année 1899 fut celle de la mise en place du premier prélèvement d'impôts. Les Batswanas devant payer les impôts sous forme monétaire, ils furent contraints de gagner de l'argent en allant travailler dans les mines d'Afrique du Sud pour des périodes de neuf mois à deux ans, en vendant du bois aux mines de diamant de Kimberley, ou bien encore en vendant leur propre bétail. En bref, ce fut le paiement de l'impôt qui amena les Batswanas à l'économie monétaire. Nous l'avons vu, la justification du paiement de l'impôt était d'aider les représentants britanniques à administrer le pays en apportant des développements destinés à améliorer le niveau de vie de la population, du moins était-ce ce qui était espéré.

Les *dikgosi* des différents *merafe* étaient censés faciliter la collecte de l'impôt. C'était à eux que revenait de le prélever auprès de leur

population en nommant des collecteurs d'impôts qui circulaient sur leurs territoires respectifs et percevaient l'argent dans chaque ferme. Les recettes étaient ensuite transférées aux représentants britanniques, chargés de déterminer quelle part serait utilisée et à quoi, et de décider du petit pourcentage qui reviendrait aux chefs. L'African Advisory Council (AAC), organisme fondé en 1919 pour s'occuper des affaires des Africains, avait également pour mission de faire procéder à la collecte. Néanmoins, sous l'administration du protectorat, la majorité des Batswanas s'inquiétèrent de voir qu'il n'y avait pratiquement pas d'évolution dans le pays, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'agriculture ou des infrastructures, alors même que le paiement de l'impôt était reconduit chaque année.

Sous le protectorat, comme dans toutes les colonies et les protectorats africains, l'administration pratiqua la discrimination raciale. Un an après la formation de l'AAC, un autre organisme, l'European Advisory Council (EAC), vit le jour, chargé de suivre les affaires des Européens résidant dans le protectorat, dont il était communément admis que les idéaux étaient différents de ceux des « indigènes », et qu'ils les aideraient à améliorer leur condition. Résultat, l'EAC se vit accorder un traitement de faveur de la part des administrateurs du protectorat, de sorte que les avancées auxquelles il procéda en matière de santé, d'éducation, d'agriculture et d'infrastructure ne furent en rien comparables à celles dont bénéficièrent les Africains.

Cette pratique de la discrimination raciale s'exposa notamment lors d'un incident survenu en 1933, lorsqu'un *kgosi* fouetta un jeune homme blanc dénommé Phineas MacIntosh. Ce dernier fut flagellé publiquement par Kgosi Tshekedi, de l'ethnie bangwato, pour avoir fait preuve d'un comportement inconvenant à plusieurs reprises. Il lui était reproché d'avoir engrossé des jeunes femmes batswanas sans avoir pris les responsabilités qui s'imposaient, de se bagarrer fréquemment avec les jeunes gens des environs et d'avoir un penchant pour la boisson. Selon la coutume, le châtiment appliqué à une telle conduite était la flagellation en place publique.

Cet incident déclencha une véritable tempête, non seulement parmi les représentants du protectorat, mais dans divers pays du continent. On n'avait jamais entendu parler d'un chef indigène fouettant un homme blanc en public. Sous la pression des représentants du protectorat et des pays voisins, notamment de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, le *kgosi* fut déchu et banni, et bien que lui-même et d'autres *dikgosi* aient protesté en portant l'affaire en justice, ils perdirent le procès au motif que « Sa Majesté exerce sur ses sujets une juridiction sans entraves dans le protectorat ».

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le protectorat du Bechuanaland envoya au moins dix mille hommes au Moyen-Orient et en Europe pour se battre contre les Allemands aux côtés des troupes britanniques. Les *dikgosi* supportèrent l'effort de guerre en encourageant les hommes de leurs clans à s'enrôler, mais aussi en participant à la fois sous forme monétaire et en nature, par exemple en cultivant du sorgho pour nourrir les soldats batswanas partis à la guerre ou en leur tricotant des pull-overs. Ils collectèrent également dix mille livres sterling destinées à l'achat de « deux appareils spoutniks » devant servir au combat.

Vers un gouvernement autonome

À leur retour de la guerre, les Batswanas qui avaient vécu diverses expériences voulurent bénéficier d'une partie des développements réalisés dans leur pays. Ils avaient par ailleurs rencontré des gens de différentes races et échangé des idées politiques. Certains revinrent avec l'idée de former des partis politiques qui permettraient à leur pays de se donner un gouvernement autonome et d'accéder à l'autodétermination, et plus tard à l'indépendance. La Grande-Bretagne n'était pas opposée à l'idée d'accorder l'autodétermination à ses dépendances qui lui avaient été loyales pendant la guerre. Outre qu'il mit en place le Colonial Welfare Development Fund pour aider les colonies à se développer dans divers domaines, le gouvernement britannique autorisa une certaine autonomie dans plusieurs d'entre elles, autonomie qui mènerait par la suite à l'indépendance.

L'esprit de décolonisation et d'autodétermination n'épargna pas le protectorat du Bechuanaland. En 1950, la fusion de l'EAC et de l'AAC apparut comme le signe que les deux organismes se préparaient à travailler ensemble en vue de parvenir à l'autodétermination du peuple botswanais, puis à l'indépendance. Finalement, en 1961, ce groupe se retrouva chargé de former le Legislative Council (Legco), en même temps que lui fut confiée la tâche de procéder aux développements et changements constitutionnels qui permettraient l'organisation des premières élections.

Toutefois, ces évolutions ne sauraient être séparées d'un événement historique important qui se produisit en 1948. Cette année-là, l'héritier du trône de l'ethnie bangwato, Seretse Khama, épousa une femme blanche, Ruth Williams, qu'il avait rencontrée durant ses études de droit en Angleterre. Le mariage suscita énormément de controverses, d'objections, d'hostilité et d'intolérance, aussi bien au sein de l'ethnie de Seretse Khama que parmi les administrateurs du protectorat, le gouvernement britannique et les régimes racistes de

l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Seretse et sa femme furent chassés du pays pendant un temps et, lorsque leur bannissement prit fin, Seretse ne fut autorisé à revenir qu'en tant que simple citoyen. Ce ne fut qu'à partir de ce moment-là qu'il participa aux développements en train de se produire, tel que le Legco, et qu'il intégra le groupe qui procéda aux changements constitutionnels, préludes à l'indépendance du Botswana, dont il deviendrait le premier président.

Le Legco et la formation de partis politiques

La responsabilité de rédiger la constitution incombait au Legco et, en 1963, le texte fut approuvé par les administrateurs du protectorat représentant le gouvernement britannique à Marlborough House, à Londres. Les deux années suivantes furent consacrées à préparer le terrain afin de former des partis politiques et d'éduquer la population en vue des élections. Le parti récoltant la majorité des voix serait chargé de former un gouvernement qui transformerait le niveau de vie de la population, pour le meilleur ou pour le pire.

En mars 1965, lorsque le Botswana organisa ses premières élections, il n'existait que deux partis politiques. Plusieurs autres avaient vu le jour dans les années 1950, tels que le Bechuanaland Federal Party (BFP), en 1957, et le Bechuanaland Workers Union, en 1955, tous deux fondés par L. D. Raditladi, un éminent enseignant de l'époque. Ces deux partis ne rencontrèrent pas le succès escompté et finirent par tomber dans l'oubli.

Le premier parti politique à susciter un réel impact, le Bechuanaland Peoples Party (BPP), fut fondé, entre autres, par P. G. Matante, K. T. Motsete et M. Mpho. P. G. Matante, porte-parole du BPP avant d'en devenir président, faisait partie de ces Batswanas qui s'étaient battus aux côtés des Britanniques pendant la Seconde Guerre. À son retour, il partit travailler en Afrique du Sud, où il rejoignit l'African National Congress (ANC). En revenant au Botswana, après que le gouvernement sud-africain l'eut déporté pour avoir participé à des manifestations contre les lois raciales en vigueur, il rentra chez lui et joua un rôle clé dans la formation du BPP en 1960. Motsamai Mpho travailla lui aussi en Afrique du Sud, où il participa aux activités des partis politiques noirs sud-africains. Il fut l'un des responsables de tout premier plan de la formation du BPP, dont il devint le premier secrétaire général. Motsete, qui avait étudié puis enseigné dans des lycées sud-africains, participa également à la formation du BPP, dont il devint le vice-président avant que le parti procède à une scission.

Un deuxième parti, le Bechuanaland Democratic Party (BDP), vit le jour en 1962. Il était dirigé par Seretse Khama, qui avait été autorisé à rentrer dans son pays natal, on l'a vu, à condition de

renoncer à ses droits de devenir le *kgosi* de son ethnie. Il se fit seconder dans sa tâche par des professeurs et des fonctionnaires de l'époque comme, pour n'en citer que quelques-uns, Quatt Masire, ancien instituteur et fermier, A. M. Tsoebebe, M. P. Ngwako, A. M. Dambe et M. P. Mmusi, tous anciens fonctionnaires. Le parti se fixa quatre objectifs qui lui acquirent le soutien à la fois des zones urbaines et rurales, bien que principalement de ces dernières. Ces objectifs étaient la démocratie, l'autodétermination, le développement et le non-racisme. Le BDP obtint l'appui des administrateurs du protectorat et du gouvernement britannique, tandis que le BPP apparaissait comme un parti fanatique qui prêchait le panafricanisme et exigeait que les Européens retournent chez eux et restituent aux Africains les terres occupées. En bref, le BPP préconisait l'Afrique aux Africains. Lors des élections finales organisées en 1965, le BDP l'emporta avec une majorité écrasante, raflant vingt-huit sièges sur trente-deux. L'opposition, qui entre-temps s'était scindée, obtint seulement quatre sièges.

Quelles avancées après l'Indépendance ?

Après la proclamation de l'Indépendance, le 30 septembre 1966, le BDP forma un gouvernement. Nombre de sceptiques jugèrent folie que le gouvernement du Botswana opte pour l'indépendance, étant donné que, outre que le bétail était plus nombreux que la population, le pays était dépourvu de ressources. Comme l'a déclaré le président Masire dans son livre, « certains ont pensé que nous étions soit très courageux, soit très fous ». Or ce jugement n'était pas tout à fait faux, dans la mesure où le BDP prenait la tête d'un des pays les plus pauvres du monde, où il y avait un immense troupeau de bétail, deux tiers de désert et trois kilomètres de route goudronnée !

Éducation

Grâce à l'argent emprunté sous forme d'aide au gouvernement britannique, le BDP fit de son mieux pour améliorer la vie des Botswanais. Au moment de l'indépendance, très peu de Botswanais étaient éduqués, l'administration du protectorat n'ayant pas fait grand-chose pour l'éducation des Africains, abandonnée entièrement aux missionnaires, eux-mêmes exploités et dans l'incapacité de créer des institutions d'enseignement supérieur dans le pays. La plupart des fonctionnaires étaient des agents de l'administration du protectorat, car rares étaient les Botswanais capables de les remplacer.

C'est ainsi que le gouvernement de l'époque se concentra sur le développement des ressources humaines en formant la population

dans le but qu'elle succède aux expatriés. À ce moment-là, il n'y avait que deux écoles secondaires dans le pays, Moeng College et St. Joseph College, ainsi que quatre écoles primaires « tribales » et deux collèges de formation des maîtres. Le reste des étudiants était envoyé se former dans divers domaines à l'étranger ou dans d'autres pays africains. Depuis l'Indépendance, le gouvernement s'est efforcé de minimiser les coûts de l'envoi des étudiants à l'étranger en construisant davantage d'écoles primaires et secondaires, de sorte que le pays compte à présent deux cent six écoles primaires et vingt-huit écoles secondaires. Il a par ailleurs construit des collèges techniques et professionnels, une université nationale et, récemment, une seconde université de sciences et technologie. Dans ces établissements, plus de 90 % des fonctionnaires sont désormais recrutés localement. On peut dire que, depuis quarante-trois ans qu'a été proclamée l'Indépendance, le Botswana a accompli des progrès significatifs dans l'éducation et le développement des ressources humaines.

Santé

À l'époque de l'Indépendance, deux hôpitaux s'occupaient essentiellement des rares colons européens installés dans le pays – le Jubille Hospital, à Francistown, et l'Athlone Hospital, à Lobatse. La majorité de la population était soignée dans les hôpitaux des missions, situés surtout dans les gros bourgs – Balete Lutheran, à Ramotswa ; Seventh Day Adventist Church, à Kanye et à Maung ; Sekgoma Memorial Hospital, à Serowe ; Scottish Livingstone Hospital, à Molepolole ; et Dutch Reformed Church, à Mochudi. Ces hôpitaux ne suffisaient cependant pas à répondre aux besoins de la population des villages et des campagnes environnantes.

Dans le domaine de la santé, le plus grand défi auquel a été et est encore confronté le gouvernement concerne la capacité à former des médecins et des infirmières. Le plus souvent, ces hôpitaux ne disposaient que d'un seul médecin et d'une ou deux infirmières qualifiées pour une population de plus de trente mille personnes. Le gouvernement devait créer des institutions où former les infirmières et envoyer les meilleurs étudiants en mathématiques et en sciences suivre des études de médecine, en général à l'extérieur du pays. Étant donné que ces matières étaient perçues comme « difficiles », seuls quelques étudiants réussissaient à devenir médecins. Le défi se posant encore aujourd'hui, le gouvernement est en train de construire une faculté de médecine qui devrait être opérationnelle en 2013.

Depuis l'Indépendance, le gouvernement a essayé de former un plus grand nombre d'infirmières et de médecins, bien que jamais en quantité suffisante, et construit six autres hôpitaux de référence – Nyangabgwe (Francistown), Maung (Maung), Hukuntsi (Kgalagadi),

Scottish Livingstone (Molepolole), Princess Marina (Gaborone) et Sekgoma Memorial (Serowe). De plus, il existe des cliniques modernes dans presque chaque district où les habitants des zones éloignées peuvent se faire soigner. Le pays a donc réalisé de réels progrès dans le domaine de la santé, même s'il reste encore beaucoup à faire, notamment pour la formation des médecins et des infirmières. Aussi bien dans les hôpitaux publics que privés, et surtout dans ces derniers, la plupart des médecins et des infirmières sont encore dans une large mesure des expatriés.

Transports et communication

Au moment de l'Indépendance, les routes goudronnées étaient à peu près inexistantes. Nous l'avons dit, il n'y avait alors que trois kilomètres de route bitumée dans tout le pays. Depuis, le gouvernement a construit un réseau routier de près de cinq mille kilomètres. Désormais, une autoroute relie la frontière avec l'Afrique du Sud au sud, au Zimbabwe au nord-est et à la Zambie au nord. Une autre, au sud-ouest, relie la Namibie au Botswana. La majorité des villages sont accessibles par la route, plusieurs d'entre eux ont des rues bitumées, et certains ont même des feux de signalisation, ce qui n'existait pas à l'époque du protectorat. Le développement infrastructurel n'est en rien achevé, et le gouvernement continue à s'efforcer de relier des villages au réseau routier.

Avant et après l'Indépendance, jusqu'en 1986, le Botswana dépendait des chemins de fer de la Rhodésie (Zimbabwe). Cette année-là, il a acheté ses propres trains, appréciés pour leur climatisation, et acquis cinq avions nationaux qui permettent de relier le pays au reste du continent africain et au monde. Des vols desservent les villes principales et les sites touristiques ainsi que des destinations internationales. S'il va sans dire que le pays a accompli un grand pas dans le domaine des transports, il reste cependant beaucoup de travail.

De même, sous le protectorat, aucun moyen de communication n'arrivait au Botswana. Une petite station de radio émettait une fois par semaine en dehors du pays (à Mafikeng, jadis capitale du Bechuanaland), mais elle se contentait de diffuser de la propagande pendant la Seconde Guerre mondiale. À l'époque de la création du Legco, une station de radio installée à Lobatse émettait trois fois par semaine et n'était captée que par une minorité de gens. Cependant, lorsqu'elle déménagea dans la capitale, Gaborone, au moment de l'Indépendance, elle émit tous les jours et toucha une partie importante de la population. Elle se fit connaître sous le nom de Radio Botswana ou tout simplement « RB ». Il s'agissait d'une station de radio populaire, qui diffusait des programmes gouvernementaux

concernant l'éducation, l'agriculture, la santé et la société. Le régime actuel continue à y diffuser ses programmes et sa politique auprès de la population.

Pendant longtemps, elle a été la seule station de radio du pays, mais plusieurs autres sont désormais apparues. Il existe maintenant quatre autres stations de radio indépendantes qui, bien que de tendance commerciale, agissent en quelque sorte comme les chiens de garde du gouvernement et de sa politique. En même temps que se sont créées les stations de radio indépendantes, les journaux indépendants ont proliféré. Au lieu d'un seul journal (le *Botswana Daily News*) qui, comme Radio Botswana, était et est un organe gouvernemental, le pays compte à présent cinq journaux indépendants, signe de l'augmentation notable du niveau d'alphabétisation et du lectorat. Les journaux jouent également le rôle de contrôleurs, qui distribuent des bons et des mauvais points au gouvernement quand il le faut.

Eau et énergie

Le secteur de l'énergie et de l'eau s'est lui aussi considérablement développé depuis l'Indépendance. Au Botswana, l'eau est une ressource rare, on l'a dit plus haut, d'où le respect qu'on lui témoigne lors des événements officiels nationaux, ainsi que sur la monnaie botswanaise. Une telle attitude peut se comprendre dans un pays dont les deux tiers sont un désert et qui connaît de fréquentes sécheresses. Parfois, l'eau doit être rationnée, et il faut alors se passer du luxe de laver les voitures et d'arroser les jardins. Lorsque la capitale actuelle a été construite, l'accès aux sources d'eau a été l'un des premiers éléments pris en compte. Ailleurs, les gens et le bétail dépendent des puits et des puits de sondage (pour ceux qui en ont les moyens), ou de l'eau des rivières quand elles ne sont pas à sec.

Depuis l'Indépendance, des efforts ont été faits pour construire des barrages sur les rivières afin que les ressources en eau deviennent accessibles au plus grand nombre de gens possible. Pour l'instant, sept barrages permettent de ravitailler la population dans diverses parties du pays. Nnyuane, Gaborone et Bokaa, dans le Sud-Ouest, ainsi que Letsibogo, Dikgatlhong, Ntimbale et Shashi, dans le Nord, sont quelques-uns des barrages construits depuis l'Indépendance. Les ressources le permettant, le gouvernement envisage d'en construire d'autres.

Dans un pays qui ne possède pas d'industries à proprement parler, l'électricité représentait un privilège réservé à quelques-uns. Celle-ci était et est encore fournie par l'Afrique du Sud. Bien qu'il existe des stations relais dans différents endroits du pays, elles sont principalement alimentées par l'Afrique du Sud. Récemment, la demande en électricité entraînée par l'industrialisation croissante et

par l'usage domestique a conduit l'Afrique du Sud à rationner ses fournitures au Botswana. Pour faire face à cette situation, le Botswana a entrepris de produire sa propre électricité en exploitant les mines de charbon de Mmamabule et de Morupule. Lorsque ces centrales électriques seront opérationnelles, on peut espérer que le Botswana disposera d'assez d'électricité pour sa population et pourra même s'offrir le luxe de vendre ses excédents à l'Afrique du Sud.

Actuellement, dans les régions reculées, notamment dans les villages isolés, la population est encore privée d'électricité. La compagnie d'électricité du Botswana en partenariat avec le gouvernement travaille à en fournir au maximum de gens possible. Les deux partenaires ont notamment mis en place un projet qui permettra d'électrifier soixante-douze villages. Une fois ce projet réalisé, le gouvernement botswanais aura accompli un long chemin pour fournir de l'énergie à la population.

Agriculture

Traditionnellement, l'agriculture de subsistance a joué un rôle prépondérant dans la vie des Botswanais, et le bétail a toujours été un élément essentiel. Étant donné que les bœufs étaient utilisés pour labourer la terre et effectuer diverses tâches domestiques, ils ont beaucoup compté dans la vie sociale. Acquérir ou posséder un certain nombre de têtes de bétail augmentait le statut de leurs propriétaires et le respect qu'avait d'eux la société. Le bétail servait, et sert encore, à payer la dot de la mariée, ainsi que certaines maladies traitées par les médecins traditionnels, mais aussi au troc et à d'autres aspects sociaux de la vie des Botswanais.

Avant la découverte des minerais, le bétail représentait le principal atout du pays. Reconnaisant son importance, l'administration du protectorat mit en place une chambre froide, une sorte d'abattoir, où elle encourageait la population à livrer son bétail. La viande une fois emballée était vendue dans d'autres pays du continent, principalement en Afrique du Sud. Néanmoins, depuis l'Indépendance, le gouvernement a encouragé les paysans à recourir à des méthodes d'élevage scientifiques et modernes de façon à en tirer de plus grands bénéfices sur les marchés lucratifs de l'étranger. Le gouvernement a proposé des programmes destinés à former les paysans afin qu'ils améliorent la qualité de leurs bêtes. Il a également trouvé une niche sur le marché européen, vers lequel est exportée la majeure partie de la viande de bœuf du Botswana, et qui rapporte des revenus importants contribuant à améliorer le PNB et le niveau de vie des paysans. Actuellement, la filière bovine est le troisième contributeur à l'économie botswanaise, après l'industrie minière et le tourisme.

Économie

Quarante-trois ans après l'Indépendance, le Botswana, qui en 1966 était l'un des pays les plus pauvres du monde, s'est élevé au rang des pays à revenus moyens, tels que l'Afrique du Sud, le Brésil et les îles Maurice. Cette réussite est due à la bonne gouvernance du pays, qui a su se montrer visionnaire et a privilégié une gestion prudente, et à la découverte de minerais et de diamants après l'Indépendance. L'industrie minière a presque immédiatement dépassé celle de la filière bovine en tant que contributeur à l'économie du Botswana.

En 1967, la découverte d'un gisement de diamants à Orapa, dans le centre du pays, a été suivie peu de temps après par celle des mines de cuivre et de nickel de Selibe Phikwe, puis, au milieu des années 1970, d'une autre mine de diamants Kimberley à Jwaneng, dans le sud du pays. La capacité de l'industrie minière du diamant dans ces régions s'est avérée la deuxième plus importante au monde (après la Russie) et a contribué de façon substantielle à l'économie botswanaise. Gérant les revenus générés par les diamants de façon avisée, le gouvernement en a gardé une part en réserve et en a utilisé une plus grande pour améliorer le niveau de vie de la population. Des écoles primaires et secondaires ainsi que des institutions dans le tertiaire ont été créées pour éduquer et former les ressources humaines nécessaires au pays. Routes et hôpitaux, on l'a vu, se développent. Une bonne partie du budget national est mobilisée pour endiguer les effets dévastateurs du virus du sida, dont est atteinte près de 16 % de la population. Grâce aux revenus tirés du diamant, le gouvernement botswanais a été capable de mettre des fonds de côté pour acheter les médicaments anti-rétroviraux très onéreux et les rendre accessibles gratuitement aux personnes affectées. Très peu de pays du continent africain ont été capables de réaliser un tel exploit.

Gouvernance et démocratie

Depuis l'Indépendance, le Botswana a bénéficié d'une gouvernance démocratique. On l'a dit, le système traditionnel de démocratie participative sans crainte de châtement ou d'incarcération a préparé le terrain au système moderne de gouvernance démocratique. Pendant longtemps, le Botswana a été présenté comme un « brillant exemple de démocratie en Afrique ». Depuis 1965, des élections se tiennent tous les cinq ans. Et bien qu'elles aient toujours été remportées par un seul parti, l'opposition a continué à se faire entendre sans être réprimée. Les partis d'opposition sont le Botswana National Front (BNF), le Botswana Congress Party (BCP), le Botswana Peoples Party (BNP), le Botswana Alliance Movement (BAM) et le Marx and Engels (MELS). Ces partis, en ne constituant pas d'alliance d'opposition, ont donné un avantage au Botswana Democratic Party

en place au fil des ans. Néanmoins, les partis d'opposition sont libres de contester la politique et les idées du parti au pouvoir sans avoir à redouter d'être emprisonnés, comme c'est le cas ailleurs. Le fait est qu'il n'y a jamais eu de prisonniers politiques au Botswana.

Le système parlementaire, fondé sur le modèle britannique, se compose de trois corps administratifs – exécutif, judiciaire et législatif. Le pouvoir judiciaire est indépendant, et le pouvoir législatif démocratique. Lors des trois réunions annuelles du Parlement, les membres de l'opposition et du parti au pouvoir débattent librement des questions d'actualité. Il va sans dire que le parti qui détient la majorité influence la politique et les décrets adoptés, reportés ou rejetés. La démocratie, la transparence et l'équité sont attendues des délibérations du Parlement, à commencer par leur capacité à refléter les inquiétudes et les aspirations des électeurs. Jusqu'à présent, ce modèle semble avoir fonctionné au Botswana, dont la démocratie, la gouvernance et le respect des droits de l'homme sont reconnus dans le monde entier. Rien n'étant parfait sur cette terre, ce système démocratique n'est évidemment pas exempt de critiques.

Conclusions

Quarante-trois ans après l'Indépendance, le protectorat du Bechuanaland, devenu l'actuel Botswana, qui était considéré comme un désert et l'un des pays les plus pauvres du monde, figure parmi les pays à revenus moyens. Alors qu'il disposait au départ de trois kilomètres de routes, il en possède aujourd'hui plus de mille. Les institutions éducatives qui se comptaient sur les doigts d'une main au moment de l'Indépendance ont plus que quadruplé. En outre, l'université qui a vu le jour en 1976 grâce aux contributions des Botswanais a participé de manière significative au développement des ressources humaines dans le pays. Les équipements sanitaires se sont améliorés, et les habitants des zones rurales ont accès aux soins médicaux, même si la formation et la disponibilité du personnel médical doivent encore s'intensifier pour endiguer le manque de médecins et d'infirmières.

L'exploitation minière, à commencer par celle du diamant, n'a pas seulement contribué à renforcer l'économie, mais a généré des revenus qui ont permis de construire des écoles, des hôpitaux et des routes, et d'améliorer le niveau de vie de la population. La découverte des minerais a également coïncidé avec l'installation d'un pouvoir compétent, qui a su se montrer visionnaire en même temps que prudent dans sa gestion. Un pouvoir compétent ne saurait se dissocier d'une bonne gouvernance dans le respect de la démocratie et des

droits de l'homme.

La déconstruction de la gouvernance comme préalable au développement

Bonaventure Mvé-Ondo

Né en 1951 à Oyem (Gabon), docteur en lettres et sciences humaines de l'université de Bordeaux III, mention philosophie, Bonaventure Mvé-Ondo mène une double carrière universitaire et administrative.

Universitaire, il est professeur de philosophie comparée à l'université Omar Bongo (UOB) de Libreville. Il a été également professeur invité dans plusieurs universités (Liège, Paris...). Cofondateur de plusieurs laboratoires et centres de recherche (LUTO-UOB, CERGEP-UOB), il est membre du comité de rédaction de la revue *Hermès* du CNRS. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles, dont *Afrique : la fracture scientifique*, Futuribles, 2005 ; et « Rationalité scientifique et diversité culturelle », in *Diogène*, n° 219, juillet 2007.

Responsable de l'administration et de la coopération universitaire, il a notamment été doyen de la faculté des lettres et sciences humaines de l'université Omar Bongo, puis vice-recteur et recteur de la même université. Il a été ensuite directeur du Bureau Afrique, puis du Bureau Afrique de l'Ouest de l'Agence universitaire de la Francophonie à Dakar. Il est actuellement vice-recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et directeur du projet de l'Institut panafricain de gouvernance universitaire, créé conjointement par l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Association des universités du Commonwealth.

Enfin, il anime la chronique sur les talents des universités africaines dans l'émission d'Emmanuelle Bastide sur RFI, « L'école des savoirs ».

De révisions des constitutions en mascarades électorales, de coups d'État en révolutions de palais, de démocraties formelles en régimes autoritaires ou militaires, de partis uniques en « partis ethniques », de conférences nationales en rencontres et « arrangements » en tous genres entre les différentes forces politiques, la gouvernance politique, dans tous les pays africains, accumule les problèmes depuis les Indépendances. Quant à l'administration de l'État, les maux en sont connus : abus de pouvoir, banalisation de la corruption, trafics d'influence, népotisme, inefficacité, parasitisme bureaucratique, détournements de biens, méconnaissance des droits élémentaires de l'individu, ignorance des notions d'intérêt général, de service public et d'État de droit, etc. Bref, l'État, dans son fonctionnement, est en échec. Certes, si le tableau n'est pas partout et à tous les niveaux aussi sombre, tous les pays africains sans exception peinent à garantir l'intérêt général et plus encore à assurer leur développement. L'absentéisme et les grèves de toutes sortes freinent, quand ils ne bloquent pas, le fonctionnement de l'État. On ne compte plus les pertes en vies humaines, en moyens matériels et financiers. L'insatisfaction des populations se généralise. À tel point que certains anciens, qui ont connu la période coloniale, en viennent à réclamer avec sérieux la « fin des Indépendances » et le « retour à l'ordre colonial ». En fait, dès le début des Indépendances, l'Afrique « est mal partie »²⁴⁵.

Je ne prétends pas soutenir qu'il y aurait une « bonne gouvernance » valable dans tous les États, liée à des méthodes normatives, influencée par le néolibéralisme, simple « technique²⁴⁶ » ou démarche purement gestionnaire, et donc mensongère, des affaires publiques. Examinons plutôt les faits, l'histoire des États en Afrique et la manière dont ceux-ci ont appliqué des logiques et des principes qui se révèlent tout à la fois démocratocides et opposés au développement et au bien-être des populations. Le propre de la politique est d'abord d'assurer la gestion des biens et services publics dans le souci d'améliorer la vie des citoyens, et non d'organiser de vaines querelles idéologiques ou des luttes pour le pouvoir. En fonction de quoi on peut dire que la gouvernance politique en Afrique est véritablement en échec.

Les premiers chercheurs en sciences sociales et politiques, il est vrai, n'ont pas toujours pris la mesure de cet état de choses. Obnubilés qu'ils étaient par l'analyse des « appareils idéologiques de l'État²⁴⁷ », ils ont présenté l'État africain comme lieu de conditionnement idéologique et de répression au service du développement, ou plutôt

au service des intérêts d'une classe, d'une ethnie ou du grand capital. Or, il est vite apparu que l'État africain s'est construit initialement contre les populations africaines, contre le développement national. La démocratie était considérée comme un « luxe », le parti unique paraissait la meilleure formule pour promouvoir la construction nationale dans des pays pluriethniques, édifier l'État et le développement économique et social. À partir des années 1990 et à la suite des travaux menés notamment par Jean-François Bayart²⁴⁸ et Jean-François Médard²⁴⁹, le mode de fonctionnement de l'État africain postcolonial a été réexaminé (État néopatrimonial, « système politique de prébendes », etc.) et ses relations avec la société passées au crible (clientélisme, « politique par le bas », « politique du ventre »). Ces travaux ont mis au jour les racines profondes du mal africain, l'autoritarisme des pouvoirs et ses conséquences – sans nier la responsabilité des Africains eux-mêmes.

À partir de ces analyses, il faut aller plus loin en commençant par « déconstruire » les modes de gouvernance politique²⁵⁰ de ces États, puis proposer quelques pistes pour la reconstruction d'un pouvoir réellement démocratique et responsable.

Les raisons de l'échec

On explique généralement les causes du marasme africain par plusieurs facteurs : les facteurs structurels internes qui découlent des circonstances historiques ou des contraintes de l'environnement physique (catastrophes écologiques, politiques ou démographiques) ; les facteurs externes liés à la colonisation, à la mondialisation de l'économie. Mais, à ces raisons habituellement invoquées, on peut en ajouter une autre : la fascination qu'exerce sur les Africains, du moins sur les intellectuels, le paradigme du tout-développement dominant en Occident. À tel point que certains ont pu poser comme principes fondateurs de ce développement l'« ajustement culturel »²⁵¹.

Or, la situation africaine est plus complexe qu'il n'y paraît, d'abord par le jeu des superstructures mentales et sociétales²⁵² ; ensuite par l'influence de la pensée dominante qui refuse de prendre en compte la diversité culturelle dans l'exercice de construction et de reconstruction du monde²⁵³ ; et surtout, enfin, par les difficultés liées à l'émergence d'une véritable pensée critique. Il ne faut pas oublier non plus l'ambivalence même du politique : comment, en effet, construire le développement en Afrique sans disposer d'une pensée capable de déconstruire nos propres pratiques de gouvernance et de la capacité à réviser nos postures de pouvoir ?

La démocratie ne va pas de soi, c'est peu de le dire. En effet, alors

que sa construction dans l'Europe moderne s'est faite au XVIII^e et au XIX^e siècle dans le même mouvement que l'affirmation des droits de l'homme et du citoyen, en Afrique, au contraire, elle s'est construite au détriment des populations. Il y a là comme une sorte de télescopage non seulement temporel, mais encore paradigmatique, qu'il faut analyser pour éviter de s'enfermer dans des considérations « formelles ». Aussi importe-t-il de repenser la gouvernance politique telle qu'elle s'exerce aujourd'hui en Afrique pour asseoir, au-delà d'une intelligence de la crise, une « intelligence de l'action efficace et responsable ». Notre continent a non seulement besoin d'instruments pour élaborer sa propre stratégie, mais aussi de cadres conceptuels nouveaux pour traduire à son usage l'exigence du développement moderne et à l'internaliser.

Débarrassés du mimétisme technocratique et unanimo-politique qui est celui du politique en Afrique, nous sommes dans l'obligation de revenir aux principes. Quelques questions majeures se posent : la politique pour qui et pour quoi faire ? La politique contre qui et au service de qui ? Qu'est-ce qu'une politique véritable et responsable ?

Dans une synthèse lumineuse, Sylvie Brunel distingue, pour sa part, trois types de causes à la crise africaine : la colonisation, la mondialisation et la responsabilité des Africains eux-mêmes. Cette typologie a l'avantage de ne pas tout focaliser sur le poids de l'extérieur dans la crise africaine, mais aussi et surtout de répartir les responsabilités. Or l'erreur première des Africains tient dans cette incapacité à prendre leurs responsabilités²⁵⁴. On ne peut comprendre l'Afrique d'aujourd'hui si l'on se contente des trois masques à travers lesquels elle nous apparaît : « masque de l'occidentalisation, masque de l'État-nation, masque du développement ». Le diagnostic de Sylvie Brunel montre que la déconstruction de la gouvernance de l'État africain n'est pas infondée, elle est la condition nécessaire pour s'assurer un développement responsable et tourné vers le bien-être de nos populations. « Après avoir été un continent en "décomposition", l'Afrique connaît aujourd'hui des recompositions, de nouveaux modes de gestion des territoires et des hommes, qui laissent penser qu'elle a compris comment tirer son épingle du jeu²⁵⁵. »

Si l'on veut comprendre les causes profondes de l'échec des politiques dans les pays africains, il importe d'examiner la gouvernance des États, la manière dont le pouvoir s'exerce. La gouvernance n'est pas toujours dépendante de la nature du pouvoir, du type de régime ou de gouvernement qui l'exerce. Par exemple, le néolibéralisme, le parti unique ou la démocratie plurielle sont des formes particulières de gouvernance. Mais dans leur manière de répondre ou non aux besoins des populations, dans leur manière de fonder les rapports d'autorité, on constate qu'il y a en Afrique une

manière spéciale de « gouverner » qui prend appui sur le terreau colonial. Je reprendrai ici les pertinentes analyses de Jean-Pierre Olivier de Sardan, le créateur du Lasdel²⁵⁶, premier laboratoire d'analyse scientifique des pratiques de gouvernance en Afrique francophone : « Pour comprendre les raisons de cette commune gouvernance qui caractérise aujourd'hui la plupart des pays africains, il faut remonter à la période coloniale. C'est en effet la colonisation qui non seulement a mis en place l'État moderne, mais aussi, à bien y regarder, qui a jeté les bases des formes contemporaines de gouvernance²⁵⁷. »

L'exemple de l'Afrique du Sud

Dans l'un de ses discours majeurs prononcé devant l'Assemblée générale des Nations unies en 1994, Nelson Mandela, le père de la nation sud-africaine, affirmait : « Le défi majeur qui se pose à nous est de savoir, *compte tenu de l'interdépendance du monde actuel, ce que nous pouvons faire pour asseoir partout la démocratie, la paix et la prospérité* » (cité par *Bulletin d'Afrique du Sud*, 23 novembre 1994).

Dès cette époque, la question nationale est devenue la priorité de la nouvelle Afrique du Sud. Dans un pays qui a fonctionné sous le mode de l'apartheid, où les inégalités étaient les plus élevées au monde, où plus de 65 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté, où les taux de violences et d'analphabétisme étaient effarants, l'orientation des premiers dirigeants sud-africains n'a pas été tant d'instaurer un nouveau mode de gouvernement, mais encore et d'abord un nouveau modèle de gouvernance. La nature et la forme même de l'appareil d'État en Afrique du Sud, la pratique de la démocratisation ont préparé l'émergence d'un État au service des populations, et non un État contre elles, ou dominateur²⁵⁸. Ensuite, une conscience démocratique aiguë a donné au parti le pouvoir de contrôler l'État, et non l'inverse. Enfin, les conférences « Vérité et réconciliation » ont aidé à reconstruire la conscience nationale.

Les exemples de la littérature africaine

La littérature africaine fourmille d'exemples qui éclairent les modes de gouvernance et leur évolution, de l'Afrique coloniale à l'Afrique moderne. Dans le domaine de la justice²⁵⁹, par exemple, sous la colonisation c'est le colon qui fait la loi et l'applique selon ses intérêts, et non selon les principes du droit. Paradoxalement, la démocratie en Afrique a pris son origine dans la négation même du droit. Ici, l'État s'est construit contre la nation, la démocratie et l'État de droit. C'est ainsi que, dans le roman *Case de Gaulte* de Guy Menga, tous ceux qui luttent pour la libération sont considérés comme des criminels et non comme des révolutionnaires²⁶⁰.

En décrivant les tracasseries que subissent les partisans du leader nationaliste et indépendantiste André Matsoua, l'auteur montre le fonctionnement d'une justice à deux vitesses : l'une pour les Blancs, l'autre pour les Noirs, et expose la nature répressive du régime colonial en Afrique (qui elle aussi luttait pour son indépendance), alors même que la France était en guerre contre l'Allemagne. Il établit, comme l'analyse aussi Yves Mbama-Ngankoua, « une justice peu respectueuse de la dignité du prévenu, [...] au service du plus fort, [...] une justice peu regardante des faits », « arbitraire » et, en contrepoint, une « société révolutionnaire », « gangrenée par la délation », où « la paranoïa, la soif de torturer et de répandre le sang sont érigées en méthode de justice dans une utopie censée œuvrer pour l'épanouissement de l'homme ».

Dans le mode colonial de gouvernance, ce sont donc bien l'arbitraire et la violence²⁶¹ qui dominent. Les « commandants de cercle » sont chargés d'en écrire les scénarios tout en détenant l'ensemble des pouvoirs : civil, militaire, administratif, technique, financier et politique. Non seulement ils organisent les travaux forcés, les contributions volontaires, les impôts et autres taxes, les brimades, les humiliations quotidiennes, mais encore il leur revient de désigner tous les chefs et tous leurs subalternes. Leur pouvoir despotique constitue peu à peu, dans l'imaginaire des opprimés, le seul et véritable mode de pouvoir.

Le schéma n'est pas nouveau : c'est bien parce que les acteurs africains de la révolution n'ont pas assuré la critique objective de leurs comportements et des fondements cachés de ceux-ci qu'ils ont échoué à engager le changement et la révolution dont ils rêvaient. En clair, ce qui fonde le mode colonial de gouvernance, c'est que l'individu à coloniser est d'abord considéré comme objet et qu'il n'a d'autre posture que de se soumettre.

D'autres romanciers n'épargnent pas non plus l'État néocolonial africain. Dans la pièce du dramaturge congolais Sylvain Bemba, *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête*, l'auteur met en scène un blanchisseur arrêté arbitrairement parce qu'un de ses clients s'est plaint d'avoir été volé, et torturé par les policiers. Le constat est sans appel : « La justice, il donne la punition aux pauvres types et fait de contraire pour les grands messieurs²⁶². » Dans une société en pleine mutation, l'injustice est devenue courante. La justice n'existe pas.

Ainsi, le roman africain décrit un État néocolonial fonctionnant comme appendice de l'État colonial, et même inspiré à la fois des méthodes des anciens maîtres et de celles des régimes absolutistes. Il ne s'agit pas d'un État de droit, mais de l'institutionnalisation de l'arbitraire et donc de la négation de la notion même de service public.

L'État contre les populations

Quiconque fréquente ou a fréquenté les services publics en Afrique sait combien les populations sont peu considérées et respectées. Tout se passe comme si elles dérangeaient les agents de service. Cette attitude, qui repose sur le principe de l'« infériorité naturelle » de l'usager, condamne celui-ci à subir toutes sortes de pratiques arbitraires : attentes de plusieurs heures ou plusieurs jours, brimades, extorsion d'argent ou de services, etc. Bref, l'usager, à partir du moment où il n'est pas un parent ou un ami, est considéré comme un objet dont on se sert et abuse, et non comme un être à qui le service est dû. Ceux qui exercent le pouvoir ou qui le représentent deviennent des « privilégiés », des intouchables, des supérieurs à qui l'usager doit obéissance. C'est pourquoi, en plus des avantages, toujours plus grands, matériels et financiers, dont ils disposent, s'ajoutent des cadeaux en nature. L'adage populaire confirme cet état de choses : « Le mouton broute là où il est attaché. »

Quelle que soit la forme de l'État, proche des démocraties populaires ou libérales, dictatorial ou à parti unique, il est marqué par la contradiction entre le souci du bien commun et les intérêts claniques et ethniques, entre le communautarisme traditionnel et l'individualisme contemporain (produit récent de l'urbanité), entre la déstructuration des sociétés (fruit pervers du pouvoir colonial et postcolonial), et le nécessaire abus de pouvoir obtenu par une sorte de « coup d'État permanent ». Jusqu'à ce jour, aucun parti politique, dans aucun pays africain, n'a été en mesure d'assumer le rôle d'animateur social qui doit être le sien. Chacun des partis, même s'il avait pour projet de garantir la participation populaire et de contribuer à l'intégration nationale, a servi en fait, le plus souvent, de cadre ou de moyen à ceux qui ambitionnaient de faire carrière dans l'appareil de l'État ou d'en tirer des bénéfices patrimoniaux. Par ailleurs, le recours quasi généralisé au système de cooptation dans le choix des dirigeants du parti et de l'État a inévitablement favorisé le clientélisme, voire l'« ethnocratie » et le régionalisme.

Le résultat d'un pouvoir ainsi exercé n'a rien pour surprendre : État privé d'épine dorsale, de droit ; absence de toute vie démocratique, de libertés, corruption, fracture entre les générations (la jeunesse se reconnaissant de moins en moins dans des régimes dont les leviers de commande sont détenus par les mêmes depuis des décennies), népotisme, concussion, faible adhésion au bien commun, etc. Bref, au lieu d'animer la dynamique sociale, les systèmes de gouvernance en Afrique l'ont étouffée, l'État est devenu progressivement un facteur de blocage et d'inertie, considéré par les populations comme l'instrument premier du conservatisme social.

Tout naturellement se sont instaurés l'autoritarisme et l'arbitraire.

Bref, l'État africain moderne, depuis les Indépendances, a échoué dans sa mission de développement et de construction de l'unité nationale, et engendré le découragement des « forces vives » dont il prétendait au départ stimuler le potentiel créateur. La prééminence à la fois de la « famille » et de l'« ethnie » du chef sur la conduite des affaires de l'État a transformé la plupart des régimes africains en « ethnocraties » ou en « clanocraties », au sein desquelles l'individu voyait ses aspirations et ses potentialités reconnues et satisfaites non pour lui-même, mais selon son appartenance régionale ou ethnique.

Qui dit pouvoir absolu, dit volonté d'annexer territoires et peuples. Dit aussi succession dynastique. La colonie en est l'illustration. Elle est considérée avant tout comme un réservoir de ressources à piller, qu'elles soient humaines ou matérielles. L'État colonial ne sert pas les populations, il se sert lui-même. Les populations indigènes, même si elles bénéficient de certains de ses services (éducation, santé, infrastructures, etc.), n'ont aucun droit de s'exprimer, seulement celui de subir. Aujourd'hui, les choses n'ont pas changé. C'est ce que dénonce Jean-Pierre Olivier de Sardan : « Des services sont délivrés, mais sur un mode autoritaire, répressif, arrogant, voire raciste. »

L'État contre le développement : se servir plutôt que servir

Alors qu'en Europe l'État moderne s'est développé plus ou moins parallèlement avec la volonté d'améliorer la situation des populations et de contribuer au développement, au contraire, en Afrique, il rime depuis ses débuts (et jusqu'à aujourd'hui) avec le mépris de l'usager, en dehors de toute tradition civique ou citoyenne égalitaire. Il ne s'agit pas d'administrer des citoyens, mais de profiter, de dominer, de contrôler et de commander. Il s'agit de constituer une catégorie de « privilégiés » sur le dos des « exploités », l'intérêt politique étant d'être finalement du côté des premiers²⁶³.

Concrètement, le cas des fonctionnaires qui sont en principe au service de l'État, est instructif : on constate que tout leur est dû, particulièrement les « avantages liés ». En effet, que ce soit en période coloniale ou après les Indépendances, le mode opératoire du fonctionnaire est resté le même. Leurs salaires sont doublés grâce aux diverses indemnités (indemnités de sujétion, indemnités de fonction, indemnités de recherche pour les enseignants, etc.), et tout s'organise autour d'eux. Par exemple, hier comme aujourd'hui, un gouverneur ou un préfet bénéficie non seulement de la gratuité du logement, de

l'électricité, du gaz, du téléphone, du transport, mais aussi d'une indemnité de représentation. Certains bénéficient de fonds spéciaux ou communs, de la prise en charge de leurs frais médicaux et ceux de leur famille. D'autres ont droit à des faveurs particulières : véhicule de fonction avec chauffeur, véhicule d'escorte de sécurité, aide de camp, carburant, etc. Par ailleurs, ils reçoivent des dons en nature de la part des populations, et des services gratuits. Le seul fait d'avoir une fonction dans l'administration justifie des privilèges, qui ne reviennent ni à la compétence ni au mérite. Plus le fonctionnaire est élevé dans la hiérarchie, plus il les accumule.

Un autre trait de la fonction publique africaine, c'est l'étendue du clientélisme et de la corruption qui y règnent. Très peu de postes sont accessibles par voie de concours, que ce soit dans l'armée, la police ou dans les autres services de l'État. On les obtient généralement par « relations ». Handicapée par une sous-administration chronique, et par un décalage maximal entre les normes et usages locaux et les normes et règles officielles, la fonction publique cahote au gré des hasards. Structure « schizophrénique », elle est écartelée entre un formalisme procédural surtout rhétorique ou superficiel, et de multiples accommodements oraux négociés ou de multiples « arrangements ». La corruption la ronge dans tous les secteurs. Chaque structure ou institution « fonctionne » au service de ses « patrons », et plus l'agent se trouve proche du grand public, plus il bénéficie d'avantages matériels ou en nature, et plus il favorise ses parents et connaissances.

En somme, l'État postcolonial africain souffre d'une absence de confiance commune, et de l'hétérogénéité des groupes claniques ou ethniques et des réseaux. Cette situation encourage l'arbitraire, la confusion entre intérêts privés et intérêt public, et façonne la figure du chef qui, au centre de toutes les richesses, organise leur distribution. Ce mode de gouvernance, on l'a dit, ne permet pas de fonder un État de droit, ni de considérer enfin l'homme, le citoyen, comme la fin ultime de la politique.

L'État contre la démocratie : opprimer plutôt qu'éduquer

Ainsi que le note Philippe Engelhard, « la démocratie n'est pas la condition du développement », mais « la confiance qui en est le fondement »²⁶⁴. Or, la démocratie qui découle du contrat social n'est pas toujours réussie en Afrique, où le mode dominant de régulation est d'abord clanique et familial. Comment s'en débarrasser et rétablir les principes d'égalité et de liberté qui exigent la responsabilité active des

citoyens et leur engagement au profit du bien commun ? Tel est aujourd'hui l'enjeu de la démocratie en Afrique.

La gestion démocratique fondée sur les élections et le multipartisme a fait son apparition en Afrique francophone sous la colonisation. Avec les Indépendances et les premiers régimes constitutionnels et d'exception, les partis uniques et les régimes militaires n'ont pas vraiment changé les mécanismes. Si de nouvelles constitutions ont été adoptées, elles sont largement manipulées. Le scénario est toujours le même : le pouvoir en place tente par tous les moyens de rester au pouvoir. Sous la colonisation, il s'agissait de barrer la route aux partis « révolutionnaires » en créant des partis « coloniaux » locaux, en mettant tous les moyens de l'administration à leur service, en trafiquant les résultats, en achetant les voix, en opposant certaines ethnies à d'autres²⁶⁵, etc.

La seule différence visible aujourd'hui, c'est que les acteurs politiques africains ont évolué. Ce ne sont plus des organisations classiques, des « partis » ou des syndicats, mais des « entrepreneurs » politiques qui s'appuient sur des réseaux d'alliés ou de clients fluides et mouvants, constitués sur la base du lien ethnique, identitaire ou corporatif, et non plus sur la base d'une idéologie. Ils profitent de la confusion généralisée entre les intérêts particuliers des chefs et la gestion de la chose politique, entre les affaires privées de l'homme politique et ceux de l'État.

Le pouvoir est vécu alors comme une fin et non comme un moyen pour assurer la libre expression des populations et le développement socio-économique. Les populations acceptent cet état de fait parce qu'elles espèrent par ricochet pouvoir en profiter à leur tour lorsque l'un des leurs sera appelé à la table du festin. Si l'attente dure trop, la rue fait la courte échelle à ceux qui réclament leur tour. Tout se passe finalement comme si la population acceptait l'état de non-droit. Ce défaitisme imprègne également les élites locales qui démissionnent aussi de leur rôle de critique de la société, en se repliant vers ce que Jean-François Bayart a appelé de manière lapidaire la « politique du ventre ».

Les « démocraties » africaines actuelles ne sont que formelles. C'est pourquoi elles sont incapables d'engager un réel développement. C'est ce formalisme qui est aussi une caractéristique de leur gouvernance.

Au commencement était le chef

La figure majeure du pouvoir en Afrique n'est pas celle de l'élite mais, plus originelle, celle du chef. C'est en effet lui qui structure et

organise le pouvoir, à la conjonction de tous les modes traditionnels et coloniaux en Afrique.

En effet, qu'il soit chef de famille, de village ou de canton, qu'il soit chef de service, de circonscription, d'entreprise, autorité militaire ou policière, ministre ou chef d'État, le chef constitue le centre du pouvoir. Sa figure emblématique est celle du chef de l'État, qui en assure la légitimité et la cohérence dans le temps. Le chef est celui qui dispose des richesses, celui qui reçoit tous les cadeaux, les impôts et les ressources, et celui qui est habilité à les dépenser et à les distribuer selon ses propres intérêts et sa logique²⁶⁶. Son patrimoine est au service de son prestige personnel. Il dispose de toutes les ressources matérielles, financières et humaines du pays. De sa poche, il finance le fonctionnement de l'État et les activités liées à sa fonction. Il nomme comme il révoque à tous les postes. Les fonctionnaires ne sont au fond que des agents à ses ordres ou à sa disposition.

Le chef ne redoute aucun contre-pouvoir puisqu'il cumule « tous les pouvoirs, plus particulièrement les pouvoirs d'administration, de justice et de police²⁶⁷ ». Il peut faire arrêter n'importe quel opposant. Commandant en chef de toutes les polices et de l'armée, il incarne l'autorité entière et effective. Patron de la justice, il est l'arbitre de tous les litiges, de toutes les querelles, de toutes les affaires et de tous les conflits, qu'ils soient symboliques ou réels²⁶⁸.

Acteur majeur du développement économique – parce que c'est lui qui organise les marchés et les domaines publics, et parce qu'il est de toutes les négociations avec les bailleurs de fonds étrangers et privés –, le chef est aussi celui qui reçoit les ressources informelles et les redistribue. Autour de lui, en cercles concentriques, s'organise l'ensemble de ses réseaux de parents, de dépendants et d'amis, de courtisans, de griots et de solliciteurs, au fond des réseaux de clientèle.

Souverain absolu, le chef n'a donc aucun compte à rendre à personne, ni au plan comptable, ni au plan politique. Au niveau comptable, le plus souvent, le budget de l'État n'est qu'un budget apparent qui diffère du budget réel, si bien qu'aucun rapport de comptes n'est sérieux ni vrai. Du reste, dans la gestion des comptes, seul le chef dispose de la connaissance des ressources réelles de l'État. Par là même, il est forcément informé des principaux mouvements financiers publics ou privés. Il est aussi gestionnaire de la « rente du développement », quels que soient les types de projets et quelles que soient les conditions qu'imposent aujourd'hui les bailleurs de fonds. Bref, le chef concentre dans sa seule personne tous les avantages, tous les attributs, tous les privilèges et toutes les dispositions du pouvoir. Il n'a aucun compte à rendre. Au carrefour de tout, il incarne la gouvernance politique, qu'elle soit traditionnelle, coloniale ou

postcoloniale.

Dans les États africains modernes, la figure du chef est tellement dominante que l'administration des services en contact avec les populations, avec les usagers des services publics est « aux antipodes de toute notion de “service” ». Même au plan électoral, rien ne lui échappe des manipulations, des trucages et des « arrangements électoraux ». Sa fonction, en effet, lui confère le pouvoir d'« encadrer les masses » et de les gérer.

La déconstruction critique de la gouvernance comme clé du changement

Les sociétés africaines ne sont pas condamnées au sous-développement ni à la mal-gouvernance, à condition qu'elles repensent fondamentalement leur fonctionnement. Il s'agit d'un travail patient et lent, qui exige de l'abnégation et du courage. En outre, il n'est envisageable que s'il s'applique à tous les niveaux critiques de la société. Prenons l'exemple de l'enseignement supérieur en Afrique. Il est en échec parce qu'il est non pertinent et produit des diplômés chômeurs. En échec aussi parce qu'il est non productif, reposant sur un modèle de vie fondamentalement urbain, occidental et bureaucratique. C'est pourquoi il doit être repensé non seulement dans son fondement social, mais aussi dans ses supports et ses méthodes, dans sa gouvernance même. L'université, comme lieu de production des savoirs et de raison critique, peut jouer un rôle important dans la reconstruction du savoir vivre ensemble et de la nouvelle citoyenneté. On peut attendre d'elle qu'elle suscite des contre-pouvoirs et une opinion publique capable de faire bouger les choses. Encore faut-il que s'élaborent de nouvelles formes de gouvernance qui émanent des populations elles-mêmes et les aident à résoudre leurs problèmes. Il faut partir des normes pratiques, des cultures professionnelles locales et des comportements réels, plutôt que des normes officielles et des organigrammes formels.

Le succès d'une telle entreprise, qui seule est capable de refonder la société et de l'orienter vers un développement bien compris, repose sur la capacité des acteurs politiques à surmonter plusieurs défis. Le premier est d'assurer, dans les faits comme dans les consciences, le passage d'une démocratie formelle à une démocratie véritablement vécue, où l'utilisateur, le citoyen, a enfin la parole et participe à la gestion du bien commun. Deux conditions s'imposent : la formation et la responsabilisation des citoyens sur leurs droits et leurs libertés fondamentales ; l'adhésion des dirigeants aux principes de bonne gouvernance, de publication des comptes et de transparence²⁶⁹.

Le deuxième défi, c'est de mettre un terme à la misère, de changer radicalement les conditions de vie et de travail des populations. En effet, aucune avancée ne sera possible si l'on ne donne pas aux populations, et surtout à ses couches les plus nombreuses, les moyens d'améliorer leur quotidien, ce qui suppose le développement d'une économie productive.

Le troisième défi, c'est la reconstruction de l'État, d'un État enfin au service réel des populations les plus vulnérables ou les plus démunies (jeunes, paysans, femmes...). En se plaçant résolument du côté des populations, en répondant à leurs attentes dans les domaines clés de leur survie que sont ceux de la santé et de la sécurité alimentaire, en redonnant le goût de l'avenir à travers un système éducatif repensé, l'État pourra alors rétablir la confiance avec le peuple et retrouver sa légitimité.

Car l'État postcolonial a commis de véritables crimes contre les populations : fractures dans sa fonction de service, corruption, déliquescence. Il faut renverser la vapeur, impulser le développement et non le bloquer, servir les populations et non les exploiter, construire une véritable et durable démocratie. Première étape : sortir de la « hiérarchie des races », établie par l'administration coloniale (avec pour but de définir ceux « qui étaient les alliés et les principaux ennemis »). Le mode de gouvernance colonial avait ainsi créé des mythes : le mythe tutsi pour la Belgique au Rwanda et au Burundi, et le mythe fang au Gabon. Pour Florence Bernault, celui-ci a servi aux Français pour se poser en « sauveurs des populations côtières » face à « la convoitise des hordes fang » et de les consacrer désormais comme « les perdants de l'État moderne »²⁷⁰.

Contre la « classification » ethnique ou régionale, instrumentalisée par les élites dans la course au pouvoir, l'enjeu est de réinventer le vivre-ensemble, d'instaurer des règles communes et justes à partir d'une fondation collective, respectueuse des choix de vie des personnes et des groupes sociaux. Tel est pour notre continent, l'un des plus grands défis à relever dans les prochaines décennies. Ces règles ne procèdent pas seulement d'une exigence sociale. Elles dépassent les clivages apparents actuels entre les partis politiques et les ethnies. Elles sont nationales parce qu'elles seules ouvrent la voie à la paix et au développement collectivement partagé.

Aucune économie, aucune politique ne peuvent fonctionner de façon durable et saine sans un minimum de sécurité, sans un minimum de normes admises par tous, sans un minimum de confiance entre les individus, entre les acteurs. L'erreur de nos élites politiques est de ne pas l'avoir compris plus tôt. Il en résulte le désenchantement général, l'anomie, la décomposition et la déstructuration de l'État. Dépassant la culture de la famille ou de

l'ethnie, il faut envisager l'ensemble de la société mobilisée par des exigences nouvelles. Cela ne veut pas dire renoncer à nos cultures, à nos clans, à nos familles et à nos ethnies ; mais ces nouvelles exigences nous contraignent à des changements sociaux, politiques et économiques qui imprimeront nécessairement à nos cultures une dynamique nouvelle.

Ce défi sera difficile à relever sans la mobilisation et la participation de quelques citoyens un peu plus responsables et plus convaincus que les autres. Car aucune économie durable, aucune société, aucune politique n'est pensable sans un minimum de principes, qui sont ceux du droit. À condition qu'ils soient admis comme principes de vie par un nombre suffisant de citoyens. La société, l'économie et la politique ont besoin d'un fondement éthique, une sorte de bien commun transactionnel – et non une morale fétichiste ou intégriste. Le processus, il ne faut pas se le cacher, risque d'être long.

Il n'existe pas un modèle unique de bonne gouvernance, ni de miracle, ni de solution magique à la question du développement. Mais tout peut commencer si quelques acteurs s'engagent à respecter au quotidien une certaine *éthique* du service public, à considérer l'utilisateur, à prendre en compte l'intérêt général, à faire leur travail de façon consciencieuse, sans cupidité, avec écoute, rigueur et discrétion, et selon des normes différentes des habitudes malsaines.

Notes

245. René Dumont, *L'Afrique noire est mal partie* , Seuil, Paris, 1962.
246. Jürgen Habermas, *La Technique et la science comme « idéologie »* , Gallimard, Paris, 1968.
247. Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société* , Seuil, Paris, 1975.
248. Jean-François Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre* , Fayard, Paris, 1989 ; *La Politique par le bas en Afrique noire* , Karthala, Paris, 1992 ; *La criminalisation de l'État en Afrique* , Complexe, Paris, 1999.
249. Jean-François Médard, *États d'Afrique : formations, mécanismes, crise* , Karthala, Paris, 1992.
250. Le concept de « déconstruction du politique » est à la mode depuis Jacques Derrida. Voir notamment son dialogue avec Élisabeth Roudinesco, *De quoi demain ...* , Fayard/Galilée, Paris, 2001, p. 159.
251. Daniel Etounga Manguéllé, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* , L'Harmattan, Paris, 2001.
252. Axelle Kabou, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* , L'Harmattan, Paris, 1991.
253. Bonaventure Mvé-Ondo, « Rationalité scientifique et diversité culturelle », in *Diogenes* , 2007, n° 219, pp. 118-129.
254. Sylvie Brunel, *L'Afrique* , Bréal, Paris, 2004, pp. 98-99.
255. *Id.* , p. 97.
256. Le Lasdel est un laboratoire béninois et nigérien de recherche en sciences sociales qui mène, sous l'autorité de Jean-Pierre Olivier de Sardan et Mahaman Alou Tidjani, des enquêtes dans les secteurs de la santé, de la justice, des transports et des municipalités. Les principaux résultats de ces travaux, on peut les lire dans Yannick Jaffré et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest* , Karthala, Paris, 2003 ; Giorgio Blundo et Jean-Pierre Olivier de Sardan, *État et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)* , Karthala, Paris, 2006.
257. Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Gouvernance despotique, gouvernance chefferiale et gouvernance postcoloniale », in Actes du colloque IRG (Institut de recherche et débat sur la gouvernance)/Arga (Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique) de Bamako (Mali), janvier 2007.
258. Ce qui était le fondement même de l'État en régime d'apartheid.
259. Pour tout ceci, voir l'article d'Yves Mbama-Ngankoua, « La justice dans la littérature africaine d'expression française », in *La Revue des ressources* , <http://www.larevuedesressources.org/spip.php?article1187>
260. Guy Menga, *Case de Gaulle* , Karthala, Paris, 1984.

261. Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* , La Découverte, Paris, 1961.
262. *Un foutu monde pour un blanchisseur trop honnête*, Éditions Clé, collection « Théâtre », Yaoundé, 1979, p. 10.
263. Le piège commun de toutes les oppositions africaines n'a-t-il pas, après avoir goûté aux délices du pouvoir, de se comporter, une fois au pouvoir, comme ceux qu'elles prétendaient combattre ?
264. Philippe Engelhard, *L'Homme mondial* , Paris, Arléa, 1996, p. 239.
265. Voir l'article éclairant de Florence Bernault, « Dévoreurs de la nation : les migrations fang au Gabon », in Catherine Coquery-Vidrovitch, Odile Goerg, Issiaka Mandé, Faranirina Rajaonah, *Être étranger et migrant en Afrique au XXe siècle* , L'Harmattan, Paris, 2003, pp. 169-187.
266. « Il lui fallait sans cesse rétribuer, donner, distribuer », écrit Jean-Pierre Olivier de Sardan, in « Gouvernance despotique, gouvernance chefferiale et gouvernance postcoloniale », *op. cit.*
267. *Id.*
268. Joseph Tonda, *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Karthala, Paris, 2005. Voir l'excellent compte rendu de Julien Bonhomme, où il écrit : « Les cités africaines obéissent ainsi de plus en plus à une "logique des camps" : non-lieux lignagers, espaces de déshérence et de destruction des ordres coutumiers qui laissent libre cours à un imaginaire hybride et violent peuplé d'entités terrorisantes : sujets zombifiés et réduits en esclavage mystique, esprits sataniques harcelant les convertis, féticheurs assassins à la solde de politiciens ambitieux. » Julien Bonhomme, « Joseph Tonda, *Le Souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)* », in *L'Homme* , 177-178, janvier-juin 2006 ; mis en ligne le 12 avril 2006, <http://lhomme.revues.org/index2302.html>
269. Dans son ouvrage, *L'Afrique et le Gabon au XXe siècle* (Mare et Martin, Paris, 2007, p. 190), Marc-Louis Ropivia analyse les dérives du mode de gouvernance politique fondé au Gabon à l'époque du parti unique et que l'on a dénommé « géopolitique ». Ce mode s'est érigé en « force centrifuge d'affaiblissement de l'idée nationale et de l'idée étatique », et en un système de « contrôle des pouvoirs politique et intellectuel ».
270. Florence Bernault, « Dévoreurs de la nation : les migrations fang au Gabon », *op. cit.*

L'Afrique entre négrophobie et >
développement :
du désarroi identitaire à la renaissance

Jacques Nanema

Né le 21 janvier 1965, Jacques Nanema a réalisé un parcours de formation en philosophie à l'université de Nice Sophia Antipolis, où il a soutenu en 1995, une thèse de doctorat : « Communauté et Solitude chez Nietzsche : Nietzsche, philosophe à part (entière) ? »

Maître de conférences en philosophie, il est l'auteur de plus d'une dizaine d'articles publiés dans des revues scientifiques. Il traite les questions de développement en Afrique dans la mesure où elles sont prises dans l'engrenage des idéologies (signes d'une dérive malheureuse de la pensée) occidentalistes et africanistes. Le défi majeur est de libérer partout et autant que possible la vie et la pensée pour qu'elles s'oxygènent réciproquement et nourrissent la créativité humaine par-delà toutes les formes de lassitude qui guettent les hommes et les sociétés du monde et les poussent à développer des stratégies de refus du changement.

Il assure actuellement la coordination d'un programme Sud-Sud et Sud-Nord de formation et de recherche (Agrinovia, www.agrinovia.org) portant sur les innovations et les partenariats, qui s'adresse autant aux professionnels, agents des projets de développement qu'aux futurs professionnels que sont les étudiants en fin de formation.

Pour se développer, c'est-à-dire s'épanouir de façon polymorphe et polyphonique, transformer ses propres dispositions naturelles et potentialités en réalités effectives sur les plans spirituel, intellectuel, moral, physique, un homme ou un peuple a besoin, au-delà des conditions matérielles, techniques et politiques, à la fois d'une certaine confiance en lui-même et de la considération d'autrui qui lui accorde un minimum de crédit d'humanité. Sans ces dimensions subjective et sociale, l'humanité ne peut vraiment se développer. Comme l'écrivait Charles Taylor²⁷¹ : « La reconnaissance n'est pas simplement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin humain vital », car « la non-reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite ». Bien plus que les problèmes économiques, les problèmes d'identité tissent la trame de la question récurrente du développement des personnes et des communautés ; le désarroi identitaire qui marque la personnalité des ex-colonisés et frappe d'impuissance leur existence détermine de fond en comble la question de leur développement. Le sous-développement de l'Afrique est un problème complexe dont les causes sont à la fois extérieures et intérieures au continent, d'ordre à la fois sociopolitique, économique, technique. Jusqu'à présent les grandes tendances dans l'intelligence de cette situation préoccupante ont négligé ou minimisé le moral des victimes du sous-développement, la vision qu'elles ont d'elles-mêmes, celle que les autres ont d'elles ou qu'elles attendent des autres. Confiance en soi et considération ou respect qu'autrui vous témoigne sont capitales dans le processus par lequel chaque être, chaque peuple, passe d'une condition de minorité à son plein épanouissement.

Il sera question ici de la négrophobie²⁷², à la fois haine multiforme du Noir venant du Blanc, consécutive à la confrontation historique entre les deux communautés culturelles, mais aussi tragique retournement de la haine de l'autre pour soi en une haine plus ou moins inconsciente de soi pour soi-même. Il s'agira de montrer que la négrophobie est le pire ennemi du développement de l'Africain, bien plus que l'ingratitude de la nature, l'état encore médiocre des technologies, le manque chronique de moyens financiers, l'absence de dispositif politique et juridique national et international pouvant servir de levier à la lutte contre la pauvreté au niveau local, régional et continental africain. Ensuite, il s'agira de rechercher des issues pour libérer la vie africaine prise au piège de la négrophobie, permettant une renaissance et un développement humain véritable et durable en

Le sous-développement de l'Afrique et ses causes

Au-delà du Produit national brut et du revenu moyen par habitant, on entend par sous-développement un état de pauvreté essentiellement matérielle qui fait planer sur une population donnée la menace de la précarité économique. Il se caractérise généralement par une économie de la débrouillardise dans laquelle l'organisation de la société pour la production des biens nécessaires à la sécurité physique des populations reste marquée par des défauts importants relatifs à la quantité et la qualité des ressources naturelles et humaines, et des moyens techniques de production, à la qualité de l'organisation du travail et des échanges, de la transformation et la valorisation des produits du travail. Le sous-développement n'est pas un état normal : il détruit l'équilibre qui permet à une population de vivre dans une relative sécurité. Il est vu comme état d'insuffisance matérielle, économique par défaut ou par dégradation des conditions normales de bien-être. Le bien-être comporte des dimensions aussi bien alimentaire, sanitaire, éducative que politique, cette dernière conditionnant souvent les premières. En ce sens, malgré la tendance dans la plupart de nos pays à édifier depuis les années 1960 des sanctuaires de gloire à la culture par laquelle ils espèrent leur résurrection après la « petite mort » coloniale, la question politique demeure la première de toutes.

Depuis la proclamation des Indépendances, les Africains survivent au gré des infortunes de leur propre histoire et des vicissitudes de l'histoire du monde. Quelle que soit leur importance quotidienne, les besoins élémentaires (se nourrir, se soigner pour conserver son corps physique) ne doivent pas être confondus avec les besoins fondamentaux qui en incluent d'autres, tel celui de pouvoir s'instruire, s'enrichir d'idées locales et universelles, se moraliser en confrontant son être à des valeurs d'ici et d'ailleurs, se cultiver par des expériences de toutes sortes. C'est la satisfaction des besoins fondamentaux qui transforme un peuple et le rend capable d'influencer le cours de l'histoire. Sans une éducation de qualité, faite de connaissances théoriques et pratiques, d'expériences et de valeurs diverses, les peuples restent un peu comme des animaux ordinaires qui se contentent de s'adapter à leur environnement immédiat, soucieux uniquement de persévérer dans leur être, d'assurer leur autoconservation. Un pays cesse d'être sous-développé quand il se donne de façon organisée et durable les moyens théoriques et pratiques de transformer le monde qui l'entoure, d'influer sur le cours

de l'histoire, pour finalement repenser et refaire l'image qu'il a de lui-même, se reconfigurer pour les autres. C'est l'absence ou l'insuffisance d'un processus significatif d'exigence d'excellence qui révèle le vrai sous-développement. Mieux qu'un simple être incrusté dans la massivité opaque du réel, l'homme est un projet, un « être en vue », un « être des lointains », pour employer une formule chère au philosophe Heidegger. Car le tout pour l'humain n'est point de vivre, mais de « bien vivre » et de porter son existence à sa plénitude.

À quelques exceptions près, les pays africains semblent n'avoir ni résolument ni durablement engagé ce processus ; pire, ils manifestent aux yeux du monde des signes de stagnation, voire une grande et effrayante capacité de régression, qui compromettent le peu d'acquis qu'il faut tout de même reconnaître depuis les Indépendances. La situation est telle que la mélancolie du déshonneur prend le pas sur l'audace d'affronter les problèmes pour leur trouver des solutions originales : « Partout en Afrique la désillusion est réelle, au point que face aux énormes difficultés qui les accablent, oubliant les épreuves de la colonisation, d'aucuns s'interrogent : jusqu'à quand durera l'indépendance ? Depuis 1960, le continent africain, en dépit de quelques bonnes performances initiales, s'est installé dans l'indigence, au point d'être considéré par tout le monde, y compris les Africains eux-mêmes, comme le continent de la pauvreté par excellence. Rien n'est plus éloquent que la manière dont l'Afrique et les Africains, par suite des déboires de l'indépendance, sont perçus par les autres peuples : continent pauvre, États précaires, peuples mendiants suscitant la pitié, naviguant entre dérision et la commisération. L'on nous traite de pauvres et de miséreux, oubliant que le continent, dont moins de dix pour cent du sous-sol est actuellement prospecté, apparaît comme l'une des régions les plus riches de la terre²⁷³. »

Mais si l'état de précarité dans lequel vivent la plupart des pays africains est devenu une source de préoccupation pour l'autre (dont la fibre humanitaire semble développée à la hauteur de ses ambitions hégémoniques), il l'est aussi et surtout pour les filles et fils d'Afrique, premières victimes de ce qui s'appelle sous-développement et qui, au quotidien, s'éprouve comme une précarité sociale, économique et politique mettant en danger la vie des populations du Sud. Le sous-développement a été déjà expliqué de mille et une manières. Certains en situent l'origine hors du continent (on appellera « exogène » ce type d'explication), dans des programmes impérialistes extérieurs dont la visée est le pillage du continent et le mode d'action, la violence, brutale ou masquée par des politiques néocoloniales de coopération sournoise. D'autres situent cette origine dans le continent, dans les actes et/ou démissions des Africains eux-mêmes, représentés par leurs dirigeants politiques (corrompus, incompetents, mégalomanes) ou

encore par des communautés incapables elles-mêmes d'agir de façon organisée, efficace et efficiente sur le monde qui les entoure pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires. Le problème essentiel du continent se définit donc par une impuissance chronique à produire par et pour lui-même de la richesse, à gérer les richesses naturelles ou celles reçues par perfusion, de créer un confort visible pour tous.

Face au sous-développement de l'Afrique qui doit s'entendre d'abord comme précarité multiforme, comme une insécurité certaine dans les domaines alimentaire, sanitaire, éducatif, culturel, économique et politique, les explications se bousculent, de la mise en accusation de l'autre à la suspicion de soi, de la dénonciation de la mal-gouvernance nationale et internationale à la stigmatisation des entraves socioculturelles, religieuses ou techniques du développement. Certes, les organisations internationales fondées après la Seconde Guerre mondiale pour arbitrer les relations entre les nations ne sont pas des institutions véritablement démocratiques ni philanthropes. Certes, il y a dans les pays africains une tension forte, un chiasme entre représentations traditionnelles et modernes du monde, de l'homme et de l'histoire, qui entravent la dynamique du développement. Certes, les valeurs religieuses, traditionnelles ou importées, ont souvent fait obstacle à toute recherche du bien-être, du confort matériel, par des manifestations de méfiance vis-à-vis de ce qu'on appelle développement et qui est perçu comme représentant un risque majeur d'aliénation économique des hommes et des femmes. Mais à toutes ces raisons, ne s'en ajoute-t-il pas une autre plus subtile, cachée dans la profondeur devenue moite de notre être ou encore dans l'inconscient collectif du monde noir, qui aurait à voir avec la qualité de la relation à soi (confiance en soi ou mépris de soi), médiatisée par la relation de l'autre à soi (relation méprisante et traumatisante du Blanc au Noir) ? C'est dans cette perspective que mon propos essaiera de mettre en lumière ce qu'on me permettra d'appeler « négrophobie » et qui signifie « haine, peur, mépris du Noir par le Blanc et même par le Noir » et qui, de mon point de vue, est le baromètre d'un désarroi identitaire africain qui n'a que trop duré. Il ne s'agit pas de sombrer dans l'« auto-victimisation²⁷⁴ » à la mode en Europe, car la négrophobie engage finalement la responsabilité même de l'homme noir aussi bien par rapport à une dérive masochiste suicidaire que par rapport à la possibilité d'en sortir pour se réconcilier avec soi-même et avec l'autre, trop souvent présenté comme un bouc émissaire tout désigné.

En effet, outre la précarité multiforme qu'ils vivent et combattent comme ils peuvent, souvent avec les moyens du bord, les Africains doivent affronter un autre adversaire de taille, aussi dangereux que le sous-développement lui-même. Il sous-tend les représentations

véhiculées depuis des siècles – sinon des millénaires – dans le monde européen, particulièrement dans la littérature²⁷⁵, sur l'identité nègre et les (in)capacités qui l'affectent. Nous désignerons par commodité cette toile de représentations par l'expression « idéologie négrophobe », manifeste dans une panoplie d'écrits pluridisciplinaires. La philosophie, tenue pour une discipline noble et hors de tout soupçon, parce qu'elle se veut exercice critique et autocritique de la raison, apparaît dans cette idéologie sous une image trouble, car les philosophes aussi ont trempé leur plume dans l'encre noire de l'ignorance, pour ne pas dire du mépris, des Africains. Certaines grandes figures se sont rendues tristement célèbres par des propos démesurés, dépourvus de raison, qui suscitent chez les lecteurs africains tantôt la surprise agacée, tantôt la condamnation en bloc de la philosophie dite occidentale, alors suspectée de connivence avec l'idéologie négrophobe qui a, en quelque façon, théoriquement contribué à préparer et/ou justifier l'asservissement historique des Noirs (esclavage, colonisation).

À défaut de pouvoir proposer une voie sûre de développement, la philosophie en Afrique, en tant qu'« anthropologie pragmatique » en mesure de pousser le continent à s'autopromouvoir, à transcender sa propre finitude, pourrait très utilement aider à la libération mentale des Africains pris au piège de l'idéologie négrophobe, en entreprenant au plus vite sa déconstruction, sa démystification. Le rôle historique de la philosophie de l'engagement en Afrique, sans céder aux sirènes d'un militantisme aveugle et sectaire qui ne fait pas honneur à la dignité de la réflexion philosophique, pourrait être de contribuer à l'effort commun des intellectuels africains pour déconstruire le complexe de supériorité colonial, interroger la bonne conscience eurocentriste²⁷⁶ qui entoure la littérature négrophobe, contribuer à surmonter les frustrations légitimes induites par cette littérature en dégageant des possibilités d'une dynamique mentale et comportementale chez les Africains. De cette manière, la philosophie engagée en Afrique pourra faire fructifier même les pages les plus noires et les plus stériles de la littérature négrophobe européenne pour le compte de ceux-là mêmes à qui elle ne laissait aucune chance de quitter l'enfance, de s'émanciper de la primitivité²⁷⁷, premières formulations de ce qui s'appelle à présent sous-développement de l'Afrique.

Les intellectuels d'Afrique ne sauraient perdre de vue qu'ils ne sont pas seuls à faire la critique de l'esclavagisme, du colonialisme, idéologies de la négation de l'autre pour la couleur de sa peau, la différence de sa culture. Non seulement ils seraient de mauvaise foi, mais ils feraient preuve de malhonnêteté intellectuelle et risqueraient de se priver d'alliés pour vaincre le monstre responsable et coupable

des crimes contre l'humanité. J'évoquerai la figure du philosophe Emmanuel Mounier²⁷⁸, qui donna ses lettres de noblesse au personnalisme comme philosophie centrée sur la personne en tant que relation, ouverture et solidarité, et comme mouvement d'action effective en faveur de la personne. Il représente une des consciences les plus critiques de son temps, et son propos mérite la plus grande attention aujourd'hui en ce qui concerne les relations Europe-Afrique. En périple dans l'Afrique occidentale française en 1947, il avait stigmatisé le mépris et la négation du monde noir, tout en indiquant des voies possibles pour une rencontre réelle et fructueuse des cultures et des personnes d'Afrique et d'Europe. Mounier peut être considéré comme un dissident de la bonne conscience coloniale et colonialiste européenne, qui prit la parole non à l'abri de salons feutrés, mais au cœur de la réalité africaine qu'il était allé rencontrer.

À la différence d'autres philosophes européens qui tiennent sur l'Afrique et les Africains des propos trempés d'ignorance et/ou de mépris, Mounier est entré dans une relation effective, complexe et totale avec la réalité africaine. Cette relation, sans réserve, sans restriction, sans préjugés, nous donne des leçons pratiques, interculturelles sur le sens même de voyager. Le voyageur accepte d'apprendre, avec tout ce que cet exercice comporte de patience, d'attention et de lutte contre soi-même, c'est-à-dire contre les idées préconçues de sa propre communauté ou culture d'appartenance. Mais cette perméabilité de Mounier à la réalité africaine ne doit pas éclipser son effort pour comprendre l'altérité sans l'affronter comme on affronte un danger. L'expérience de Mounier nourrit en permanence deux attitudes différentes et complémentaires : vivre et penser, se laisser informer et poser des questions, collecter des renseignements et tenter non seulement de les relier entre eux, mais aussi de les relier au souci de solidarité entre les hommes et les peuples qui caractérise le personnalisme communautaire. Mounier ne se contente pas de vivre la réalité africaine, de la subir, il la réfléchit, la pense, c'est-à-dire la met en relation avec ce qui n'est pas elle, articule sa particularité à l'exigence de l'universalité qui définit la raison. En cela, le personnalisme est à l'opposé d'une approche abstraite du réel. C'est parce qu'elle ne s'installe jamais définitivement dans aucune de ces niches (apprendre, comprendre, s'informer, penser) que la relation de Mounier avec l'Afrique se montre sans complaisance. En outre, à le lire, ce qui importe le plus pour le voyageur, ce n'est pas la relation en tant que telle, mais ce qu'elle rend possible dans la perspective de l'humanisation de l'homme. Cette relation s'enracine dans une attention à la particularité africaine qui ne perd pas le sens de l'universalité (Mounier en voyage dans le Sud ne perd jamais le Nord, pourrait-on dire). On lui doit là une belle leçon de philosophie :

penser les problèmes d'Afrique, c'est inscrire l'Afrique dans le monde, la faire sortir de sa solitude pour l'ouvrir et la relier fermement au monde. Trop souvent l'Afrique se ferme et se referme, quand elle n'est pas renvoyée à elle-même et à une singularité artificielle.

Les Africains n'ont pas le monopole de la réflexion sur la réalité africaine, le monopole de la critique de l'ignominieux système d'exploitation et de négation que le continent a subi et qui peut être qualifié de crime organisé contre l'humanité. En cela, le personnalisme peut être considéré comme un humanisme, à la manière de l'existentialisme dont la figure principale n'a pas hésité à prendre parti pour les « damnés de la terre ». C'est bien de cela qu'il s'agit, en effet, et toute action engagée contre le monstre de la haine de l'autre perdrait sa valeur profonde d'acte humaniste, s'il se définissait comme unilatéral. Venons-en, à présent, à l'identification de la négrophobie que je considère comme une des causes majeures, mais subtile et inconsciente, de l'impuissance à réaliser le développement²⁷⁹ de l'Afrique. Au-delà de la nécessité de produire des biens et des services de consommation pour satisfaire les besoins primaires des personnes et des communautés en Afrique, on doit se convaincre que toute forme de haine ou de mépris à l'égard de l'homme noir démolit les possibilités véritables de son épanouissement. L'humain, qu'il soit d'Afrique ou d'ailleurs, a besoin pour se réaliser de considération (de soi-même et d'autrui) : « Le rapport positif à soi-même, loin d'être une donnée structurelle de la subjectivité, est une construction fragile toujours susceptible d'être remise en cause. [...] la subjectivité est intersubjectivement constituée [...] le rapport positif à soi est le résultat d'une construction sociale²⁸⁰. »

Négrophobie objective et subjective : l'impasse majeure pour le développement

On peut entendre par le terme « négrophobie », suivant l'étymologie grecque, la haine du noir en général, la haine de l'homme noir en particulier. Mais au-delà de l'étymologie, il est important de discerner dans ce mot l'ensemble de tout ce qui, dans le domaine des relations entre les communautés de la terre, dans les idées, les représentations et les comportements, se rapporte à l'ignorance de la réalité du monde noir – conséquence d'une information défectueuse – ou encore comme l'expression d'une passion destructrice contre tout ce qui se rapporte à l'identité du Noir. Des actes ont été commis en ce sens, qui illustrent tristement l'histoire du peuple noir, depuis l'exploration du continent jusqu'à la décolonisation, en passant par l'esclavage, l'évangélisation missionnaire, la colonisation. Point n'est

besoin de développer ces faits à l'heure où ils pèsent de tout leur poids historique sur le présent de nos sociétés, dont l'avenir se trouve par là même lourdement hypothéqué. La négrophobie s'est exprimée de multiples façons. Par la violence brute, destructrice, conquérante et dominatrice dans les siècles de traite esclavagiste, les périodes coloniales arabe et européenne qui ont fait l'objet de critiques aussi bien chez des auteurs africains que chez des humanistes et intellectuels européens. Mais en plus de la violence brutale, on peut noter toutes les autres formes de haine et de mépris qui se traduisent par la condescendance, le paternalisme, l'idée que le Noir représente au mieux un enfant qui ne sait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait, ni où il doit aller, un être mineur auquel il faut un tuteur – rôle du père que l'Européen se propose toujours d'endosser, persuadé qu'il est d'accomplir une mission historique, humanitaire –, enfin, au pire, une chose, une matière première dont on peut user pour parvenir à ses propres fins.

Dans la panoplie de la littérature négrophobe²⁸¹, choisissons une figure importante dans la tradition de rationalité que représente la philosophie. Hegel est connu pour avoir élaboré une approche systématique, encyclopédique de la connaissance et de l'histoire humaines. L'auteur de l'œuvre monumentale qui symbolise pour beaucoup une force intellectuelle considérable, à la fois capable de critique mais aussi de reconstruction systématique, encyclopédique, a, tout au long de son œuvre philosophique, évalué et restructuré les formes du savoir humain par une logique progressive qui récupère le travail du négatif au profit d'une positivité supérieure, dans une assomption effective. Hegel a, par exemple, réexaminé toute l'histoire de la philosophie pour y saluer des « moments » logiques et historiques dans le processus d'autolibération de l'esprit, de l'auto-avération de la conscience, du devenir réel de la liberté. Mais le promoteur moderne de la dialectique comme mode d'évolution et de révolution de l'esprit à la recherche du savoir, a pris en charge dans ses écrits philosophiques une problématique autre que celle de la connaissance : en l'occurrence celle de l'histoire universelle qui met les peuples et les grands hommes qui les conduisent et les représentent aux prises avec la nécessité, pour la réalisation de leurs aspirations et ambitions en général, et de la liberté en particulier. Le propos de Hegel comporte donc aussi bien la dimension théorique (problématique de la connaissance) du rapport entre l'homme et la réalité qui l'entoure, que la dimension pratique (problématique de l'histoire locale et universelle) où apparaissent les différentes stratégies et modalités de réalisation de la liberté. La *Raison dans l'histoire* expose la lecture que le philosophe Hegel fait de l'histoire universelle, selon lui histoire de la Raison ou de l'Esprit absolu. Cette

histoire de la Raison, l'auteur l'appelle « calvaire de l'Absolu » parce qu'elle déploie l'ensemble des épreuves par lesquelles l'Absolu a la patience de passer, phase d'aliénation qui prépare laborieusement la réalisation d'une conscience de soi, comme vérité consciente d'elle-même.

Mais le propos de Hegel s'est tenu loin du mouvement dialectique quand il avait l'Afrique et les Noirs pour objet : « L'Afrique, c'est le pays d'or replié sur lui-même, le pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit. » Il va plus loin : « L'Afrique est d'une façon générale le pays replié sur lui-même et qui persiste dans ce caractère principal de concentration sur soi »²⁸². Son propos sur l'Afrique fut sans appel, déniait au continent la possibilité d'entrer dans l'histoire universelle pour y jouer un rôle déterminant, puisque ce qui s'y passe n'excède jamais la puérité, reste prisonnier du passionnel, de l'irrationnel. Hegel dénonçait une certaine « pauvreté spirituelle », que l'on pourrait appeler « misère identitaire », manifeste dans un esprit superstitieux, dans une mentalité fétichiste²⁸³, imprégnée de magie, autrement dit de croyance absurde en une toute-puissance miraculeuse de l'homme sur les éléments naturels : « En bref, l'homme se considère comme l'entité suprême qui a le pouvoir de commander²⁸⁴. » Selon l'auteur, « le pouvoir du nègre sur la nature est seulement une force de l'imagination, une domination imaginaire », sans commune mesure avec le pouvoir apporté par le rationalisme depuis le XVII^e siècle en Europe, « qui réduit la nature à l'état de moyen, qui, par exemple, navigue sur la mer, et en un mot se rend maîtresse de la nature »²⁸⁵. Inutile d'en dire plus.

Ce qui est important ici, c'est non seulement la dénonciation hégélienne que l'être du Noir est figé dans une immédiateté naturelle (sans étoffe spirituelle, sans histoire), mais aussi et surtout la manière dont les intellectuels africains ont reçu, perçu de tels propos. On les a très vite assimilés à des injures racistes, comme on s'est scandalisé du fait qu'ils aient été prononcés par un philosophe. Pour la plupart des critiques de Hegel sur sa relation à l'Afrique noire, il est en quelque sorte normal que l'homme ordinaire, livré à l'immédiateté naturelle et peu soucieux d'universalité, ou l'homme politique, pris dans la spirale d'ambitions expansionnistes, manifeste dans son discours ou dans ses actes une volonté farouche de réduire l'autre ; tandis que le philosophe, par sa nature d'homme de raison, ouvert aussi bien au relatif qu'à l'universel, serait en quelque sorte à l'abri d'une telle « dérive naturelle ». Le scandale provoqué par l'implication de certaines figures de la philosophie dans les conflits de cultures laisse croire que, par sa nature réfléchissante et sa fonction critique, le philosophe (législateur de la raison), serait naturellement dispensé de

la bêtise commune des hommes. On le voit, le philosophe échappe d'office aux défauts les plus ordinaires ; il est considéré comme symbole même de l'excellence et de la pureté, évoluant dans une dimension aérienne. Une telle vision idyllique, si elle n'est pas synonyme de naïveté, révèle le fond moral et moralisateur (une sorte de gauchisme facile) de la philosophie en Afrique telle qu'on s'en est fait l'idée. Comme le missionnaire que l'on oppose volontiers au colonisateur, on a souvent opposé le philosophe au raciste. Dans un style imprégné de dérision, Nietzsche avait prévenu contre un tel préjugé favorable à l'élite intellectuelle du genre humain : « On refuse de croire aux sottises des hommes intelligents : quelle entorse aux droits de l'homme²⁸⁶ ! »

Les intellectuels africains font-ils preuve de naïveté en se refusant à croire aussi à la « bêtise » des grands hommes que sont les ministres de la pensée ? Ont-ils tort de mettre à part et de traiter autrement les philosophes européens ? En d'autres termes, malgré tout ce que la philosophie dit (car, en plus d'être un exercice méthodique de la pensée à la recherche de la vérité et de la sagesse, de l'essence des choses et du sens de l'existence humaine, elle se pose en discours discriminant constamment ce qu'elle est de ce qui n'est pas elle) et fait dire d'elle, ne demeure-t-elle pas dans une certaine communauté spirituelle plus ou moins profonde et irréductible avec la culture dans laquelle elle naît et évolue ? Marcien Towa, dans un texte célèbre, avait posé la condition pour qu'une pensée soit considérée comme vraiment philosophique : « La philosophie ne commence qu'avec la décision de soumettre l'héritage philosophique et culturel à une critique sans complaisance [...] En fait, la philosophie est essentiellement sacrilège²⁸⁷. » La question qui se pose à nous est de savoir si une telle interprétation de la philosophie comme de nature essentiellement iconoclaste n'est pas excessive et même illusoire. Autrement dit, bien que d'essence critique, la philosophie n'est jamais à l'abri de l'idéologie, son ombre qui quelquefois la rattrape dans son mouvement de distanciation d'avec les faits. Vue au kaléidoscope du relativisme sociologique, la philosophie perdrait de sa dignité et de sa noblesse traditionnelles, et ne serait plus qu'un subtil déguisement des idoles du jour, dans une communauté donnée, en « idées et valeurs » dites universelles. Les intellectuels africains, au lieu d'être de sages disciples de la tradition philosophique qu'ils essayent de reproduire dans leur aire socioculturelle, peuvent s'enrichir d'une conscience critique supplémentaire, en prêtant attention à des voix discordantes dans l'histoire de la philosophie. De cette manière, ils entreront dans un dialogue vivant, critique et progressif avec les valeurs en vigueur des siècles durant. Philosophes après les Grecs, les Romains, les Pères de l'Église, les modernes et les contemporains (allemands, français et

autres Européens) serait alors à la fois mettre ses pas dans les pas des anciens, mais, surtout, prendre le contrepied pour explorer la fraîcheur de ce qu'ils avaient écarté ou même disqualifié comme étant sans valeur. Quand elle moralise, la philosophie n'est jamais loin de l'idéologie. C'est justement une telle imposture idéologique qui guette en permanence la pensée philosophique, que Nietzsche désigna sous le terme de *fabulation* (postulation verbale d'une autre réalité par un instinct de dénigrement de ce qui est et subordination de ce qui est à ce qui devrait être) dans *La Généalogie de la morale*²⁸⁸ et *Le Crépuscule des idoles*²⁸⁹. Dans le premier écrit, il s'agissait de montrer l'origine historique et non transcendante de ce que les hommes tiennent pour le bien ou pour le mal, tandis que dans le second, il s'est agi de montrer la violence multiforme par laquelle on a érigé des vues personnelles, relatives en idéaux transcendants, en valeurs absolues, en « impératifs catégoriques », avec une prétention universaliste.

Nietzsche désacralisa la philosophie et les représentations traditionnelles, religieuses que l'on s'en faisait en jetant sur elle et ses grandes figures classiques un regard interrogatif et suspicieux : « Ce que l'humanité a jusqu'ici pris au sérieux, ce ne sont même pas des réalités, mais de simples chimères, ou, à strictement parler, des mensonges nés des mauvais instincts de natures malades, et, au sens le plus profond, nuisibles – toutes ces notions de “dieu”, “âme”, “vertu”, “péché”, “au-delà”, “vérité”, “vie éternelle” [...] Mais c'est en elle que l'on a cherché la grandeur de la nature humaine, son caractère “divin” [...] Toutes les questions de la politique, de l'organisation sociale, de l'éducation, ont été faussées à la base par le fait que l'on a pris pour de grands hommes les hommes les plus nuisibles, que l'on a enseigné à mépriser les “petites choses”, je veux dire les conditions élémentaires de la vie même [...] Notre culture actuelle est équivoque au plus haut point²⁹⁰. » Nietzsche reprendra les philosophes, accusés d'être tombés et restés dans le piège d'un moralisme de théologiens, signalant, dans l'érection des valeurs personnelles ou locales en valeurs impersonnelles et universelles, objectives, le signe fort d'une décadence entamée : « Un peuple est perdu lorsqu'il confond son devoir avec l'idée du devoir en général. » Selon Nietzsche, à l'exception notable des sceptiques, la plupart des philosophes cèdent à la mauvaise foi quand ils « ignorent les exigences élémentaires de la probité intellectuelle. Tous, sans exception, font comme les bonnes femmes : ces grands rêveurs, ces rares phénomènes, prennent les “beaux sentiments” pour des arguments, le “sein agité” pour un divin soufflet de forge, la conviction pour un critère de vérité. [...] Si l'on songe que, chez presque tous les peuples, le philosophe ne constitue que le perfectionnement du type sacerdotal, cette manière, héritée des prêtres, de se mystifier soi-même, ne surprend plus²⁹¹ ».

Dans cette logique d'autoréduction de la philosophie à l'idéologie d'un milieu donné, toute philosophie ne serait qu'ethnophilosophie, vu qu'aucun penseur ne saute au-dessus de son époque, que toute philosophie est fille de son époque. Il n'y a ni immaculée conception de la philosophie ni *philosophia perennis*. Du même coup, la vision consacrée de la philosophie comme discipline au-dessus des contingences historiques et idéologiques, comme culture de la connaissance rationnelle, abstraite, se verrait discréditée. Or si la philosophie n'est pas mieux que le simple reflet de la culture dans laquelle elle est née, si elle n'est pas en quelque sorte de la contre-culture, de la contre-idéologie, vaudrait-elle seulement une heure de peine, comme se le demandait Pascal ?

Nous sommes bien obligés de reconnaître que la pensée philosophique en Occident est loin d'être vierge de tout défaut, de toute compromission avec les idéologies diverses, et particulièrement celle du culturalisme/différentialisme qui exacerbe les différences entre les peuples au point de créer et d'entretenir les conditions de la haine de l'autre. La négrophobie manifeste dans tant d'écrits a déjà reçu des répliques assez virulentes dans la littérature africaine qui a réussi à tourner en dérision l'acharnement idéologique, l'ethnocentrisme et l'eurocentrisme. Il n'est donc plus utile de s'y attarder, sous peine de prolonger une polémique qui n'a déjà pas de raison valable d'être et révéler par là que les Africains seraient restés rivaux à ces blessures historiques subies, qu'ils n'auraient pas eu la force mentale et morale de surmonter le calvaire du ressentiment et de la frustration imposé par une malheureuse fatalité historique. Ce dont on peut cependant s'étonner, c'est que les intellectuels africains (écrivains, philosophes ou idéologues) soient quasiment tous persuadés que les penseurs seraient naturellement des êtres exceptionnels. L'exercice de la réflexion les préserverait par exemple du risque de chute. En ce sens, indiscutablement, les intellectuels africains se montrent très proches de la vision que Hegel et, après lui, Husserl ont laissée du philosophe. Il serait par excellence celui qui, loin des passions subjectives, se place au niveau de la Raison universelle, le promoteur et le défenseur de l'Absolu, le fonctionnaire de l'humanité. Il ne serait d'aucun pays, d'aucune époque, d'aucune classe sociale ou politique, il philosopherait *in abstracto*, d'un point de vue anhistorique, absolu et éternel. Mais là encore, c'est Nietzsche qui semble tirer la sonnette d'alarme quand il prévient non seulement contre l'illusion que la philosophie immuniserait définitivement son homme contre la bêtise, mais encore contre l'illusion que le penseur n'écrit pas ses pensées avec son sang : philosopher, c'est confesser un inconscient moral profond, et dévoiler sa propre authenticité. La critique philosophique réalisée par Nietzsche en Allemagne trouve un

écho en France dans la « révolution » personnaliste d'Emmanuel Mounier qui, comme Nietzsche, plaida contre les dérives spéculatives, scolastiques et la rumination universitaire de la philosophie, au bénéfice d'une philosophie « incarnée » et proche de l'existence réelle des hommes.

Héritier critique de la tradition de rationalité de l'Europe philosophe, Emmanuel Mounier dénonça l'arrogance et la bonne conscience coloniales de son pays en pointant la fermeture et la suffisance européennes envers l'altérité africaine, dont il était possible d'apprendre beaucoup pour bâtir une « civilisation eurafricaine ». L'Europe faisait preuve d'une impatience violente (la violence n'est-elle d'ailleurs pas toujours le signe, l'expression de l'impatience envers l'autre ?) à l'égard de l'Afrique, de sa réalité, de sa culture, de ses valeurs, de ses repères existentiels : « abandonnant l'attitude de pur et simple refus qui la rejette dans le "prélogisme", pouvons-nous essayer de coïncider avec la conscience magique ? » La critique mouniériste évoqua un risque d'autisme de l'Europe s'emmurant dans ses valeurs et sombrant dans un ethnocentrisme délétère. Mounier mentionna dans ses notes de voyage : « La réaction suffisante du rationalisme européen se ferme à l'avance les révélations africaines susceptibles, au moins par provocation, d'enrichir notre surface de contact avec l'univers, et les possibilités de trouver les points où se greffent l'une sur l'autre, deux civilisations qui désormais ne peuvent plus se développer en aire fermée²⁹². » Ici, au-delà de la dénonciation de l'unilatéralisme européen, est déplorée l'opportunité manquée d'une rencontre mutuellement enrichissante, d'un dialogue, d'une dynamique de l'humanisation réciproque entre Européens et Africains : « Les Africains ont vécu un équilibre de vie avant de connaître les Blancs. Ils en découvriront un autre le jour où se sera formée, par des voies encore imprévisibles, la civilisation eurafricaine²⁹³... » « Je traite autrui comme un objet quand je le traite comme un absent, comme un répertoire de renseignements à mon usage (G. Marcel) ou comme un instrument à ma merci ; quand je le catalogue sans appel, ce qui est à proprement parler désespérer de lui. Le traiter comme un sujet, comme un être présent, c'est reconnaître que je ne peux le définir, le classer, qu'il est inépuisable, gonflé d'espoirs, et qu'il dispose seul de ces espoirs : c'est lui faire crédit. Désespérer de quelqu'un, c'est le désespérer²⁹⁴. » Il n'est pas question de se perdre dans la mélancolie d'un âge d'or fait de solitude bienheureuse ; il s'agit, au-delà des confrontations historiques des peuples, et surtout grâce à elles, d'entrer dans une dynamique d'avenir pour innover en synergie. En cela, Mounier se faisait l'héritier de la philosophie kantienne récusant tout passéisme stérile pour construire, dans la dialectique de l'insociable sociabilité entre les individus et

entre les États particuliers, une réalité qualitativement supérieure à l'état de nature, brutal et violent. On peut ici reprendre la devise kantienne des Lumières (oser penser par soi-même, être autonome) contre la peur de l'avenir qui habite les peuples colonisés, castrés et traumatisés, qui n'ont d'autre choix que de sortir au plus tôt et énergiquement du climat passionnel de ressentiment pour devenir créatifs, poètes, et acteurs de lendemains meilleurs.

Les récents développements de la vie politique en France (fierté d'avoir colonisé) prouvent l'idée qu'on ne colonise pas sans être persuadé de faire œuvre utile, de rendre service, de développer l'autre. Il faudrait sauver les œuvres de la colonisation de l'oubli et du mépris des victimes : routes, écoles, progrès en matière de santé (infantile), en matière de religiosité (on les a libérés de l'animisme, du fétichisme, de la religiosité puérile pour les engager dans la dynamique d'une religiosité mature, rationnelle, monothéiste) ? Il reste à savoir si, sans la colonisation, les Africains n'auraient jamais construit de routes (alors que l'histoire montre que les peuples vivaient d'échanges, de conflits, de commerce de toute sorte), qu'ils seraient restés sans éducation, morts de maladies (précisons que la colonisation a introduit de nouvelles maladies et qu'elle a disqualifié pour longtemps encore la possibilité pour les Africains de promouvoir, comme les Asiatiques, les richesses de leurs pratiques médicales traditionnelles). Mounier sut questionner le complexe de supériorité animant les relations entre Européens et Africains tout en indiquant la possibilité pour les protagonistes de la colonisation de grandir ensemble, l'un dans l'autre et l'un de l'autre, en humanité : « Qui nous autorise à lui imposer notre bonheur ? Je ne vois qu'une réponse : la solidarité mondiale de l'humanité dans sa lutte contre la misère, et, malgré tous les anathèmes contre la technique [...] C'est ne rien résoudre que parler de paresse, et d'appeler le gendarme²⁹⁵. »

Mais comme l'antisémitisme qui allait exploser dans l'Allemagne de Hitler et que Nietzsche²⁹⁶ voyait comme le signe majeur d'une décadence annoncée (être un bon Allemand supposait pour lui de se dépouiller du germanisme), la négrophobie représente une forme particulière de violence, d'autant plus injustifiable qu'elle persiste encore aujourd'hui alors que toutes sortes de brassages entre les hommes, les peuples et les cultures ont été favorisés par l'histoire et les artifices technologiques nés du génie humain.

La négrophobie dont il est question ici ne saurait représenter la seule forme de violence dans l'histoire humaine, encore moins le monopole du monde européen que l'histoire présente comme cherchant depuis déjà quelques siècles, à soumettre et réduire le monde noir par toutes sortes de violences (ouvertes) et de ruses (violences subtiles). La violence entre les humains raconte en vérité

l'histoire d'une irréductible « altérophobie » (hétérophobie aurait, selon l'étymologie grecque, mieux exprimé ce dont je traite, mais ce concept étant déjà fortement surdéterminé par le discours actuel sur la sexualité, je parlerai plutôt d'altérophobie), qui habite les individus, les peuples et hante leur rapport avec ce qu'ils se représentent comme différents d'eux sur le plan physique (apparence physique, comportement) ou spirituel (représentations, vision du monde). Émile Cioran avait si bien exprimé cette fureur altéroicide qui tenaille les héros de l'histoire humaine en termes encore pertinents aujourd'hui, à l'heure du triomphe sans partage du néolibéralisme en pleine globalisation : « Chaque civilisation croit que son mode de vie est le seul bon et le seul concevable, qu'elle doit y convertir le monde ou le lui infliger ; il équivaut pour elle à une sotériologie expresse ou camouflée ; en fait, à un impérialisme élégant, mais qui cesse de l'être aussitôt qu'il s'accompagne de l'aventure militaire. On ne fonde pas un empire seulement par caprice. On assujettit les autres pour qu'ils vous imitent, pour qu'ils se modèlent sur vous, sur vos croyances et vos habitudes ; vient ensuite l'impératif pervers d'en faire des esclaves pour contempler en eux l'ébauche flatteuse ou caricaturale de soi-même. Qu'il existe une hiérarchie qualitative des empires, j'y consens : les Mongols et les Romains ne subjuguèrent pas les peuples pour les mêmes raisons et leurs conquêtes n'eurent pas le même résultat. Il n'en demeure pas moins qu'ils étaient également experts à faire périr l'adversaire en le réduisant à leur image²⁹⁷. »

Outre la négrophobie objective où se déploie une sorte d'altérophobie, il en existe une autre forme, qui s'exprime sous la forme d'une ipsophobie (haine de soi-même) vérifiant la formule pascalienne du moi haïssable. Tout se passe *dans* le même et non plus *entre* le même et l'autre. Autrement dit, le même semble ici avoir affaire à lui-même et non plus à un autre, en tant qu'il devient en quelque sorte étrange et étranger à lui-même. Le même réalise à un moment donné qu'il n'est pas ce que Descartes considérerait comme une substance pure, translucide à elle-même, homogène, mais qu'il est simultanément un et divers, unique et différent, même et autre. La négrophobie s'exprime aussi chez les Noirs entre eux quand, dans leur imaginaire en attente de décolonisation impérative ou dans leur comportement quotidien, ils manifestent pour eux-mêmes un mépris incompréhensible, dans un climat d'autoflagellation destructrice. Le traumatisme colonial du déni d'humanité semble, comme dans une tragédie, muer en autonégation suicidaire. En Afrique, on a tellement été médusé par le mythe du Blanc intelligent, cultivé, riche, beau, etc., qu'on en est venu à sous-estimer, mépriser et disqualifier le Noir. La

nérophobie est loin d'être le monopole de la communauté blanche, européenne. Les Noirs eux-mêmes participent à cette dynamique négative mise en œuvre pour les réduire (au néant).

Le contexte post-apartheid de l'Afrique du Sud a montré à tous que les victimes de l'ignoble « système du développement séparé » mis en place par des « immigrés du Nord » contre les autochtones dépouillés du droit à la terre ancestrale et de tout droit à l'autodétermination politique, étaient loin de constituer une seule et homogène communauté, unanime, tant les intérêts étaient divergents. Loin de représenter une même cause, une même nation, les Noirs d'Afrique du Sud sont déchirés par une violence multiforme, comme ils étaient divisés sous le régime de l'apartheid entre la connivence des uns avec le système en place et la résistance active des autres jusqu'à son abolition officielle. Pas plus que les autres communautés humaines (blanche, jaune, rouge), les Noirs n'existent en masse compacte opposable de façon absolue aux autres ; il n'y a pas de fourmilière humaine. Nulle part ailleurs que dans une vision idyllique de l'histoire et de la politique, on ne voit les hommes fondus et confondus *ne varietur* dans une osmose anhistorique. Bien qu'une telle vision flatte notre narcissisme collectif et ait été chantée dans la poétique de la négritude, nous, Noirs, ne sommes pas plus que les autres hommes naturellement portés à l'unanimité, à former une communauté. Tout accord véritable est « pathologiquement extorqué » au « cher moi » qui est l'autre nom du moi empirique caractérisé par Kant²⁹⁸, comme un « animal besogneux » et rusé.

En ce sens, il faut convenir que les alibis invoqués par les idéologues de la nérophobie pour légitimer la domination et la subordination des Noirs ou pour justifier la violence contre les Noirs (ils sont eux-mêmes esclavagistes, ils ont participé à leur propre servitude, l'esclavage leur a été profitable, ils sont incapables de s'entendre et ont de ce fait besoin de tuteur, de père) tombent comme des feuilles mortes d'un arbre lui-même condamné à mort. Par là, il devient perceptible que les Noirs peuvent trouver des points de convergence avec des hommes d'autres couleurs, d'autres origines ; ils peuvent trouver avec l'autre ou celui qu'ils se représentent comme tel des rapports de solidarité. Ainsi, un grand pas dans le sens d'une conscience véritablement humaine, c'est-à-dire au-delà des frontières locales, est possible du monde noir vers les autres membres de la communauté humaine. Ce qui devient perceptible, c'est la disposition des Noirs à travailler avec les autres communautés pour que l'humanité, à travers chacune de ses particularités, progresse dans son ensemble. Malgré toutes les formes de repli sur soi des ethnies et même des peuples que l'on observe dans l'histoire et qui restent toujours manifestes dans le monde et dans les États, après la chute du

Mur de Berlin qui consacra une « déssoviétisation » irréversible des anciens pays communistes, un sens de l'universel prend progressivement corps dans la conscience des Noirs et devient le point de départ d'un projet cosmopolitique à penser et à réaliser, comme un défi commun. Kant avait signifié, bien avant Hegel et Marx, la possibilité d'un inconscient historique par lequel, à travers les actions partisans et les intérêts particuliers des acteurs de l'histoire, se réalise la grande aventure de l'espèce humaine dans son ensemble.

En résumé, outre le fait d'être exposés à la haine de l'autre, les Noirs sont exposés à une violence d'ordre subjectif ; en ce domaine comme en d'autres, le mal ne vient pas toujours de l'extérieur, il est aussi en quelque sorte un ver déjà dans le fruit. L'homme est un être si étrange qu'il est capable, en plus des dommages qu'il subit de la nature extérieure qui l'entoure (pénuries, hostilités, intempéries), de s'en infliger d'autres de son propre fait. Cette constatation contredit dans le principe même l'idée spinoziste selon laquelle chaque être tend à persévérer dans son être. Mais il reste à savoir si même dans les tendances suicidaires qu'il peut manifester à l'occasion d'un refus de reconnaissance de sa dignité par l'autre, l'homme n'est pas toujours et encore sur les sentiers du désir d'éternité : je me mortifie, je me tue parce que je préfère encore mourir que de supporter de ne pas être reconnu comme votre égal, comme un humain à part entière. Ici, le désarroi identitaire, bien plus que la pauvreté matérielle, est source possible de suicide pour un peuple tout entier.

Entre ces deux aspects de la négrophobie, on peut être tenté de voir des rapports de consécution, le premier expliquant le second. Beaucoup parmi les Européens, et même parmi les Africains, pensent allégrement que, si les Africains se méprisent (au sens subjectif et intersubjectif du terme : je me méprise moi-même en tant que Noir, et je méprise les autres Noirs), c'est la conséquence du mépris premier (infligé par l'homme blanc) qu'ils auraient intériorisé et reproduiraient inconsciemment. Ils seraient alors, dans ce schéma, deux fois victimes – cela de façon inconsciente. Cette vision contient certes une bonne dose de vérité, car l'histoire témoigne que les peuples asservis, même une fois échappés au joug de leur maître, entrent dans un processus masochiste : ils continuent de se regarder, de se concevoir et de se juger non selon leurs propres mesures, mais selon le kaléidoscope dichotomique du maître. À ce propos, Albert Memmi, Aimé Césaire et Frantz Fanon²⁹⁹ sont de ceux qui, avec une grande rigueur, ont su peindre et dénoncer la tragédie identitaire de l'automartyrisation dont les colonisés, les Noirs, sont victimes, qu'ils vivent en métropole ou qu'ils évoluent dans les anciennes colonies.

Mais ne nous laissons pas griser par cette forme secondaire de haine que l'on pourrait appeler une négrophobie par procuration, car

héritée de l'esclavage des Noirs et de la colonisation. On peut même soutenir que, si elle s'est répandue chez les Noirs qui ont de ce fait appris à se haïr, à se mépriser, les causes en étaient plus profondes que le simple mimétisme du colon. Au-delà de la négrophobie dérivée, secondaire, il existe comme une négrophobie radicale, en deçà de toute détermination coloniale. Le mépris de soi est le propre de l'homme ; il prend racine dans la conscience de notre finitude face au monde. La conscience humaine de notre finitude, en tant qu'être individuel par rapport à un groupe qui nous écrase de sa masse et de son anonymat, en tant qu'être collectif par rapport à d'autres collectivités plus ou moins puissantes que la nôtre, peut incliner au pessimisme. L'homme est un être qui pleure, qui pleure pour soi, sur soi-même, et surtout quand il pleure pour et sur les autres. Le pessimisme est en quelque sorte la première fleur qui pousse et prospère sur la terre de la conscience de notre finitude. Blaise Pascal, auteur de la formule terrible du « moi haïssable » a non seulement peint la tragi-comédie de la misère humaine, mais il a aussi indiqué les différentes formes de divertissement par lesquelles la conscience humaine cherche à surpasser notre misérable condition. Des jeux à l'espérance de l'immortalité, l'homme, être de désir par excellence, plus que de besoins, circule comme s'il était « sans repos », inquiet, errant, désespérément à la recherche d'un on-ne-sait-quoi, au-delà de la finitude qui constitue son animalité, que l'illustre Platon appelait l'éternité : « L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est³⁰⁰. »

Ici sont mises en lumière les sources profondes de l'être religieux de l'homme ; celui-ci est fondamentalement un être de désir, un être radicalement mécontent de ce qui est, mécontent d'exister ici et maintenant, malheureux d'être tel qu'il est et non tel qu'il devrait ou voudrait être (« borné dans sa nature et infini dans ses vœux, l'homme est un dieu tombé, qui se souvient des cieux », écrivait Lamartine). L'invocation et l'imploration d'un au-delà de l'homme, transcendant et omnipotent, manifeste dans les religions traditionnelles africaines ou dans les religions dites révélées le même désir chez l'humain d'échapper à la condition animale, le même refus invincible de dire « oui » à la réalité en général et à la réalité humaine en particulier (l'homme se sait mortel mais il ne veut pas le croire, il résiste à cette vérité jusqu'à son dernier souffle ; même le suicide est un souci de soi, de se conformer à l'idée qu'on se fait de soi-même, être éternel en errance et désarroi sur une terre d'exil). Cette force irréductible de refus de ce qui est peut être considérée comme le principe fondateur d'une école de pensée, la métaphysique (qu'elle soit religieuse, dogmatique ou critique), dont l'Europe est fière et que Clément

Rosset³⁰¹ appelle le « principe de réalité insuffisante ». L'homme est radicalement un animal religieux, quels que soient sa couleur, son continent ou son époque. En tant qu'animal religieux, perdu entre deux infinis, égaré dans le silence des grands espaces du monde, selon la formule pascalienne, l'homme est tout aussi bien tenté par la grandeur (son développement) que par la petitesse (sa misère).

Aujourd'hui, face à la question du sous-développement qui paralyse le plein épanouissement des Africains au point de les exposer au mépris d'eux-mêmes (afro-pessimisme rimant avec la conviction d'être congénitalement des incapables), alors que l'Afrique dite sous-développée est soumise au chantage de la production quantitative, il importe de se poser la question de savoir s'il ne s'agit pas d'une tentative de diversion par rapport à l'essentiel, qui est loin d'être purement et simplement économique. Le développement, tel qu'il est vendu à l'Afrique des misérables par les différents programmes conçus dans les salons feutrés du Nord, insulte la dignité humaine en ce que, sous prétexte de répondre à l'urgence de sauver des vies en péril, il risque de réduire l'homme d'Afrique à un simple être de besoins, exclusivement soucieux de consommer et de survivre. Mais l'homme qui accepte d'emprunter cette voie du quantitatif ne résout en rien la misère qui le constitue ; pire, il l'aggrave et lui assure de beaux jours. Assumer les aspects matériels et quantitatifs du développement représente une course interminable, dans la mesure où la société de consommation crée sans cesse de nouveaux besoins qui tyrannisent les personnalités les plus faibles car privées d'intériorité, de spiritualité. Les Africains doivent comprendre que ce qui s'impose à eux comme impératif du marché risque fortement d'étouffer une dimension importante du développement qui concerne leur personnalité propre, leur humanité même. C'est en ce sens, en tout cas, que Njoh-Mouelle nous invite à lire la problématique du développement, trop encombrée par des problèmes de production, de redistribution et des fausses solutions de consommation matérielle : « Quand donc nous affirmons que le développement ne saurait se concevoir comme l'entreprise de résolution définitive de nos problèmes, nous voulons attirer l'attention sur la nécessaire distinction qu'il convient d'établir entre les illusions de solutions que représentent les réalisations matérielles et techniques d'une part et, d'autre part, les véritables solutions qui consisteraient en la transformation réelle de l'homme. Et c'est cette transformation de l'homme déjà dénommée précédemment réalisation de soi, épanouissement ou promotion de l'excellence que nous présentons pour notre part comme une entreprise interminable et néanmoins entreprise essentielle³⁰². » C'est le caractère inépuisable du développement dans sa dimension radicale, humaine, qui exprime la misère humaine sous les cieux les plus différents. Il devient évident

que la problématique du sous-développement de l'Afrique ne peut être traitée du seul point de vue économiciste, en termes de production et de distribution de biens et de services ordinaires : « Il ne peut y avoir développement économique et social sans une conciliation des valeurs traditionnelles et des impératifs d'efficacité et d'accumulation économique [...] La nouvelle approche doit concilier deux buts parfois contradictoires : l'accumulation (croissance) et la redistribution (équité)³⁰³. »

Au-delà de l'idolâtrie de la production économique³⁰⁴ et des conditions de son efficacité, au-delà même de la justice sociale et de la légitimité de sa poursuite par des politiques démocratiques adaptées, contextualisées, il semble que subsiste une dimension radicale, d'autant plus importante qu'elle dépasse toute préoccupation d'ordre économique ou politique : l'aspiration à la réalisation de soi, à l'épanouissement de l'humanité. La civilisation technicienne peut être questionnée par les ressources spirituelles qui constituent le fonds de commerce des religions, mais elle le peut encore mieux par les ressources critiques et réflexives de la philosophie. Si le sous-développement (pauvreté) de l'Afrique n'est compris que comme un vide à remplir par un « faire » et un « faire vite », comme un manque à gagner, alors comment échapper à la logique de la boulimie économique qui réduit le développement à une simple croissance matérielle et quantitative ? Heidegger stigmatisa la vision réductrice de l'agir humain : « Nous ne pensons pas de façon assez décisive encore l'essence de l'agir. On ne connaît l'agir que comme la production d'un effet dont la réalité est appréciée suivant l'utilité qu'il offre. Mais l'essence de l'agir est l'accomplir. Accomplir signifie : déployer une chose dans la plénitude de son essence, atteindre à cette plénitude, *producere*³⁰⁵. » Par là s'affirment la noblesse et la dignité du travail humain, au-delà de toute rentabilité économique, de toute efficacité technologique, par un sens profondément métaphysique ; le travail est une tentative de transcender la finitude qui nous constitue, vers une plénitude de notre être (en souffrance dans l'histoire). Aux plaisirs de l'économie, on pourrait substituer l'économie des plaisirs selon Épicure qui cherchait la sagesse dans une éthique de la frugalité volontaire. L'idéologie du développement qui s'exprime chez nous comme une lutte mécanique contre la pauvreté, comprise à tort comme un risque de mort, doit être questionnée, en lien avec l'aide au développement qui fait croire que les pauvres seraient exclusivement au Sud, et sert de façade à la bonne conscience des hommes politiques du Nord tout en enrichissant leurs homologues du Sud.

La misère apparaît comme le lot de l'humain, bien qu'elle représente la condition dans laquelle l'homme se méprise et se voit comme méprisable. C'est donc non seulement en tant qu'ancien

esclave ou colonisé que l'homme noir se méprise, se hait, mais encore et surtout en tant qu'il est simplement humain. La négrophobie se révèle finalement, au-delà des violences diverses qui la définissent, comme l'expression même de l'humanité des Noirs en quête de son développement, de son épanouissement. L'humanité de l'homme a son ressort secret dans le refus irréductible de sa condition qui le pousse à haïr autrui et soi-même, à vivre dans une dynamique de la transcendance. De ce fait, même si elle apparaît négative et négatrice, la haine peut être, autant que l'amour, le sentier qui conduit à l'humanité (c'est souvent dans le raffinement de cruauté que l'homme affirme son humanité, sa différence spécifique d'avec les animaux ordinaires, lui qui est doué de raison, sans être pour autant toujours raisonnable). Les philosophes ont été attentifs à ce paradoxe et à son mystère dans la mesure où, au lieu de sombrer dans le moralisme facile et les condamnations rapides et brutales au nom de ce moralisme, ils ont lu et interprété la violence et les conflits par lesquels elle s'exprime, non comme une dynamique exclusivement anéantissante, mais productive, fructueuse. C'est tout le sens de la pensée dialectique dont Hegel a été l'illustre promoteur, et qui puise dans l'énergie de la négativité les possibilités et les moyens de rendre effectif le progrès dont rêvent les hommes, les peuples, les civilisations du monde.

Le sous-développement de l'Afrique et la pauvreté des Africains représentent, depuis quelques décennies, un véritable sujet de préoccupation pour les pays du Nord, dorénavant soumis aux vagues incessantes d'une immigration économique qui s'habille de tous les alibis. Il représente également une source de problèmes polymorphes, de la criminalité transfrontalière à l'épineuse question de l'intégration sociale, culturelle, scolaire, économique et politique des minorités dans les anciennes métropoles en pleine crise d'identité. Les problèmes économiques qui représentent le miroir principal du sous-développement en cachent d'autres, à l'origine des migrations Sud-Sud et Sud-Nord. Les migrations ne sont jamais limitées au seul plan économique, mais doivent être comprises comme l'expression d'une crise de l'humanité. Bien au-delà des questions politiciennes sur l'identité nationale française qui polarise dangereusement l'attention des médias, la question essentielle est de savoir ce qu'être humain signifie aujourd'hui ici ou ailleurs, dans un monde en pleine mutation. Qu'est-ce qu'être humain aujourd'hui en Afrique, alors que les systèmes éducatif, sanitaire sont largement précarisés, alors que le tissu social et culturel est mis à mal par une crise profonde née de la confrontation coloniale et entretenue par des indépendances qui ont

plus brillé par leur infécondité, leur impuissance à créer les conditions favorables à la guérison des blessures invisibles infligées par l'histoire ?

Les pays de migration pour les Africains en exil doivent élargir la seule dimension économique ou politique du problème pour intégrer une dimension essentielle qui est la recherche d'une (re)mise en présence de l'autre, celui-ci étant désiré comme *alter ego*, condition de possibilité de la reconnaissance dont chaque homme a besoin pour grandir en humanité. La recherche de meilleures conditions de vie qui s'exprime dans les vagues migratoires cache une recherche de soi dans et par l'autre. Si malgré toutes les menaces qui pèsent sur les migrants lors de la transgression illégale des frontières, rien n'arrête ces flux, on peut comprendre que s'expriment, dans l'itinérance des uns et des autres, un sentiment de communauté universelle, la conscience d'une appartenance commune à la même terre que la nature a faite ronde pour éviter, selon les termes de Kant, la dispersion à l'infini des fils et filles de l'espèce humaine qui seraient alors exposés à des solitudes infécondes, et un sentiment de participation métaphysique de tous les hommes, peuples et cultures à l'humanité. Nous sommes en quelque sorte tous embarqués dans la même galère d'une existence qui ne saurait signifier une simple cohabitation, si pacifique soit-elle, mais plutôt intersubjectivité et interculturalité inventives et productives de sens, au-delà de nos différences respectives. Là encore, les écrits et la vie du philosophe français Emmanuel Mounier présentent comme une nouvelle philosophie du voyage vers l'autre, qui aiderait à remettre en perspective la relation Afrique-Europe en pleine mutation pour une relation désormais plurielle, incluant dans les différentes interactions de l'histoire, les autres civilisations (américaine, orientale). La diversité n'est pas seulement une ressource naturelle (déjà là), elle est surtout une production historique qui offre l'occasion à chacun de grandir dans et par l'altérité assumée comme telle dans la réflexion et l'action.

Depuis les premières mises en présence des deux types de culture lors des missions exploratoires menées par les premiers Blancs dans le continent noir jusqu'à nos indépendances piégées par le néocolonialisme et qui a pour signes et conséquences actuelles une précarité polymorphe (politique, économique, culturelle, matérielle et spirituelle), en passant par les braves missionnaires qui étaient loin d'être tous des anges, la relation entre le monde des Noirs et celui des Européens est comme truffée de malentendus, de complexes et d'équivoques irréductibles.

Face à l'Afrique, l'Occident est l'expression d'une synthèse réussie et vivante entre deux dimensions de l'histoire de l'Europe. L'Occident a tout aussi bien hérité de l'Europe des Lumières issue de la Grèce

antique de la rationalité philosophique que de l'Europe des explorateurs, des esclavagistes, des missionnaires, des conquérants, des colonisateurs ; il a amassé et construit des fortunes colossales sur le dos et avec la sueur des pays conquis d'Amérique, d'Asie et d'Afrique, un capital de savoir rationnel opératoire du fait de son essence mathématique et une expérience monumentale dans la transformation des ressources de la nature pour la satisfaction des besoins croissants de consommation. L'Occident a tiré profit non seulement des autres parties du monde, mais aussi et surtout de son propre passé complexe, marqué entre autres par la Grèce et la Rome antiques. Le défi qui s'impose à l'Afrique du ^{xxi}^e siècle est non la régression obsessionnelle vers un modèle ancestral idyllique, mais la réussite, autant que faire se peut, d'une synthèse dynamique entre ce qu'elle a véritablement été dans un passé trop tôt éclipsé par le soleil brûlant jusqu'à l'incandescence de la domination étrangère, et l'expérience multiforme de l'Europe et des autres civilisations avec lesquelles elle doit apprendre à construire un monde de liberté dans la coresponsabilité.

Pour réussir ce défi, il faudrait commencer par sortir du piège tendu par deux formes d'unilatéralisme qui s'opposent de façon stérile sur la question du développement de l'Afrique : le développement par mimétisme, assistance/perfusion, et le développement par repli sur soi, endogène si l'on préfère, qui a de moins en moins de sens au regard de la mixité identitaire qui caractérise aussi bien l'Europe que l'Afrique dans le contexte de globalisation. Il n'existe nulle part une Europe pure, vierge et homogène ou une Afrique du même type : l'intériorité respective de ces deux entités a croisé de mille et une manières leur extériorité respective au point de sceller un destin commun à assumer, bon gré, mal gré, en synergie. La renaissance des Africains à eux-mêmes, aux autres peuples, au monde, à l'histoire locale et universelle, passe par des médiations à croiser entre elles d'une part, entre elles et un sens de l'humain à produire à nouveaux frais, dans un esprit de créativité et non de reproduction passéiste qui idolâtre l'ancestralité, d'autre part. Cette renaissance passe par les personnes, les interactions sociales, culturelles, sans lesquelles tout projet politique demeure vide ou arbitraire, leurs activités de production de meilleures conditions de vie, et finalement leur engagement conséquent à s'organiser pour tirer profit de leurs différences, encore mieux, du travail maîtrisé de leurs divergences reconnues et affrontées ensemble.

Notes

271.

Multiculturalisme, différence et démocratie, Aubier, Paris, 1994. L'auteur y rappelle l'importance de Hegel dans la thématization de la reconnaissance comme condition fondamentale de l'affirmation et de l'avération de l'identité personnelle. L'exigence de la reconnaissance de soi que l'auteur considère comme le trait essentiel de la vie humaine, fondamentalement « dialogique », se vérifie avec une insistance notable aussi bien dans l'authenticité irréductible des personnes ou des cultures, que dans la condition de citoyen ou d'être humain, égal en dignité à tout autre être. C'est donc par l'autre, lui aussi « donneur de sens » que nous sommes et pouvons nous développer, pour autant que développement signifie accès à une humanité pleine.

272.

Cet article prend appui sur *Négrologie : pourquoi l'Afrique meurt* de Stephen Smith, Calmann-Lévy, Paris, 2003 et *Nérophobie*, ouvrage collectif de Boubacar Boris Diop, Odile Tobner et François-Xavier Verschave, Les Arènes, Paris, 2005.

273.

Edem Kodjo, *Et demain l'Afrique*, Stock, Paris, 1985, p. 116.

274.

En France circule actuellement une idéologie pernicieuse qui s'exprime à peu près en ces termes : nous ne sommes pas responsables des malheurs qui frappent les héritiers de nos anciennes colonies, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes, à leurs gouvernants corrompus et incompetents, à leur peu d'instruction, à leur analphabétisme (confondu à tort avec l'obscurantisme), à leur lâcheté, à leur paresse légendaire, à leur bêtise... Nous n'avons rien à voir avec ce qui leur arrive. Nous ne voulons plus être une droite ou une gauche complexée... Nous ne sommes ni responsables, ni coupables... Cette idéologie fait dangereusement le lit de l'amnésie et de l'auto-amnistie faciles chez les héritiers et bénéficiaires actuels du système de l'esclavage, de la colonisation, du néocolonialisme des anciennes puissances coloniales. C'est un peu comme si l'Allemagne actuelle, sous prétexte d'avoir rompu de multiples manières avec le passé nazi, ne voulait plus envisager la possibilité de contribuer à un meilleur avenir pour les Juifs. La France dont certains se montrent si fiers aujourd'hui serait-elle ce qu'elle est, si elle n'avait pas participé à la traite des Noirs, à la colonisation, au système néocolonial d'exploitation des ressources (naturelles ou culturelles) et de subordination des politiques africains ? La France actuelle est sans conteste le fruit de l'histoire, de son histoire et elle ne (se) grandit pas en le niant ; elle ne doit certes pas tout à l'autre puisqu'elle a su transformer (capitaliser, valoriser) ce qu'elle a lui a pris, mais cela justifie-t-il la possibilité d'une bonne conscience ronflante ?

275.

Ici on parlera de la philosophie aussi comme d'une variété de littérature, tout en étant conscient qu'il s'agit d'une variété très rare. Elle a sa propre littérature, faite d'exigences bien connues, soumise à la poursuite d'idéaux théoriques et pratiques, mais elle est aussi et avant tout une littérature, au sens général du terme, puisque les œuvres qui portent son empreinte sont écrites dans des langues propres à des sociétés historiquement et culturellement déterminées.

276.

Des auteurs non africains se sont déjà engagés dans cette critique, dénonçant l'autosatisfaction arrogante et sordide de l'Occident, par exemple Alain Badiou, dans *L'Éthique : essai sur la conscience du mal*, Nous, Paris, 2003, pp. 26-33.

277.

La scolarisation et l'alphabétisation procèdent de l'idée coloniale de civiliser les sauvages, de les « ré-éduquer ». Malgré tout ce qui a été dit et écrit par les philosophes africains depuis quelques décennies, l'ouvrage controversé du révérend père Placide Tempels (*La Philosophie bantou*, Lovania, Elisabethville, 1945) garde encore toute sa saveur iconoclaste contre la sacro-sainte ignorance coloniale de la valeur des valeurs des

peuples dits primitifs. Ce livre, mille et une fois commenté et contesté par l'élite intellectuelle africaine, avait aussi la noble ambition de redonner à l'identité bantoue ses lettres de noblesse que les coloniaux lui refusaient.

278.

Voir la récente édition du bel opuscule, *L'Éveil de l'Afrique noire*, Presses de la Renaissance, Paris, 2007.

279.

On peut discuter la réduction du développement à la sécurité, la stabilité, le confort. À la base, les pays développés sont ceux qui ont un fort Produit intérieur brut, et celui-ci peut s'atteindre sans que les individus bénéficient d'aucun de ces éléments – par contre, les entreprises ont sans doute besoin de sécurité et de stabilité. L'idée plus récente de développement humain suppose de considérer les trois éléments comme représentant seulement un minimum, l'essentiel étant ailleurs (dans des conditions d'épanouissement des personnes entre elles et le milieu local et global dans lequel elles évoluent). Dans cette trilogie, on voit s'esquisser un rêve équivoque sur fond d'espérance religieuse du repos éternel. Le développement tel que poursuivi chez les riches et chez les pauvres s'apparente bien à la « paix des cimetières » dont parla Kant. Nietzsche ridiculisa un tel désir d'éternité : « Si un peuple a beaucoup de stabilité, c'est la preuve qu'il veut se pétrifier et qu'il aimerait se changer en monument » (in *Humain, trop humain*, II, 323 : « Être un bon Allemand, c'est cesser d'être allemand »). Le développement ne saurait se réduire à la lutte contre la pauvreté, celle-ci pouvant devenir un idéal spirituel, moral, éthique ou philosophique quand elle est voulue.

280.

Emmanuel Renault, *Mépris social, éthique et politique de la reconnaissance*, Éditions du Passant, Paris, 2004.

281.

Outre les auteurs que l'on peut désormais considérer comme les classiques d'une littérature marquée de négrophobie (Gobineau, Lévy-Bruhl, Voltaire, Rousseau, Hume, Renan, Kant, Hegel, Maurras) et malgré le devoir de nuances face à la complexité des textes produits, on devrait mentionner aussi des religieux chrétiens dont le pape Nicolas V qui, dans une collusion historique entre le pouvoir temporel (espagnol) et le pouvoir spirituel (chrétien), autorisa expressément l'esclavage des Noirs (bulle papale de 1454). Cf. Article de Gaoussou Ouédraogo, « Philosophie et engagement en Afrique, in *Cahier philosophique d'Afrique*, Ouagadougou, 2004.

282.

Georg W. F. Hegel, *Cours de 1822*, in *La Raison dans l'histoire*, Plon, Paris, 1965.

283.

« Ils élèvent à la dignité de génie toute chose qu'ils imaginent avoir de la puissance sur eux, animaux, arbres, pierres, figurines de bois », *id.*, p. 255.

284.

Il s'agit de la prétention, ou présomption, à se prendre pour ce qu'on n'est pas, à se faire des illusions sur soi-même, sur ses pouvoirs, sur son être et sur son avoir. La surestimation de soi manifeste une ignorance de nos limites et empêche de grandir. Prendre la mesure de sa faiblesse, c'est acquérir du pouvoir, comme prendre conscience de son ignorance, c'est manifester un certain savoir (Socrate)... La formule « que sais-je ? » de Montaigne fait écho à celle de Socrate et à la définition que Pythagore et Platon donnèrent du philosophe : ni dieu symbole de la perfection du savoir, ni ignorant incapable de prendre quelque recul par rapport à son état, mais penseur conscient de sa situation et du chemin à parcourir vers le savoir et la sagesse.

285.

Georg W. F. Hegel, *op. cit.*, p. 258.

286.

Friedrich Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, 4e « Maximes et interludes », 178.

287.

Marcien Towa, *Essai sur la problématique philosophique de l'Afrique actuelle*, Éditions Clé, Yaoundé, 1971, pp. 29-30.

288.

Friedrich Nietzsche, *La Généalogie de la morale*, présentation et commentaires de

Jacques Deschamps, préface d'Henri Birault, Nathan, « Les intégrales de philo », Paris, 1981.

289.

Friedrich Nietzsche, *Le Crépuscule des idoles*, Gallimard, « Folio essais », Paris, 1974.

290.

Friedrich Nietzsche, *Ecce Homo*, in *L'Antéchrist*, suivi de *Ecce Homo*, Gallimard, « Folio essais », Paris, 1974.

291.

Friedrich Nietzsche, *Ecce Homo*, *op. cit.*

292.

« L'Éveil de l'Afrique noire », in *Œuvres de Mounier*, tome III, Seuil, Paris, 1962, p. 270.

293.

Id., p. 268.

294.

Id., « Le personnalisme/la communication ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'Europe n'a pas su communiquer avec l'Afrique. Elle a souvent parlé avec elle-même de l'Afrique, contre ou pour l'Afrique. C'était souvent de tristes monologues enfermés dans les préjugés et dans l'ethnocentrisme. L'Afrique le lui a bien rendu, en lui refusant toute communication authentique, la considérant comme une menace. Cf. pp. 255 sq.

295.

Mounier dénonce les pratiques du racisme au quotidien, l'injustice organisée, la méfiance généralisée du Français vis-à-vis du Noir (toujours suspect), de même que la sainte hypocrisie à la française, en rapportant un propos de colonisé : « Même si l'Anglais nous méprise au fond plus que vous autres Français, il nous donne des postes, et ne couvre pas son mépris de grandes déclarations émancipatrices », *op. cit.*, p. 293.

296.

Les ambitions obscures de la sœur de Nietzsche, liée à un partisan du nazisme, portèrent un lourd discrédit à sa philosophie. Nietzsche fut pourtant un des penseurs les plus germanophobes que l'Allemagne ait portés. Pour aller plus loin sur la question, voir les références suivantes : *Par-delà bien et mal*, VIII, « Peuples et patries » ; *Le Crépuscule des idoles*, « Ce qui manque aux Allemands » ; *Le Gai Savoir* (aphorismes 103, 104, 105, 146, 357, 358, 377) ; *Contre Wagner*, suivi de *Nietzsche contre Wagner* ; *L'Antéchrist* (aphorismes 8 à 11, 60, 61) ; *Ecce Homo*, « Pourquoi je suis avisé ». L'auteur exprima clairement son mépris pour l'Allemagne des officiers prussiens. Il pressentait les lourdes menaces et les fièvres du nationalisme (ce mensonge de l'auto-idolâtrie raciale) qui risquaient d'assaillir sa communauté d'origine. Pour les conjurer, Nietzsche, philosophe du voyage aux stricts antipodes de Kant – philosophe le plus sédentaire que l'Allemagne ait connu –, préconisait avant l'heure la constitution de l'Europe (*Humain, trop humain*, I, VIII, 475 : « L'homme européen et la destruction des nations »). Aujourd'hui, l'Europe tend à devenir une super-nation, qui pourrait donner naissance à un nationalisme nouveau contre le Sud.

297.

Émile Cioran, *Histoire et utopie*, Gallimard, Paris, 1960, pp. 43-44.

298.

Emmanuel Kant, *Œuvres philosophiques*, tome II, Gallimard, Paris, 1985, pp. 187-205.

299.

Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, « Points », Paris, 1952.

300.

Pascal, *Pensées*, section III, fragment 194, Bordas, Paris, 1984, p. 79.

301.

Auteur de nombreux ouvrages de philosophie qui, dans le sillage de Lucrèce, Montaigne et Nietzsche, traquent au cœur même de la philosophie la folie humaine du double, qui nous rend à jamais inconsolables face à ce qui est et, *ipso facto*, incapables de joie.

302.

Ébénézer Njoh-Mouelle, *De la médiocrité à l'excellence. Essai sur la signification humaine du développement*, Éditions Clé, Yaoundé, pp. 153-154.

303.

Cf. Mamadou Dia, « Développement et valeurs culturelles en Afrique subsaharienne », in

304.

Au livre III d' *Aurore* (1880), Gallimard, Paris, 1974, Nietzsche avait stigmatisé les dérives capitalistes du travail humain de production et dénoncé l'absurdité de la logique moderne de l'accumulation en des termes sans appel : « Dans la glorification du travail [...], le travail comme police [...] le culte de la sécurité (économique) par le labeur [...] relent de christianisme et de pénitence en attendant l'eschatologie, la fin des temps [...] pour le salut de l'humanité [...] les travailleurs sont des individus dangereux. » L'homme n'est pas seulement un *homo œconomicus* et, même dans l'économie, il se peut qu'il soit à la recherche de valeurs non ou méta-économiques.

305.

Martin Heidegger, *Questions* , III et IV, Gallimard, Paris, p. 67 (premières lignes de la *Lettre sur l'humanisme*).

Un demi-siècle d'indépendance : l'hypothèque culturelle

Musanji Ngalasso-Mwatha

« Chaque langue qui est perdue diminue la richesse
sémantique de nos patrimoines culturels. »

William F. Mackey

Professeur de sociolinguistique et de linguistique africaine à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, directeur du Celfa (Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines), chercheur au CEAN (Centre d'études d'Afrique noire), Musanji Ngalasso-Mwatha a enseigné à l'université Lovanium-Kinshasa et à l'université Paris X-Nanterre comme professeur associé.

Il a publié de nombreux travaux de linguistique et de sociolinguistique et a dirigé la collection « Observer et découvrir la langue française » aux éditions Fernand Nathan (Paris). Ses recherches portent essentiellement sur la dynamique des langues et les politiques linguistiques en Afrique.

Derniers ouvrages dirigés :

Littératures, savoirs et enseignement, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2007.

Linguistique et poétique. L'énonciation littéraire francophone, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2008.

Présence francophone, n° 73, « Écritures dramatiques », université de Worcester (USA), septembre 2009.

Imaginaire linguistique dans les discours littéraires, politiques et médiatiques en Afrique, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac, 2010.

Quelques articles récents :

« Anatomie d'un discours néocolonial en langue de caoutchouc », in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.

« La question linguistique au premier congrès international des écrivains et artistes noirs », *Présence africaine*, n° 175-176-177, vol. II – Communications et débats, Paris, 2008.

« De l'imaginaire linguistique dans les discours littéraires », *Pour une sémiotique du discours littéraire postcolonial d'Afrique francophone*, L'Harmattan, Paris, 2009.

Pourquoi l'Afrique ne se développe-t-elle pas au même rythme que les autres parties du globe terrestre, y compris celles qui, comme l'Asie du Sud-Est et l'Amérique latine, étaient au même niveau qu'elle il y a seulement quelques décennies ? Comment se fait-il que ce continent naturellement riche et doté de fabuleuses ressources géologiques et agricoles, convoitées par le monde entier, ne décolle pas économiquement ? D'où vient le blocage du développement de cette partie du monde dont l'entrée dans l'histoire de l'humanité est plus ancienne que ne l'enseigne l'historiographie officielle, rédigée à partir de l'Europe colonisatrice ? Doit-on rallier l'affreux pessimisme ambiant et se résoudre à penser que l'Afrique a définitivement refusé le développement ? Pourtant, en 1960, l'Afrique ne semblait pas si mal partie : le revenu par tête d'habitant d'un pays comme le Cameroun était supérieur à celui de la Corée du Sud, le PIB de la Côte-d'Ivoire supérieur à celui de la Thaïlande, le PIB du Malawi, du Burundi et du Burkina-Faso supérieur à celui de la Chine. Comment expliquer qu'aujourd'hui, cinquante ans après, le rapport soit totalement inversé ? Pourquoi ce qui a réussi ailleurs, notamment aux nations asiatiques, n'a-t-il pas réussi aux nations africaines ? Ce sont les questions que la classe dirigeante africaine, y compris les intellectuels, doit désormais méditer.

On a expliqué le retard de l'Afrique par toutes sortes de causes : absence de démocratie, mal-gouvernance, poids excessif de l'aide et de l'endettement, faible taux d'investissement, etc. On a aussi évoqué des blocages d'ordre culturel : poids des traditions, archaïsme des mentalités, refus du développement, etc. Cet article se propose d'étudier la réalité des indépendances africaines à travers les aspects culturels. Ma conviction est que la culture d'une communauté non seulement ne peut en aucun cas constituer un obstacle à son développement, mais qu'elle conditionne la politique et l'économie à tel point qu'il n'y a pas d'indépendance politique ou économique sans émancipation culturelle. L'une des causes majeures, me semble-t-il, du naufrage africain et du bilan notoirement calamiteux des cinquante premières années d'indépendance réside dans la non-émancipation culturelle du continent, dans la trop grande dépendance des modèles culturels hérités de la colonisation. Qu'il s'agisse des langues, des littératures, des arts ou des religions, l'Afrique, victime de multiples clichés confortés par le matraquage idéologique d'origine coloniale, cultive un mimétisme aveugle, et fait montre d'une étonnante incapacité à promouvoir ses propres valeurs identitaires et à réaliser la conjonction entre les éléments les plus valables de son héritage

séculaire et ceux qui relèvent de l'emprunt le plus légitime à d'autres cultures, notamment européennes. C'est là le vrai point faible d'un continent par ailleurs trop assisté et trop endetté, considéré aujourd'hui, unanimement, comme un grand corps malade.

Indépendance : un demi-siècle déjà !

Un grand nombre des États africains se sont formellement affranchis de la tutelle coloniale en 1960³⁰⁶, déclarée « année de l'Afrique » par l'Onu (Organisation des Nations unies). Certains États ont acquis leur indépendance avant cette date³⁰⁷, d'autres après³⁰⁸. L'Éthiopie, seul État africain indépendant à peu près depuis l'Antiquité, a connu deux tentatives de domination italienne, d'abord entre 1889 et 1896, ensuite entre 1936 et 1941, deux guerres coloniales qui se sont soldées par la défaite de l'Italie. Cette double victoire a revêtu une valeur symbolique considérable pour toutes les nations africaines, qui y ont vu la preuve que les Africains étaient capables de résister à la conquête coloniale et de se gouverner par eux-mêmes. L'Éthiopie et le Négus³⁰⁹ en ont tiré un énorme bénéfice en termes de fierté, de prestige et de respectabilité. Le symbole lui-même de la victoire d'un État africain sur un État européen a servi de catalyseur aux divers mouvements nationalistes alors en lutte pour l'émancipation de leurs peuples opprimés.

En cette année 2010, elle aussi proclamée « année de l'Afrique » par les Nations unies, les Indépendances africaines ont donc, en gros, cinquante ans. Soit un demi-siècle. Un temps dérisoire au regard de l'éternité, qui revêt néanmoins une importance majeure si on le rapporte à l'histoire récente du continent et à la durée même de la colonisation européenne généralisée en 1885, lors de la conférence de Berlin³¹⁰. Celle-ci a, de fait, consacré le partage de l'Afrique entre les puissances européennes (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Portugal) et dessiné, pour l'essentiel, les frontières des États que nous connaissons aujourd'hui. Ces frontières³¹¹, avalisées au lendemain des Indépendances par l'Organisation de l'Unité africaine et déclarées intangibles, ont été tracées au pantographe sur une carte aveugle du continent conquis, sans tenir aucun compte des identités culturelles et linguistiques propres aux populations autochtones. Ainsi, par exemple, ce qui constituait l'État indépendant du Congo (EIC), actuelle république démocratique du Congo (RDC), grossièrement dessiné, était, à cette date, reconnu comme la propriété personnelle du roi des Belges, Léopold II – « le plus grand impérialiste de l'histoire contemporaine », selon l'expression de l'historien belge Jean Stengers³¹². Celui qui ses adversaires appelaient le « vieux pirate » ne

rêvait que de se procurer une part importante du « magnifique gâteau africain ». « Sa quête qui va durer quarante ans sera la quête impérialiste la plus systématique et la plus vorace de l'époque contemporaine³¹³ ». L'adjectif *indépendant* signifiait alors « privé » ou « réservé » : l'État indépendant du Congo n'était pas un État, mais une « colonie privée », un immense domaine privatif sur lequel ce roi mégalomane exerçait un pouvoir absolu et absolument discrétionnaire. « État indépendant » signifiait aussi « État sans douanes » où chacun pouvait profiter librement du commerce fondé essentiellement sur le caoutchouc, cette manne miraculeuse décrétée « produit domanial ». Pour l'exploitation du caoutchouc Léopold II, qui ne mit jamais les pieds au Congo, imposa aux « indigènes » les travaux forcés et un régime d'oppression d'une rare férocité³¹⁴. Sous la pression de l'opinion publique internationale qui dénonçait la brutalité du « système de terreur caoutchoutière », Léopold II dut se résoudre à céder l'État indépendant du Congo, en cadeau, à la Belgique qui en fit sa colonie d'Afrique : le Congo belge. Nous sommes en 1908.

Si, donc, on prend l'exemple du Congo-Kinshasa, on constate que la période de l'indépendance (1960-2010) est de longueur à peu près équivalente à celle de la colonisation belge qui a duré exactement cinquante-deux ans (de 1908 à 1960). La comparaison n'est pas sans intérêt si l'on veut apprécier objectivement les évolutions advenues dans les domaines politique, économique et social, en termes de progrès ou de régression. Il est vrai que la comparaison, qui n'est pas raison, porte sur des réalités presque incomparables : d'un côté, des puissances conquérantes qui ont préparé l'occupation coloniale de longue date et disposé de moyens matériels et financiers colossaux pour conforter leurs positions ; de l'autre, des territoires à identité mal définie, fragiles et sans véritable cohérence structurelle qui ont accédé à l'autonomie sans y avoir été préparés.

Les Indépendances ont été acquises dans la précipitation, sans aucune formation préalable de cadres compétents pour conduire les changements. On le comprend d'ailleurs très bien : il n'appartenait pas aux colonisateurs de préparer les autochtones à reprendre possession des terres qui leur avaient été confisquées. Dans de nombreux pays d'Afrique le vent des Indépendances a soufflé dans les années 1950. Les revendications des leaders politiques africains, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ont été catalysées par deux faits historiques majeurs : la conférence afro-asiatique de Bandung³¹⁵ qui a réuni les pays dits du « tiers-monde » en 1955, et la réflexion des intellectuels, africains et non-africains, qui écrivaient dans la revue *Présence africaine* fondée par Alioune Diop en 1947 et dont plusieurs participèrent au premier Congrès mondial des écrivains et artistes

noirs tenu dans les locaux de la Sorbonne à Paris en septembre 1956, puis au second réuni en mars-avril 1959 à Rome. Parmi les intellectuels participant à ces congrès se trouvaient un grand nombre de futurs dirigeants politiques : les Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Bernard Dadié, Abdoulaye Wade, Ferdinand Oyono, Marcelino Dos Santos, Jacques Rabemananjara et d'autres encore. Tous partageaient la même intime conviction que le culturel est indissociable du politique, que l'un conditionne l'autre. Les congressistes de 1959 « se félicitent du processus de décolonisation largement engagé », considèrent que « le mouvement doit être élargi et amplifié » et affichent clairement leur résolution à faire aboutir le processus conduisant à « l'indépendance politique et la libération économique » des pays alors sous le joug colonial³¹⁶. Les puissances coloniales, qui avaient planifié leur présence sur le continent africain sur de longues décennies, voire sur des siècles, furent littéralement prises de court par un phénomène qu'elles n'avaient pas vu venir.

La quasi-totalité des colonies françaises d'Afrique sont devenues indépendantes en 1960. Mais le lien ombilical avec la France ne fut pas rompu pour autant. Les liens privilégiés des pays « francophones » avec l'Hexagone sont essentiellement, sinon exclusivement, fondés sur le partage de la même langue : le français. L'extrême dépendance de ces États vis-à-vis de l'ancienne métropole explique, par avance, l'ingérence multiforme de celle-ci dans leurs affaires intérieures, grâce à des accords dits de coopération (militaire et culturelle) et aux pratiques coutumières de la Françafrique. Ces pratiques se poursuivent, et de plus belle, après la « rupture » promise par Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007, puis lors des discours qu'il a prononcés devant le Parlement sud-africain à Pretoria en février 2008³¹⁷ et devant la conférence des ambassadeurs à l'Élysée en août 2008³¹⁸ : la France, qui s'enorgueillit d'être la patrie des libertés et des droits de l'homme, s'empresse de fermer les yeux sur les principes dès l'instant où ses intérêts économiques ou géopolitiques sont en jeu. Le discours qu'a prononcé le président français à Dakar le 26 juillet 2007, et qui a provoqué un véritable tollé parmi les élites africaines, déclenchant une avalanche d'ouvrages³¹⁹, annonçait déjà que la rupture sarkozyenne n'était qu'un bluff³²⁰. À Dakar le mot « rupture » n'a pas été prononcé une seule fois alors que Nicolas Sarkozy, rompant avec les traditions diplomatiques de courtoisie, se livrait à une leçon aussi déplacée que maladroite sur les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui, les bienfaits de la colonisation et le refus obstiné de la repentance que personne ne lui réclamait. Ce discours aurait été inimaginable ailleurs qu'en Afrique noire. Les changements intervenus à la tête du ministère de la Coopération quelques mois seulement après l'élection présidentielle (passant, dès janvier 2008,

d'une personnalité issue de l'ouverture à un hiérarque sarkozyen) et la disparition du ministère des Droits de l'homme (confié à une jeune femme d'origine africaine considérée comme le symbole de l'intégration réussie) en disent long sur la mise au pas des discours par rapport aux faits et comportements. Le contraste est frappant avec le discours de Barack Obama à Accra en juillet 2009. Le président américain a, lui aussi, appelé les Africains à assumer la responsabilité de leur avenir et à cesser d'imputer les maux du continent aux anciens colonisateurs. Toute la différence est dans la manière : crue, brutale et choquante d'un côté ; fine, élégante et stimulante de l'autre.

DES INDÉPENDANCES NOMINALES OU VERBALES

On dit souvent des indépendances africaines qu'elles ont été octroyées par les anciennes puissances coloniales. Voilà un cliché, une idée reçue, qui, comme toute idée reçue, n'est pas une contre-vérité, mais une demi-vérité : elle n'est pas totalement fausse, mais elle n'est que partiellement vraie. Toutes les indépendances africaines n'ont pas été octroyées, c'est-à-dire attribuées à titre de faveur. Loin s'en faut. La France du général de Gaulle a été amenée, par l'évolution des institutions qu'elle avait elle-même mises en place en publiant la loi-cadre, à concéder, sans vraiment le vouloir, l'indépendance aux colonies qui la réclamaient, dans une forme de « transition en douceur ». Cela n'a pas empêché, dans des pays comme le Cameroun et Madagascar, la répression dans le sang des mouvements de révolte contre la puissance coloniale. La Grande-Bretagne a longtemps traîné les pieds, mais elle n'a pas pu résister aux exigences d'un Kwame Nkrumah (Ghana), d'un Julius Nyerere (Tanzanie), d'un Jomo Kenyatta (Kenya) ou d'un Kenneth Kaunda (Zambie). La Belgique s'est trouvée devant une situation similaire. Un pays comme le Congo-Kinshasa a acquis (j'allais dire « arraché ») son indépendance à la suite des émeutes populaires de janvier 1959 et après d'âpres négociations autour d'une table ronde organisée à Bruxelles en janvier 1960 et à laquelle participa l'indomptable Patrice Emery Lumumba. Dans les colonies portugaises (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique et São Tomé e Príncipe), les indépendances ont été conquises après de longues luttes armées. Même chose en Algérie, qui devient indépendante en 1962 après cent trente-deux ans de colonisation française et une guerre de huit ans qui fit plusieurs centaines de milliers de morts.

Une chose est certaine : octroyées, acquises ou conquises, les indépendances africaines ont été purement nominales, ou verbales, en ce sens qu'au-delà des mots et des discours elles n'ont pas été accordées de gaieté de cœur ni avec bienveillance, sans amertume et

arrière-pensée. La majorité des puissances coloniales a « cédé » à la pression du moment, dans l'espoir de reprendre rapidement la main dès que surgiraient les premières difficultés économiques et financières ; beaucoup ont « concédé » les indépendances par tactique sinon par stratégie : partir pour revenir sous d'autres formes. Si la colonisation a cessé officiellement d'exister comme activité politique, elle perdure aujourd'hui sous une forme économique, technologique, financière, militaire, culturelle, etc. Elle s'appelle désormais « Aide publique au développement », parée des habits neufs de l'humanisme et de la coopération internationale. L'équation est simple : indépendance politique de droit, néocolonisation de fait dans un système de relation Nord-Sud dominé par le cynisme marchand dissimulé derrière la rhétorique paternaliste.

Force est de constater que l'aide n'a apporté aucun développement. Ni la construction d'États de droit. Ni l'indépendance réelle. En revanche, elle recèle de multiples inconvénients qu'il faut dénoncer avec vigueur : elle infantilise les peuples qui la reçoivent, rend les dirigeants fainéants et bloque leur capacité à imaginer des solutions originales et adaptées aux contextes spécifiques de leurs pays. L'aide rompt les liens de solidarité et de communication entre les gouvernants (qui la détournent à leur seul profit) et les gouvernés (les dindons de la farce), favorise la corruption et l'achat des consciences, accroît la dépendance des pays pauvres vis-à-vis de l'étranger, aggrave leur endettement et constitue, à n'en pas douter, l'une des principales causes du sous-développement du continent³²¹. C'est pourquoi il faut absolument sortir de cette spirale infernale de la dépendance à l'aide.

Les ex-colonies françaises, par exemple, subissent toujours la tutelle de la France s'agissant des produits culturels (livres, matériels didactiques, radiodiffusion, télévision, cinématographie, musique, etc.) mais aussi de sécurité et de défense, en raison des accords signés dans les années 1960 qui autorisent, de fait, l'armée française à intervenir directement sur leur sol en cas de conflit et chaque fois que la France estime ses intérêts menacés. De là à interférer dans les affaires intérieures des États (notamment à l'occasion des élections ou des guerres intestines), à jouer à la fois les pompiers et les pyromanes, il n'y a qu'un pas. Souvent franchi. Fabrice Hervieu-Wane en fait le constat :

Après les Indépendances officielles et l'élection d'un nouveau président, les nouveaux États africains n'en restent pas moins étroitement encadrés par leur ancienne métropole. Cette présence reste forte en matière institutionnelle, militaire et, du fait du maintien des grandes entreprises européennes, les leviers de l'économie continuent d'échapper aux dirigeants africains. Si les pays anglophones sont, dès le départ, plus autonomes à l'égard de leur ancien colonisateur, les pays francophones se voient imposer une « assistance technique » en échange de nombreux avantages. On peut ainsi parler de lien

Préconiser la fin de l'assistance sous ses formes actuelles ne veut nullement dire vouloir la fin de la solidarité internationale ou de la coopération avec les anciennes puissances coloniales. Cela veut dire, au contraire, améliorer cette coopération basée sur des liens historiques anciens en la fondant sur des rapports nouveaux, plus justes, plus équilibrés, engageant une plus grande responsabilité des dirigeants africains dans la gestion de leurs propres pays, gestion dont ils sont comptables devant leurs populations.

Les Indépendances africaines, toutes de façade, se sont vite révélées décevantes. D'abord pour les populations qui avaient écouté les discours des politiciens et rêvé du bien-être pour tous dans une sorte de paradis sur terre, où le lait et le miel couleraient à flots sans qu'on ait besoin de se fatiguer au travail (forcé), comme au temps de la colonisation ; où l'on verrait la fin des corvées et des tracasseries de toutes sortes, et le début des libertés individuelles et collectives garanties ; où l'on serait enfin maître chez soi, maître de son territoire, maître de son histoire, maître de son destin. L'indépendance a été présentée comme la disparition de toutes les formes de domination, d'assujettissement, d'imposition, de contrainte, comme synonyme de confort sans effort et de liberté sans limite, comme la fin du devoir d'obéissance, le début du droit à tout et du pouvoir de chacun sur tout le monde. Cette idéalisation n'a pas manqué d'entraîner des conséquences catastrophiques parmi les populations, désillusionnées devant la réalité. Pour beaucoup aujourd'hui, indépendance signifie anarchie, dictature, privation des libertés fondamentales, pénurie alimentaire, guerres incessantes pour la conquête et la conservation du pouvoir, misère et processus continu de paupérisation des populations, clochardisation. Le remplacement des colonisateurs par les propres fils de l'Afrique n'a pas engendré le progrès, ni la démocratie, ni le développement économique espérés.

Décevantes, les Indépendances l'ont également été, dans une moindre mesure il est vrai, pour les politiciens eux-mêmes. Une fois parvenus au pouvoir, ils ont pu mesurer l'ampleur et la difficulté de la tâche gouvernementale, s'apercevant qu'il ne suffisait pas de remplacer les colonisateurs à tous les postes de commandement et d'habiter les luxueuses demeures situées en centre-ville, ou à la périphérie résidentielle, pour savoir gérer correctement l'administration, l'économie, la justice et l'éducation nationale ; qu'il ne suffisait pas de bêler, en sautillant comme des cabris : « Liberté, liberté ! », de hurler ou de hululer comme des hiboux : « *Uhuru, Uhuru*³²³ ! », ou encore de chanter à tue-tête « Indépendance cha cha³²⁴ ! » pour créer la prospérité économique, rendre ses concitoyens heureux et libérer les institutions nationales de l'emprise étrangère.

Le constat est accablant : les Indépendances n'ont pas supprimé la dépendance, la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, les risques économiques et les menaces écologiques. En cinquante ans les dirigeants africains n'ont pas construit les routes, les chemins de fer, les hôpitaux, les écoles, les logements dont les populations ont besoin, bien qu'ils les promettent régulièrement à chaque campagne électorale où ils se présentent toujours comme des hommes nouveaux, même s'ils sont au pouvoir depuis des décennies. Beaucoup d'entre eux ont bâillonné leur peuple et, se comportant comme de véritables arrivistes, ont pillé les caisses de l'État, de façon éhontée, pour alimenter leurs propres comptes bancaires à l'étranger, acquérir des châteaux en Espagne et ailleurs, et mener une vie de luxe sans commune mesure avec la réalité de leurs rémunérations officielles. Ils ont laissé proliférer les tensions et les violences, les inégalités et les injustices, les ingérences étrangères et les systèmes d'exploitation des ressources naturelles et culturelles, les atteintes répétées aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Les Indépendances ont vu surgir et s'installer de nouveaux déséquilibres, de nouveaux dangers, de nouveaux défis. Si la colonisation officielle a été abolie dans les années 1960, le colonialisme, lui, est loin d'avoir disparu. Il est bel et bien là, mais il a changé de visage, de méthode, de stratégie et de discours. Il a inventé de nouvelles formes d'action pour mieux installer et pérenniser sa présence. La finance a remplacé la politique, les sociétés multinationales ont remplacé les États métropolitains. Les coopérants (enseignants, chercheurs, médecins, juristes, économistes, journalistes) et les experts en développement (techniciens, ingénieurs, agronomes, architectes) ont succédé aux colons. Les ministères des Colonies sont devenus des ministères de la Coopération internationale. Les empires coloniaux sont désormais des organisations géostratégiques fondées sur le partage de la même langue coloniale, avec leurs hiérarchies intactes, leurs sommets réguliers, leurs grands-messes solennelles et de plus en plus stériles, leurs discours verbeux et pavés de bonnes intentions.

Certains dirigeants de la première heure, parmi les plus lucides et les plus visionnaires, comme Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta, Julius Nyerere, Patrice Emery Lumumba ou Sékou Touré, avaient entrevu la nécessité de transformer rapidement l'indépendance nominale octroyée du bout des lèvres par l'ancien colonisateur, sous la pression des événements³²⁵, en une indépendance politique, économique et culturelle réelle. Ils se heurtèrent immédiatement à l'hostilité féroce des puissances d'argent qui les firent taire ou les neutralisèrent à coups de menaces et de représailles. D'autres dirigeants, bien plus nombreux, ont vite appris à jouer les godillots. Ces hommes de paille,

placés là comme des rois fantoches, se sont immédiatement attelés au pitoyable rôle de gardes-chiourme et de vautours frelatés, organisant sans vergogne le pillage de leurs propres pays aux fins de servir, tels des chiens couchants obéissant au doigt et à l'œil, les intérêts des maîtres étrangers, moyennant la garantie de rester au pouvoir *ad vitam aeternam*. Ils se sont empressés de profiter des avantages qu'ils pouvaient tirer de la manne nationale à leur seul bénéfice, en s'assurant, avec le soutien et la complicité des anciennes puissances coloniales, la pérennité d'une sorte de rente de situation : « J'y suis, j'y reste. » Les pouvoirs obtenus par des élections souvent truquées, dans un cadre républicain perverti, cachent des pouvoirs en réalité monarchiques et héréditaires. Et comme les chiens ne font pas de chats, le même système se perpétue dans beaucoup de pays africains officiellement indépendants, où les régimes se succèdent, par coups d'État ou héritage oligarchique, et se ressemblent. Il est à peu près certain que rien ne changera dans ce mode de fonctionnement particulièrement rentable et assuré de l'impunité sans une véritable révolution des mentalités, sans un renouvellement total des cadres dirigeants au sommet de l'État, sans un changement radical des systèmes de gouvernement inspirés par des philosophies politiques totalement différentes, sans l'instauration d'une culture de la responsabilité.

Le bilan des cinquante ans d'indépendance est, dans tous les domaines, calamiteux, sinon terrifiant : l'Afrique piétine, l'Afrique marque le pas. On peut même parler d'un recul de plusieurs décennies, d'un retour à des États prédateurs, faiblement institutionnalisés, fonctionnant dans des régimes excessivement autoritaires, où l'exploitation de l'homme et des ressources naturelles au profit de quelques-uns est à peu près l'unique programme de gouvernement. Le parallélisme est frappant entre le modèle colonial, combattu par les pères des Indépendances, et la « basilocratie³²⁶ » qui règne actuellement dans certaines « républiques monarchiques » gérées, comme dans les romans du Congolais Sony Labou Tansi³²⁷, par des rois fainéants au ventre mou, à la tête vide, à l'ego surdimensionné, pourvus de longs bras arrimés au tiroir-caisse de l'État et dotés d'une impressionnante capacité de nuisance pour leurs peuples. « Un roi illettré est comme un âne couronné³²⁸ », écrivait Jean de Salisbury (1115-1180), philosophe et historien anglais du XII^e siècle. Cette opinion est relayée par Karl Marx (1818-1883) dans un célèbre pamphlet intitulé *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* écrit en 1852 pour dénoncer le coup d'État du 2 décembre 1851, perpétré par le futur Napoléon III³²⁹, instaurateur du Second Empire en France : « Je démontre comment la lutte des classes en France créa des circonstances et des conditions qui rendirent possible le fait qu'un

personnage médiocre et grotesque joue le rôle de héros. » On croit lire l'actualité. L'âne couronné fait rire la foule s'il demeure seulement bête et grotesque. La bourrique devient terriblement dangereuse, et donne moins à sourire, sitôt que, dans son pré carré, elle se fait méchante et se met à pourchasser tout ce qui la gêne : l'intelligence, l'imagination, la contestation, la liberté d'opinion et d'expression. Il n'y a pas pire danger qu'un âne bête et méchant. En Afrique, plus qu'ailleurs, la réalité bien souvent dépasse la fiction³³⁰. Il n'est pas rare d'entendre les gens du peuple, excédés par les contre-performances de leurs dirigeants et les exactions répétées commises par les fonctionnaires autochtones, regretter le « bon vieux temps de la colonisation », « *tángo ya banókó*³³¹ », comme disent les Congolais. Si ce n'est pas le comble !

Dans ce tableau particulièrement sombre, il convient de rendre hommage à quelques États, tous anglophones et situés dans la région australe du continent, qui ont mis en place des institutions politiques réellement démocratiques, qui s'en tirent le mieux économiquement et dont, néanmoins, on parle peu : les Seychelles, l'île Maurice, le Botswana, la Namibie et l'Afrique du Sud – laquelle est désormais considérée comme une puissante locomotive pour l'ensemble du continent. Ces pays constituent des exemples dont devraient s'inspirer d'autres États africains, notamment francophones, qui occupent la queue du peloton.

L'année 2010 est célébrée avec faste dans beaucoup de pays africains. Des sommes faramineuses sont débloquées pour faire la fête. Le simple citoyen se pose la question de savoir si tout cela est bien raisonnable, s'il est opportun de dépenser, pour le cinquantenaire d'une indépendance fictive, des sommes d'argent dont des pays exsangues et « cadavérisés » par des décennies de pratiques « mafieuses³³² » ont tant besoin pour se reconstruire. Cette année ne devrait-elle pas être plutôt une période de méditation, une occasion de dresser un bilan sans complaisance des cinquante ans d'une indépendance gâchée ou confisquée, et de réfléchir sérieusement à l'avenir du continent ? Ce n'est pas au moyen de manifestations excessives et particulièrement onéreuses qu'on y parviendra. Justement ces pratiques du passé ont, durant cinquante ans, entravé la marche des pays africains vers le progrès dans tous les domaines.

CONSTRUIRE DES ÉTATS-NATIONS

L'Afrique est constituée de pays « sous-développés » et « mal développés », engagés dans un sens opposé à l'idéal du développement. L'Afrique demeure essentiellement une réserve de matières premières destinées au développement d'autres contrées. Un

seul mot résume la situation : extraversion. Les richesses agricoles et forestières, minières et pétrolières sont partout exploitées et systématiquement exportées. Ce business juteux³³³, qui profite d'abord aux sociétés multinationales, n'a aucune retombée ni sur la vie des populations ni sur la construction des équipements collectifs indispensables. L'argent qui afflue de partout sous forme d'aide est, la plupart du temps, détourné et, ce qui n'est pas le moindre paradoxe, retourné dans les pays du Nord au lieu de servir au développement local. Le retard, mesurable par la non-appropriation des technologies, le faible degré de l'industrialisation et l'insuffisance des échanges avec l'extérieur, se traduit par le faible niveau de vie des populations calculé en termes de revenu par tête d'habitant. Dans la plupart des pays africains, ce revenu est inférieur aujourd'hui à ce qu'il était en 1960. Le contraste est particulièrement frappant lorsqu'on compare les États africains à ceux d'Asie qui avaient participé à la conférence afro-asiatique de Bandung en 1955, comme la Chine, l'Inde ou l'Indonésie, et dont le PIB était, à l'époque, inférieur à celui de nombreux pays africains. Comment expliquer cet état de fait ?

Il semble que la différence tienne avant tout à la manière de penser et de construire l'État-nation, c'est-à-dire, selon la définition d'Ernest Renan³³⁴, une convergence des volontés en vue de bâtir, à partir d'un passé commun, souvent douloureux, un avenir partagé au sein d'un ensemble plus viable et plus heureux, avec les équipements matériels adéquats et les institutions culturelles nécessaires. Il s'agit, comme ont su le faire les pays asiatiques émergents, d'entrer dans la modernité sans perdre son âme, en faisant de la modernité un maillon dans une tradition millénaire. Il s'agit d'imaginer les innovations sans trahir les traditions. De concevoir le bien commun en évitant les pièges de l'ethnisme et de toutes les formes d'intégrisme. De favoriser la tolérance et le respect de la différence au sein d'une même communauté de destins. De gérer l'intelligence et les compétences sans apriorisme idéologique. D'encourager les investissements locaux sans attendre l'assistance de l'extérieur. De sortir des cercles fermés réservés aux anciennes métropoles. De favoriser les échanges interafricains avant de s'ouvrir au monde entier. D'éviter la politisation excessive des populations et toutes formes de néocolonisation déguisée. D'assurer la sécurité et la stabilité indispensables au décollage économique et social, y compris en mobilisant les forces armées qui comptent une part non négligeable de la population active, pour des tâches d'utilité publique, par exemple la construction de ponts et de routes, et pas seulement pour faire la guerre. De suivre la marche vers la mondialisation, devenue inéluctable, et d'abord vers l'intégration africaine, sans renoncer à la diversité des identités culturelles et sans se fondre dans des idéologies

partisanes, d'où qu'elles viennent.

L'Afrique doit aussi lutter contre les idées reçues savamment entretenues à l'étranger et largement intériorisées par ses habitants ; démonter les idéologies les plus fantaisistes qui souvent conditionnent la prise des décisions jusqu'au plus haut niveau de l'État ; suivre la marche du monde en mettant les valeurs de la modernité en harmonie avec les meilleurs acquis de ses traditions, en faisant une place à ses propres langues dans tous les domaines de la vie publique, et d'abord dans l'enseignement et l'instruction publics ; réinventer son école pour l'adapter aux besoins de ses citoyens ; miser sur l'intelligence et la matière grise davantage que sur les matières premières.

Idées reçues

Une *idée reçue* est une opinion mal fondée, potentiellement fausse, mais généralement admise comme une évidence. L'expression est synonyme de *lieu commun*, *idée toute faite* et, avec une nuance péjorative, de *cliché*, *préjugé* et *stéréotype*. Les idées reçues³³⁵, qui servent de point d'ancrage à des images et représentations mentales erronées de l'autre vu à travers le prisme déformant de l'idéologie, sont habituellement véhiculées par les mots, les discours et les textes forgés à l'intention des gens ordinaires. Elles séduisent par le simplisme de leur contenu référentiel et la simplicité de leur formulation discursive, la facilité de leur mise en mots dans les genres littéraires populaires (contes, proverbes, maximes, sentences ou devinettes), dominés par un style fait de concision et de raccourcis.

À la différence des savoirs scientifiques et techniques, par définition éprouvés, fiables et vérifiables, donc acceptables ou réfutables, qui ressortissent à la fonction communicative et informative, les idées reçues, par leur caractère gratuit, non fiable et non vérifiable, relèvent de la fonction mythique du langage, qui consiste à mystifier son interlocuteur, à l'abuser, à le bluffer, à l'intoxiquer. Elles participent de la non-transparence de l'information, voire de la désinformation.

Les idées reçues sont le plus souvent la manifestation de l'égoïsme populaire, de l'ethnocentrisme traditionnel, du racisme ordinaire. Elles sont portées par des sujets-parlants-et-agissants en position dominante qui, pour cette raison, s'arrogent le droit imprescriptible de nommer l'autre, de le caractériser, de le classer, de l'inclure dans leur cercle ou de l'en exclure. Du stéréotype on passe allègrement au prototype, sur un modèle archétypal imaginé, fantasmé, inventé : l'Africain, l'Arabe, le Blanc, le Noir, le Brun, le Jaune. Ainsi l'image indécrottable de l'Arabe se confond-elle avec

celle du musulman qui ne mange pas de porc et ne boit pas d'alcool. Un Arabe chrétien, mangeur de porc et buveur de bière, fût-il de citoyenneté française, né en Auvergne, ne correspond évidemment pas au prototype. Qui a oublié cette vidéo dans laquelle un ministre français de l'Intérieur et du culte, ancien ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, lance devant une foule de militants hilares : « Quand il y en a un [Arabe] ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes³³⁶. » Et le propos du ministre sur le jeune militant UMP d'origine maghrébine commence par la phrase : « Il ne correspond pas au prototype. »

Dérapage verbal ou expression d'un racisme bête et méchant, les propos du ministre, qui ont profondément choqué, sont loin d'être isolés, comme on l'a constaté dans le débat sur l'identité nationale organisé récemment en France, qui a libéré, chez nombre d'élus, des relents nauséeux de xénophobie. Ils s'inscrivent dans la longue lignée de ceux qui, de temps en temps, osent dire tout haut ce que tout le monde, tout le temps, pense tout bas. Personne n'y échappe, pas même « les meilleurs d'entre nous ». En la matière, la droite n'est pas très adroite et la gauche est trop gauche. La phrase malheureuse du ministre a été rapprochée de cette longue citation du général de Gaulle lui-même, le plus illustre des Français du ^{xx}e siècle, citation rapportée par Alain Peyrefitte, son ancien ministre, et qui donne froid dans le dos :

C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France.

Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne. Qu'on ne se raconte pas d'histoires ! Les musulmans, vous êtes allés les voir ? Vous les avez regardés avec leurs turbans et leurs djellabas ? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français. Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très savants. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se sépareront de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber dix millions de musulmans, qui demain seront vingt millions et après-demain quarante ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et les Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherez-vous de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées³³⁷.

Au sujet des chefs d'États africains, ces grands nègres devenus si assidus des couloirs élyséens, voici ce que le général de Gaulle aurait fulminé, quelques mois avant son départ de l'Élysée, dans un entretien avec Jacques Foccart, son confident et le propre père de la Françafrique, le 8 novembre 1968 :

Vous savez, cela suffit comme cela avec vos nègres. Vous me gagnez à la main, alors on

ne voit plus qu'eux : il y a des nègres à l'Élysée tous les jours, vous me les faites recevoir, vous me les faites inviter à déjeuner. Je suis entouré de nègres, ici. [...] Et puis tout cela n'a aucune espèce d'intérêt ! Foutez-moi la paix avec vos nègres ; je ne veux plus en voir d'ici deux mois, vous entendez ? Plus une audience avant deux mois. Ce n'est pas tellement en raison du temps que cela me prend, bien que ce soit déjà fort ennuyeux, mais cela fait très mauvais effet à l'extérieur : on ne voit que des nègres, tous les jours, à l'Élysée. Et puis je vous assure que c'est sans intérêt³³⁸.

Cette idée de l'invasion des barbares est toujours présente dans le catalogue politique de l'extrême droite en France et en Europe. Elle est maintenant largement reprise par la droite classique, néoconservatrice, dite « républicaine », et ressassée sans complexe dans les écrits de quelques intellectuels qui ont pignon sur rue. Dans son livre intitulé *La Défaite de la pensée*, Alain Finkielkraut fait état de

la fraction de l'opinion publique qui dénonce l'« invasion » progressive de l'Europe par les ressortissants des pays sous-développés. Pour la « nouvelle droite » [...], les indigènes, ce sont aujourd'hui les habitants du Vieux Continent et les colons ce sont les millions d'hommes qui, conformément à la prophétie de Houari Boumedienne, délaissent « les parties méridionales pauvres du monde pour faire irruption dans les espaces relativement accessibles de l'hémisphère Nord à la recherche de leur propre survie ». Colons faméliques sans doute, mais qui, par leur afflux massif, seraient en passe de submerger et de dépersonnaliser les peuples européens. [...] ce qu'ils [les tenants de la nouvelle droite] veulent, c'est soustraire l'Europe à l'influence nocive d'usages étrangers, c'est préserver l'écart différentiel de leur société avec le monde extérieur³³⁹.

On pourrait aussi évoquer l'image stéréotypée du Noir, devenue le prototype de l'Africain, y compris aux yeux des Maghrébins qui disent aller en Afrique quand ils se rendent au sud du Sahara, ignorant que le terme même d'Afrique, *Ifriqiyya* en ancien berbère, désignait, au départ, l'Afrique du Nord (la Tunisie et la Libye actuelles) avant de s'appliquer à l'ensemble du continent. Dans le même esprit stéréotypique, l'image du Blanc renvoie exclusivement à l'Européen. D'où l'invention du Jaune (le Chinois), du Brun (l'Indien), du Rouge (l'« Indien d'Amérique ») et, déjà, du Vert (le Martien imaginaire).

Dans son *Dictionnaire des idées reçues*, ouvrage inachevé, souvent placé à la suite de son ultime roman, *Bouvard et Pécuchet*, Gustave Flaubert dresse un catalogue des sottises qui peuvent échapper même aux grosses têtes et aux meilleurs esprits. À propos de ce livre à la verve vengeresse, l'auteur écrit, dans l'introduction : « Je vais enfin exhaler mon ressentiment, vomir ma haine, expectorer mon fiel, éjaculer ma colère, déterger mon indignation... » Les mots du *Dictionnaire* sont là pour le confirmer, comme en témoigne cet échantillon croustillant :

Baragouin - Manière de parler des étrangers. Toujours rire de l'étranger qui parle mal français.

Créole - Vit dans un hamac.

Français - Le premier peuple de l'univers. - « Il n'y a qu'un Français de plus », a dit le comte d'Artois, - *Ah ! Qu'on est fier d'être Français – Quand on regarde la colonne !*

Harem - Comparer toujours un coq au milieu de ses poules à un sultan dans son harem.

Indolence - Résultat des pays chauds.

Nègre - Il faut toujours parler nègre pour se faire comprendre d'un étranger, quelle que soit sa nationalité. S'emploie aussi dans le style télégraphique.

Négresses - Plus chaudes que les Blanches.

Sur l'Afrique et les Africains il existe en Europe quantité d'idées reçues, de clichés tenaces et de stéréotypes affligeants. Ils sont égrenés dans les livres d'ethnologie ou de philosophie, et même dans les manuels scolaires destinés à l'enseignement de l'histoire, de la géographie ou de la littérature³⁴⁰, et répétés *ad nauseam* par tout apprenti-sorcier qui veut jouer les savants ou se donner l'air intéressant. Ainsi les Africains sont-ils naturellement religieux, sexuellement surdoués, essentiellement émotifs, profondément irrationnels, fondamentalement paresseux, généralement hilares, particulièrement hospitaliers, singulièrement frivoles, etc. Ils ont le rythme dans le sang, ils sont doués pour la musique, le football et la course à pied. Ils aiment la banane et le soleil brûlant, *et banani ! et banana !* Les Africains ne constituent pas des peuples, encore moins des nations. Ils vivent en tribus, sortes de hordes multiples et totalement inorganisées, et ne connaissent pas de gouvernement central. L'idée d'État leur est étrangère. Le droit n'est pas fait pour eux. La démocratie non plus. Les Africains n'ont pas d'histoire, mais des traditions orales qui ne remontent pas très loin. « Les Africains ne sont pas assez entrés dans l'histoire », annonait Nicolas Sarkozy dans son fameux discours de Dakar, déclamé d'une voix traînante et hésitante comme une récitation d'écolier apprise la veille. Les Africains n'ont pas de cultures, mais de vagues mentalités prélogiques. Ils n'ont pas de langues, mais des dialectes aussi nombreux que mal articulés. Les idiomes africains sont simples parce qu'ils ont un vocabulaire pauvre (ils ne connaissent pas de mots pour dire *neige* ou *beige*) et n'ont pas de grammaire (ils ignorent l'article partitif, les trois degrés de comparaison, le mode conditionnel, le passé simple ou le plus-que-parfait, la syntaxe de subordination, etc.). Bientôt tous les Africains parleront anglais, français ou portugais, puisque ces langues, déjà bien implantées dans les marchés des grandes villes, sont des langues africaines. Les Africains n'ont pas de littératures, mais des productions orales faites de contes, de proverbes et autres fables dont la littérarité est discutable. Ils n'ont pas d'art véritable, mais des productions artisanales naïves qu'on peut étiqueter « arts primitifs » selon Lucien Lévy-Bruhl, ou « arts premiers » en suivant Jacques Chirac. Les systèmes traditionnels des croyances, indistinctement baptisés « animistes », ne sont pas des religions, mais d'obscures cosmogonies perpétuées de génération en génération, depuis l'origine des temps. Autres idées reçues invétérées, autres clichés dus à l'ignorance ou savamment entretenues par l'idéologie colonialiste : les

Africains, généralement polyglottes, sont également polygames et polythéistes ; ils adorent la palabre et détestent le débat ; ils ont un « deuxième bureau³⁴¹ » dans chaque quartier de la ville qu'ils habitent ; parmi leurs nouveaux dieux il y a, évidemment, le Blanc et bientôt le Jaune, peut-être un jour le Brun, le Rouge, le Vert et toutes les couleurs du spectre solaire.

L'existence de ces idées reçues ne constitue pas, en soi, un problème. Les préjugés des peuples envers d'autres peuples ont existé de tous temps et sous tous les cieux. On pourrait en égrener de longues listes, qui circulent parmi les Africains, les Noirs ou les Arabes, au sujet des autres peuples de la terre, les Européens, les Asiatiques, les Blancs ou les Jaunes. Le problème, comme dirait M. Tartampion, c'est quand les colonisés intériorisent ces clichés et les perpétuent, même après la colonisation³⁴², en les transmettant à leur propre descendance. Jouant à plus royalistes que le roi, ils se font les thuriféraires des cultures d'emprunt en cultivant l'autodépréciation, le dénigrement de leurs propres patrimoines. Dans ce cas, comme l'affirme l'écrivain kenyan Ngugi wa Tshiong'o³⁴³, il y a péril en la demeure, il y a urgence à décoloniser les mentalités et le langage qui les porte.

En Europe l'image la plus répandue au sujet de l'Afrique c'est celle d'un espace habité par la famine, la maladie et la misère et qu'il faut à tout prix « assister », d'un continent où règne la violence et qu'il faut absolument « sauver ». L'afro-pessimisme se nourrit de sensationnalisme et de voyeurisme, mélangés de voyoutisme. Les médias, écrits ou audiovisuels, ne parlent que de ça, ne montrent que ça. Cette image de l'Afrique qui fait peur, ce misérabilisme qui suscite la pitié à peu de frais et justifie le nombre particulièrement élevé des associations conçues pour l'« aider », souvent avec une réelle volonté de solidarité (même si les fonds récoltés parviennent rarement aux victimes directes³⁴⁴), ne laisse aucune place à un discours sur les valeurs positives (dynamisme, intelligence, puissance créatrice, imagination, innovations) de cette *Africa portentosa*, « Afrique prodigieuse », dont, pourtant, les anciens Latins disaient qu'elle était toujours source de renouveau : « *Ex Africa semper aliquid novi*, De l'Afrique il vient toujours quelque chose de nouveau ». Le regard de l'Europe sur le monde africain est schématique, plein de raccourcis appauvrissants et de condescendance écœurante. L'Afrique des médias occidentaux est un pur objet de discours, jamais un sujet d'action : si les problèmes sont internes à l'Afrique, les solutions ne peuvent venir que de l'extérieur. Le plus affligeant, c'est qu'en Afrique même il n'est pas fait grand-chose pour démentir ces malheureux clichés : la misère est étalée, l'intelligence traquée, l'imagination brimée, la créativité découragée, le travail dénigré, y compris au sommet de l'État où l'on

préfère aller faire des courbettes à l'Élysée, à Buckingham Palace ou à la Maison Blanche pour demander la charité et quémander quelques largesses humiliantes, plutôt que de sillonner son pays pour mettre les gens au travail et forger une conscience nationale. Rien d'étonnant que la jeunesse suive la même direction, à pied, en barque ou dans le bas-ventre des avions de ligne, pour aller, coûte que coûte, s'installer au cœur même du fastueux *Far West* européen. Toujours l'Afrique étonne.

Idéologies

Le terme *idéologie*, qui vient du grec *idea*, « idée », et *logos*, « discours, science, étude », a été utilisé pour la première fois au XVIII^e siècle pour désigner la science générale des idées, des lois qui les régissent et de leur histoire. L'idéologie comme science était destinée à remplacer la philosophie en tant que discipline visant l'objectivité et l'exactitude du raisonnement.

Ce sens positif fut rapidement recouvert par la connotation péjorative que nous connaissons aujourd'hui : l'idéologie comme analyse ou discussion portant sur des idées creuses, comme doctrine dépourvue de réalisme. Dans son acception actuelle, l'idéologie est un ensemble d'idées et de pensées dominantes en un lieu et à un moment donnés, qui fonctionne comme un système social de croyances en décalage par rapport à la réalité qu'il évoque. L'idéologie est, de fait, généralement portée par une idée ou un ensemble d'idées fortes et généreuses, mais utopiques et irréalistes.

Plusieurs idéologies ont circulé en Afrique depuis les années 1960³⁴⁵. Je voudrais en examiner deux parmi celles qui ont exercé le plus d'influence ou qui ont causé le plus de dégâts dans le domaine économique et culturel, donc dans le corps et dans l'âme des Africains.

IDÉOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

Un des faits marquants de ces cinquante années d'indépendance, c'est l'avènement de ce que l'on pourrait appeler l'« idéologie développementaliste » et le sacre de ses « prêtres » attitrés, les développeurs ou planificateurs, plus communément appelés « experts » ou « coopérants ». Ils sont envoyés par les anciens colonisateurs auprès des nouveaux décolonisés. On ne les nomme pas « immigrés », mais « expatriés ». Ben Yacine-Touré, spécialiste des relations internationales en fait l'analyse :

Cette puissante confrérie qui regroupe les experts étrangers et leurs apprentis sorciers africains, a importé et imposé en Afrique l'idéologie du développement. Les experts et

théoriciens étrangers ont conçu l'appareil et les cadres politiques africains l'ont rafistolé. Selon eux, l'économie africaine se trouve caractérisée par l'existence de deux secteurs : le secteur traditionnel et le secteur moderne ou économie de marché, dominée par les types d'échange et les modes de production occidentaux. La nature féodale de nos sociétés, selon cette hypothèse, constitue une des explications majeures du sous-développement de nos États. Le développement exige, comme préalable, d'éliminer les réticences et résistances de notre culture à la modernisation. Toujours selon cette optique, toutes les sociétés vont nécessairement suivre, imiter le modèle occidental de développement. C'est une question de temps ; et, pourvu que les dirigeants africains acceptent certaines recettes et qu'ils soient techniquement encadrés et assistés, ils peuvent réussir à moderniser – entendez « développer » – leurs sociétés. Car, pour nos sociétés, le salut et la chance de survie se trouvent dans l'imitation de la seule voie occidentale de développement.

Enfin, estiment nos experts en développement, les besoins d'une modernisation sont tels aujourd'hui qu'aucun pays ne peut s'aventurer à se développer par ses seuls moyens : l'aide étrangère, en particulier sous forme de capitaux associés à l'assistance technique de toutes sortes, est une condition *sine qua non* du développement africain³⁴⁶.

Cette idéologie préconise l'idée selon laquelle, si l'Afrique veut se développer, elle doit le faire sur le modèle occidental, en renonçant à ses traditions culturelles jugées archaïques et en recourant massivement à l'aide étrangère. Une telle conception du développement fondé sur le mimétisme aveugle et sur l'assistance a abouti au recrutement massif de cadres étrangers, et donc à un processus qui servait les intérêts des étrangers plus que ceux de leurs propres peuples. Sur le plan économique les résultats n'ont pas été au rendez-vous. Sur le plan culturel l'Afrique y a perdu son âme et sa vitalité. La culture d'un peuple n'est ni un frein ni une composante secondaire du développement ; elle est son essence même. Car le développement, ce n'est pas seulement la croissance, c'est aussi une manière d'accéder à une existence intellectuelle et spirituelle satisfaisante ; ce n'est pas seulement « avoir plus », c'est aussi et peut-être d'abord « être mieux ».

Le développementalisme, préconisé par ceux qui se disent « experts » et « amis de l'Afrique et des Africains »³⁴⁷, est un modèle qui considère l'Afrique non comme une composante à part entière du monde, mais comme un monde à part, auquel doit être réservé un traitement particulier. L'Afrique devient ainsi un terrain propice à toutes les formes d'expérimentation de théories imaginées ailleurs. On prétend, par exemple, que la charrue mécanique qui a fait exploser la rentabilité agricole en Europe et partout dans le monde ne convient pas à l'agriculture africaine, qui doit en rester à la houe, à la daba et à la traction animale. On encourage systématiquement la production pour l'exportation, la « culture de la boisson et du dessert » (café, thé, cacao, sucre) destinée aux consommateurs occidentaux au détriment de la production vivrière (viande, céréales, tubercules) vitale pour les habitants eux-mêmes. On pousse les Africains à produire ce qu'ils ne consomment pas et à consommer ce qu'ils ne produisent pas. Pis : on pousse les jeunes à quitter les campagnes, où ils sont producteurs et

créateurs de richesse, pour s'installer en ville, où ils sont condamnés au chômage et deviennent de simples consommateurs des denrées qui se font de plus en plus rares. En ville ils n'ont rien et ils ont besoin de tout. Quant aux gouvernements, ils ont tendance à financer davantage le consommateur urbain que le cultivateur de l'arrière-pays ; ils traitent mieux le commerçant de la ville que le médecin de campagne. L'école elle-même est conçue pour fabriquer des fonctionnaires et des bureaucrates, plutôt que des techniciens et des producteurs habitués au cambouis. On en vient à exalter les vertus de l'économie informelle comme l'unique modèle qui convienne à l'Afrique.

Le développementalisme est une forme pernicieuse de colonialisme, faite d'ignorance et de paternalisme. Il prend les allures d'une pseudo-science, qui définit le monde africain comme un terrain d'étude et d'observation plutôt que comme un lieu d'échange, un objet plutôt qu'un sujet, un enjeu plutôt qu'un partenaire. Il voit l'Afrique à travers le prisme déformant de sa propre image, comme un espace clos coupé de toute relation avec le reste du monde au lieu de le placer dans une perspective humaniste. Ce modèle dévoyé de l'« africanisme » se rapproche d'une certaine vision de l'Orient, exprimée par l'« orientalisme ».

On a dit de l'Orient que c'était une invention de l'Occident³⁴⁸. On pourrait en dire autant d'une certaine idée de l'Afrique³⁴⁹. Le technicien ou le scientifique s'invente un objet d'étude qui peut se révéler plus fantasmé que réel. Il invente, en même temps, le discours qui va avec. Sont symptomatiques les distinctions épistémologiques imposées à partir de l'Europe quand il s'agit de discourir sur l'Afrique. Le Maghreb est habituellement distingué, voire séparé, du reste du continent pour être rattaché au « monde arabe », sous prétexte que les deux parties de l'Afrique n'ont pas la même histoire ni la même culture. Cette distinction est, en réalité, fondée sur des critères raciaux : l'Afrique blanche est séparée de l'Afrique noire jugée, autre erreur monumentale, monolithique et indifférenciée. L'Afrique est le seul continent que les descripteurs, y compris les scientifiques, caractérisent par la référence à la couleur de la peau de ses habitants. L'expression « Afrique noire », qui met mal à l'aise nombre de chercheurs, est progressivement remplacée par « Afrique subsaharienne » ou « Afrique au sud du Sahara » (le désert constituant, croit-on savoir, la frontière naturelle entre les populations noires et les populations blanches). L'opposition Est-Ouest, courante durant les années de la guerre froide, a fait place à l'opposition Nord-Sud, symbole du face-à-face dramatique entre les pays riches (développés) situés au nord et les pays pauvres (sous-développés) situés au sud du fameux 38^e parallèle. Aujourd'hui, passant de la métaphore à la métonymie, on parle plus volontiers des « Suds », sans qu'il soit

d'ailleurs possible de les opposer à des « Nords ». On parle aussi des « Afriques » mais pas des « Asies » ni des « Europes », pourtant pas moins caractérisées par la diversité naturelle et culturelle.

Le problème, sur le plan culturel, qui nuit gravement à l'intégration économique de l'Afrique, c'est le fait que ces distinctions sont acceptées et assumées par les Africains eux-mêmes. Ainsi les habitants du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) se disent-ils volontiers non-Africains. C'est comme si les Libanais, les Syriens, les Irakiens ou les Saoudiens se disaient non-Asiatiques parce qu'ils appartiennent au monde arabe. L'expression « monde arabe », très extensive, inclut plusieurs États situés dans l'espace de deux continents alors que « Maghreb », très restrictif, exclut la Libye et l'Égypte (qui font partie du Mashrek). De la même manière « Afrique noire » ou « Afrique subsaharienne » correspond à un ensemble très vaste, de la Mauritanie à l'Afrique du Sud, qui est tout sauf homogène. On voit que, dans ces conditions, il est préférable d'utiliser des expressions géographiques : Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale et Afrique australe sont des catégories objectives et pertinentes, neutres et dépourvues d'idéologie. La conception idéologique de l'Afrique a inspiré certains projets politiques, comme la récente Union pour la Méditerranée visiblement conçue sans autre objectif que de diviser l'Afrique, en vassalisant la partie sud de la Méditerranée, et d'empêcher l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne sous prétexte qu'elle n'est pas en Europe³⁵⁰. Le syntagme « les Afriques », qui est maintenant en vogue, n'est pertinent pour désigner un espace géographique vaste et complexe que s'il permet à la fois de souligner l'évidente diversité du continent et de relativiser une homogénéité qui n'existe pas. Il ne doit pas faire oublier que l'Afrique, comme continent, est une réalité géographique indéniable.

Niall Ferguson, professeur d'histoire à l'université d'Oxford, reproche aux « experts » du Nord leur tendance à monopoliser le discours sur le Sud, en excluant ou en marginalisant la parole des natifs du Sud eux-mêmes. Il déplore la confiscation du débat sur l'Afrique par des non-Africains dans le cadre d'une idéologie qui se pare des couleurs de l'« amour de l'Afrique et des Africains », dont se prévalent les Européens qui travaillent dans un secteur considéré comme réservé :

Depuis longtemps, je trouve discutable, et même embarrassant que des Blancs, des non-Africains, pilotent pour une très large part le débat concernant les problèmes économiques de l'Afrique. [...] on observe une colonisation de la discussion sur l'Afrique comparable à celle du continent africain un siècle plus tôt³⁵¹.

Niall Ferguson stigmatise là une forme de colonialisme anthropologique et linguistique³⁵² qui est une manière de nier l'autre, de confisquer la parole de l'autre pour imposer sa propre parole, sa

propre langue, son propre discours.

Il est important que les Africains soient au cœur des débats sur l'Afrique, qu'il s'agisse de questions politiques, économiques ou culturelles. Il est souhaitable que des chercheurs étrangers viennent explorer et éclairer les faits africains de leur regard extérieur. L'échange et la circulation des savoirs sont un puissant moyen de connaissance et d'enrichissement mutuels. La vraie démarche scientifique, universitaire, est ouverte sur l'universel. Il est sain que des chercheurs en provenance de tous horizons puissent librement travailler sur n'importe quel sujet de leur choix, sans préjugés et sans esprit de chapelle.

IDÉOLOGIE DU RATTRAPAGE

C'est le pendant direct de l'idéologie développementaliste. Elle est fondée sur l'idée que le sous-développement est seulement un retard pris dans la course de fond vers la modernité, dans la progression vers le développement. L'Afrique, ayant été distancée, se doit de redoubler d'efforts pour rattraper le temps perdu et se remettre rapidement au niveau des nations les plus avancées, en l'occurrence les nations occidentales. Les gouvernements africains doivent donc accélérer la formation des cadres nécessaires pour conduire le développement. Cette formation n'est elle-même possible qu'en recourant massivement à l'aide et à l'assistance des pays « développés », en envoyant les jeunes Africains en formation dans les pays du Nord et en faisant venir au Sud un nombre important des experts du Nord, dans le cadre d'accords de coopération, en vue de former sur place les techniciens nationaux. Cette formation s'appuie sur des programmes conçus dans les anciennes métropoles et financés par les services de coopération. Au nom de cette idéologie insensée, oublieuse de l'histoire particulière des peuples du Nord et ignorante des conditions de vie spécifiques des peuples du Sud, on a justifié toutes les improvisations, toutes les malversations, tous les gaspillages des deniers publics, tous les abus de pouvoir, toutes les corruptions instituées en systèmes de gouvernement, toutes les alliances sordides, toutes les trahisons pendables, toutes les exploitations éhontées des ressources naturelles, tous les coupables gâchis des talents et des intelligences. Aujourd'hui, non seulement les États d'Afrique n'ont pas rattrapé ceux d'Europe et d'Amérique du Nord, loin s'en faut, mais encore ils se sont fait distancer par nombre de pays autrefois situés dans leur propre camp, celui du tiers-monde, devenus depuis des puissances émergentes et qui luttent maintenant pour obtenir une voix délibérative dans toutes les grandes institutions internationales. C'est que l'idéologie du rattrapage par simple mimétisme du modèle européen a été plus qu'une erreur

tactique, une faute stratégique et méthodologique.

En matière de développement, comme le dit une fable de La Fontaine, « rien ne sert de courir, il faut partir à point ». C'est-à-dire sans vouloir brûler les étapes, au rythme de sa propre histoire et en fonction des moyens dont on dispose. Même si l'Europe et l'Amérique du Nord demeurent une référence inévitable dans la voie qui mène au développement économique, il faut pour l'atteindre se fonder avant tout sur les potentialités existantes localement et sur l'esprit des cultures nationales, même dans un monde globalisé. Plutôt que de compter sur l'aide extérieure, les États africains doivent suivre une politique dynamique susceptible d'attirer sur leurs sols les capitaux et les investissements qui font défaut. C'est ce que les Japonais et les Coréens ont fait (sans que personne songe raisonnablement à le leur reprocher puisque cela leur réussit), c'est ce que la Chine et l'Inde font. Les pays africains doivent à leur tour modifier profondément leurs systèmes de coopération aujourd'hui uniquement tournés vers les anciennes métropoles, en diversifiant leurs partenariats dans le cadre d'une coopération véritablement multilatérale. À cet égard l'entrée sur la scène africaine de la Chine³⁵³, devenue, en peu de temps, le troisième partenaire commercial de l'Afrique, après les États-Unis et la France, n'est pas forcément une mauvaise chose : elle accroît l'offre et stimule la demande, et surtout elle crée les conditions d'une saine concurrence dans l'esprit même du modèle libéral occidental que l'on cherche à imiter paresseusement sans vouloir voir ses propres tares et insuffisances, par exemple dans le domaine des relations avec l'environnement et dans la manière de traiter les écosystèmes qui nous englobent. Se développer de façon rationnelle, c'est s'adapter aux conditions de son propre environnement, c'est entrer dans la modernité sans rompre avec ses traditions culturelles les plus nobles, c'est progresser sans perdre son âme, sans renoncer à ses valeurs essentielles et existentielles.

On a reproché à la Chine de « fermer les yeux sur les droits de l'homme », ce qu'elle considère, elle, comme une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Les Européens ne font pas autre chose, quoi qu'ils disent. À Pékin, comme à Washington, Londres, Berlin ou Paris, depuis longtemps, le pragmatisme a pris le pas sur la rhétorique idéologique. Il appartient aux Africains d'être vigilants dans les contrats qu'ils signent avec la Chine comme avec n'importe quel autre partenaire international. L'histoire nous apprend que nul ici-bas n'a le monopole du cœur ni de la raison. Les Occidentaux, qui depuis vingt ans cultivent un climat d'afropessimisme pour justifier leur fuite en avant et leur désengagement progressif du continent, découvrent maintenant que les Africains ont appris à se passer d'eux³⁵⁴. Les Chinois, qui ne sont ni des anges ni des

démons, ne réussiront pas plus que les Européens si, au-delà de leur discours fraternalistes sud-sudistes, ils se contentent de reprendre les vieilles recettes coloniales et si leurs entreprises n'apportent pas de vraies solutions aux problèmes économiques et sociaux des Africains : contribuer à bâtir les infrastructures qui font cruellement défaut et à créer des emplois ; permettre aux habitants de circuler d'un bout à l'autre de leur pays ou de leur région, d'avoir l'électricité et l'eau potable, de manger à leur faim, etc.

Idiomes

L'Afrique compte environ deux mille langues autochtones, à quoi il faut ajouter les langues héritées de la colonisation : anglais, français, portugais et espagnol.

La question des langues et de leur place respective dans la société est au cœur des débats depuis la période coloniale. Les colonisateurs y ont apporté, avec des nuances, à peu près le même type de réponse dépourvue d'ambiguïté : ils ont imposé partout l'utilisation, sans partage, des langues européennes dans tous les secteurs vitaux : école, administration, justice, médias, création littéraire et cinématographique. Il existe ainsi, depuis l'époque coloniale, un rapport de hiérarchie et de superposition à la fois statutaire et fonctionnelle, qui rend inégales les conditions de compétitivité entre langues coloniales et langues autochtones³⁵⁵.

Les politiques linguistiques conduites par les États africains indépendants, toutes en faveur des langues européennes, se situent dans le prolongement direct des politiques coloniales. Mais elles sont revêtues d'un énorme manteau d'obscurité. Les langues autochtones, dont les vertus sont exaltées dans les discours les plus solennels, n'ont toujours pas de statut institutionnel. Elles n'exercent aucune fonction dans la vie publique. Elles n'ont pas plus de place dans les systèmes éducatifs que dans les médias ou dans la création littéraire écrite. Elles n'ont donc pas d'avenir comme moyens de communication nationale ou internationale puisqu'elles ne participent en aucune manière au développement des États africains d'aujourd'hui.

Après cinquante ans d'indépendance, peu de langues nationales ont été élevées au rang de langues officielles. Dans la plupart des États la place est prise par les langues européennes : l'anglais en Gambie, au Liberia, au Malawi, à l'île Maurice, au Nigeria, en Sierra Leone, en Zambie et au Zimbabwe ; le français au Bénin, au Burkina Faso, au Congo-Brazzaville, au Congo-Kinshasa, en Côte-d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Niger, au Sénégal et au Togo ; le portugais en Angola, en Guinée-Bissau, au Cap-Vert, au Mozambique et à São Tomé e

Principe ; l'espagnol en Guinée équatoriale. L'anglais partage la fonction officielle avec le français au Cameroun, avec le français et le créole aux Seychelles, avec le français et le kinyarwanda au Rwanda, avec le kiswahili en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda, avec le shona et l'isindebele au Zimbabwe, avec l'afrikaans et neuf langues africaines (isizulu, isixhosa, isiswati, isindebele, sepedi, sesotho, setswana, shitonga, et tshivenda) en Afrique du Sud. Le français partage la fonction officielle avec l'arabe à Djibouti, en Mauritanie et au Tchad, avec le kirundi au Burundi, avec le malagasy à Madagascar, avec le sango en Centrafrique.

Les États africains qui ont une langue nationale comme langue officielle exclusive sont exceptionnels : il s'agit de l'Éthiopie avec l'amharique, la Somalie avec le somali, l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie avec l'arabe. Un seul État, l'Érythrée, possède deux langues officielles non européennes : l'arabe et le tigrinya.

L'expérience de la malgachisation à Madagascar, comme celle de la « guinéanisation » en Guinée sous Sékou Touré, qui semblait promise à servir de modèle aux pays de tradition française, s'est soldée par un échec et le retour partiel ou total au français. Rares sont les langues africaines qui disposent d'une institution de normalisation du type académie³⁵⁶, ou qui figurent sur les passeports et les billets de banque, hauts lieux de valorisation symbolique. Les lois, expression de la souveraineté des États et supposées connues par l'ensemble des citoyens, sont toujours rédigées en langues étrangères maîtrisées par moins de 15 % de la population. L'enseignement est entièrement dispensé dans les langues européennes, même dans les classes maternelles et élémentaires. Dans les tribunaux les jugements sont rendus en langues européennes. L'administration fonctionne dans ces mêmes langues. Les programmes de radiodiffusion et de télévision ainsi que le système d'affichage commercial (devantures de magasins, panneaux publicitaires), toponymique (noms de pays, de villes, de quartiers) ou odonymique (noms de rues, d'avenues, de boulevards) ne laissent qu'un espace réduit aux langues africaines, dont le seul domaine public exclusif est l'alphabétisation des adultes non scolarisés.

L'exclusion des langues nationales de l'enseignement, de l'espace public et de l'activité économique pose aux États africains en tant que puissances publiques un sérieux problème qu'on a cru résoudre, depuis cinquante ans, en fermant les yeux. Outre que ce déni d'identité nationale hypothèque un attribut majeur de leur souveraineté, de plus, il nuit à l'efficacité des actions aux niveaux éducatif, parlementaire, gouvernemental, judiciaire et communicationnel, et compromet durablement les conditions de

développement des populations dont le principal moyen de communication est ignoré par les textes officiels et par la pratique citoyenne. Cette situation singulière n'existe qu'en Afrique. Elle est une vraie « exception africaine ». Partout ailleurs les États sortis de la colonisation mettent un point d'honneur à promouvoir leurs langues nationales, pas seulement par nationalisme, mais d'abord par fierté légitime et par volonté d'efficacité de l'action gouvernementale.

Pour prendre des exemples hors du continent africain, il est clair que c'est l'affaiblissement ou l'anéantissement des langues amérindiennes qui entraîne le remplacement de celles-ci par les langues européennes : anglais et français en Amérique du Nord, espagnol et portugais en Amérique latine. C'est la permanence de l'État colonial en Australie ou en Nouvelle-Zélande qui explique le statut de l'anglais comme langue officielle dans ces régions multilingues. Dans ces régions, la disparition progressive des langues autochtones signifie la disparition, du même coup, des cultures autochtones. Si les États africains n'y prennent garde, l'usage de la majorité de leurs langues pourrait, dans cent ans, se trouver largement remplacé par celui des langues dominantes d'origine européenne. Seul un travail sérieux d'aménagement de l'espace linguistique par une claire définition des statuts et des fonctions attribuées aux langues nationales peut sauver celles-ci de la régression, voire de la disparition, et avec elles, les cultures millénaires dont elles sont porteuses.

Une langue qui n'est pas utilisée ni valorisée est une langue qui se meurt. Aujourd'hui la plupart des langues africaines sont en danger de mort. Plusieurs facteurs se conjuguent pour rendre la menace particulièrement grave : la mondialisation des échanges, l'impérialisme des langues internationales dominantes, l'urbanisation à grande échelle, la non-intégration des langues nationales dans l'enseignement et dans la vie publique, l'abandon progressif de la pratique des langues autochtones et la non-transmission de ces langues des parents aux enfants dans les situations d'émigration mais aussi dans les milieux urbains en Afrique même. Phénomène que les linguistes catalans désignent du terme d'*auto-odi* qui constitue le stade terminal de l'aliénation linguistique : les locuteurs abandonnent leur langue pour s'identifier à la langue dominante. Il est certain que plusieurs langues africaines disparaîtront avant la fin de ce siècle, faute de locuteurs, sous la double pression des grandes langues véhiculaires et des langues européennes portées par l'enseignement et par la mondialisation des échanges économiques, mais aussi en raison des politiques éducatives menées par les gouvernements, tout en faveur des langues européennes. Même si le taux de mortalité des langues demeure moins important en Afrique qu'en Amérique, le

phénomène est suffisamment inquiétant pour qu'il soit urgent de s'en préoccuper dès à présent.

D'après les études réalisées par les linguistes³⁵⁷, dans cent ans près de la moitié des langues parlées dans le monde aujourd'hui auront disparu de la surface de notre planète. Parmi elles un grand nombre de langues africaines³⁵⁸. C'est là un effet de la *glottophagie*³⁵⁹ : les langues internationales se développent et prospèrent sur les cendres des langues nationales qu'elles supplantent en les « mangeant » littéralement, en les digérant, en les assimilant, en les faisant disparaître. Les langues de moindre diffusion, notamment celles que l'on appelle les *langues résiduelles* (comme plusieurs au Cameroun, au Gabon, au Nigeria, au Soudan, en Tanzanie, en Éthiopie, au Kenya, au Tchad, au Congo-Kinshasa et au Togo situées dans des espaces difficiles d'accès, par exemple en régions montagneuses), sont particulièrement exposées à cette mort programmée dans un avenir plus ou moins rapproché, si toutefois rien n'est fait de façon volontariste, c'est-à-dire politique, pour les préserver. Les politiques gouvernementales elles-mêmes, en prenant des décisions cyniques ou irresponsables, en commettant des actes perfides ou en proposant des lois scélérates, peuvent se rendre responsables de *linguicide*, une façon plus ou moins violente de « tuer » les langues, même s'il n'y a pas, en même temps, *ethnocide* ou *génocide*.

Les langues faisant partie du patrimoine culturel inestimable de l'humanité, toute disparition est une perte irrémédiable. Les pratiques conscientes des usagers et les interventions volontaristes des gouvernements jouent donc un rôle non négligeable pour canaliser l'évolution des langues dans le bon sens, éviter la fatalité de la disparition des langues auxquelles sont attachées des cultures singulières, déterminer et infléchir le sens de l'évolution des rapports entre elles, tout en contribuant à réguler les structures elles-mêmes des langues concernées. Là se trouve le fondement de ce que l'on appelle une politique linguistique, c'est-à-dire une tentative consciente et organisée de la part des gouvernements et de la société civile pour gérer le problème posé par le plurilinguisme.

Le processus de régression des langues africaines est, semble-t-il, plus avancé dans les anciennes colonies françaises, portugaises et espagnoles, où l'enseignement se donne exclusivement en langues étrangères, que dans les anciennes possessions britanniques et belges qui font une place, même exiguë, aux langues locales dans leur système scolaire : on parle plus français à Abidjan, Yaoundé ou Libreville qu'à Kigali, Kinshasa ou Bujumbura.

Pour sauver un grand nombre de langues de l'extinction, il faut agir vite. La meilleure façon de le faire, c'est d'associer ces langues à

l'école, à la vie publique et aux activités porteuses d'avenir. Car, comme l'observe William Francis Mackey, sociolinguiste canadien : « Chaque langue qui est perdue diminue la richesse sémantique de nos patrimoines culturels. » La perte est d'autant plus irrémédiable qu'il s'agit « de la composante la plus exclusive d'une culture, d'un découpage unique de l'univers dont les formes et les contenus se modifient mutuellement et continuellement, bref, de la langue d'un peuple, le fruit d'un travail collectif et cumulatif, l'œuvre monumentale de générations innombrables »³⁶⁰.

Le débat sur la question des langues est nécessaire aujourd'hui, plus que jamais d'actualité. Pour l'Afrique, l'enjeu est de taille : il s'agit d'éviter ce qui est advenu de l'Amérique où les langues autochtones ont été anéanties au bénéfice des langues coloniales. Une Afrique latine ou anglo-saxonne sur le modèle de l'Amérique aboutirait à une terrible catastrophe, qui signifierait la fin des langues africaines sur leur propre sol.

La nécessité de faire entendre la voix de l'Afrique dans le monde par le biais de quelques-unes des grandes langues africaines est une autre exigence légitime qui a été posée dès avant les Indépendances, notamment au deuxième Congrès international des écrivains et artistes noirs qui s'est tenu à Rome en 1959. Des langues comme le kiswahili (parlé dans une dizaine d'États de l'Afrique centrale, orientale et australe), le hausa (parlé dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest) pourraient légitimement jouer le rôle de langue diplomatique (langue officielle ou langue de travail) au niveau des organisations régionales ou panafricaines (UA) et, pourquoi pas ?, au niveau des institutions internationales comme l'Onu ou l'OMC.

Même s'il reste encore beaucoup à faire pour la reconnaissance des langues africaines et pour leur valorisation, il faut admettre qu'un certain nombre d'actions positives ont été menées depuis les Indépendances. Au niveau continental, les grands principes ont été définis et de nombreux textes réglementaires ont été élaborés dans le cadre de l'OUA, puis de l'Union africaine³⁶¹ ; des institutions ont été créées pour l'étude des langues et des traditions africaines³⁶². Au niveau des États la volonté de promouvoir les langues nationales comme médiums d'enseignement et comme outils de développement a été clairement affirmée³⁶³. Il faut désormais conforter ces actions en donnant un statut officiel aux principales langues africaines. En les intégrant pleinement dans l'enseignement à différents niveaux, comme matières et comme véhicules. En en faisant le moyen de communication principal avec la population dans l'administration, dans les tribunaux et dans les médias de masse. En encourageant, par des prix d'excellence, leur usage dans les œuvres de création littéraire et cinématographique.

L'exclusivité des langues européennes dans les secteurs clés de la vie nationale n'est plus justifiable. Ni politiquement, ni économiquement, ni pédagogiquement. L'exclusion des langues nationales des domaines importants de la vie publique, à commencer par l'école, les relations avec l'administration et les domaines importants de la vie économique, est quelque chose d'aberrant et de choquant dans son irréalisme, et qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le monde. Il ne fait pas de doute que cette exclusion des langues autochtones est l'une des causes du sous-développement, voire du non-développement du continent.

Si l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais ne sont pas des langues africaines, ils font désormais partie du paysage linguistique des États africains, où leur place n'est pas contestée. Le problème qui se pose, c'est comment, aujourd'hui et dans tous les domaines de la vie publique, faire coexister ces langues héritées de la colonisation avec les langues nationales parlées par la majorité de la population. Il s'agit de faire participer toutes les langues aux programmes de développement. Pour cela il faut combattre un grand nombre de préjugés tendant à exagérer les difficultés qu'il y aurait à gouverner, légiférer ou enseigner en même temps dans les langues internationales et dans les langues locales en raison du grand nombre de celles-ci, de leur sous-équipement en textes écrits et en documents divers, du coût de leur aménagement terminologique et de la formation des formateurs. Ce sont là de vrais problèmes auxquels on ne donne pas toujours des réponses réalistes et adéquates. L'aménagement linguistique, à travers la standardisation et la normation, le passage à l'écrit et l'élaboration de la terminologie, est une affaire de volonté politique. La question de coût doit être posée en termes à la fois financiers et culturels. Le coût de l'investissement dans une langue étrangère, fût-elle officielle, qu'il faut laborieusement faire acquérir, et dans l'importation de matériels fabriqués à l'étranger est financièrement et culturellement bien plus élevé que celui de l'utilisation des langues naturelles de la population et de la production sur place des instruments nécessaires à l'enseignement. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, directement reliés aux besoins quotidiens des gens, l'utilisation des langues locales est certainement plus rentable que celui des langues étrangères.

L'idée que les cultures et les langues africaines sont un obstacle au développement est un cliché. Il n'y a pas de langue exclusive du développement. Toutes les langues sont des langues de développement. Si l'exclusion des langues autochtones du processus de développement a été une grave erreur stratégique, explicable dans un contexte colonial, l'exclusivité de ces mêmes langues en serait une plus grave encore. L'enfermement sur soi n'est pas préférable à

l'aliénation de soi. Si la reconnaissance de la diversité est une condition de la démocratie, celle-ci est une condition du développement. Il faut donc faire le développement par toutes les langues disponibles. Pour qu'une langue puisse servir au mieux le développement, il faut qu'elle soit elle-même développée : le développement *par* les langues suppose donc le développement *des* langues³⁶⁴.

Développer les langues, c'est à la fois assurer leur description complète et œuvrer à leur instrumentalisation rapide par l'aménagement d'une transcription orthographique, l'élaboration d'une terminologie adéquate, la confection des ouvrages de référence (grammaires et dictionnaires monolingues et plurilingues, manuels d'apprentissage). C'est, en même temps, favoriser l'emploi de ces langues, à l'oral et à l'écrit, dans la vie publique. Les textes fondamentaux ou intéressant directement les populations (constitution, lois, règlements et autres directives) doivent être diffusés dans les langues locales de manière que chacun puisse y avoir un accès facile. Faute de quoi le principe selon lequel « nul n'est censé ignorer la loi » est dépourvu de sens ; en revanche, il est clair que nul n'est tenu au respect d'une loi qu'il ne lui a pas été donné de connaître.

Finalement développer les langues, c'est intégrer leur usage à l'école et dans tous les programmes de formation et d'information. L'intégration des langues autochtones, en particulier des langues de grande expansion nationale ou régionale, dans le fonctionnement de l'école, de l'administration et des médias, c'est indiscutablement la solution de l'avenir. La promotion de la pluralité, si elle est conduite avec intelligence et méthode, peut constituer un puissant moyen de lutte contre les dérives de la mondialisation, cette forme pernicieuse d'uniformisation et de nivellement linguistiques par le bas, une sorte d'ensauvagement moderne, et de refuser le suicide culturel collectif.

Notes

306.

Il s'agit du Burkina Faso (ancienne Haute-Volta), du Bénin (ancien Dahomey), du Cameroun, du Centrafrique, du Congo-Brazzaville, du Congo-Kinshasa, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigeria, du Sénégal, de la Somalie (réunie à la Somaliland britannique), du Tchad et du Togo.

307.

Ce sont : le Liberia (création des États-Unis [en 1822 sous les auspices de l'American Colonization Society] destinée à accueillir les esclaves affranchis) en 1847, l'Afrique du Sud en 1910, l'Égypte en 1936, la Libye en 1951, le Maroc, la Tunisie et le Soudan en 1956, le Ghana en 1957, la Guinée en 1958.

308.

Ce sont : la Tanzanie et la Sierra Leone en 1961, l'Algérie, le Burundi et le Rwanda en 1962, le Kenya en 1963, la Zambie et le Malawi en 1964, la Gambie et le Zimbabwe en 1965, le Botswana et le Lesotho en 1966, le Swaziland, l'île Maurice et la Guinée équatoriale en 1968, la Guinée-Bissau en 1974, l'Angola, le Cap-Vert, le Mozambique, les Comores ainsi que São Tomé e Príncipe en 1975, les Seychelles en 1976, Djibouti en 1977, la Namibie en 1990 et l'Érythrée en 1993.

309.

Titre officiel porté par les souverains éthiopiens. Le mot *négus*, issu de la langue amharique, signifie « empereur » ou « roi des rois ».

310.

Elle réunissait les dirigeants des pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Turquie.

311.

Sur cette question des frontières lire notamment Christopher Clapham, « Frontières et États dans le nouvel ordre africain », in Daniel C. Bach (dir.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Karthala, Paris, 1998, pp. 77-94 ; Alain Dubresson et Jean-Pierre Raison, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, Armand Colin, Paris, 1998 ; Musanji Ngalasso-Mwatha, « La frontière linguistique et ses représentations en Afrique », in Alain Viaut (dir.), *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2007, pp. 219-250.

312.

Jean Stengers, « Léopold II (1835-1909) », in Denise de Saivre (dir.), *Il y a cent ans... La conférence de Berlin (1884-1885). Vers le partage de l'Afrique au nom de la liberté...*, Nouvelles Éditions africaines, Abidjan-Dakar-Lomé, 1985, p. 21.

313.

Id., p. 23.

314.

Lire notamment Jean Stengers, *Congo. Mythes et réalités*, Duculot, Gembloux, 1989 ; Jules Marchal, *E.D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910*, vol. 1, L'Harmattan, Paris, 1996 ; Octave Mirbeau, *Le Jardin des supplices*, Fasquelle, Paris, 1971 (1899) ; Octave Mirbeau, *Les 21 jours d'un neurasthénique*, Éditions de Septembre, Paris, 1990 (1901) ; Octave Mirbeau, *Le Caoutchouc rouge suivi d'Un sadisme colonial* par Émile van Balberghe, Les Libraires momentanément réunis, Bruxelles, 1994 ; Daniel Vangroenweghe, *Du sang sur les lianes. Léopold II et son Congo*, Didier Hatier, Bruxelles, 1986 ; Susanne Gehrmann, « Les littératures en marge du débat sur les "atrocités congolaises" : de l'engagement moral à l'horreur pittoresque », *Revue de littérature comparée*, n° 2 (2005), pp. 137-160.

315.

Conférence tenue à Bandung (île de Java, Indonésie) du 18 au 24 avril 1955. Pays participants : Afghanistan, Arabie Saoudite, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Chine

populaire, Côte-de-l'Or (Ghana), Égypte, Éthiopie, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Japon, Jordanie, Laos, Liban, Libéria, Libye, Népal, Nord-Vietnam, Pakistan, Philippines, Soudan, Sud-Vietnam, Syrie, Thaïlande, Turquie, Yémen. Observateurs : Algérie, Chypre, Maroc, Tunisie et le grand mufti de Jérusalem.

316.

Voir la résolution générale du congrès, *Présence africaine* , numéro XXIX-XXV, 1959, p. 385.

317.

Répondant à un journaliste du quotidien sud-africain *Star* , Nicolas Sarkozy déclarait : « Je pense que les temps ont changé et que la France n'a pas à jouer un rôle de gendarme en Afrique, c'est le rôle de l'Union africaine et des organisations régionales africaines. »

318.

« Désormais, la France conçoit son rôle d'abord comme un appui à la création de forces africaines capables d'assurer collectivement la sécurité de leur continent, dans le cadre de l'initiative de défense de l'Union africaine. »

319.

Principaux ouvrages parus à ce sujet : Makhily Gassama (dir.), *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar* , Philippe Rey, Paris, 2008 ; Aminata Traoré, *L'Afrique humiliée* , Fayard, Paris, 2008 ; Jean-Pierre Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire* , Karthala, Paris, 2008 ; Adame Ba Konaré (dir.), *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy* , La Découverte, Paris, 2008.

320.

Lire Antoine Glaser et Stephen Smith, *Sarko en Afrique* , Plon, Paris, 2008.

321.

Lire à ce sujet l'excellent ouvrage de Dambisa Moyo, *L'Aide fatale. Les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique* , JC Lattès, Paris, 2009. L'universitaire zambienne démontre, chiffres à l'appui, que l'aide attribuée à l'Afrique depuis cinquante ans n'a eu aucun impact positif sur le développement économique ; elle affirme que, bien au contraire, l'aide a contribué à aggraver les inégalités entre les riches qui s'enrichissent indéfiniment et les pauvres qui s'appauvrissent de plus en plus ; que l'aide accroît les risques de conflits armés et décourage les investissements. « Le problème est qu'elle [l'aide] n'est pas inoffensive, elle est malfaisante. Elle ne fait pas partie de la solution potentielle, elle fait partie du problème. En fait l'aide est le problème » (p. 92). Lire également Yash Tandon, *En finir avec la dépendance à l'aide* , préfaces de Samir Amir et Benjamin W. Mkapa, Pambazuka Press/Cetim, Nairobi/Genève, 2009.

322.

Fabrice Hervieu-Wane, *L'Afrique, de l'Algérie au Zimbabwe* , Gallimard, Paris, 2009, p. 20.

323.

Terme du kiswahili signifiant « indépendance ».

324.

Titre d'une chanson du Congolais Joseph Kabasele (1930-1983), qui a fait le tour de l'Afrique en 1960. Le mot lingala *kimpwanza* signifiant « indépendance » ainsi que le kikongo *dipanda* (déformation du français « indépendance ») en constituent le leitmotiv sur le rythme endiablé du cha-cha-cha latino-américain.

325.

Après l'indépendance du Ghana (1957) et de la Guinée (1958), dans la plupart des États d'Afrique on n'entendait qu'un slogan : « Indépendance totale et immédiate ! »

326.

Terme forgé à partir du grec *basileus* , « roi », et *kratia* , « pouvoir », pour désigner le « gouvernement d'un roi ». À la différence de la *monarchie* , « pouvoir, souvent symbolique, confié à une seule famille », la *basilocratie* est un « pouvoir de gouvernement qu'un individu s'octroie par autoproclamation » : en Afrique beaucoup de présidents élus pour un mandat se sont mués, explicitement ou implicitement, en « présidents à vie ». À la faveur des événements, de simples soldats ou des officiers subalternes sont devenus, sans transition, des généraux, voire des maréchaux...

327.

Lire notamment *L'État honteux* , Seuil, Paris, 1981.

328. La formule originale, « *Illiteratus rex quasi asinus coronatus est* », est tirée de son ouvrage *Polycraticus* .

329. Celui qu'à la même époque Victor Hugo appelle « Napoléon le Petit ».

330. Voir, par exemple, *Le Dernier Roi d'Écosse* , film de Kevin Mac Donald (2006), inspiré du roman éponyme de Giles Foden, L'Olivier, Paris, 2000.

331. Le terme *banókó* , qui signifie « oncles » (en lingala), est utilisé pour désigner « affectueusement » les colonisateurs belges, appelés collectivement *Bafulamá* « les Flamands ». L'expression *tángo ya banókó* signifie donc l'« époque des colonisateurs ».

332. Lire à ce sujet François-Xavier Verschave, *De la Françafrique à la mafrafrique* , Tribord, Paris, 2005.

333. Voir *Katanga business* , film de Thierry Michel, qui montre bien d'un côté une Afrique ouvrière qui apporte sa force de travail et sa main-d'œuvre, et de l'autre la puissance des multinationales qui engagent leurs capitaux dans une région qualifiée de « scandale géologique » pour exploiter les minerais stratégiques les plus convoités par les pays industrialisés (uranium, cobalt, cuivre, coltan, etc.) et sont devenus indispensables au développement des pays dits « émergents » comme la Chine, l'Inde, la Russie ou le Brésil.

334. Ernest Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* , Calmann-Lévy, Paris, 1982.

335. Sur les idées reçues lire notamment Ruth Amossy, *Les Idées reçues, sémiologies des stéréotypes*, Nathan, Paris, 1991 ; Ruth Amossy et Elisheva Roden, *Les Discours du cliché* , Sedes, Paris, 1982 ; Raymond Boudon, *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues* , Fayard, Paris, 1986 ; Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé : essai sur le racisme et ses doubles* , La Découverte, Paris, 1988.

336. Brice Hortefeux à l'université d'été de l'UMP à Seignosse, le samedi 5 septembre 2009 ; voir http://tv.lepost.fr/2009/09/10/1690452_hortefeux-derape-serieusement.html

337. Cité par Benjamin Stora, *Le Transfert d'une mémoire* , La Découverte, Paris, 1999, et par Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle* , Gallimard, Paris, 2000.

338. Cité par Jacques Foccart dans ses *Mémoires* , tome 2 . *Le Général en mai. Journal de l'Élysée. 1968-1969*, Fayard/Jeune Afrique, Paris, p. 427.

339. *La Défaite de la pensée*, Gallimard, Paris, 1987, pp. 121-122.

340. Lire à ce sujet Georges Courade (dir.), *L'Afrique des idées reçues* , Belin, Paris, 2006 ; Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique* , Le Cavalier bleu, Paris, 2006.

341. Expression du français parlé en Afrique pour dire « maîtresse » ou « concubine ».

342. Lire Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* , Seuil, Paris, 1952 ; Albert Memmi, *Portrait du colonisé* , précédé du *Portrait du colonisateur* , Buchet/Chastel, Paris, 1957 ; et *Portrait du décolonisé arabo-musulman et de quelques autres* , Gallimard, Paris, 2004.

343. Lire à ce sujet Ngugi wa Tshiong'o, *Decolonizing the Mind. The Politics of Language in African Literature* , James Currey, Londres, 1986.

344. Mahmood Mamdani, « Sauver le Darfour ? », *Manière de voir - Le Monde diplomatique* , n

345. Sur les idéologies en général lire François Bourricaud, *Le Bricolage idéologique. Essai sur les intellectuels et les passions démocratiques*, PUF, Paris, 1980 ; Raymond Boudon, *L'Idéologie. L'origine des idées reçues*, Fayard, Paris, 1986 ; et Paul Ricoeur, *L'Idéologie et l'utopie*, Seuil, Paris, 1997. Sur les idéologies en Afrique, lire Yves Benot, *Idéologies des indépendances africaines*, 2 tomes, Maspero, Paris, 1969 ; Crawford Young, *Ideology and Development in Africa*, Yale University Press, New Haven, 1982 ; et Melchior Mbonimpa, *Idéologies de l'indépendance africaine*, L'Harmattan, Paris, 2000.
346. Ben Yacine-Touré, *Afrique : l'épreuve de l'indépendance*, PUF, Paris, 1983, pp. 17-18.
347. Lire Vincent Hugué, *Les Sorciers blancs. Enquête sur les faux amis français de l'Afrique*, Fayard, Paris, 2007.
348. Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, Paris, 1980.
349. Lire Vumbi Yoka Mudimbe, *The Invention of Africa. Gnosis, Philosophy and the Order of Knowledge*, Indiana University Press, Bloomington, 1988 ; et *The Idea of Africa*, Indiana University Press, Bloomington, 1994.
350. Lire Catherine Coquery-Vidrovitch, « L'Afrique, l'histoire et le Président », dans *L'Humanité* du 3 décembre 2007, autour du thème « Nicolas Sarkozy et l'Afrique ».
351. Niall Ferguson, préface à Dambisa Moyo, *L'Aide fatale*, op. cit., p. 11.
352. Lire à ce sujet Gérard Leclerc, *Anthropologie et colonialisme*, Fayard, Paris, 1972 ; et Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Payot, Paris, 1974.
353. Lire Serge Michel et Michel Beuret, *La Chinafrique. Pékin à la conquête du continent noir*, Hachette, Paris, 2009.
354. Lire par exemple Jean-Paul Ngoupandé, *L'Afrique sans la France*, Albin Michel, Paris, 2002.
355. Sur cette question, lire Musanji Ngalasso-Mwatha, « Autochtones ou coloniales : les langues en Afrique », *Panoramiques*, n° 48 « Langues une guerre à mort », 2000, pp. 76-83.
356. Signalons cependant l'existence de l'Institute of Swahili Research à Dar es-Salaam (Tanzanie) et du Bureau of Ghana Language à Accra (Ghana). Une académie africaine des langues (Acalan) a été créée par l'Union africaine à Bamako (Mali).
357. Selon la société américaine SIL (Summer Institute of Linguistics) trois mille langues seraient aujourd'hui menacées dans le monde, sur un total de six mille huit cents langues parlées actuellement. Sur le sujet, lire notamment Claude Hagège, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, Paris, 2000.
358. Dans son *Atlas des langues en danger dans le monde* (langues parlées par moins de dix mille locuteurs) l'Unesco relève, sur le continent africain, quatre-vingt-dix-sept langues qui seraient en voie d'extinction rapide alors que cinq cents à six cents sont « sur le déclin ».
359. Du grec *glôssa*, « langue », et *phagein*, « manger ». Le terme a été proposé par Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme*, op. cit.
- 360.

Mackey, William Francis, préface à Jacques Maurais (dir.), *Les Langues autochtones du Québec*, Conseil de la langue française, Québec, 1992, p. XVIII.

361.

Notamment *La Charte culturelle de l'Afrique – OUA*, Port Louis, 1976, le *Plan d'action linguistique pour l'Afrique*, Addis-Abeba, juillet 1986, le *Plan décennal de l'OUA sur les langues et les traditions orales*, 1987, la création de l'Académie africaine des langues, juillet 2001, la proclamation de l'année 2006 comme « année des langues africaines », Khartoum, 2006.

362.

Notamment le Celhto (Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale) basé à Niamey (Niger), le Cerdotola (Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines) à Yaoundé (Cameroun), l'Eacrotanal (East African Center of Research on Oral Traditional and National Languages) à Zanzibar (Tanzanie), le Base (Bureau africain des sciences de l'éducation) devenu Iped (Institut panafricain de l'éducation pour le développement) à Kisangani puis Kinshasa (rép. dém. du Congo), l'Ica (Institut culturel africain) à Dakar (Sénégal), le Ciciba (Centre international des civilisations bantoues) à Libreville (Gabon), l'Acalan (Académie africaine des langues) à Bamako (Mali).

363.

Un colloque sur « La revalorisation et l'intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs » a été organisé à Bamako (Mali) du 3 au 5 octobre 1979 sur décision de la 32e session de la Confemen (Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française). Un bilan a été publié quelques années plus tard (Confemen, 1986).

364.

Sur ces questions, lire Musanji Ngalasso-Mwatha, « Développement par les langues et développement des langues : un enjeu majeur pour les systèmes d'éducation en milieu plurilingue », in Élisabeth Regnault, Henri Folliet et Pierre-Louis Gauthier (dir.), *Éducation comparée*, n° 54, « Les enjeux du pluralisme linguistique pour les systèmes d'éducation et de formation », 2001, pp. 155-163.

Illusions et défis

Djibril Tamsir Niane

Djibril Tamsir Niane est historien, écrivain et éditeur. Membre du Comité scientifique international pour la rédaction de l'histoire générale de l'Afrique (Unesco), il fut le directeur de publication du volume IV d'*Histoire générale de l'Afrique. L'Afrique du XII^e au XVI^e siècle* (Présence africaine/Edicef/Unesco, Paris, 2000). Membre du comité scientifique international de « Route de l'Esclave » (projet Unesco), il est aussi président de la Société africaine d'édition et de communication (Conakry) et président de l'Organisation pour la mémoire et le patrimoine (OMP).

Il est l'auteur de *Soundjiata ou l'Épopée mandingue* (Présence africaine, Paris, 1960), des *Contes d'hier et d'aujourd'hui* (Présence africaine, Paris, 1985), du *Soudan occidental au temps des grands empires* (Présence africaine, Paris, 1975) ; ainsi que de nombreux articles, dont « L'homme noir culpabilisé », in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif (Philippe Rey, Paris, 2008).

Il est le coordonnateur de l'ouvrage *La Charte de Kurukan Fuga* (charte du Mandé), SAEC/L'Harmattan, Paris, 2008.

Le partage de l'Afrique par les puissances européennes lors du congrès de Berlin (1884-1885) fut un événement majeur dans la fin du XIX^e siècle. Entre 1885 et 1914, presque toute l'Afrique, d'Alger au Cap, à l'exception du Liberia et de l'Éthiopie, fut divisée en colonies ; si la France et l'Angleterre s'adjudèrent les plus grandes parts, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et la Belgique eurent leur part du gâteau africain. Le système colonial se mit en place, qui consistait à exploiter les richesses du sol et du sous-sol au seul profit du colonisateur, grâce à la main-d'œuvre bon marché fournie par les populations dominées. Comme l'écrit Paul Valéry, les colonisateurs « n'ont point l'égalité des échanges pour objet et leur rôle ne consiste pas le moins du monde à respecter le repos, la liberté, les croyances ou les biens d'autrui. Leur énergie, leurs talents, leurs lumières, leur dévouement sont appliqués à créer ou à exploiter l'inégalité³⁶⁵. » Imbus de leur supériorité, jouissant d'une réelle supériorité technique, militaire, ils se crurent investis d'une mission : apporter les lumières de leur civilisation aux colonisés.

Au moment où la France organisa avec éclat l'Exposition coloniale de Vincennes en 1933 qui montrait les milles richesses de l'empire dont elle jouit, on croyait la colonisation installée dans la longue durée. Mais la Seconde Guerre mondiale survint (1939-1945), les Européens s'entre-déchirèrent en un conflit qui mit l'humanité en péril. La victoire du camp de la liberté à laquelle contribuèrent largement les colonies fut aussi le prélude à la libération de ces dernières du joug européen. Les pays d'Asie s'affranchirent les premiers : Inde, Pakistan, Indonésie. En 1955 se tint la célèbre conférence de Bandung où les colonisés affirmèrent leur solidarité et engagèrent résolument la lutte de libération sur tous les fronts.

Entrée dès les années 1950 dans l'arène, l'Afrique connut une décolonisation rapide. Il faut souligner ici que, si on assista à des guerres de libération – comme ce fut le cas pour l'Algérie, le Kenya ou les colonies portugaises –, d'une manière générale les colonies africaines accédèrent à l'indépendance par un processus politique négocié qui commença en Afrique septentrionale : 1956, indépendance du Maroc, de la Tunisie, du Soudan. Au sud du Sahara, l'ancienne colonie britannique devint indépendante en 1957 sous le nom de Ghana (royaume africain de l'Afrique précoloniale) ; en 1958, c'est la Guinée qui accède à l'indépendance à la faveur d'un référendum, et devient république de Guinée ; 1960 fut considérée comme l'année des Indépendances : dix-huit colonies obtinrent la souveraineté nationale, en cascade. L'Afrique connut une véritable

euphorie, d'emblée les jeunes États se placèrent résolument sous le signe de l'unité et du renouveau, concrétisé par un retour à l'Afrique précoloniale, l'Afrique d'avant la colonisation, d'avant la traite négrière, comme pour gagner une revanche sur un passé d'oppression. Après la Gold Coast, la colonie du Soudan français prit le nom de Mali ; grand empire africain précolonial, la Rhodésie celui de Zimbabwe ; empire de l'Afrique orientale, le Dahomey devint république du Bénin ; la Haute-Volta abandonna cette appellation coloniale au profit du nom Burkina Faso (pays des hommes intègres), etc.

La volonté de rupture avec le temps colonial se manifeste surtout par l'exaltation des valeurs africaines. Ainsi, le panafricaniste Alioune Diop, fondateur de la revue et de la maison d'édition Présence africaine, chante la « Renaissance africaine », salue avec ferveur le « printemps historique » du continent libéré. Le retour aux valeurs africaines s'exprime diversement à travers le continent. En Guinée, au Mali, on valorise la musique africaine, le boubou et autres traditions vestimentaires ou alimentaires refont surface, du coup le tissage et la teinture traditionnels sont développés. Au Zaïre comme au Tchad, le mouvement de l'*authenticité* va jusqu'à l'abandon des noms chrétiens, remplacés par des noms d'origine africaine. Ainsi François Tombalbaye, premier président de la république du Tchad, adopte le prénom Garta qui signifie le « vrai chef » ; Joseph Désiré Mobutu, président de la république du Congo, se baptise « Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga », soit « Mobutu le Guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne puisse l'arrêter ». Le pays devient le Zaïre, la monnaie devient zaïre et le fleuve Congo, fleuve Zaïre : les « trois Z » ; Mobutu, désireux que le pays retrouve sa culture profonde, lance une « version zaïroise du costume occidental » l'*abacost*, « à bas le costume ». Le Sénégal du poète-président Léopold Sédar Senghor organise le premier Festival mondial des arts nègres : célébration hautement symbolique et politique de l'art africain, qui est une manière de montrer au monde les réalisations d'un passé de grandeur et de liberté... En Algérie, le régime révolutionnaire qui met fin à une colonisation longue de plus d'un siècle entreprend le retour à la langue arabe, à la culture musulmane. Cette résurrection du passé, des valeurs autochtones, est un phénomène plein de signification : c'est la puissante réaction logique des colonisés contre la colonisation, qui a été, outre la spoliation des richesses, une cruelle domination culturelle, traduite par l'infériorisation des cultures et valeurs des colonisés.

Cependant, si ces mouvements identitaires étaient d'une indiscutable sincérité, ils péchèrent souvent par excès. Le caractère artificiel de certaines actions était manifeste. Et l'exaltation du passé

cache mal les problèmes cruciaux auxquels se trouvèrent confrontés les pères fondateurs. L'euphorie, le grand espoir, les folles illusions de lendemains qui chantent s'évanouirent donc assez rapidement : les pères fondateurs furent confrontés à des difficultés auxquelles la plupart n'était pas préparés.

Bilan d'un parcours

Au plan économique, au lendemain de l'Indépendance, on ne remarque pas de changement, car l'économie de traite se poursuit à travers les monocultures de café, de cacao, de coton, d'arachide, de thé, etc. Les pays miniers continuent d'expédier leur production vers les anciennes métropoles qui de fait contrôlent entièrement l'économie. Ici et là, comme par le passé, les prix sont fixés par les anciens colonisateurs, toujours fournisseurs de produits manufacturés. Sous les couleurs de l'indépendance, le système colonial perdure et le changement politique qui place les Africains aux commandes de l'État apparaît comme un leurre. Dès la fin de la première décennie, les jeunes États indépendants sont presque tous essoufflés, le sous-développement se traduit par une paupérisation accélérée. Les pères fondateurs dénoncent l'inégalité, l'injustice qui marquent le commerce international et le président Senghor parle de la « détérioration des termes de l'échange ».

Deux faiblesses qui empêchent tout progrès, caractéristiques du sous-développement, apparaissent au grand jour : le manque de capitaux pour faire face aux investissements qu'exige le développement économique, et le manque de cadres. Cette situation place les jeunes États dans une double dépendance : d'une part, les anciens colonisateurs devenus bailleurs de fonds prêtent, investissent à des conditions très avantageuses et dans les secteurs de leur choix, accroissant ainsi leur mainmise sur l'économie ; d'autre part, pour suppléer aux manques de cadres, les jeunes Républiques ont recours aux conseillers techniques, aux experts fournis par les bailleurs. Ces « expatriés » sont grassement payés, quelle que soit leur utilité. Ainsi s'instaure entre les États et l'ancienne métropole une coopération à l'avantage de cette dernière. Précisons que les salaires de ces expatriés et les sommes consacrées à l'achat d'équipement chez les bailleurs de fonds eurent pour effet de réinjecter chez ces derniers l'essentiel des prêts consentis. Cette nouvelle forme de domination et d'exploitation, le néocolonialisme, perpétue la situation coloniale, et cette fois à moindres frais pour l'ancienne métropole.

Dans le but de maintenir leur influence dans les jeunes États – et dans le but de neutraliser les bailleurs de fonds venus de l'URSS ou

d'autres pays de l'Est –, les Occidentaux accordent une aide publique au développement, destinée à financer des projets sociaux, des infrastructures. Cette aide se révèle en définitive le meilleur placement que les bailleurs de fonds aient effectué et qui leur rapporte gros. L'économiste hongrois Peter Thomas Bauer estime qu'une telle aide est plutôt « une entrave au développement qui ne fait qu'aggraver le sous-développement ». Depuis plusieurs décennies que ce système est en place, on n'en voit aucun effet bénéfique dans les États, ni dans le domaine de la santé, ni dans ceux de l'éducation ou de l'agriculture, secteurs ciblés de préférence par les bailleurs de fonds.

Dans une ambiance de gabegie et d'impéritie, et faute de services financiers qualifiés, certains États n'arrivent pas à suivre l'évolution de leurs dettes. Nous sommes devant la triste situation de pays qui ne savent pas combien ils doivent, c'est le prêteur qui tient le livre de comptes et informe l'emprunteur ! Ainsi d'année en année la situation économique se détériore. Les États sont incapables de faire face à leurs obligations sociales ; les services publics fonctionnent mal et beaucoup sont réduits à la politique de la « main tendue ». Le paiement des salaires des fonctionnaires est devenu la préoccupation majeure de l'État !

L'échec de l'économie n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'État. Quel type d'État l'Indépendance a-t-elle favorisé après la colonisation ?

L'État

La plupart des États sont nés dans un cadre démocratique. D'emblée, ils ont proclamé la République et se sont dotés d'un parlement ou assemblée nationale, composés de députés élus par les populations ; les institutions et structures coloniales étaient maintenues. Mais en peu de temps, s'imposa partout le parti unique. Les chefs des divers partis durent intégrer le parti majoritaire au pouvoir, sous prétexte de renforcer l'unité nationale. On pensait alors que le parti unique regroupant tous les hommes, toutes les femmes, toutes les ethnies favoriserait la consolidation de la nation naissante. Et il s'est trouvé des théoriciens occidentaux pour expliquer que ce choix procédait du consensus africain, de l'esprit de la palabre africaine ! Toujours est-il que le parti unique mena tout droit à la dictature et à la mainmise du leader sur toutes les commandes : l'arbitraire s'installa très rapidement.

Les institutions mises en place par les jeunes Républiques étaient une copie conforme de celles des pays européens, en témoigne un analyste africain : « On recopia les constitutions, les organisations

administratives, juridiques, législatives et militaires de l'un ou l'autre pays » avancé. Il fut vivement recommandé d'approuver ces produits. À la tête de cette machine importée, on plaça ceux qui par leur formation se rapprochaient du maître, ceux qui étaient jugés dignes de lui succéder et de sauvegarder les idéaux et les intérêts de la « civilisation universelle »³⁶⁶. Pour ces leaders qui avaient conduit leur pays à l'indépendance, l'État-nation d'Europe était le modèle à reproduire ; l'heure était à la consolidation de l'unité nationale au sein de la jeune République, l'État étant l'instrument nécessaire pour fonder la nation.

Les dysfonctionnements ne tardèrent pas à apparaître. « Que se passe-t-il donc quand les pays africains reproduisent les formes et les appareils des administrations, des gouvernements et des États occidentaux³⁶⁷ ? » Question pertinente ! Le résultat, en effet, fut ici et là un mélange détonant ! Dans le contexte du parti unique, donc sans opposition, le leader est toujours réélu à 99 % des voix ; lui, son clan et son ethnie règnent, et tant pis pour les autres groupes, ces autres hommes. L'ethno-stratégie s'installe : certains États imposent.

Ici, la République est dirigée par le leader qui s'autoproclame « Chef » ; là, un autre se fait acclamer comme « Sauveur » ; là, tel autre président se déclare « Père de la nation ». Ailleurs, la République est entre les mains d'un révolutionnaire acclamé comme Chef suprême, Responsable suprême de la Révolution. Il y a là un mélange de traditions africaines et de principes occidentaux. La culture des hommes au pouvoir n'étant pas en adéquation avec l'esprit des institutions qu'ils dirigent, le pouvoir autocratique généré par le parti unique se maintient par la force, par la violence, la dictature devient sanglante. C'est le cas en Guinée, transformée en République populaire et révolutionnaire. Un président nationaliste, panafricaniste, Sékou Touré, instaure la terreur sous prétexte d'éliminer les ennemis de la nation : car les ennemis de la Révolution, les stigmates d'un pouvoir abhorré, un quart de siècle après, marquent encore l'esprit des hommes. En Côte-d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny est tout à la fois chef Baoulé et président de la République ; François Garta Tombalbaye et Joseph Désiré Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga sont chef et président ; en République centrafricaine, Bokassa crée l'empire et devient Bokassa I^{er}. Ainsi le nouveau pouvoir africain fait-il tout à la fois référence aux institutions européennes et à la tradition monarchique ou tribale africaine. Voilà qui explique le parcours difficile, chaotique des États ; voilà qui explique les graves dysfonctionnements des institutions. De plus, si on sacrifie à l'élection par respect pour un rituel indispensable à s'assurer l'aval des bailleurs de fonds, d'ailleurs toujours complaisants, la transparence est complètement absente.

Les jeunes Républiques confrontées aux durs problèmes de gouvernance, aux défis du sous-développement entrent donc rapidement dans la tourmente. Très tôt, crise politique et crise économique embrument l'horizon. L'État, qu'il soit du modèle socialiste comme la Guinée et la Tanzanie, d'inspiration capitaliste comme l'Ouganda et le Kenya, use de la contrainte : les administrés, privés de droit, sont au service de l'administration ; les méthodes de coercition du temps colonial sont réactivées, voire aggravées ; les droits de l'homme sont ignorés, l'État devient dans plus d'un pays un monstre pour les populations. L'Indépendance a certes mis fin à la domination étrangère, mais les nouveaux gouvernants n'ont pas su garantir la sécurité des populations ni un cadre de vie décent. Le mécontentement s'exprime dans les mouvements qui aboutissent à l'éviction de maints leaders. Le premier coup d'État éclate au Togo en 1963 : des officiers se rebellent, tuent Sylvanus Olympio, le chef d'État, et s'emparent du pouvoir. En 1965, c'est Ben Bella, leader emblématique de l'Algérie combattante, président de la République, qui est renversé. L'année d'après, en 1966, Kwame Nkrumah, l'*Osajefo*, le « Sauveur », est destitué par une junte militaire. En 1968, le non moins charismatique Modibo Keita, du Mali, est chassé du pouvoir par de jeunes officiers.

Partout, les militaires surgissent pour mettre fin à l'arbitraire, à la gabegie des leaders. Jamais désaveu n'a été plus cinglant, l'échec des Républiques est patent. Mais les militaires qui s'emparent du pouvoir n'ont pas non plus de projet de société et, à la gabegie et à l'impéritie des civils, succèdent l'arbitraire et le pillage systématique des militaires. Du Mali au Congo, en passant par le Tchad et la République centrafricaine, le pouvoir kaki s'impose partout au grand dommage des populations. Bien souvent, ce sont des officiers subalternes qui prennent le pouvoir, tel le sergent Samuel Doe au Liberia, l'adjudant Idi Amine en Ouganda ou le sous-officier Bokassa en Centrafrique. Ils créent leur parti qui s'érige lui aussi en parti unique. Le népotisme, la corruption s'étalent au grand jour ; la garde personnelle du chef, les officiers des états-majors se recrutent dans l'ethnie du leader, de même que les postes ministériels importants sont dévolus à ses proches. La discrimination et l'arbitraire frappent les autres groupes sociaux. Voilà l'origine des conflits qui aboutirent à l'implosion de plus d'un État.

L'afro-pessimisme

Au tournant des années 1980, la plupart des États sont donc sous commandement militaire ; l'insécurité règne sur fond de crise

économique ; les conflits interethniques provoqués par l'incurie des dirigeants ensanglantent les campagnes. Dès lors, dans l'opinion publique, l'Afrique devient synonyme de famine, dénuement et autres calamités.

Dans les années 1970-1975, la sécheresse qui sévit dans les pays sahéliens tue près de la moitié du cheptel, la misère est à son comble. C'est alors que l'humanitaire s'organise en Europe. L'Afrique malade, affamée, est le terrain d'ONG et autres organisations caritatives venues d'Europe et d'Amérique. Une honte pour l'Afrique ; un ticket de bonne conscience pour l'Europe où, sous couvert d'action humanitaire, bailleurs et gouvernants exploitent avantageusement le sol et le sous-sol de l'Afrique. Endetté, le continent connaît les fourches caudines de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international : elle se voit imposer l'ajustement structurel. Les États africains se voient classés parmi les pays les plus pauvres, et parmi les plus corrompus. On distingue encore les pays pauvres et les Pays pauvres très endettés (PPTE) : de nombreux États africains composent cette dernière catégorie.

Mais le plus grave, ce sont les conflits internes, les guerres ethniques et la violence qui dévastent tant d'États, provoquées par l'injustice, la mal-gouvernance. Dans les années 1990-2000, certains noms évoquent des images d'horreur, de destruction et de mort : les guerres civiles de Sierra Leone et du Liberia ; la guerre du Biafra au Nigeria ; l'interminable guerre des chefs au Tchad... Au dire des experts, « on estime que dans les seules années 1980, les conflits et la violence ont causé plus de 3 millions de décès et que 160 millions d'Africains vivent dans des pays en proie à la guerre civile. Ce chiffre de 3 millions de morts pourrait bien dépasser 4 millions si nous tenons compte du génocide de 1994 au Rwanda³⁶⁸ » et des tueries du Congo et du Burundi... Les chiffres sont accablants. « Depuis 1960, 19 guerres civiles déclarées ont eu lieu en Afrique et 11 génocides se sont produits en Afrique entre 1960 et 1980³⁶⁹. » La presse écrite, filmée et parlée d'Europe se dresse contre l'Afrique ; l'afro-pessimisme fait rage. Reparaissent les théories colonialistes qui justifient la situation par les précédents du passé : la sauvagerie redouble en Afrique, dit-on, caractérisée par les guerres tribales, et on affirme sans sourciller que l'existence des ethnies est la source des conflits ; que celles-ci sont facteur de régression, etc. On commente l'ampleur de la catastrophe. Les guerres civiles provoquent des mouvements de population, celle du Rwanda fait refluer des milliers de Rwandais vers l'Ouganda, le Kenya ; les conflits de Liberia et de Sierra Leone rejettent vers la république de Guinée plus d'un million de personnes. Les personnes réfugiées et déplacées deviennent un poids difficile à supporter par les pays hôtes. On ne peut pas, toutefois, ignorer que nombre de conflits

ont été provoqués par les bailleurs de fonds qui soutinrent, voire suscitérent, les rébellions : les conflits récurrents du Tchad, du Soudan (Darfour), ceux du Biafra (Nigeria), de l'Angola résultaient de la course au pétrole engagée par les bailleurs de fonds. Les dirigeants africains n'étant plus que des marionnettes manipulées par les investisseurs.

Démocratisation – gouvernance

Dans les années 1989-1990, se lève donc une vague de protestation contre les pouvoirs en place, contre le pouvoir kaki. La révolte souffle sur les capitales et s'organisent des conférences nationales. C'est le Bénin qui donne le ton : depuis plusieurs mois, le régime militaire, marxiste-léniniste du président Mathieu Kérékou n'arrive plus à payer les fonctionnaires ; le pays est en cessation de paiement, les villes grondent. À bout de ressources, le Président se résigne à convoquer une conférence nationale des forces vives du pays : fonctionnaires, religieux, intellectuels, représentants de la diaspora béninoise réunis à Cotonou se déclarent Conférence nationale souveraine. Le président Kérékou se soumet à ce « coup d'État civil ». Restaurer la démocratie, l'État de droit est l'objectif de la Conférence. Une constitution est élaborée, une période de transition conduite par un Premier ministre décidée. La Conférence nationale souveraine n'aura duré que deux semaines, au terme desquelles elle dote le Bénin de nouvelles institutions démocratiques. Comme une traînée de poudre, la contestation gagne le Mali, le Niger, le Togo et le Congo. C'est la révolte des élèves, des fonctionnaires qui contestent les pouvoirs en place et dénoncent la gabegie. Partout des conférences nationales se forment et tentent de légiférer, la volonté étant de produire des institutions nouvelles et de restaurer le pouvoir civil.

Certaines conférences s'éternisèrent en débats inutiles. On ne sortit jamais de l'aire francophone et le résultat des conférences nationales fut mitigé. Contrairement à une opinion fort répandue, elles n'ouvrirent pas la voie à la démocratisation. En fait, rien ne changea, les nouvelles institutions mises en place ne se révélèrent pas plus efficaces. Il faut plutôt parler de fausse démocratisation. Le multipartisme fut réinstauré, certes, mais les partis naquirent par dizaines, n'ayant que le nom et le récépissé du ministère de l'Intérieur. Résultat, le pouvoir en profita pour créer une « mouvance » en regroupant des partis favorables à sa politique, une « tendance » qu'il instrumentalisa et paya largement. Très provocateur, un analyste écrit : « Le multipartisme est le stade suprême du monopartisme, ce sont deux pôles opposés d'un même genre [...] on passe de l'un à

l'autre sans solution de continuité, en demeurant dans le même système, avec un horizon inchangé³⁷⁰. » Une des caractéristiques de ces partis – qui bien souvent ne regroupent que quelques individus – est que les militants et les responsables « transhument » de l'un à l'autre, sans états d'âme, la main toujours tendue vers le plus offrant. Inévitablement la corruption règne partout.

La plupart des présidents élus démocratiquement à la suite des conférences nationales ne s'illustrèrent pas par le respect des droits de l'homme et celui de la constitution, fondement de leur pouvoir : élections truquées, manipulation de la constitution à son profit devinrent de nouveau pratique courante, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Ainsi au Niger ou en Mauritanie, des militaires ont récupéré le pouvoir par coup d'État ou à la faveur d'élections truquées. La preuve était faite que le problème n'était pas tant de doter le pays d'institutions démocratiques, mais celui de l'État en tant que projet fondé sur le « vouloir vivre ensemble » exprimé par les membres de la communauté. C'est l'État qui permet à l'individu et à la communauté de s'épanouir. L'État postcolonial avec ses habits d'emprunt, ses institutions copiées n'était pas l'expression de la volonté populaire : les collectivités, les populations de base n'étaient pas réellement prises en compte. Les délégués des conférences nationales, fonctionnaires, intellectuels préoccupés de formalisme et de constitutionnalisme occidental, fabriquaient des constitutions et définissaient un exécutif, au fond fort peu différents de ceux qu'ils rejetaient. Le centralisme, une centralisation jacobine, restait leur marque. Les conférences nationales n'ont pas jugé bon de se pencher sur la mal-gouvernance, pourtant cause de leur convocation. Même si, au Mali, le Président renversé fut condamné à une peine de prison, il reste que les problèmes de gouvernance n'ont jamais été examinés à fond.

Défis

Au terme de cinquante ans d'indépendance, l'Afrique reste confrontée à de multiples problèmes dont le plus important, sans nul doute, est celui de la dépendance. De tout ce qui précède, il apparaît que l'Afrique traîne « une existence dépendante des bailleurs de fonds ; les anciennes métropoles tiennent encore les commandes. Et le constat le plus amer est qu'après un demi-siècle de gestion autonome nos dirigeants ne sont pas parvenus à gagner la bataille de l'autosuffisance alimentaire en dépit des immenses potentialités du continent » – tel est le cri amer d'un journaliste³⁷¹. Le problème qui se pose en réalité est la refondation de l'État, écrit Étienne Le Roy : « La

véritable décolonisation passe par le rejet de l'État de type européen. La question est donc politique et la décision uniquement africaine³⁷². »

Encore une fois, il n'y a pas eu véritablement rupture avec l'État colonial. Paradoxalement, les Africains adoptèrent les noms des royaumes et empires précoloniaux, mais aussi les institutions et autres constitutions européennes. Or les données fournies par l'histoire enseignent qu'il existe un modèle d'État africain, des institutions et des traditions de gouvernance, qui malheureusement n'ont pas mérité la réflexion des intellectuels africains avant la refondation politique de l'Afrique. Au lieu de prendre en compte les composantes de la société africaine que sont les ethnies et les communautés en les plaçant sur un même pied d'égalité, africanistes et politologues les ont accusées d'être les causes des conflits qui ont ensanglanté et ensanglantent encore l'Afrique.

Il convient aujourd'hui de rejeter ces raisonnements spécieux, et de reconnaître aux ethnies la qualité et le statut de peuple, de nation, porteuses qu'elles sont d'une culture, d'une histoire. Les royaumes et empires dont nos États modernes ont pris les noms étaient multiethniques. Ils ont produit la brillante civilisation précoloniale, objet de dithyrambes. Or ces entités multiethniques ont donné la preuve qu'elles pouvaient vivre et se développer sans se détruire. Diaboliser l'ethnie, c'est commettre un contresens, s'agissant d'une valeur et d'une réalité africaines. Une question vient naturellement à l'esprit : pourquoi nos Républiques multiethniques n'arrivent-elles pas à créer la cohésion et l'harmonie entre les ethnies qui les composent ? Tout simplement, il leur manque l'esprit de tolérance, le sens de la justice et le « vouloir commun de vivre ensemble » que possédaient les ensembles précoloniaux. Tirant les leçons des luttes tribales et de la cécité politique des dirigeants, un responsable nigérian écrit : « Il fut un temps où certains d'entre nous étions suffisamment idéalistes pour penser qu'il était possible de fermer les yeux sur les différences essentielles entre les divers groupes ethniques qui composent notre pays et de façonner un Nigeria véritablement uni sans prendre en compte sa pluralité. Mais l'expérience de ce pays et de nombreux autres montre que ce n'est ni possible ni souhaitable. Elle montre également que pour que l'unité nationale ne soit pas simplement un vœu pieux et qu'elle soit réalisée d'une façon qui suscite un patriotisme véritable parmi les citoyens, il faut un minimum de transparence et d'obligation additionnelle dans le système de gouvernement. Il faut également qu'un gouvernement démocratique reconnaisse l'importance des consultations pour parvenir à un consensus entre les diverses composantes importantes d'une société pluraliste³⁷³. » Des chefs d'État, des leaders ont provoqué des conflits dans leur pays en rejetant l'ethnicité, en voulant gommer l'ethnie ou

en favorisant une ethnie au détriment des autres ; c'est de là que vient le mal. La loi doit être la même pour tous. Il faut savoir aussi que l'homme africain avant d'être citoyen appartient d'abord à un groupe, à une ethnie. C'est une réalité incontournable.

L'ethnie peut d'ailleurs participer au processus de constitution de la nation. La diversité est source de richesse, et l'ethnie porteuse de culture. Du reste, l'art africain dont nous sommes si fiers est d'abord un art ethnique : il y a l'art bambara, l'art senoufo, l'art baoulé, l'art baga, l'art ashanti ou l'art yoruba, entre autres. Le tout forme l'art africain.

Mais les ethnies, comme n'importe quel groupe, peuvent être instrumentalisées, ce que savent faire superbement les politiques ; presque tous les conflits résultent de manipulations par l'élite, les gouvernants.

Le défi de l'État. Les régimes autoritaires nés des Indépendances ont brisé le pacte républicain de départ ; le projet social était la lutte contre le sous-développement et la construction d'une nation dans le respect de tous les membres de la société. Faute d'armes efficaces, faute d'une vision claire, les chefs d'État ont échoué à le réaliser.

Il faut aujourd'hui refonder la République, commencer par reconnaître ethnies et autres groupements et les placer sur un pied d'égalité, seul moyen de mettre le citoyen à l'aise. La constitution doit s'appuyer sur les éléments constitutifs de la société, du corps social. Mwayila Tshiyembe écrit fort justement : « Constituer, ce n'est pas copier servilement le travail produit par d'autres peuples, en d'autres temps, selon des enjeux et les stratégies singulières liés à leur histoire, à leur culture à leur vision du monde et de la société. Bien au contraire, constituer, c'est créer, c'est inventer, imaginer, fonder, en l'occurrence la République cosmopolite ou République pluriethnique et la démocratie de proximité³⁷⁴. » Ce défi revient singulièrement aux intellectuels si soucieux des valeurs africaines, aux juristes et aux hommes politiques qui ne peuvent ignorer l'anthropologie politique, la sociologie politique et l'histoire de l'Afrique ; les sciences sociales africaines fournissent assez de données.

Le défi de l'unité. On le répète à loisir : depuis que la mondialisation s'impose à nous, l'heure est aux ensembles. L'Afrique a affirmé sa volonté de fonder à l'unité en référence au vieux rêve panafricaniste qui nourrit et inspira maints leaders. Ainsi dès 1963, les trente-trois États africains alors indépendants ont créé l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Si le nom de l'organisation ne laisse aucun doute sur le projet de ses fondateurs, les voies d'accès à cette unité manquent toujours.

L'OUA s'est donné pour objectif de décoloniser d'abord, tout en favorisant la coopération entre les États africains. Mais elle a déclaré

intangibles les frontières héritées de la colonisation ! Autrement dit, elle a entériné le partage de Berlin. Quand Kwame Nkrumah proposa aux États indépendants de s'engager à construire les États-Unis d'Afrique, sa proposition fut rejetée comme prématurée ! D'une part, la mainmise des bailleurs de fonds sur l'économie et la politique des États empêche la réalisation de l'unité. D'autre part, la multitude d'organismes créés depuis des décennies sont rien moins qu'efficaces. Ainsi la Cedeao, Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, ou d'autres n'ont jamais réussi à intégrer les États des sous-régions, à dégager une politique commune.

Arrivée au terme de sa mission de décolonisation, l'OUA a cédé sa place à l'Union africaine, qui à son tour se déclare déterminée à réussir l'intégration politique et économique du continent. Les progrès sont lents. Pour édifier librement des projets communs, il faut des États souverains. Hélas, peu possèdent cette qualité. L'unité reste au stade du vœu pieux.

Le défi de la science et des technologies. La renaissance à laquelle se réfèrent avec force leaders et intellectuels axés sur un passé glorieux ne saurait être un simple retour aux valeurs anciennes ; elle a besoin des sciences et des technologies que les Africains doivent s'approprier pour atteindre à la modernité. La recherche scientifique réclame une place importante dans les projets et programmes africains. La modernité africaine naîtra du mélange heureux entre tradition culturelle africaine et science moderne. Il faut se rappeler les propos de Cheikh Anta Diop : « L'Afrique doit opter pour une politique de développement scientifique et intellectuel et y mettre le prix. Sa vulnérabilité excessive des cinq derniers siècles est la conséquence d'une déficience technique », et il ajoute : « La recherche est le démiurge qui remodèle sans cesse la face du monde »³⁷⁵. À l'image du Japon, de l'Inde ou de la Chine, l'Afrique doit, tout en préservant sa culture, ses traditions, donner priorité à l'appropriation de la science et des technologies. Se contenter de chanter l'art et les cultures d'Afrique serait l'effet d'un narcissisme stérile. Il faut relever le défi du gap scientifique, c'est la condition *sine qua non* du développement. Hommes politiques et intellectuels devraient le comprendre.

Aujourd'hui tout n'est pas perdu. La démocratisation marque des points. L'économie décolle dans quelques pays – en Afrique septentrionale et dans l'Afrique méridionale. Les nations du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) sont d'ores et déjà classées dans les pays émergents. Quant à l'Afrique du Sud, elle a déjà la stature d'une puissance. Au sud du Sahara, une vraie démocratisation semble s'installer dans certains pays ; plusieurs pays, au plan politique et économique, tentent de briser le cercle vicieux de la dépendance.

Même l'intégration africaine, grâce aux actions de l'Union africaine, marque quelques progrès. Non, tout n'est pas perdu !

Notes

365. Paul Valéry, *Regard sur le monde actuel* , Gallimard « Folio », Paris, 1988 [1931].
366. Fabien Eboussi Boulaga, *Les Conférences nationales en Afrique noire* , Khartala, Paris, 1993, p. 96.
367. *Id.* , p. 98.
368. Sam G. Amoo, *Le Défi de l'ethnicité et des conflits en Afrique* , Pnud, New York, 1997.
369. *Id.*
370. Fabien Eboussi Boulaga, *op. cit.* , p. 88.
371. Étienne Le Roy, *Le Monde européen de l'État en Afrique francophone* , Presses Universitaires de Lille, 1986, p. 110.
372. *Id.*
373. Chef Emeka Anyaoku, « Round Table 334 », in *Le Défi de l'ethnicité...* , *op. cit.* , p. 42.
374. Mwayila Tshiyembe, *L'État multiethnique en tant que modèle de nouvelle gouvernance en Afrique noire de ce début du XXIe siècle* , Présence africaine, Paris, 2008, p. 352.
375. Cheikh Anta Diop, *Les Fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire* , Présence africaine, Paris, 1960, 1974.

De l'axiome du consciencisme

Eugenio Nkogo Ondo

Traduit de l'espagnol par Marie-Axelle de La Rochefoucauld

Eugenio Nkogo Ondo est né en Guinée équatoriale en 1944. Il obtient son doctorat en lettres à l'université Complutense de Madrid et poursuit ses études postdoctorales à l'université de Paris-Sorbonne. En 1978, il enseigne à l'université Legon du Ghana (Accra), qu'il quitte en 1980 pour intégrer en tant que chercheur l'université de Georgetown, Washington D.C.

De retour en Espagne en 1981, il est nommé professeur assistant au collège universitaire de l'université de León. Agrégé de philosophie en 1983, il enseigne au lycée et à l'école universitaire de formation des maîtres de la même université entre 1984 et 1987. Poussé par son désir d'approfondir la nouvelle méthode herméneutique qui corrigerait la conception classique et scolastique de l'histoire de la philosophie et du savoir universel, admise comme infaillible en Occident, il voyage constamment entre Paris (bibliothèques Sainte-Geneviève et François Mitterrand), et l'Allemagne (Stuttgart pour le siège du *Deutschesliteraturarchiv* et Munich pour l'*Institut für Christliche Weltanschauung und Religionsphilosophie*).

Il prend sa retraite en novembre 2009, mais n'abandonne pas pour autant son engagement, la recherche, l'écriture et ses interventions dans des congrès et colloques nationaux et internationaux.

Il est l'auteur des ouvrages suivants : *El aspecto ético y social del existencialismo* (Ediciones leonesas, León, 1982), *El método filosófico en Jean- Paul Sartre* (Publicaciones de la Universidad de Oviedo, 1983), *El problema humano* (Editorial Celarayn, León, 1985), *Sobre las ruinas de la república de Ghana* (Notigraf S. A., Madrid, 1988), *La trascendencia en la noche oscura*, 1989), *La relación yo-mundo en Jean-Paul Sartre* (Ediciones de la Creatividad, León, 1990), *La encerrona* (Ediciones de la Creatividad, León, 1993), *La aldea encontrada* (Ediciones de la Creatividad, León, 1995), *Le Confinement* (Autoédition, Paris, 1997), *L'Humanité en face de l'impérialisme* (Autoédition, Paris, 1998), *Síntesis sistemática de la filosofía africana* (Centro de Estudios Africanos, Universidad de Murcia, 2002 ; Ediciones Carena, Barcelone, 2005), *La pensée radicale* (Société des Écrivains, Paris, 2006), *Synthèse systématique de la philosophie africaine* (Éditions du Sagittaire, Paris, 2010).

En préparation : *La philosophie fang* et *Heidegger hegen Heidegger*.

En réponse à l'honneur qui m'a été fait d'être l'une des personnes désignées pour prononcer quelques mots à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Indépendance de l'Afrique, j'ai choisi de structurer ce bref exposé en six parties :

1) De l'étoile du matin au foudroyant déclin ; 2) La voix prophétique du grand maître ; 3) La parodie de l'« éternel retour » ; 4) La chimère de l'ordre magnétique ; 5) « Ali Bongo, le nouveau-né de la Françafrique » ; 6) « Oser inventer l'avenir ».

De l'étoile du matin au foudroyant déclin

Tout le monde s'accorde sur le fait que *Le Consciencisme* est l'œuvre phare de Kwame Nkrumah. Phare parce que, en plus de se référer à d'autres œuvres qui eurent plus ou moins d'impact qu'elle, c'est là que le système politique de Nkrumah prend forme. Le grand révolutionnaire, plongé dans ses idées, se convainc rapidement que la philosophie, de même que les autres activités de la réflexion de l'homme, apparaît toujours au sein d'un milieu social qui, à chaque étape de l'histoire, se présente comme dénominateur commun, catalyseur, inspirateur ou réceptacle de toutes les valeurs motrices de sa réalisation dans le présent et de sa projection vers le futur. Aussi était-il nécessaire d'insister sur le fait que ce « milieu social influence le contenu de la philosophie tout comme ce dernier essaie d'influencer le milieu social, soit en l'approuvant, soit en s'y opposant. Dans les deux cas, la philosophie n'est pas sans rapport avec l'idéologie. Dans le cas où elle est en phase avec le milieu social, elle se rapporte à l'idéologie de la société en question. Dans le cas contraire, elle porte l'idéologie d'une révolution dirigée à son encontre³⁷⁶ ». Fort de ce principe, cet observateur engagé assumait l'impératif de sa propre circonstance, se situant dans le temps et dans l'espace, et envisageant le continent africain dans sa totalité. Il savait que cette terre, la terre de ses ancêtres, avait non seulement déjà accepté les apports d'autres cultures, mais les avait de surcroît assimilés. Par conséquent, ce milieu à partir duquel il fallait philosopher était déjà, dans son essence, une société tridimensionnelle où étaient intégrées « une partie fidèle à notre mode de vie traditionnel, une partie qui représentait l'héritage musulman en Afrique et, enfin, une partie qui trahissait l'infiltration de la tradition chrétienne et de la culture de l'Europe occidentale, apportées principalement par le colonialisme et le néocolonialisme³⁷⁷ ». Dans cette optique, que j'appellerais réalisme

prudent, le philosophe africain pense que la libération totale de son continent devait être en accord avec la recherche ou la création d'une harmonie capable de synthétiser ces trois héritages. En d'autres termes, il fallait créer une idéologie commune, cristallisée dans une philosophie qui conserverait les principes humanistes de l'Afrique. « Cette philosophie jaillira de la crise de conscience africaine confrontée aux trois courants de la société africaine actuelle. Je propose d'appeler ce positionnement *consciencisme*, étant donné que c'est la philosophie qui nous donnera le fondement théorique d'une idéologie dont l'objectif sera d'unir l'expérience africaine de la présence à la fois musulmane et christiano-européenne, avec celle de la société traditionnelle et, par le biais d'une sorte de gestation, de les utiliser pour le développement harmonieux de la société en question³⁷⁸. »

Le *consciencisme* – si l'on cherche à lui trouver une place dans l'univers des systèmes philosophiques contemporains – se situe au côté du matérialisme, étant « une forme sérieuse, objective, et presque descriptive, de la métaphysique ». Puisque ledit courant, qui soutient que la matière est à l'origine de toute chose, existe, il s'agissait de démontrer quelle était l'origine de l'immatériel. La réponse, pour le philosophe africain, il fallait la chercher dans la « conversion catégorielle », qui serait « quelque chose comme un surgissement de la conscience de soi de ce qui n'a pas de conscience de soi, comme un surgissement de l'esprit de la matière, de la qualité de la quantité »³⁷⁹. De manière plus explicite, on constate que, face aux matérialistes extrémistes qui faisaient de la matière l'unique réalité, s'opposant ainsi à ceux qui soutenaient que l'esprit était la source unique de l'existant, le matérialisme nkrumahiste accepte dès le début que « l'interaction de l'esprit et du corps est un fait³⁸⁰ ». À l'instar d'un instrument de développement, le *consciencisme* assumait l'engagement de passer immédiatement de la théorie à la pratique, une pratique révolutionnaire grâce à laquelle le peuple deviendrait le véritable protagoniste de son histoire. Il fallait remporter la course, conquérir l'indépendance économique après avoir surmonté différents obstacles et s'être attardé sur deux points : l'« action positive » et l'« action tactique ». Le premier, l'« action positive », combinait méthodes non violentes et action politique effective et disciplinée. À cette étape, le conflit ouvert avec le régime colonial existant est inévitable et constitue une épreuve de force pour l'organisation. Le second, l'« action tactique », se présentait comme « une espèce de concours d'intelligence » conclu par une déclaration claire qui scellerait une fois pour toutes tant les fondements que la finalité du projet en question, sur le principe idéologique qu'« aucune race, aucune nation, aucun peuple ne peut exister librement ni être respecté sur son propre

territoire et à l'étranger s'il ne bénéficie pas d'une liberté politique»³⁸¹. Pour être réelle, cette liberté nécessitait une indépendance économique qui exigeait les efforts du peuple, le dotant d'un ordre rigoureux dans tous les domaines, à commencer par l'éducation, l'agriculture et l'industrie, contrôlant l'exploitation de ses matières premières, dans le but de consacrer les bénéfices à son propre développement et, enfin, créant les bases d'« une mobilisation totale de l'intelligence et des ressources du potentiel de l'homme³⁸² ». C'est ainsi qu'on parvint à l'autonomie de la Côte-de-l'Or, en 1951, et à l'Indépendance, sous le nom de république du Ghana, en 1957.

Sept ans plus tard, l'Osagyefo³⁸³, jetant un regard rétrospectif sur son œuvre et sur l'activité déployée, était amené à revoir les lignes fondamentales de sa philosophie. Élargissant le schéma conceptuel d'origine, il redéfinissait l'« action positive » comme l'« ensemble de forces qui tendent à établir la justice sociale en abolissant l'exploitation et l'oppression exercées par l'oligarchie ». L'« action positive », comme dans tout processus dialectique, s'oppose à l'« action négative », c'est « la somme de forces qui tend à prolonger la dépendance et l'exploitation coloniales ». Cette opposition a pour conséquence l'« action positive est révolutionnaire » et l'« action négative, réactionnaire ». À partir de là, trois situations totalement différentes se présentent : soit l'« action positive » excède l'« action négative » ; soit, à l'inverse, l'« action négative » excède l'« action positive » ; soit, dans le troisième cas, « elles peuvent toutes deux se trouver dans une relation d'équilibre instable³⁸⁴ ». Donc, un pays ne peut accéder à l'indépendance que lorsque l'« action positive » excède l'« action négative », ainsi que sa praxis révolutionnaire le démontra au monde entier. Lui-même et les peuples frères de bonne volonté étaient convaincus, non sans une certaine fierté, que leur effort avait transformé la république du Ghana en véritable métropole du nationalisme africain. Néanmoins, avec sa clairvoyance incomparable, Nkrumah se rendit compte de la menace que représentait le phénomène omniprésent du néocolonialisme qui, pour les pays indépendants, « est plus dangereux que le colonialisme ». En effet, on peut vaincre la brutalité de l'ancien système « en mobilisant l'effort national de façon rationnelle³⁸⁵ », ce qui n'est pas possible dans une situation de néocolonialisme où les natifs eux-mêmes, obéissant à la voix de leurs maîtres, sont non seulement complices de l'exploitation de leur peuple, mais aussi auteurs matériels de leur annihilation. Car, si les nations qui tombent dans le piège de cette nouvelle forme de domination sont en théorie indépendantes, et même si elles ont « l'apparence externe de la souveraineté nationale », leurs systèmes économique et politique restent dirigés par les puissances étrangères.

Le néocolonialisme s'appuie habituellement sur des méthodes de

contrôle économique et monétaire très strict. Dans certains cas, « les troupes du pouvoir impérialiste peuvent occuper le territoire d'un État néocolonial et contrôler son gouvernement³⁸⁶ ». Le résultat du néocolonialisme, sa conséquence logique, est que les capitaux étrangers se destinent à l'exploitation des peuples et jamais à leur développement. « Sous le néocolonialisme, les investissements augmentent beaucoup plus que la distance entre pays riches et pays pauvres ne diminue³⁸⁷. »

Lénine observait : « Le capitalisme s'était transformé en un système universel d'oppression coloniale et d'asphyxie financière de l'immense majorité de la population du globe, au profit d'une poignée de pays "avancés" [...] qui entraînent toute la terre dans *leur* guerre pour le partage de *leur* butin³⁸⁸. » De la même façon, Nkrumah notait : « Ce qui met la paix mondiale en danger, ce n'est pas l'action de ceux qui souhaitent la fin du néocolonialisme, mais l'inaction de ceux qui lui permettent de durer. Défendre l'idée qu'une troisième guerre mondiale n'est pas inévitable est une chose, supposer qu'on peut l'éviter en fermant les yeux sur le développement d'une situation qui se produit de toute évidence en est une autre, complètement différente³⁸⁹. » Par la rigueur et l'assurance de son analyse, *Neocolonialismo, última etapa del imperialismo* jeta un grand trouble au sein des puissances occidentales, qui exploitaient les ressources naturelles des zones les plus riches du monde – dont elles précipitèrent par ailleurs la chute de régime. « Une des tâches de la CIA et d'autres organisations similaires fut de trouver parmi nous ces collaborateurs et traîtres potentiels, les motiver à coups de pots-de-vin et de promesses du pouvoir politique pour mettre un terme au gouvernement constitutionnel de leur peuple. Au Ghana, l'ambassade des États-Unis, celle du Royaume-Uni ainsi que celle d'Allemagne de l'Ouest étaient impliquées dans le complot visant à renverser mon gouvernement. Il est de notoriété publique que Franklin Williams, l'ambassadeur des États-Unis, offrit treize millions de dollars aux traîtres pour mener le coup d'État. Afrifa, Harley et Kotoka auraient obtenu une part considérable de cette somme s'ils m'avaient assassiné à l'aéroport d'Accra, lorsque je partais pour Hanoï. On m'a dit qu'Afrifa avait déclaré "je pense que ça échouerait", et avait refusé l'offre. Apparemment, il en accepta donc d'autres³⁹⁰. » C'est par cette horrible manœuvre qu'eut lieu, le 24 février 1966, le coup d'État néocolonial qui donna le pouvoir à ses sympathisants locaux. À cause de cette inversion totale des valeurs, le nkrumahisme avait subi une secousse irréversible et l'édifice qu'il bâtissait depuis 1947 commença à s'écrouler. Si l'étoile du matin s'était levée dans le pays en question, éveillant le monde africain, cette « action négative », dans sa forme la plus virulente, précipita son déclin, aggravé par l'élan guerrier des

véritables ennemis des nouvelles nations en lutte pour leur liberté et le développement complet de leurs habitants sur tout le globe terrestre. Voilà la *circonstance* particulière que j'ai moi-même vécue et décrite dans mon ouvrage *Sobre las ruinas de la república de Ghana...*

La voix prophétique du grand maître

Une fois éloigné l'ennemi numéro 1 du front de bataille, écarté l'acteur principal de la scène politique de l'un des pays les plus riches d'Afrique et du monde, renversé un régime dont le créateur fut le guide de la conscience africaine, les multinationales se jetèrent sur son sol comme des loups affamés pour prendre le contrôle de la situation : « Des hommes d'affaires venant des États-Unis, d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Israël et de toutes parts arrivèrent au Ghana comme des vautours pour enlever le précieux butin. Toutes les industries nationales développées par mon gouvernement furent privatisées, notamment la Corporation de production de bois, la Corporation de production du cacao, la Corporation de l'exploitation minière de diamant, l'Usine sidérurgique nationale, la Ligne maritime Étoile noire [Black Star Shipping Line], les lignes aériennes du Ghana ainsi que la chaîne de tous les hôtels de l'État ³⁹¹. » Le néocolonialisme laissa ses excès envahir les quatre coins du continent. La méthode utilisée fut l'une des plus habituelles que cette nouvelle forme de domination ait établies dans tous les pays d'Afrique : soit en persécutant, excluant ou éliminant ceux qui pensent à la libération, à la construction et au développement intégral de leur peuple, soit en les remplaçant, comme dans ce cas-là, par leurs hommes de main ou en défendant ces derniers pour qu'ils occupent des postes vitaux et permettent la propagation générale de leur action dévastatrice via divers mécanismes. Depuis la villa Syli, résidence de son exil à Conakry, réfléchissant avec un profond chagrin au « record de l'action militaire en Afrique », son continent chéri, deux ans après 1960, le créateur du panafricanisme – déjà fatigué avant de s'éteindre en 1972 – établit le triste bilan suivant :

« Le 17 décembre 1962 a lieu le coup d'État manqué contre le président Léopold Senghor, bientôt bénéficiaire de la protection nécessaire de Paris – bon exemple du néocolonialisme français ; le 13 janvier 1963, au Togo, le président Sylvanus Olympio est assassiné ; du 12 au 15 août 1963, a lieu la démission forcée du président Fulbert Youlou à Brazzaville ; du 19 au 28 octobre 1963, à Dahomey, le président Hubert Maga est destitué ; le 3 décembre 1963, le président Hamani Diori réprime une mutinerie militaire à Niamey, alors que les intérêts néocoloniaux étaient bien protégés ; il sera

renversé le 15 avril 1974, neuf ans plus tard, pour avoir tenté d'exercer un contrôle sur l'exploitation française d'uranium du Niger et de destiner les recettes correspondantes aux besoins de sa population ; entre les 20, 23 et 24 janvier 1964, d'autres mutineries militaires éclatent en Tanzanie, en Ouganda et au Kenya, aussitôt réprimées avec l'aide des forces britanniques ; le 18 février 1964, le président du Gabon Léon M'ba est destitué ; le 1^{er} janvier 1965, on assiste à la démission forcée du président David Dacko en République centrafricaine ; trois jours plus tard, le 4 janvier, le président de Haute-Volta, Yaméogo, est destitué ; le 18 juin 1965, en Algérie, le président Ben Bella est renversé ; le 25 novembre 1965, Mobutu Sese Seko, le meilleur agent local de la CIA dans la région, prend le pouvoir au Congo-Léopold ; le 22 décembre de cette même année, un autre militaire prend le pouvoir à Dahomey, le général Soglo ; le 15 janvier 1966, le Premier ministre fédéral du Nigeria, Alhaji Abubakar Tafawa Balewa, est assassiné, de même que deux autres Premiers ministres régionaux, ce qui coïncide avec la prise de pouvoir du général Ironsi ; le 24 février 1966, au Ghana, on l'a dit, les chefs de l'armée et de la police prennent le pouvoir, fortement soutenus par la CIA et d'autres institutions néocoloniales ; le 29 juillet 1966, encore au Nigeria meurt le général Ironsi, laissant sa place au général Gowon ; le 29 novembre 1966, le roi du Burundi, Ntare V, est destitué ; le 13 janvier 1967, au Togo, on annonce la démission forcée du président Grunitzky et, un peu plus de deux mois après, le 24 mars, l'armée prend le pouvoir en Sierra Leone³⁹². »

Ce vent nouveau qui souffle sur le continent africain, ce n'est pas celui de la liberté qui s'était élevé sur la côte atlantique, en république de Ghana ; au contraire, c'est le souffle qui porte l'ambition frénétique, le gaspillage, et protège les intérêts étrangers. La voix perspicace du grand maître avait bien à l'avance annoncé les grandes difficultés et la situation extrême qui menaceraient ou freineraient constamment le développement des pays immergés dans le cercle vicieux d'une dépendance inexorable. En effet, depuis l'accès massif à l'indépendance des pays d'Afrique jusqu'à nos jours, la prophétie de Kwame Nkrumah s'est accomplie de telle sorte qu'elle fait figure d'axiome, d'assertion indiscutable. Quand il évoquait la volonté de pouvoir des grands et leur conception du monde, quand il considérait le néocolonialisme « plus dangereux que le colonialisme », il agissait un signal d'alarme pour les pays sous-développés et en développement, les enjoignant d'unir leurs efforts pour affronter le nouveau pouvoir impérial qui minait leurs possibilités de progrès et pour dénoncer à l'humanité entière la « mauvaise foi » des nations les plus avancées et ses conséquences désastreuses. Il suffit de passer outre la réalité sensible pour s'apercevoir que l'indépendance politique de la majorité

des pays d'Afrique marqua le début du néocolonialisme. Le général de Gaulle, quelques années avant de concéder l'indépendance à ses colonies africaines, mit en place une nouvelle constitution et, en 1958, insista pour qu'elles acceptent la « Communauté française », un organisme voué logiquement à exercer sur elles un contrôle politique, économique et militaire. Seul Sekou Touré, « le plus audacieux des nationalistes africains », répliqua au général français : « Nous préférons la pauvreté dans la liberté à l'opulence dans l'esclavage ! »³⁹³.

À la suite de ce refus, la Guinée accéda à l'indépendance le 2 octobre de la même année et, dès ce moment, subit le terrible boycott de son ancienne puissance colonisatrice, la France, mais aussi de tout l'Occident. Le général de Gaulle eut alors recours à la menace : ceux qui s'apprêtaient à suivre l'exemple de la république de Guinée Conakry seraient automatiquement exclus de la Communauté. Il convainquit, obtint l'approbation de son projet et conçut une nouvelle carte territoriale. Tout petit, au début des années 1950, j'appris à l'école que, en plus de Madagascar, nous avions sur notre continent deux larges zones sous domination française : l'Afrique occidentale française, capitale Dakar, et l'Afrique équatoriale française, capitale Brazzaville. L'astuce du général de Gaulle, après avoir mis les colonies dans sa poche, consista à créer en 1960 seize nations indépendantes et à semer la zizanie entre elles. Divise et tu vaincras !

De son côté, par le biais du British Commonwealth, le Royaume-Uni imposa ses règles du jeu politique dans ses colonies. On assista ainsi à deux célébrations complètement différentes et contradictoires : pendant que les nouvelles nations fêtaient avec allégresse leur indépendance politique, les puissances colonisatrices fêtaient, elles, l'inauguration du néocolonialisme. Il est clair qu'elle n'a pas eu de chance, la mère Afrique ! Par respect pour notre frère Makhily Gassama qui possède une grande expérience, à la fois théorique et pratique, du domaine politique, ce n'est pas un bon choix de citer un afrosceptique dans la liste de ceux qui peuvent parler de l'Afrique, si l'on prétend faire un bilan de ses réussites après l'accès massif à l'indépendance de la majorité des pays qui configurent sa carte politique actuelle. Aujourd'hui, lorsque j'essaie de le déchiffrer en peu de mots, je pense encore à évoquer le rêve de ce grand projet primordial de la lutte pour sa libération totale, rêve auquel ses enfants chéris – Kwame Nkrumah, Sekou Touré, Modibo Keyta, Jomo Kenyatta... – voulurent dédier leur vie ; projet que ses plus jeunes révolutionnaires – dont Patrice Lumumba, Amilcar Cabral, Thomas Sankara – scellèrent d'une effusion de leur sang. Même si nous sommes orphelins, la sève qui coula de cette source originelle continue de nous alimenter. Le moment viendra où les générations

futures, prenant conscience de soi, se montreront exigeantes envers elles-mêmes et envers notre histoire. Le moment viendra où, atteignant leur maturité, elles se confronteront fermement à l'adversité et, poussant un cri unanime : « C'est terminé : tu ne peux plus penser pour moi comme avant... » (comme disait de Côte-d'Ivoire, un leader de la jeunesse syndicaliste, il y a quelques années à la télévision, répondant aux provocations de la France qui incitait les rebelles à empoigner les armes contre le gouvernement de Laurent Gbagbo), s'efforceront de conduire leur peuple vers le port de l'espoir et du progrès.

La parodie de l'« éternel retour »

Je ne voudrais pas m'attarder sur l'« éternel retour », cette conception circulaire du temps que Platon symbolisa selon sa maïeutique habituelle dans le mythe de la transmigration ou régénération des âmes, en « révolutions » constantes³⁹⁴, dont le philosophe romantique Nietzsche sut chanter la dimension infinie dans son œuvre majeure³⁹⁵, je voudrais simplement transposer son idée de « va-et-vient » à ce tragique théâtre de répétition où évoluent beaucoup d'acteurs de la politique africaine, telles des marionnettes dociles des puissances occidentales. On sait que l'arrivée des Européens en Afrique marque le début d'une longue période d'exploitation et de mystification de son histoire qui trouble encore les esprits vulgaires, médiocres et racistes. Comme le démontre l'histoire universelle et, plus spécialement, l'histoire européenne, on trouve des adeptes ou de fidèles collaborateurs dans n'importe quel système de domination. On se souvient que Hegel, le philosophe de l'État prussien, appelle Napoléon l'« âme du monde » quand il le contemple lors de son entrée à Iéna, le 13 octobre 1806. De la même façon, quand certains intellectuels français saluent avec effusion l'arrivée de Hitler à Paris, certains Juifs figurent parmi ses soldats et Vichy se déclare proche de son idéologie... Il ne s'agit pas là de justifier l'une ou l'autre de ces situations qui relèvent de la haute trahison, mais de démontrer que ce phénomène s'étend sur le continent africain depuis plus de cinq siècles. Essayons de renverser le problème : ignorant l'histoire de France et, bien évidemment, celle de notre continent, le président de la République française, Nicolas Sarkozy, dans son discours du 26 juillet 2007 à Dakar, a non seulement rendu les Africains responsables de l'esclavage et du colonialisme, mais aussi du néocolonialisme extérieur et intérieur qui les enferme actuellement dans les oubliettes de la misère. De ce point de vue, il faut reconnaître « entre la colère et la honte » que l'Afrique va mal, très mal. Il va mal,

ce « continent émasculé et appauvri pendant quatre siècles par l'esclavage et le colonialisme », comme l'écrit Jean-Baptiste Sipa, et « même transformé à une époque en réserve de chasse privée de la France, dans le prolongement des boutiques coloniales *métamorphosées* après 1960 »³⁹⁶. Colère et honte car ceux qui exploitent au maximum les richesses de l'Afrique osent s'adresser aux Africains pour les traiter de pauvres. Colère et honte à cause de l'attitude de la majorité de nos dirigeants, disposés à applaudir leurs maîtres et à obéir à leurs ordres. Encore en cette année 2009, la majorité des dirigeants africains ne se sont pas rendu compte que l'exploitation exorbitante des ressources locales, depuis le xve siècle, a été l'un des moteurs qui ont stimulé et continuent de stimuler le puissant développement de l'Occident, cependant qu'elle appauvissait et continue d'appauvrir gravement l'Afrique. Cette *prudence* élémentaire qui brille par son absence dans l'action politique de nos dirigeants, et les fait tomber dans cette erreur perpétuelle, transforme ces derniers en véritables acteurs de la parodie dite de l'« éternel retour ».

Il suffirait de voyager dans quelques-uns des pays représentatifs pour vivre de près l'essence de la paralysie, voire de la régression de la politique africaine. À l'endroit même où s'alluma le flambeau de la liberté, en république du Ghana, après le renversement du régime de Kwame Nkrumah, comme on l'a démontré, la privatisation des entreprises fit tomber l'activité productive nationale aux mains des maîtres néocoloniaux. Il est facile d'observer comment l'exploitation de l'or (dans un pays qui s'appelait Côte-de-l'Or) et de minéraux comme le diamant est accaparée par les Anglais, tandis que les Américains contrôlent celle de l'aluminium (avec la Valco Aluminium Company), par exemple. Lors des réunions que nous donnions au département des langues modernes, à l'université de Ghana, Legon, Accra, j'entendis plusieurs fois des collègues critiques dire à voix haute : « *The petrol has gone to the United States*, le pétrole est parti aux États-Unis. » Au Nigeria, ce colosse membre de l'Opep, tous les gisements pétrolifères sont exploités par des multinationales étrangères, notamment la fameuse entreprise néerlandaise Shell qui bénéficie de grands privilèges et qui, en 1967, déclencha la guerre de sécession du Biafra. Le seul moyen pour les masses nigérianes d'utiliser cette précieuse substance – qui leur appartient –, c'est de perforer illégalement certains oléoducs dont les explosions ont déjà provoqué les nombreuses hécatombes que l'on sait. Au lieu d'encourager la recherche technologique, de protéger son énorme potentiel humain et d'en profiter pour contrôler l'exploitation de ses ressources et attribuer les bénéfices correspondants à des programmes de développement – une aspiration qui devrait être la règle d'or de la politique continentale africaine –, ce pays surpeuplé est connu de

l'Interpol non pour sa richesse mais pour la promotion de l'activité délictueuse recensée sur son site Internet 419 scam³⁹⁷ et, en général, pour le désordre et la violence qui ont régné au cours des différents régimes. Au Niger, « l'unique richesse du pays – l'uranium qui assure en grande partie l'autonomie énergétique de la France – est pillée par la société française Areva, numéro 1 mondial des entreprises nucléaires ». De même, « le Gabon, le Congo, le Cameroun... n'ont aucun pouvoir sur leurs richesses pétrolières et minières »³⁹⁸. Celles-ci tombent sous le joug exclusif de l'ancienne métropole colonisatrice. Cette zone d'influence comporte, depuis 1985, la petite Guinée équatoriale, le Koweït africain ou la Suisse africaine comme on le pensait auparavant, où l'on a découvert, dans les années 1990, un des puits pétrolifères les plus grands du monde. Cependant, le pays en miniature s'est transformé en un « enfer » visible et effrayant, contrôlé par « les entreprises étrangères, la violation des droits de l'homme et l'autoritarisme politique »³⁹⁹. En fait, nous nous trouvons face à une simple usine ou à une pompe à essence, exploitées par d'immenses multinationales telles que les entreprises américaines Amerada Hess, sur les côtes de Bata, Exxon Mobil et Marathon Oil, sur celles de Bioko, l'entreprise française Elf Aquitaine, etc., dont les revenus ainsi que le reste de l'exploitation d'autres ressources gonflent leurs innombrables bénéfices et atterrissent dans la poche de leur principal associé, le président Teodoro Obiang Nguema qui, à l'instar d'autres kleptomanes de son rang, les destine aux banques américaines et européennes. Il est important de rappeler que le dirigeant équatorio-guinéen, de même qu'Omar Bongo (qui vient de mourir à la clinique Quirón de Barcelone, après avoir dévalisé les coffres du Gabon pour investir sa fortune à Paris), Paul Biya et Denis Sassou-Nguesso, fait partie du quatuor des défenseurs acharnés des intérêts néocoloniaux et, surtout, des Français, dans le golfe de Guinée ; sa conduite constitue une application inhumaine de la loi martiale. Au Gabon, l'armée nationale est comme une fraction de l'armée française qui maintient un ordre de fer, permettant à ses compatriotes de se livrer librement à l'exploitation des gisements de pétrole de ses côtes, et à celle d'autres ressources. Dans cet obscurantisme, le parti politique de l'opposition disparut mystérieusement. Quand il fut soudoyé par ce même Bongo et par le monde néocolonial de l'entreprise, l'ancien maire de Libreville et ancien chef de ladite opposition, Paul Mba Abessolo, abandonna définitivement son activité et se greffa à la liste des plus riches du pays. Au Congo, pays voisin, Elf Aquitaine se déclara protagoniste de la prise de pouvoir absolu de Sassou-Nguesso et de la persécution des progressistes, tels que Pascal Lissouba et d'autres. En Guinée équatoriale, la CIA et le lobby omniexploitant franco-américain surveillent les faits et gestes d'Obiang et veillent sur

sa santé fragile afin de le maintenir actif jusqu'à sa mort. Au Cameroun, le pouvoir néocolonial a donné le pouvoir à Biya de telle sorte que, même s'il s'absente et séjourne en Suisse pendant six mois ou plus, résidant dans les hôtels les plus luxueux avec son cortège, il peut contrôler tout ce qui ne correspond pas à ses idées. C'est pourquoi il a exilé le Dr Abel Eyinga, chef de l'opposition, dans sa ville natale d'Ebolowa.

Il se passe la même chose dans d'autres ex-colonies françaises où l'espace économique est accaparé par les firmes de l'ancienne métropole : « Elf-Total-Fina, Bouygues, Bolloré, France Télécom, Air France, Castel, Areva, etc., 80 % du secteur formel sénégalais, par exemple, est contrôlé par des sociétés françaises⁴⁰⁰. » S'ajoute à cette asphyxie le fait que les pays intégrés dans le système colonial du franc CFA (alors que le franc n'existe même plus sur la terre de leurs maîtres) « sont obligés de déposer une partie de leurs devises dans le Trésor français, jusqu'à 20 % de la couverture de l'émission monétaire. De plus, la libre convertibilité de la monnaie de chaque sous-zone, ici la Banque des États d'Afrique centrale, la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest et la Banque centrale des Comores, sont obligées de garantir l'ouverture d'un compte d'opérations au Trésor français, où lesdites banques centrales africaines doivent déposer 50 % de leur avoir extérieur net⁴⁰¹ ». La règle d'or qui garantit cette domination a toujours été la même : fournir une plus grande protection aux dirigeants soumis et dociles, et persécuter les nationalistes, les opposants, ou toute personne qui voudrait défendre les intérêts de son peuple. Ces derniers sont sévèrement punis, et de différentes manières : ils peuvent a) être condamnés à la détention perpétuelle, comme André Marie Mbida, au Cameroun ; b) destitués, comme Hamani Diori, au Niger ; c) affaiblis par les guerres civiles, comme le fut le gouvernement de Laurent Gbagbo, en Côte-d'Ivoire ; d) assassinés comme Félix Moumié en Suisse, Outel Bono à Paris, Thomas Sankara au Burkina Faso ; e) exécutés publiquement comme Ernest Ouandié au Cameroun... En plus des services secrets, en vertu des clauses forcées de la Communauté française, l'armée française dispose de bases militaires dans toutes ses anciennes colonies. Non seulement elle, mais aussi n'importe laquelle de ses multinationales, peuvent provoquer les conflits qu'elles veulent sur le sol africain et armer simultanément les factions adverses.

Si l'on fait un petit tour d'horizon dans la république démocratique du Congo, l'un des pays les plus riches du monde, il faut se rappeler que ses mines furent réquisitionnées par les rois belges, au XIX^e siècle. Après son indépendance en 1960 et l'« opération Barracuda [nom de code de l'action belge d'élimination de Lumumba]⁴⁰² »,

Joseph Mobutu, le meilleur ami de l'Occident, fit de sa terre une néocolonie américano-européenne. Avec la seconde « opération Barracuda » qui vit l'élimination de Laurent Kabila, œuvre de multiples acteurs, et, aussitôt après, l'élection de son fils Joseph Kabila, ce grand pays reste ancré dans le port de l'exploitation étrangère... Ainsi, dans cette accumulation d'obstacles si difficiles à surmonter, on retourne la carte politique de notre continent. De cette manière, bien qu'il ne se trouve pas dans une impasse, son développement suit un chemin long et tortueux.

La richesse de l'Afrique a été et continue d'être l'un des moteurs de croissance de l'Occident. Dans le cas de la France, elle a favorisé et favorise encore son développement économique, industriel et technologique, mais renforce également son fameux système politique et démocratique. Dans ce domaine, l'observateur critique surprendra le monde entier quand il révélera qu'« il y a peu de partis politiques français qui n'aient bénéficié, à un moment ou à un autre, de la générosité d'un chef d'État noir “ami”. Les formes de ces “participations” sont diverses : donations pures et simples, surcharges de contrats avec rétrocessions, malversation pure et simple d'aide au développement... Il n'y a aucune campagne nationale française que l'Afrique n'ait pas soutenue économiquement [...]. Ainsi, comme par hasard, une telle aberration n'a jamais été dénoncée par aucun groupe politique : la démocratie française au crochet des régimes autocratiques des pays pauvres [...]. Argent sale ou honteux, financement de notre démocratie ou de notre industrie, tout se passe comme si la France considérait [...] l'Afrique comme une annexe discrète et secrète, très pratique pour blanchir les fonds douteux et payer entre “élites” certains trafics juteux⁴⁰³ ». L'une des rares informations de cette extrême dépravation, qui alarma trop peu les médias et l'opinion publique, démontra que « Valéry Giscard d'Estaing n'a pas été le seul à recevoir le cadeau des plaques de diamants de Bokassa : beaucoup d'autres l'ont reçu, notamment d'importants politiques français qui, à leur époque, l'ont fait subrepticement ». Et sans aucune objection, celui qui fut le précurseur de la perversion franco-africaine, Omar Bongo Ondimba, plaidant la bienveillance de son despotisme, affirma avec emphase : « C'était mon argent. Je ne nie pas avoir aidé ceux-ci ou ceux-là, mais je n'aimerais pas que l'on dise que je les ai aidés pour semer la discorde entre eux⁴⁰⁴. » L'atmosphère trouble et mafieuse de la politique française se maintient : dans sa phase la plus récente, une source critique – une seule – a signalé une fois de plus qu'Omar Bongo restait le grand ami africain qui, gaspillant le trésor de sa nation, a financé la campagne électorale du président Nicolas Sarkozy. Le recours à la logique la plus élémentaire invitera les gens raisonnables à exiger des éclaircissements sur ce cas.

Avec cette inversion totale des valeurs, nous avons accepté la démolition de la démocratie africaine traditionnelle, bien antérieure à la démocratie occidentale, pour remorquer tant bien que mal la démocratie française tronquée. Rappelons-nous que notre démocratie traditionnelle résidait dans l'*Aba'a*, que les philosophes mvettistes, des écoles du Gabon et du Cameroun, ont traduit par « corps de garde ou maison commune », c'est-à-dire la maison de la parole. Celle-ci se situe en général aux extrémités ou au centre de n'importe quel village africain et, selon le *Dieu d'eau* du vieux Ogotemmêli, le représentant par excellence de la métaphysique de la culture dogon, occupe la même place que celle de la tête dans la structure du corps humain. Cette institution était notre assemblée, centre névralgique de la réalisation de l'individu et de sa collectivité. Du vote et de la parole de chacun de ses membres naissait un projet qui permettait de passer directement de la théorie à la pratique, dans la recherche du bien commun. Ce n'est pas parce que l'on s'éloigne de ce digne héritage qu'il faut suivre ou imiter la route de ces fausses démocraties qui exhibent aujourd'hui leur pouvoir autocratique ou totalitaire.

La chimère de l'ordre magnétique

Dans notre univers géopolitique, les événements arrivent décidés par une curieuse « harmonie préétablie » qui, pourvue de pouvoirs magiques, est même capable de rejeter les conseils d'Eman Emú Nnang Ondó, le plus sage des immortels du peuple mythique fang d'Engong. Voilà la chimère de l'ordre magnétique imposée par les maîtres du nouvel impérialisme. C'est la chimère qui effraie beaucoup de nos intellectuels, considère les critiques comme des ennemis, en met certains à l'écart et en élimine physiquement d'autres. À propos de la « situation limite » dans laquelle se virent impliquées certaines personnalités, nous citerons les figures créatrices suivantes : a) Cheikh Anta Diop, créateur du panafricanisme scientifique et défenseur de la négritude authentique, qui subit les persécutions de Léopold Sédar Senghor⁴⁰⁵ ; b) Daniel Assoumou Ndoutoume, auteur de *Du Mvett l'orage, processus de la démocratisation conté par un diseur du Mvett*, préface de Grégoire Biyogo, présentation de Tsira Ndong Ndoutoume, son frère. C'est une œuvre extrêmement critique qui met à découvert les manigances du régime du président Omar Bongo, lequel fit tuer l'auteur par ses sicaires après la publication de l'ouvrage en 1993 ; c) Engelbert Mveng, célèbre jésuite camerounais assassiné dans sa résidence à Yaoundé, le 24 avril 1995, par le gouvernement de Paul Biya ; d) Saro-Wiwa, poète nigérian reconnu qui participa activement aux manifestations menées par les Ogonis. Il fut arrêté par ordre du

gouvernement militaire de Sani Abachi qui, sous la pression de Shell, la société d'exploitation pétrolière néerlandaise, l'exécuta aux côtés d'autres activistes, en novembre 1995... Après avoir subi la menace de la chimère pendant mes deux années d'enseignement consécutives à l'université de Ghana, Legon, Accra (1978-1980), je constatai moi-même que l'idéal de libération de l'Afrique avait été trahi, et pris la triste décision d'abandonner définitivement le « pays natal » :

« Je retournerai en Afrique quand apparaîtront à nouveau des figures telles que le grand maître Osagyefo, quand apparaîtront des gens comme Patrice Lumumba, comme Frantz Fanon. L'hôtesse annonce le départ de l'avion.

« 23.30. Nous nous dirigeons vers la piste de décollage. Nous continuons d'avancer. Arrêt ! Les moteurs de l'avion vrombissent, vitesse maximale ! Décollage ! Allez ! Je vole avec des ailes d'acier. Je contemple pour la dernière fois les lumières du labyrinthe. Adieu⁴⁰⁶ ! »

Néanmoins, quelqu'un demandera par simple curiosité : vers où peut se diriger ce fils de l'Afrique qui quitte sa mère ? Eh bien, je reviens en Occident, non pour accepter ses valeurs, mais en premier lieu pour montrer mon désaccord avec l'attitude soumise et complice des dirigeants africains face au néocolonialisme ; et en second lieu pour reprendre sur le sol occidental même la responsabilité de mon rôle dans la lutte pour la libération de l'Afrique. J'expliquerai encore et encore à cette société, comme je le fais déjà depuis plusieurs décennies dans mes livres et conférences, que le colonialisme a interprété notre histoire à l'envers, autrement dit qu'il l'a falsifiée. Que Hegel, le rationaliste de ladite falsification, a affirmé naïvement que « ce que l'on entend en somme par Afrique, c'est un monde anhistorique⁴⁰⁷ ». Sachant qu'il fut le père de l'idéalisme absolu, on comprend facilement que sa conception de l'histoire n'était même pas cohérente avec l'histoire occidentale. Quant à Karl Marx, son compatriote, il la considérait comme une histoire céleste, sans aucun rapport avec l'histoire des êtres humains. C'est pourquoi un autre de leurs contemporains clarifie sa situation :

« À cette époque, Schelling traînait derrière lui une créature philosophique ministérielle, Hegel, qualifié d'en haut de grand philosophe à fin politique mal évaluée, de vulgaire charlatan, sans esprit, répugnant, ignorant, qui avec un toupet, un non-sens et une extravagance sans égale, compila un système que claironnèrent ses adeptes vénaux comme s'il s'agissait du savoir immortel. C'est d'ailleurs ainsi que l'accueillirent les imbéciles, ce qui provoqua un chœur admiratif comme jamais auparavant⁴⁰⁸. » Hegel, ignorant l'histoire universelle, tombe dans un parallogisme en traitant l'Afrique de « monde anhistorique », elle qui au contraire, est précisément le

berceau de l'humanité et, bien entendu, de son histoire, comme l'a démontré l'un des plus grands noms de la philosophie de l'histoire réaliste, non seulement africaine mais universelle⁴⁰⁹. L'ignorance coloniale systématisée par Hegel avait créé sa propre école, constituée tout naturellement d'historiens anhistoriques, tels que Reginald Coupland, Eugène Pittard, Pierre Gaxotte, Charles-André Julien... qui, incapables d'offrir une analyse objective et rigoureuse des faits, se dédièrent à « écrire des sottises » sur l'Afrique « sans broncher » et se heurtèrent à la « barrière » de faux « mythes »⁴¹⁰. En plus de cette ignorance, il faut signaler que la charlatanerie « vulgaire », l'extravagance, la répugnance, entre autres vices que Schopenhauer découvrit en la personne de Hegel, trouvent apparemment encore des adeptes inconditionnels, ainsi que l'ont suggéré le président français Nicolas Sarkozy et son conseiller Henri Guaino. J'insisterai sur le fait que, en Afrique, il n'a jamais existé de pays pauvres, comme on le dit vaguement en Occident, parce que même les zones les plus désertiques possèdent du pétrole et des phosphates. L'Afrique est l'un des continents les plus riches au monde : ses réserves de charbon, par exemple, « sont estimées suffisantes pour durer trois cents ans. De nouveaux champs pétrolifères sont découverts et exploités sur tout le continent⁴¹¹ ». Ce qui signifie que – je le répète – sur la base de cette exploitation, l'Occident vit confortablement. Une exploitation qui connaît une nouvelle impulsion depuis 1960 et qui, laissant les populations locales dans la misère, a provoqué l'actuel exode de sa jeunesse vers les pays exploitants. J'insisterai sur le fait qu'aucun pays exploitant de nos ressources naturelles n'a souhaité, ne souhaite, ni ne souhaitera le bien-être, le progrès ou le développement des peuples africains. Que tous les exploitants sont contre l'Afrique, comme nous l'a rappelé Mongo Beti dans son œuvre *La France contre l'Afrique*⁴¹². J'insisterai sur mon attitude d'opposition radicale à la forme mythologique dans laquelle les vulgarisateurs habituent à traiter les problèmes de l'Afrique...

« Ali Bongo, le nouveau-né de la Françafrique »

Voilà l'une des pancartes qui résumaient la position générale de cette manifestation populaire qui se dirigeait vers les Champs-Élysées, le samedi 12 septembre 2009. Il s'agissait surtout de Gabonais, résidant à Paris ou venant d'autres villes, réunis pour protester contre le « coup d'État électoral » par lequel Ali Bongo se proclama vainqueur lors des récentes élections présidentielles du « pays natal » et contre la politique néocoloniale française. La protestation se transformait peu à peu en cortège funèbre, celui de la mort symbolique de la

Françafrique.

Le cortège laissait apparaître des slogans sans équivoque : « La Françafrique, c'est fini ». Une pancarte mentionnait le ministre des Affaires étrangères : « Docteur Kouchner, dictatologue sans frontières », tandis que Robert Bourgi, conseiller officieux de Sarkozy pour l'Afrique, qui avait fait sans scrupules étalage de la nature de ses relations avec les chefs d'État africains, était l'objet de piques sévères. Ali Bongo, récemment élu à la tête du Gabon mais dont personne ne veut, est donc considéré comme le « nouveau-né de la Françafrique ». Ce n'était pas une manifestation silencieuse, ni encore moins une manifestation d'indécis hésitant face au danger, mais de personnes dynamiques et autonomes qui, ayant pris conscience de la situation défavorable de leur peuple, montraient leur opposition. Raisonnements et discours respectaient un ordre établi, évitant le chaos verbal. Il est « inconcevable que la France n'ait pas pu se maintenir à distance de Bourgi, qu'elle ne condamne pas ses propos », déclara René Clément, organisateur du rassemblement. « Il faut que Sarkozy adopte une position claire. Il dénonce l'élection en Iran, et pas au Gabon, alors que la procédure a été la même : une fraude », signala Mengoune, représentant de la Diaspora gabonaise unie. « De plus en plus, les Gabonais ont le sentiment que leur pays est occupé par la France. Vous perdrez tout », avertit Jules-Florent. Et Michael informa que Guy, vingt-six ans, l'un des intrépides étudiants gabonais, voulant protester contre cette farce électorale, avait entamé une grève de la faim devant l'ambassade de son pays à Paris, le 4 septembre, et que, respectant le conseil de ses compatriotes qui ne souhaitent pas que son état de santé coure de risques, avait mis fin à son action... Néanmoins, tous convinrent à l'unisson que « le combat va être long⁴¹³ ».

Il est certain que, excepté les traîtres, esclaves du néocolonialisme qui ont vendu notre continent aux puissances étrangères, nous sommes tous militants dans cette lutte qui se poursuit. Il doit être clair dans notre esprit que la France est incapable de désavouer aucun des conseillers constituant les cerveaux de sa politique africaine, puisque ces derniers sont les meilleurs exécuteurs de leurs idéaux dans cette zone conquise. Le « Monsieur Afrique », comme l'appelle Thomas Hofnung, a déclaré publiquement :

« Je suis allé voir le président de la République à l'Élysée en présence de Guéant et je lui ai transmis le message ferme et menaçant du président Bongo. Il me dit : "Dis à Omar (comme il l'appelle) et à d'autres chefs d'État, que Bockel va immédiatement être remplacé par un de mes amis, un ami de Guéant." Il m'a donné son nom et m'a demandé de le garder secret. Il m'a également dit (et c'est important) : "Ce nouveau ministre suivra tes pas, ne t'étonne de rien, tu l'initieras

à l'Afrique"⁴¹⁴. » On sait que Jean-Marie Bockel, ancien socialiste et réélu maire UMP de Mulhouse, réclamait un changement radical de la politique française en Afrique lorsqu'il était secrétaire de la Coopération à la Francophonie. Dans un entretien accordé au *Monde* le 16 janvier 2008, il assurait : « *La Françafrique est moribonde. Je veux signer son acte de décès*. Certains pays possèdent d'importantes ressources pétrolifères, mais leur population n'en profite en rien. » Cette déclaration provoqua la colère du président Omar Bongo, qui la qualifia d'« inacceptable » et employa tous ses subterfuges pour que son ami Sarkozy intervienne dans l'affaire. Bockel fut immédiatement démis de ses fonctions et remplacé par Alain Joyandet, maire de Vesoul, homme d'affaires et ancien secrétaire national de l'UMP⁴¹⁵. De son côté, Philippe Bernard rappelle dans son article l'analogie existant entre l'expérience négative de Jean-Marie Bockel, démis de ses fonctions, et celle de Jean-Pierre Cot qui, au sein du gouvernement de François Mitterrand, occupait le poste de ministre de la Coopération et donna sa démission en 1982 après l'échec de sa tentative de changement dans les relations franco-africaines. Preuve que, quelle que soit l'époque et quelles qu'en soient les idéologies, la politique française en Afrique a toujours un même objectif : parvenir à l'exploitation exorbitante et sans états d'âme de ses ressources et au niveau maximal d'appauvrissement de ses habitants.

Dans le cas présent, Sarkozy ne peut pas condamner le résultat des élections gabonaises, puisqu'il les a lui-même organisées. On sait bien que, après avoir assisté aux obsèques de son grand ami Omar Bongo, le 16 juin 2009, Sarkozy convoqua Ali Bongo à l'Élysée, où il lui expliqua en détail le plan d'action qu'il avait déjà préparé en vue de la succession de son père. Ce plan comprenait logiquement un simulacre d'élections présidentielles et, si jamais Ali Bongo n'était pas élu, il devrait prendre le pouvoir à main armée, en tant que ministre de la Défense. Le 30 août dernier, fort de cet entretien, Ali Bongo exécuta les démarches électorales recommandées, se présentant contre deux autres principaux candidats : Pierre Mamboundou, l'opposant historique, et André Mbá Obame, ancien ministre de l'Intérieur. Le 2 septembre à 11 heures, deux jours après la publication des résultats du scrutin, établis par les gouverneurs des provinces, qui donnaient clairement Pierre Mamboundou vainqueur, Ali Bongo ordonna comme prévu au général Operha Paul, chef de l'état-major de l'armée, et à ses deux adjoints, les colonels Olame Ndong et Nkouerey Dominique, d'assaillir la Cenap (Commission électorale autonome et permanente) pour s'emparer des résultats afin d'en modifier les chiffres. De cette façon, à minuit, c'est-à-dire le 3 septembre, le ministre de l'Intérieur Jean-François Ndongou le proclama vainqueur sur la RTG1, avec 41,73 % des suffrages, ce qui produisit une grande vague de troubles

dans tout le pays. « Il est important de rappeler que, à la fin de l'année 2008, Ali Bongo, qui était alors ministre de la Défense nationale, a remplacé plusieurs officiers généraux et commandants des forces armées par ces gens qui communient avec ses idées et continuent d'exécuter ses ordres, alors même qu'il n'exerce plus les fonctions de ministre de la Défense⁴¹⁶. » À Port-Gentil, ville natale de Pierre Mamboundou, où prirent feu le consulat français et les installations de Total – l'entreprise française qui, de manière exclusive, exploite le pétrole depuis 1960 –, le bilan de la répression militaire signala quinze morts, selon les témoignages médicaux de l'hôpital local obtenus par Philippe Bernard, envoyé spécial du journal *Le Monde*. Alors que les opposants, assignés à résidence, avaient recours à l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et à d'autres institutions internationales, dénonçant la fraude et réclamant leur aide et le recompte des votes, Nicolas Sarkozy, Muhamar el-Kadhafi (Libye), Mohammed VI (Maroc) et Paul Biya (Cameroun), reconnurent immédiatement le résultat et envoyèrent leurs félicitations au nouveau président.

Au Togo, après la mort d'Eyadéma Gnassingbé, président et défenseur acharné du *statu quo* néocolonial, le 5 février 2005, le gouvernement français planifia un autre « coup d'État électoral » qui, le 24 avril de la même année, proclama frauduleusement son fils, Faure Gnassingbé, président de la République. Voilà donc les conséquences néfastes de la politique française en Afrique... Le silence que les autorités françaises ont voulu imposer à l'opinion publique nationale et internationale ne fut qu'un stratagème plein de confusions, au milieu desquelles Robert Bourgi souligna avec son emphase et ses galimatias habituels qu'Ali Bongo était « un ami, le plus écouté de Nicolas Sarkozy », tandis que Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, maintenait que « la France n'a pas de candidat et n'intervient en aucune façon dans le scrutin »⁴¹⁷.

Les dirigeants africains qui luttent pour le bien-être de leur peuple doivent entreprendre une action conjointe pour s'opposer publiquement à la farce électorale d'Ali Bongo, exiger que le gouvernement français accepte la volonté de l'électorat gabonais et que l'on procède au nouveau scrutin, sous le regard d'observateurs internationaux, afin de proclamer président de la République le vainqueur légitime des élections.

« Oser inventer l'avenir »

Tout intellectuel africain reconnaîtra que j'ai emprunté cette expression à Thomas Sankara, jeune révolutionnaire burkinabé. Pour

la remettre dans sons contexte, il suffirait de se rendre à l'Onu, le 4 octobre 1984, à la séance de l'Assemblée générale. Ce jour-là, lors d'un discours mûr et réfléchi, le dirigeant africain présente un programme universel, continental et national. Entre autres considérations, il décrit l'idéal qui ferait décoller son peuple :

« Nous avons choisi de chercher les meilleures formes d'organisation adaptées à notre civilisation, rejetant fermement et définitivement tout type d'impositions extérieures, afin de créer ainsi les conditions d'une dignité à la hauteur de nos ambitions. Refuser l'état de servitude, éliminer les pressions, libérer nos terres d'un immobilisme médiéval, voire d'une régression, démocratiser notre société, ouvrir les esprits à un univers de responsabilité collective pour *oser inventer l'avenir*. Casser l'administration et la reconstruire à travers une autre image du fonctionnaire, brasser notre armée avec le peuple via le travail productif et lui rappeler sans arrêt que, sans formation politique patriotique, un militaire n'est rien d'autre qu'un criminel en puissance. Voilà notre programme politique⁴¹⁸. »

Ce programme progressif s'accompagnait d'un plan de gestion économique et d'une réforme rigoureuse de toutes les composantes de l'État, ce qui apportait un changement radical à tous les niveaux de la société du Burkina Faso. Que l'expliquent ceux qui vécurent en chair et en os le processus révolutionnaire qui conduisit ce peuple à conquérir sa liberté, pendant quatre ans. Que l'explique le professeur Jean Ziegler, de l'université et de l'Institut de développement de Genève, l'un des rares Occidentaux qui pourraient parler objectivement de ce grand pays. Avec la mise en pratique d'un tel programme, le dirigeant africain pensait à son peuple et avec lui, suivant le chemin emprunté par Kwame Nkrumah, il recherchait le bien commun et un niveau de développement digne qui s'organiserait nécessairement autour de la triple indépendance : politique, économique et militaire. Dans ses discours, il soulignait que le Burkina Faso, ainsi que les autres pays d'Afrique, possédaient les ressources matérielles et humaines nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Qu'en utilisant rationnellement leur force de travail ils devaient produire et consommer leurs produits, pour ne pas dépendre des exportations des puissances étrangères. Si Nkrumah avait averti le monde, en 1964, que l'aide aux pays africains ou en développement « n'est qu'un simple crédit circulaire payé par le maître néocolonialiste, qui passe par l'État néocolonial et revient au premier sous forme de bénéfices accrus⁴¹⁹ », Sankara réclama, le 27 juillet 1987, lors du 25^e sommet de l'OUA à Addis-Abeba, la constitution immédiate d'un front commun et continental « contre la dette », car cette dernière « est une reconquête de l'Afrique habilement organisée, pour que sa croissance et son développement obéissent à des échelles, à des normes qui nous sont

imposées de l'extérieur. Ainsi, chacun de nous se transforme en esclave financier, c'est-à-dire simplement esclave de ceux qui ont l'opportunité, l'astuce de nous envoyer des fonds dans le but de les récupérer avec de gros intérêts⁴²⁰ ».

Sankara est le deuxième dirigeant de l'Afrique francophone à avoir réclamé à voix haute à la puissance coloniale française, que le peuple libre et indépendant du Burkina Faso soit traité dignement, comme il le mérite. De même que Sékou Touré s'était confronté au général de Gaulle, Thomas Sankara se confronta à François Mitterrand... La pratique révolutionnaire, outre son rôle dans le progrès de l'humanité, nous a appris que, excepté les cas de Fidel Castro et de Mao Tsé-toung, le malheur des révolutionnaires est qu'en général ils ne savourent pas le fruit de leur travail, car ils disparaissent souvent subitement, encore jeunes, de la scène politique. Ainsi, le 15 octobre 1987, Sankara et douze de ses collaborateurs furent-ils assassinés par ordre du gouvernement de François Mitterrand, ordre exécuté par les officiers de l'armée française basés dans la région ainsi que par l'homme de main local, Blaise Compaoré. Ayant pris le pouvoir, celui-ci entreprit de détruire les fondements de la révolution du peuple burkinabé.

On peut déplorer que les dirigeants africains, renonçant à soi-même et à la lutte pour la libération de leur peuple, aient accepté de prendre part à ce jeu téléguidé par les maîtres néocoloniaux ! Parler du cinquantenaire de l'indépendance africaine, c'est entrer dans un *mare magnum*, un labyrinthe, un imbroglio... Si notre mère Afrique rêve encore de relancer la lutte pour sa libération totale, il faut que ses dirigeants reprennent délibérément la pratique politique de leurs frères révolutionnaires, qui nous ont légué leur esprit combatif et des principes valables aujourd'hui et pour les générations futures. Outre l'héritage politique, s'impose la nécessité d'adopter de nouvelles stratégies, dont celle des 3 R : Résistance, Réorganisation, Renaissance. Résistance aux ordres des grandes organisations internationales : le FMI, la Banque mondiale sont les meilleurs serviteurs et trafiquants des intérêts du grand capital. L'OMC (Organisation mondiale du commerce) est manipulée par l'UE et par les pays les plus développés qui étouffent les marchés africains où le « libre-échange » brille par son absence. La protection de l'agriculture des pays les plus avancés se maintient aux dépens de l'agriculture africaine... Réorganisation : une restructuration s'impose dans tous les aspects des politiques d'État, ainsi qu'un potentiel renforcement... Renaissance : en s'appuyant sur les étapes précédentes, l'Afrique doit prendre conscience qu'elle ne peut atteindre son développement que par ses propres capacités et ses efforts, rationalisés grâce au talent de ses véritables enfants, c'est-à-dire ceux qui veulent la résolution de ses

graves problèmes... « L'Afrique doit réorganiser son économie, reconstruire les États en développement, réaliser son unité et assurer sa cohésion politique. Elle sera alors en mesure de se réintégrer au système mondial, à une place qui lui permettra de négocier sur des bases plus favorables avec les institutions multilatérales et les autres pays du monde. Elle cessera ainsi d'être dans une position de soumission au système et deviendra un acteur dont les autres respecteront les points de vue et les intérêts⁴²¹. » À ces 3 R, j'ajouterais la nationalisation de ses ressources naturelles ou le contrôle de leurs exploitations, afin de destiner les recettes au bien-être de ses populations. Pour ledit contrôle, il n'est pas nécessaire que les pays en question soient dotés d'une technologie propre, mais il faut qu'ils exigent des multinationales exploitantes d'investir plus de 50 % de l'accumulation excessive des bénéfices dans les zones concernées. L'Afrique francophone doit se défaire de la vieille structure de domination de la « Communauté française », elle doit se débarrasser de toutes les bases militaires françaises qu'elle abrite. De la même façon, l'Afrique anglophone doit bannir les liens de dépendance du vieux colon anglais renforcés par le British Commonwealth. En ce qui concerne sa défense, l'Afrique doit rejeter la présence de toute force étrangère sur ses terres et constituer son propre corps d'intelligence politique et militaire, nouveau et choisi, pour faire face à la puissante mafia de corrompus et de corrupteurs qui s'approprient impunément nos trésors nationaux. Si « l'espérance réjouit l'âme », nous espérons que, fortes de cet apprentissage bien assimilé, les nouvelles générations de dirigeants africains auront le courage de surmonter ces obstacles et d'assumer avec sagacité la grande responsabilité de la conquête, pour leur nation, du royaume de la dignité, de la paix et de la prospérité.

Notes

376. Kwame Nkrumah, *Le Consciencisme, philosophie et idéologie pour la décolonisation et le développement, avec une référence particulière à la Révolution africaine* . Traduit de l'anglais par L. Jospin, Payot, Paris, 1964, p. 89.
377. *Id.* , p. 106.
378. *Id.* , p. 109.
379. *Id.* , pp. 37-38.
380. *Id.* , p. 131.
381. Nkrumah, *un líder y un pueblo* , Fondo de Cultura Económica, México, 1962, pp. 14, 134, 174.
382. *Id.*, p. 15.
383. Le « Chef victorieux », surnom de Nkrumah.
384. Kwame Nkrumah, *Le Consciencisme* , *op. cit.* , p. 150.
385. *Id.* , p. 154.
386. Kwame Nkrumah, *Neocolonialismo, última etapa del imperialismo* , Siglo XXI Editores, S.A., México, 1966, p. 3.
387. *Id.* , p. 4.
388. Vladimir Lénine, *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, essai de vulgarisation* , *Œuvres choisies* , Éditions du Progrès, Moscou, 1968, p. 169.
389. Kwame Nkrumah, *Neocolonialismo, última etapa del imperialismo* , *op. cit.* , p. 220.
390. Kwame Nkrumah, *Dark Days in Ghana* , Panaf Publications Limited, Londres, 1968, p. 49.
391. *Id.* , p. 98.
392. *Id.* , pp. 47-48.
393. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire* , Hatier, Paris, 1978, p. 513 ; Rolf Italiaander, *La Hora de África* . Traduction d'Ana F. Descatllar, Editorial Seix Barral, S. A., Barcelone, 1961, pp. 310-311.
394. *Phèdre* , GF Flammarion, XXVIII-XXIX.
395. Friedrich Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra* , GF Flammarion.
396. Makhily Gassama, « Le piège infernal », *L'Afrique répond à Sarkozy* , Philippe Rey, Paris, 2008, pp. 36-37.
- 397.

La fraude 419 (aussi appelée scam 419, ou arnaque nigériane) est une escroquerie répandue sur Internet. La dénomination 4-1-9 vient du numéro de l'article du code nigérian sanctionnant ce type de fraude.

398. Bamba Sakho, « Entre ruse et archaïsme », *L'Afrique répond à Sarkozy* , op. cit. , pp. 386-387.
399. Max Liniger-Goumaz, *La Guinée équatoriale convoitée et opprimée, aide-mémoire d'une démocratie 1968-2005* , L'Harmattan, Paris, 2005, pp. 83, 105.
400. Bamba Sakho, op. cit. , p. 387.
401. Mahamadou Siribié, « Violence symbolique d'un discours crépusculaire », *L'Afrique répond à Sarkozy* , op. cit. , p. 423.
402. Ludo De Witte, *L'Assassinat de Lumumba* , Karthala, Paris, 2000, p. 9.
403. « Pas dupes IV. Les fausses factures aussi ont besoin d'Afrique », in Éric Fottorino, Christophe Guillemin, Érik Orsenna, *Besoin d'Afrique* , Fayard, Paris, 1992, p. 150, cité par Zohra Bouchentouf-Siagh, « Duplicité et trafic de l'histoire », *L'Afrique répond à Sarkozy* , op. cit. , p. 63, note 17, pp. 74-75.
404. Vincent Hugué, *Les Sorciers blancs, enquête sur les faux amis français de l'Afrique* , Fayard, 2007, p. 57.
405. Doue Gnonsea, *Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga. Combat pour la Renaissance africaine* , L'Harmattan, 2003. Voir surtout le chapitre VI.
406. Eugenio Nkogo Ondo, *Sobre las ruinas de la República de Ghana* , Notigraf, S. A., Madrid, 1988, p. 138.
407. Georg Wilhelm Friedrich Hegel, *La Raison dans l'histoire* , 10/18, Paris, 1979, p. 269.
408. Arthur Schopenhauer, *Fragments sur l'histoire de la philosophie* , Alcan, Paris, 1912, pp. 113-114.
409. Cheikh Anta Diop, *Antériorité des civilisations nègres, mythe ou vérité historique ?* , Présence africaine, 1967. Voir surtout les chapitres 1 et 2.
410. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire* , Hatier, Paris, 1978, p. 10-11.
411. Kwame Nkrumah, *Neocolonialismo, última etapa del imperialismo* , op. cit. , p. 12.
412. Mongo Beti, *La France contre l'Afrique* , La Découverte, Paris, 1993
413. Florent Pecchio , « Ali Bongo, le nouveau-né de la Françafrique », *Libération*, 13 septembre 2009.
414. Thomas Hofnung, « Quand Robert Bourgi, le “Monsieur Afrique” de Sarkozy, ne tient pas sa langue », *Le Monde*, 7 septembre 2009.
415. Philippe Bernard, « Deux mois après avoir dénoncé la “Françafrique”, Jean-Marie Bockel est débarqué de la Coopération » ; André Moissé, « Nommé secrétaire d'État, Alain Joyandet est un sarkozyste de la première heure », *Le Monde*, 21 mars 2008, p. 10.
416. Alfred Mba Asseko, « Gabon : comment Ali veut prendre le pouvoir aujourd'hui ? », 2 septembre 2009, <http://www.upg-gabon.org/>

417. Thomas Hofnung, *op. cit.* .
418. Thomas Sankara, « La liberté se conquiert », *Oser inventer l'avenir, la parole de Sankara (1983-1987)* , présenté par David Gakunzi, L'Harmattan, Paris, 2006, p. 102.
419. Kwame Nkrumah, *Neocolonialismo, última etapa del imperialismo* , *op. cit.* , p. 8.
420. Thomas Sankara, « Un front uni contre la dette », *Oser inventer l'avenir...* , *op. cit.* , pp. 247-248.
421. Demba Moussa Dembélé, « Repenser le développement en Afrique », *À la recherche d'un nouveau paradigme de développement* , Réseau international des groupes du Sud et Forum africain des alternatives, Dakar, 2006, pp. 31-33.

Le rôle des élites burundaises
dans la destruction de leur nation
(1962-2003)

Déo Nsavyimana

Né en 1953 au Burundi, Déo Nsavyimana a suivi des études universitaires à Bujumbura (université officielle du Burundi), puis à l'Université libre de Bruxelles et à Louvain-La Neuve (PhD en histoire économique).

Ancien chargé de missions à la présidence de la République (1997-2002), il enseigne l'histoire contemporaine, l'histoire économique et la politique économique à l'université du Burundi.

Il est l'auteur de plusieurs articles sur l'évolution politique et économique du Burundi.

Jusqu'à la fin des années 1980 du siècle dernier et à la veille des fameuses « Conférences nationales souveraines » organisées dans plusieurs pays d'Afrique noire francophone, un consensus existait au sein des classes dirigeantes de ces pays au sujet du déclin économique et de la mauvaise gouvernance prévalant en Afrique noire : le colonisateur européen était à l'origine du désastre africain qui se décline sous plusieurs appellations : extrême pauvreté des populations, exacerbation des consciences tribales supplantant la conscience nationale, bureaucraties pléthoriques et corrompues, faible instruction, etc.

La décennie 1990, avec son cortège de guerres civiles atroces en Sierra Leone, au Liberia et surtout dans la région des Grands Lacs, remet en cause cette sommaire explication des maux dont souffrait l'Afrique noire. Il était temps que les élites africaines, elles qui dirigeaient leurs pays depuis plus d'une génération (trente ans et plus) se remettent en cause et osent poser les bonnes questions sur la gestion des lendemains des Indépendances qui ont, pour de larges couches de population, le plus souvent déchanté. Pourquoi restons-nous si pauvres alors que des pays du Sud-Est asiatique dont le PIB était l'équivalent de celui de certains pays africains ont déjà décollé économiquement et sont si prospères ? Pourquoi la « nation », le plus souvent construction politique de l'État postcolonial, ne semble exister qu'à de rares occasions, comme celle du match de football entre deux équipes de pays différents ? Comment se fait-il que dans de rares nations existant avant la colonisation, les habitants en viennent à prioriser l'identité ethnique sur l'identité nationale ?

Nous pourrions relever davantage de questions de ce genre sans être sûr d'y répondre de façon exhaustive. Pour des raisons de commodité, nous avons choisi de nous intéresser au cas du Burundi, et de nous efforcer de répondre à une question d'actualité dans ce pays :

Comment se fait-il que pour une large majorité de ses élites, la nation burundaise, vieille d'au moins quatre siècles, semble être une nostalgie et a sentimentalement été remplacée par les identités ethniques hutu et tutsi⁴²² ?

Ce constat est grave. Il aura fallu une longue guerre civile politico-ethnique entre 1993 et 2000 ponctuée par des négociations entre représentants des deux principales ethnies burundaises – les Hutu et les Tutsi – facilitées par l'ancien président de la Tanzanie, Mwaliimu Julius Nyerere, pour que ces élites enlèvent le voile dont ils couvraient la nature du conflit sévissant dans leur pays. Le but primordial de guerre entre Burundais n'était pas de nature ethnique mais politique⁴²³.

À l'origine de cette situation, il y a trois causes que nous explicitons dans cette réflexion et qui en constituent l'ossature. Il s'agit :

- De l'impréparation des élites burundaises à l'indépendance de leur pays survenue très rapidement en juillet 1962, après trois années de lutte politique ouverte ;

- Du non-remplacement, jusque de nos jours, de deux leaders charismatiques et visionnaires, les Premiers ministres Louis Rwagasore et Pierre Ngendandumwe, respectivement assassinés le premier huit mois avant l'Indépendance et le second trente mois après l'Indépendance ;

- Des luttes féroces pour le pouvoir engagées par des élites hutu et tutsi qui ont fini par embrigader toute la paysannerie (90 % de la population) jusqu'à l'entraîner dans des guerres civiles atroces à caractère génocidaire (jusqu'à trois cent mille morts entre 1993 et 2003).

Une littérature abondante existe déjà sur l'histoire tragique du Burundi de ces quarante-huit dernières années. Dans le pays comme chez les amis de ce peuple, une synthèse apaisée sur cette stratégie est loin d'être établie ; à telle enseigne que tout Burundais ou tout sympathisant de ce pays qui s'y risque est vite catalogué de sensibilité ethnique partisane. L'exercice est délicat, mais vaut néanmoins la peine qu'on s'y livre. Il est peut-être utile au lecteur non burundais d'avoir à l'esprit que la nation burundaise en voie d'éclatement est vieille de quatre siècles et que les Burundais composés essentiellement de deux groupes sociaux, les Hutu et les Tutsi, parlant la même langue, le kirundi, ont partagé la même histoire, vivent entremêlées sur leurs deux mille neuf cents collines, ont une même culture et ne se distinguent même pas aujourd'hui, comme c'était le cas au ^{XIX}^e siècle, par la préférence des uns et des autres pour une activité économique importante, comme l'agriculture chez les Hutu et l'élevage chez les Tutsi. Les deux ethnies pratiquent actuellement l'agriculture associée à l'élevage.

L'indépendance hâtivement accordée par la Belgique ou un cadeau empoisonné

Au cours d'un séminaire d'histoire de l'Afrique animé en 1970 par le professeur Guy Malengreau de l'université catholique de Louvain (Leuven), un étudiant zaïrois posa la question suivante : monsieur le professeur, pourriez-vous nous parler de l'origine du problème hutu-tutsi au Rwanda et au Burundi ? Le professeur répondit, avec une

franchise étonnante de la part de l'ancien membre du Conseil colonial belge qu'il était : « C'est nous, les coloniaux belges, qui l'avons créé, dit-il, et lui avons fait prendre des dimensions paroxystiques à la veille de notre départ du territoire, départ que nous voulions plutôt symbolique. Au Rwanda, notre stratégie consistant à diviser les Hutu et les Tutsi et à convaincre les Hutu que le "méchant" colonialiste fut le Tutsi dont il fallait se débarrasser politiquement avant l'Indépendance en réclamant d'abord la démocratie du nombre, réussit parfaitement. C'est ainsi que nos amis hutu sont au pouvoir et le Rwanda vit dans la paix et la prospérité. Au Burundi, cette stratégie échoua à cause de l'Onu et de Rwagasore, le fils du mwami [roi] très populaire auprès des Hutu et des Tutsi. C'est pour cela que le Burundi est toujours dans les limbes⁴²⁴. »

Dans le cadre de cet article, il serait fastidieux d'exposer un abrégé d'histoire de la nation burundaise dont le pivot politique était la royauté entourée d'un leadership hutu et tutsi, issu de quelques clans ayant traditionnellement des fonctions nobles qu'ils accomplissaient à la cour⁴²⁵. Retenons néanmoins qu'avant l'arrivée des colonisateurs belges, l'identité clanique était de loin plus importante que l'identité « ethnique » et l'identité nationale beaucoup plus affirmée et revendiquée que cette dernière.

C'est de façon délibérée que le premier résident de l'Urundi (l'équivalent de l'administrateur de cercle dans les anciennes colonies françaises d'Afrique noire), Pierre Ryckmans (1922-1929), décida en 1925 de travailler avec l'élite tutsi pour gouverner le pays et gommer la spécificité des Ganwa (un clan à part, régnant, formé par les descendants du fondateur du royaume au ^{xvi}e siècle) en les classant parmi les clans tutsi⁴²⁶. Dans le cadre de la décolonisation de l'Afrique à la fin des années 1950, les élites qui réclamaient l'indépendance furent vilipendées par les fonctionnaires coloniaux et les missionnaires catholiques (pères blancs) comme communistes et ennemis de la démocratie. L'administration belge retourna sa veste après avoir collaboré avec des Tutsi pendant plus de trente ans, susurra aux oreilles des rares auxiliaires hutu de la colonisation que celle-ci était plutôt le fait des Tutsi et non des « Belges », et que le bon sens commandait que les Hutu réclament la démocratie et le maintien dans le pays du tuteur belge et pas l'indépendance immédiate. Le maintien de la tutelle sur le Ruanda-Urundi ne présentant plus d'intérêt après la décolonisation du Congo belge en juin 1960, c'est dans la précipitation et au pas de charge que la décolonisation fut organisée.

Dire que l'indépendance du Burundi est survenue trop tôt est peut-être un jugement facile d'un historien en chambre presque cinquante ans après l'événement. Il n'est sûrement pas partagé par les contemporains de l'époque. Mais ce recouvrement de la souveraineté

nationale assez précipité était lourd de mauvais présages : trois ans avant l'indépendance du Burundi (1959), il n'y avait dans le pays qu'un seul diplômé de l'université, laïc, Pierre Ngendandumwe ; il n'y avait aucun technicien des télécommunications, aucun aide-infirmier vétérinaire, aucun vérificateur des impôts, aucun plombier, aucun mécanicien burundais, aucun militaire, aucun magistrat, aucun officier de police, aucun professeur de collège ! On comptait, par contre, une trentaine d'assistants médicaux et une vingtaine d'assistants vétérinaires, quelques centaines de moniteurs indigènes d'écoles primaires, quelques dizaines de clercs indigènes diplômés d'Astrida (l'actuelle ville de Butare au sud du Rwanda) et une vingtaine de prêtres burundais. C'était à peu près tout ce que l'administration belge avait comme auxiliaires pour encadrer près de deux millions d'habitants. Plus inquiétant encore, ces agents, future élite politique qui allait prendre en charge les destinées du pays en 1962, n'avaient aucune ouverture sur le monde jusqu'à la fin des années 1950 : pas de journaux autres que des feuilles locales diffusées par les missionnaires catholiques (pères blancs), pas de radio, pas de moyens de communication modernes, et surtout pas de culture historique et politique qui les eût aidés à juguler les instincts qu'ils mobilisèrent vite pour détruire les fondements de leur nation au lendemain de l'Indépendance.

Quand une partie des auxiliaires burundais de la colonisation dont le leader incontesté était le prince Louis Rwagasore, le fils aîné du mwami⁴²⁷, réclama la souveraineté nationale pour leur pays à partir de 1958, l'administration belge sortit de son chapeau un lapin bien maléfique : par la voix du gouverneur du territoire lui-même, Jean-Paul Harroy (1909-1995), elle annonça en décembre 1958 à l'ouverture des travaux du conseil général du Ruanda-Urundi, sorte de parlement du territoire, que le problème numéro un du « Ruanda-Urundi » était le problème hutu-tutsi, problème qui devait éclipser tous les autres au Rwanda à partir de cette date, piège mortel tendu par le colonisateur et vite compris comme tel par le prince Rwagasore, fils du mwami, symbole de la nation. Rwagasore sut le conjurer rapidement. D'instinct, il savait que la division au sein d'un peuple entraîne la mort d'une nation et fut plus rapide que les fonctionnaires et colons belges pour convaincre les élites hutu de rejoindre les rangs des nationalistes regroupés au sein de son parti, l'Uprona, qui réclamait l'indépendance immédiate dès son agrément au début de l'année 1960.

Quand Rwagasore gagna de façon triomphale les élections législatives du 18 septembre 1961, des fonctionnaires coloniaux, dont leur chef, le résident de l'Urundi Régnier, qui savaient que l'indépendance du Burundi allait mettre fin à leur carrière en Afrique,

décidèrent de l'assassiner et le tuèrent le 13 octobre 1961, deux semaines après son investiture comme Premier ministre.

Le non-remplacement de deux leaders charismatiques et visionnaires : Rwagasore et Ngendandumwe

Les assassins de Rwagasore avaient visé juste : il n'y avait pas meilleure recette pour déstabiliser et même détruire politiquement le Burundi pour longtemps. Non seulement Rwagasore était un rare Burundais doté d'une culture historique et politique qui lui avait appris – à la maison –, chez son père le roi, comment le Burundi, en tant que nation, avait été construit, mais également il avait des qualités exceptionnelles dont aucun autre Burundais ne pouvait se prévaloir : par la naissance, il jouissait de l'« autorité de l'éternel hier » expliquée au début du ^{xx}e siècle par Max Weber, le célèbre sociologue allemand, dans sa conférence sur le « politique » à l'université de Berlin en 1919 ; sa légitimité, son prestige se nourrissaient d'une simplicité de mœurs, d'une bonté, d'une générosité qu'appréciait beaucoup son peuple composé de Hutu et de Tutsi, tous profondément monarchistes à l'époque ; bien plus, il avait une vision : il savait que le Burundi était trop petit et trop arriéré économiquement pour prospérer sans appartenir à un ensemble géographique plus vaste ; il prônait l'union de son pays avec le Tanganyika Territory, la future Tanzanie dirigée à partir de fin 1961 par Mwalimu Julius Nyerere.

En clair, l'assassinat de Rwagasore fut un coup terrible porté droit au cœur du Burundi et, avec le temps, l'on se rend compte que jusqu'à présent il n'a pas encore été valablement remplacé. Paradoxalement, sa mort n'entraîna pas immédiatement la guerre civile dans son pays parce que la réaction attendue des assassins n'eut pas lieu : ceux-ci avaient prévu que la population allait le venger en massacrant des Belges et leurs hommes de main burundais. Le mwami, père de Rwagasore, le comprit et déjoua le piège en appelant son peuple au calme. Ce n'était que partie remise. La vengeance des anciens fonctionnaires coloniaux allait se faire plus retorse. Désormais, beaucoup d'élites burundaises, manipulées au lendemain de l'Indépendance par l'ambassadeur de Belgique à Bujumbura, le colonel Henniquiau, les unes (des Hutu) continuellement vexées par des dirigeants hutu du Rwanda qui les accusaient d'être des Hutu inférieurs parce que n'ayant pas encore réussi à éliminer les Tutsi du pouvoir ; les autres (des Tutsi) sur le qui-vive, apeurés et fort inquiets du sort qui leur était réservé, si leurs adversaires hutu prenaient le

pouvoir (l'assassinat ou l'exil), sort que connaissaient beaucoup de Tutsi du Rwanda réfugiés au Burundi depuis 1959, cédèrent au soupçon et surtout aux divisions de nature ethnique avec un habillage politique qui ne trompait encore (entre 1962 et 1964) que le petit peuple : l'appartenance au « groupe Casablanca » ou groupe dit progressiste et soi-disant antioccidental pour les Tutsi, et l'appartenance au « groupe Monrovia » et réputé conservateur et pro-occidental pour les Hutu.

Pierre Ngendandumwe⁴²⁸, le compagnon de Rwagasore (un Hutu), lui succéda en 1963 comme Premier ministre. Homme superbement intelligent, il comprit les enjeux de son temps. Il joua résolument la carte progressiste de l'époque, à savoir le choix du non-alignement dans le cadre de la guerre froide de l'époque entre l'Occident et le bloc soviétique, fit tout pour convaincre ses frères de l'élite hutu de rester sourds aux sirènes divisionnistes provenant du Rwanda parce qu'il savait que les Hutu étaient aimés du mwami, et bien représentés au gouvernement, dans l'administration, à l'armée et au sein de la gendarmerie. Malheureusement pour lui, il prit une décision politique de bon sens en reconnaissant, en décembre 1963, en pleine guerre froide, le gouvernement de la république populaire de Chine comme représentant légitime de toute la Chine au siège permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Étiqueté de ce fait pro-communiste, il fut assassiné le 15 janvier 1963, geste qui fut aussitôt imputé aux extrémistes tutsi, afin de renforcer les stratégies de la cassure irrémédiable de la nation burundaise pour la ramener à un assemblage sans consistance d'ethnies hutu et tutsi. Pendant plus de deux décennies, aucun autre dirigeant hutu n'eut l'occasion de prouver aux Burundais qu'il avait l'envergure de Ngendandumwe. Le piège tendu aux élites tutsi et hutu du milieu des années 1960 réussit parfaitement, car il ne fut plus question de penser en termes d'intérêt national, et même le mwami devint un empêcheur de détruire allègrement l'unité nationale. Aussi engagèrent-elles une lutte à mort pour la liquidation de la monarchie, qui gênait les Hutu dans leur tentative d'exclure les Tutsi du pouvoir et faisait de même pour ces derniers.

L'engrenage de la violence et l'ethnisation des populations des collines

Jusqu'en 1965, les dissensions entre Hutu et Tutsi étaient circonscrites au milieu des élites, fonctionnaires, cadres de l'armée et de la gendarmerie, étudiants. Paul Mirerekano, un autre grand compagnon de Rwagasore, frustré par une partie de la cour royale qui

ne voulut pas le reconnaître comme successeur du prince Rwagasore à la tête de l'Uprona, avait déjà commencé à prêcher la haine du Tutsi dans sa commune d'origine, entre 1963 et 1965. Il ne parvint pas de son vivant à libérer les simples Hutu, paysans des collines, de leur attachement à la monarchie. Manipulé par des milieux socio-chrétiens belges de cette époque et par le pouvoir hutu au Rwanda, il était pressé de prendre le pouvoir au Burundi et d'en faire un « autre Rwanda ».

Il fallut la gestion politiquement désastreuse du dossier des putschistes hutu contre la monarchie au lendemain des faits (19-20 octobre 1965) pour inoculer lentement mais sûrement le virus de la haine ethnique au sein de la paysannerie hutu et tutsi. Au lieu d'organiser un procès en règle, les vainqueurs tutsi de cette partie de bras de fer politique entre les deux ethnies condamnèrent à la peine capitale beaucoup d'élites hutu inculpées, rapidement exécutée. Désormais le climat politique malsain de l'époque, où la globalisation était commandée par la peur d'avoir échappé au sort tragique que la réussite du coup d'État hutu allait réserver aux élites tutsi, n'allait plus se dissiper. En l'absence d'un Rwagasore ou d'un Ngendandumwe, capables de redresser la situation, la désintégration lente mais sûre de la nation, comprise comme « un vouloir vivre ensemble et partage d'un destin commun aux hutu et tutsi », était en bonne voie.

La première république (1966-1976), dirigée par un militaire, le colonel Michel Micombero, un jeune homme de vingt-six ans en 1966, sans beaucoup de culture ni de maturité politique, ne pouvait qu'aggraver la situation. Le déclenchement de la guerre, le 30 avril 1972, par des « rebelles » hutu qui s'étaient entraînés en Tanzanie voisine se solda par leur défaite après deux semaines de combats. Mais au lieu de gérer cette crise avec un bon sens politique et une certaine hauteur de vue qui lui auraient permis de porter le regard assez loin pour ne pas déchirer profondément le tissu de la nation, Micombero choisit de se comporter en Tutsi épouvanté par le caractère génocidaire des tueries de Tutsi massacrés dans trois communes de sa province natale. Il appliqua la loi du talion et liquida de façon sélective, sans aucun jugement, la quasi-totalité des élites hutu qu'il put attraper et cela, à travers tout le pays. Puisque c'étaient des éléments instruits de l'ethnie hutu, frustrés d'être relativement exclus du pouvoir à partir de 1969, qui étaient à l'origine de la rébellion, le régime Micombero crut qu'il résolvait définitivement le problème en les excluant davantage ou en les condamnant à l'exil⁴²⁹. C'était le reporter pour une vingtaine d'années seulement, le temps de la reconstitution d'une nouvelle élite hutu qui porta longtemps le deuil des parents, amis morts pour le seul crime d'être nés Hutu, d'avoir poussé loin les études secondaires ou d'être des « coqs de village »

jouissant d'une petite aisance matérielle, par exemple posséder un vélo...

Les successeurs de Micombero entre 1976 et 1988, les militaires Bagaza et Buyoya, ne comprirent pas que le problème majeur de leur pays était devenu la question ethnique, question éminemment politique dont la solution conditionnait même la mise en œuvre de toute politique de développement économique. Ce constat fut vérifié de façon dramatique au lendemain de l'assassinat du président Ndadaye, un Hutu démocratiquement élu en juin 1993, atrocement tué par une poignée de militaires tutsi ; s'ensuivit un véritable génocide sur deux tiers du pays de pauvres paysans tutsi : beaucoup d'infrastructures économiques et sociales furent détruites par des paysans hutu ivres de la rage d'effacer du paysage rural burundais le plus d'équipements nationaux possible construits par les régimes tutsi tant honnis ! La guerre civile atroce qui en découla ne fit qu'approfondir la déchirure de la nation jusque dans la capitale où presque tous les quartiers, et surtout les quartiers pauvres, furent épurés ethniquement entre 1994 et 1996, dans une atmosphère d'une violence indicible.

Très curieusement, la communauté internationale appelée par des élites hutu à arbitrer le conflit dans le cadre des négociations d'Arusha (1998-2000) fut surprise de constater que l'écrasante majorité des délégués hutu et tutsi ne se détestaient que devant les observateurs étrangers, à coups de discours vénéneux. Mais, sitôt après la tombée du rideau sur la scène où ils venaient d'expurger leur haine de l'autre ethnie, ces mêmes leaders hutu et tutsi partageaient gaiement le verre de bière, fraternisaient chaudement comme si de rien n'était, histoire de se moquer sous cape des compatissants étrangers au drame burundais⁴³⁰. Cette attitude prouvait aux observateurs étrangers combien la soif du pouvoir des uns et des autres était inextinguible et soulevait des soupçons selon lesquels ces soi-disant représentants des Hutu et Tutsi n'avaient guère d'affection envers leurs ethnies d'appartenance, cherchaient à faire durer longtemps les discussions pour empocher des perdiems et n'étaient pas du tout pressés de mettre un terme aux souffrances de leur peuple.

Conclusion

Ainsi va la nation burundaise prise à la gorge par une partie de ses élites engagées plus ou moins inconsciemment dans un processus de destruction de leur entité politique multiséculaire, dont l'agonie est d'autant plus lente qu'elle avait été solidement construite en quatre cents ans par ses rois. Le drame vécu par les Burundais peut être

traduit en termes simples : l'écrasante majorité de la population des collines, Hutu et Tutsi confondus, n'ont pas encore compris que leurs dirigeants aux différents niveaux de responsabilité politique forment un groupe social à part, qui se réfugie derrière l'ethnie de provenance pour conquérir ou garder le pouvoir, s'en servir à leurs propres fins, lesquelles ne se confondent pas nécessairement, loin s'en faut, avec l'intérêt supérieur de leur pays.

Il importe toutefois de noter qu'il n'y a pas lieu de se presser pour signer le certificat de décès de la nation burundaise. La preuve ? À la proposition de l'ancien président Bagaza, en 1996, en pleine guerre civile, à savoir : « deux peuples (hutu et tutsi), une nation », qui suggérait la séparation du Burundi en deux entités géographiques, en une « Flandre » et une « Wallonie » dans la région des Grands Lacs, presque personne n'adhéra, tant l'idée du divorce entre Hutu et Tutsi et de la dislocation de la nation burundaise en « Hutuland » et « Tutsiland » épouvanta aussi bien les paysans que les élites des deux ethnies.

Notes

422.

Le Burundi, 27 834 kilomètres carrés, 8 millions d'habitants, est un pays de la région des Grands Lacs africains situé entre la république démocratique du Congo à l'ouest, la Tanzanie à l'est et au sud, et le Rwanda au nord. Avec le Rwanda, il fut sous mandat puis sous tutelle belge entre 1922 et 1962. Même si aucun des critères constituant habituellement les définitions des ethnies ne s'applique à ce pays – ni l'espace géographique, ni la langue, ni la culture, ni la religion (ils partagent tous ces critères) –, les trois composantes sociales de ce pays, les Hutu, les Tutsi et les Twa (moins de 1 % de la population) sont à la faveur de leur histoire tragique depuis l'Indépendance (1962) devenues politiquement des ethnies.

423.

L'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale (28 août 2000), texte fondateur de la « *real politic* » actuellement en vigueur, organise le partage du pouvoir entre les Hutu et les Tutsi à raison de 50 % – 50 % à l'armée, 55 % pour les Hutu au gouvernement et 45 % pour les Tutsi, 67 % dans l'administration territoriale pour les Hutu et 33 % pour les Tutsi, et 60 % pour les Hutu et 40 % pour les Tutsi dans la haute fonction publique. Au sein du Parlement, les mandats sont également partagés pour éviter l'exclusion de l'une des deux ethnies du pouvoir suite après le résultats du suffrage universel qui, à court et moyen terme, fera élire probablement des députés essentiellement sur le critère ethnique.

424.

Nous tenons cette information du regretté B. Bandira, notre ancien professeur de terminale au lycée, plus tard professeur à l'université du Burundi, à l'époque (1970) condisciple de cet étudiant zairois.

425.

Il s'agit des clans Bahanza, Bajiji, Bashubi pour l'ethnie hutu, et des clans Benengwe, Banyakarama, Babanda, Bavubikiro pour l'ethnie tutsi.

426.

Les Ganwa constituaient un clan à part, régnant, formé par les descendants du fondateur du royaume au XVI^e siècle, le mwami Ntare Rushatsi.

427.

Louis Rwagasore, fils du mwami, était né en 1932 et fut assassiné à vingt-neuf ans, après quatre ans de vie politique, le 13 octobre 1961.

428.

Pierre Ngendandumwe (1932-1965) fut le premier Burundais rentré au pays au début de 1959 après avoir obtenu son diplôme de licencié en sciences politiques de l'université Lovanium de Léopoldville (actuel Kinshasa). Aux yeux de l'administration coloniale, il était trop qualifié pour servir son pays dans l'appareil administratif du territoire parce que plus diplômé que la plupart des Belges œuvrant dans la colonie. Il fallut une intervention ferme du Conseil supérieur du pays, organe consultatif composé de notables burundais depuis 1952 pour que le seul universitaire que le Burundi avait à l'époque soit nommé administrateur de territoire adjoint de Ngozi (l'équivalent de gouverneur adjoint de province actuel) après six mois de chômage !

429.

À en croire les rares politiciens survivants des années 1960, l'exclusion des élites hutu du pouvoir ne devint un choix politique du président Micombero qu'après 1969, au lendemain de l'échec du coup d'État organisé contre lui par certains de ses anciens condisciples hutu.

430.

Compte rendu de Gérard Prunier, un des observateurs français des négociations à Arusha entre le 6 et le 17 juillet 1999.

Dépendance, pouvoir et identité,
ou les ambiguïtés de la
« camerounicité »

Olivette Otele

Olivette Otele possède un doctorat en études du monde anglophone (Paris IV Sorbonne). Elle est maître de conférences à l'université Paris XIII, Ses recherches portent sur l'histoire coloniale et postcoloniale britannique. Avant d'enseigner l'histoire politique et religieuse du Royaume-Uni à l'Institut catholique de Paris et l'histoire du féminisme britannique et américain à l'université de Bath Spa (Angleterre), elle était officier détachée aux affaires des communautés minoritaires, pour le compte de l'Assemblée nationale galloise, en Grande-Bretagne. Elle a co-organisé des panels et des conférences internationales sur l'identité, la mémoire collective et l'histoire coloniale européennes.

Elle est l'auteur d'une monographie, *Histoire de l'esclavage britannique : des origines de la traite transatlantique aux prémises de la colonisation*, Éditions Michel Houdiard, Paris, 2008.

Elle a publié de nombreux articles, notamment « Multiculturalisme et régionalisme : les apories d'une identité britannique au pays de Galles », in *Le New Labour et l'identité britannique, Observatoire de la société britannique* n° 5, février 2008 ; ainsi que « Bristol, Slavery and the Politics of Representation : The Transatlantic Slave Trade Gallery in the Bristol Museum », in *Memory/Politics, Cultural Studies*, Routledge, 2010.

Elle travaille actuellement sur un ouvrage collectif intitulé *Does Discrimination Shape Identity ? Identity Politics and Minorities in the English-Speaking World and in France : Rhetoric and Reality*, Journal of Intercultural Studies, Routledge.

Elle est la collaboratrice européenne du Promised Land Project, un programme qui examine l'histoire des communautés noires du sud de l'Ontario et leur collaboration avec les Européens. Du premier volet de cette recherche est né, entre autres choses, l'article « Resisting Imperial Governance in Canada : From Trade and Religious Kinship to Black Narrative Pedagogy in Ontario », in *The Promised Land : History and Historiography of Black Experience in Chatham-Kent's Settlements*, ADCSS, University of Ottawa Press, à paraître en 2010. Cette recherche de cinq ans (2007-2012) est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Réfléchir sur ce qui s'est passé depuis les Indépendances des pays africains, c'est porter un regard transversal sur une histoire marquée par des collaborations, mais aussi par une violence extrême ; violence occultée dans les manuels d'histoire de la nation. Il n'est donc pas inutile de revenir brièvement sur quelques points importants de l'histoire des relations Afrique-Europe.

Si l'on ne peut pas dater précisément le début des échanges commerciaux directs entre l'Europe et l'Afrique, on sait en tout cas que les Européens commencèrent le commerce des esclaves en 1441. Les capitaines Antão Gonçalves et Nuno Tristão furent les premiers Européens à s'emparer d'une dizaine d'Africains à Cabo Branco (zone qui correspond à l'actuelle Mauritanie) afin de les emmener au Portugal. Près d'un siècle plus tard, les navires hollandais, anglais et français tentèrent de supplanter les Portugais dans la traite transatlantique. Les Danois, qui avaient également investi dans ce type de commerce, y mirent fin en 1792, suivis par les Français en 1794. Mais Napoléon rétablit l'esclavage en 1802. Il fallut attendre 1848 en France pour que l'ignoble commerce soit interdit, alors que les Britanniques avaient déjà légiféré sur la question dès 1807. Toutefois l'histoire montre que la fin de la traite transatlantique n'a nullement signifié la fin de l'esclavage. En même temps qu'on discutait de son interdiction, le projet colonial se concrétisait à la conférence de Berlin de 1884. Le partage de l'Afrique fut officiellement amorcé. L'« aventure coloniale » fit la réputation d'explorateurs et missionnaires tels que Livingstone, Stanley, Lavigerie et bien d'autres. En Afrique centrale, le Cameroun fut déclaré territoire allemand, mais passa aux Français et aux Anglais après la Première Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 1960 que ce pays, en même temps que bien d'autres, devint indépendant.

Ce rappel historique ne rend compte ni des atrocités commises ni des compromis néfastes et encore moins des mouvements de résistance d'Africains contre l'exploitation européenne, et cela du ^{xv}e au ^{xx}e siècle. Les colons européens ont occupé l'Afrique pendant près de cinq siècles. Les Africains n'exercent leur droit à l'autodétermination que depuis une cinquantaine d'années. Ces siècles d'interaction ont provoqué une modification profonde des structures politiques, sociales, culturelles, économiques qui existaient avant l'arrivée des Européens en Afrique. Peut-on raisonnablement s'attendre que l'Indépendance ait un effet profond à tous les niveaux en cinquante ans ? Ce laps de temps relativement court quand on le compare à l'histoire coloniale tout entière permet-il d'en tirer quelque leçon ?

L'heure du bilan a-t-elle réellement sonné ? Ou la question n'est-elle pas prématurée ? Établir des conclusions après une période aussi courte signifierait que nous lisons l'histoire des Indépendances de manière linéaire, selon un schéma cause-effet immédiatement mesurable. Comme si les luttes de Ruben Nyobé et Patrice Lumumba n'avaient pas été précédées par une longue histoire de résistance coloniale aussi bien en Afrique qu'aux Amériques ; comme si les esclaves de Matthew Lewis⁴³¹, maître clément selon ses propres dires, n'avaient pas tenté de s'échapper à plusieurs reprises ; comme si tout ce long passé de lutte ne pouvait être que partiellement pris en compte dans la bataille pour l'Indépendance. Des regards croisés sur l'histoire des continents africain, américain et européen montrent qu'il est des moments dans l'histoire de l'humanité où une conjonction de forces donne naissance à une nouvelle ère. L'indépendance des pays africains marque le début de cette nouvelle ère. En effet, l'aspect résolument novateur de cette période tient aussi bien aux méthodes adoptées pour lutter contre l'oppression avant l'Indépendance qu'aux résultats obtenus. Malgré la diversité de méthodes de résistance utilisées par les Noirs, de la traversée transatlantique aux maquis du Cameroun, les Africains subirent le joug de l'impérialisme européen jusqu'à la seconde moitié du ^{xx}e siècle. Toute velléité indépendantiste était annihilée. Pourtant, l'occupation officielle prend bel et bien fin en 1960. Il nous apparaît par conséquent crucial que les intellectuels se penchent sur cette question et analysent de quelle manière ce temps écoulé a marqué les héritiers de l'Indépendance que nous sommes aujourd'hui.

Une réflexion pertinente sur la question a été lancée par Makhily Gassama. Pourtant, malgré la joie immense que j'avais à m'y associer, *I felt like a fraud*. Comment écrire sur un sujet passionnant et complexe, à la fois proche et pourtant si éloigné de moi ? Que dire d'un projet d'écriture auquel je résiste depuis quelques mois malgré l'importance historique d'une telle démarche ? Il s'agit peut-être du syndrome de la page blanche, diraient certains. Dans ce cas, pourquoi m'angoisser sur un manque de relation intime avec l'Afrique ? Enfin, comment nourrir une réflexion rigoureuse alors que mon rapport à la langue française est complexe et que mon verbe est, comble de la perfidie, sans cesse envahi par la voix d'Albion ? Les semaines passaient et je commençais même à m'interroger sur mes doutes. Aborder le sujet uniquement d'un point de vue historique en décortiquant les mécanismes d'un « nouvel impérialisme » postcolonial pouvait, peut-être, apaiser mes inquiétudes. Cette démarche ne me satisfaisait pourtant pas. J'avais envie d'approcher la question d'une manière personnelle ; je désirais ardemment utiliser la première personne du singulier comme je l'entendais. La distanciation

préconisée par mes pairs dans la discipline ne fonctionnait pas. Je décidais que l'objectivité des faits énoncés s'associerait à ma subjectivité. Je pensais comme Jean-Claude Kaufmann que « c'est en subordonnant des fragments du monde matériel et social qu'elle [la subjectivité] se constitue, bricolant, et saisissant des opportunités pour inverser le rapport objectif/subjectif, pour que les contraintes se transforment en ressources, manipulées par le sujet⁴³² ». Je comptais me réfugier dans le giron narcissique de la subjectivité pour appréhender la question des Indépendances. J'adoptais ouvertement le propos que Gaujelac énonçait déjà dix ans plus tôt : « L'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet⁴³³. »

Mes questionnements et mes doutes me portaient vers des contradictions, plus que vers des réponses claires et définitives. Mes ambivalences avaient mis à nu des rapports de dépendance vis-à-vis de l'Afrique et de l'Europe et établi en particulier des liens de pouvoir entre le Cameroun, la France, mais aussi la Grande-Bretagne. Interdépendance qui se retrouvait dans le vécu familial. L'histoire de l'Afrique était inscrite en filigrane dans celle de l'Europe. Les indicateurs qui permettaient d'identifier les acteurs de cette histoire ne se lisaient plus uniquement en termes de blocs géographiques ou comme des marqueurs ethno-raciaux. S'attaquer à la question de l'Indépendance comme lieu pathogène nous permettrait peut-être de comprendre les relations de pouvoir afro-européens, scellés dans une communauté non seulement d'identité, mais aussi de marqueurs identifiants. Analyser quelques aspects du pouvoir nous amènerait à aborder la question si complexe de l'identité afro-européenne, ou plus spécifiquement une des formes que revêt la « camerounicité ».

(In)dépendance : lieu des liens pathogènes ?

Les puissances impériales européennes, qu'il s'agisse de la France ou du Royaume-Uni, ont utilisé un champ lexical particulier pour définir la relation de dépendance qui existait entre leurs colonies et elles-mêmes. La relation de subordination maître-esclave, fréquente dans les plantations des Amériques, a été comparée à celle qu'un père entretient avec ses enfants indisciplinés. Les esclavagistes du XVIII^e siècle ne sont pas les seuls à voir des analogies entre le comportement de l'esclave et celui de l'enfant. William Wilberforce, l'un des principaux abolitionnistes de la traite britannique, insistait sur la tâche qui incombait à ses compatriotes d'éduquer ces « enfants de la nature⁴³⁴ » qu'étaient les esclaves noirs. Plus tard, dans les années 1820, ce rapport parental fut repris, mais magnifiquement détourné par les anti-impérialistes indiens qui promettaient de se battre au nom

de « Mother India ». Lorsqu'elle sentit qu'elle était menacée, la « mère patrie » fit appel à ses enfants des Antilles et d'Afrique pour la défendre contre l'envahisseur nazi. Au-delà des associations binaires « maître-père/esclave-enfant », « colonisé/mère patrie », caractérisées par un passé pathogène commun – passé qui doit cependant être pris en compte si l'on veut comprendre l'Afrique dite postcoloniale –, il nous semble nécessaire de porter un regard sur un autre type d'associations⁴³⁵.

L'Indépendance ne marque pas le début des égalités, ni la fin d'un contrôle des ressources naturelles africaines. L'Indépendance ne met pas fin au lien psychologique qui existait entre le colonisé et le colonisateur. Par ailleurs, l'idée d'avoir d'un côté un colonisé et de l'autre un colon unis par une relation de pouvoir qui part uniquement de ce dernier vers le colonisé, correspond difficilement à la réalité du temps colonial. Les discours de Césaire au premier congrès des écrivains et artistes noirs de 1956 et ceux d'hommes politiques de la fin des années 1950 (Houphouët-Boigny, Touré, Ndiaye...) rendent assez bien compte des affrontements qui avaient lieu dans la sphère politique⁴³⁶. Ces luttes concernaient par exemple le référendum sur la communauté (septembre 1958)⁴³⁷. L'interdépendance quotidienne vécue par celui que Spivak⁴³⁸ a appelé le « subalterne » a été étudiée par les intellectuels, spécialistes des études coloniales et postcoloniales comme Saïd, Homi Bhabha, Myriam Cottias, Verene Shepherd et bien d'autres. Ces études nous apprennent que le subalterne a trouvé des moyens de résistance propres à sa situation. Myriam Cottias par exemple a décrit le jeu de la séduction utilisé par certaines Antillaises dans le but de se soustraire à l'assujettissement⁴³⁹.

Quelle trace ce passé colonial a-t-il laissée sur nous, sujets postcoloniaux ? L'Indépendance marque-t-elle une rupture profonde dans cette structure d'interdépendances ? Transformer la relation ancien colonisé/ancien colon en relation conjoint-conjoint, apporte quelques éléments de réponse. Les psychologues spécialistes du couple nous apprennent que ce dernier n'est pas pathogène en lui-même. C'est la relation que chaque membre entretient avec lui-même qui se cristallise dans la relation duelle. Comme dans le couple (ex-)colon/(ex-)colonisé, la relation conjoint/conjoint produit des rapports comme la soumission, la domination, la reconnaissance, la violence, et bien d'autres. La pulsion qui porte l'un des membres vers l'autre demande à être assouvie. C'est à la fois l'assouvissement de cette pulsion et la réaction de l'autre qui détermine le type d'interaction que les membres entretiennent. Que dire alors de la relation à soi lorsqu'elle a été formée par la rencontre avec les autres ? L'individu ne vit pas isolé, nous le savons, mais dans une sphère sociale. Que le sociologue Maurice Halbwachs s'attelle à nous démontrer que la

mémoire est d'abord collective avant d'être retransmise, par un système de vases communicants, aux individus qui composent le groupe, ou bien que Frantz Fanon nous indique que « l'inconscient collectif n'est pas dépendant d'un héritage cérébral : il est la conséquence de ce que j'appellerai l'imposition culturelle irréfléchie⁴⁴⁰ », force est de constater qu'une indépendance psychique et sociale est illusoire. Fanon démontre que « l'inconscient collectif et l'imposition culturelle irréfléchie » nous échappent totalement ou partiellement. Autrement dit, l'individu n'est pas conscient de l'ampleur de l'imposition de l'autre. En fait, ce n'est pas tant le degré ni même la nature de l'imposition qui pose problème. Le débat est ailleurs, nous semble-t-il, à savoir sur le fait que nous acceptons les pulsions de l'autre. Consciemment ou non, elles deviennent nôtres. Il faudrait encore une fois établir des passerelles entre le couple ex-colonisé/ex-colonisateur pour comprendre les modes opératoires du couple conjoint/conjoint tel qu'il se conçoit en psychanalyse.

Dans un premier temps, des individus s'investissent d'une manière ou d'une autre dans une relation. En retour, le type d'investissement donne une dynamique au groupe lui-même ; dynamique qui influe ensuite sur les individus. Les psychothérapeutes du couple suggèrent que ce dernier perçu comme construction groupale, c'est-à-dire comme entité, permet de comprendre de quelle manière les membres du groupe s'engagent, participent à la construction de l'entité. Le résultat de l'engagement des individus (devenus entité), est analysé par chaque membre et conduit à un processus de sélection (conscient et inconscient) qui débouche sur une nouvelle création psychique. Cette dernière renforce le sentiment d'appartenance de l'individu au groupe ; par un nouveau mouvement circulaire, le résultat de cet investissement est reversé dans l'entité. Que se passe-t-il lorsque l'investissement de chaque membre ou de l'un des conjoints conduit à la souffrance de l'autre ? L'unité du groupe est menacée. Or la souffrance en question est bien souvent liée à la relation que l'individu entretient avec son passé. Le sentiment d'appartenance au groupe devient peu à peu ambivalent, mais il ne conduit pas nécessairement à la désintégration du groupe. La relation au groupe est infectieuse, donc pathogène. L'un des membres rejette le partenaire sans nécessairement vouloir dissoudre le couple. La pulsion qui a initialement guidé les partenaires l'un vers l'autre, et qui peut encore être présente chez au moins l'un des conjoints, est fragilisée par la souffrance d'un des membres. Le conjoint menacé résiste à l'exclusion par l'autre, en renforçant son emprise sur le conjoint malade. Nous avons là une situation de dépendance qui n'est qu'une des multiples formes de l'interdépendance dans le couple.

Cette très modeste tentative d'utiliser les travaux de Freud, Kaës

et Blassel sur le couple a des limites. Chez les psychanalystes, il est question de relation entre deux individus. Mon parallèle sous-entend que l'on a affaire à deux blocs différents ayant une histoire passée bien séparée. L'une des caractéristiques des héritiers de l'Indépendance est précisément qu'ils ont une histoire commune, néanmoins perçue différemment par les divers membres de ce groupe. Reste que ce bref emprunt à la psychothérapie du couple dégage les mécanismes infectieux présents dans le groupe conjoint/conjoint. Le travail de Kaës⁴⁴¹ éclaire sur le lien entre la réalité sociale des partenaires, leurs formations psychiques à l'extérieur du couple et dans le couple. Kaës étudie par exemple la manière dont le groupe est représenté dans des domaines tels que la photographie, la peinture, la publicité, etc. L'analyse montre comment l'individu s'approprie ces images, les utilise dans sa construction psychique, dans la perception du futur partenaire. La manière dont je perçois mon passé et ma relation au présent est fonction des images que j'ai reçues de ce passé. Imaginons maintenant que ces images se réfèrent à un passé douloureux pour certains, victorieux pour d'autres. Ma construction présente, basée sur ces images passées, sera nécessairement conflictuelle si j'absorbe les deux champs discursifs. L'Europe ne raconte pas l'Afrique de la même manière que cette dernière se présente elle-même. Les enfants de la diaspora africaine en Europe n'ont pas la même construction sociétale que celle des enfants africains ayant été éduqués en Afrique. Les différences culturelles sont bel et bien présentes, que l'on ait passé toute sa vie ou des années hors de l'Afrique ou non. La « Lettre au benjamin » de Patrice Nganang⁴⁴² rend compte de ces écarts entre celui qui est parti et celui qui est resté.

Pouvoir des identificateurs, ferment d'une certaine camerounicité

Nous avons vu que les relations de dépendance entre les individus présentent des caractéristiques particulières, par exemple la pulsion, l'emprise, la souffrance et le pouvoir. Les rapports de pouvoir dans le couple malade semblent inévitables. Considérons le pouvoir non en tant que notion, mais en tant qu'outil utilisé dans la cellule familiale ou dans la construction groupale. Pour ce faire, appuyons-nous sur la question de l'identité à la fois comme identifiant institutionnel et comme question essentialiste. Vers la fin des années 1990, le Cameroun tenta de remplacer les cartes d'identité en carton ocre par de nouvelles cartes informatisées. Leur temps de fabrication était d'un à deux mois. Le gouvernement comptait, par ce nouveau procédé, lutter contre les fraudes et trafics. Ces nouvelles cartes étaient

cependant fabriquées en France sous autorité française. La raison officiellement invoquée était que les Camerounais n'étaient pas formés à la nouvelle technologie. Le transfert de savoir était, disait-on, en cours. Le fait restait tout de même troublant et soulevait un certain nombre de questions. Pourquoi fallait-il absolument passer par la France ? N'aurait-il pas fallu former les Camerounais à ces techniques avant de procéder au changement de la carte d'identité nationale ? « Le Camerounais est corrompu », m'expliquait-on dans le cercle restreint des amis et de la famille. « Si c'est lui qui s'en occupe, il trouvera le moyen de s'enrichir en fabriquant de "vraies-fausse" cartes. » Le fait que les autorités françaises disposent d'un certain nombre d'informations sur les Camerounais surprenait les quelques Français et Camerounais avec qui je parlais une fois de retour en Europe.

Le territoire camerounais avait été sous tutelle française depuis la Première Guerre mondiale, ce qui justifiait, jusqu'à un certain point, la relation étroite qui perdurait après l'Indépendance. C'est au nom de cette relation très proche que le gouvernement camerounais invita le ministre français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Brice Hortefeux, à prendre part au défilé national camerounais le 20 mai 2008. Le ministre souhaitait discuter des accords portant sur l'expérimentation des tests ADN dans le cadre des regroupements familiaux. Lors de sa visite, le ministre français fut élevé au rang de commandeur de l'ordre national de la Valeur. Malgré la polémique sur l'aspect éthique provoquée en France quelques mois auparavant par l'utilisation de test ADN dans le cadre du regroupement familial, le Cameroun accepta l'accord d'expérimentation. Plusieurs journaux soulignèrent qu'en choisissant le Cameroun pour entamer la limitation des flux migratoires familiaux, Brice Hortefeux arrivait « en terrain (presque) favorable⁴⁴³ ». Si les consulats britannique, suisse, belge, allemand... proposaient déjà aux candidats demandeurs d'utiliser les tests ADN pour « faciliter » les démarches administratives concernant le regroupement familial, la promptitude du Cameroun à accepter les accords ne manqua pas d'étonner. Le chef de l'État camerounais clarifia les choses lors d'un déjeuner organisé en l'honneur de Brice Hortefeux le 21 mai 2008. La promptitude du Cameroun se justifiait parfaitement car, rappela Paul Biya : « La France et le Cameroun sont des partenaires de longue date. De la fin de la Première Guerre mondiale à notre Indépendance, des liens très forts se sont noués entre nous, liens qui ont résisté à l'usure du temps et dont les traces sont encore bien visibles. Dans la langue que nous avons en commun, qui est une de nos deux langues officielles, mais aussi dans la façon de voir les choses. Je veux parler de la manière que les Français et les

Camerounais ont de se remettre constamment en question, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes à leurs gouvernants. » Sur la question de l'immigration, le président camerounais tenait à souligner : « Comme vous, je pense qu'il n'est pas bon que nos jeunes partent à l'aventure dans des conditions qui ne peuvent mener qu'à l'échec. Il faut décourager ces tentatives. Nous en connaissons les raisons : le chômage, le manque d'avenir, le découragement qui finissent par l'emporter sur l'attachement au pays natal et à la sécurité de l'entourage familial. Au Cameroun, comme ailleurs en Afrique, l'état actuel de nos économies ne nous permet pas pour le moment de proposer à tous nos jeunes, y compris les diplômés, les emplois auxquels ils peuvent prétendre⁴⁴⁴. » Cet extrait soulève un point crucial de la relation franco-camerounaise. Le Cameroun, d'après Paul Biya pourtant maître de son destin politique, dépend encore de la France pour sa survie économique : « En dehors de l'aide directe qu'elle nous a apportée, la France a également plaidé notre cause dans les forums internationaux, ce qui nous a permis de bénéficier d'annulations et de remises de dettes importantes, donnant ainsi à notre économie la bouffée d'air dont elle avait besoin. Le rôle que votre pays a joué dans cette affaire ne sera pas oublié. » Oui, le pays acceptait de collaborer avec la France sur la question de l'immigration, mais la France devait s'engager à aider la nation en favorisant des programmes de « codéveloppement, développement solidaire ». Paul Biya termina son discours en insistant sur la nécessité de mettre en place un véritable plan économique à long terme, un « plan Marshall » qui, seul, pourrait sortir l'Afrique du marasme économique dans lequel elle était plongée.

La discussion entre les deux nations déboucha sur un accord qui devrait permettre aux Camerounais de participer à un programme de développement solidaire. L'aide accordée s'élève à 12 millions d'euros, soit 7,8 milliards de francs CFA. En contrepartie, tout en favorisant le renouvellement des titres de séjour d'étudiants camerounais en France, le nouveau ministre français de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, Éric Besson, et le chef du gouvernement, François Fillon, s'engageaient à favoriser une « immigration professionnelle » au détriment de l'« immigration familiale ». Le Cameroun n'est pas le premier pays africain ayant accepté de signer ce type d'accords. Le Gabon, le Cap-Vert, le Bénin et le Sénégal se sont également montrés favorables à une telle collaboration. On ne saurait ignorer la forte volonté des pays européens de réguler les flux migratoires en provenance des pays à faible PIB. Ces accords font en effet partie du Pacte européen sur l'immigration et l'asile adopté par l'Union européenne en 2008. En second lieu, que l'on juge les bénéfices d'une collaboration franco-

camerounaise inégales ou pas, force est de constater qu'il y a une interdépendance entre les deux nations. D'aucuns pourraient suggérer que le Cameroun, désireux de s'attaquer à la crise économique, a su tirer avantage des névroses de l'électorat de la droite, voire de l'extrême droite, française, sur la question de l'immigration non blanche. S'il est probable que le Cameroun a négocié les termes des accords plus qu'il ne les a dictés, il reste indéniable que faire appel à la collaboration des gouvernements africains et camerounais, en particulier sur cette question de l'immigration, marque un certain tournant dans les relations afro-européennes. La pauvreté économique du Cameroun post-Indépendance constitue désormais une menace pour la France. Le Cameroun est en effet le premier pays d'Afrique subsaharienne en terme de flux annuel d'immigration vers la France : 4 800 titres de séjour par an sont délivrés aux ressortissants camerounais. Ce pays est aussi le quatrième en terme de présence de sa communauté sur le sol français : 36 000 personnes en 2007⁴⁴⁵. C'est en partie par sa « fermeté » sur la question de l'immigration (illégal) que Nicolas Sarkozy a été élu, et la politique « coup de poing » de son ministre de l'Immigration Brice Hortefeux s'est traduite par de nombreuses reconduites aux frontières. Brice Hortefeux se targuait d'avoir dépassé l'un de ses objectifs, à savoir « 29 796 « éloignements » de personnes en situation irrégulière en 2008 » au lieu des 28 000 visés. Il a donc obtenu les commandes du très convoité ministère de l'Intérieur, où il devrait, pense-t-on, être à même de gérer avec la même fermeté des affaires concernant la sécurité de la nation. L'un des points marquants de cette ère Hortefeux-Sarkozy fut et reste leur détermination à lier la question de l'immigration à celle de l'identité nationale. Quand le chef de la République française annonça en mars 2007 qu'il voulait créer un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, la démission de huit historiens et démographes du Conseil scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, organisme novateur qui s'appropriait à ouvrir ses portes quelques mois plus tard, n'empêcha pas le gouvernement de poursuivre son plan. Il s'agissait en filigrane de réévaluer ou plus exactement de protéger l'identité nationale face aux flux migratoires. L'augmentation du nombre d'immigrés, surtout en période de récession économique, a souvent entraîné, on le sait, un repli sur soi, une xénophobie qui n'est pas exclusivement européenne. Utiliser l'immigration comme arme politique est une pratique courante en France depuis la fin de la guerre d'Algérie. Le terme « immigration », dans le paysage politique français et dans le langage populaire, ne désigne désormais que l'immigration clandestine. Qui sont ces immigrés si négativement perçus ? Il s'agit aussi bien de personnes originaires de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb, que de personnes originaires des pays de

L'Est comme la Roumanie ou la Bulgarie. L'immigré en France est le travailleur malien vivant à l'étroit dans un logement de fortune⁴⁴⁶ porte de Montreuil autant que le joueur d'accordéon roumain⁴⁴⁷. Leur point commun est qu'ils souffrent tous d'une discrimination de classe. En outre, lier immigration et identité nationale revenait à accentuer l'obsession identitaire qui marqua l'âge d'or des empires français et britannique au XVIII^e siècle. Ainsi ces planteurs qui vivaient aux confins de l'empire, et qui, de par les échanges quotidiens qu'ils avaient avec les « enfants de la nature », étaient considérés comme des parias qui ne pouvaient être totalement britanniques. Près de trois siècles plus tard, malgré le refus au nom de l'idéal républicain de tout recensement ethno-racial, une différence sépare non seulement les immigrés et les citoyens français, mais aussi les citoyens français dits issus de l'immigration et ceux qui ne le sont pas. L'obsession des identifications a pris des chemins tortueux. N'avait-on pas mis à nu les mécanismes d'exclusion, en matière d'emploi, des non-Blancs, même français, par l'usage d'expressions comme « bleu, blanc, rouge » ? En créant un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, le gouvernement de Nicolas Sarkozy se faisait un devoir de dire haut et même d'inscrire clairement ce qui se disait tout bas. Que faire alors de ces « rejets » de la république coincés à la croisée des chemins ? Comment définir ces personnes nourries au lait d'une histoire postcoloniale franco-camerounaise ? Histoire qui doit, si l'on en croit le président Paul Biya, se lire dans la continuité des liens franco-camerounais mais qui doit aussi, nous semble-t-il, intégrer la rupture qui se produisit au moment des Indépendances. Comment définir, comprendre, accepter les identités multiples résultant de ces contradictions ?

Mais, d'abord, qu'est-ce au juste que l'identité ? Il n'existe pas une unique définition de ce terme, acceptée par tous. Un philosophe comme Ricœur conçoit la notion d'identité comme le reflet d'un miroir. Il l'articule autour de deux pôles. L'identité est à la fois ce que je suis, c'est-à-dire cette part de moi qui est permanente, et d'autre part, elle est *qui* je suis, cet autre moi, subjectif, qui me permet de me définir dans la relation à d'autres êtres. Pour l'ethnologue Joël Candau, l'identité se lit dans la mémoire sociale et individuelle. Elle est, si l'on reprend le travail de Maurice Halbwachs, un produit social. C'est pourtant Jean-Claude Kaufmann⁴⁴⁸ qui démontre que ce « concept mou » par excellence est aussi porteur d'une dynamique. L'identité est molle en ce qu'elle oscille entre le subjectif et l'objectif. Elle utilise le cadre social, la sphère collective comme ressource et, de ce fait, nous réconcilie avec le passé. Passé qui, lui, se lit notamment dans les images et les récits. Jean-Claude Kaufmann précise que cette identité se construit aussi dans le cadre des institutions. De

l'identification avec la carte d'identité, l'on est passé à l'identité définie par les institutions. Nous voyons là comment le jeu de contraction entre citoyen et citoyen d'origine a un impact sur le sujet postcolonial. Cependant ce même tiraillement a produit une identité bouillonnante, certainement instable, mais finalement quelle identité ne l'est pas ? La discrimination ainsi appréhendée est source de créativité et d'identité.

Se pencher plus spécifiquement sur la forme d'identité qu'est la camerounicité n'est pas aisé. Il faut concentrer l'analyse ici sur une des formes de la camerounicité qui serait une bi-identité ou une tri-identité *si on l'articulait* à la croisée des origines linguistiques, nationale et internationale. Ces termes sont à peine énoncés qu'ils semblent déjà inadéquats. La bi-camerounicité s'étire devant nous comme un monstre à deux ou trois têtes, qu'il est impossible de comprendre. Parlons plutôt d'une construction unique à multiples facettes. La bi-camerounicité naît des héritages coloniaux. Elle se conçoit dans la somme des contradictions postcoloniales que sont les rapports de dépendance entre le Cameroun et la France. Elle est au cœur des discriminations locales et transnationales. Qui de nous, enfants de la diaspora camerounaise, n'a pas entendu les termes « Franco-Camerounais », « Français d'origine camerounaise », ou encore « enfant issu de l'immigration » ? Termes qui ont fort peu de place dans notre quotidien. Être défini par l'origine des parents est-il si douloureux ? Il est des Français qui sont fiers que leurs origines françaises remontent à plusieurs siècles. Que l'histoire des ancêtres soit grandiose ou non, dès lors qu'elle est connue et remonte à plusieurs générations, elle devient, pour ces Français-là, une histoire glorieuse. C'est une histoire sacralisée qui est transmise avec respect et fierté. S'il le faut, ces Français se font chasseurs de preuves, établissant des ponts entre histoire familiale et histoire plus large : l'histoire locale ou la « grande » histoire nationale. Malgré la carte d'identité, symbole identificateur puissant, on veut s'inscrire dans la durée. Le regain d'intérêt pour la généalogie depuis une vingtaine d'années en Europe et aux États-Unis montre que tisser des liens avec le passé, retrouver la trace des « origines » n'a rien d'exceptionnel. On retrouve cette obsession identitaire chez le Franco-Camerounais, enfant issu de l'immigration. Mais la camerounicité, ambivalente en ce qu'elle présente parfois les mécanismes de dépendance pathogène évoqués au début de cette étude, se définit grandement par rapport à la France ou à tout autre pays européen. Elle s'est construite sur des luttes avec l'alter ego vivant au Cameroun. L'expérience de la discrimination européenne a fait du « Franco-Camerounais » un écorché vif que les relents homophobes du discours populaire gêne profondément. Cette bi- (ou tri-) camerounicité n'ignore pas les enjeux de pouvoir,

notamment lorsqu'elle est confrontée à la réalité économique, sociale et culturelle de ceux qui vivent au Cameroun aujourd'hui. C'est cette réalité qui sert de garde-fou si l'on ne veut ni se laisser éblouir par le discours de la classe politique camerounaise ni par l'amitié franco-camerounaise qu'évoquait Paul Biya, mais dont le peuple ne perçoit pas nécessairement les effets. Une réalité qui interdit de concevoir la nation uniquement comme le lieu des ancêtres ou un lieu de repos estival. Tout au Cameroun n'est pas mieux dans le meilleur des mondes. Les êtres flamboyants, dont l'essence a été capturée par Patrice Nganang dans son roman *Temps de chien*⁴⁴⁹, nous servent de baromètre pour évaluer la situation sociale de la nation. Le Cameroun d'aujourd'hui est bien cette bête immonde, corrompue qu'évoquait Achille Mbembe dans *De la postcolonie*⁴⁵⁰. Le Cameroun est aussi Yaoundé et Douala, des villes aux artères surpeuplées, dans lesquels luxueuses Humers, taxis cabossés et piétons insolents se disputent le passage. La violence née de la misère n'est jamais très loin de ce Cameroun-là, comme le scandale le jeune chanteur de rap Valsero dans *Lettre au Président*⁴⁵¹ :

*Le Cameroun est source de martyrs
Il grève de faim, y en a plein qui veulent partir
Le responsable ici c'est toi
Le garant de la sécu du petit peuple c'est toi
Surtout, surtout ne te détourne pas
Sinon comme en février t'auras des jeunes qui pètent un câble
Prési, les jeunes ne rêvent plus
Prési, Prési, les jeunes n'en peuvent plus
La majorité crève dans le vide, ils basculent...*

Le Cameroun, c'est aussi cette population à l'humour macabre qui a surnommé « Odontol » l'alcool frelaté largement consommé par les plus démunis, en référence à un spot publicitaire sur un dentifrice exposant des gens apparemment heureux, riant aux éclats. Le Cameroun est, cinquante ans après l'Indépendance, cette créature maligne, qui contourne les obstacles plutôt qu'elle ne les affronte. Elle réfléchit rapidement ; elle sait désormais que tenter le voyage vers les taudis marocains ne mène pas forcément au travail dans les champs de tomates espagnols. Elle veut s'enrichir maintenant, car demain apportera son lot d'espoirs et de déboires. Dubaï est désormais pour cette créature le nouveau miroir aux alouettes où grand banditisme, commerce, prostitution européenne et pétrodollars font bon ménage. Les portes de l'Europe lui sont désormais closes ? Qu'à cela ne tienne ; elle enverra ses enfants caïds tenter leur chance à Baku, à côté des oligarques russes. Elle détournera le rejet et se réappropriera la

discrimination. « La vie est dure, les femmes sont chères, on se débrouille », chantait Donny Elwood⁴⁵². La créature se débrouille pour survivre, mais détourne pour vivre pleinement. Elle fait ce que Boulou de B'béri a magnifiquement conceptualisé comme procédé d'expression et réinvention identitaire : du « marronnage ». « La pratique de “coersédution”, ou l'étape de la finalité dans la pratique de “marronnage”, n'est pas l'expression d'atouts propres à la tradition orale, encore moins la reproduction téléologique de celle-ci. Le “marronnage” est plutôt une pratique conjoncturelle, c'est dire qu'il s'articule et se réarticule sans cesse avec de nouvelles formes d'expression qui sont de nouvelles régularités signifiantes⁴⁵³. » Le Camerounais des bas quartiers, celui de la rue, et le bi- ou tri-Camerounais se retrouvent en ce qu'ils sont résolument tournés vers le présent et l'avenir immédiat. Du vendeur à la sauvette ou *bayam-salam*, désormais rabatteur pour les salons de coiffure parisiens de Château-d'eau, à l'ancienne serveuse de bar de quartier, maintenant employée de maison close suisse, tous aspirent à s'enrichir, à retourner au pays pour prouver que l'herbe est effectivement plus verte ailleurs. Pendant ce temps-là, au sein de ces groupes, l'intellectuel accuse, explique et analyse. Il s'agite. Il veut, un peu à la manière de l'homme-orchestre, attirer l'attention de l'auditoire, du lecteur, de l'entourage. Il veut montrer que la lutte de Ruben Nyobé ne fut pas vaine ; que l'Indépendance n'est pas née de l'individualisme forcené, mais de la capacité créatrice de ceux qui ont nargué l'oppression.

Notes

431. Matthew Lewis, *Journal of a West India Proprietor* , Oxford University Press, Oxford, 1999.
432. Jean-Claude Kaufmann, *L'Invention de soi : une théorie de l'identité* , Hachette, Paris, 2004, p. 91.
433. Cité par Jean-Claude Kaufmann, *id* .
434. William Wilberforce, *A Practical View of Christianity* , Hendrickson Publishers, Massachusetts, 1996.
435. Ces nouvelles associations n'excluent pas les précédentes.
436. *Afrique, une histoire sonore, 1960-2000* , RFI et INA, commentaires d'Elikia M'Bokolo et Philippe Sainteny, 2002, CD1.
437. *Id* .
438. Spivak Gayatri Chakravorty, « Can the Subaltern Speak ? » dans *Marxism and the Interpretation of Culture* , Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), University of Illinois Press, Urbana, 1988, pp. 271-313.
439. Myriam Cottias, « La séduction coloniale. Damnation et stratégie des femmes antillaises (XVIIe-XIXe) » dans *Séduction et sociétés. Approches historiques* , Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), Seuil, Paris, 2001, pp. 125-140.
440. Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* , Seuil, Paris, 1952, p. 154.
441. René Kaës, *L'Appareil psychique groupal* , (2e éd.), Dunod, Paris, 2000.
442. Patrice Nganang, « Lettre au benjamin », *L'Afrique répond à Sarkozy* , Makhily Gassama (dir.), Philippe Rey, Paris, 2008, pp. 343-355.
443. Georges Dougueli, « Yaoundé dit oui aux tests ADN », *Jeune Afrique* , 10 août 2008, <http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN25058yaounddasts0/-immigration-Brice-Hortefeux-Paul-Biya-Yaounde-dit-oui-aux-tests-ADN.html>
444. « Immigration : la France et le Cameroun d'accord sur l'essentiel », 21 mai 2008 , *Cameroon Tribune* , <http://www.cameroon-tribune.net/article.php?lang=Fr&oled=j27072009&idart=52871&olarch=j21052008>
445. « Immigration : un accord avec le Cameroun », *Le Parisien* , 21 mai 2009, <http://www.leparisien.fr/politique/immigration-un-accord-avec-le-cameroun-21-05-2009-521265.php>
446. Il faut noter que l'immigré auquel je fais référence est celui dont la présence est à peine tolérée. Ceux qui constituent la classe moyenne sont devenus invisibles dans le discours politique français.
447. Il serait intéressant de mener une étude approfondie sur la perception de l'autre, l'étranger dans les transports en commun parisiens. En dépit du répertoire musical

inspiré bien souvent de la musique populaire française, le joueur d'Europe de l'Est agace et inquiète. On le soupçonne de ne pas vouloir travailler. D'après certains, il est juste un mendiant. C'est moralement obscène de donner de l'argent à quelqu'un qui quémande, m'explique-t-on. Je répliquai à plusieurs reprises que, malgré la brièveté de leur récital, ces joueurs ne quémandaient pas, mais travaillaient. Les divergences portaient dès lors sur la définition que mes interlocuteurs et moi avions du verbe « travailler ».

448.

Jean-Claude Kaufmann, *op. cit.* .

449.

Patrice Nganang, *Temps de chien* , Le Serpent à plumes, Paris, 2001.

450.

Achille Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine* , Karthala, Paris, 2000.

451.

Valsero, « Lettre au Président », album *Politikement instable* , 2008.

452.

Donny Elwood, *Négro et beau* , Night and Day, 1997.

453.

Boulou Ebanda de B'éri, *Mapping Alternative Expressions of Blackness in Cinema : A Horizontal Labyrinth of Transgeographical Practices of Identity* , Bayreuth, Bayreuth African Studies Series 80, 2009, p. 96. Je remercie Boulou de B'éri d'avoir traduit ce court passage pour les besoins de cet article.

Vous avez dit indépendance ?

Rosa Amelia Plumelle-Uribe

Rosa Amelia Plumelle-Urbe est descendante d'Africains déportés en Amérique et d'indigènes de ce continent. Elle milite pour le respect de la dignité humaine et contre toute forme de discrimination.

Elle est l'auteur de *La Férocité blanche. Génocides occultés de 1492 à nos jours*, Albin Michel, Paris, 2001 ; et de *Traite des Blancs, traites des Noirs*, L'Harmattan, Paris, 2008.

S'agissant de l'Afrique, quiconque s'intéresse au devenir de ce continent aura certainement lu et/ou entendu dire que l'instauration de la démocratie demeure, tragiquement, une affaire de meurtre entre Africains. Cette expression, au demeurant insultante, fut lancée initialement dans les années 1960 par des Européens rageusement favorables au maintien de la domination coloniale. D'un discours politique marqué par le racisme intrinsèque à l'idéologie coloniale, cette affirmation a glissé progressivement vers un discours apparemment neutre et savant, au fur et à mesure qu'elle était adoptée par des auteurs appartenant aux différentes disciplines des sciences humaines. Cette explication concernant l'incapacité des Africains à accéder à la démocratie et à résoudre les conflits sans faire couler le sang, fut enrichie de l'existence des dictateurs, dont la corruption fut désignée comme la cause absolue des malheurs africains. L'utilisation de ce discours raciste, validé et perpétué par des historiens, des économistes, des juristes, des enseignants, des universitaires, en fit un axiome qui n'avait plus à être démontré puisqu'il était unanimement adopté.

Comme toutes les idées reçues, cet axiome devint un véritable lieu commun et bien des gens, par ailleurs incapables de dire si l'Afrique est un pays ou un continent, se permettent néanmoins d'affirmer qu'en Afrique le vrai problème est la corruption des Africains. Nous avons même rencontré, dans des cadres humanitaires, des volontaires convaincus, pour qui la corruption est particulièrement obscène dans les anciennes colonies de France. De fait, les médias français, les analystes, politologues et autres commentateurs, dès qu'il est question de la situation on ne peut plus lamentable de l'Afrique, pointent la corruption et l'absence de démocratie comme causes fondamentales de la misère qui frappe les Africains. Tous s'accordent pour souligner qu'en Afrique, l'exercice du pouvoir par les Africains durant les cinquante dernières années, non seulement n'a pas favorisé le développement des pays, mais à bien des égards a abouti à une situation économique et sociale dégradée ; les quelques services publics qui fonctionnaient au moment des Indépendances ont disparu et la population s'enfonce de plus en plus dans l'indigence. D'où la question qui revient trop souvent dans les discours adressés aux Africains : *Qu'avez-vous fait de votre indépendance ?*

Nous nous sommes donc posé quelques questions sur l'évolution des pays africains depuis les Indépendances, susceptibles de faire surgir quelques réponses utiles : a) Dans quelle mesure les Africains ont-ils vraiment exercé le pouvoir chez eux durant ces cinquante

ans ? ; b) Depuis les Indépendances, quel a été le rôle des puissances occidentales dans leurs anciennes colonies ? ; c) Dans les démocraties occidentales, quelle information possèdent les citoyens sur le rôle de leurs gouvernements dans les anciennes colonies ?

De notre travail sur le terrain, il ressort que les points *a* et *b* forment un tout car, dans les cas étudiés, la suprématie des intérêts occidentaux s'exerce, de manière flagrante, sur les autorités locales et sur les droits de la population. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous choisirons quelques cas assez représentatifs, à quelques exceptions près.

L'indépendance du Congo. Voici cinquante ans, en dépit de la répression exercée par la puissance coloniale belge, le peuple congolais se mobilisait massivement pour revendiquer son droit à l'indépendance, à la liberté et à la démocratie. Sous la pression des forces indépendantistes, la puissance belge autorisa l'organisation d'élections législatives devant conduire, en mai 1960, à la formation d'un gouvernement démocratique, libre et indépendant. Malgré les intimidations et les tracasseries des autorités belges, les Congolais votèrent massivement pour les candidats du Mouvement national congolais, devenu majoritaire à la Chambre des représentants et au Sénat. Par conséquent, le président du MNC Patrice Lumumba, nommé tout naturellement Premier ministre, fut invité à former le gouvernement. Il est assez significatif que, malgré les efforts déployés par la puissance coloniale pour rallumer les haines tribales, la grande majorité des Congolais firent néanmoins le choix de l'indépendance et d'un gouvernement démocratique transcendant les clivages ethniques. Ce faisant, ils démentaient le discours colonialiste affirmant que certains peuples ne sont pas assez mûrs pour envisager de vivre en démocratie...

En tant que Premier ministre, Patrice Lumumba se voyait confronté à une rude tâche. Mais il comptait sur une équipe dans laquelle (malgré la présence inévitable de certains collabos comme Justin Bomboko), se trouvaient des hommes extraordinaires. Extraordinaires par la générosité de leurs actes et par la noblesse de leurs idéaux. Des Congolais comme Joseph Mbuyi, Jean-Pierre Finant, parlementaire et président de la Province-Orientale, Pierre Mulele, ministre de l'Éducation nationale, Joseph Okito, vice-président du Sénat, Barthélemy Mujanay, gouverneur de la Banque centrale, Maurice Mpolo, ministre de la Jeunesse et des Sports, Anicet Kashmura, ministre de l'Information et des Affaires culturelles...

Patrice Lumumba annonça d'emblée : « Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles,

qui seront justes et nobles. » Mais, des lois *justes et nobles* signifiaient la liquidation de l'héritage colonial dans la République congolaise, et le rejet de toute récupération néocoloniale⁴⁵⁴ du pays. Or, la rapacité des démocraties occidentales dans ses anciennes colonies étant toujours celle qu'elle avait toujours été, l'indépendance affichée par le gouvernement paraissait inacceptable. L'intégrité morale et l'honnêteté de Patrice Lumumba ne laissaient aucune place à la collaboration et aux complicités dont les forces coloniales ont toujours besoin pour asseoir leur domination. En conséquence, le renversement de son gouvernement, remplacé par un gouvernement fantoche constitué des crapules de service, est apparu comme la meilleure solution pour les démocraties occidentales qui vampirisaient le Congo depuis des siècles.

Les gros moyens déployés par les puissances occidentales pour mettre en place le dispositif chargé d'assurer le renversement du gouvernement Lumumba ont été très sobrement décrits et rigoureusement analysés dans l'ouvrage majeur de Ludo De Witte⁴⁵⁵. Il faut rappeler que le budget permettant au gouvernement congolais de faire fonctionner les institutions était alimenté par les royalties émanant des exploitations minières situées dans la riche province du Katanga. Pour couper les revenus de l'État, étrangler son économie et introduire le chaos qui conduirait au renversement du gouvernement, les autorités belges décidèrent de démanteler le Congo. Soutenus par l'Angleterre, les États-Unis et la France, les Belges firent le choix d'envahir le Congo et envoyèrent des troupes au Katanga. Grâce à quoi un criminel, protégé de Bruxelles, Moïse Tshombe, put proclamer *l'État indépendant du Katanga*. Après avoir dénoncé l'agression militaire, Lumumba commit ce qui, rétrospectivement, paraît une erreur tragique : il se tourna vers l'Organisation des Nations unies et, en sa qualité de chef du gouvernement congolais, demanda son intervention pour protéger l'intégrité territoriale de son pays.

Lumumba était profondément attaché à la démocratie et croyait à la respectabilité des institutions internationalement reconnues, comme l'Onu. Il ne savait probablement pas qu'à l'époque, l'Onu était une boîte de résonance des forces colonialistes et son secrétaire général au service des pouvoirs occidentaux. En effet, les casques bleus qu'il avait sollicités arrivèrent bien au Congo... pour prêter main-forte à la bande de collaborateurs que les forces occidentales entendaient mettre en place. Toujours est-il que le président Kasa-Vubu, ancien dirigeant congolais transformé en marionnette au service des pouvoirs occidentaux, après avoir reçu l'ordre de mettre à la porte le Premier ministre, lut à la radio un message, le 5 septembre 1960, annonçant qu'il démettait Patrice Lumumba de ses fonctions ainsi que six de ses ministres. C'est-à-dire ceux qui étaient connus pour leur intégrité

morale et le soutien dont ils bénéficiaient auprès de la population.

Mais, huit jours plus tard, le 13 septembre, le Parlement congolais reprit l'initiative et les deux Chambres congolaises réunies donnèrent pleins pouvoirs au gouvernement Lumumba. Cet acte d'indépendance, qui dans ces circonstances prenait l'allure d'un acte de résistance, valut au Parlement sa fermeture, car les démocraties occidentales ne toléraient pas de trouver chez les colonisés les inconvénients de la démocratie. Le lendemain, un militaire choisi par les pouvoirs occidentaux, le colonel Mobutu, annonça à la radio que le gouvernement congolais était remplacé par un collège de commissaires – en fait, une bande de collaborateurs composée de certains opportunistes comme Marcel Lihau, Albert Ndele, Mario Cardoso ou Étienne Tshisekedi, avec à leur tête Justin Bomboko, ancien ministre de la Justice dans le gouvernement Lumumba. Mais la popularité dont jouissait Lumumba et ses compagnons mena les gouvernements occidentaux à décider l'élimination physique du Premier ministre car, même renversé, il gardait intacte sa légitimité auprès de la population.

Au même moment s'effectuait aussi l'élimination physique des dirigeants nationalistes, dont la loyauté et l'indépendance d'esprit étaient bien établies. Les meilleurs enfants de la société congolaise, tout ce que le Congo avait de plus noble et généreux, furent assassinés froidement, dans une volonté de couper les mains et la tête à toute forme de résistance. Afin de terroriser la population, l'extermination des dirigeants nationalistes fut exemplaire. Qu'elle soit exécutée individuellement ou par groupes, dans tous les cas, l'horrible brutalité des sévices infligés avant le coup de grâce devait assurer l'efficacité de la terreur. C'est pourquoi, même après la mort de Lumumba assassiné le 17 janvier 1961 au Katanga, avec le vice-président du Sénat Joseph Okito et le ministre de la Jeunesse et des Sports Maurice Mpolo, la rivière de sang a continué de couler.

Le 9 février 1961, les nouvelles autorités locales (Kasa-Vubu, Nendaka, le colonel Mobutu et Bomboko), installées et soutenues par les pouvoirs occidentaux, notamment Bruxelles et les États-Unis d'Amérique, obéissant aux intérêts supérieurs de leurs maîtres, arrêtaient six dirigeants nationalistes coupables d'avoir refusé la voie de la collaboration. Selon Étienne Tshisekedi, les six hommes méritaient un châtiment exemplaire parce qu'ils étaient « les principaux lieutenants du crapaud Lumumba ». Ces patriotes congolais, dont les noms furent effacés avant d'entrer dans la mémoire des Congolais, étaient Jean-Pierre Finant, parlementaire, vice-président du Mouvement national congolais pour la Province-Orientale qu'il présidait, Camille Yangara, commissaire du district, le major Jacques Fataki, commandant de la police, Christophe Musungu,

chef de la Sûreté congolaise, et les dirigeants des jeunesses du MNC Pierre Elengesa et Emmanuel Nzuzi. Ils furent envoyés à Albert Kalonji, une brute sanguinaire mise en place par les pouvoirs occidentaux à Bakwanga, dans le Sud-Kasaï, pour veiller à la bonne marche des exploitations minières de diamants. Kalonji ne déçut pas ses commanditaires. Le lendemain de leur transfert, les six dirigeants nationalistes étaient morts après avoir été convenablement torturés. Une fois l'indépendance confisquée et le processus de démocratisation étranglé dans la naissante République congolaise, la population se trouva sous la dictature sanguinaire de Joseph-Désiré Mobutu, un criminel choisi par les pouvoirs occidentaux pour son absence de scrupules. Soutenu par ses maîtres, cette créature occidentale sévit dans son pays jusqu'à sa chute en 1997.

L'indépendance du Cameroun. Dans cette colonie sous domination française, l'administration coloniale n'a pas laissé au hasard le choix des indigènes qui recevraient le contrôle de l'État après l'Indépendance. La transition fut programmée par la puissance coloniale et les leaders camerounais ayant montré un goût immodéré pour l'indépendance furent méthodiquement exterminés. À la tête du pays, furent mis des hommes de paille soutenus par le gouvernement français afin d'assurer la prééminence des intérêts de la métropole. Le dirigeant camerounais Ruben Um Nyobé était l'un des pères fondateurs de l'Union des populations camerounaises (UPC) en 1948. Il n'avait pas suivi la politique de collaboration avec le colonisateur préconisée en Côte-d'Ivoire par Félix Houphouët-Boigny. Il réclamait tout simplement une indépendance totale et immédiate. Um Nyobé s'est donc rendu aux Nations unies où il revendiqua la réunification et l'indépendance du Cameroun. Mais entre-temps, sous la direction de Maurice Delauney, les troupes françaises durcissaient la chasse et l'extermination des patriotes camerounais. Le 3 septembre 1958, Ruben Um Nyobé fut abattu par les troupes coloniales françaises. Après la mort de cet anticolonialiste, les autres dirigeants Félix-Roland Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingué furent opportunément soutenus par l'économiste anticolonialiste Osendé Afana.

Ces patriotes camerounais consacrèrent leurs efforts à combattre la domination incarnée, dans leur pays, par le régime néocolonial d'Ahmadou Ahidjo, créature de Jacques Foccart et mis en place par le gouvernement français. Cette marionnette promue président du pays s'attribua les pleins pouvoirs pour le plus grand profit de la métropole, signant tout de suite les traités par lesquels le Cameroun confiait officiellement à des personnels français le soin de procéder à l'organisation, à l'encadrement et à l'instruction des forces armées camerounaises. Surtout, il autorisait les interventions militaires

directes en cas de nécessité. Le 3 septembre 1960, Félix Moumié fut empoisonné au thallium par William Bechtel, un agent français du Sdece⁴⁵⁶ qui, se faisant passer pour journaliste, avait obtenu un rendez-vous avec le dirigeant camerounais. Ils se rencontrèrent à Genève pour un dîner au cours duquel Moumié fut empoisonné. L'assassinat de Moumié provoqua la création d'un comité comprenant, parmi d'autres leaders, Ernest Ouandié et Osendé Afana. Ce dernier, qui avait accompagné Ruben Um Nyobé à l'Onu, était le premier économiste du Cameroun. Il fut, dans son pays, parmi les premiers à révéler que les impérialistes utilisaient les prêts pour piller les pays sous-développés en exigeant des taux d'intérêt exorbitants et des conditions d'utilisation et de remboursement très onéreuses.

Le 15 mars 1966, Osendé Afana, âgé de trente-six ans, fut assassiné à Ndélélé par les forces de sécurité de l'armée coloniale, lesquelles soutenaient le président Ahmadou Ahidjo. Et, comme dans les pays sous domination coloniale ou néocoloniale, la chasse aux opposants ne laissait aucun répit, le 21 août 1970, Ernest Ouandié fut arrêté lors d'un déplacement organisé par Monseigneur Albert Ndongmo, évêque de Nkongsamba. On organisa une parodie de procès pour juger Ouandié avec ses camarades Gabriel Fotsing et Raphael Tabeau, ainsi que l'évêque Ndongmo, accusés de « complot visant à assassiner son excellence le président Ahmadou Ahidjo », le chien de garde installé au pouvoir pour obéir à la métropole. Ils comparurent devant le tribunal permanent militaire de Yaoundé qui, tout naturellement, les condamna à mort. Comme chacun savait que, dans les pays appartenant au pré carré de la France, rien ne se faisait sans le feu vert des maîtres, les regards se tournèrent en masse vers Paris pour demander au gouvernement français présidé par Georges Pompidou d'« intervenir auprès du président camerounais afin d'épargner la vie des condamnés ». Mais la peur de l'indépendance et la haine envers les indépendantistes africains, en l'occurrence les anticolonialistes camerounais, était tellement impitoyable que l'architecte de cette catastrophe méthodiquement organisée, Jacques Foccart, veilla que le président Pompidou, « au nom du respect de l'indépendance des États », ne demande pas la grâce de l'ultime leader historique Ernest Ouandié.

Ouandié et ses deux camarades Gabriel Fotsing et Raphael Tabeau furent fusillés le 15 janvier 1971 sur la place de Baffousam, au cours d'un cérémonial sinistre destiné à faire comprendre au peuple camerounais qu'il fallait bien se tenir. Avec l'assassinat des trois hommes, le pouvoir néocolonial achevait victorieusement le travail de coupage des têtes pensantes engagées dans la lutte pour l'indépendance et la dignité des peuples camerounais. Désormais les mêmes causes produisant les mêmes effets, au Cameroun comme dans

les autres pays satellites de la domination néocoloniale, l'assujettissement du pays et la longévité des dictatures corrompues et prêtes à ensanglanter le pays pour noyer l'opposition, étaient assurés. De fait, le 6 novembre 1982, Ahmadou Ahidjo céda la présidence à son compère Paul Biya, lequel, grâce à l'appui de l'ancienne métropole, vingt-sept ans après, est toujours au pouvoir en toute illégitimité.

Dans le courant du printemps 2009, eut lieu une série de tables rondes auxquelles participèrent des Africains originaires de différentes nationalités, organisées par l'équipe de la librairie Anibwé à Paris. Il y fut beaucoup question du degré d'indépendance et de souveraineté des pays africains. On se demanda dans quelle mesure on peut considérer indépendant un pays qui ne jouit pas d'une souveraineté monétaire et qui, par conséquent, ne maîtrise même pas ses comptes extérieurs. Sur ce sujet précis, rien ne saurait être plus édifiant que l'expérience togolaise.

L'indépendance du Togo eut lieu en 1960 et, lors des élections présidentielles de 1961, malgré la pression exercée par la puissance coloniale française, le peuple togolais vota majoritairement en faveur du candidat Sylvanus Olympio, un homme dont la droiture était reconnue même par certains de ses adversaires qui le savaient étranger à la corruption et aux combines. Le président Olympio n'avait pas de velléités marxistes et encore moins communistes, mais il demanda à la société minière qui exploitait le phosphate du Togo de revoir le contrat dans un sens moins défavorable au peuple togolais. Soucieux de favoriser le développement des structures du pays, le président Olympio voulait construire un port à Lomé, la capitale, et il demanda à la France de s'associer à sa démarche. Les autorités françaises refusèrent sa demande. Alors il se tourna vers la république fédérale d'Allemagne qui lui octroya un prêt de plusieurs millions de deutschemarks. De plus, considérant qu'« un pays indépendant doit aussi jouir d'une souveraineté monétaire », il décida de créer sa propre monnaie, envisageant de demander que cette monnaie soit garantie par l'Allemagne et la Bundesbank. Certes, si le Togo accédait à la souveraineté monétaire, la Banque de France n'aurait plus eu aucun droit de regard sur les comptes extérieurs du pays.

À la suite de l'appel d'offres pour concevoir et fabriquer les pièces et les coupures de la nouvelle monnaie togolaise, l'Angleterre fut retenue. Or la France considérait toujours le pays comme faisant partie de son pré carré. La signature des accords qui devaient sceller la rupture entre la Banque de France et son homologue togolais était prévue le 15 janvier 1963 à Paris. Mais le 13 janvier, au petit matin, le président Sylvanus Olympio fut assassiné⁴⁵⁷, victime d'un coup d'État

militaire dirigé par le sergent-chef Étienne Gnassingbé Eyadéma, un mercenaire togolais démobilisé en 1962 après avoir combattu et sévi avec les troupes françaises en Indochine et en Algérie. Cet assassin mit en place un régime de terreur et se maintint au pouvoir pendant trente-huit ans grâce au soutien de la France, droite et gauche confondues⁴⁵⁸. Au décès du dictateur le 5 février 2005, un coup d'État orchestré par son entourage plaça à la présidence de la République son fils Faure Gnassingbé. Mais, sous la pression de la rue combinée à la pression internationale, une élection présidentielle eut lieu le 24 avril, juste pour donner une apparence de légalité au coup d'État. La population la rejeta et dénonça vivement les irrégularités frauduleuses de cette élection, mais la répression fut d'une brutalité sanglante et suffisamment radicale pour remettre de l'ordre dans la maison. Selon la Ligue des droits de l'homme et les enquêteurs de l'Onu, un peu plus de huit cents Togolais furent massacrés au cours de la répression. La France, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, se déclara « satisfaite de l'élection présidentielle ».

Les pouvoirs coloniaux n'ont jamais renoncé à leur habitude horrible de faire éliminer physiquement les dirigeants africains qui n'acceptaient pas de négocier l'indépendance de leur pays⁴⁵⁹. Cette manière radicale et expéditive d'en finir avec les patriotes africains a certainement favorisé l'extension de la peur, du cynisme opportuniste, de la lâcheté et des comportements crapuleux, car nous aimons tous la vie, nous voulons vivre, réussir si possible, et personne n'est obligé d'avoir une vocation de martyr. Il ne faut pas l'oublier lorsque nous cherchons à comprendre la décomposition morale qui, à quelques exceptions près, pollue l'entourage des gouvernements africains. Cependant, l'histoire montre que, même dans les situations les plus extrêmes, il y en a toujours quelques-uns pour sauver sinon l'espèce humaine, au moins sa dignité ; en Afrique les exemples ne font pas défaut. Nous pensons à Thomas Sankara, président du Burkina Faso, ancienne colonie de France. Dans ce pays, comme partout ailleurs, le système de corruption reproché aux Africains fonctionnait à plein depuis 1960. Arrivé à la présidence du pays, Sankara prit des mesures inédites et bouleversantes dans un pays gangrené par la corruption. Par exemple, il vendit toutes les limousines qui appartenaient à l'État et les fit remplacer par des Renault 5, devenues voitures présidentielles. Il conserva le salaire qu'il gagnait avant d'arriver à la présidence, véritable première dans un pays où les gouvernants cherchaient à profiter de l'État. Il engagea une lutte sans merci contre la corruption, aboutissant à des procès retransmis à la radio, mais pas à la condamnation à mort, car il s'agissait justement de créer une autre culture. Dans le même temps, il développa une politique très déterminée pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes,

contre la polygamie et surtout contre l'excision des filles.

Cet homme – emblème de la probité – fut néanmoins privé par la Banque mondiale, par le FMI et par la France des prêts qu'il avait sollicités pour mettre en place plusieurs programmes sociaux indispensables à ses yeux, car le pays avait « un taux de mortalité infantile estimé à 180 pour 1 000, une espérance de vie se limitant à 40 ans, un taux d'analphabétisme (adultes) allant jusqu'à 98 %, un taux de scolarisation de 16 %, et enfin un Produit intérieur brut par tête de 53 356 francs CFA (soit à peine plus de 72 euros)⁴⁶⁰ ». Le boycott des organismes financiers internationaux, opposés aux dépenses de l'État dans le secteur de l'éducation et de la santé, valait atteinte au droit à la vie des Burkinabés. Mais Sankara, trop attaché à l'indépendance de son pays, ne recula pas devant l'hostilité des pouvoirs coloniaux et, déterminé à atteindre la souveraineté alimentaire, orienta sa politique vers le développement de l'agriculture, l'élevage du bétail, et la promotion et protection de la production locale face aux produits importés. Il lança même une campagne de reboisement du Sahel pour stopper l'avancée du désert.

Les acquis sociaux, obtenus grâce à la politique économique et sociale résolument progressiste de Sankara, commençaient à donner au peuple burkinabé des sentiments très forts de fierté et de dignité. Sentiments devenus étrangers dans les pays africains longtemps ravagés et mis à genoux par les traites des Noirs (arabo-musulmane d'abord et chrétienne-européenne postérieurement) avant de tomber sous la domination coloniale. Fort de sa popularité, Sankara entreprit une espèce de croisade auprès de ses homologues africains pour les rallier aux deux objectifs qu'il considérait fondamentaux : a) le non-paiement de la dette que les anciens pays esclavagistes ou colonisateurs exigeaient des pays africains ; b) le désarmement des pays africains, à commencer par le sien. Les arguments du capitaine Sankara, militaire devenu président du Burkina Faso, étaient d'une justesse inattaquable et, pour autant que nous le sachions, personne ne lui donna tort quand il affirmait que « lorsqu'un Africain achète une arme, c'est pour l'utiliser contre un autre Africain ». Il proposait donc que le budget ainsi libéré soit transféré aux secteurs santé, éducation et logement qui constituaient ses priorités. La démarche du président Sankara dérangeait la métropole, les fabricants et les commerçants d'armes autant que les dictateurs africains.

Depuis les Indépendances, c'était la première fois qu'un pays d'Afrique – auquel, de surcroît, les organismes financiers internationaux, FMI et Banque mondiale, ainsi que la France de Mitterrand, avaient coupé l'accès aux crédits dont il avait besoin – réussissait néanmoins à améliorer considérablement les conditions de vie de sa population. Les améliorations obtenues par le peuple

burkinabé en si peu de temps, grâce à la politique du gouvernement Sankara, devinrent une référence pour les militants anticolonialistes. Dans un pays dépourvu de ressources naturelles, le peuple et surtout l'ensemble de la jeunesse dirigés par un jeune président compétent et honnête, avaient pris leur destin en main et réussissaient leur pari. C'était bien plus que l'ancienne puissance coloniale pouvait tolérer. Pour compliquer les choses, après quatre ans au pouvoir, le président Thomas Sankara était devenu l'emblème de la probité⁴⁶¹ et, en métropole, personne ne se faisait plus aucune illusion sur la possibilité de le détourner. L'indépendance du Burkina Faso devenait une réalité économique, sociale et politique. Il n'y avait plus qu'à éliminer le responsable, ce qui ne faisait pas peur aux pouvoirs coloniaux, toujours partisans d'un crime lorsqu'il s'agit de garder la maîtrise des anciennes colonies. De cet assassinat fut chargé Blaise Compaoré, lequel, faute de légitimité auprès de la population, s'empara du pouvoir avec le soutien de la France. Bruno Jaffré a bien analysé : « Ce président d'un type nouveau, dont tout le monde veut bien louer aujourd'hui le patriotisme et l'intégrité, l'engagement personnel et le désintéressement, était en 1987 devenu gênant. Sa lutte de plus en plus populaire contre le néocolonialisme menaçait le pouvoir d'autres présidents, plus dociles, d'Afrique de l'Ouest, et plus généralement la place de la France sur le continent noir⁴⁶². »

La liste des Indépendances étranglées en Afrique est longue et nous pourrions continuer l'énumération. Parler des Indépendances africaines et du pouvoir exercé par les Africains eux-mêmes pendant ces dernières cinquante années demeure, dans le meilleur des cas, une cruelle plaisanterie... pour ne pas dire une insulte grotesque à la mémoire des patriotes africains morts assassinés pour leur idéal d'indépendance. En réalité, le seul et vrai pouvoir laissé aux dictateurs et marionnettes africains est celui de réprimer le peuple, d'éliminer les leaders de l'opposition et de s'enrichir. On se rappellera que, lors de la condamnation, au Cameroun, de l'ultime leader historique Ernest Ouandié avec ses deux camarades Gabriel Fotsing et Raphael Tabeau, le président français, *au nom du respect de l'indépendance des États*, n'a pas voulu demander leur grâce. Cela dit, il nous faudrait balayer devant notre porte et cesser de faire abstraction de la responsabilité des traîtres et collabos africains dans la dévastation du continent et le pillage de ses richesses. Trahisons et collaborations avec l'ennemi s'y pratiquent depuis aussi longtemps que les attaques, invasions et agressions extérieures. Nous savons que les Africains n'ont pas attendu l'arrivée des Européens pour faire le commerce d'êtres humains ; ni pour pratiquer certaines formes de servitude que nous appelons esclavage, même s'il s'agit plutôt de dépendance et si le mode de production n'était pas esclavagiste. Mais nous savons aussi que

d'autres Africains résistèrent et même le payèrent de leur vie.

Ce fut le cas lors des invasions arabo-musulmanes entraînant l'exportation d'esclaves africains vers les pays musulmans. Avant que le roi de Nubie Kalidurat s'engage, en 642, à livrer tous les ans quatre cent quarante-deux esclaves aux autorités musulmanes installées au Caire, il avait été militairement vaincu⁴⁶³. En 666-667, des troupes musulmanes commandées par Busr ben Abi Artah « allèrent jusqu'au Fezzan, s'emparèrent de Jarma, la principale cité, où leur chef exigea le tribut de trois cent soixante esclaves. De là, il atteignit le pays de Kavar au nord du lac Tchad, et, pendant plus d'un mois, mit le siège devant la forteresse où s'étaient réfugiés les habitants. Il échoua mais il prit tous les autres postes ainsi que le palais du roi qui, à son tour, s'engagea à livrer chaque année, très précisément, trois cent soixante esclaves⁴⁶⁴ ». De fait, la pénétration de l'islam en Afrique noire fut liée à l'application du *bakt*, un traité imposé aux rois militairement vaincus et contraints de livrer des Africains aux vainqueurs. C'est ainsi qu'une certaine Afrique fut transformée en pourvoyeuse d'esclaves destinés aux pays musulmans arabes, persans et finalement turcs. Sans ces pratiques, le terrain n'aurait jamais été aussi favorable à la mise sur pied du vaste commerce d'êtres humains créé postérieurement par les négriers européens.

Entre le ^{xix}e et le ^{xx}e siècle, des peuples musulmans arabes, perses et autres tombèrent sous la domination coloniale, furent asservis aux intérêts occidentaux, traités comme des nègres et spoliés, ainsi que tous les indigènes. En tant que peuples victimes de la domination coloniale, les pays arabo-musulmans rejoignirent le « tiers-monde », ainsi qu'on le désigne. Dès lors, toute allusion à leurs préjugés contre les Noirs et toute allusion à la dette de ces pays à l'égard des pays africains, naguère leurs anciens fournisseurs d'esclaves, demeurent des sujets tabous. Que ce soit dans les rencontres de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) avant sa dissolution, ou dans les congrès de l'actuelle UA (Union africaine), il est beaucoup question de « Renaissance africaine », mais on préfère ne pas souffler mot sur l'asservissement des Africains noirs actuellement maintenus en esclavage dans plusieurs pays arabo-musulmans. Peut-être faut-il rappeler que les peuples opprimés n'ont pas à s'identifier à leurs oppresseurs au seul motif qu'ils partagent une filiation ethnique et/ou une même religion. Il ne faut surtout pas que, par une perception erronée de la solidarité, celle-ci devienne un acte de complicité criminelle.

C'est l'une des conséquences les plus pernicieuses et insidieuses de la domination coloniale : l'aliénation culturelle, qui maintient l'ancien colonisé dans un état d'adhésion et d'identification vis-à-vis des anciens maîtres. C'est pourquoi l'indépendance économique,

politique et culturelle des peuples colonisés passe nécessairement par une décolonisation de l'économie et des mentalités. Dans tous les cas, ce processus indispensable de désaliénation culturelle implique que le peuple ait accès à son histoire et, surtout, qu'il se l'approprié. Or, depuis les années 1960, en Afrique, le rétablissement de la vérité attend toujours et les tabous demeurent intacts.

L'opinion publique occidentale. Nous avons cherché à savoir quelle information possèdent les citoyens des démocraties occidentales sur le rôle de leurs gouvernements dans les anciennes colonies africaines. D'emblée, nous avons constaté que les gens semblent connaître la misère et l'absence de démocratie qui, comme un code génétique, marquent les Africains, mais personne ne semble s'interroger sur leur degré d'indépendance. Étonnamment, une chercheuse française du CNRS ignorait absolument tout des implications du gouvernement français dans le génocide rwandais. Elle ne savait pas que, dès 1991, la France avait envoyé des troupes au Rwanda pour soutenir militairement la dictature sanglante et corrompue de M. Habyarimana. Ni que des experts français avaient participé à la formation des milices rwandaises entraînées pour tuer à la machette le plus de monde dans le moins de temps possible. Comme elle ne voyait pas quel intérêt pouvait avoir le gouvernement de son pays à intervenir dans les conflits internes du Rwanda, elle refusait nos arguments. De bonne foi, elle se considérait plutôt correctement informée, car elle lisait régulièrement *Le Monde*.

Nous avons rencontré aussi un ingénieur français salarié chez Areva à qui nous avons parlé de l'uranium d'Arlit et d'Agadez au Niger. Nous avons rappelé le coup d'État qui, en 1974, chassa le président Hamani Diori et le profit que la France en tira via la société Cogema. Il ne semblait pas du tout au courant. Nous avons rencontré en Allemagne une dame travaillant dans une structure d'accueil pour les immigrés. Elle possédait une assez bonne information sur le génocide rwandais, mais ignorait que, jusqu'à l'arrivée des Allemands vers la fin du XIX^e siècle, Hutu et Tutsi vivaient ensemble sans connaître les clivages raciaux, artificiellement créés pour les besoins de la domination coloniale. Elle a réagi avec beaucoup d'intérêt et nous a demandé des précisions sur la racialisation des rapports sociaux en Rwanda et au Burundi. Elle se rendait compte que rien dans les informations concernant ce génocide, absolument rien ne lui permettait de savoir que, pendant des siècles, Hutu et Tutsi avaient vécu en bonne entente et, donc, rien ne lui permettait non plus de comprendre la responsabilité initiale de son propre pays, ou celle de la Belgique et de la France, dans ce génocide.

Outre la « violence tribale » ou « interethnique », les autres

reproches trop souvent exprimés sont la « corruption des Africains » et leur « incapacité à vivre en démocratie » ou à « construire une société démocratique ». Des gens bien intentionnés sont néanmoins convaincus que, si après tant d'années d'indépendance et malgré toute l'aide qu'ils ont reçue, les Africains n'ont pas été capables de faire décoller l'économie de leurs pays, c'est qu'ils ne sont pas aptes à gérer leurs propres affaires. En conséquence, dit-on, la meilleure façon de les aider serait d'installer un contrôle de gestion économique pour empêcher la dilapidation de l'argent qu'on leur donne. Ce genre de réflexions est certainement suscité par les négrophobes qui, comme l'auteur d'un pamphlet devenu bestseller, affirment que « depuis l'indépendance, l'Afrique travaille à sa recolonisation. [...] Seulement, même en cela, le continent échoue. Plus personne n'est preneur⁴⁶⁵ ». De l'avis général, l'indépendance des pays africains se révèle être un échec et, croit-on savoir, les vraies et seules causes en sont la corruption et l'inertie des Africains. Et ces mêmes personnes si catégoriques dans leurs jugements admettaient ne pas savoir grand-chose sur la responsabilité de leurs gouvernements dans cet échec. Par exemple, personne ne les avait informés, semble-t-il, que dans les années 1950, la Banque mondiale octroya des prêts à la Belgique, à la France, à la Grande-Bretagne pour financer des projets comportant l'exploitation et le pillage des richesses naturelles de leurs colonies. Grâce à ces prêts, les métropoles coloniales se sont fournies en minerais, en produits agricoles, en combustible et ont même allégé leur pénurie de dollars. Puis lorsque les pays sous domination coloniale ont accédé à l'indépendance, les principaux actionnaires de la Banque mondiale se sont entendus pour leur transmettre la dette contractée par les pouvoirs coloniaux. C'est ainsi que, comme le rappelle Éric Toussaint, « les prêts contractés par la Belgique auprès de la Banque mondiale afin de mieux exploiter le Congo belge sont devenus une dette du Congo indépendant. La Banque a généralisé ce procédé qui consiste à transférer la dette contractée par un pouvoir colonial au nouvel État indépendant⁴⁶⁶ ».

Par conséquent, à peine né, chacun des nouveaux États s'est retrouvé comptable d'une dette odieuse et, tout compte fait, criminelle : l'argent qui, malgré la corruption, aurait pu servir à financer des infrastructures, des programmes de santé, d'éducation, de logement, se trouva transféré vers les anciennes métropoles sous forme de paiement des intérêts de la dette héritée de la domination coloniale. Mieux, la complicité des collaborateurs mis en place était payée par les prêts de la Banque mondiale et du FMI. À la dette héritée de la colonie, s'ajoutait ainsi celle des dictateurs imposés et soutenus par les gouvernements des pays, qui aujourd'hui en touchent le remboursement.

La désinformation (comme l'information) étant sélective, on ne manqua pas de nous signifier que Sékou Touré, lui, ne fut pas intronisé par la métropole ; que, ayant rompu avec la France, il n'avait accepté aucune ingérence dans les affaires de Guinée, mais que l'économie du pays n'en avait pas moins échoué, ainsi que la démocratie. Seulement, personne n'était au courant du boycott économique décidé par le gouvernement français contre la Guinée pour faire de ce pays la référence ou le symbole de ce qu'il ne fallait pas imiter en matière d'indépendance. Il fallait que le prix payé par la Guinée en Afrique, comme celui payé par Haïti en Amérique pour avoir voulu se mettre debout, soit bien dissuasif. Personne ne savait non plus que, après Fidel Castro, Sékou Touré fut probablement le chef d'État à avoir échappé aux plus nombreuses tentatives d'assassinat, sans parler des plans de renversement.

Nous avons constaté que même des faits relativement récents échappent à des gens qui écoutent les informations, lisent un journal de référence et s'autorisent des jugements définitifs. Personne ne mentionna que, sous la présidence de Thomas Sankara, le peuple du Burkina Faso, pays pauvre et sans ressources, a néanmoins obtenu des acquis sociaux considérables grâce à la politique sociale et économique du président Sankara. Ignorer cela, c'est ignorer aussi que ce président fut éliminé juste parce qu'il fallait éviter qu'un pays pauvre et boycotté par les organismes internationaux (Banque mondiale et Fonds monétaire international) ne connaisse un début de souveraineté alimentaire et surtout, ne devienne vraiment indépendant. Tant de désinformation et de lacunes confortables chez des gens qui jugent de tout avec un paternalisme on ne peut plus méprisant, fait penser à la frontière qui sépare l'ignorance coupable de l'ignorance tout court. Le pire, c'est que très souvent les Africains eux-mêmes paraissent aussi mal informés que leurs détracteurs. Or des peuples autrefois colonisés et toujours privés de la maîtrise de leur histoire, pourront difficilement se redresser. L'aliénation culturelle aidant, ils finissent par s'identifier aux maîtres et perpétuent ainsi les chaînes de l'asservissement mental.

Ce qu'il faut... Avant tout, il faut que les patriotes africains brisent le carcan d'une fraternité raciale instrumentalisée, ayant jusqu'à présent tout juste servi à étouffer l'antagonisme entre le peuple opprimé et l'opprimeur. Chacun doit savoir que les exécuteurs d'un crime sont aussi responsables que les commanditaires. En conséquence, les dictateurs, féodalités et potentats ayant participé à l'étranglement des indépendances de leurs pays sont des ennemis de l'Afrique au même titre que leurs maîtres. Même s'ils ne sont que des

pantins, leur responsabilité n'en demeure pas moins lourde. Il ne faut pas accepter de gommer les fractures bien réelles entre les peuples et ces dirigeants qui se maintiennent au pouvoir grâce, et seulement grâce, au soutien des forces colonialistes qu'ils servent. Les patriotes africains les plus éclairés ont un rôle à jouer dans le travail de désaliénation, d'autant plus nécessaire que l'influence de domestication idéologique exercée par les religions auprès des Africains autrefois réduits en esclavage demeure intacte.

Islam et domestication idéologique

L'asservissement spirituel des Africains suivit la pénétration de l'islam en Afrique et l'exportation d'esclaves africains vers les pays musulmans, dès le VII^e siècle. La dévaluation de la vie et la dégradation de l'image des Noirs dans les pays musulmans se généralisèrent. Parce que, « même si l'égalité raciale était soutenue par les préceptes de la religion islamique, la littérature, les arts et le folklore des peuples musulmans exprimaient le contraire ». Très rapidement, la littérature musulmane commença à former une image repoussante des Noirs, dont la couleur de peau associée à leur condition servile devenait un fardeau plus lourd que la servitude elle-même. Le rôle idéologique de la religion fut tellement puissant que la plupart des Noirs islamisés, femmes et hommes, finirent par adhérer à cette image d'infériorité. Dans ce contexte, la ferveur religieuse apparut comme le seul recours des Noirs pour se faire plus ou moins pardonner la couleur de leur peau. Le théologien islamique Ibn Hazm, qui vécut entre 994 et 1064, affirmait : « Dieu a décrété que le plus dévot est le plus noble, même si c'est un bâtard de négresse, et que le pécheur et l'incroyant sont au plus bas niveau, fussent-ils fils de prophètes⁴⁶⁷. » Deux siècles auparavant, Ibn Māja (824-887) disait déjà : « N'épousez pas des femmes pour leur beauté, qui peut les détruire, ni pour leur argent, qui peut les corrompre, mais pour leur religion. Une esclave noire au nez fendu est préférable si elle est pieuse⁴⁶⁸. » La ferveur religieuse demeure largement vivace... et des Africains vont jusqu'à se massacrer entre eux, les uns au nom de l'islam, les autres au nom du christianisme. Ce qui relève, chacun en conviendra, d'une aliénation pathologique.

Résistances et collaborations

Au milieu du x^ve siècle, quand ils débarquèrent en Afrique, outre qu'ils avaient la supériorité militaire des armes, les esclavagistes européens bénéficièrent des structures développées par la traite négrière arabo-musulmane, vieille alors de huit siècles. Avec l'arrivée des négriers européens-chrétiens, la traite d'esclaves qui, jusqu'au milieu du x^ve siècle, comme le formule Charles Verlinden, « demeurerait

une affaire artisanale⁴⁶⁹ », prit une dimension industrielle. Rappelons que les conséquences immédiates de l'invasion des Européens en Amérique furent d'abord le génocide⁴⁷⁰ des peuples autochtones et, par la suite, la déportation⁴⁷¹ massive d'Africains vers ce nouveau monde. Avant que des Africains, roitelets et nouveaux chefs, ne deviennent eux-mêmes des négociants en esclaves quasi incapables de toute autre activité, l'intervention européenne et arabe avait provoqué l'émiettement du continent et la disparition de l'autorité royale.

La résistance opposée par les Africains aux négriers européens-chrétiens est moins connue que les complicités des collaborateurs, mais nous savons qu'il se produisit des résistances héroïques – l'Angola, Kiloua, Mombassa, Zanzibar, Brava, Barawua, empire de Mutapa... – qui furent réprimées et contraintes à la soumission⁴⁷², avec (et grâce à) la participation d'autres Africains. À la bataille d'Ambuila (Congo), rapporte Randles, les Européens n'étaient pas plus de trois cent soixante... assistés de six mille à sept mille soldats noirs⁴⁷³. Autrement dit, des indigènes enrôlés et encadrés par les envahisseurs étaient utilisés pour anéantir d'autres indigènes résistants, et transformés en chair à canon sur les champs de bataille où ils se faisaient tuer à la place des maîtres. C'est un fait désormais bien établi qu'en Amérique, aussi bien qu'en Afrique, en Inde et ailleurs, les envahisseurs européens utilisaient des troupes d'indigènes pour massacrer et asservir d'autres indigènes, après avoir exploité à cette fin les dissensions locales.

Christianisme et domestication idéologique

En Amérique, l'Église a joué pendant plusieurs siècles un rôle de première importance : outre sa qualité d'institution carrément esclavagiste, elle se consacrait, par l'œuvre de ses missionnaires, à la christianisation des survivants indigènes et des Noirs déportés d'Afrique. Le rôle de ces missionnaires dans l'univers concentrationnaire⁴⁷⁴ d'Amérique était étroitement lié aux intérêts temporels de l'Église dans l'économie du système colonial. Partout sur l'ensemble du territoire américain, le clergé était lui-même propriétaire d'esclaves. Quant à l'éducation religieuse, catholique ou protestante, elle avait de même la fonction de formater les Noirs et de les adapter de l'intérieur à leur condition d'esclaves. Le pouvoir civil⁴⁷⁵ eut l'intelligence de faire confiance au pouvoir ecclésiastique pour étouffer, dans la mesure du possible, toute poussée de révolte. Avant que des scientifiques très raisonnables viennent justifier raisonnablement, par leur appartenance raciale, l'asservissement des Noirs, c'est à l'Église, catholique et protestante, que revenait le sale travail d'endoctrinement et de domestication. Sous prétexte d'évangélisation, elle orientait idéologiquement les Noirs vers

l'acceptation de leur condition misérable, qui leur apporterait le pardon de leur nigrité et l'accès au paradis dans l'au-delà. Dès lors, les Africains déportés en Amérique et leurs descendants sont devenus prisonniers de la couleur noire de leur peau. C'est dire à quel point le rôle idéologique de la religion, en terre d'islam ou en terre de christianisme, correspond aux exigences de ceux qui contrôlent le pouvoir.

Chez les anciens colonisés il faut décoloniser les esprits

Le travail de décolonisation des esprits passe par la maîtrise de sa propre histoire et donc par la destruction des tabous voilant la vérité. Il faut que les Africains puissent, en toute indépendance, débattre sur la responsabilité des négriers musulmans⁴⁷⁶ arabes, perses et turcs, de celle aussi des négriers européens chrétiens⁴⁷⁷ et juifs⁴⁷⁸ dans la dévastation de leur continent. Répétons-le : nous n'avons aucun intérêt à gommer la responsabilité des Africains ayant collaboré, d'abord avec les négriers musulmans et plus tard avec les négriers chrétiens⁴⁷⁹ et juifs⁴⁸⁰ installés en Afrique. Dénoncer les complicités des traîtres ne doit plus être perçu comme une insulte à l'Afrique et encore moins à la mémoire de ceux qui en ont été les victimes. Personne ne saurait prétendre que la plupart des Africains auraient participé et tiré profit de la traite ; en revanche, la plupart des Africains ont été des victimes de ce crime contre l'humanité. Plusieurs siècles d'enlèvements, de razzias et de guerres internes pour se procurer le plus grand nombre de captifs africains destinés à l'exportation ont non seulement détruit complètement le tissu économique, mais fatalement, aussi, la plupart des valeurs sur lesquelles reposaient les sociétés africaines avant la traite négrière massive et industrielle. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque les puissances européennes déclenchèrent leurs guerres de conquête contre une Afrique dépeuplée et saignée, beaucoup d'Africaines et d'Africains opposèrent néanmoins une résistance héroïque. Mais les féodalités africaines, souvent anciennes collaboratrices de la traite, composèrent cette fois encore avec les conquérants et apportèrent leur aide à l'instauration et au fonctionnement de la domination coloniale.

Cela dit, il ne faut surtout pas imaginer que la trahison serait la spécificité des Africains ou que les complicités dont bénéficièrent négriers et colonisateurs changèrent quoi que ce soit à la nature des crimes. De même, en Amérique, la présence parmi les peuples originaires de collaborateurs ne change rien à la nature de ce qui fut le premier génocide des temps modernes. Plus récemment, lors de la Seconde Guerre mondiale, dans tous les pays d'Europe (y compris les plus chauvins) occupés par l'Allemagne, les troupes nazies trouvèrent aussi des collaborateurs parmi la population locale ou autochtone. En

France, par exemple, où les occupants allemands ne disposaient pas des effectifs nécessaires pour traquer les Juifs, les communistes et tous les résistants aux autorités d'occupation, les services de la police française et du corps judiciaire se mirent, à quelques exceptions près, au service des forces occupantes. Il y eut des Français pour livrer aux commissariats de police le nom et l'adresse de ceux qu'ils soupçonnaient d'activités antiallemandes. Il y eut même des notables juifs de vieille souche française assez naïfs pour croire qu'ils échapperaient au rouleau compresseur nazi en collaborant à la déportation de quelques métèques juifs⁴⁸¹. Cependant, à la fin de l'occupation, la France libérée fut à même d'interpréter l'expérience historique qu'elle venait de vivre et de lui donner la dimension qui convenait à la fierté nationale. Car la maîtrise de sa propre histoire est un des piliers de la différence entre un pays vraiment indépendant et un qui ne l'est pas. Évidemment, cette même histoire écrite par une Allemagne nazie victorieuse n'aurait pas gommé la collaboration ni glorifié la résistance de la même manière...

Conclusion

Nous voudrions dire aux patriotes africains, à ceux qui agissent pour l'indépendance de leurs pays et donc de l'Afrique entière, qu'à présent, cinquante ans après l'accès formel aux Indépendances, ils ont le devoir de se concerter dans un rassemblement programmatique derrière un objectif visible et commun, prioritairement, la fin de la spoliation des richesses africaines. Puis obtenir réparation de la part des compagnies multinationales qui, depuis plusieurs décennies, pillent les ressources naturelles des Africains et ravagent leur environnement⁴⁸². Obtenir réparation des États occidentaux dont les gouvernements respectifs et successifs sont intervenus, afin de garantir à leurs compagnies l'impunité de leurs crimes en Afrique, faisant avorter et l'indépendance et la démocratie pour installer au pouvoir les dictateurs chargés de réprimer le peuple et d'assurer la paix aux agents des multinationales le temps qu'ils vident l'Afrique de ses richesses.

Cette démarche est urgente parce que dans presque tous les pays de l'Afrique, le droit des Africains à la vie est encore subordonné aux intérêts des compagnies multinationales. Dans l'impossibilité de vivre chez eux, des millions d'Africains fuient la misère et les persécutions, prennent le chemin de l'exil et très souvent viennent tenter leur chance en Europe. Ce scénario continue de se dérouler au moment même où s'écrivent ces lignes. C'est pourquoi les patriotes africains, organisés dans un large rassemblement cherchant une modification

fondamentale de cette situation, doivent viser l'arrêt de ces crimes et obtenir des réparations pour des populations depuis si longtemps victimes.

Cette revendication peut paraître utopique, car la force se trouve pour l'instant du côté de l'impérialisme, et chacun sait que la meilleure raison est celle du plus fort. Mais il n'y a pas d'autre solution pour les patriotes africains que s'organiser autour d'objectifs communs, neutraliser les traîtres, se débarrasser des oppresseurs. De leur capacité à mettre ces objectifs en œuvre dépend l'avenir du continent.

Notes

454. Le *néocolonial* ne diffère en rien du *colonial*. C'est l'aspect ou le visage qui change, car la métropole, au lieu d'envoyer ses métropolitains aux colonies pour gérer les affaires et assurer l'asservissement des colonisés, choisit parmi les indigènes ceux dont la seule aspiration est la reconnaissance par le monde blanco, et les installe au pouvoir. Cela seul est nouveau.
455. Ludo De Witte, *L'Assassinat de Lumumba*, Karthala, Paris, 2000.
456. Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, remplacé en 1982 par la Direction générale de la sécurité extérieure.
457. Il paraît que dans les colonies de France en Afrique, Sékou Touré aurait été le seul dirigeant politique ayant fait le choix de l'indépendance totale pour son pays à ne pas avoir été assassiné. Il serait, après Fidel Castro, le chef d'État qui aurait échappé aux plus nombreuses tentatives d'assassinat, tentatives téléguidées par la cellule africaine de l'Élysée qu'animait Jacques Foccart.
458. À ce sujet, consulter François-Xavier Verschave, *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, Paris, 1998. Et aussi, du même auteur, *Noir silence*, Les Arènes, Paris, 2000.
459. Nous pourrions dire la même chose concernant les dirigeants américains qui, comme le président équatorien Jaime Roldós Aguilar, le président de Panamá Omar Torrijos et tant d'autres, payèrent de leur vie leur indépendance dans la gestion économique et politique de leur pays. À ce sujet consulter John Perkins, *Les Confessions d'un assassin financier. Révélation sur la manipulation des économies du monde par les États-Unis*, Éditions alTerre, Canada, 2004.
460. Bruno Jaffré, « Thomas Sankara ou la dignité de l'Afrique. Vivant héritage du président burkinabé assassiné », in *Le Monde diplomatique*, octobre 2007.
461. Au moment de sa mort, le seul bien que possédait le président Sankara était une modeste maison dont l'hypothèque n'était pas encore complètement liquidée.
462. Bruno Jaffré, *op. cit.*
463. Murray Gordon, *L'Esclavage dans le monde arabe VIIe-XXe siècle*, Robert Laffont, Paris, 1987, p. 111.
464. Jacques Heers, *Les Négriers en terre d'islam La première traite des Noirs VIIe-XVIe siècle*, Perrin, Paris, 2003, p. 28.
465. Stephen Smith, *Négrologie, pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, Paris, 2003, p. 23.
466. Éric Toussaint, « Prêts odieux de la Banque mondiale à la métropole coloniale belge pour coloniser le Congo », consulté le 24 septembre 2009, <http://www.cadtm.org/Prets-odieux-de-la-Banque-mondiale>.
467. Bernard Lewis, *Race et esclavage au Proche-Orient*, Gallimard, Paris, 1993, p. 59.
468. *Id.*, p. 59.
- 469.

Charles Verlinden, *L'Esclavage dans l'Europe médiévale*, tome I, De Tempel, Gand, 1955, pp. 624-625.

470.

Pour le génocide des peuples originaires d'Amérique : Tzvetan Todorov, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Seuil, Paris, 1982.

471.

Pour la déportation massive d'Africains vers l'Amérique : Rosa Amelia Plumelle-Urbe, *La Férocité blanche. Génocides occultés de 1492 à nos jours*, Albin Michel, Paris, 2001.

472.

À ce sujet, le lecteur consultera très profitablement Louise Marie Diop-Maes, *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, Présence africaine, Paris, 1996 ; et Basil Davidson, *Mère Afrique*, PUF, Paris, 1965.

473.

William G.L. Randles, *L'Ancien Royaume du Congo des origines à la fin du XIXe siècle*, EHESS/Mouton, Paris/La Haye, 1968, pp. 121-122 ; et François Gaulme dans un rapport de l'Institut français des relations internationales.

474.

Pour une étude de l'univers concentrationnaire en Amérique : Rosa Amelia Plumelle-Urbe, *La Férocité blanche*, op. cit.

475.

Concernant la réglementation juridique visant la déshumanisation des Africains en Amérique, consulter Louis Sala-Molins, *L'Afrique aux Amériques. Le Code noir espagnol*, PUF, Paris, 1992 ; et, du même auteur, *Le Code noir ou le calvaire de Canaan*, PUF, Paris, 1987.

476.

Pour une étude concernant les négriers et esclavagistes musulmans en Afrique, Jacques Heers, *Les Négriers en terre d'islam*, op. cit. ; et Murray Gordon, *L'Esclavage dans le monde arabe*, op. cit. ; Malek Chebel, *L'Esclavage en terre d'islam*, Fayard, Paris, 2007.

477.

La traite de Noirs européenne-chrétienne étant la plus étudiée, les travaux à ce sujet sont nombreux.

478.

Pour la participation des négriers juifs dans la traite des Noirs en Afrique et en Amérique, Rosa Amelia Plumelle-Urbe, *Traite des Blancs, traites des Noirs*, L'Harmattan, Paris, 2008. Mais, surtout, Charles Verlinden, *L'Esclavage dans l'Europe médiévale*, De Tempel, Gand, tomes I et II, 1955 et 1977.

479.

Dans n'importe quel manuel concernant la traite des Noirs, le lecteur trouvera une abondante information sur la complicité des Africains. Nombre d'auteurs diront même que la traite aurait été une pure affaire d'Africains...

480.

Les commerçants juifs installés sur la côte occidentale africaine occupèrent une place centrale comme intermédiaires commerciaux entre les Africains noirs trafiquants d'esclaves et les négriers européens. À ce sujet, consulter Antonio de Almeida Mendes, « Le rôle de l'Inquisition en Guinée. Vicissitudes des présences juives sur la Petite Côte (XVe-XVIIe siècle) » in *Revista Lusofona de Ciencia das Religioes* - año III, 2004, n° 5-6, p. 150. Et aussi Rosa Amelia Plumelle-Urbe, *Traite des Blancs, traites des Noirs*, op. cit.

481.

Concernant le rôle de certains notables juifs français dans la politique d'extermination conduite par les nazis, consulter Maurice Rajsfus (dont les parents, livrés par la police française, furent gazés à Auschwitz), *Des Juifs dans la collaboration. L'UGIF 1941-1944*, EDI, Paris, 1980 ; et du même auteur, *Sois Juif et tais-toi. Les Français israélites face au nazisme*, EDI, Paris, 1981.

482.

Concernant la destruction de l'environnement et le génocide du peuple ogoni : Ken Saro-Wiwa, *Si je suis encore en vie... Journal de détention*, Stock, Paris, 1996.

Élite africaine et projet
de transformation sociale

Bamba Sakho

Bamba Sakho, docteur en sciences et diplômé en économie, a servi dans différentes organisations internationales.

Il a publié plusieurs articles, dont « Entre ruse et archaïsme ? » in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.

L'Afrique est régulièrement au centre de nombreuses rencontres internationales où sont débattues les questions de son développement. Les résolutions et recommandations issues de ces forums se succèdent sans jamais parvenir à amorcer une dynamique de changement notoire. Les réformes suggérées mettent le plus souvent l'accent sur deux sortes de changements structurels à entreprendre : la consolidation des systèmes de gouvernance, avec pour but la démocratie pluraliste et une gestion transparente des deniers publics ; et les réformes économiques de type néolibéral, sous le magistère des institutions financières internationales, au champ d'intervention illimité.

Si ces orientations peuvent paraître pertinentes à certains égards, elles révèlent, dans leur mise en œuvre, des défauts dans leur conception et leur exécution. En effet, la primauté accordée à l'« expertise et l'aide internationales » étouffe toute approche endogène centrée sur la valorisation et le développement des compétences disponibles au plan national. Cet état de fait est révélateur d'une perte de confiance en soi, qui trouve probablement son origine dans la trajectoire historique singulière du continent africain, marquée par plusieurs siècles de dominations extérieures continues, déstructurantes au plan socio-économique et aliénantes au plan psychologique. La perte de la confiance en soi et l'absence d'initiatives locales qui en résultent exposent les populations à un futur incertain et expliquent sans doute l'échec du décollage de nombreux pays africains.

Les conditions d'accession à l'indépendance, négociées, dans certains cas, avec le souci de préserver les intérêts des ex-puissances coloniales – l'indépendance dans la continuité, comme l'a voulu de Gaulle pour les pays « francophones » – et dans d'autres, nées de l'évincement des forces progressistes nationales, portaient déjà en elles les germes d'un « sous-développement » chronique. Elles ont montré *a posteriori* l'impossible évolution du continent, dont les économies sous contrôle, par accords de coopération asymétriques dans tous les domaines, assurent aux ex-puissances coloniales une influence majeure sur les ressources des pays. Ainsi, le flot des richesses africaines continue d'alimenter les économies du Nord, la vie politique à être rythmée et régentée par la main invisible de la Françafrique⁴⁸³ et autres officines occultes, le tout couronné par une présence militaire dissuasive et parfois répressive contre toute velléité d'accession à une souveraineté pleine et entière.

Si ce dispositif de domination perdure, avec parfois la complicité

de la communauté dite internationale⁴⁸⁴, c'est aussi parce que l'élite africaine qui devait être à l'avant-garde des transformations sociales est elle-même happée par la machine « néocoloniale » mise en place au lendemain des Indépendances formelles octroyées aux pays. On peut la mesurer au degré des ambitions de la coopération culturelle et des moyens dévolus à cet effet par les anciennes puissances dominantes. L'activisme de la communauté intellectuelle des africanistes, réfractaires à toute innovation et à un esprit souverain africain, veille au maintien du *statu quo* colonial, s'adaptant ou plutôt rasant avec les changements conjoncturels. C'est sans doute dans ce registre de la psychologie, de l'asservissement des mentalités que le phénomène colonial a obtenu son plus grand succès en Afrique. En effet, l'alliance entre élites nationales et puissances extérieures, quand il s'agit d'exploiter les richesses des pays, est largement répandu. Ce qui est spécifique à l'Afrique, c'est, outre cette alliance fondée sur des intérêts communs⁴⁸⁵, l'adhésion volontaire à ce projet, d'une frange considérable de l'élite intellectuellement sous contrôle, acquise à l'idée que seule l'aide internationale peut sortir l'Afrique de sa situation actuelle. Cette prouesse de la colonisation, particulièrement réussie en Afrique, complique l'achèvement du processus de décolonisation dans ce continent.

La responsabilité de l'élite, complice par cupidité ou intellectuellement conquise, dans la configuration socio-économique actuelle du continent est l'objet de cette contribution. Dans cette perspective, nous essayerons d'éclairer son attitude face aux situations d'importance majeure qui engagent le devenir du continent africain. À titre de comparaison, nous évoquerons les réactions des élites d'autres sociétés, dans d'autres régions du monde, face à des situations analogues.

De la responsabilité particulière des élites en Afrique

L'élite africaine dont il est question est constituée des intellectuels au sens le plus trivial du terme, des hommes et des femmes politiques, des chefs religieux, des notables traditionnels, des hommes d'affaires et industriels. L'importance de chaque acteur sur l'échiquier socio-économique est variable selon les pays. La place des intellectuels reste toutefois prépondérante en raison de leur maîtrise des instruments officiels de communication, en particulier de la langue et de la culture de la puissance coloniale, qui continue à structurer et à définir la modernité dans les pays. De ce fait, ils accèdent parfois eux-mêmes directement au pouvoir (Senghor, Soglo, Wade), ou sont le plus

souvent au service des dirigeants (Edem Kodjo pour Eyadéma père et fils), démontrant la pertinence des partis uniques, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement les thuriféraires zélés de dictateurs quasi analphabètes. Cette caste d'intellectuels est bien consciente de ses privilèges, même indus, et se bat pour les conserver.

D'une façon générale, quelle que soit l'influence des différents groupes composant l'élite, on observe que se créent des alliances internes : les politiques et les chefs religieux au Sénégal par exemple, ou les politiques et les chefs coutumiers en Côte-d'Ivoire, toujours dans l'objectif de mieux contrôler les consciences populaires. Cependant, ces alliances internes ne suffisent pas. Elles se renforcent de la loyauté clairement exprimée envers l'ex-puissance coloniale. Il s'agit d'une véritable allégeance, comme l'illustrent les mécanismes de dévolution du pouvoir qui se règlent généralement de l'extérieur.

Dans un contexte où les changements politiques ne résultent pas d'un processus de concertation ouvert, émanant de la volonté du peuple, la responsabilité de l'élite est d'autant plus importante qu'elle ne peut se prévaloir d'une légitimité démocratique qui l'autoriserait à s'exprimer au nom de la majorité. Par conséquent, les décisions qu'elle prend lui incombent pleinement. Indépendamment du cadre d'exercice du pouvoir, la clairvoyance, la perspicacité, la capacité à se projeter dans l'avenir et la préoccupation pour l'intérêt général constituent des facteurs déterminants de réussite. À l'inverse, la vassalisation acceptée, reléguant les élites au rang de serviteurs d'une puissance extérieure, et la croyance à un développement par procuration conduisent au chaos, à l'impasse africaine actuelle.

Ainsi, selon son positionnement, l'élite peut jouer le rôle d'« éclaireur » et d'« éducateur » des populations en portant un regard critique sur la société et en usant de sa position dans la hiérarchie sociale qui lui confère notoriété et considération. À l'opposé, elle peut être le fossoyeur des populations en favorisant l'obscurantisme lorsqu'elle se met au service de politiques peu soucieux de l'intérêt général.

Sur les questions de dimension internationale concernant l'Afrique, à l'exception d'une minorité très souvent marginalisée, l'élite africaine brille par son absence dans les débats essentiels où se scelle l'avenir du continent. Alors que d'innombrables stratagèmes sont déployés pour faire main basse sur les économies africaines, par le système du contrôle monétaire par exemple, de nombreux économistes du continent continuent de voir dans cet asservissement monétaire une chance pour l'Afrique. Pendant que l'élite africaine se livre à de stériles conjectures, en Amérique latine six États ont décidé de porter sur les fonts baptismaux la Banque du Sud chargée de les débarrasser des visées tentaculaires et oppressantes de la Banque mondiale, du

FMI et de la Banque interaméricaine de développement, et de retrouver la maîtrise de leurs finances publiques⁴⁸⁶ et toute latitude d'entreprendre des réformes à caractère social, entravées actuellement par la toute-puissance des institutions de Bretton Wood.

Dans le même registre économique, au lieu de porter l'effort sur la valorisation des larges ressources du continent, on choisit plutôt de rechercher l'« aide » internationale, en réalité asservissante. À cet égard, la « Wade formula⁴⁸⁷ », lancée à grand renfort de publicité, reflète en vérité l'infantilisation des élites africaines et leur disposition quasi pavlovienne à tendre la main. Cette posture de démission, au demeurant irresponsable, consistant à confier son propre développement aux mains des autres, au lieu de susciter la réprobation des intellectuels, a nourri un débat savant entre économistes, rivalisant d'ingéniosité pour trouver la formule la plus juste, la plus économétriquement pertinente. Jamais la tendance à la mendicité n'avait atteint un tel niveau de sophistication. Ces élites ont ainsi consacré leur temps et mis leur science non à élaborer des « modèles » de développement, mais plutôt à solliciter l'« aide » internationale dans un langage pédant, souvent abscons.

Sur le plan culturel, lorsque les autorités congolaises décidèrent d'ériger un mausolée, le plus somptueux et le plus grandiose du pays, à la mémoire du colonisateur Savorgnan de Brazza⁴⁸⁸, très peu d'intellectuels s'en sont indignés ; de même, lorsque de grandes artères des capitales africaines reçurent les noms de personnalités ayant activement participé à l'entreprise coloniale et contribué à l'essor de l'idéologie raciste.

En se rendant au musée du quai Branly à Paris, le visiteur est forcément frappé par la diversité et la splendeur des objets d'art africains rassemblés là, et surtout impressionné par le volume qu'ils représentent. On éprouve le même sentiment lorsqu'on visite le British Museum, au long de ses galeries consacrées à l'époque pharaonique : sarcophages, momies, objets de la vie quotidienne, sans oublier la pierre de Rosette qui permit à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes. Bien entendu, l'essentiel de ces vestiges historiques a été emporté sans le consentement des Africains. Leur rapatriement en terre africaine doit être exigé par les intellectuels africains à défaut de l'être par les autorités politiques. À la question de savoir si les objets d'art devraient être restitués à leur pays d'origine, un chef d'État africain très diplômé répondait que leur préservation était plus assurée en Europe qu'en Afrique, semblant ignorer totalement la fonction sociale qu'occupe l'art dans la transmission des valeurs et la consolidation du continuum temporel passé-présent-futur. Qu'est-ce qui empêche les autorités africaines de bâtir des lieux de conservation pour leur patrimoine historique ? L'insuffisance des ressources est un

prétexte, d'autant qu'il est possible de mettre en commun des moyens à l'échelle continentale ou sous-régionale pour pallier ce prétendu obstacle, de procéder à des expositions itinérantes, d'un pays à l'autre. Les dix milliards de francs CFA consacrés à la construction du mausolée de Brazza auraient pu utilement servir à la création d'un musée ou à la construction d'écoles ou d'hôpitaux. Même lorsqu'il s'agit de magnifier la renaissance africaine par la création d'un monument, en l'occurrence à Dakar, le réflexe des promoteurs révèle le mépris de soi : invitant les écrivains et poètes africains à un concours de poésie⁴⁸⁹, les organisateurs n'ont rien trouvé de mieux que de décréter comme langues d'écriture le français, l'anglais et l'arabe, excluant les langues africaines. Or cette décision est loin d'être une méprise. De quelle renaissance s'agit-il ? L'attitude ambiguë des intellectuels africains face à l'utilisation des langues africaines est symptomatique d'un manque de confiance en soi, alors que tout incline à leur valorisation et à leur utilisation à grande échelle, comme médium de communication à tous les niveaux, en particulier pour le développement de l'éducation et pour la consolidation d'une démocratie plus participative.

On observe le même genre d'attitude en matière militaire. Le dispositif en présence sur le sol africain a pour vocation d'assurer les intérêts des puissances dominantes, quitte à garantir la survie des dictateurs. La seule condition exigée est que ces dictatures ne s'opposent pas aux intérêts de leurs protecteurs. Le cas récent du Tchad illustre cette réalité. Jean-François Bayard parlait à ce sujet d'« obscénité franco-tchadienne⁴⁹⁰ ». Sur la présence militaire en Afrique et la déclaration de la réorganisation du dispositif français faite au Cap par le président Sarkozy en février 2009, de nombreux chefs d'État ont exprimé leur inquiétude, non de la présence de ces forces étrangères, mais plutôt pour leur propre sécurité. Pendant que les élites africaines épilogaient sur l'utilité ou non d'une présence militaire étrangère dans leur pays, en Amérique latine, les chefs d'État de l'Unasur⁴⁹¹ se concentraient pour se débarrasser de toute force étrangère dans leur région. En août 2009, ils se réunissaient en Argentine pour exprimer leur hostilité à la présence américaine en Colombie et affirmaient leur volonté de contrôler tous les accords militaires concernant un pays de la région. On mesure le décalage abyssal qui sépare d'un côté une élite soucieuse de sa souveraineté, et de l'autre des dirigeants préoccupés d'abord par leur propre survie.

En vérité, si l'élite africaine arbore une attitude souvent puérile, voire docile, c'est sans doute en partie dû au paradigme de référence qui détermine sa vision et son engagement patriotique.

Le cadre de réflexion de l'élite : le paradigme de référence

Le discours sur le développement tenu par l'élite intellectuelle africaine reste prisonnier de l'idéologie européocentriste qui dicte la place dévolue à chaque nation, à chaque peuple sur l'échiquier mondial. Celle de l'Afrique est fortement liée à la pensée afro-pessimiste : vaine description apocalyptique de la situation présente du continent sans la moindre perspective de sortie de crise. La vulgarisation délibérée de cette idéologie a pour conséquence le découragement, la démission, et l'abandon à un égocentrisme grégaire de survie chez les Africains, où l'indifférence et l'écrasement de l'autre finissent par s'imposer comme règle du jeu. Résultat : la désaffection ou plutôt la désertion du champ de la réflexion sur les questions stratégiques d'importance nationale, laissées en déshérence entre les mains des organisations internationales et à la prédation d'associations de toute sorte.

C'est ainsi que certaines élites se parent d'un discours universaliste, désincarné, pour masquer leur incapacité à assumer le leadership sur les questions nationales, mais aussi pour s'attirer les prébendes octroyées aux acteurs les plus complaisants, dont la posture de diversion contribue à la perpétuation du *statu quo*. On mesure la distance entre le discours et les véritables enjeux de développement du continent. Les théories se succèdent sur les moyens et stratagèmes pour s'assurer l'« aide au développement », alors que l'enjeu est de s'en départir et d'acquérir son autonomie. La colonisation et l'esclavage s'imposent comme thématiques centrales pour être analysés non dans une perspective historique et dynamique en relation avec les réalités actuelles du continent (complicité des élites, déséquilibres des relations Nord/Sud, etc.), mais plutôt selon des termes imposés, visant principalement à réhabiliter les anciennes puissances coloniales ou encore à conforter des velléités expansionnistes nouvelles.

Cet enfermement psychologique est confirmé par l'adoption d'un lexique spécifique, véritable novlangue et appareillage conceptuel, qui structure la pensée, oriente la perception des choses, influence les comportements et les attitudes, altère l'esprit critique et réduit la distance épistémologique que doit observer tout intellectuel dans sa réflexion sur les phénomènes sociaux. Ainsi, les théories de l'économie du développement, la sociologie, l'histoire et tant d'autres disciplines du savoir sont investies de concepts récurrents : « aide », « pays pauvre », « ethnie », « dialecte », « mentalité prélogique », etc., participant à entretenir un environnement mental pour le moins défavorable à la créativité et à l'innovation, encore moins au sens de

l'autonomie et de la liberté.

Ce dysfonctionnement issu de la colonisation aurait pu trouver un remède dans les systèmes éducatifs si ceux-ci jouaient pleinement leur rôle d'émancipation, de conscientisation et de formation en relation avec les besoins des populations. Or ils sont eux aussi dépendants de l'extérieur : les plans stratégiques nationaux de développement de l'éducation sont encadrés, sinon élaborés, par des experts internationaux selon une trame idéologique qui n'a d'autre effet que renforcer la subordination des États : EPT, OMD, IMOA⁴⁹², PPTE⁴⁹³...

Produit d'un système éducatif construit sur la base d'une coopération universitaire sous contrôle, l'élite intellectuelle africaine reste donc prisonnière des thèses africanistes, héritières du paradigme hégélien qui pose comme postulat la négation de l'historicité des Africains. On retrouve ce discours sous des formes elliptiques à travers les écrits journalistiques de vulgarisation, comme celui de Stephen Smith, affirmant avec condescendance et mépris que l'« Afrique est irréductible à l'universel ». On atteint le summum de l'indécence lorsqu'un chef d'État, au mépris des règles élémentaires de la diplomatie, voire au mépris des intérêts de son propre pays, s'approprie doctement ce type de discours.

La chape de plomb psychologique qui pèse sur tout le processus de formation scolaire et universitaire des Africains laisse peu, ou pas, de place à l'émergence d'une élite dotée d'une vision de développement recentrée sur les préoccupations du continent.

La congrégation des africanistes : fer de lance de l'afro-pessimisme et de l'idéologie de domination

À l'image des prêtres qui ont précédé les colons pour formater les consciences et préparer les populations à accepter la domination qui allait s'abattre sur elles comme une volonté divine, les africanistes, dans leur écrasante majorité, perpétuent cet héritage par l'influence qu'ils exercent et entretiennent sur les élites intellectuelles africaines.

Spécialistes autoproclamés des questions africaines, en particulier dans le domaine des sciences humaines, les africanistes éprouvent un complexe de supériorité né de leur position antérieure de « maîtres » incontestés et incontestables dans le contexte colonial. Leur sensibilité épidermique aux initiatives autonomes émanant d'Africains qui osent s'affranchir de leur approbation, trahissent leur véritable prétention.

Le discours africaniste traîne les vieux poncifs sur la « hiérarchie des races », la supériorité raciale. Les propos se répètent invariablement, malgré les évolutions sémantiques, de Montesquieu (XVII^e siècle), David Hume (XVIII^e siècle), Hegel (fin XVIII^e-début

XIX^e siècle), jusqu'aux contemporains représentés par les Olivier Pétrogrenouilleau, Jean-Pierre Chrétien... L'inanité d'une telle attitude se confirme au fur et à mesure que l'élite africaine s'affranchit de toute tutelle intellectuelle.

Cheikh Anta Diop est sans conteste un empêcheur de tourner en rond. La seule évocation de son nom a le pouvoir de déclencher une bouffée d'adrénaline chez les maîtres penseurs autoproclamés africanistes, qui ne supportent pas son érudition, sa liberté de pensée⁴⁹⁴, son audace et surtout son indépendance intellectuelle. Il en est encore pour considérer comme sacrilège, crime de lèse-majesté, qu'un Africain s'élève au rang de maître sans l'approbation ni le consentement d'une autorité occidentale. Alors que ses thèses sont de jour en jour confirmées par les découvertes archéologiques, rendant caduque et obsolète la propagande idéologique construite autour de sa personne, on assiste à un retour vers la « conspiration du silence » qui maintient si longtemps hors de portée des populations les apports scientifiques de Cheikh Anta Diop.

Plus encore que l'apport scientifique du savant africain, ce sont les vertus qu'il incarnait qui doivent aujourd'hui être érigées en référence : l'intégrité intellectuelle, la persévérance, le travail, la générosité, le patriotisme, l'humanisme et l'universalité transparaissent dans toute son œuvre. C'est à juste titre que Théophile Obenga écrit : « La révolution de la pensée entreprise par Cheikh Anta Diop engendre petit à petit, en Afrique noire et ailleurs dans la diaspora noire du monde, de vigoureuses élites intellectuelles et scientifiques de plus en plus mêlées aux “événements” et à la vie de leurs peuples, en toute lucidité⁴⁹⁵. »

Le développement impossible par procuration : la prééminence de l'expertise internationale

Dans un environnement caractérisé par l'érosion de la confiance en soi, la dépendance intellectuelle et la propagande afro-pessimiste menée tous azimuts, il n'est pas surprenant que le développement apparaisse à une partie importante de l'élite africaine sous les couleurs de la dépendance. La natte des autres⁴⁹⁶ semble le seul espace possible de survie. On procède par procuration en livrant les commandes des États à des experts aux compétences parfois douteuses. La prééminence de ces mercenaires du développement s'exerce à tous les niveaux de la vie sociale et économique, en particulier dans la définition des stratégies nationales et dans tous les secteurs. Ainsi, des politiques d'ajustement structurel aux programmes de lutte contre la pauvreté, en passant par l'éducation et la santé, les stratégies

proposées visent en réalité à l'insertion des États dans la mondialisation libérale, non en tant qu'acteurs décisifs, mais plutôt comme marchés et espaces d'approvisionnement sous le contrôle des multinationales et des nations dominantes, dans le but de la préservation et de l'extension de leur hégémonie. Ce qui devrait être une vision nationale, articulée au projet d'intégration africaine, est transformé en un catalogue de mesures libérales qui participent à l'érosion des capacités des États à promouvoir leur développement de manière endogène. Le « consensus de Washington⁴⁹⁷ » contient la trame idéologique de cette stratégie qui s'impose comme seule voie de développement.

Les cadres nationaux, dans cet univers gouverné par les organisations internationales, se retrouvent simples exécutants, occupés la majeure partie de leur temps à approvisionner en information et à appuyer les missions des experts internationaux. Le gaspillage de temps qu'occasionnent les missions internationales ne fait qu'aggraver l'état de délabrement des administrations nationales. Que disent les résultats obtenus en termes de développement réel au bénéfice des populations africaines : santé, éducation, production de richesses, emploi, pouvoir d'achat, etc. Aucun des indicateurs de progrès dans ces domaines n'a connu d'amélioration notable. Sans expertise internationale, le Niger serait-il en moins bonne position dans le classement des nations ?

Lorsque les élites intellectuelles n'apportent pas leur soutien au processus de désétatisation organisé par les institutions financières internationales, leur discrétion protège le discours ultralibéral. Or les thèses et les études qui le sous-tendent ne sont pas exemptes d'erreurs et d'idéologie. Dans le récent rapport⁴⁹⁸ commandité par la Banque mondiale sur l'évaluation de ses recherches, on peut apprendre que 40 % des études réalisées suscitent de sérieuses réserves. Sachant l'influence de la Banque sur les gouvernements et autres organisations multilatérales, on mesure l'ampleur des risques auxquels s'exposent les pays. L'absence de contrepoids intellectuel dans les pays concernés ne peut que conforter les experts es développement dans leur excès de certitude.

En revanche, les questions fondamentales et spécifiques qui sont au centre des enjeux du développement du continent africain, relatives notamment à l'autonomie monétaire, à la souveraineté des États dans la gestion de leurs ressources, sont simplement rayées du registre intellectuel, de la même façon qu'elles sont occultées, fort curieusement, par les organisations internationales, dont l'influence s'étend pourtant à tous les domaines. Cette supercherie flagrante échappe à la critique. Face à cette situation, on peut distinguer au moins trois catégories d'intellectuels.

La première catégorie comprend ceux qui ont fait le choix délibéré de s'enrôler dans le mercenariat intellectuel, se comportant en véritables snipers sur le terrain de la confrontation des idées. Leur credo est la critique systématique des cultures africaines jugées inadaptées et rétrogrades, voire incapacitantes, étouffant toute perspective progressiste. Ces intellectuels bénéficient généralement d'une forte médiatisation et de nombreux sponsors. Axel Kabou et Gaston Kelman sont à cet égard assez représentatifs de ce courant de pensée décomplexé, où l'autoflagellation se conjugue à l'autosatisfaction. On repère leur filiation dans la littérature senghorienne, un peu plus savante et sophistiquée.

La deuxième catégorie est composée d'intellectuels souvent engagés, mais écartelés entre la compromission et la marginalisation. La décision est particulièrement ardue dans les contextes nationaux où le savoir est exclu du système de dévolution des pouvoirs et donc de l'avoir, les appareils administratifs et économiques étant confisqués par le pouvoir politique. Le discours mi-figue mi-raisin qu'entretient cette catégorie d'intellectuels soulage leur bonne conscience, sans faire évoluer les situations nationales. Ce sont les adeptes du consensus plutôt mou, capables de positions parfois avant-gardistes, mais pas de leur application.

La troisième catégorie est celle que désigne le savant africain Cheikh Anta Diop comme « cosmopolites scientistes modernisants⁴⁹⁹ ». Les élites de cette catégorie, lorsqu'elles sont de bonne foi, pensent que la référence au passé est une perte de temps : l'accès à la modernité ne peut se réaliser que par la science et le développement économique. D'où leur discours très pédant et technocratique, totalement détaché des réalités nationales. Ils prônent souvent la rupture, mais laissent croire que le progrès peut partir de rien – un développement *ex nihilo*.

Au final, dans sa grande majorité l'élite intellectuelle africaine n'a pas été en mesure d'opérer la synthèse nécessaire à la modernisation des États, happée d'un côté par le discours universalisant d'une doctrine de développement essentiellement économique, imposée et vidée de tout contenu culturel ; de l'autre par une posture « culturaliste », réfractaire à toute idée de modernité. Cet écartèlement schizophrénique s'explique en grande partie par l'érosion de la conscience historique⁵⁰⁰, concept qui renvoie à la notion du temps. En effet, on ne peut intellectuellement contribuer à l'édification d'une nation sans être véritablement sensible à la double dimension du temps : le temps historique qui balise les trajectoires initiales, fixe les points de référence symboliques et rétablit les liens de continuité historique, et le temps futur qui s'exprime à travers la préoccupation du legs à transmettre à la postérité. Cette double préoccupation du

temps est de nature à influencer la perception du temps présent. La conscience historique investit ainsi l'espace-temps dans sa dimension passée, présente et future, non dans un souci de conservation et d'immobilisme, mais plutôt de transformation qualitative. Elle constitue de ce fait un garde-fou robuste contre les jets continus de désinformation et les théories fallacieuses qui guettent l'élite africaine. Elle offre un cadre fécond à l'élaboration d'une vision sociétale. Elle peut constituer une puissante motivation dans l'action réformatrice des États, qui exige beaucoup de courage, de persévérance, d'abnégation, mais aussi de visibilité. Enfin, elle est susceptible de développer et de raffermir des sentiments profonds de solidarité entre les Africains, indispensables à la pacification de l'espace géopolitique du continent et à la construction de l'intégration africaine.

Ainsi, la conscience historique et le sens de la responsabilité qu'elle induit se conjuguent pour déboucher sur une vision prospective de l'avenir. La question principale qui se pose à partir de ce constat est de savoir comment parvenir à renverser la tendance actuelle.

Le rôle moteur du système éducatif

L'éducation jouerait un rôle déterminant dans la refondation des sociétés africaines si elle s'affranchissait des oripeaux du mimétisme aveugle et se dotait d'une vision prospective endogène recentrée sur les besoins et les moyens propres des États.

Or sur ce plan, malgré les progrès apparents de la scolarisation, la qualité de l'éducation demeure déplorable, comme le montrent toutes les études réalisées sur le continent africain portant sur la pertinence des enseignements et l'évaluation des acquis scolaires. À cet égard, l'enseignement en langue étrangère, en particulier dès le cycle primaire, révèle un choix irrationnel, qui fait de l'Afrique un cas singulier à l'échelle de la planète. Comment communiquer avec les masses lorsque le pouvoir politique incarné par l'élite s'exprime dans une langue inaccessible à la majorité ? Comment parvenir à une démocratie participative dans un pays où la scolarisation est faible, l'analphabétisme élevé et les déperditions scolaires importantes ? Comment développer la confiance en soi et la connaissance de soi qui sont au cœur de la dynamique de progrès des sociétés lorsque les *curricula* ne reflètent pas cette préoccupation, lorsque les autorités hésitent à introduire dans les cursus pédagogiques les conclusions des découvertes historiographiques qui rétablissent les liens de continuité historiques et géographiques contribuant au rapprochement des Africains ? Comment former une élite techniquement compétente, intellectuellement ambitieuse et tournée vers l'excellence, lorsque les

institutions d'enseignement supérieur et de formation technique et professionnelle sont parfois sacrifiées au nom de la rationalité économique fondée sur le calcul statistique du coût unitaire de formation, négligeant ainsi les besoins en compétences de haut niveau nécessaires au développement d'une société moderne dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, politiques, etc.), que seul un enseignement supérieur de qualité peut assurer ? Pendant ce temps, dans une démarche différente, la Chine émergente nous donne l'exemple très édifiant d'une politique éducative ambitieuse, formant plus de six cent mille ingénieurs par an, neuf fois plus qu'aux États-Unis.

Au moment où des efforts importants accompagnent la scolarisation dans de nombreux pays africains, dans le cadre des politiques sectorielles de développement de l'éducation, il importe que les débats sur la qualité de l'enseignement intègrent les préoccupations sociales, économiques et éthiques sur lesquelles l'Afrique accuse un retard certain. En tant que vecteur de transformation sociale, l'éducation pourrait contribuer à la formation d'une élite compétente, dotée d'une conscience historique aiguë et imprégnée de sa mission historique et panafricaine. À condition qu'elle transcende le cadre restreint de l'éducation scolaire pour s'enchaîner dans l'espace plus large des interactions sociales, où les différents canaux de communication occupent une place déterminante. Sur le plan technique, le retard des pays africains en terme de disponibilité de l'information (statistique notamment) rend impossible toute démarche d'analyse, de diagnostic et donc d'élaboration d'une vision éducative fondée sur des considérations objectives. Cet écueil majeur doit être rapidement surmonté de manière systématique, suivant une démarche structurée prenant en compte à la fois les questions organisationnelles, techniques et informationnelles.

Miser sur l'éducation pour sortir de la situation socio-économique actuelle, tel doit être le pari du ^{XXI}e siècle africain. Dans cette perspective, une des missions essentielles de l'école devrait être de s'atteler à la décolonisation des mentalités⁵⁰¹, l'un des principaux obstacles à l'émergence du continent africain. C'est à ce prix que l'Afrique se dotera d'une élite pleinement consciente de ses responsabilités, acteur décisif du processus de transformation sociale.

Notes

483.

Alors que le discours officiel en France affirmait la fin de la Françafrique, l'éviction de Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, à la demande du défunt président Bongo, a rappelé la permanence de la politique initiée par Jacques Foccart.

484.

L'exemple de la Côte-d'Ivoire démontre l'ambiguïté de la position des Nations unies. Alors que la neutralité de la France est loin d'être avérée dans le conflit, l'Onu décide de lui accorder le commandement de la force d'interposition entre les belligérants.

485.

Ce partage d'intérêts est en vérité inégal, car d'un côté ce sont les élites qui en profitent de manière individuelle et, de l'autre, les États eux-mêmes.

486.

Voir l'article de Damien Millet et Éric Toussaint dans *Le Monde diplomatique*, juin 2007.

487.

La « Wade formula » a été élaborée par le président Wade du Sénégal, qui a jugé nécessaire de consacrer sa science à conceptualiser l'aide internationale. Agrégé d'économie, le président Wade se considère comme l'un des chefs d'État les plus diplômés d'Afrique. Un site internet a même été conçu pour vulgariser la formule qui, au demeurant, est d'une banalité effarante.

488.

D'après le professeur Obenga, Savorgan de Brazza aurait violé une princesse batéké chargée du feu sacré royal. Source : <http://www.mwinda.org>

489.

Voir Daouda Ndiaye, *Une Renaissance africaine sans les langues africaines : le prix du bâillon de tout un continent*, à paraître.

490.

Voir *Le Monde* du 13 février 2008.

491.

Union des nations sud-américaines.

492.

EPT : Éducation pour tous ; OMD : Objectifs du millénaire pour le développement ; IMOIA : Initiative de mise en œuvre accélérée. Aucun de ces objectifs ni ces initiatives n'émanent des pays concernés. Leur mise en œuvre est elle-même pilotée de l'extérieur. Pour masquer ces situations de dépendance et faire semblant d'autocritique, on disserte sur les concepts d'appropriation et de renforcement des capacités. Ainsi anticipe-t-on l'impact des critiques potentielles. Mais, en réalité, les « affaires » continuent comme avant. Bien entendu, si cette mascarade perdure, c'est parce que les élites locales y trouvent leur compte.

493.

S'agissant de l'initiative dite « Pays pauvres très endettés » (PPTE), à l'acronyme très étrange voire insultant, le Dr Guy Parfait Songue, de l'université de Douala, démontre la supercherie que couvre cette initiative dans un article du *Potentiel*, en avril 2007 : « L'initiative PPTE : une pure arnaque ».

494.

Jean Marc Ela, *Cheikh Anta Diop ou l'honneur de pensée*, L'Harmattan, Paris, 1989.

495.

Théophile Obenga, *Cheikh Anta Diop, Volney et le Sphinx : contribution de Cheikh Anta Diop à l'historiographie mondiale*, Khepera/Présence africaine, Paris, 1996.

496.

Joseph Ki-Zerbo, *La Nette des autres : pour un développement endogène en Afrique*, Karthala, Paris, 1992.

497.

Le consensus de Washington désigne les mesures types recommandées par les institutions financières internationales sises à Washington pour résoudre la crise de la dette de l'État. Même si ce consensus est aujourd'hui remis en cause, les logiques qui le sous-tendent subsistent toujours.

498.

« An Evaluation of World Bank Research, 1998-2005 », Abdijit Banerjee (MIT), Angus Deaton (Princeton), Nora Lustig (UNDP), Ken Rogoff (Harvard), 24 septembre 2006.

499.

Voir préface de Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Présence africaine, Paris, 1954.

500.

Voir Cheikh Anta Diop, *Civilisation ou barbarie*, Présence africaine, Paris, 1981 ; et Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historiques*, Plon, Paris, 1961.

501.

L'ouvrage de Ngũgĩ wa Thiong'o, « Decolonizing the Mind. The Politics of Language in African Literature » (1986), au titre très évocateur, souligne à juste titre l'urgence de libérer les mentalités africaines des scories de la colonisation et de l'esclavage afin de favoriser la créativité, l'inventivité et la promotion de la confiance en soi.

Le XXI^e siècle sera un siècle de l'Afrique

Yash Tandon

Traduit de l'anglais par Edaly Gassama

Yash Tandon est né à Kaberamaido (Ouganda). Après des études à la London School of Economics (Grande-Bretagne), il a enseigné à l'université de Makerere de 1964 à 1972. À la suite du coup d'État militaire de 1972 en Ouganda, il a rejoint l'université de Dar es-Salaam en Tanzanie où il a enseigné jusqu'en 1979. Là, avec d'autres forces démocratiques et patriotes, il s'est engagé dans la lutte contre la dictature imposée sur son pays natal par Idi Amin Dada. En 1979, il est retourné en Ouganda en tant que membre actif de l'Uganda National Liberation Front (UNLF). Un nouveau coup d'État en mai 1980 le força à s'exiler pour la seconde fois, d'abord au Kenya, puis, en 1982, au Zimbabwe. Il y resta vingt-trois ans et travailla principalement avec le mouvement coopératif, quelques syndicats et des organisations communautaires de base dans les régions rurales d'Afrique australe (y compris l'Afrique du Sud).

Il a fondé l'Institut d'information et de négociations commerciales de l'Afrique australe et orientale (Seatini), dont des bureaux furent créés en Ouganda, au Kenya, en Afrique du Sud et à Genève. Le Seatini s'emploie à développer la capacité des pays de ces deux régions à négocier dans le cadre de négociations commerciales multilatérales, y compris l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les négociations ACP menées avec l'Union européenne. Le professeur Tandon a suivi toutes les rencontres ministérielles de l'OMC, depuis la première à Singapour en novembre 1996 jusqu'à la cinquième à Cancun en septembre 2003.

En 2005, il a été nommé directeur exécutif de Centre Sud à Genève. Il a travaillé à son service pendant quatre ans et, depuis mars 2009, il est conseiller senior du Centre.

Yash Tandon est un universitaire, un enseignant, un activiste politique, un spécialiste en développement rural, un militant d'ONG et un bâtisseur d'institutions. Ses écrits sont liés à ses propres engagements lors de ces différentes époques. Il a écrit plusieurs livres et des articles pour des revues académiques et des journaux. Il se consacre principalement à des écrits présentant une valeur pratique immédiate – afin d'éduquer et d'apprendre, comme progrès politique, à s'extirper de la pensée dominante pour promouvoir des pensées alternatives et construire un monde meilleur, non violent et juste.

Une profession de foi ou un fait ancré dans la réalité

Sur quoi est fondée cette prévision ? S'agit-il d'une simple profession de foi, l'expression d'un espoir, ou repose-t-elle sur un élément concret ?

Dans toute projection concernant l'avenir il y a une part de foi et d'espoir. Julius Nyerere aimait à le dire : « L'Afrique n'a pas le droit de perdre espoir. » Toutefois, notre prévision se nourrit de plus que l'espoir et la foi. Elle s'appuie sur une étude attentive de l'histoire, en particulier celle des dernières décennies. On peut se demander si l'histoire constitue un véritable guide lorsqu'on tente de scruter l'avenir. Et dans quelle mesure l'avenir est déterminé par le passé. Question difficile, à laquelle historiographes et philosophes n'ont cessé de se colleter. Si l'avenir reste impénétrable, il est impossible d'échapper à l'histoire ; le passé pèse de tout son poids sur le présent. Ce qui compte, c'est la capacité à analyser comment passé et présent projettent leur lumière (ou leur ombre) sur l'avenir. Le défi, c'est de parler – de manière judicieuse et réaliste – à la génération actuelle de jeunes et à celle future de ce que l'on peut attendre de l'avenir, de la manière de se préparer à y faire face.

Même si l'avenir demeure une énigme, il n'est pas impossible de déceler de grandes tendances qui permettent de faire des prévisions bien fondées concernant l'avenir. Quelques exemples peuvent aider à illustrer ce point.

Ainsi, qui aurait pu prédire les événements du 11-Septembre – une série d'attaques suicides menées le 11 septembre 2001 de manière coordonnée par des forces hostiles aux États-Unis d'Amérique, notamment contre les tours jumelles du World Trade Center à New York ? Personne n'aurait pu prévoir ces événements dans le détail. Mais personne, non plus, n'aurait dû être surpris de voir se produire cette terrible tragédie, à condition de porter un minimum d'attention aux signes de l'histoire. Premièrement, les gouvernements arabes qui disposent d'immenses richesses pétrolières ont pratiquement été des appendices du pouvoir anglo-américain quatre-vingt-dix années durant (l'Arabie saoudite est devenue protectorat britannique en 1915) et cela ne pouvait que provoquer un retour de bâton ; c'est ce qui est arrivé, en produisant entre autres phénomènes marquants Oussama ben Laden et le mouvement Al-Qaida. Deuxièmement, l'arrogance américaine a pris, après la chute du Mur de Berlin, des proportions qui ne pouvaient manquer de provoquer une réaction. Troisièmement, la Palestine restait (et reste) un lieu de malheur pour le peuple palestinien. Il s'agit là de l'élément le plus grave, celui qui a

enflammé l'islam militant contre l'Occident. Bien entendu, on ne justifie pas les événements du 11-Septembre. On prétend qu'il aurait fallu être sacrément aveugle pour ne pas les pressentir. Du reste, il y a eu des signes annonciateurs, comme les attentats à la bombe contre les ambassades américaines de Nairobi et de Dar es-Salaam en 1998, que les Américains ont tout simplement choisi d'ignorer – peut-être parce les victimes étaient des Africains et non des Américains. Le 11-Septembre a apporté en Amérique ce que les Américains n'avaient pas voulu voir lorsque c'étaient d'autres peuples qui étaient touchés.

Autre exemple. La crise économique et financière actuelle était prévisible, du moins dans ses grandes lignes. Beaucoup l'avaient vue venir, bien des années en vérité avant qu'elle éclate. L'un des premiers « devins » est un Africain – le professeur Dani W. Nabudere –, un Ougandais qui, dans son ouvrage *The Crash of International Finance Capital* publié en 1989, prédisait la crise du système financier mondial, alors que, après l'effondrement de l'Union soviétique, l'Occident triomphait et que la mondialisation néolibérale entraînait dans sa phase de maturité. Dans ce petit ouvrage, Nabudere explique en des termes à la fois logiques et historiques l'évolution du capital monétaire et financier, et l'effondrement imminent de celui-ci. Avec des arguments qui, après l'éclatement de la crise, sont devenus familiers, Nabudere aborde un vaste ensemble de questions et de sujets : comment le capital financier accroît ses profits en exploitant la main-d'œuvre paysanne, largement non rémunérée, en exploitant la main-d'œuvre féminine et enfantine, en détruisant l'environnement et en se livrant à la spéculation ; comment l'épargne villageoise est en train d'être siphonnée par le capital financier ; comment l'internationalisation des valeurs mobilières sert à aggraver la réduction de la base nationale des économies occidentales ; comment ce système s'est transformé en « démocratisation » de la bourse, en émergence d'une « société des casinos » et en bulle du capital spéculatif. La bulle informatique (des années 1990) et la bulle immobilière (post-2005) qui s'ensuivirent démontrèrent concrètement l'analyse concise établie par Nabudere.

L'avenir n'est donc pas absolument impénétrable. Les tendances générales sont décelables avant de devenir réalité.

La prévision que le ^{xxi}e siècle sera le siècle de l'Afrique est fondée sur l'analyse suivante.

Une prise de conscience croissante que l'Afrique a été grugée au cours des trois dernières décennies

Il existe une prise de conscience de plus en plus grande en Afrique

– en particulier parmi les jeunes nationalistes, qui n'ont pas à défendre les politiques de leurs gouvernements – que le continent a été systématiquement grugé au cours du ^{xx}e siècle, tout particulièrement au cours des trois dernières décennies.

Comment se peut-il, par exemple, que, après près d'un demi-siècle d'indépendance politique, le continent riche en ressources qu'est l'Afrique reste pauvre et continue de dépendre d'une Europe pauvre en ressources ? À n'en pas douter, ce phénomène doit trouver une explication dans la manière dont les deux continents ont été historiquement liés l'un à l'autre et continuent de l'être de nos jours.

Comment se fait-il que, en dépit de toute l'aide et de tous les investissements déversés en Afrique depuis que celle-ci s'est affranchie du régime colonial, le continent se retrouve aujourd'hui dans une situation pire qu'au moment de l'accession à l'indépendance ? Selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'écart entre les pays du Nord et ceux du Sud s'est creusé. En matière de revenu par tête d'habitant entre le monde industrialisé et le monde en développement, il a triplé, passant de 5 700 dollars des États-Unis en 1960 à 15 400 dollars en 1993. Sur un montant de PIB (Produit intérieur brut) mondial de 23 trillions de dollars en 1993, 18 trillions de dollars se trouvaient dans les pays industrialisés, 5 trillions de dollars revenant aux pays en développement, lesquels comptaient pourtant près de 80 % de la population mondiale. Les 20 % les plus pauvres de cette population mondiale ont vu leur part du revenu mondial baisser de 2,3 % à 1,4 % au cours des trente dernières années. Pendant ce temps, la part des 20 % les plus riches est passée de 70 % à 85 %. D'où le doublement du rapport entre la part des plus riches et celle des plus pauvres, le ratio passant de 30 pour 1 à 61 pour 1. Selon ce rapport du Pnud, l'Afrique est le continent le plus durement touché. Vingt pays africains ont aujourd'hui un revenu par tête d'habitant inférieur à celui qui était le leur il y a vingt ans. Deux tiers des Pays les moins avancés (PMA) se trouvent en Afrique. D'excédentaire en produits alimentaires voici vingt ans, l'Afrique est devenue un continent qui connaît un déficit vivrier⁵⁰².

Il y a donc quelque chose de vicié dans le système mondial actuel de production et de répartition des ressources. La faute ne peut être imputée à la seule « mauvaise gouvernance », théorie aujourd'hui à la mode. Bien entendu, c'est un facteur que l'on ne saurait ignorer, de même que la corruption. Mais la pauvreté persistante de l'Afrique a des causes plus profondes. D'abord, le continent se trouve pris au piège d'une production industrielle – principalement extractive – à faibles et décroissants rendements, et surtout l'essentiel de la richesse africaine est drainée vers les pays du Nord sous forme de

remboursement de la dette, de rapatriement des bénéfices, selon les termes d'un échange inégal et défavorable, et d'un mécanisme de fixation des coûts de transfert mis en place par les sociétés multinationales.

Le passé récent de l'Afrique suscite un certain nombre de questions.

1. L'une des plus importantes est la suivante : comment et pourquoi l'Afrique a-t-elle pu accepter d'« adhérer » au modèle mensonger de la mondialisation néolibérale, alors que ses experts économiques auraient dû informer les dirigeants politiques qu'un tel modèle ne convenait pas à l'Afrique ?

2. Comment l'Afrique a-t-elle pu se laisser détourner de ses pressantes priorités nationales par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et se laisser bercer de l'illusion d'une croissance tirée par les exportations ?

3. Comment et pourquoi l'Afrique s'est-elle laissée duper au point de renoncer au Plan d'action de Lagos ?

4. Comment les peuples d'Afrique ont-ils, perdant leur fierté et leur dignité, accepté de devenir dépendants des donateurs ? Comment ont-ils pu permettre que soit projetée en Occident, par des gens comme Bono et compagnie, l'image lamentable d'une Afrique nécessitant qu'on lui fasse l'aumône ?

5. Pourquoi les gouvernements du continent pensent-ils n'avoir d'autre choix que de signer les Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne, alors que leur société civile les a mis en garde : la signature de ces accords asymétriques inéquitables aura pour effet de balkaniser l'Afrique et d'écarter les options politiques favorisant une future industrialisation du continent ?

Il est impossible de procéder à une analyse exhaustive de chacune de ces questions dans le cadre du présent essai. Espérons que les Africains – au pouvoir ou pas – trouveront le temps d'y réfléchir et qu'ils instaureront le dialogue.

En voici cependant une brève analyse synoptique.

La duperie néolibérale

Alan Greenspan, qui a dirigé la Réserve fédérale des États-Unis pendant plus de vingt ans, a reconnu l'existence d'« une faille dans la théorie du marché libre ». À la question qui lui fut posée au cours d'une audition devant le Congrès – « Vous voulez dire que votre vision du monde, votre idéologie n'étaient pas bonnes, n'étaient pas efficaces ? » – , Greenspan répondit : « Absolument. Vous savez, c'est précisément pour cette raison que j'ai eu un choc, parce que, pendant

quarante ans, voire plus, j'étais profondément convaincu qu'elles étaient exceptionnellement efficaces. »

C'est une chose, pour un homme qui s'est trouvé au sommet de la puissance économique, d'admettre qu'une faille paradigmatique et fondamentale affecte la théorie qui a donné corps à ses politiques, et une tout autre chose de voir cette théorie connaître une mort subite. Les théories professées par les classes dirigeantes continuent de vivre bien après leur mort naturelle. Il en sera ainsi du modèle néolibéral. Le gouvernement américain tente, en conjuguant ses efforts à ceux du reste de la communauté internationale, de sortir le pays et le monde d'un désordre généralisé, et cherche les moyens de replâtrer un édifice en train de s'effondrer. Les Américains ne peuvent pas laisser toute la maison s'écrouler sur leurs têtes. Ainsi, grâce à un astucieux mélange d'intervention des pouvoirs publics (notamment par une nouvelle nationalisation des banques et d'autres actifs du pays) et d'une forte dose de pragmatisme, l'impression est-elle créée que le système est en voie de redressement.

L'entreprise pourrait réussir jusqu'à un certain point et pendant un certain temps. Mais rien ne restaurera la crédibilité d'une théorie déjà réduite à néant dans la réalité. Cette réalité, c'est que la crise financière traduit une crise systémique du capitalisme vieillissant. Quelles en sont les caractéristiques ? Des ressources mondiales en diminution ; un écart de plus en plus grand entre la valeur réelle des actifs et leur valeur fictive sur le marché mondial ; un taux de profit en baisse ; une recherche de profits fondée sur ces valeurs fictives artificiellement gonflées ; une surproduction de capitaux, d'une part, et une sous-consommation par les masses de plus en plus appauvries des pays du Sud, de l'autre.

Joseph E. Stiglitz l'exprime dans le rapport qu'il a présenté à l'Assemblée générale : « La crise actuelle est le reflet de problèmes qui vont au-delà de la mise en œuvre d'une politique monétaire et de régulation du secteur financier. Elle comporte aussi de profondes inadéquations dans des domaines tels que la gouvernance d'entreprise et les politiques en matière de concurrence. Beaucoup de ces inadéquations ont été aggravées à leur tour par une mauvaise appréciation du fonctionnement des marchés, ce qui a, de son côté, contribué à renforcer la récente tendance vers la déréglementation financière. Ces idées ont servi de fondement aux politiques préconisées par certaines institutions économiques internationales, et ont, dans une large mesure, contribué à la mise en place de l'architecture de la mondialisation⁵⁰³. »

L'actuelle crise financière est plus grave que celle des années 1930. La Smoot-Hatley Tariff Act (loi Smoot-Hatley sur les tarifs) avait déclenché la Grande Dépression I (GD-I), mais, avec la Grande

Dépression II (GD-II), l'effondrement de l'« économie réelle » (et pas seulement des banques), l'aggravation du chômage en Occident et la réapparition du protectionnisme (stigmatisé comme pire qu'un crime, lorsque les pays du Sud cherchaient à protéger leurs économies) annonçaient des choses plus graves encore. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que le chômage, qui touchait 30 millions de personnes en 2007, pourrait en toucher plus de 50 millions en 2009, si les conditions continuent à se détériorer. Quelque 200 millions de personnes, vivant principalement dans les économies en développement, pourraient être précipitées dans la pauvreté⁵⁰⁴.

Ces failles, inhérentes au système, ne disparaîtront pas par une simple révision, comme celle à laquelle sont en train de s'atteler les dirigeants du monde. Fait inquiétant : parmi eux figurent des dirigeants de pays du Sud, y compris des dirigeants africains. Le moment viendra où, à l'exemple d'Alan Greenspan, ils sortiront eux aussi de leur sommeil pour voir la réalité en face.

Ce sera l'heure où un nouveau groupe de dirigeants issus d'une génération plus jeune devra aider à la reconstruction du continent à partir des décombres de l'édifice laissées par la génération de leurs parents.

L'escroquerie de l'OMC

L'une des représentations institutionnelles du modèle néolibéral fondé sur la doctrine si déficiente du libre-échange est l'Organisation mondiale du commerce. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'OMC se trouve en état de coma avancé, et les perspectives de la voir en sortir s'amenuisent de jour en jour.

L'OMC est le cadre d'une autre escroquerie organisée contre les peuples africains. L'Afrique a été associée aux accords du cycle de l'Uruguay qui ont donné naissance à l'OMC seulement après que la majeure partie des questions qui préoccupaient les États-Unis d'Amérique, l'Europe et le Japon eurent été réglées. Les pays africains ont eu à adopter les décisions et non à les concevoir. En janvier 1995, quand ils ont apposé leurs signatures au bas des accords du cycle de l'Uruguay, beaucoup des dirigeants africains (voire la majorité) n'avaient même pas lu les documents, et encore moins pris le temps de réfléchir aux conséquences de leur adhésion. Ils présumaient tranquillement que, si les grandes puissances avaient jugé sage de signer ces accords, elles avaient sûrement à cœur les intérêts de l'Afrique. Ils n'avaient pas compris qu'aucune nation ne doit jamais mettre sa destinée entre les mains d'autrui. Les accords du cycle de l'Uruguay surpassaient ceux de tous les « cycles » commerciaux précédents. Par un moyen ingénieux appelé « questions relatives au

commerce », avaient été inclus dans les clauses de ces accords des points tels que la propriété intellectuelle (jusque-là une matière jalousement gardée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPI), les investissements (jusque-là considérés comme relevant du mouvement des capitaux, et non du commerce, et, par suite, revenant à la Banque mondiale, au FMI et aux bourses du monde), les marchés (en particulier les marchés publics, domaine étroitement protégé relevant des pouvoirs publics, puisqu'il est lié à la politique sociale) et les normes de travail (jusque-là domaine réservé au forum de négociation tripartite de l'OIT). Enfin, les accords du cycle de l'Uruguay plaçaient pour la première fois l'agriculture parmi les questions relevant du « commerce », comme si l'agriculture était un secteur purement commercial et non une production destinée à nourrir les populations.

L'Afrique a-t-elle quelque chose à gagner à l'OMC ?

On a fait croire à l'Afrique que, si elle baissait ses tarifs, elle y gagnerait, parce que ainsi elle éliminerait ses entreprises manufacturières et agricoles nationales non rentables, et attirerait des capitaux étrangers à même de la rendre compétitive dans le domaine des exportations. La réalité est que, au lieu de gagner en compétitivité sur le marché mondial, l'Afrique a exposé ses entreprises vulnérables à la concurrence sur le marché des produits importés (dont nombre sont subventionnés dans les pays d'origine, comme c'est le cas, par exemple, des produits alimentaires qu'exporte l'Europe) et le continent n'a pas su protéger ses industries nationales. Au contraire, alors qu'elle ne tire aucun profit des exportations, l'Afrique n'est pas parvenue à obtenir d'accès important aux marchés du reste du monde, en raison notamment de l'existence de barrières non tarifaires et des tarifs élevés imposés sur les produits manufacturés. En laissant de côté la question de la baisse de tarifs sans cesse croissants, le cycle de l'Uruguay a signifié aux pays du Sud qu'il ne tenait pas à ce que ces derniers s'industrialisent pour faire concurrence aux pays du Nord.

Comment se présente la situation dans son ensemble ? Avant la réunion ministérielle de l'OMC à Cancun en 2003, la Banque mondiale avait réalisé une projection sur les principaux gains que les pays en développement tireraient du cycle de Doha, prévoyant que ceux-ci partageraient un gain mondial d'un montant de 832 milliards de dollars, engendré par le cycle. Ce chiffre a été ramené par la suite à 287 milliards de dollars, juste avant la réunion ministérielle de Hong Kong, puis de nouveau réduit à 90 milliards de dollars dans la prévision la plus récente de ce que la Banque mondiale a appelé le « scénario probable de Doha ». Ce chiffre se rapproche des 60 milliards de dollars avancés dans l'étude de la Fondation Carnegie,

loin de la prévision initiale de la Banque mondiale.

Dans *Winners and Losers : Impact of the Doha Round on Developing Countries*⁵⁰⁵, Sandra Polaski, directrice du projet « Commerce, équité et développement » de la Fondation Carnegie pour la paix internationale basée aux États-Unis, procède à une démonstration édifiante, fondée sur une analyse rigoureuse : la libéralisation du commerce frapperait durement les pays pauvres et, dans ces pays, les personnes les plus affectées seraient les pauvres. L'étude de la Fondation Carnegie suit le modèle d'équilibre général utilisé par la plupart des économistes qui recourent à la modélisation et à la simulation. Mais l'étude de la Fondation Carnegie va plus loin : elle part de l'analyse des réalités vécues à l'intérieur des pays pour évaluer l'incidence de Doha sur différents secteurs, et plus particulièrement sur celui de la main-d'œuvre salariée.

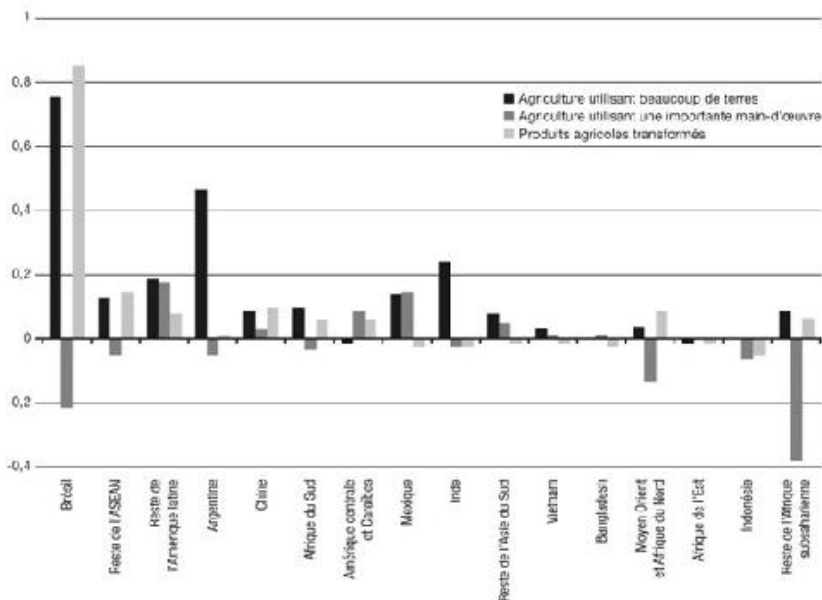
Dans le secteur manufacturier, le graphique 1 page suivante montre que, tandis qu'en Chine, en Inde et au Vietnam apparaissent des gains, l'Afrique (y compris l'Afrique du Sud) affronte la sombre perspective de la désindustrialisation.

Dans le secteur agricole aussi, l'Afrique (à l'exception marginale de l'Afrique du Sud) est perdante.

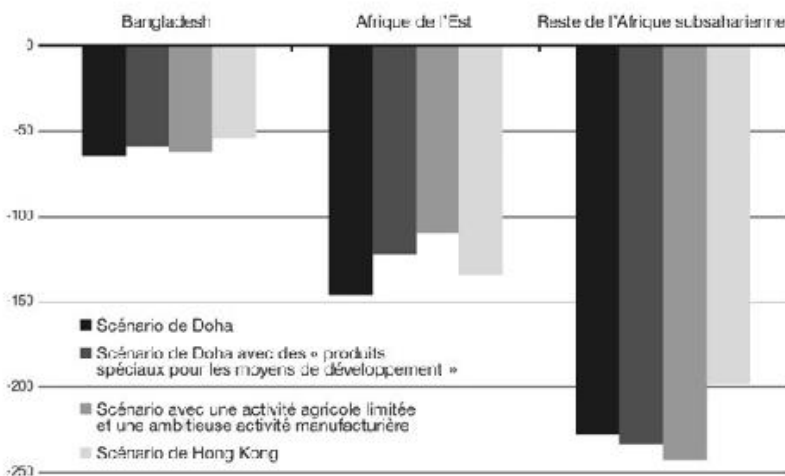
Une analyse plus détaillée à multiples scénarios confirme que, dans chacun d'entre eux, les pays les plus faibles (dont ceux d'Afrique) sont toujours perdants (graphique 2).

L'escroquerie de Hong Kong

Le dernier jour de la sixième conférence ministérielle de l'OMC (MC6) à Hong Kong, deux compromis relativement mineurs lui ont évité l'échec total. L'un était l'accord de la Commission européenne d'accepter 2013 comme date définitive de la fin des crédits à l'exportation. Le second était l'accès « en franchise de droits et de quotas » des produits des PMA au marché américain.



Graphique 1



Graphique 2

Une analyse attentive montre que le premier compromis n'en était pas véritablement un et que le second se réduisait à une promesse creuse. La fin des subventions aux exportations était annoncée de toute façon depuis longtemps. Les ministres de l'UE qui s'étaient réunis pratiquement en même temps que la sixième conférence ministérielle de l'OMC avaient déjà arrêté le 18 décembre 2013 au plus tard comme date limite. Le commissaire Mandleson de l'UE a

attendu la dernière minute avant d'annoncer la décision pour lui donner l'apparence d'une réelle concession. Quoi qu'il en soit, les subventions aux exportations ne constituent pas le véritable problème, ce sont les subventions intérieures. En effet, celles-ci représentent une forme déguisée de subventions aux exportations, puisqu'une partie importante desdites subventions concerne les produits exportés. L'UE consacre 1 milliard d'euros aux subventions aux exportations et 55 milliards d'euros aux subventions intérieures. Alors qu'elles ont diminué pour les céréales, la viande, etc., les subventions intérieures ont, elles, augmenté. Ainsi, l'UE continuera-t-elle à subventionner les exportations, même après 2013, par le biais de mesures de soutien intérieures.

Quant à l'accès des PMA au marché « en franchise de droits et de quotas », il se révèle pure chimère. On croit généralement que les PMA peuvent aujourd'hui avoir accès au marché américain pour 97 % de leurs produits. Peu savent que, du fait que les États-Unis disposent de 14 000 lignes de produits (si l'on utilise la nomenclature à huit chiffres du Système harmonisé) qui comportent une marge de 3 %, ce pays peut en fait protéger chaque produit (viande de bœuf, produits laitiers, riz, sucre, arachide, légumes, fruits, articles en cuir, etc.) qui présente pour les PMA un intérêt en matière d'exportation. L'accès n'est donc pas une véritable concession. Quoi qu'il en soit, la « concession » ne lie pas les États-Unis ; il s'agit, pour utiliser le jargon de l'OMC, d'une clause de l'« effort maximal ».

À Hong Kong, ce furent peut-être les producteurs de coton africains qu'on a traités avec le plus grand mépris. Après deux années de battage médiatique sur le danger que faisaient courir les subventions américaines en faveur du coton aux moyens de subsistance de millions de personnes en Afrique, tout ce que les États-Unis ont accepté, ce fut d'éliminer les subventions aux exportations en 2006. Mais elles ne constituent qu'une infime partie des 4 milliards de dollars que les États-Unis accordent annuellement à leurs fermiers. Les Africains voulaient que 80 % des subventions intérieures au coton disparaissent au plus tard à la fin de l'année 2006, et le reste dans un délai de quelques années. Ce vœu fut ignoré et les moyens de subsistance de millions de paysans cotonculteurs africains restèrent menacés.

De surcroît, en application de l'accord sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles, la sixième conférence ministérielle de l'OMC a éliminé toute marge de manœuvre en matière de protection tarifaire pour les pays en développement. La « formule suisse », controversée, sur les coefficients a été formellement « adoptée » en tant que méthode pour la réduction dans des proportions considérables des tarifs, quand bien même beaucoup de pays s'y

opposèrent jusqu'au dernier jour. Compte tenu de l'importance de l'industrialisation en tant que clé du développement, cette décision constitue le moyen le plus sûr de créer chômage et pauvreté dans beaucoup d'économies vulnérables du Sud.

On aboutit à un résultat du même ordre dans le domaine des services. Les pays occidentaux industrialisés (ainsi que l'Inde), voulant que les négociations sur les services avancent rapidement, ont obtenu satisfaction à Hong Kong. Mais, au cours du processus, ils ont aussi obtenu de modifier la structure de base des négociations sur les services. Même s'il est toujours stipulé dans le texte que le système « des demandes et des offres » constitue la principale méthode de négociation, il ne fait guère de doute que, au fil du temps, la démarche plurilatérale, prenant en compte des approches sectorielles et modales, remplacera le mécanisme demandes/offres. On vit ainsi, dès le tout début de l'année 2006, les prétendus « groupes des amis pour les 19 sous-secteurs » accroître leur pression sur les pays en développement pour que ceux-ci libéralisent leur marché des services.

Comment l'Afrique a-t-elle été détournée du Plan d'action de Lagos ?

En 1979, les gouvernements africains se sont réunis à Lagos pour se pencher sur la situation qui ne cessait de se détériorer en Afrique. À la suite d'une sécheresse prolongée, qui avait tragiquement frappé le Sahel entre 1968 et 1973, de continent autosuffisant dans le domaine alimentaire, l'Afrique était devenue importatrice de produits vivriers. En dépit de deux décennies d'assistance fournie par les donateurs, la croissance avait presque cessé en Afrique et les conditions sociales ne cessaient de se détériorer dans la plupart des pays africains. Les dirigeants du continent avaient jugé que le seul choix qui leur restait était de s'en sortir par leurs propres efforts, toute assistance financière extérieure devant être considérée comme complémentaire de ces efforts visant à l'autosuffisance. La réunion tenue par les dirigeants africains à Lagos fixa pour l'an 2000 la mise en place d'une « Communauté économique africaine pour assurer l'intégration économique, sociale et culturelle de [leur] continent ». Les principaux piliers du Plan d'action de Lagos étaient les suivants :

- La réalisation de l'objectif de l'autosuffisance alimentaire grâce à l'accroissement de la production alimentaire nationale ;
- La satisfaction des besoins essentiels en matière de nourriture, d'eau potable, d'habillement, de logement, de soins de santé, d'éducation et de transport ;
- L'élimination ou la réduction de la pauvreté ;
- La réalisation d'une véritable intégration régionale grâce à l'autosuffisance nationale et collective.

Peu de temps après, la Banque mondiale rendit public son (tristement) célèbre « rapport Berg », qui proposait un scénario concurrent de celui prévu dans le Plan d'action de Lagos. Les gouvernements africains, soutenant le rapport, étaient intervenus de manière excessive dans l'économie ; ils devaient accorder plus de place aux forces du marché ; ils avaient consacré trop d'efforts au marché intérieur ; ils devaient opter pour une croissance tirée par les exportations, etc. Ce fut ce rapport Berg qui, le premier, déclencha les funestes programmes d'ajustement structurels, qui ne cessent d'empoisonner la vie des sociétés africaines depuis lors. Le « développement accéléré » promis par Berg et compagnie ne s'est jamais produit. Entre-temps, le Plan d'action de Lagos a été oublié. L'Afrique a été placée « sous perfusion ». À la fin des années 1980, les pays africains subissaient un endettement massif. Alors que, en 1980, la dette des pays de l'Afrique subsaharienne représentait 21 % de leur PNB, ce taux était passé en 1988 à 88 %. Alors que, en 1980, le ratio du service de la dette par rapport aux exportations de biens et de services était de 9 %, il s'était élevé en 1988 à 25 %.

Voilà comment l'Afrique a été détournée de son propre projet d'autosuffisance collective définie dans le Plan d'action de Lagos. Dans les années 1983-1985, une nouvelle sécheresse frappa encore plus gravement que la précédente au Sahel. Les gouvernements africains se réunirent et demandèrent aux Nations unies de tenir une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème crucial du continent. Les Nations unies firent droit à la demande et, au cours de la session extraordinaire tenue en 1986, adoptèrent le Programme d'action des Nations unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (Panureda). Loin de faire trembler la terre entière, le Panureda n'était rien de plus qu'un baume sur les blessures saignantes de l'Afrique.

En 1989, la Banque mondiale présenta un nouveau document, *Afrique subsaharienne : de la crise à une croissance durable*. Pour la première fois, la Banque mondiale y introduisait la notion de « bonne gouvernance », après avoir exposé ce qu'elle appelait des « objectifs stratégiques pour les années 1990 », essentiellement de simples mesures d'ajustements structurels.

En somme, à la fin des années 1990, l'Afrique se trouvait sous la ferme mainmise du FMI et de la Banque mondiale, et, par leur biais, celle des sociétés multinationales et d'un système financier aujourd'hui tombé en ruine.

Comment l'Afrique s'est retrouvée piégée en acceptant la Déclaration de Paris de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide

L'Organisation pour la coopération et le développement

économiques (OCDE) a été créée en 1948 avec pour fonction d'aider à administrer le plan Marshall de reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale. Elle s'est transformée en un club composé de vingt-trois pays riches. Le Comité de l'aide au développement (CAD) constitue son principal organe de coordination pour les questions relatives à la coopération avec les pays en développement. En 2003, à la suite du consensus sur le financement du développement dégagé à Monterrey en décembre 2001, le CAD a mis sur pied un groupe de travail sur l'efficacité de l'aide. Cependant, sous prétexte de donner au groupe un semblant de légitimité et d'« ouverture à tous », des représentants venant de certains pays bénéficiaires et des organisations de la société civile furent retenus, tous choisis par le CAD et la Banque mondiale, pour participer à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Adoptée en mars 2005, elle se proposait de « mener des actions de grande envergure et vérifiables pour réformer [les] modalités d'acheminement et de gestion de l'aide ».

Le but véritable était de détourner l'attention du fait que l'aide n'avait pas permis d'atteindre l'objectif proclamé : le développement durable des pays dits bénéficiaires. Il s'agissait de créer, pour les sociétés des pays fournisseurs d'aide, des possibilités d'accès aux marchés et aux ressources des pays dits bénéficiaires. Un troisième objectif était de réduire les pays débiteurs à une servitude dont ils ne pourraient jamais se libérer. Dans les pays riches, les gouvernements ne remboursent pas aux banques les emprunts qu'ils contractent auprès d'elles. Aux États-Unis, par exemple, la Federal Reserve Bank (appartenant à un groupe de banquiers à la tête de banques privées commerciales) accorde des crédits au gouvernement (sous forme d'obligations, par exemple) et, tant que le gouvernement paie les intérêts, le principal est simplement rééchelonné indéfiniment, mais jamais remboursé. En 2007, la dette fédérale s'élevait à 8 679 milliards de dollars, somme dont on ne s'attend point qu'elle soit remboursée ; les intérêts qu'encaissent les banques sont plus que suffisants pour donner satisfaction à leurs actionnaires.

Mais, lorsqu'il s'agit des relations entre les banquiers (y compris la Banque mondiale) et les pays du Sud, le montant total de la dette – principal comme intérêts – doit être récupéré. Si des mesures sont prises occasionnellement pour « alléger la dette », elles sont présentées comme des actes de bienfaisance en faveur des pays pauvres. Les chiffres sont éclairants.

– Entre 1990 et 2003, les pays africains avaient reçu 540 milliards de dollars en prêts et versé 580 milliards pour le remboursement et le service de la dette (soit 40 milliards de dollars de plus que le montant reçu) ; cependant, à la fin de l'année 2003, ils étaient encore redevables d'un montant de 330 milliards de dollars.

– En 2003, les pays africains avaient dépensé plus de 25 milliards de dollars au titre du service de la dette, alors que 2,3 millions de personnes étaient mortes du VIH/sida. Beaucoup de pays africains dépensent par tête d'habitant plus d'argent pour le service de la dette que pour les soins de santé. À titre d'exemple, en 2002, la république démocratique du Congo – qui compte plus de 1,1 million de personnes vivant avec le VIH/sida – a dépensé plus de 4 dollars pour le service de la dette extérieure contre 1 dollar pour les soins de santé. Au cours de la même année, l'Angola a remboursé par tête d'habitant 106 dollars pour le service de la dette, et consacré seulement 38 dollars aux soins de santé.

Il faut rappeler ici la « promesse » faite par le G8 lors de son trente et unième sommet tenu en juillet 2005 à Gleneagles. La question qui a reçu le plus de couverture médiatique a été une annulation de la dette totale de 40 milliards de dollars que les dix-huit Pays pauvres très endettés (PPTE) devaient à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque africaine de développement (BAD). Les faits méritent d'être examinés d'un peu plus près :

– Ces dix-huit pays avaient été retenus comme étant ceux qui avaient fidèlement appliqué les restrictions de la Banque mondiale et du FMI formulés dans les programmes d'ajustement structurel (les prescriptions politiques de ces programmes exigeant de ces pays des mesures procycliques, déflationnistes). Le G8 déclara que vingt autres pays, avec un montant de dette supplémentaire de 15 milliards de dollars, seraient éligibles pour bénéficier des mesures d'allègement de la dette, sous réserve qu'ils réalisent les objectifs de la lutte contre la corruption, qu'ils continuent de se conformer aux conditions imposées dans les programmes d'ajustement structurel et qu'ils lèvent les obstacles aux investissements étrangers.

– Puisque l'annulation de la dette ne concernait que les institutions multilatérales, la paralysante dette publique bilatérale et la dette privée de l'Afrique demeuraient intactes.

Quel résultat obtint réellement le G8 après ces promesses du sommet de Gleneagles ? Deux choses :

– L'annulation de la dette a permis de contenir et de neutraliser la pression exercée par la société civile africaine sur ses gouvernements pour les contraindre à refuser de respecter unilatéralement des dettes « illégitimes » ou « odieuses », notion technique reconnue dans la pratique juridique internationale.

– Qui plus est, cette annulation a fait naître de nouvelles illusions en Afrique et au sujet de l'Afrique. Certaines personnes en ont conclu que le continent abordait un tournant décisif. Grâce à l'annulation de la dette, il serait enfin à même d'utiliser ses ressources pour le

développement de son économie et pourrait se consacrer au bien-être de ses populations.

La neutralisation de la pression exercée par la société civile africaine était bien calculée. Tirant avantage de la situation, les pays créanciers du G8 ont alors relancé les gouvernements africains pour que ceux-ci remboursent leurs dettes et se conforment aux conditions du FMI et de la Banque mondiale. Par exemple, au Nigeria, pays qui n'est pas éligible pour les mesures d'allégement de sa dette au titre de l'initiative PPTE, les organisations de la société civile réclamaient que soient annulées unilatéralement toutes les dettes étrangères « odieuses », et le Parlement nigérian était sur le point de prendre une décision en ce sens. Le Club de Paris des riches pays créanciers convoqua une réunion d'urgence en septembre 2005, et s'arrangea pour trouver un accord avec le gouvernement nigérian. Aux termes de cet accord, qui portait sur 30 milliards de dollars de dette, le Nigeria acceptait de rembourser 40 % du montant total, soit 12 milliards de dollars, somme qu'il n'aurait pas eu à payer si le Parlement avait mené sa propre initiative à terme. Le G8 aurait probablement pris des sanctions contre le Nigeria, mais, me semble-t-il, elles auraient été totalement inefficaces. Au bout du compte, les pays occidentaux auraient été perdants sur le plan politique, mais aussi, considérant l'option de traiter avec la Chine, sur les plans financier et commercial.

Au sommet du G8 tenu en 2009 à L'Aquila, le groupe a promis de mettre 20 milliards de dollars à la disposition des pays africains, essentiellement sous forme d'aide alimentaire. Quelle est la valeur de ce geste ? Premièrement, il ne s'agit que d'une promesse et l'on sait que les promesses restent généralement au stade de simples promesses. Deuxièmement, si l'on se réfère aux expériences passées, il faut prévoir que l'aide promise ne sera probablement pas de l'argent « frais », mais de l'argent recyclé provenant d'engagements antérieurs non tenus. Troisièmement, la somme globale de 20 milliards de dollars sera étalée sur trois ans, soit environ 7 milliards par an, à répartir entre cinquante-trois pays africains, soit au final à peu près 132 millions de dollars par pays.

En dépit de toutes les preuves, administrées par l'histoire, que l'aide n'est rien d'autre qu'un outil dont se servent ceux qui la fournissent pour exercer un contrôle sur les économies et aussi, désormais, sur les structures de gouvernance africaines, les gouvernements du continent persistent à se présenter à la queue leu leu, sébile à la main, pour quémander l'aide de pays qui ne manqueront pas de les exploiter ensuite.

En septembre 2008, l'OCDE a organisé probablement la plus grande rencontre qu'ait connue l'industrie de l'aide. Quelque mille

deux cents délégués venus d'une centaine de pays y participaient, parmi lesquels le nombre le plus élevé d'« experts en matière de développement » venus des pays du Nord que le continent ait jamais vu. Quel fut le résultat ? Un « consensus » élaboré sur la base de celui conçu par l'OCDE et la Banque mondiale, baptisé « Programme d'action d'Accra » (PAA).

Donateurs et médias présentèrent avec force propagande l'adoption du Programme d'action d'Accra comme un « tournant » dans l'industrie de l'aide. Le PAA était censé reposer sur cinq principes fondamentaux : appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et obligation redditionnelle réciproque. Douze indicateurs y étaient définis pour contrôler le processus et « encourager la réalisation de progrès au regard de la série plus vaste d'engagements pris par les partenaires ». Le PAA promettait aussi la mise en place de mécanismes plus solides en matière d'obligation redditionnelle dans l'utilisation des ressources.

Sur le terrain, la réalité est exactement le contraire. J'ai procédé à une analyse critique plus fouillée du PAA dans mon ouvrage *Ending Aid Dependence* (« En finir avec la dépendance de l'aide »), dont voici l'essentiel.

Au cours des trois journées de négociations officielles tenues le plus souvent à huis clos (du type « salon vert » de l'OMC), il n'y eut aucune discussion sérieuse portant sur le contenu du développement, sur la raison pour laquelle l'aide était encore nécessaire alors qu'elle avait échoué, cinq décennies durant, à conduire au développement, ni sur la manière dont les pays pourraient sortir de leur dépendance. Le bien-fondé de l'aide ne se posait plus, elle était devenue un trait permanent des relations Nord-Sud. Il fut beaucoup question de la nécessité d'orienter l'aide vers la solution des problèmes de pauvreté et vers la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Mais aucun débat ne s'organisa, par exemple, sur la relation entre l'aide, la dette, le commerce et la pauvreté, d'une part, et les relations Nord-Sud, de l'autre. Ni sur la question du contenu idéologique de l'aide. Si on parla copieusement de l'aide « non liée », ce fut seulement pour écarter le financement de l'achat de biens et services par le produit de l'aide. Rien sur *la nécessité de rompre le lien entre l'aide et son contenu idéologique*. Accra n'a pas su reconnaître que, au cours des vingt, vingt-cinq dernières années, la mondialisation néolibérale a désindustrialisé les pays africains les plus fragiles en matière commerciale et en a détruit l'agriculture, et que l'aide a contribué à cette dégradation. L'aide n'est que l'un des instruments qui renforcent l'imposition de cette idéologie aux pays du Sud. Les « conditions liées aux bons résultats » mentionnées dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement

(2005), c'était les donateurs et la Banque mondiale qui les avaient conçus. Les critères d'application des règles régissant la gestion des ressources budgétaires publiques, les procédures d'exécution du budget, la vérification, le suivi et l'évaluation de la comptabilité publique, les achats, l'évaluation des aspects sociaux et environnementaux, fondés sur douze critères ou indicateurs et sur un système de notation, c'est le CAD de la Banque mondiale qui les avait mis au point ; ils ne résultaient donc pas des politiques économiques et sociales des pays bénéficiaires.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, insidieusement et frauduleusement, a introduit des questions qui avaient été rejetées par les pays en développement au sein de l'OMC. Par exemple, celles de la politique d'investissement, de la politique de la concurrence et des marchés publics. Les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce adoptés à l'OMC comportent des dispositions contestables, en particulier sur l'application des règles en matière de propriété intellectuelle. Le Programme d'action d'Accra issu de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement a offert, en somme, un itinéraire *bis* où se sont glissées ces questions contestées pour entrer en fraude dans les pays subventionnés.

Accra n'a jamais évoqué les conséquences du choix de passer de la politique de financement des projets à celle de soutien direct aux budgets. Ces conséquences peuvent se résumer en trois points principaux : 1) la mise en commun des ressources des donateurs ; 2) l'injection de ces ressources dans les budgets nationaux, avec obligation pour les pays bénéficiaires de soumettre leurs stratégies aux donateurs et à la Banque mondiale ; 3) l'augmentation des activités et du financement selon l'appréciation collective par les donateurs des politiques menées, jugées bonnes ou mauvaises. Personne n'a attiré l'attention sur le danger que, si les performances des bénéficiaires n'atteignaient pas les objectifs fixés, par exemple dans le domaine de la santé ou des OMD, le système du soutien direct aux budgets simplifierait dangereusement la suppression de l'aide. Déjà, l'évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté n'a pas tardé à conclure que « peu de ces stratégies fournissent des détails opérationnels suffisants, qui indiquent comment les objectifs doivent être atteints grâce aux mesures adoptées ». Les performances dans le domaine de la croissance ont été jugées inférieures à ce qu'attendaient les donateurs. Et, naturellement, si le constat devait rester le même en 2010, les donateurs exigeraient de meilleurs résultats ou mettraient un terme à l'aide.

Enfin, la prévisibilité de l'aide, ce nouveau mantra inventé par Accra, que signifiait-elle dans la pratique ? À première vue, elle

pouvait passer pour une mesure progressiste, parce que, soutenait-on, elle permettrait aux pays partenaires bénéficiaires de procéder à une planification à moyen et long terme. Toutefois, voir le ministre des Finances et une équipe de hauts responsables d'un pays africain pauvre s'asseoir face à une équipe de la CAD composée d'experts représentant les vingt-trois pays les plus riches du monde et la Banque mondiale, c'est bien là le scénario classique révélant l'asymétrie des pouvoirs. Comment un petit pays serait-il en position de négocier valablement avec une phalange de riches donateurs ? Ainsi, le Programme d'action d'Accra n'a envisagé aucune garantie pour la mise en œuvre de l'aide « prévisible ». Que se passerait-il si, à la suite d'un changement de gouvernement dans un pays de l'OCDE, l'engagement pris par ce pays se trouvait révisé ou que le nouveau gouvernement décide de lier son soutien direct à de nouvelles conditions, par exemple en matière d'immigration ou d'environnement ? Qu'est-ce que le petit pays bénéficiaire serait alors censé faire ?

Paradoxalement, plutôt que d'affaiblir le pouvoir des donateurs, le Programme d'action d'Accra le renforçait. Il ne manque pas d'exemples significatifs.

Un point fortement discuté à Accra fut de savoir s'il fallait traiter les achats publics financés par l'aide selon les systèmes des pays bénéficiaires. On aboutit à un compromis : on adopterait les systèmes des pays « dans toute la mesure du possible ». Cette formule fournissait une échappatoire commode aux donateurs. Le Millenium Challenge Account mis en place par les États-Unis, par exemple, est soumis aux procédures d'achats américaines ; l'assistance technique allemande passe obligatoirement par l'agence d'aide allemande GTZ. L'expression « dans toute la mesure du possible » permettait à ces puissances d'affirmer qu'elles « essayaient de leur mieux » et que, ce faisant, elles respectaient le Programme d'action d'Accra. Exactement comme l'OMC, le PAA ne prévoit aucun moyen pour mesurer le fameux « effort maximal ».

Le Programme d'action d'Accra, sournoisement là encore, a réussi sur la question controversée du financement du changement climatique, à fragiliser la position du Groupe des 77 et de la Chine. Ce financement, en effet, doit passer par des canaux des Nations unies, tels que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Or les pays du Nord et la Banque mondiale ont pris l'initiative de créer leurs propres fonds, placés évidemment sous leur contrôle. Les ministres des Finances des pays en développement présents à Accra ne mesuraient probablement pas pleinement toutes les implications de la disposition suivante : à l'« heure où de nouveaux défis se profilent à l'échelle planétaire, les donateurs veilleront à ce

que les canaux existants d'acheminement de l'aide soient effectivement utilisés, et renforcés si nécessaire, avant de créer de nouveaux circuits distincts risquant d'aggraver la fragmentation de l'aide et de compliquer la coordination au niveau des pays ». Les conséquences en sont claires pour ceux qui connaissent bien les négociations sur le changement climatique : 1) le financement du transfert des technologies pour lutter contre le changement climatique resterait facultatif et dépendant de l'aide ; 2) les fonds passeraient par le canal de la Banque mondiale, donnant ainsi à celle-ci un second souffle ; 3) ces fonds seraient assortis des conditions habituelles de la Banque mondiale.

Tout en reconnaissant l'importance de la coopération Sud-Sud, le PAA n'en étendait pas pour autant les principes aux relations Nord-Sud : si la coopération Sud-Sud se fondait sur les principes de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, de l'égalité, de la souveraineté nationale, de la diversité et de l'identité culturelles, le PAA ne précisait pas, toutefois, si ces principes s'appliquaient aussi à la coopération Nord-Sud, se contentant de dire que la coopération Sud-Sud était « un complément important de la coopération Nord-Sud ». En réalité, pour le PAA, la coopération Nord-Sud est fondée sur des principes différents, y compris l'intervention dans les affaires intérieures des pays bénéficiaires, en particulier lorsqu'il s'agit de questions relatives aux droits de l'homme, à l'État de droit et à la démocratie.

La position la plus audacieuse du PAA concernait peut-être les « politiques d'aide visant des pays en situation précaire ». Sans craindre un instant que ce projet puisse sentir l'impérialisme, le PAA déclarait que « [l]es donateurs apporter[ai]ent un soutien au renforcement des capacités répondant à la demande, adapté et coordonné afin d'assurer l'accomplissement des fonctions essentielles de l'État et un redressement rapide et durable. Ils collaboreront avec les pays en développement à la mise au point de mesures transitoires convenablement échelonnées propres à donner naissance à des institutions locales pérennes ». L'édification d'une nation est incontestablement une question trop importante et trop sensible pour être laissée à des donateurs, en tant qu'élément de leur stratégie d'aide. Les efforts vains que déploie l'« Alliance » sous la conduite des États-Unis en Afghanistan, en Irak, en Somalie et dans d'autres pays en vue de l'« édification d'un État » auraient dû constituer un avertissement pour les pays en développement et les empêcher d'approuver une déclaration aussi provocante sur l'utilisation de l'aide pour la mise en place dans les pays du Sud de « fonctions essentielles de l'État » conçues par les pays du Nord⁵⁰⁶.

Comment les pays africains ont été subornés au point de croire que les Accords de partenariat économique (APE) constituaient la meilleure option pour eux

Les négociations sur les APE entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se poursuivent depuis la signature de l'accord de Cotonou en juin 2000. En dépit du libellé favorable au développement contenu dans l'accord de Cotonou, la démarche en « deux étapes » préconisée par la Commission de l'Union européenne a détourné les pays ACP de leurs objectifs de développement et les a amenés à se préoccuper presque exclusivement de la protection de leurs marchés d'exportation en Europe.

Comme dans le cas de l'« aide au développement », l'on a fait croire aux pays africains que les APE étaient « bons pour l'Afrique ». Lorsqu'on fait valoir aux Européens que les APE laisseraient l'Afrique dans une situation pire que celle qui était la sienne dans l'ancien système préférentiel, ils répondent que, quoi qu'il en soit, les nouveaux APE constituent la meilleure option pour l'Afrique à l'ère de la mondialisation, que toutes les autres sont pires pour le continent et que, à long terme, celui-ci en verra les bénéfices.

Une fois de plus, comme dans le cas de l'« aide au développement », la réalité sur le terrain se situe radicalement à l'opposé. Prenons le cas de l'Afrique orientale et australe. Le 4 juin 2009, l'Union européenne a signé un accord intérimaire de partenariat économique avec le Botswana, le Lesotho, le Mozambique et le Swaziland. Les autres membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (Sacu), l'Afrique du Sud et la Namibie, ont, ainsi que l'Angola, refusé de signer l'accord, au motif que l'UE ne voulait pas reconnaître que le protocole constituait en fait une partie de l'accord ayant effet obligatoire. Plusieurs conséquences découlèrent de cette division entre membres de la Sacu.

– Le marché commun de l'Afrique orientale et australe (Comesa) se trouve à présent sectorisé en groupes et en pays individuels distincts, chacun de ces groupes et pays ayant des arrangements tarifaires différents avec l'Union européenne. La décision prise à Kampala, en octobre 2008, de fusionner le Comesa, la Communauté pour le développement économique de l'Afrique australe (SADC) et la Communauté de l'Afrique de l'Est en une seule union douanière, s'en trouve profondément affectée.

– Un éclatement de la Sacu, la plus ancienne union douanière du continent.

– L'Afrique du Sud a réagi en renforçant les contrôles à ses frontières avec le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, afin de vérifier l'entrée de marchandises provenant de l'Union européenne, en particulier de produits alimentaires et de textiles.

– Une révision forcée du système de répartition des recettes tarifaires de la Sacu entre les membres de l'Union.

– Une importante réduction des recettes pourrait porter un coup sévère à la trésorerie des trois pays qui se sont, de fait, retirés de la Sacu, en particulier à celles du Lesotho et du Swaziland, pays qui tirent des recettes douanières de la Sacu l'un près de 60 % de ses recettes publiques, l'autre jusqu'à 70 %.

– L'accord rend ces pays encore plus dépendants du financement des donateurs. Le Botswana, qui tire 33 % de ses recettes de l'exportation des diamants, secteur aujourd'hui frappé par la crise mondiale, est déjà en train de négocier un prêt avec la Banque mondiale, après avoir obtenu en juin 1,5 milliard de dollars de la BAD.

Une fois de plus, l'Europe a réussi à diviser l'Afrique pour y régner.

Une prise de conscience de plus en plus claire que l'Afrique doit se débarrasser du modèle colonial et impérial

À l'évidence, la génération actuelle de dirigeants africains a permis, quelles qu'aient pu être ses raisons et ses motivations, que des puissances extérieures au continent le divisent et le placent sous leur domination. Il se peut que ces dirigeants en prennent conscience et qu'ils s'unissent pour se débarrasser de ce modèle colonial et impérial. La crise financière et économique mondiale actuelle pourrait leur offrir l'occasion historique d'un changement complet de cap en Afrique. Mais ils doivent d'abord se rendre compte qu'il s'agit là d'une occasion à saisir, aussi bien que d'un défi à relever.

La crise mondiale actuelle comporte – ils l'admettront probablement – un certain nombre d'aspects « positifs » :

– Le monde naguère unipolaire sous domination des États-Unis est aujourd'hui un monde multipolaire, qui laisse place au multilatéralisme.

– L'idéologie néolibérale et le prétendu « consensus de Washington » sont en lambeaux ; les navires qui étaient censés voguer vent en poupe sont en train de sombrer, et le *Titanic* américain tangue dangereusement. La fin de l'idéologie néolibérale et de la dictature du marché crée une marge de manœuvre pour les petits pays.

– La banqueroute du système bancaire mondial affecte défavorablement tous les pays, y compris ceux d'Afrique, mais elle offre aussi la possibilité au continent de créer sa propre monnaie et de mettre en place son propre système bancaire, au lieu de rester otage

d'un système mondial instable.

– Le cycle de Doha dans lequel les pays du Nord ont placé une si grande foi se trouve en sommeil. C'est un atout parce que, comme nous l'avons fait observer plus haut, même le meilleur des scénarios de conclusion du cycle de Doha ne serait pas favorable à l'Afrique.

– Le FMI et la Banque mondiale cherchent désespérément des stratégies de survie, et la nécessité d'une réforme du système de gouvernance mondiale de l'économie ne fait plus de doute. La réforme du FMI intervenue l'année dernière n'a été qu'une parodie et, de ce fait, un projet plus approfondi est en préparation.

– Les pays occidentaux s'acharnent à monopoliser les connaissances propres à l'entreprise sous forme de propriété intellectuelle, mais ils se heurtent à une farouche résistance des pays du Sud au sein de l'OMPI et d'autres institutions similaires.

– Le changement climatique est un sujet crucial pour les pays du Nord et la Banque mondiale tente de fragiliser la convention-cadre des Nations unies sur ce point, mais les pays du Sud ont clairement fait savoir qu'il s'agit là d'une question de développement pour leur survie et pour l'élimination de la pauvreté.

Si la génération actuelle de dirigeants africains s'avère incapable de négocier à son profit ce tournant historique capital (un tournant du même ordre que celui qu'a constitué la fin de la Seconde Guerre mondiale), cette tâche doit alors, naturellement, incomber à une génération nouvelle et plus jeune qui attend dans la coulisse.

Quels sont les principaux éléments constitutifs d'un nouvel ordre en Afrique ?

La résurgence du projet national

La première mesure, fondamentale, consiste à faire un retour au projet national, projet dont la mise en œuvre avait commencé avant que les pays du Sud n'obtiennent leur indépendance, qui s'est poursuivi plusieurs années ensuite avant de connaître une mort subite, à l'ère de la mondialisation néolibérale, au milieu des années 1980.

En 1955, les porte-flambeaux de la lutte pour l'indépendance – dont Nehru de l'Inde, Nkrumah du Ghana, Nasser de l'Égypte, Sukarno de l'Indonésie et Tito de Yougoslavie – se réunirent à Bandung, la capitale indonésienne. L'événement fait date, car là fut fondé ce qu'il est convenu d'appeler le Mouvement des non-alignés. Les participants adoptèrent une déclaration qui stipulait que leurs pays n'étaient officiellement alignés sur ou contre aucun des blocs majeurs ; en d'autres termes, qu'ils restaient à l'écart de la guerre froide. Ils publièrent aussi une « déclaration sur les mesures en faveur

de la paix et de la coopération mondiales », bâtie sur cinq principes (appelés *Panchsheel*) qui devaient régir leurs relations :

- Respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de chacun ;
- Non-agression mutuelle ;
- Non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures des autres ;
- Égalité et avantage mutuel ;
- Coexistence pacifique.

Ces principes demeurent encore aujourd'hui le fondement de l'Union africaine. Si ces dirigeants politiques et la première génération d'intellectuels du Sud avaient une mission commune, c'était leur soutien à un « projet national », qui entraînait un certain nombre d'interrogations : comment contribuer à l'édification de nations non soumises à la domination de forces extérieures ? Comment édifier des nations capables de satisfaire les besoins de nos propres populations plutôt que, comme au cours de la période coloniale, ceux des puissances colonisatrices ?

L'entreprise a piétiné durant les trente dernières années, surtout parce que les dirigeants ont pensé que prendre en marche le train de la mondialisation néolibérale sauverait leurs pays de la pauvreté. Cette illusion est enfin en train de se dissiper. Il est plus qu'urgent de reprendre en main le destin de l'Afrique. Steve Biko avait coutume de dire : « Vous pouvez souffler sur une bougie et l'éteindre, mais vous ne pouvez pas souffler sur un feu et l'éteindre. »

La fin de la mentalité de victime-mendiant

Les dirigeants africains finiront par l'admettre tôt ou tard, assurer la prospérité de l'Afrique est une responsabilité qui ne saurait incomber à des étrangers. En se remettant à des donateurs et des institutions comme le FMI et la Banque mondiale, ils ont jusqu'ici contribué à modeler une mentalité de victime-mendiant au sein des populations du continent.

Il est vrai que les structures fermement mises en place par le colonialisme continuent d'entraver les choix de l'Afrique dans les domaines du développement et de la gestion économiques. Mais la jeune génération se rendra compte que nous ne sommes pas voués pour autant à porter, collée au front, l'étiquette de la victime et, plus important encore, que nous ne devons pas compter sur des largesses accordées par ces pays mêmes que nous avons identifiés comme responsables de notre sous-développement.

Il s'agit de procéder à une rupture psychologique, indispensable et primordiale, avec cette mentalité de victime-mendiant. Au cours de mes voyages à travers l'Afrique, j'ai pu constater que la jeunesse africaine est prête à cette rupture. Les jeunes d'Afrique sont le produit

d'une nouvelle ère, celle de l'Internet et des blogs, celle de l'innovation technologique. De plus, ils sont avides d'apprendre comment progresser par eux-mêmes, comment ne pas se laisser écraser par les pesanteurs de l'histoire.

Beaucoup mesurent les conséquences de la dépendance et les dégâts qu'elle cause au respect de soi. Nombre d'entre eux sont issus de parents disposant de ressources financières plus importantes, qui ont passé beaucoup de temps dans le monde occidental à occuper des emplois faiblement rémunérés, peu respectés, à des postes de niveau pourtant élevé, dans le secteur privé, dans celui des services (médical et financier), des communications et dans des ONG. Un effet positif de la crise économique est que beaucoup de ces jeunes – de leur propre gré ou par la force des choses – sont en train de rentrer en Afrique, et qu'ils sont prêts à user de leurs compétences et de leur savoir pour pousser l'Afrique sur une voie nouvelle. Ils sont ouverts à des idées neuves.

Être à même d'exercer un contrôle sur l'environnement et sur les ressources humaines et naturelles de l'Afrique

L'Afrique est riche en ressources dont elle ne tire aucun avantage. À l'échelle de la planète, le système de production et de consommation des pays du Nord, source d'un vaste gaspillage, constitue le principal goulet d'étranglement qui empêche que les pays du Sud bénéficient d'une part équitable des ressources mondiales. Ces pays qui comptent 85 % de la population mondiale consomment moins de 15 % des ressources du monde. Là se situe l'une des causes fondamentales de la pauvreté généralisée dont souffre l'Afrique et qui s'explique par le contrôle qu'exerce l'étranger sur l'environnement et les ressources naturelles du continent.

Avant d'adopter un nouveau modèle de production et de consommation durable, l'Afrique doit d'abord recevoir une part équitable des biens de consommation et des services du monde, et exercer un contrôle sur ses propres capacités de production, telles que les terres, les forêts, les ressources halieutiques, les minéraux et toutes les autres ressources naturelles. L'opposition entre accessibilité et production non polluante est une fausse contradiction entretenue pour laisser la production et les ressources productives entre les mains de sociétés étrangères et des fournisseurs de technologies. L'Afrique peut trouver ses propres experts chargés d'établir un équilibre entre la nécessité de satisfaire les besoins essentiels de sa population (alimentation, énergie, logement, infrastructures de base, etc.) et la mise en place d'un système de production respectueux de l'environnement.

On parle beaucoup de l'économie du savoir, des nouvelles technologies de la communication, notamment celles du numérique et des nanotechnologies. Mais comment ceux qui sont à la traîne dans la course technologique peuvent-ils rattraper ceux qui sont à l'avant ?

Certains secteurs seraient en principe accessibles à l'Afrique et à tous les pays du Sud : l'application technologique, par exemple, dans le secteur de l'information. Or, beaucoup de nouvelles technologies sont brevetées, et donc leur accès se paye. Souvent, elles sont la « propriété » de sociétés occidentales, qui, ainsi que les gouvernements, les protègent jalousement par des droits de « propriété intellectuelle ». Les tentatives faites par les pays en développement pour trouver un équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et leur droit au développement se sont systématiquement heurtées à l'opposition des pays industrialisés qui s'unissent pour mettre au point des instruments de défense, comme l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'OMC, à des organisations intergouvernementales internationales telles que l'OMPI et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). La marge de manœuvre politique dont les pays en développement ont besoin pour accéder au savoir et aux technologies nécessaires à leur industrialisation est toujours menacée. Un South Centre (Centre du Sud) vigilant et quelques organisations non gouvernementales s'emploient à alerter les pays en développement sur les dangers qui les guettent⁵⁰⁷.

De nombreux pays africains se contentent d'entretenir l'illusion qu'il ne s'agit que d'une question de temps et qu'ils finiront par trouver leur place dans la nouvelle ère scientifique. La réalité, c'est qu'il reste à abattre beaucoup de dur labeur pour y parvenir, en s'appuyant sur une alliance entre les gouvernements des pays du Sud, le secteur privé de ces pays et les organisations de leur société civile.

L'intégration régionale, pierre angulaire de l'unité africaine

Les trente dernières années ont été largement dominées par l'idéologie de l'économie de marché et de la mondialisation néolibérale. Dans cette tempête, les navires régionaux, en particulier ceux des pays du Sud, ont sombré corps et biens. Seuls des bâtiments plus solides, tels ceux de l'Union européenne, ont non seulement résisté, mais poursuivi leur route sans encombre. Une Union européenne renforcée, imitée par les États-Unis et le Japon, a ensuite contraint les pays du Sud à signer des accords de libre-échange (ALE) dans un cadre faussement appelé « accords régionaux », ce qu'ils ne sont nullement. L'intégration régionale, comme son nom l'indique, ne peut exister qu'entre des pays contigus géographiquement et à peu

près à égalité de niveau de développement. L'Union européenne en est précisément un bon exemple. Or les accords actuels entre anciens pays coloniaux et impériaux et pays du Sud sont essentiellement des arrangements asymétriques. Les pays coloniaux et impériaux ont, comme nous l'avons vu plus haut dans le cas de l'Afrique, fait échouer les efforts déployés avec sérieux par les pays du Sud pour former leurs propres unions d'intégration régionale.

Aider l'Afrique à sortir de cette relation asymétrique avec les pays du Nord demeure un des défis majeurs que les futures générations d'Africains ont à relever, après que la génération de leurs parents a laissé l'Afrique être balkanisée et recolonisée par les puissances impériales au nom de la « mondialisation », aveuglés qu'ils étaient par l'attrait des capitaux étrangers.

Prendre l'initiative dans la restructuration des institutions de la gouvernance mondiale

Le dernier défi à relever concerne le processus déjà en cours de la réforme des institutions de la gouvernance mondiale, telles que l'Organisation des Nations unies (Onu), les institutions de Bretton Woods – le FMI et la Banque mondiale – et l'organe mondial en charge des négociations commerciales, l'OMC.

L'Onu a été créée en 1945 à la fin de la Seconde Guerre mondiale et a largement résisté à l'épreuve du temps. Seule institution restée véritablement mondiale, elle réunit les nations qui réfléchissent ensemble aux problèmes du monde et à leurs solutions possibles. Cependant, certaines de ses structures sont devenues obsolètes, par exemple, le Conseil de sécurité : des États affaiblis comme le Royaume-Uni et la France continuent de posséder un droit de veto sur les décisions à prendre, alors que le Japon, l'Inde et le Brésil, disposant désormais d'un poids supérieur, non seulement ne bénéficient pas du droit de veto, mais ne reçoivent le statut de membres « non permanents » du Conseil qu'épisodiquement, quand c'est leur tour de représenter leur région au sein de celui-ci. C'est là une situation anormale. De plus, certaines fonctions de l'Onu lui ont été supprimées au profit d'autres organisations. Ainsi est-il particulièrement préoccupant d'assister au transfert effectif des fonctions normatives et de surveillance en matière économique aux institutions de Bretton Woods, c'est-à-dire aux anciennes puissances coloniales et impériales.

Pourtant, elles ne font guère mieux, elles non plus. Depuis l'effondrement en 1971 du taux de change fixe instauré à Bretton Woods, le système financier mondial repose sur un taux de change flottant dépendant de la force du dollar en tant que monnaie de réserve, et des États-Unis en tant que fournisseur de crédits de dernier

ressort. Ce système s'est enrayé lui aussi avec la crise financière mondiale actuelle, dans laquelle les États-Unis se trouvent précisément être le plus grand débiteur. De nombreux autres pays, tels que la Chine, la Russie, l'Inde et les pays du Golfe, disposent de réserves beaucoup plus importantes, même si une part importante d'entre elles est liée à des bons du Trésor américain et à des obligations de sociétés privées américaines. Par ailleurs, il n'est plus à démontrer que le système financier mondial reste l'otage des forces responsables de l'effondrement des places financières depuis la crise du marché immobilier provoquée par les subprimes à l'automne 1997. En d'autres termes, les institutions de Bretton Woods et l'OMC ont besoin d'être réformées de manière fondamentale, voire, comme le préconisent certains, être purement et simplement remplacées par des organismes totalement nouveaux.

Diverses pistes sont ouvertes en vue de pareille réforme. En novembre 2007, sur l'initiative des États-Unis, le G8 élargi aux pays du G20 s'est réuni pour trouver un accord sur les grandes lignes d'un système réformé. En juin 2009, l'Assemblée générale des Nations unies a travaillé à obtenir un mandat émanant d'un cercle élargi de mandants. Il reste que, dans l'action du G20, l'Afrique est marginalisée. Comme certains intellectuels africains l'avaient prédit, les pays membres ont avancé leurs propres priorités et placé l'Afrique à l'arrière-plan, dans un coin et dans le rôle d'acteur silencieux défini pour elle par les donateurs, un rôle d'« objet » de l'« aide ». Les grands et puissants pays, qui avaient déjà mis en place des structures et plans nationaux pour renflouer leurs banques et industries, et pour en réglementer le fonctionnement, ont profité du G20 pour adopter entre eux des dispositions nouvelles de régulation du système financier et des institutions financières internationales. Ces dispositions sont pour le moins inadaptées à la réalité mondiale.

L'Afrique est mieux représentée dans le cadre de l'initiative de l'Assemblée générale, en partie sans doute parce que, à l'époque des négociations, le président du Groupe des 77 qui joua un rôle déterminant dans l'élaboration de l'avant-projet de document était l'ambassadeur du Soudan auprès de l'Organisation des Nations unies. Mais beaucoup reste à faire si l'on veut que l'Afrique exerce une influence notable sur la réforme des institutions de la gouvernance économique mondiale. Et, avant toute autre préoccupation, l'Afrique doit s'inquiéter que tout prêt accordé par les institutions de Bretton Woods risque d'être soumis aux anciennes conditions, comme les programmes d'ajustement structurel qui ont déclenché les crises dans les pays ayant contracté des emprunts auprès du FMI et de la Banque mondiale. En dépit d'affirmations contraires (et comme l'illustrent les prêts accordés par le FMI après la crise, notamment au Pakistan et à la

Lettonie), on attendra des pays qui empruntent qu'ils appliquent des mesures procycliques, y compris des restrictions budgétaires et monétaires.

Conclusion : le chemin est long, mais c'est dès à présent qu'il faut s'y engager

Que signifie, en tout état de cause, l'affirmation que le ^{xxi}e siècle sera un siècle de l'Afrique ? Simplement que ce siècle verra l'Afrique sortir de son profond sommeil. On ne dit pas que l'Afrique deviendra soudain un acteur dominant du système mondial. *Mais on dit, et on espère, que l'Afrique ouvrira la voie vers la mise en place des fondements d'une nouvelle culture, une culture qui s'oppose à la domination et à l'oppression par d'autres nations.* Dans le système mondial, il est probable que, d'ici à la fin du ^{xxi}e siècle, la Chine dépassera les États-Unis en tant que pays dominant. Mais, si la Chine est le candidat le plus probable au rôle principal au cours du ^{xxi}e siècle, comment peut-on parler de siècle de l'Afrique ?

C'est là le défi qui se présente à la future génération d'Africains. La Chine deviendra peut-être l'acteur dominant, mais tous les signes actuels indiquent que ce pays a perdu sa vision et son rôle d'avant-garde révolutionnaire, et que, au nom du « socialisme à la chinoise », il est en train de pousser le capitalisme mondial vers une nouvelle phase de développement. La Chine connaît encore d'immenses difficultés internes pour atteindre ses objectifs de croissance et en répartir équitablement les fruits dans une population qui nourrit de fortes attentes. Il reste à voir si ses dirigeants actuels parviendront à répondre à ces attentes dans le cadre d'un système capitaliste réformé. Par ailleurs, il reste à voir si, comme les États-Unis au ^{xx}e siècle (et la Grande-Bretagne au cours des siècles précédents), la Chine sera en mesure d'imposer son autorité.

Quant à l'Inde et aux autres nations asiatiques, leurs dirigeants actuels paraissent eux aussi s'être accrochés au train du capitalisme réformé. Les fruits de la forte croissance qu'ont enregistrée ces pays ne sont pas répartis de manière équitable dans l'ensemble de la population, principalement parce que les classes dirigeantes savent en exploiter les contradictions (en jouant sur des considérations d'ordre religieux, régional et linguistique, ou liées aux castes) pour conserver leur pouvoir à la tête de l'État et de l'économie. Il n'est pas exclu que les populations renversent totalement la situation dans les décennies à venir, mais, pour que cela puisse se produire, il faudrait qu'éclate un puissant séisme politique et économique dans la région.

Quant à l'Amérique latine, elle est en train de montrer la voie

vers une transformation socio-économique plus fondamentale que celle qui a cours aujourd'hui en Asie et en Afrique. L'Amérique latine pourrait même disputer à l'Afrique le titre de force motrice du ^{XXI}e siècle. Elle partagerait alors cet honneur avec notre continent. Deux menaces continuent toutefois de peser sur l'Amérique latine. Premièrement, la proximité des États-Unis. Les États-Unis, en déclin aujourd'hui, ne renonceront pas à exercer une puissante influence (d'une manière plus subtile et plus intelligente, certes, que celle des administrations précédentes) sur le continent latino-américain. Deuxièmement, le rôle des classes dirigeantes ou des gouvernants en Amérique latine. Ils restent toujours capables de détourner ou de réduire à néant le potentiel révolutionnaire de transformations sociopolitiques que détiennent les populations, sinon même des deux actions à la fois. Reste aussi à savoir ce qui se passera au Venezuela, en Bolivie, ou dans le Cuba de l'après-Castro.

L'Afrique doit s'opposer au pouvoir de l'Union européenne de la même manière que l'Amérique latine doit neutraliser le pouvoir des États-Unis. Un premier avantage dont dispose l'Afrique, c'est que l'esprit du panafricanisme qui l'anime (un panafricanisme bien affaibli, il est vrai, au cours des trente dernières années) constitue une force potentielle plus puissante que le panasianisme ou le panaméricanisme. Un deuxième avantage, c'est que la classe capitaliste africaine ne s'est jamais véritablement développée et consolidée au niveau où s'est hissée cette classe en Asie et en Amérique latine – pas même en Afrique du Sud, ni en Égypte, ni au Nigeria.

Est-ce à dire que l'avenir s'inscrit dans une perspective socialiste ? Non, ce n'est pas ma pensée ! En tout cas, aucune forme de socialisme ne saurait imiter le modèle expérimenté en Union soviétique ou en Chine. Ce qui a toujours manqué dans ces modèles, inspirés par un matérialisme réducteur, c'est l'âme de la nation, l'esprit du peuple. Il n'y a rien de condamnable à désirer une croissance matérielle minimale, décente pour tous. Mais faire du matérialisme la force motrice des générations futures, c'est perdre l'âme de l'histoire. C'est là que l'Afrique pourrait être, voire devrait être, la nation d'avant-garde du ^{XXI}e siècle. Dans le roman de Ngugi, *Wizard of the Crow*⁵⁰⁸, Kamiti constate avec chagrin que « le monde est sans âme ». À quoi Nyawira répond : « Donne-lui donc une âme ! »

Notes

502. Pnud, *Rapport sur le développement humain*, Oxford University Press, New York, 1996, p. 2.
503. http://www.un.org/ga/president/63/commission/financial_commission.shtml
504. *Id.*, p. 2, note.
505. Sandra Polaski, *Winners and Losers : Impact of the Doha Round on Developing Countries*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 2006.
506. Pour une analyse plus fouillée de l'industrie de l'aide, voir Yash Tandon, *Ending Aid Dependence*, South Centre and Fahamu, 2008 ; *En finir avec la dépendance à l'aide*, Publicetim, n° 34, Genève, 2009.
507. Voir « WIPO, WCO, Intellectual Property and Border Guards » in Yash Tandon, *Reflections and Foresight on Development and Globalisation : Daring to Think Different*, South Centre and Fahamu, 2009.
508. Ngugi wa Thiong'o, *Wizard of the Crow*, Pantheon, Londres, 2006.

En attendant l'indépendance !

Odile Tobner

Professeur agrégé de lettres, épouse de l'écrivain Mongo Beti, Odile Tobner a créé puis dirigé avec lui, de 1978 à 1991, la revue bimestrielle *Peuples noirs - Peuples africains*. Elle s'occupe, depuis 1993, de la Librairie des peuples Noirs à Yaoundé (Cameroun). Elle est en outre présidente de l'association Survie depuis septembre 2005.

Principales publications :

Dictionnaire de la négritude, avec Mongo Beti, L'Harmattan, Paris, 1989.

Revue *Peuples noirs - Peuples africains*, consultable sur www.mongobeti.org

Négrophobie, avec Boubacar Boris Diop et François-Xavier Verschave, Les Arènes, Paris, 2005.

Du racisme français, Les Arènes, Paris, 2007.

« La vision de l'Afrique chez les présidents de la Ve République française », in *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, collectif, Philippe Rey, Paris, 2008.

À partir du ^{xvi}e siècle l'Europe occidentale lance à son profit la mondialisation. Ses vaisseaux sillonnent bientôt toutes les mers du globe. Elle s'empare de l'Amérique, sélectionne des esclaves en Afrique pendant quatre siècles, avant de s'emparer des territoires africains à la fin du ^{xix}e siècle. Cette histoire de l'Afrique est encore aujourd'hui enseignée du point de vue du seul conquérant, présenté comme donnant naissance à « toute une partie de la planète qui n'existait pas jusque-là », simplement parce qu'elle n'existait pas pour les Européens. L'histoire précolombienne en Amérique, l'histoire précoloniale en Afrique sont des appendices de la préhistoire, traitées par les anthropologues et les ethnologues avec une suffisance paternaliste.

Au ^{xx}e siècle, au faîte de sa puissance, l'Europe se dévore elle-même en deux guerres mondiales abominables qui sonneront le glas de sa prééminence. La colonie anglo-américaine, qui s'était précocement détachée de la métropole à la fin du ^{xviii}e siècle, prend au ^{xx}e siècle le relais de la puissance européenne dans la domination mondiale, tandis que l'appendice eurasiatique des empires russe et chinois résiste à l'abri du socialisme.

À l'issue de la Seconde Guerre mondiale les grands empires coloniaux sont ébranlés. L'implosion de l'Europe autour du noyau dur allemand a été à l'origine de la grande recomposition de la seconde moitié du ^{xx}e siècle. L'émancipation des colonies se fait sur fond d'affrontement idéologique et impérialiste Est-Ouest. Le feu des guerres coloniales embrase ce qu'on appelle désormais le tiers-monde.

En France, au mythe de la colonisation civilisatrice succède celui de la décolonisation pacifique. L'exaltation et l'orgueil nationaux survivent à l'échec de l'une et de l'autre, dans un effort de dissimulation pathétique, qui nous vaut à l'heure actuelle des débats aussi anachroniques que celui sur l'identité française, au lieu d'effectuer une radicale et salutaire clarification de l'histoire entre vainqueurs et vaincus destinés, paraît-il, à cohabiter dans l'égalité. Nous en sommes loin. Le geste magistral et profanatoire de Cheikh Anta Diop, reprenant possession de l'histoire de son continent dès les années 1950, a été puni d'un ostracisme résolu et persistant. L'histoire doit toujours être faite par les anciens maîtres, qui entendent le rester coûte que coûte.

Le fameux discours de Brazzaville du général de Gaulle, le 30 janvier 1944, se contente de proposer une adaptation de la domination. Avec la conviction de manifester une grande magnanimité, il préconise d'admettre l'indigène à partager son propre

gouvernement. Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement provisoire de la France, par une ordonnance du 22 août 1945, établit que les élections auront lieu dans l'empire français au double collège, celui des citoyens, Français métropolitains, et celui des autochtones. En avril 1946 l'assemblée constituante abolit le code de l'indigénat avec le travail forcé et la justice indigène spéciale. La loi Lamine Gueye accorde théoriquement la citoyenneté aux habitants des colonies. La constitution de la IV^e République, ratifiée le 27 octobre 1946, institue l'Union française, qui remplace l'empire français. Les anciennes colonies deviennent des Territoires ou des Départements d'outre-mer. Les anciennes colonies allemandes sous mandat de la société des nations, Togo et Cameroun, sont intégrées à l'Union française. Mais les massacres de Sétif le 8 mai 1945, le jour même de la capitulation de l'Allemagne, la répression de l'insurrection de Madagascar en 1947, puis le déchaînement des terribles conflits indochinois, de 1946 à 1954, et algérien, de 1954 à 1962, montrent la réalité et la détermination de l'ambition impériale qui subsiste intacte sur le fond.

Les aspirations des colonisés à une légitime émancipation ont toujours été considérées comme des agressions injustifiées contre la puissance française. Traque des syndicalistes, poursuites contre les nationalistes autochtones, interdictions des partis et des publications anticolonialistes sont le pain quotidien des futures ex-colonies. Les concessions sont accordées chichement. En 1956 la loi Defferre, du nom du ministre de l'Outre-Mer, dite aussi loi-cadre parce qu'elle n'édicte rien mais laisse toute latitude au gouvernement de légiférer par décrets, met en place un semblant d'autonomie.

De Gaulle, arrivé au pouvoir en mai 1958, propose un référendum, en octobre 1958, sur la constitution de la V^e République qui prévoit, dans son titre XIII, une structure rassemblant la France et ses anciennes colonies dans une communauté qui se substitue à l'Union française. Seule la Guinée, sous l'impulsion de Sékou Touré, répond « non » à ce référendum et accède immédiatement à l'indépendance. La communauté sera éphémère. En 1960 s'impose la nécessité d'une indépendance nominale pour les anciennes colonies. Le tour de passe-passe gaulliste consiste à prendre la tête d'un mouvement inévitable et à instituer des indépendances telles que la souveraineté politique, économique et militaire de la France demeure sur ses anciennes colonies. Les conseillers français sont présents partout. Le franc de la Communauté française d'Afrique est géré par le Trésor français, l'armée française est garante de l'ordre dans les nouveaux États. La nouvelle situation présente même bien des avantages en faisant faire à la France l'économie de l'administration coloniale, tandis que les instruments de l'exploitation restent intacts.

L'accès aux matières premières et l'alignement diplomatique sont garantis. Tous les contrevenants seront punis par des coups d'État ou des assassinats, alors que les fidèles seront défendus contre les mouvements populaires. L'histoire de la Françafrique à la Foccart s'ouvre pour un demi-siècle.

Un simple rappel des faits permet de réfuter le tableau officiel idyllique de l'accès à l'indépendance des pays subsahariens, tel qu'il est peint par Jacques Toubon : « Une décolonisation réussie, parce que c'est une décolonisation qui s'est faite par consentement mutuel, la volonté de ces pays de ces territoires, après la loi-cadre de 1957, après la marche vers l'autonomie de 1958, après la constitution que le général de Gaulle a fait adopter en 1958, d'accéder à l'indépendance pleine et entière d'États souverains, secondés par la France, à ce moment-là, et soutenus par elle tout au long de ces cinquante années⁵⁰⁹. » La réalité est tout autre et le résultat de cette collaboration est hélas très visible.

1^{er} janvier 1960 : l'indépendance du Cameroun est proclamée. Le premier président est Ahmadou Ahidjo, ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre sous le régime d'autonomie interne instauré en 1956. Installé au pouvoir par le gouverneur Jean Ramadier, il conduisit la répression, de 1956 à 1971, contre l'UPC – Union des populations du Cameroun, parti indépendantiste –, traduite par une guerre féroce, avant et après l'Indépendance, avec un corps expéditionnaire français qui fit plusieurs centaines de milliers de morts. Ahidjo quitte le pouvoir en 1982 en faveur de son Premier ministre Paul Biya, qui depuis s'est succédé à lui-même en réprimant dans le sang une tentative de coup d'État militaire, en 1984, et plusieurs mouvements de revendications populaires, en 1992 et en 2008.

27 avril 1960 : le Togo accède à l'indépendance. En 1958 le parti indépendantiste avait remporté les élections. Son leader Sylvanus Olympio devient le premier président. Il est renversé et assassiné dans un coup d'État le 13 janvier 1963. Nicolas Grunitzky lui succède, sera lui-même chassé en 1967 et mourra dans un accident à Paris en 1969. L'artisan des coups d'État de 1963 et 1967, l'ex-sergent de l'armée française Gnassingbé Eyadéma, prend le pouvoir, instaure un parti unique, le RPT (Rassemblement du peuple togolais), et réprime toute opposition. Il reste au pouvoir jusqu'à sa mort le 5 février 2005. Son fils Faure Gnassingbé lui a succédé lors d'une élection contestée qui a provoqué des dizaines de morts.

26 juin 1960 : la république de Madagascar est instaurée. La grande révolte de mars 1947, écrasée dans le sang de dizaines de milliers de Malgaches, a durablement marqué les esprits. Le premier président Philibert Tsiranana, protégé de la France, ne surmonte pas l'hostilité de la population et quitte le pouvoir en 1972 en faveur d'un

militaire chargé de faire l'Union nationale. En 1975, après l'assassinat du populaire général Rasimandrava, le capitaine de corvette Didier Ratsiraka instaure un régime autoritaire se disant révolutionnaire, à la fois pro-soviétique et non aligné. Il se maintient jusqu'en 1993. Après un intermède parlementaire jusqu'en 1996, Ratsiraka est réélu. En décembre 2001, Marc Ravalomanana l'emporte, mais ne peut faire reconnaître sa victoire qu'en juillet 2002, après six mois de manifestations populaires. Réélu en décembre 2006, Ravalomanana se heurte en 2008 à l'opposition du maire de Tananarive. Il est contraint de quitter le pouvoir qui est confié à un comité militaire.

1^{er} août 1960 : le Dahomey devient indépendant. Hubert Maga est son premier président. Il est poussé à démissionner en 1963 par le colonel Christophe Soglo, qui le remplace d'abord par Sourou Migan Apithy et prend le pouvoir lui-même en 1965 jusqu'en 1967. Alphonse Amadou Alley, Émile Derlin Zinsou, Paul-Émile De Souza se succèdent au pouvoir. Hubert Maga revient de 1970 à 1972. Le capitaine Mathieu Kérékou prend alors le pouvoir et engage le régime dans la voie marxiste. En 1975 le Dahomey devient le Bénin. Kérékou échappe à plusieurs tentatives de coups d'État, mais ne tombe jamais dans la répression. En 1977 un débarquement de mercenaires menés par Bob Denard, parti du Gabon pour renverser le régime, échoue. En 1990 le Bénin est le premier pays à organiser une conférence nationale. En 1991 Nicéphore Soglo est élu président. Mathieu Kérékou revient au pouvoir en 1996, est réélu en 2001. En 2006 c'est l'économiste Yayi Boni qui gagne l'élection présidentielle. Le Bénin, pauvre en ressources, a semble-t-il évolué de façon relativement autonome.

3 août 1960 : le Niger devient indépendant. Il est présidé de 1960 à 1974 par Hamani Diori, un des fondateurs de la francophonie. En 1970 on découvre l'importance des gisements d'uranium au Niger. La Cogema française, devenue Areva, les exploite à partir de 1971. En 1974 Hamani Diori veut indexer le cours de l'uranium sur celui du pétrole. Un ancien sergent de l'armée française Seyni Kountché, le chasse par un coup d'État le 15 avril 1974 et demeure au pouvoir jusqu'à sa mort en 1987. Après les progrès démocratiques réalisés dans les années 1990, l'actuel président Mamadou Tanja vient de créer une crise politique en modifiant les institutions pour se maintenir au pouvoir.

5 août 1960 : la Haute-Volta, cette région qui avait fait partie de la Côte-d'Ivoire puis en avait été séparée, accède à l'indépendance. Le premier président Maurice Ouédraogo s'associe, dans le Conseil de l'entente, à la Côte-d'Ivoire, au Dahomey et au Niger. En 1966 le colonel Sangoulé Laminaza prend le pouvoir et s'y installe comme président jusqu'au coup d'État du colonel Saye Zerbo en novembre 1980. En septembre 1981 le capitaine Thomas Sankara

devient secrétaire d'État chargé de l'Information. Il démissionne en 1982. Le 7 novembre 1982 le médecin commandant Jean-Baptiste Ouédraogo prend le pouvoir. Le très populaire Sankara devient Premier ministre en janvier 1983. Il est arrêté en mai. Libéré sous la pression populaire, il proclame le CNR (Conseil national de la Révolution) le 4 août 1983. Le 4 août 1984 le pays devient le Burkina Faso. Le 15 octobre 1987, Thomas Sankara est assassiné. Blaise Compaoré prend le pouvoir, qu'il détient toujours. Le pays est avant-dernier mondial à l'Indice de développement humain.

7 août 1960 : la Côte-d'Ivoire devient indépendante. Son histoire est marquée, avant et après l'Indépendance, par la personnalité de Félix Houphouët-Boigny. Anticolonialiste dans sa jeunesse militante, Houphouët-Boigny devient le plus francophile des dirigeants africains. Sa longue présidence de la Côte-d'Ivoire, de 1960 jusqu'à sa mort en 1993, n'est pas tout à fait paisible. Il réprime de nombreuses contestations intérieures, ourdit plusieurs complots contre des dirigeants africains, tels que Sékou Touré, Kwame Nkrumah, et passe pour avoir fomenté l'assassinat de Thomas Sankara. Il soutient la sécession désastreuse du Biafra, le coup de force raté contre le Bénin progressiste et entretient des relations avec l'Afrique du Sud raciste dont il reçoit les dirigeants. Le fameux « miracle ivoirien » de l'explosion économique se révèle un trompe-l'œil, une fausse croissance sans développement, profitable aux seuls capitaux étrangers. Le règne de ce partisan de l'ordre se termine dans le scandale et le chaos. Il laisse une fortune personnelle colossale et un État fragile. Son successeur, Konan Bédié, est chassé par le général Robert Gueï. Les élections qui suivent mettent au pouvoir l'opposant Laurent Gbagbo. La crise politico-militaire de 2002, avec tentative de coup d'État, partition de la Côte-d'Ivoire et intervention de l'Onu, n'est toujours pas résolue. Le pari sur l'avenir qu'on dit avoir été lancé par Houphouët à Nkrumah en 1958 – l'un choisissant une pleine indépendance, l'autre la coopération avec la France – a été largement gagné par le Ghana. Dans le dernier classement sur l'Indice de développement humain fait par l'Onu, la Côte-d'Ivoire est 166^e sur 177 et le Ghana 135^e.

11 août 1960 : le Tchad accède à l'indépendance sous la présidence de François Tombalbaye, coraqué par le commandant français Gourvenec qui s'occupe de sa sécurité. Le Dr Outel Bono, opposant, est assassiné en France en août 1973, Tombalbaye à son tour en 1975. Le général Malloum lui succède avant que le rebelle nordiste Goukouni Oueddei ne prenne le pouvoir en 1979 avec l'aide des Libyens. Oueddei est renversé en 1982 par l'ex-rebelle Hissène Habré, aidé par les Français. En 1990 Idriss Déby, adjoint de Hissène Habré, le supprime au pouvoir, qu'il a gardé depuis. La France a

toujours été militairement présente au Tchad, où elle possède une base à l'aéroport de Ndjaména, anciennement Fort-Lamy. Peu peuplé, avec moins de dix habitants au kilomètre carré, le Tchad bénéficie depuis 2003 d'une rente pétrolière considérable. Il n'en reste pas moins placé 170^e sur 177 à l'Indice de développement humain en 2008.

13 août 1960 : la République centrafricaine (Centrafrique), ancien Oubangui-Chari de l'époque coloniale, devient indépendante. Un an avant, l'homme politique exceptionnel qu'était Barthélemy Boganda à la tête du pays, était mort dans un accident d'avion. David Dacko lui succède. Il est renversé en 1965 par le capitaine Jean-Bedel Bokassa, ancien officier de l'armée française, qui impose un régime extravagant et sanguinaire jusqu'en 1979, année où il est évincé par les services français eux-mêmes, qui ramènent David Dacko. En 1982 ce dernier est chassé du pouvoir par le général André Kolingba. En 1993 Ange-Félix Patassé remporte la première élection multipartite. Il est renversé par un coup d'État du général Bozizé en 2003. Comme au Tchad, la présence militaire française a été constante et reste déterminante. L'État centrafricain est, lui, en totale déréliction.

15 août 1960 : le Congo-Brazzaville devient indépendant, sous la présidence de l'abbé Fulbert Youlou, soutenu par le colonat local et par l'armée française. Les 13, 14 et 15 août 1963 des manifestations populaires, protestant contre la corruption du régime, le poussent à la démission. De Gaulle n'ayant guère de sympathie pour ce prêtre défroqué et polygame, la France n'intervient pas. Alphonse Massamba Debat, réputé pour son intégrité, est élu président. Il gouverne jusqu'en septembre 1968 où il est renversé par le commandant Marien Ngouabi. Celui-ci établit un régime marxiste et un parti unique, le PCT (Parti congolais du travail) jusqu'à son assassinat en 1977. Peu après, l'ancien président Massamba Debat est arrêté et exécuté. La présidence du comité militaire est assurée par le général Yhombi Opango. Le 8 février 1979 le comité central du PCT supprime le comité militaire et nomme le colonel Denis Sassou Nguesso président du parti et du pays. En 1990 le pays prend le tournant du multipartisme. L'élection présidentielle qui suit, en 1992, est remportée par Pascal Lissouba. Mais le pays est livré aux milices. La guerre civile fait rage en 1997 et Sassou Nguesso remporte la victoire par les armes contre l'État légal. Il se proclame président le 25 octobre 1997. Il a depuis conservé le pouvoir.

La politique congolaise est dominée par l'exploitation du pétrole, découvert en 1970, exploité depuis 1972, essentiel depuis 1974. L'ascension de Denis Sassou Nguesso, dans l'ombre de Marien Ngouabi, suit la même courbe.

17 août 1960 : le Gabon accède à l'indépendance, présidé par Léon Mba mis en place par les forestiers français. L'armée française

le rétablit au pouvoir lorsqu'en 1964 il est chassé par Jean-Hilaire Aubame. Aucun pays n'a été aussi directement lié à Paris qui en a fait sa base africaine d'intervention. Second du pouvoir dès 1965, Albert Bongo succède à Léon Mba en 1967 et conserve le pouvoir jusqu'à sa mort à Barcelone le 8 juin 2009. Il a su corrompre ses opposants mais le plus valeureux, Germain Mba, a été assassiné en 1971. Le fils de Bongo, Ali Bongo, vient de lui succéder dans une élection douteuse. Depuis les années 1970 le pétrole représente l'essentiel de l'économie gabonaise. La rente pétrolière n'a pas servi au développement du pays, demeuré sans infrastructures ni équipements, mais à l'enrichissement du clan Bongo et de ses alliés français, hommes politiques et hommes d'affaires.

20 août 1960 : le Sénégal proclame son indépendance. La fédération du Mali, formée du Sénégal, du Soudan français, n'aura duré que quelques mois, après que la Haute-Volta et le Dahomey l'ont quittée dès ses premiers jours, sabotée, dit-on, par Houphouët-Boigny. Le président est Léopold Sédar Senghor, écrivain, très attaché à la France, père de l'institution de la francophonie. Il réprime durement des mouvements étudiants et syndicaux. L'assassinat du brillant Omar Diop Blondin en prison entache son pouvoir. Senghor démissionne en 1980 au profit de son Premier ministre Abdou Diouf. Ce dernier reste président jusqu'en 2000, où il est battu à l'élection présidentielle par Abdoulaye Wade.

22 septembre 1960 : l'ancien Soudan français devient indépendant sous le nom de l'ancien empire du Mali. Il est dirigé par Modibo Keita, homme politique progressiste et panafricain, un des pères de l'OUA en 1963. Keita est renversé par un coup d'État militaire en 1968, dû au général Moussa Traoré qui impose une dictature féroce. En 1977 Modibo Keita meurt en détention de façon suspecte. En 1992, après la répression sanglante de la revendication de démocratisation, un coup d'État militaire mené par le colonel Amadou Toumani Touré le chasse, et s'organise la première élection multipartite remportée par Alpha Oumar Konaré, réélu en 2007. Amadou Toumani Touré lui succède en 2002 et est réélu en 2007.

28 novembre 1960 : la Mauritanie accède à l'indépendance. Le premier président est l'avocat Moktar Ould Daddah. Il mène une politique d'indépendance nationale, créant une monnaie, l'ouguiya, dénonçant les accords avec la France, nationalisant la Miferma, société d'exploitation des mines de fer. La guerre contre le front Polisario, qui revendique l'indépendance du Sahara occidental, mine le régime qui est renversé en 1978 par un coup d'État militaire. Le comité militaire qui lui succède prend fin en 1984 avec la prise de pouvoir du colonel Ould Taya. En 1989 les violences contre les Négro-Mauritaniens se déchaînent. Plus de cent vingt mille sont déportés au Sénégal. En 2005

Ould Taya est chassé du pouvoir par un putsch militaire mené par le colonel Ely Ould Vall. L'élection présidentielle de 2007 est remportée par Ould Cheikh Abdallahi. Le 6 août 2008 un coup d'État place au pouvoir le général Ould Abdel Aziz.

Sur ces quatorze pays, cinq figurent dans les dix derniers au classement mondial de l'Indice de développement humain. Ce sont le Tchad, le Centrafrique, le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Pour le Centrafrique et le Niger cette place est scandaleuse si l'on considère les immenses richesses qui ont été exploitées sur leur territoire. Les pays qui comparativement sont mieux classés sont ceux qui se sont le plus affranchis, économiquement et politiquement, du lien néocolonial. La Mauritanie, pays désertique, est 137^e sur 177. Le Bénin, sans autre ressource que le coton, est 163^e. Le mythe de la tranquillité est contredit par les répressions et les assassinats qui ont sévi dans des pays dits stables ; celui de la croissance est contredit par l'absence générale de développement qui frappe plus particulièrement les pays d'Afrique sahélienne et équatoriale francophone. Politiquement le respect de la démocratie est un échec presque partout et surtout dans les pays riches en ressources, où chaque élection constitue un scandale tellement les règles élémentaires d'un scrutin honnête sont l'objet d'un mépris absolu. Pour la plupart de ces pays le cinquantenaire de l'Indépendance peut se résumer en cinquante ans pour rien, sinon l'enfoncement dans la misère. Il n'y a pas là de quoi pavoiser.

L'Afrique du ^{xxi}e siècle reste ce qu'elle a toujours été pour l'Europe – sauf qu'elle l'est maintenant aussi pour le reste de la planète : États-Unis, États émergents, Chine –, un réservoir de richesses. Les objets de convoitise sont les matières premières, mais aussi les terres et les hommes pour les travailler. Le sort de l'Afrique, comme au temps de la conférence de Berlin, est décidé dans les institutions internationales, financières et commerciales, par leurs puissants acteurs. Le même dépeçage est fait par les multinationales qui se répartissent l'exploitation des ressources et la gestion des équipements. On ne voit pas pour l'instant où pourrait être le point d'appui du levier qui soulèverait le poids d'une oppression aux multiples chaînes, idéologiques, religieuses, économiques, et libérerait le géant ligoté. On sent seulement comme une fermentation sourde qui court souterrainement et éclate çà et là en révoltes sans lendemain ou en luttes fratricides. Un jour, qu'on espère proche, l'indépendance ne sera plus un vain mot, mais une décision des peuples d'exercer enfin leur puissance et leur souveraineté.

Notes

509.

Jacques Toubon, lors d'une rencontre entre la Mission Afrique 2010 qu'il préside et les militants de l'Union pour la diversité républicaine (l'UDR est une émanation de l'UMP), le 17 septembre 2009, au siège de l'UMP.

Guinée-Bissau :
35 ans après l'Indépendance

Carlos Vamain

Carlos Joaquim Vamain est né le 18 mars 1958 en Guinée-Bissau.

Après des études en droit du travail et en droit politique, administratif et financier, il a poursuivi un troisième cycle en droit international à l'université de São Paulo, et soutenu en novembre 1999 sa thèse « L'action en nullité de la sentence arbitrale devant la Cour internationale de justice : le cas Guinée-Bissau/Sénégal ».

Il a enseigné le droit international économique et les relations économiques internationales à la faculté de droit de Bissau de 1996 à 2002.

Il est coauteur du Programme de la Banque mondiale relatif à la réforme juridique en Guinée-Bissau, à la suite de son adhésion à l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique de droit des affaires.

Consultant pour la réforme judiciaire dans le cadre du projet « Trade and Investment Promotion Support », puis conseiller juridique de plusieurs gouvernements, il a été ministre de la Justice et du Travail de Guinée-Bissau entre 2003 et 2004.

Il est aujourd'hui consultant – notamment pour la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre de l'évaluation du système de passation des marchés publics en Guinée-Bissau –, avocat et secrétaire permanent du Centre d'arbitrage, médiation et conciliation de Bissau.

L'avènement de la Guinée-Bissau comme État indépendant de l'ancienne puissance colonisatrice – le Portugal –, contrairement à la majorité des pays africains qui s'émancipèrent dans les années 1960, résulte d'un long processus de lutte armée menée par des nationalistes guinéens et capverdiens ralliés au Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et Cap-Vert (PAIGC), sous la direction d'Amilcar Cabral. Au bout de près d'onze ans de résistance, fut proclamé unilatéralement, le 24 septembre 1973, l'État indépendant de la Guinée-Bissau, reconnu *de jure* par le Portugal le 24 septembre 1974 – dans le contexte de la révolution des Œillets du 25 avril 1974, déclenchée par des capitaines lassés de la guerre coloniale. La Guinée-Bissau, d'une superficie de 36 125 kilomètres carrés, compte aujourd'hui une population estimée à 1 457 982 habitants. En 1953, dix ans avant le début de la lutte armée, elle était de 500 000 et, au moment de l'Indépendance, d'un peu plus de 800 000.

L'Indépendance, pour Amilcar Cabral, signifiait le renversement de la situation politico-économique et sociale alors en œuvre au profit d'une nouvelle société économiquement plus juste. Dans les années 1950, il constatait : « Nous sommes en retard économiquement, sans aucun développement, tant en Guinée qu'au Cap-Vert », poursuivant : « Il n'y a pas d'industrie à vrai dire, l'agriculture est celle du temps de nos aïeux. Les richesses de nos terres étaient tirées surtout du travail de l'homme. Mais les *tugas*⁵¹⁰ n'ont rien fait pour développer la richesse de nos terres, absolument rien⁵¹¹. » Conscient des potentialités de l'agriculture, Amilcar Cabral la considérait comme le fondement de l'économie à construire, comme le moteur du progrès économique à réaliser. Ses atouts étaient la grande adaptabilité des différentes cultures susceptibles d'industrialisation, et une rentabilité élevée, due au milieu agro-climatique. Il s'agissait donc, avant tout, de créer des conditions qui permettraient la mise en valeur des ressources et leur utilisation intégrale pour le bien de la Guinée-Bissau⁵¹². Dès 1953, Amilcar Cabral définissait les priorités :

a) L'établissement, sur la base des traditions locales, d'une structure agraire compatible avec le développement progressif des populations ;

b) L'augmentation du nombre des techniciens agricoles compétents, l'accès des Guinéens à l'enseignement technique agricole en particulier, et à l'instruction en général ;

c) L'organisation des services agricoles en vue d'améliorer l'efficacité dans la recherche, l'expérimentation et l'assistance technique à l'agriculteur ;

d) Le développement sur des bases scientifiques de l'exploitation des cultures de haut revenu pour en tirer une production maximale, grâce à l'amélioration des techniques agricoles endogènes, à l'introduction des nouvelles techniques adaptées aux conditions du milieu, à l'instauration sur le marché de prix compensateurs, mais principalement à la mise en place d'industries transformatrices locales.

Or, trente-cinq ans après l'Indépendance, le rêve de Cabral reste un rêve : le retard de la Guinée-Bissau s'est accentué profondément dans le domaine économique en raison d'absences de politiques publiques adéquates, fondées sur l'agriculture.

La gestion de l'indépendance

Trente-cinq ans après la proclamation unilatérale de son indépendance, la Guinée-Bissau, qui compte une superficie cultivable de 410 801 hectares, se trouve sous la dépendance de l'extérieur, elle qui possédait tout pour marcher droit vers le développement. Il aurait fallu s'appuyer sur l'agriculture pour donner l'élan à son développement tel que le rêvait Amilcar Cabral. En effet, en 1953 déjà, dans le territoire aujourd'hui dénommé Guinée-Bissau, on produisait sur une surface de 153 030 hectares, 100 277 tonnes du riz ; sur 52 906 hectares, 17 834 tonnes de sorgho ; sur 14 814 hectares, plus de 24 968 tonnes de manioc ; et sur 105 016 hectares, 63 975 tonnes d'arachide⁵¹³.

Au début de l'Indépendance, c'est-à-dire dans les cinq premières années, et grâce à un certain volontarisme de la part de Luis Cabral⁵¹⁴, le gouvernement a entamé une politique d'industrialisation. Des chantiers s'ouvrirent tels que le complexe agro-industriel de Cumeré⁵¹⁵, l'usine d'oxygène et acétylène, l'unité de transformation des fruits en jus et confiture de Bolama, l'usine de céramique pour la production des briques et des tuiles de Bafatá, l'usine de montage de véhicules « N'hayé » (en partenariat avec le fabricant français Citroën), l'unité de transformation et conservation de pêche pour l'exportation (la Semapesca, soutenue aussi par la France), et l'électrification du pays. Tout cela en cinq ans, d'octobre 1975 au 14 novembre 1980. Mais aujourd'hui, la Guinée-Bissau se trouve fragilisée, confrontée, à cause d'erreurs commises par ses dirigeants politiques, à d'innombrables difficultés. On peut en énumérer certaines :

a) Insuffisance de la gestion économique et du processus de libéralisation ;

b) Productivité insignifiante de l'appareil administratif ;

c) Dégradation accentuée des systèmes éducatif et de santé ;

d) Poids des taxes publiques ;

e) Absence de dynamisme du secteur privé.

Dans un pays profondément agricole, où près de 70 % de la population vit en milieu rural, le développement scientifique de l'agriculture s'imposait, comme le souhaitait Amílcar Cabral. C'est le contraire qui se produisit, au détriment du peuple profondément déçu par une instabilité politico-militaire chronique. Conséquence de l'échec de l'Indépendance : la fuite des ressources humaines et celle des investisseurs éventuels (nationaux ou étrangers), dont la Guinée-Bissau a tant besoin pour décoller économiquement.

L'entêtement à rendre le pays dépendant d'un seul produit – la noix de cajou qui représente actuellement 90 % des recettes d'exportation et 20 % du PIB (Produit intérieur brut) – ne peut qu'aggraver sa vulnérabilité et menacer sa sécurité alimentaire, à un moment où le monde entier souffre de crises dans le secteur céréalier. Le commerce bâti sur l'échange entre la noix de cajou et le riz conduit inexorablement à une stagnation de la production rizicole locale qui, pourtant, revient moins cher que la production importée des pays asiatiques. Ces politiques économiques et leurs conséquences sur le secteur social ou la distribution des richesses se soldent donc par un bilan globalement négatif. La tendance n'est pas de nature à s'inverser dans les vingt prochaines années, en raison de l'absence d'une vraie politique de développement.

Certes, la lutte armée de libération nationale organisée par le PAIGC reste inscrite dans l'histoire comme l'une des plus belles pages de la résistance des peuples africains contre la domination étrangère, ce que souligne le préambule de la Constitution de la république de Guinée-Bissau. Mais ces énormes, inestimables sacrifices consentis par les peuples de la Guinée et du Cap-Vert n'ont pas accompagné la reconstruction d'un nouvel État, constitué d'une vingtaine de groupes ethniques différents, dans la dignité et le respect de l'être humain – moteur de son développement. Bien plus facile, semble-t-il, fut de mener la lutte de libération contre l'occupant étranger que de résoudre ses problèmes internes extrêmement complexes.

En dépit de quelques progrès enregistrés grâce à une rapide croissance exponentielle de l'économie sous le leadership de Luis Cabral, on n'enregistra à la même époque aucune avancée politique, à cause du système de parti unique. En outre, le pouvoir ne favorisait pas l'intégration dans la nouvelle administration des cadres et hauts fonctionnaires bien rodés qui, d'une manière ou d'une autre, avaient collaboré avec l'administration coloniale. En conséquence, le paysregistra une fuite massive des « cerveaux ». Dans ce contexte, malgré les premiers efforts des politiques de développement qui semblaient donner leurs fruits, la conjoncture internationale, alliée

aux faiblesses économiques internes, jeta le régime dans des difficultés financières suivies d'une pénurie alimentaire de la population urbaine accoutumée à la consommation de biens de première nécessité importés. Un autre élément eut une importance considérable : le besoin éprouvé par certains dirigeants bissau-guinéens de s'affirmer face à l'élite capverdienne rompue aux affaires publiques, survivante de la société coloniale, eux qui s'étaient sacrifiés dans la lutte armée de libération nationale. Cette rivalité joua un rôle de détonateur, anéantissant un espoir majeur porté par le programme du PAIGC d'Amilcar Cabral : l'unité de la Guinée et du Cap-Vert. Cette unité explosa sous l'effet d'un coup d'État, le 14 novembre 1980, à peine cinq ans après la création de la Guinée-Bissau par le PAIGC. Les conséquences en furent catastrophiques pour le pays, qui se vit accablé de tous les maux, corruption, népotisme, socialisation des préjudices, privatisation des revenus au bénéfice des détenteurs de l'appareil de l'État et au détriment de l'écrasante majorité de la population, vouée aux oubliettes.

Les difficultés structurelles et l'instabilité chronique

Le pays connaît à l'heure actuelle une profonde crise structurelle, qui le place dans une position de vulnérabilité croissante. Près de 30 000 fonctionnaires, soit un peu plus de 2 % de la population, absorbent plus de 80 % des recettes budgétaires de l'État. Il est donc urgent de restructurer l'administration publique en profondeur, de valoriser les compétences nécessaires à son efficacité. Cette administration publique pléthorique et chaotique, plus une économie quasi inexistante, profondément extrovertie et sans compétitivité, constituent d'excellents ingrédients pour entretenir une instabilité politico-militaire, d'autant que les Forces armées comptent encore dans leurs rangs près de 60 % de combattants pour la liberté de la patrie, c'est-à-dire les anciens maquisards de la lutte pour l'indépendance. L'adoption du multipartisme n'a pas été soutenue par une reconstruction de ces Forces appropriée à un État de droit démocratique. Elles se sont durablement maintenues dans la fonction de bras armé du parti au pouvoir.

Un tel état de faiblesse, allié à l'absence d'une politique structurante, tend à faire de la Guinée-Bissau l'otage de ceux qui devaient assurer son intégrité territoriale. Autrement dit, les Forces armées, jadis révolutionnaires du peuple (FARP), au service du parti-État d'après l'Indépendance. Pendant de longues années, elles furent marginalisées par le pouvoir politique qui n'arrivait pas à formuler de

politiques publiques dans le secteur de la défense nationale, à plus forte raison parce que, en temps de paix, la politique de défense doit associer activement les forces armées aux activités de reconstruction nationale du pays – en conformité avec les dispositions de la Constitution de la République (article 20, n° 3). Ce n'est pas un hasard si le législateur de 1999, en votant un paquet de lois sur la modernisation de l'armée, institua un Conseil national supérieur de défense, présidé par le président de la République et composé, notamment, du Premier ministre, des ministres de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de l'Économie et Finances, des Travaux publics – et pourtant, ce Conseil n'a jamais fonctionné. L'absence d'une politique intégrant les Forces armées dans une nouvelle configuration de la société guinéenne, qu'elles ont mission de défendre, a contribué à la transformation du combat politique, dans le cadre d'État de droit démocratique, en un simple combat politico-militaire.

Ainsi, au lieu de se mettre au service de l'État, les militaires se sont consacrés à la lutte pour le pouvoir. Tandis que les institutions politiques se montrent vulnérables, perméables à la corruption et à toutes sortes des trafics et de pratiques illicites, l'État se conduit en instrument pour la promotion du bien-être personnel, dénaturant sa vocation réelle : le bien-être général. Or, dans un État de droit démocratique où les ressources financières sont rares, disait Maurice Duverger⁵¹⁶, la lutte pour le pouvoir tend vers la violence, tous les moyens étant considérés comme bons pour atteindre les objectifs.

Favorisé par ce contexte de fragilité institutionnelle, le narcotrafic transforme peu à peu la Guinée-Bissau en plaque tournante de la drogue, au point qu'elle a été qualifiée devant le Sénat américain par le sous-secrétaire aux Affaires africaines, Johnny Carson, de premier narco-État dans le monde. Une telle accusation n'est pas anodine, dans la mesure où elle implique que les institutions officielles tiennent une place dans ce trafic.

Si hier les Forces armées révolutionnaires du peuple furent un élément fondamental de la défense de la nation en construction, il leur incombe aujourd'hui la tâche de défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriales, et de collaborer étroitement avec les services nationaux spécifiques pour garantir et maintenir la sûreté interne et l'ordre public. Dans le contexte de crise économique que l'on constate trente-cinq ans après l'Indépendance, au lieu du développement attendu, il semble pertinent de poser un certain nombre de questions.

D'abord, sachant que les Forces armées sont affectées à la défense de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriales, quel est notre concept de défense et quels seraient nos possibles

ennemis objectifs ? Quels seraient les effectifs nécessaires pour prévenir leurs attaques éventuelles ? Enfin, la distribution géographique des casernes, qui date de la période coloniale, est-elle adaptée aux nouvelles données de défense nationale, de la globalisation croissante et de l'existence d'un nouveau type d'ennemis potentiels ?

La première chose à faire est de redéfinir clairement le concept stratégique de défense nationale, en conformité avec les dispositions constitutionnelles et légales, à savoir : la défense nationale a pour objectif de garantir l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire, la liberté et la sécurité des populations contre toute agression ou menace extérieures. Il lui incombe également de garantir la liberté d'action des organes de souveraineté, le fonctionnement régulier des institutions démocratiques, la possibilité d'exercer les activités fondamentales de l'État, le renforcement des valeurs et des capacités nationales, tout en assurant le maintien ou le rétablissement de la paix.

En Guinée-Bissau, les Forces armées doivent obéissance aux organes de souveraineté compétents, dans le strict accomplissement de la légalité, selon le principe que les Français nomment « baïonnette intelligente ». En d'autres termes, le devoir d'obéissance cesse lorsqu'il conduit à la pratique d'un crime. C'est le gouvernement qui a compétence, par le biais du ministère de la Défense, pour formuler, coordonner et exécuter la politique de défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire, aussi bien que pour garantir l'ordre démocratique constitutionnellement établi. L'état-major général des Forces armées est une institution qui dépend du ministre de la Défense, lui-même responsable devant le Parlement, dont la compétence est exclusive en la matière (article 86, alinéa c de la Constitution de la République).

Dans la mesure où la structure militaire fait partie intégrante de l'administration publique de l'État, elle doit être intégrée dans le contexte des politiques nationales de développement. Cette remarque appelle une précision : la rationalisation et la réduction des dépenses publiques en vue de trouver un point d'équilibre imposent une réforme urgente. Il faut beaucoup d'argent pour faire face aux coûts de fonctionnement de l'appareil administratif. À titre d'exemple, selon les données statistiques de 1997, le pays comptait un effectif global de 17 869 fonctionnaires et agents de l'État. Parmi eux, 2 567⁵¹⁷ appartenaient aux Forces armées, soit 14 %. Depuis, on a assisté à une progression de l'effectif global dans la fonction publique, se situant en 2000 autour de 26 112 individus, dont 55 % représentent les Forces de défense militaires (42 %) et de sécurité (13 % : police, gardes-frontières et agents des services d'information de l'État). Les dépenses

relevant des Forces armées sont donc passées de près de 8 % à près de 26 %, puis, en 2003, à environ 70 %. Il faudrait ajouter les augmentations de soldes enregistrées durant cette période, et qui n'ont obéi ni aux normes constitutionnelles ni aux lois en vigueur dans le pays. Dans le même temps, le secteur social (éducation et santé), qui en 1997 représentait 22 % des dépenses de fonctionnement, a chuté à 17 % – tendance à la baisse qui se confirme.

Dans ces conditions, rien ne favorise le développement socio-économique du pays, qui réclame un investissement dans le savoir ou la science – fondamental pour l'évolution de tout pays digne de ce nom. On en vient à devoir reformuler d'urgence la politique de défense nationale dans un sens réellement conforme aux intérêts du pays, ce qui requiert un large consensus social. L'État doit mettre en valeur les facteurs de l'identité nationale – protéger et promouvoir la connaissance de notre histoire, faire respecter les symboles nationaux, assurer le prestige des Forces armées et défendre les intérêts du pays dans le concert des nations, préserver sa souveraineté et son indépendance, donc le maintien de l'intégrité du processus démocratique de décision nationale. Dans cette perspective la Guinée-Bissau doit, en priorité, associer la politique de défense à celle de l'éducation, renforcer la conscience patriotique, introduire des notions de sécurité et de défense dans les programmes scolaires, créer des conditions de fonctionnement pour les établissements d'enseignement spécifiquement militaire.

Nos Forces armées doivent enfin pouvoir garantir efficacement l'intégrité territoriale et l'indépendance du pays contre les possibles menaces extérieures. Il faut qu'elles soient préparées pour la dissuasion et, si nécessaire, pour répondre à toute agression armée sur le territoire, sur la population ou sur le patrimoine du pays, soit dans le cadre d'un conflit généralisé, soit dans le cadre d'une attaque localisée.

À l'État incombe de garantir à tout moment la fonctionnalité des systèmes vitaux de la sécurité nationale, notamment les réseaux d'énergie, de communications, de transport, d'approvisionnement et d'information.

Les besoins de la Défense nationale peuvent se résumer en quatre points :

- Avoir une capacité de dissuasion, dans le cadre du système d'alliances sous-régionales ou bilatérales, pour décourager les agressions ou rétablir la paix, dans des conditions satisfaisantes pour l'intérêt national ;

- Mettre à disposition de la structure militaire les moyens par lesquels l'État exposera la volonté collective de souveraineté, et

faciliter la gestion, la résolution ou les négociations de conflits ;

- Avoir la capacité pour participer à la sécurité interne, en conformité avec la loi ;

- Savoir organiser, avec les moyens adéquats, la résistance en cas d'agression.

La défense militaire est donc appelée à collaborer avec les secteurs non militaires de la Défense nationale, notamment le Plan civil d'urgence, de manière à optimiser l'emploi de moyens propres ou constitués pour les temps de crise ou de conflit ; et, en temps de paix, elle doit participer à la définition de la sécurité des points stratégiques.

Dans la mesure où les Forces armées font partie intégrante de l'administration publique et y jouent un rôle essentiel dans la défense de la sécurité, du bien-être de la communauté et de l'indépendance de l'État, une fois de plus, nous insistons sur la nécessité d'utiliser rationnellement les instruments de la politique économique aptes à opérer des réformes profondes dans l'appareil de l'État afin d'assurer à tous, sans distinction ni discrimination, une vie digne. La première mesure est la réduction des effectifs de la Fonction publique, si l'on veut relever les défis qui nous attendent, à savoir :

- Une réforme fiscale qui aboutisse à l'équilibre des finances publiques ;

- L'informatisation des services de gestion financière et des opérations de paiement des salaires et des services fournis à l'État ;

- La réforme générale de l'administration publique par la réduction et la rationalisation de ses dépenses de fonctionnement.

En conclusion, l'État de Guinée-Bissau a un devoir impérieux : consolider la professionnalisation des Forces armées. Plusieurs mesures s'imposent d'emblée : l'adoption de politiques qui contribuent au prestige de l'institution militaire ; l'expression des motivations qui assurent l'effectif nécessaire et indispensable à l'accomplissement des missions ; la mise en valeur personnelle, technique et professionnelle des militaires ; la modernisation des infrastructures ; enfin, au regard de l'histoire, la célébration des anciens combattants.

À aucun moment de ce processus, bien évidemment, l'État ne doit laisser s'affaiblir le lien entre les nouvelles générations et les Forces armées ; il doit au contraire veiller au maintien d'une véritable cohésion nationale.

Les perspectives

Les trente-cinq années d'indépendance de la Guinée-Bissau – pays riche de potentialités agro-industrielles, et paradoxalement pris en otage par ses libérateurs, désorganisé par des crises politico-militaires cycliques – n'ont pas réussi à créer le bien-être de sa population. Au contraire, l'absence de politiques publiques de développement a fait régresser le pays, qui accuse actuellement un double déséquilibre. D'abord, le revenu et la production de la nation restent inférieurs à ses capacités, ce qui prouve la sous-exploitation des ressources ; ensuite, il accuse un déficit structurel des échanges de biens, les importations étant plus élevées que les exportations qui se limitent à la noix de cajou. De plus, le service de dette publique est assez élevé.

La Guinée-Bissau doit donc adopter au plus tôt les mesures de restructuration qui pourront la replacer sur le rail du développement. La première de ces mesures serait la correction du système politique et de l'appareil administratif, pour les ajuster à la capacité éconómico-financière ; en même temps, il faudrait stimuler le secteur privé par la création de conditions favorables à l'investissement étranger. Sinon, le pays risque la stagnation économique, avec des conséquences d'importance imprévisible. Une autre mesure indispensable serait la décentralisation administrative et l'intériorisation des cadres, ainsi que l'investissement effectif dans les domaines de la connaissance et de la gestion rationnelle des ressources. Ainsi pourrait-on espérer la relance de l'économie, et du même coup la réduction des indicateurs négatifs de développement. Ce serait un hommage rendu à tous les martyrs tombés dans la lutte de libération nationale et la justification de l'indépendance si durement conquise, pourtant menacée aujourd'hui par les mauvaises politiques publiques incapables de résoudre les problèmes les plus élémentaires des citoyens. Rappelons les paroles d'Amilcar Cabral : indépendance signifie développement ; signifie dépasser l'œuvre des colonialistes, dans la perspective de créer des conditions de bien-être général pour nos populations. Tout reste encore à faire en Guinée-Bissau, après trente-cinq ans d'indépendance.

Notes

510. Expression péjorative désignant les colons portugais.
511. *Obras Escolhidas de Amílcar Cabral* , Arma da Teoria, Unidade e Luta, volume I, Seara Nova, Lisbonne, 1978, p. 136.
512. *Id.* , p. 55.
513. Voir les données fournies par Amílcar Cabral dans son rapport sur le recensement agricole en 1953 et publié in *Obras Escolhidas de Amílcar Cabral* , *op. cit.* , p. 49.
514. Luís Cabral, le demi-frère d'Amílcar Cabral, fut un des fondateurs et dirigeant du PAIGC, et le premier président de la République de la Guinée-Bissau, du 23 septembre 1974 au 14 novembre 1980, jusqu'à son éviction du pouvoir à la suite d'un coup d'État mené par son commissaire principal (Premier ministre) João Bernardo Vieira.
515. Situé près de Bissau, il est destiné à la production d'huile alimentaire, de savon et d'engrais pour l'agriculture.
516. In *Introdução à Política* , Editorial Estúdios Cor, Lda., Coleção Ideias e Formas, Lisbonne, 1972.

Indépendances et
politiques culturelles africaines

Lye M. Yoka

Né à Kinshasa (république démocratique du Congo – RDC) le 26 mars 1947, Lye M. Yoka est licencié en philosophie et lettres – option philologie romane –, agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur, et docteur ès lettres à l'université Paris III - Sorbonne nouvelle.

Il a assumé les fonctions suivantes : directeur adjoint chargé des affaires académiques à l'Institut national des arts de Kinshasa, directeur des Presses universitaires du Zaïre, directeur de cabinet du ministre de la Culture, conseiller culturel du Premier ministre, directeur de la Société nationale des éditeurs, auteurs et compositeurs, commissaire du projet culturel belgo-congolais « Yambi ».

Aujourd'hui professeur ordinaire à l'Institut national des arts et visiteur aux facultés catholiques de Kinshasa, il est également consultant au bureau Unesco-RDC et président de l'Observatoire des cultures urbaines en RDC.

Écrivain, journaliste – membre du conseil de rédaction de la *Revue de l'Institut africain*, Tervuren, Bruxelles –, il a été récompensé par des prix littéraires nationaux (prix de l'Union des écrivains congolais 2000) et internationaux (Grand Prix RFI de la nouvelle 1976, prix du journal *Le Monde diplomatique* 1991...). Il a contribué à l'ouvrage collectif *L'Afrique répond à Sarkozy. Contre le discours de Dakar*, Philippe Rey, Paris, 2008, avec l'article « Francophonie : l'alibi et le doute ».

Il est en outre auteur d'ouvrages à caractère sociologique – *Kinshasa, signes de vie*, L'Harmattan, Paris, 2000 ; *Congo-River* (collectif), Luc Pire, Bruxelles – et coauteur des commentaires des films *Mobutu, roi du Zaïre* et *Congo-River* du cinéaste belge Thierry Michel.

Les révolutions philosophiques et culturelles ont presque toujours précédé de façon prophétique et prémonitoire les grandes révolutions sociopolitiques.

Les indépendances africaines, qui sont les signes majeurs du ^{xx}e siècle, s'inscrivent dans cette trajectoire de la libération de l'Africain du joug colonial, et souvent à la suite d'âpres revendications à caractère politico-culturel conjuguées quelquefois avec des soulèvements armés.

C'est pourquoi nous pensons, comme beaucoup d'autres auteurs avant nous, tels Lilyan Kesteloot⁵¹⁸, Jacques Chevrier⁵¹⁹ ou Elikia M'Bokolo, qu'il faudrait objectivement faire remonter les origines lointaines des indépendances africaines au mouvement culturel de renaissance négro-africaine apparu dès le début du siècle aux États-Unis d'Amérique : depuis la « négro-rennaissance de Harlem », le mouvement « Back to Africa » (Countee Cullen, Langston Hughes, Claude Mac Kay, Marcus Garvey...) jusqu'aux expériences parisiennes des années 1930-1950, de « légitime défense », de l'« étudiant noir », de la Société africaine de culture et de la « négritude ».

Il faut noter aussi qu'avec l'exacerbation de la guerre froide (le fameux « équilibre de la terreur ») et de la bipolarisation idéologique du monde, un troisième courant, celui des « pays non alignés » a laborieusement tenté de se frayer une voie autonome, sans peut-être totalement réussir, mais en bousculant, comme à Bandung en Indonésie en 1956, la marche de l'histoire. On ne peut pas non plus négliger l'impact des deux guerres mondiales, 1914-1918 et 1940-1945, dans la prise de conscience des soldats africains et des élites noires engagés dans ces guerres : celle de leurs droits à la justice et à l'égalité en tant qu'hommes parmi d'autres hommes. De même les Congrès mondiaux des artistes et écrivains noirs à Paris (1956) et à Rome (1959) ont été des moments exceptionnels dans l'accélération de l'histoire africaine vers la décolonisation.

Les différentes évolutions de la « renaissance africaine »

À chaque étape importante de l'histoire du continent, le concept de « renaissance africaine » revient à la mode, soit comme euphorisant idéologique, soit comme bouclier dans une sorte de mouvement de repli identitaire, soit comme compromis historique. Frantz Fanon⁵²⁰,

Aimé Césaire⁵²¹, Cheikh Anta Diop⁵²², Joseph Ki-Zerbo ou Patrice Lumumba⁵²³ ont été et restent parmi les prophètes de cette renaissance africaine par la culture. Tous hostiles à la barbarie de la colonisation et vigilants face aux pièges de la décolonisation. Césaire a écrit en 1955 dans *Discours sur le colonialisme* : « On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilomètres de routes, de canaux, de chemin de fer. Moi, je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la vie, à la danse, à la sagesse. »

Presque en écho cinq ans plus tard, lors des cérémonies de l'indépendance du Congo-Kinshasa, Lumumba répond du tac au tac au roi des Belges Baudouin Ier :

« [Notre lutte] qui fut de larmes et de sang, nous en sommes fiers jusqu'au plus profond de nous, car ce fut une lutte noble et juste, une lutte indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui a été imposé par la force [...]. »

« Nous avons connu que la loi n'était jamais la même, selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. »

« Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté, et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique tout entière. »

Cheikh Anta Diop lui fait écho quand il écrit dans la préface à Théophile Obenga :

« Une action ne peut être révolutionnaire que dans la mesure où elle s'enracine profondément dans l'histoire et la culture nationales. Et la révolution africaine passe par la restauration de la conscience historique des peuples africains et par la rénovation des langues nationales. »

1960-1970 : promotion des identités culturelles

La création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) née sur fond de douleurs tragiques, notamment au Congo-Kinshasa, et dans un contexte de guerre froide entre l'Afrique modérée et l'« Afrique progressiste » ; ou, sur un registre strictement culturel, la tenue du Festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966 sous l'impulsion du président-poète Léopold Sédar Senghor ont été les expressions de cette Afrique partagée entre, d'une part, les nostalgies mal guéries de l'Afrique mère, de l'Afrique paradis perdu ; d'autre part, le saut vers l'inconnu, les élans et les virages mal négociés vers une autonomie par avance illusoire, « aliénable » à souhait, dans une Afrique tendue désespérément vers une sorte d'énergie centrifuge...

C'est dans la même quête des identités qu'a été concrétisé le projet de la francophonie à Niamey en 1970 à l'initiative des

présidents nigérien Hamani Diori, sénégalais Léopold Sédar Senghor et tunisien Habib Bourguiba.

Mais le déferlement des coups d'État militaires et la caporalisation musclée des systèmes politiques ont fini par faire basculer les concepts culturels de remise en question vers le culte de la personnalité.

1970-1980 : promotion des politiques culturelles africaines

Le parti unique qui s'impose à l'ensemble de l'Afrique autour des années 1970 comme mode de gouvernement donne aux différents régimes en place une légalité *de facto*. Sans doute par souci de doter cette légalité arrachée de force d'une légitimité populaire, les régimes militaires en place se font adouber par des élections mimétiques, mais surtout par un discours de mobilisation d'inspiration culturelle.

C'est une période caractérisée par une sorte de fuite en avant, par des tentatives de systématisation idéologique et par des plans en tous genres : plan de Monrovia, plan de Lagos, Authenticité, Charte culturelle de Port Louis. Autant d'expressions formalisées d'une prospective concoctée dans leurs tours d'ivoire par des superstructures bureaucratiques et politiques, soit au niveau des États, soit au niveau de l'Organisation de l'unité africaine. D'ailleurs la deuxième édition du Festival mondial des arts nègres, à Lagos en 1977, est une récupération caporalisée d'un événement pourtant hautement culturel, pour des raisons de légitimation politique et géopolitique.

Or, quelque temps auparavant, à l'initiative de l'Unesco, s'était tenue à Accra, au Ghana, la réunion régionale sur les politiques culturelles en Afrique, AfricaCult, dans le but de sauvegarder et de promouvoir les identités culturelles, ainsi que de doter les pays africains des instruments techniques, intellectuels et juridiques nécessaires pour élaborer des stratégies et des programmes à long terme, le tout au nom de la « démocratisation de la culture »...

1980-1990 : culture et développement

Comme le disait à cette époque-là un ancien ministre du Zaïre, future république démocratique du Congo (RDC), Pierre M'buzé Nsomi : « Il n'y a pas de développement sans mentalité de développement ». Son propos faisait écho aux déclarations à la mode, à savoir : « la culture est l'alpha et l'oméga du développement » (Senghor), « la culture est le fer de lance du développement » (Mobutu). Époque où les intellectuels et les universitaires africains montent au créneau et organisent des forums de haut niveau stratégique sur l'Afrique. L'essoufflement de l'apartheid en Afrique du Sud, la chute du Mur de Berlin suivi du démantèlement des pôles idéologiques sont des événements qui renforcent une réflexion puissante pour le changement, et un dialogue Nord-Sud équitable et

équilibré. De nouveau, on parle de « renaissance africaine ».

Parmi les rencontres intellectuelles majeures, se distinguent le Congrès international des études africaines organisé à Kinshasa (1979), sur le thème « La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier »⁵²⁴ ; ou encore le symposium international sur « L'Afrique et son avenir » (Kinshasa, 1985), qui remettait en question l'efficacité des idéologies importées ou empruntées d'ailleurs.

Par ailleurs, la Conférence mondiale de l'Unesco sur les politiques culturelles à Mexico (MondiaCult, 1982), dénie un développement à finalité exclusivement économique avec ses effets pervers de culture de consommation, de déracinement et de déshumanisation ; en même temps, elle élargit la définition de la culture au génie créateur, aux modes, aux modalités et aux modèles de vie et de développement endogène, centrés sur *tout homme et tout l'homme*. En 1985, Basile Kossou synthétisait⁵²⁵ : « Le seul modèle de développement qui puisse permettre aux nations africaines, comme du reste [...] aux pays économiquement avancés, de découvrir leurs finalités les plus profondes est celui d'une croissance maîtrisée, dont l'objet ne serait plus la puissance économique et politique, mais une transformation économique et sociale dont chaque individu serait à la fois le sujet et l'objet. »

Ces années 1980-1990 ont été définies par l'Onu comme la décennie mondiale du développement culturel, avec au programme : revalorisation du patrimoine culturel ; participation du plus grand nombre, sinon de tous, à la promotion et au développement culturel ; prise en compte de la dimension culturelle du développement ; promotion de la coopération internationale au nom de la coexistence pacifique.

1990-2000 : politique culturelle et démocratie

La chute du Mur de Berlin qui consacre la fin de la guerre froide, la perestroïka en URSS, le discours de François Mitterrand à La Baule sur « démocratie et bonne gouvernance », la vague des conférences nationales souveraines en Afrique libèrent les énergies et encouragent les tentatives démocratiques sur le continent.

Au sein des États africains, la société civile prend de plus en plus corps et se positionne comme contrepoids, comme contre-pouvoir. De même que les occasions de concertation intellectuelle se multiplient à l'échelle du continent (Congrès des intellectuels et des hommes de science à Brazzaville, Congrès africain des arts et de la culture à Dakar, Nairobi, Johannesburg, Addis-Abeba...), de même les manifestations sous-régionales et régionales reflourissent : Festival panafricain du cinéma et de la télévision à Ouagadougou, Festival panafricain de musique à Brazzaville, Écrans noirs à Yaoundé, Salon

international de l'art et de l'artisanat à Ouagadougou, Salon de la photographie à Bamako, Festival international de l'acteur à Kinshasa, Dak'Art sur les arts plastiques à Dakar, Festival de cinéma de Carthage, Salon international de la mode à Niamey, Marché des arts et des spectacles africains à Abidjan, etc. Conséquence de ces rencontres et de ces manifestations : des réseaux de professionnels de la culture se créent et s'organisent dans des domaines variés.

La période 1990-2000 connaît également l'émergence d'une nouvelle civilisation africaine de la diaspora en Europe et aux États-Unis d'Amérique, qui prend d'assaut les citadelles artistiques et académiques jadis réservées au seul génie créateur des Européens, des Américains ou des Asiatiques.

2000-2010 : politiques culturelles et mondialisation

Cependant, cinquante ans après les indépendances africaines, la « renaissance africaine » tarde : les conflits armés se sont aggravés dans la région des Grands Lacs, dans la Corne de l'Afrique, en Afrique de l'Ouest et de l'Est. La crise de légitimité et de légalité semble s'accroître malgré les élections, on voit apparaître des formes inédites de « républiques dynastiques ». Le partenariat Nord-Sud bat de l'aile, bloqué au niveau de vœux plus ou moins pieux exprimés par les potentats de ce monde. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) ne réussit qu'à confirmer la mauvaise gouvernance des États africains, où les riches sont de plus en plus riches, et les pauvres de plus en plus pauvres (aux échelles nationales et internationale). Les cadres de vie et de survie se détériorent, l'inculture et la médiocrité généralisées entraînent le dérèglement de l'écosystème, le recul de l'éthique, les raccourcis superstitieux, fétichistes et démagogiques... L'écrivain mozambicain Mia Couto ne mâche pas ses mots⁵²⁶ : « La déresponsabilisation est une des flétrissures les plus graves qui pèsent sur nous, Africains, du nord au sud. » L'intellectuel sénégalais Makhily Gassama renchérit⁵²⁷ : « Il faut que les intellectuels africains [...] refusent d'être des nègres de service au détriment du développement et de la dignité du continent. [...] Aucune région n'est aussi assistée que l'Afrique au sud du Sahara. Aucune n'est plus pauvre que cette même partie de l'Afrique. [...] Dans toutes les circonstances difficiles où la personnalité des acteurs doit se manifester, les Africains fuient et laissent les autres agir à leur place. La politique, la diplomatie, tout est à l'image de l'homme politique de cette partie du monde : complexe de dépendance cultivé à l'extrême ; esprit de mendicité, maladie communiquée à son peuple ; renoncement à la dignité qui donne foi en nous-mêmes ; culte des forces de division, qu'elles soient de l'extérieur ou de l'intérieur. »

Fait révélateur : la dernière élection du directeur général de l'Unesco qui a confirmé, s'il le fallait, l'existence des « blocs » : le bloc Nord (Amériques, Europe, y compris Israël) contre le bloc Sud, passablement morcelé (y compris dans ses stratégies et tactiques). On pourrait d'ailleurs s'étonner que pour certaines agences internationales, l'Afrique ne soit pas considérée comme un continent à part entière, mais l'addition de deux régions distinctes, l'une subsaharienne (selon un critère de couleur raciale), l'autre arabophone (comprenant le Maghreb arrimé au reste du « monde arabe »). L'élection sous tension de la nouvelle directrice générale de l'Unesco a confirmé que le bloc Nord a gagné le match...

Politiques culturelles africaines et révolution culturelle

Malgré les lenteurs et les difficultés, ces dix dernières années ont été, on l'a vu, riches en événements : création de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique, révision de la Charte culturelle africaine, réunion à Dakar du programme-phare de l'Unesco « Éducation pour tous », enrichissement à Ouagadougou et à Abidjan par les soins de l'Unesco des termes de référence du Nepad, tenue de différents congrès panafricains sur les arts et la culture, réunion de l'Union européenne sur la créativité et le développement en Afrique, succès du Festival panafricain de la culture à Alger, organisation de nombreux festivals dans tout le continent... Il faudrait peut-être ajouter les avancées laborieuses mais de moins en moins incertaines de quelques projets sous-régionaux – la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en particulier –, en ce qui concerne notamment la circulation et la protection des biens culturels, les droits et statuts des artistes, la promotion des industries culturelles.

Il faudrait enfin prendre en compte le contrepoids que constitue la société civile (des événements plus ou moins récents l'ont prouvé au Niger, en Guinée, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun, en Afrique du Sud, au Sénégal...) ; la culture y est reconnue comme un instrument apte à remettre en question traditions et valeurs, et tend à devenir le levier du changement.

Car dans la réalité, les résistances des politiciens au changement sont assez fortes pour déséquilibrer les forces motrices de l'alternance démocratique en Afrique. Les chefs d'État ont beau discourir, lors des rencontres internationales, sur l'urgence et la pertinence des États-Unis d'Afrique, ils n'y croient pas du tout, chacun se confinant jalousement sur ses terres conquises et ses domaines réservés. Tous

proclament la prééminence des valeurs culturelles comme fondement de la nation africaine de demain, sans dépasser pour autant les effets rhétoriques en roue libre et stériles...

De même, les réunions des intellectuels africains semblent ressasser les mêmes antiennes, soit nostalgiques sur une Afrique paradis perdu, soit pessimistes sur un continent en fatale dérive.

Cinquante ans de contestations sur contestations, de colloques sur colloques, de séries de conférences nationales souveraines n'ont pas abouti en Afrique à former une coalition puissante, à faire de la société civile une locomotive entraînant une vraie révolution culturelle. Les intellectuels, les universitaires, les professionnels de la culture, les artistes ne sont pas arrivés, à l'échelle du continent, à s'organiser structurellement pour imposer leur vision du changement radical et qualitatif. Paupérisés, ils quêtent les prébendes, à la lisière du pouvoir politique, en arrivistes parachutés et parasites.

Pourtant les conférences nationales souveraines, dont les visées et les méthodes cathartiques rappellent les palabres à l'africaine, ont soulevé beaucoup d'espoir, celui de voir émerger une génération neuve de créateurs, de penseurs et d'hommes d'action. Le renouvellement de l'élite ne s'est pas opéré ; à sa place sont apparus de jeunes « dinosaures » politiciens plus cupides que jamais. C'est que la vieille garde veillait au grain, et elle a vite fait de récupérer une situation qui commençait à lui échapper. Depuis lors, un peu partout en Afrique, les velléités d'ouverture et d'alternance démocratiques ont non seulement globalement échoué, mais elles ont ranimé le folklore des républiques bananières, sur fond d'élections généralement arrangées...

Après cinquante ans d'une indépendance théorique, parasitée par des conflits endémiques, il est temps que la société civile reprenne la parole et l'initiative, sur la base de quelques options fondamentales : la frugalité économique, l'éthique politique, la créativité et l'innovation culturelles et scientifiques, bref, la relance d'une quête équilibrée mais héroïque du développement et du bonheur.

Le Mozambicain Mia Couto dresse le constat suivant : « Mon message est simple : bien plus que d'une génération techniquement compétente, il nous faut une génération capable de questionner la technique. D'une jeunesse capable de repenser le pays et le monde. [...] L'école est un moyen pour vouloir ce que nous n'avons pas. Entre l'école et la vie, il nous revient d'être sincères et d'avouer aux plus jeunes que nous non plus nous ne savons pas, et que nous autres, professeurs et parents, nous sommes aussi à la recherche des réponses. [...] Il existe une seule façon de nous valoriser : c'est par le travail, c'est par les œuvres que nous serons capables de réaliser. Il nous faut accepter cette condition sans complexes et sans honte : nous sommes

pauvres. Ou plutôt nous avons été appauvris par l'Histoire. Mais nous avons fait partie de cette Histoire, nous avons été appauvris par nous-mêmes. [...] Mais la capacité de dominer notre condition historique réside aussi en nous-mêmes. [...] Il vaut mieux marcher pieds nus que trébucher avec les chaussures des autres. »

Après cinquante ans d'indépendance, il est temps de donner un contenu plus concret à la présence de la culture en Afrique, nécessaire à ce développement et à ce bonheur que nous recherchons. Les bases doivent en être à la fois techniques, économiques et spirituelles : retombées du développement de la culture et de la culture du développement ; récompense de la paix au nom du culte de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ; repères stratégiques par la sauvegarde du patrimoine mémoriel ; dividendes de la protection et promotion de la propriété littéraire et artistique ; émergence des industries culturelles et des marchés culturels innovants et « profitables »...

Après cinquante ans d'indépendance, la société civile, par principe indépendante, industrielle, moderne (installée sur le continent ou éparpillée dans la diaspora), doit se constituer comme la colonne vertébrale des « républiques » (*res publica*) vraiment africaines de demain, embrayeur d'une révolution culturelle portée essentiellement par l'éducation et le labeur, c'est-à-dire par les valeurs de savoir et de savoir-faire, de productivité et de créativité, de compétitivité et de méritocratie. Des valeurs d'excellence, essentielles à un État de droit, de justice et de progrès.

Après cinquante ans d'indépendance, la politique culturelle ne peut plus s'élaborer dans les tours d'ivoire des technocrates ; les stratégies et les programmes à mettre en place, dans un cadre logique, selon un chronogramme rigoureux et des paramètres maîtrisables, dans des perspectives rationnelles et raisonnables, doivent tenir compte, au niveau de l'État (garant du présent et du futur), des dynamiques culturelles populaires de base, de la volonté de décentralisation et de démonopolisation de la gestion culturelle, du souci de l'économie et de l'ingénierie de la culture, des conditions humaines de créativité dans le respect et la jouissance des droits d'auteur et des droits voisins. La politique culturelle, comme « monitoring » des ressources matérielles et techniques, et comme évaluation des forces matrices et motrices en présence, doit porter et refléter une pensée forte, soutenue par une idéologie puissante qui galvanise les consciences nationales et mobilise les initiatives vers le développement durable.

Notes

517. Aujourd'hui, suivant les données non consolidées, l'effectif est estimé à 4 565. (Source : document d'encadrement préparé pour la table ronde sur la réforme du secteur de défense et sécurité de la Guinée-Bissau, 20 avril 2009.)
518. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains de langue française , naissance d'une littérature*, Institut de Sociologie, Bruxelles, 1965.
519. Jacques Chevrier, *Littérature nègre* , Armand Colin, Paris, 1974.
520. Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* , Maspero, Paris, 1961.
521. Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, Paris, 1955.
522. Cheikh Anta Diop, préface à Théophile Obenga, *L'Afrique dans l'antiquité : Égypte pharaonique- Afrique noire* , Présence africaine, Paris, 1973.
523. Jean Van Lierde, *La Pensée politique de Patrice Lumumba* , Présence africaine, 1963.
524. *La Dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier* , Actes du Congrès international des études africaines à Kinshasa (établis par Valentin Yves Mudimbe), Berger-Levrault, Paris, 1980.
525. Basile Kossou et Paul-Marc Henry, *La Dimension culturelle du développement* , Nouvelles Éditions africaines/Unesco, Paris, 1985.
526. Mia Couto, *Les 7 Chaussures sales* , Leçon inaugurale à l'université de Maputo, 2009.

In-dépendances :
libres de nuire, interdits de servir

Martial Ze Belinga

Né en 1969 à Bordeaux, Martial Ze Belinga est économiste et sociologue – titulaire d'un DEA en économie internationale, d'un DEA en sociologie des mutations et d'un DESS en commerce international. Ses premières publications remontent à 1993-1994 et ont pour point de convergence les questions relatives à la place de l'Afrique dans le monde contemporain, dans une perspective socioculturelle, historique et stratégique.

Les thématiques étudiées vont de la traite négrière comme phase de rupture d'endogénéité systémique, à la problématique de la Renaissance africaine, en passant par l'analyse de secteurs économiques oubliés (industries « tradi-culturelles », activités informelles, artisanats...), l'élaboration d'approches alternatives de la corruption afro-occidentale en Afrique, les essais de théorisation des économies de prédation, et de l'idéologie panafricaine revisitée en nouvelle question diasporale.

Directeur de publication et rédacteur en chef du site Afrikara.com (en restructuration), il est membre du comité éditorial de la revue *Présence africaine* et participe à des groupes de réflexion panafricains en quête d'une approche nouvelle des humanismes et universalismes souvent partiels, voire partiiaux.

Enseignant en économie principalement dans le secondaire et le supérieur, il a eu une activité de consultant pour les agences de développement et de promotion de l'artisanat, des métiers de la culture et des activités dites informelles (SIAO – Salon international de l'artisanat de Ouagadougou –, Coopération française, Banque mondiale...). Depuis une quinzaine d'années, il donne des conférences sur les thèmes mentionnés.

Il a notamment publié :

« Production et occidentalité des prédateurs négriers », in *Esclaves noirs, maîtres blancs*, collectif, Homnisphères, Paris, 2006.

« Panafricanisme économique : régionalisations hyper-formelles versus prédateurs intégrés », in « Panafricanisme », *Latitudes noires 2003-04*, collectif, Homnisphères, Paris, 2004.

« Afrique et mondialisation prédatrice », *Présence africaine*, n° 175-176-177, vol. II.

« Économie des arts et des artisanats africains », *Présence africaine*, n° 167-168.

Introduction : in-dépendance

Indépendance, mot magique des années 1950-1960, en Afrique et partout dans le monde, singulièrement dans les mondes noirs afrodescendants aimantés aux attermoissements et pérégrinations du continent des origines... Indépendance, mot immense sans pendant, slogan impétueux, revendication multidirectionnelle, fantasme d'infinité, objet d'une extraordinaire mobilisation et d'une cristallisation encore plus impressionnante de millions d'âmes à travers la planète. C'est un univers d'espoirs fous, de rêves éveillés, de projets gorgés de vies explosives que ce mot a renfermé sans jamais étouffer ni trop circonscrire : émancipation, autonomie, liberté, prospérité, dissolution des soumissions politiques, suprême souveraineté, internement du joug, menottes aux menottes...

On en avait presque passé par pertes et profits la banale étymologie du mot émissaire. Si dépendance s'entend aisément comme soumission, limitation de liberté, la particule latine *in* offre un double sens particulièrement opportun dans l'appréhension de la situation politique africaine. *In* peut prendre le sens de « dans », comme dans incarcérer, incriminer... À l'opposé, *in* peut exprimer une négation, comme dans inapte (apte/inapte) ou incorruptible (corruptible/incorruptible). Le premier sens rapporté à la dépendance pourrait donc se traduire par « en dépendance », alors que le second, le seul en usage régulier, exprime la négation d'une dépendance, soit une liberté, une souveraineté, une extinction de sujétions.

In-dépendance au sens où nous le reforgeons relève plutôt de « en dépendance », et envisage la période de gestion dite africaine des affaires politiques depuis les années 1960 comme la suite d'un processus (en principe) déclinant mais à forte rémanence, indéterminé : non formellement coloniale, non réellement décolonisée, loin de là, l'Afrique telle qu'en elle.

Le point d'interrogation sur les indépendances, ou plutôt le point sur les formes de dépendances se prolonge naturellement en questionnement sur la période envisagée, les dates, l'indépendance de pensée relative à la périodisation du temps politique africain. Une périodisation importée – pis, imposée du fait historique africain – traduirait ici comme ailleurs une évidente aliénation de la pensée africaine...

Certes les années 1960 sont symboliques dans la mesure où des

pays emblématiques du panafricanisme, comme le Ghana dès 1957, le Nigeria en 1960, ont obtenu leur formelle souveraineté, dans la même vaste foulée historique que la majeure partie des pays sous domination française, belge et anglaise : la Somalie en 1959, la Tanzanie en 1961, le Rwanda en 1962, le Kenya en 1963. Mais le Mozambique et l'Angola ne l'ont acquise, aux forceps, qu'en 1975. En 1977, ce sera au tour de Djibouti, pendant que le Zimbabwe ex- Rhodésie ségrégationniste, longtemps contesté aux Noirs africains, ne se libéra officiellement de toute tutelle qu'en 1980, imité en 1990 par la Namibie dans l'orbite afrikaner. L'Afrique du Sud sous apartheid n'est sortie politiquement de cette tyrannie génocidaire qu'en 1994.

Il n'est donc pas certain que de ce mouvement, même réduit à l'Afrique noire, ce qui n'est pas trivial – l'extériorité et l'étanchéité des réalités politiques des diasporas afrodescendantes par rapport à l'Afrique ne vont pas nécessairement de soi –, les années 1960 soient les plus emblématiques si l'on envisage la question sous un angle panafricain. Et si, de surcroît, l'on considère inconciliable la présence d'escadrons racistes occcidento-afrikaners en Afrique australe, terrorisant jusqu'à l'Afrique centrale, la croyance au succès de l'ère des indépendances vacille.

Là surgit l'écueil de notre exercice en tant que réflexion sur les souverainetés africaines à partir d'une approche et d'un prisme d'observation africains. On est tenu de garder à l'esprit les situations non consolidées ou régressives, à l'exemple de la « régression coloniale » de l'île de Mayotte dans l'archipel des Comores, cette île qui, en mars 2009, se prononça par référendum pour son rattachement institutionnel à la France, contre les Nations unies, l'Union africaine, les Comores qui contestaient depuis des années une rétrogradation au statut de collectivité territoriale française au nord-ouest de Madagascar.

Sans entrer dans les détails, l'objectivité minimale nous contraint de préciser qu'aux instances des pouvoirs régaliens des États, selon les critères habituellement retenus, plusieurs pays seraient en peine de démontrer la jouissance pleine de leur indépendance. Des pays comme le Tchad, depuis des décennies et davantage encore, n'ont jamais réellement eu la maîtrise de leur espace territorial, des opérations de police intérieure ou de défense nationale y étant régulièrement dévolues aux forces armées de l'« ancienne » puissance colonisatrice, supposée avoir perdu cette partie de son empire ! Autres exemples *a contrario* de l'indépendance économique cette fois, l'intégration de la Guinée équatoriale et de la Guinée-Bissau à la zone franc, en 1985 et 1997 respectivement. Une zone émettant le franc CFA, historiquement franc des Colonies françaises d'Afrique, sous-multiple d'une unité monétaire, le franc, à la mort annoncée puisqu'il s'était déjà

antérieurement condamné à se fondre dans l'euro. Ainsi quatorze pays d'Afrique plus les Comores sont restés attachés à une unité monétaire coloniale, alors même que cette monnaie cessait d'exister pour ses utilisateurs bénéficiaires originels en « métropole ». Si ce n'est pas de la schizophrénie économique...

Ces remarques lapidaires plaident pour une acception non commune des concepts d'autonomie, d'indépendance, tels qu'usuellement employés, sans absolutiser pour autant cette marque statutaire dans un monde où les interdépendances sont réelles et légions. Mais où les souverainetés ne sont pas tant balayées que plus souvent redéfinies.

Le morcellement conceptuel courant et performatif entre traite négrière européenne et colonisation du continent africain ne résisterait probablement pas longtemps à une relecture du processus global de l'« occidentalisation du monde⁵²⁸ ». L'anéantissement systématique des peuples extra-occidentaux, « découverts » par les « explorateurs » européens au ^{xv}e siècle⁵²⁹, fut le prélude à une véritable politique d'invasion impérialiste du monde, politique qui continue à structurer plus ou moins, selon les analyses géopolitiques, la dynamique des États, des sociétés. Ainsi, il aura fallu attendre les années 2000 pour que la Bolivie, par exemple, en Amérique ex-colonisée, élise son premier président amérindien autochtone, Evo Morales⁵³⁰. Ceci restitue globalement les années 1960 africaines, dans le long tâtonnement vers la sortie difficile du cycle colonial comme processus constrictif dynamique.

Le thème des cinquante ans d'indépendance est suggéré par l'expérience coloniale, principalement française et anglaise. Le relativiser dans le temps et la concrétude des souverainetés africaines semble s'imposer à la rigueur des énoncés prétendument libres et surtout porteurs d'issues inédites. Mais, d'un autre côté, il est indispensable de décortiquer les espèces de dépendances auxquelles les sociétés africaines sont confrontées afin de faire ressortir les marges de manœuvres laissées en jachère ou gaspillées pour le plus grand nombre. Afin aussi de mettre en exergue la perte nette pour l'humanité devant la défaillance d'un seul à saisir sa liberté et à l'assumer pleinement.

Le défi se résume, en dernier ressort, à la rédemption du sujet, de l'acteur africain, quelles que soient les limitations de souveraineté *de facto* ou *de jure*. En effet si du néocolonialisme ne pouvait émerger qu'un déterminisme implacable, alors y aurait-il quelque chose à attendre du monde, sinon une soudaine conversion des *soldats de l'An pire* aux subtiles délices de l'harmonie universelle ? La relativisation des indépendances en in-dépendance ne prend sa pertinence que dès lors qu'elle envisage les élites africaines au sens générique (politiques,

économiques, culturelles, traditionnelles...) comme des acteurs, même contraints, y compris aux procès de leurs dévalorisations, de la paupérisation des masses africaines.

En ressassant une sagesse de circonstance, on pourrait se convaincre de l'utilité *in fine* d'une prise de parole sur ces indépendances-là, à un moment certes biaisé mais vraisemblablement de grande audience, propice à la mise en avant de discours sinon neufs, du moins alternatifs :

*Si le renard dévore tes enfants,
c'est son fait,
c'est ta responsabilité.*

L'ambition de dire les faits représentatifs, les imaginaires ouvriers de l'action et les relier à une dynamique d'ensemble faisant office d'état des lieux tentera de surprendre, derrière le voile des pudeurs diplomatiques, des organisations formelles, les trames qui structurent de façon industrielle le quotidien haché des Africains. L'état des lieux, compte tenu des réserves formulées sur le temps et les lieux justement – le Fonds monétaire international (FMI) est basé à Washington, et reste malheureusement trop nocif en Afrique –, sera précédé d'un « état d'avant les lieux ». Un préalable qui rendra aux pratiques du pouvoir leur historicité, leur phénoménologie.

Seront distinguées les issues touchant au commun des Africains, cette chair à prédation toujours surabondante, de celles impliquant la société élitare. Notre réflexion dépeindra et tentera de faire ressentir l'abîme interminable entre l'impensable ratage et le probable avorté. Ce sera la première étape de notre réflexion, qui s'emploiera par la suite à cerner et à démontrer le capital dormant de la Renaissance africaine : le patrimoine culturel endogène, les puissantes visions du monde inviolées en tant que capital stratégique, la mesure nouvelle des problématiques africaines, panafricaines, diasporales.

Du cha-cha-cha à la complainte du Papa's Land

Écoute le chant de l'espoir, il est de Joseph Kabasele alias Grand Kallé. Il y a loin, déjà [531](#) :

*Indépendance cha cha tozui e,
O Kimpuanza cha cha tubakidi,
O Table ronde cha cha ba gagner O,
O Dipanda cha cha tozui e*

« Indépendance cha cha » ! Ferveur populaire, explosion continentale d'un rythme appelé à régner, longtemps et sans partage : la rumba congolaise, son air chargé de promesses et son tempo langoureux gouttant de liberté et écumant de tentations. La détonation partit de la table ronde du 27 janvier 1960 à Bruxelles. Les partis politiques congolais semblent se mettre d'accord pour arracher l'indépendance le 30 juin 1960 à l'empire belge, au moins l'emportaient-ils sur une date. Après le médiatique Ghana de Nkrumah, chantre du panafricanisme qui déplaça l'icône des *civil rights*, le révérend Martin Luther King – venu à Accra pour les festivités de l'Indépendance en 1957 –, l'Afrique était-elle en marche ? Le basculement vers une décote du signe colonial était-il à l'ordre du jour, les temps avaient-ils à ce point changé, balayé l'ancien, soufflé le préjugé ?

À peine deux décennies plus tard, l'horreur et l'ombre n'ont pas reculé, mais se sont drapés dans des atours nouveaux. Au point que le peuple, en un de ses porte-parole, la star de la musique nigériane de l'époque Sonny Okosuns, se demande à qui appartient la terre d'Afrique. Le titre culte « Papa's Land » des années 1970 se fait l'écho d'une profonde désillusion populaire qui ira croissant avec le temps, les paupérisations, les accaparements, les prédatons.

Pour l'Afrique, Sonny Okosuns témoigne⁵³² :

*We want to know who owns the land,
Who owns papa's land [chœurs]
We want to know who owns the land [chœurs]
Papa's land, papa's land,
We want to know, we want to know,
We want to know who owns the land,
We want to know, we want to know,
Africa wants to know who owns the land [...]
Will you let my people go,
We want to rule from Cape to Cairo.*

Et l'écrivain malinké Ahmadou Kourouma d'étayer dans une fiction romanesque remarquable ce désenchantement glacial qui ébranlait par lots incommensurables la foulitude d'espoirs des gens ordinaires : *Les Soleils des indépendances*⁵³³. De l'espérance cha cha portée par Grand Kallé aux lamentations de Sonny Okosuns, un immense et indescriptible crash. Monstrueux ratage, séisme collectif. Un avortement de première classe, qui fait douter de la sincérité des grands soirs de *dipenda*, de liberté, de colonialisme terrassé.

L'État des lieux à mi-parcours qu'il importe de produire pour définir la dynamique des sociétés africaines ne saurait relever de la myopie historique. Les formations sociales en transe qui foulent de leurs pieds volcaniques les années 1960 et leurs soleils d'indépendance miroités, ont derrière elles quatre siècles au moins de terrassement civilisationnel, de chambardement, de destruction en règle des sociabilités africaines. Les traites négrières ont exercé une ponction humaine inimaginable⁵³⁴, se comptant certes en dizaines de millions de déportations vers les pays arabo-musulmans et, de façon industrielle, d'une intensité et d'une violence démentielles vers l'Europe négrière. Pour tant de déportés, combien de captifs tombés, si ce n'est le double, le quintuple, le décuple ? Et de résistants occis, et de sociétés exsangues, essorées jusqu'aux viscères par la Grande Faux des Blancs civilisateurs autoproclamés ? Cette ponction humaine a généré des institutions, des antivaleurs, instauré la guerre et l'insécurité comme climat quasi naturel d'une Afrique négrière et post-négrière, et fait régresser en raison directe les peuples et civilisations dans leurs savoirs éminents, dans les cadres mentaux et éthiques qui assuraient une reproduction plus ou moins paisible de leurs modes de vie. En un sens, il faudrait presque une « prophétie du passé » au sens de Glissant⁵³⁵, pour parvenir, à l'appui des sciences appropriées, à imaginer l'Afrique précoloniale⁵³⁶ dépouillée des immondices de l'hégélianisme et de Gobineau.

La difficulté la plus grande, restée à ce jour sans réel traitement ni commencement d'objectivation sérieuse, relève du diagnostic de l'état mental, représentationnel, des blessures et traumatismes psychologiques collectifs durables induits par ces quatre derniers siècles. Est-il indifférent pour une société, son organisation, ses références, ses équilibres éco-humains d'avoir comme expérience historique immédiate et dominante la fuite apeurée⁵³⁷, les migrations à répétition, les caches dans d'imprenables zones inhospitalières et marécageuses – à l'instar des Dogon installés dans des falaises imprenables – pour espérer décourager les razzieurs et leur économie ensanglantée ? Un tel peuple pour lequel la peur de la déportation, du vol de l'âme par la conversion autoritaire, du travail forcé, de l'humiliation, est devenue comme une composante immanente, peut-il se déployer à nouveau pleinement du simple fait d'un décret de libération ? On pourrait multiplier les exemples d'anomie, de déstructurations liées au passé lointain et immédiat, les résultats seraient convergents pour l'essentiel. Une partie de la littérature africaine s'est promptement saisie de la mission de montrer, décrire, décrypter ou de fictionnaliser le monde qui changeait, qui s'effondrait⁵³⁸.

Le plus déstabilisant et le moins visible est certainement le travestissement des traditions elles-mêmes. Dès les premiers pas fourbes de l'ère coloniale, il y a quatre à cinq siècles, les missionnaires, les investisseurs en prédation négrière subjuguent les États⁵³⁹, manipulent les successions royales, et progressivement, incorporent souvent des Africains à l'économie militaire des razzias.

Les peuples africains qui accèdent à un type ne serait-ce que formel de souveraineté, à partir des années 1960, sont complètement déstructurés et malgré les apparences, celles de quelques grands États précoloniaux sur lesquels affirment ou feignent de se bâtir les nouveaux États – leur dynamique propre est depuis longtemps cassée. Les déportations intensives des siècles et décennies précédents – les déplacements de populations ont continué jusqu'aux années 1950-1960 – poursuivent leurs effets décalés de régression entretenue, les savoirs endogènes et leurs activités, concurrents de l'économie coloniale, de l'accumulation capitaliste, sont décapités, rejetés à la marge, exploités sinon dévitalisés. Le pillage et l'ethnocide culturels de certaines régions, dont la culture matérielle sacrée et profane (arts, antiquités, artisanats, semi-industrie, objets de culte, fétiches...) est plus abondante dans les musées occidentaux que dans leurs lieux originels, appartiennent à cette dynamique historique.

La traînée de morts, de blessés, d'écrasés, de décapités, de traumatisés physiques, les villages et les villes détruits par les bottes et la muflerie civilisées ont « inventé » une Afrique presque morte à elle-même et dont, toutes choses égales par ailleurs, le meilleur savoir-faire est devenu celui de sa servitude à l'ordre établi par le Blanc et les contremaîtres noirs locaux. Toute autre voie, à court terme, est devenue synonyme de mort réelle ou sociale, car l'Afrique dénommée Brazzaville, Léopoldville, Libreville, Bingerville, Guinée, Porto-Novo, São Tomé, Cameroun (la rivière des crevettes désignée par les Portugais), l'Afrique des ethnonymes décidés par des volontés allogènes sinon adverses, est étrangère à elle-même. Son humiliation est inscrite dans sa norme de fonctionnement.

L'« état d'avant les lieux » renvoie à une monstrueuse histoire de massacres coloniaux⁵⁴⁰, d'anéantisments, d'émasculations et de purges des élites rebelles à l'injonction coloniale. Or le fait est que, redessinée, renommée, rhabillée, repensée par lui, à grande échelle, l'Afrique est un département des intérêts du monde occidental dominant. De là sa nécessaire extranéité par rapport à elle-même. La fixation des piliers des économies de traite, arrimés aux diktats des industries européennes, occidentales, aux caprices de leurs consommateurs boulimiques, mutés en systèmes globaux de prédation généralisés (infrastructures, système monétaire, [dé]formation des ressources humaines, entreprises coloniales et encadrement des

pouvoirs après-coloniaux), condamnait à brève échéance la trajectoire des futures ex-colonies. Les voies de communication, les plantations, l'économie extravertie, les langues parlées, les programmes scolaires, les stratégies de *docilisation* ou de destruction par l'école de l'initiative endogène, préprogrammaient l'évolution à court terme des nouvelles sociétés. Le paysan avait cessé de s'activer au rythme de sa représentation de l'univers, même l'initiation des jeunes désormais était suspendue aux injonctions du système monétaire vassalisé, aux variations des cours des produits de base sur les bourses occidentales, cours qui par la suite subissaient la ponction pachydermique de l'administration coloniale.

Ceci n'écarte en rien les espoirs, les résistances et insubordinations protéiformes qui ont toujours accompagné, mâtiné, émaillé, quelquefois secoué les projets hégémoniques sans parvenir à les enrayer de façon décisive. Alors que les leaders anticoloniaux et leurs partisans mouraient au Cameroun, à Madagascar, en Centrafrique, en Côte-d'Ivoire et partout ailleurs, le passage aux indépendances s'opérait sous l'encadrement des forces armées coloniales. Déguisée en coopération militaire ambiguë, l'armée française, pour ce qui est d'elle⁵⁴¹, est restée en Afrique, au Cameroun par exemple, près d'une décennie après les Indépendances, formant ses épigones tropicaux à l'épouvantable barbarie des années à suivre. En somme, un État passait de la colonisation *de facto*, avec purge systématique des élites résistantes appelant à la démocratie, à l'indépendance, sans que les troupes coloniales quittent le pays ! La répression des indociles camerounais qui, parmi les premiers en Afrique noire, avaient expressément exigé une réelle indépendance à l'orée des années 1950, à l'appel de l'immense figure de Ruben Um Nyobé et sous la bannière politique du « Nkaà Kundè », slogan politique populaire signifiant « Procès de l'indépendance », s'intensifiait même *après 1960*, menée par les soldats de l'empire. Indépendance⁵⁴² ? Le cha-cha-cha sonnait faux...

ÉTAT DES LIEUX : LES TRAUMAS, LA SOCIÉTÉ ÉLITAIRE ET LES AUTRES

Les lieux des in-dépendances saisis à l'échelle du continent se présentent tout d'abord, et sans misérabilisme, comme une suite ininterrompue de traumatismes. Comme une cosmogonie du pis, pis-aller ou pis-réjections, une genèse avortée, inversée, contrariée, retournée, une prophétie volée accouchant de son double maléfique.

Notre lecture voudrait tout d'abord mettre l'accent sur cette abyssale chute d'entre les espoirs démesurés des festivités dites de libération et les désappointements qui ont suivi, et qui jettent une jeunesse cartilagineuse dans les chutes périlleuses d'une ruée vers les

mirages occidentaux. Son projet le plus panafricain de l'heure, fuir ces pays de désespoir, par route à travers ces déserts tueurs en série, par avion si nécessaire dans le confort amer des trains d'atterrissage. La place majeure occupée par de telles absurdités projetées, mises en œuvre par des milliers de jeunes Africains, parfaitement logiques au plan de la survie individuelle mais signe univoque de catastrophe politique collective, force naturellement l'orientation de l'état des lieux. La migration suicidaire d'une partie trop importante de la frange des populations africaines la plus jeune, la moins pressurée par les charges familiales et sociétales, ne trompe pas sur l'état des sociétés.

Or voilà bien une décennie que ce phénomène prend racine au cœur des familles, des États, des sociétés sans susciter de réactions à la mesure de la déchirure sociétale dévoilée par ces massives défections humaines du registre africain. En novembre 1998, le corps sans vie de Solomon Mforbei Fusi, jeune Camerounais de quinze ans, tombait du train d'atterrissage d'un avion se posant à l'aéroport de Zurich⁵⁴³. Passée presque totalement sous silence, cette alerte allait se voir tragiquement confirmée une année plus tard, en août 1999, lorsque deux jeunes Guinéens perdaient la vie dans les mêmes conditions, prisonniers du train d'atterrissage d'un Boeing 747 à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Dans son ouvrage intitulé *Les Nouveaux Maîtres du monde*, Jean Ziegler reproduit la lettre retrouvée dans une poche d'un des deux adolescents, Fodé Touré Keita, qui partageait son sort avec Alacine Keita. Simple, naïve mais gouttant d'une insupportable vérité d'époque, elle dit ceci⁵⁴⁴ : « Donc si vous voyez que nous nous sacrifions et exposons notre vie, c'est parce qu'on souffre trop en Afrique et qu'on a besoin de vous pour lutter contre la pauvreté et pour mettre fin à la guerre en Afrique. Néanmoins, nous voulons étudier et nous vous demandons de nous aider à étudier pour être comme vous en Afrique [...] Enfin nous vous supplions de nous excuser très fort d'oser vous écrire cette lettre en tant que vous, les grands personnages à qui nous devons beaucoup de respect. Et n'oubliez pas que c'est à vous que nous devons nous plaindre de la faiblesse de notre force en Afrique. »

Depuis 1998, ces situations qui ont laissé l'Afrique des élites organiques sans voix ni réaction appropriée⁵⁴⁵, sont passées du statut de l'exception à celui de la banalité mortifère. Une nécrologie permanente, que cette hémorragie insoutenable et silencieuse du sang d'une jeunesse sacrifiée sur l'autel du crétinisme politique, de l'indifférence crasse, de l'élitéopathie cancéreuse des cinquante dernières années africaines.

La période du cinquantenaire concerné ressemble à un robinet de sang ouvert, ouvert et gratuit, arbitraire, sans que rien des sacrifiés,

des sacrifices, des spoliés et des mutilés laisse entrevoir la bonne cause qui aurait sinon justifié, du moins expliqué ou rendu intelligible cette obsession pour la gouvernance par le sang.

Les crimes contre l'humanité, les crimes de génocide⁵⁴⁶ qui précèdent les années 1960 vont à peine marquer une pause. Les nouveaux régimes, dans bien des cas, comme au Congo spolié du patriote anticolonial archétypal Patrice Emery Lumumba, assassiné, réenclenchent le robinet du sang. Cette industrie ici occidentale en Afrique et son homme-système de terrain, Mobutu Sese Seko, seront sans relâche à l'œuvre avant, pendant et après le top donné comme par hasard dans la même période à plusieurs anciennes colonies. Une ligne de départ simultanée et si improbable dans cette configuration qu'elle laisse après coup l'empreinte indécrottable d'un coup monté, d'un scénario de Grand Guignol. Les patriotes ne déméritèrent point, mais le jeu était pipé, et les fausses solutions humaines reflétaient ou des préfabriqués ou des objets politiques ductiles, convertibles, assimilables à l'architecture des intérêts dominants. Le modèle de prédation congolo-zairois exemplifie une Afrique prise en tenaille, vampirisée depuis plusieurs siècles négriers. Il révèle la construction locale, sous surveillance, d'une autocratie organisée de prébendiers autochtones branchés sur les centrales prédatrices occidentales, mais croyant ou espérant jouer une roublarde, illusoire carte propre. La question des bénéficiaires ultimes, de ce qui se mit en place ici et souvent là-bas se pose d'autant moins un demi-siècle après. Depuis une décennie supposée être celle de l'après-Mobutu (l'après-1997), les pires crimes et viols accompagnent la déterritorialisation des ressources naturelles en république démocratique du Congo. Le coltan en particulier si prisé, combien cher à l'industrie de l'électronique (téléphones portables, jeux vidéo...) est un animateur de proue dans ses enchères de sang et de viscères africains sur les marchés bouseux de l'accumulation coûte que coûte, en plus des prédatons politiques régionales. L'ONG américaine International Rescue Committee évalue à 5,4 millions la surmortalité liée à la situation de guerre en RDC entre 1998 et 2007, au terme de cinq enquêtes de terrain⁵⁴⁷.

Comment pouvait-il en être autrement, en réalité ? Les armées occidentales, cruellement française comme la funeste colonne Voulet-Chanoine⁵⁴⁸, sauvagement anglaise, barbare portugaise, carnassières espagnole ou hollandaise, avaient vaincu les résistances africaines et effectué de féroces purges éradiquant pour un temps les élites patriotiques. Ce n'était pas pour s'en repartir benoîtement bredouilles, afin de sacrifier aux convenances diplomatiques d'une période désormais dédiée au « monde libre » post-nazi. Pendant cinq siècles tous les bons sentiments d'humanisme, de christianisme, de

monothéismes avaient buté sur la barrière ethno-raciale, et au loin on entendait les pères des Lumières et des grands idéaux du genre humain mettre en question que l'Afrique ait pu être jamais concernée par l'exemption de barbarie valable entre civilisés, entre Blancs⁵⁴⁹. Devant le festin colonial au bout du canon, cela allait-il brusquement changer, les renards se mueraient-ils en angéliques canidés repus trop tôt avant l'assaut fatidique ? Les Africains, les premiers à prêter main-forte à la France occupée, avaient littéralement sauvé l'Europe à genoux, impuissante face à l'invasion nazie. À défaut de salaire pour le prix infini d'une liberté retrouvée, à défaut de réparations pour les crimes et destructions coloniales, les Nègres mériteraient-ils au moins l'indifférence, l'abstention de toute ingérence et manipulations ?

Il reste en toutes causes difficile à contester que de sévères traumas sociétaux finissent par définir l'Afrique aux yeux du monde et à ses yeux propres – son image de soi, sa constitution psychologique étant ainsi obscurcies par la perception qu'elle accepte et se construit d'elle-même.

Depuis les années 1960, les massacres de masses et génocides périodiques se sont imposés au devant de la scène politique africaine, scène des horreurs en quelques façons, horreurs qui éclipsent les plus honorables réalisations démocratiques (Ghana, Bénin...), de genre (Liberia, Togo...), d'ouverture et d'éthique politique (Ubuntu, commission « Vérité et Réconciliation »). Le génocide des Tutsi rwandais en 1994 survenait après et avant une série de massacres sporadiques mais inapaisés au Rwanda entre Hutu et Tutsi, au Burundi, au Congo démocratique. Tant et si bien que ces crimes ostentatoires et politiques génocidaires sont devenus le critère par lequel ces régions sont identifiées. On évalue les morts du génocide rwandais à au moins huit cent mille en quelques mois.

À la fin des années 1960, une sécession séparatiste manipulée par les réseaux français opérant en Afrique entretient une guerre sanglante au Nigeria, la guerre du Biafra⁵⁵⁰. Près d'un million de morts, avec la collaboration des (im)pouvoirs politiques ivoiriens et gabonais au service de sa majesté la métropole insuffisamment morte. Le Liberia, la Sierra Leone allaient, dans les années 1990, faire connaître au monde entier, au summum de la cruauté, une réalité déjà relevée par le passé mais en cours de banalisation dans les guérillas contemporaines : les enfants-soldats de sinistre réputation et au sort peu enviable. Drogés, volés à leurs familles, à leur innocence, violés et détruits psychiquement, ils sont le cheptel surabondant des chefs de guerre et autres criminels⁵⁵¹. Oui, mais une guérilla africaine qui dure pose le problème de son financement. Derrière le bosquet, et souvent aux commandes, les bénéficiaires ultimes, diamantaires, pétroliers, intermédiaires, mercenaires, forces spéciales chiennes de garde des

appétits géostratégiques des puissants. Qu'importe le nombre d'Africains en enfer, du moment que le lucre, l'ivresse de l'uranium, du pétrole, du coltan, de l'or, des diamants, du cacao, du manganèse... ne tarit pas !

Chaque nouvelle guerre laisse les rescapés en sursis dans un état d'apoplexie, de KO debout. Car il faut bien survivre à sa misère, fût-ce en s'y enfonçant et, qui sait, en espérant l'heure arrivée de jours meilleurs. Comment ?

En attendant, et l'attente peut encore durer longtemps, les grands traumatismes amenés par les déchirements de tous ordres sont suppléés, comme si l'addition en barbarie n'était pas assez lourde, par d'autres plaies béantes. Les maladies comme le sempiternel paludisme ne reculent qu'à pas microscopiques – quand elles reculent –, et le VIH/sida s'est mêlé du bonheur des Africains avec zèle et opiniâtreté. Les maladies d'origine hydrique, tel le choléra, sèment toujours le désespoir. Les médicaments contrefaits, succédanés de solutions, accessibles eux à la lie du peuple exécrée des cercles des nantis, ajoutent le mal au mal, au prix de l'espérance. Les corps et la santé physiques des Africains sont entre de bonnes mains. Entre celles qui n'en n'ont cure, et celles jubilant devant les cobayes humains⁵⁵² que représentent ces populations vilement cédées aux expérimentations des laboratoires mondiaux, la Faux prédatrice ne s'accorde guère de répit.

La faim et les grands rationnements panafricains en eau, électricité, soins de base, nourriture alimentent les effets pervers qui émergent des traditions, coutumes ou de ce que l'on en a retenu. Le *confiage* d'enfants, modalité culturelle de placement d'enfants chez des membres plus ou moins éloignés de la famille, plus aisés, confine désormais, dans de trop nombreux cas, à la servitude, et même au trafic d'enfants (Gabon, Bénin...).

Alors que pandémies et sociopathies ne se comptent plus, moins par omniprésence que par inadmissible et invivable rémanence, le continent sert de grande poubelle au monde. Des déchets industriels, comme ceux du *Probo Koala* déversés à Abidjan en 2006⁵⁵³ aux pédophiles rebuts des Églises d'Europe échoués en terres d'impunité et prenant toutes aises avec les petits Nègres mal défendus, des déchets nucléaires à ciel ouvert au Niger, au Gabon ou ailleurs, aux escrocs occidentaux qui écument les richesses africaines, prestigieuses présidentielles, humanitaires corrompus, lobbyistes et pseudo-politiques vrais barbouzes, interlopes que tous ces donneurs de leçons, c'est pourtant en Afrique à l'abri des regards qu'ils accumulent fortunes et délinquances en mœurs crapules.

C'est l'Afrique des grands « D » vomis à la face boursouflée de peuples scrofuleux, souffrant et souriant, « *suffering and smiling* »,

disait Fela : déversoir, dépotoir, démocrature, démophagie, démissions, déterritorialisations...

Pour les « damnés de la terre » d'Afrique, misérables ainsi dénommés par le médecin-militant et écrivain anticolonialiste Frantz Fanon⁵⁵⁴, Fela Anikulapo Kuti, inventeur de l'afro-beat, cette musique foudroyante d'énergie révolutionnaire qui a électrisé toute l'Afrique des années 1970, témoigne de la tristesse d'un continent en larmes et en sang⁵⁵⁵ : « *sorrow, tears and blood* », l'écrasante triade.

Si rien en Afrique ne peut être le pandémonium décrit par la fable internationaliste de l'Afrique infernale avec ses îlots paradisiaques pour touristes étrangers, force est de constater que les traumatismes en série qui y exécutent les possibilités de vie commune paisible et un brin épanouie ne permettent que peu d'y entrevoir des dynamiques de progrès partagés. Il y en a pourtant, et elles sont légion. La situation économique est peut-être, à cet égard, la plus désespérante, qualifiée de scandale géologique par les uns, d'économie de prédation, de gangstérisme, de confiscation par d'autres dans une émulation sémantique qui n'épuise pas la réalité⁵⁵⁶. L'Afrique noire demeure la seule région à s'être globalement dégradée dans ses conditions d'existence dans une période où le développement économique continu de l'Occident et l'accélération du rattrapage de l'Amérique latine et de l'Asie ont dévoré des matières premières à une vitesse exponentielle ! Matières premières dont l'Afrique est dotée en abondance, ce qui ne la dispose pourtant pas à éviter à sa population intime la misère crasse dans laquelle elle tente de maintenir une dignité ténue et une parole sibylline au monde. Sur les dix derniers pays à l'IDH, Indicateur de développement humain calculé par le Pnud (Programme des Nations unies pour le développement), neuf sont africains en 2009, et la quasi-totalité de l'humanité considérée à faible développement humain est africaine. Les chiffres de l'IDH calculés en 2007-2008 montrent que trois pays d'Afrique, république démocratique du Congo, Zambie, Zimbabwe, ont régressé en développement humain par rapport à leurs niveaux de... 1975⁵⁵⁷ ! L'Afrique subsaharienne occupe donc la dernière place en termes d'IDH, même si on n'accorde aux chiffres qu'une valeur relative, indicative.

Ces traumatismes s'incrustent dans le quotidien, dans les cavités du vivant, dans les imaginaires populaires alors que la société élitaine se retrouve néanmoins sur l'essentiel : l'inessentiel. Quelle soit proactive ou rentière consommatrice, l'économie de prédation qui la rétribue évince toute réponse structurelle au rapt des ressources stratégiques, et réduit les acteurs à un commerce permanent de tout et de tous.

Le surinvestissement dans l'ostentation matérielle, l'accumulation

oiseuse de choses, de biens immobiliers, la thésaurisation folle de quantités démentielles de monnaies et de devises sont un dénominateur commun à trop d'élites africaines. La société politique a inventé des pratiques hybrides et originalement veules. *A priori*, elle tient fermement au décorum, aux apparences du pouvoir et aux usufruits attachés à ces faux-semblants : droits de cuissage génériques, préséances, protocoles, inaugurations de chrysanthèmes... Pourtant elle ne se montre capable d'aucune anticipation, d'aucun génie particulier dans les affaires publiques qui soit autre que brutalités, trucages grossiers d'élections, ripailles sur ripailles et célébrations en grande pompe des fortunes spoliées.

Les sociétés élitaires qui parasitent l'État en Afrique, en raison immédiate de leurs responsabilités au cœur des institutions publiques, ont réussi à générer un monstre sociologique : un État sans choses publiques ou contre elles, des affaires collectives en fait individualisées, emprisonnées dans des logiques alimentaires et manducatives croisées.

La société du spectacle des « grands d'en haut », compradores et égotiques, déploie fièrement une dispendieuse esthétique du vil, du vide, du vain (vin). Sous le voile et la morgue des circonstances, se cache le cumul des dépendances, intellectuelle, politique, idéologique, d'initiative. L'économie des scandales géologiques, sa religion d'État, la sacro-sainte promotion des matières premières, son clergé tout-puissant le FMI, la Banque mondiale et leurs cohortes d'experts exercent de véritables razzias sur les richesses africaines distribuées aux grands groupes hégémoniques mondiaux au prétexte de libéralisation. La misère coule à flots et les commissions corruptives mettent de l'huile dans les rouages. Rien de plus banal ici car, comme l'a si bien montré l'expérience congolaise – avec l'implication de la multinationale française Elf dans la guerre civile du pays, modalité instrumentale de pillage des ressources⁵⁵⁸ –, la présence d'une multinationale du pétrole dans un pays faible ou mal défendu peut corrompre non des politiques, mais un système et une trajectoire politiques pour plusieurs années, voire décennies, favorisant les issues politiques les moins démocratiques, les plus violentes. Laissons le soin de trancher au prix Nobel d'économie désillusionné par l'ultralibéralisme, Joseph E. Stiglitz : « L'investissement direct étranger n'entre qu'au prix de la gangrène des processus démocratiques⁵⁵⁹. »

Au passage, l'élite africaine se rend comptable de l'invention d'une forme de pouvoir bien particulier : un pouvoir qui réduit l'autorité à l'autoritarisme et la force publique à l'exercice immodéré d'une capacité de nuisance (presque) sans concurrence, ce que l'on pourrait désigner par un « impouvoir » suprême. Ni indépendance ni

soumission formelle, à la fois pouvoir très faible en terme de gouvernance au changement, et démesurément fort en terme de violence démophage, l'élite nuisible telle qu'en son principal et durable caractère aura laissé à la postérité l'impouvoir des Indépendances.

Les sociétés en développement, prises globalement, traquent les lois de la production efficiente, de la productivité, quand les élites *indépendantes* s'échinent à la prédation des ressources, à l'invention des meilleures techniques et algorithmes d'accaparement de toutes dotations ou actifs à valeur : la prédatique. Une odeur de sujets coloniaux flotte sur une part trop large de l'élite africaine, corvéable aux desseins ourdis par les forces de conservation des acquis du colonat. La négraille élitaire, avec ses accoutrements de cirque, ses fausses générosités débordantes, tient son rôle dans le Grand Guignol du monde. Chaque ostentation est une destruction de richesse à partager, une exécution sommaire de centaines, de milliers de nécessiteux privés arbitrairement du minimum vital⁵⁶⁰.

L'impouvoir élitaire est malheureusement généralisé dans les sphères décisionnelles. Il perpétue des fragments stratégiques de colonisation invisible, faisant des accesseurs plus ou moins autonomisés de l'ex-métropole les vainqueurs indigènes régnant localement par la fêrûle. Il doit aussi se plier aux hégémonies non coloniales du capitalisme prédateur mondialisé.

Une des écrasantes responsabilités que l'élite africaine endosse en cette fin de première décennie du ^{xxi}e siècle consiste à favoriser la spoliation des terres cultivables d'Afrique par toutes sortes d'intérêts étrangers, fonds souverains, entreprises privées, IDE (Investissements directs étrangers) en quête de diversification financière ou mus par des objectifs d'agriculture vivrière, spéculative ou d'agro-carburants. Les pays pétroliers comme Bahrein, le Koweit, Oman, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis..., ainsi que des pays d'Asie, Chine, Japon, Inde, Corée du Sud, en plus des opérateurs occidentaux traditionnels, à la recherche de terres cultivables, se ruent prestement sur l'Afrique à cette fin. En mai 2009, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) rendait public son rapport intitulé : « Accaparement des terres ou opportunité de développement ? Investissements agricoles et transactions foncières internationales en Afrique ». L'étude montre qu'entre 2004 et 2009, dans un échantillon de huit pays – Éthiopie, Ghana, Mali, Kenya, Madagascar, Mozambique, Soudan et Zambie –, environ 2,5 millions d'hectares de terres ont été cédés (loués souvent) à des intérêts étrangers, sans garantie sur le respect des droits de propriété des populations autochtones. Une perspective qui pourrait s'apparenter à une expropriation de fait des populations de leurs héritages fonciers.

Renaissance africaine : du capital inviolé

L'état des lieux après un demi-siècle d'in-dépendance est largement en deçà des attentes les plus modestes dès lors qu'il s'agit de l'élévation du niveau général de vie des populations et d'une conduite autonome, responsable des affaires du continent. La vérité, c'est que les conditions de passage à une souveraineté autre que formelle étaient bel et bien piégées par plusieurs siècles d'écrasement, qui avaient consacré la mise au pas d'un continent par l'Occident hégémonique principalement. La christianisation et l'islamisation, saisis dans la globalité de leurs effets sociaux, ont fait sauter les verrous qui auraient pu maintenir une dynamique et une volonté africaines endogènes dans les fondements de l'action collective.

Justement l'énorme ratage des In-dépendances pourrait se relire comme la préservation paradoxale des opportunités africaines d'expérimentation, de démonstration, d'application d'un paradigme civilisationnel propre. C'est donc de ce pis, pis-aller, de cette monstrueuse cosmogonie du pire que s'observe le capital-force d'une renaissance africaine appelée de ses vœux depuis plus de soixante ans par Cheikh Anta Diop⁵⁶¹. Il s'agit du capital endogène africain, éparpillé dans les musées occidentaux, stocké dans l'esprit et la philosophie des langues, conservé dans les mythes, contes, proverbes, allégories, souvent cabossé, raillé, écorné, même détourné, rarement pris comme objet d'étude à part entière par les Africains. Au fond de ce puits désaffecté, de cette ruine abandonnée ou réduite à quelque curieuse scorie du passé, exotique trésor ethnologique, gît pourtant, à n'en point douter, le capital stratégique de l'Afrique nouvelle. Celle qui pèse du poids de ses cinq millénaires de civilisation, des premiers pas de l'homínisation, de la pensée symbolique, des mathématiques, de l'esthétique, de l'écriture, de l'éthique. Visions du monde endogènes, stocks de savoirs et de savoir-faire autochtones, mesure nouvelle des mondes africains enrichie par la colonne diasporique qui n'a cessé de contribuer idéologiquement à l'existence et aux résistances du continent, ces trois dimensions au moins peuvent supporter l'architecture intellectuelle des paradigmes de la Renaissance africaine.

que ces dernières en sont une sorte de schéma directeur, n'ont pas réellement été mobilisées durant ces années dites d'indépendance. Affligeant lorsque l'on constate la profusion qu'offrent les cosmogonies, mythes fondateurs, épopées des origines et des peuples qui traduisent jusqu'au détail une intention philosophique, une parole à soi et au monde. Rassurant parce que les Africains auraient été comme orphelins ontologiques si le cataclysme des in-dépendances avait pu être attribué, en toute rigueur, en plus des diktats du joug étranger, à l'impuissance des ressources africaines propres à favoriser un étant autre.

Sans prétendre à l'exhaustivité, et dans la perspective diopienne d'une unité culturelle transcendant la grande diversité de familles et de styles culturels (organisation sociale, familles de langues, esthétique...), il est notable que les différentes cosmogonies africaines manifestent une sorte de parenté dans le discours sur la création, la vie, l'humain, le temps, le genre... De telles visions du monde n'auraient jamais emprunté à la Bible chrétienne, ni aux croyances juives et islamiques admises, que la femme, par exemple, fut créée à partir de la côte de l'homme⁵⁶², source potentielle de justifications vulgaires d'une relégation sociétale du genre féminin. À l'instar du Bovidé hermaphrodite, symbole de l'univers dans la tradition initiatique peule⁵⁶³, ou des sculptures sacrées renvoyant à l'androgynie céleste dans les cosmogonies Bamana de Faro, les modèles génésiques africains, en général, ne discriminent ni ne priorisent aucun sexe. Cet appareil représentationnel rejaillit sur les archétypes sociaux. Ainsi, le matronyme et le matriarcat restent à des degrés divers présents dans plusieurs régions d'Afrique (Ewé, Akan...), la femme pouvant donner son nom de jeune fille à un enfant, de sexe masculin ou féminin. Est-ce cet imaginaire collectif qui explique que, malgré tout, les Africains, en général, acceptent finalement plutôt bien le leadership féminin dans les affaires (Nana Benz au Togo), en politique (femmes ministres, députées depuis des décennies, présidente au Liberia, présidente par intérim au Gabon...) ?

Toujours est-il que les cosmogonies dogon d'Ama, des peuples luba, peuls ou yoruba, ou celles d'Égypte, le Mvet des Fang⁵⁶⁴ donnent à percevoir une autre intention philosophique au monde, qu'il s'agisse du rapport à l'absolu, du sens de la vie, de l'importance du matériel, de l'accumulation individualiste, de l'organisation sociale, des valeurs de lien. Ce capital est encore mobilisable dans l'architecture d'une Afrique qui s'assumerait dans toute sa dimension historique et contemporaine.

Les visions du monde propres aux Africains se retrouvent également dans les codes éthiques des peuples. En Afrique du Sud,

l'Ubuntu⁵⁶⁵ est l'éthique sur laquelle s'est appuyée, culturellement, la réconciliation post-apartheid, la transition entre la barbarie occidental-afrikaner et l'idéal démocratique négro-africain de vie commune. La Corne de l'Afrique est connue des spécialistes pour le Xeer Issa⁵⁶⁶ des Somali, code éthique, forme de tradition démocratique pastorale organisant les rapports sociétaux et l'institution judiciaire. La palabre comme juridiction de la parole⁵⁶⁷, elle aussi très répandue et socialement valorisée malgré la concurrence déloyale d'autres formes de légitimés modernistes, procède d'une autre philosophie de la justice, hors du cadre paradigmatique du foucauldien « surveiller et punir » occidental. Dans le même ordre d'idées, on retiendra avec une mention spéciale la production très ancienne, à l'orée du XIII^e siècle, en pays mandingue d'une légitimité et d'une proclamation antiesclavagiste historiques, *La Charte du Mandé* chère à Youssouf Tata Cissé⁵⁶⁸. Antérieure, soit dit en passant, à la Révolution française et à l'humanisme européen, plus *leucoverse* (tourné vers les civilisations européennes) qu'universel.

Avec le travail critique des chercheurs et de l'élite africaine et diasporique impliquée, ces cosmogonies devraient préformer les institutions modernes dans lesquelles les populations trouveraient une nature et une classe d'harmonie existentielle supérieures. Les religions et spiritualités africaines appartiennent également à ces valeurs et capitaux endogènes sur lesquels l'Afrique renaissante devrait mieux savoir se fonder. La puissance des cultes vaudous africains, afro-brésiliens⁵⁶⁹ et autres cultes ancestralistes à recréer du lien offre un matériau précieux au capital de la renaissance.

LES TRÉSORS ENFOUIS : DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE ENDOGÈNES

Les savoirs et savoir-faire endogènes qui découlent des visions du monde, de l'histoire, de la tradition et du génie africain inventant pour sa survie et son dépassement, n'ont encore que marginalement montré l'étendue de leurs promesses. En cause la chasse à l'élément culturel africain qui a marqué l'évangélisation et l'islamisation du continent, et le préjugé moderniste inculqué à la toute première élite africaine contemporaine (néocoloniale) aujourd'hui obsédée par son éternisation aux rênes du pouvoir. Pourtant l'avenir des paradigmes africains n'est plus à démontrer. Dans le domaine de la santé, les plus grandes institutions, OMS en tête, reviennent sur les catéchismes faisant accablant la médecine et la pharmacopée africaines ; la parapsychologie, les traitements antidouleur alternatifs sont appelés à la rescousse face aux limites de l'approche thérapeutique conventionnelle occidentale. La revalorisation d'une relation paisible et harmonieuse à la nature, la volonté de sortir du tout-médicament,

de l'extrême hétéronomie du modèle capitaliste thérapeutique dominé par les grands laboratoires hyper-lucratifs, aidés par les États mais axés sur une demande solvable, ouvrent une voie aux savoirs et savoir-faire africains endogènes dans ce domaine.

L'éducation est un des domaines cruciaux où se constitue le capital humain des sociétés contemporaines. Là aussi l'approche africaine, la païdologie africaine propre restent trop négligées par les recherches qui devraient intégrer aux dispositifs publics cette dimension spécifique, permettant de bâtir par l'enseignement et l'environnement un Africain équilibré. La pédagogie classique et la transmission par initiation et imprégnation se complèteraient, et contribueraient à reconstituer les valeurs de solidarité communautaire, le lien social, érigeant des personnalités aptes, et non seulement intellectuellement, à donner du sens à leurs projets.

Le même sort est réservé à l'immense gisement peu ou mal exploré des langues, des écritures autochtones africaines⁵⁷⁰, idéogrammes, pictogrammes, signes et arts pariétaux... dont l'architecture, la syntaxe, le lexique, le comportement général, expriment des manières de voir le monde irréductibles aux modèles dominants. L'exploitation des milliers de manuscrits de Tombouctou, environ sept cent mille, à sauvegarder, devrait également apporter un regard africain historique sur les sciences, l'astronomie, le droit, la médecine, les études islamiques, etc.⁵⁷¹. C'est précisément à partir de ces stocks et dotations culturelles à reconstituer et à retravailler qu'une indépendance de pensée est possible, traduite par la faculté à apporter des solutions propres aux questionnements essentiels de l'espèce humaine, qu'il s'agisse de la préservation de l'environnement, de la démilitarisation du monde, de l'invention d'une nouvelle clé de répartition des richesses mondiales.

En matière de productions culturelles, œuvres d'art, artisanats, cynégétique, pêche traditionnelle et connaissances nautiques endogènes, techniques de construction autochtones, agricultures diverses, sont des secteurs productifs oubliés, reversés désormais dans les nomenclatures bric-à-brac de la débrouille et de la survie. Après des performances remarquables comme les exportations des produits artisanaux africains en Europe, en Amérique du Nord et au Japon dans les années 1990, l'insuffisance des investissements, le délaissement par les pouvoirs publics de ces « industries tradi-culturelles⁵⁷² » mal appréciées tendent à dévaluer le potentiel de cette économie qui a fait connaître au monde le tissu kente, le bogolan, le djembe, la vannerie kikuyu ou la croix d'Agadez, le beurre de karité, sans parler des masques et statues⁵⁷³.

Par leurs connaissances endogènes et leur capital de savoir-faire autochtone, les sociétés africaines détiennent une force ancrée, encore

inerte, capable de décupler le capital humain continental en renforçant la santé publique, l'éducation populaire, l'éthique en politique et les relations sociales. Les règles de réciprocité anciennes, très étudiées par les anthropologues (Mauss et le Potlatch notamment) avaient réussi à éloigner le spectre de l'atomisation de l'individu, en l'insérant dans une culture du don, du contre-don, de l'échange. Cette culture subsiste, certes imparfaitement à l'époque contemporaine, avec des dévoiements sévères orientés vers l'accumulation individualiste sans borne.

L'expérience historique des grands États africains⁵⁷⁴, Congo, Ghana, Mali, Songhay, Monomotapa, Éthiopie..., offre une pluralité instructive de modèles précoloniaux d'organisation politique, juridique, administrative, telles que les monarchies constitutionnelles, héréditaires, islamiques, les confédérations, les États détribalisés ou ethniquement homogènes (Mossi). Les formations étatiques précoloniales, à l'instar de Zimbabwe, du Kanem-Bornou ou d'Ife qui se présentaient comme des fédérations d'États ou d'ethnies, se dotaient d'une répartition des pouvoirs, de processus administratifs et fonctionnels établis, comme le double système juridique du Mali ancien, islamique pour les musulmans, traditionnel pour les autres.

Qu'il s'agisse de la production idéologique ou matérielle, de paradigmes du vivre-ensemble, de modèles d'organisation, de solidarité, de lien sociétal et d'économie humaine, la Renaissance africaine dispose d'un capital que le contexte occidental-centriste a longtemps occulté, minoré.

Remarquons, pour terminer cette partie, que le débat sur les Indépendances africaines, du point de vue panafricain, serait mutilé et infécond s'il n'intégrait pas une dimension diasporale approfondie. Il faudrait y consacrer un travail plus important. Signalons rapidement quelques traits de cette perspective indispensable à un affranchissement intellectuel véritable.

La question diasporale comporte plusieurs aspects. L'intérêt porté à la contribution économique des migrants africains au développement économique continental en est un. Dans les pays d'Afrique, les transferts financiers des travailleurs émigrés en Occident représenteraient entre 9 % et 24 % du Produit intérieur brut des pays et, dans certains cas, excèdent de loin l'Aide internationale au développement⁵⁷⁵. Utilisée principalement dans les investissements immobiliers et l'assistance familiale, cette contribution n'est aujourd'hui ni efficacement absorbée ni entièrement transformée en financement du développement.

Cependant, l'essentiel de la question diasporale concerne les

populations afrodescendantes, déportées à travers le monde par les prédatons négrières transatlantiques, mais aussi les peuples d'ascendance africaine d'Asie liés ou non à des déportations esclavagistes. Ces diasporas représentent autour de 200 millions d'âmes en Amérique, 150 millions en Amérique latine et Caraïbes et plus de 30 millions aux États-Unis⁵⁷⁶. Elles sont des millions également au Moyen-Orient et jusqu'en Asie du Sud-Est (Inde, Sri Lanka...). Les difficultés ethno-raciales rencontrées par ces Afro-Asiatiques ont poussé certains à créer en 1972 à Bombay un Dalit Panther Party, inspiré du Black Panther Party afro-américain, ravivant un authentique « panafricanisme en Asie du Sud⁵⁷⁷ ».

L'importance historique des déportations négrières, qui constituent autant de ponctions humaines et donc responsables de la régression civilisationnelle, pèse encore lourdement sur l'aptitude du continent détruit à répondre aux défis de sa prospérité.

Les diasporas afrodescendantes s'intègrent en fait dans les parentèles africaines, comme frères et sœurs physiquement partis, frappés par le malheur, mais immuablement insérés culturellement dans une communauté de destin. Le prolongement de ces parentés, naturel à tout Africain, n'a pas été élaboré en concept par les élites africaines pour deux raisons : l'extraversion intellectuelle qui a marqué les in-dépendances, et par l'adoption mécanique des objets de pensée et de priorité dominants. Ces parentés se lisent pourtant dans la production culturelle diasporale – musiques, arts, littératures écrites et orales, artéfacts, artisanats... – qui continuent, souvent étonnamment, à dire une parole au fond très africaine – mais pas exclusivement. C'est le cas des nombreuses musiques nées plus ou moins directement de l'esclavage ou des cultes africains dans les Amériques.

La contribution des élites afrodescendantes aux heures les plus significatives de l'émancipation noire et africaine⁵⁷⁸ n'a pas toujours trouvé assez d'écho dans les paradigmes de développement manipulés par les Africains dits indépendants – qu'il s'agisse de la forte mobilisation antiraciste, antiapartheid, anticoloniale, panafricaine⁵⁷⁹, de l'implication des figures emblématiques noires plaidant la cause négro-africaine, Marcus Garvey, Malcolm X, W. E. B. Du Bois, Anténor Firmin, Bénito Sylvain, George Padmore, Henry-Sylvester Williams, Stokely, Mohamed Ali, Césaire, Fanon... C'est à la fois une inconséquence, dès lors qu'est portée l'accusation d'un crime négrier contre l'humanité, et une défaillance intellectuelle que cette incapacité à problématiser l'importance politique, idéologique, culturelle évidente des afrodescendants pour l'Afrique.

Cheikh Anta Diop, pour la vérité historique veille : « Au ^{xx}e siècle et surtout après la Première Guerre mondiale, pendant les

négociations du traité de Versailles et la formation de la Société des nations, ce sont les Noirs américains qui défendirent énergiquement la cause des Noirs africains, car à cette époque nous n'étions pas en mesure de parler en notre propre nom⁵⁸⁰. »

Quant à Kwame Nkrumah, porte-flambeau du panafricanisme en Afrique, parlant de « ces fils et filles de l'Afrique, arrachés à nos rives », il prévient : « N'oublions jamais qu'ils sont des nôtres⁵⁸¹. »

Conclusion

Parti d'une réflexion sur les années 1960 en Afrique, supposées être les années des Indépendances, il nous est apparu patent que l'avant-1960, les décennies précédentes, les siècles précédents, mais aussi les modalités de passage de la colonie à la souveraineté avaient fortement surdéterminé les issues de l'acte officiel. Les formations sociales africaines issues des gigantesques mises en scène nationales des Indépendances se sont évertuées par la suite à montrer, illustrer, démontrer jusqu'à l'éloquence la vacuité de la notion d'indépendance africaine dans ce contexte. L'originalité d'une situation ni coloniale ni souveraine a retenu notre attention, en ce sens qu'elle a permis aux anciennes sujétions de prendre un cours moins direct, moins trivial, autant qu'aux nouvelles servitudes propres à la fabrication d'une élite-problème, de se déployer dans une démophagie caractérisée.

La situation que nous avons identifiée comme « in-dépendance », inédite par la superposition d'une hégémonie structurale occidentalocentrée (assez largement induite, entre autres facteurs, par les configurations oppositionnelles entre Est et Ouest géopolitiques), s'écrasant de tout son poids sur des autocraties élitéopathologiques, pourrait avoir donné, en un demi-siècle de travail acharné, l'essentiel de son métal : une cosmogonie du pire, une réjection du pire. Les pratiques de la société élitaire, ostentatoire et engagée dans une destruction religieuse et méticuleuse du surplus récupérable par l'échelon local des prédatons globales, tranchent avec l'état piteux des relégués amassés.

La transition d'un régime de colonisation *de jure* à une architecture de pillage *de facto* a prolongé et nationalisé les grands traumas de l'intensification coloniale : les génocides coloniaux se sont poursuivis en guerres et sécessions au bénéfice ultime des intérêts dominants, multinationales, sociologies compradores, prébendiers, réseaux prédateurs des anciennes métropoles maniant l'humanitaire ou l'« amitié » militaire. La guerre du Biafra, le Rwanda, les embrasements ininterrompus dans les deux Congo sont les secousses, les scories d'une régulation criminelle en Afrique in-dépendante.

Si l'exercice d'une souveraineté a toujours été encadré par les forces géopolitiques dominantes, les rapports des intensités de puissances veillant à n'accorder de sauf-conduits durables que pour nuisance (lucrative) à société intime, l'élite africaine n'a pas pris sur elle de promouvoir une réelle autre voie de pensée, d'initiative, se contentant de s'essayer à l'excellence mimétique et accompagnée.

Paradoxalement, cette apathie de l'élite intellectuelle organique, cooptée dans les cercles des pouvoirs croisés et des impouvoirs situationnels, a permis de préserver un capital stratégique inviolé en tant que capital : des paradigmes endogènes africains du vivre-ensemble. Les visions du monde, savoirs et savoir-faire africains, ravalés au triste rang d'« informels », tiennent pourtant toute leur place dans la perspective d'une Renaissance africaine qui embarquerait toute l'expérience africaine et afrodescendante, incluse, synthétisée, revalorisée dans les nouvelles générations de projets d'avenir.

Moins qu'un début chaotique, qu'un débit à croissance progressive, les in-dépendances devront apparaître, lorsque le recul du temps sera échu, comme les ultimes fruits amers d'une obsolescence irrécupérable, le dernier soubresaut d'une démophagie gargantuesque. Perte pure pour l'humanité frustrée d'un élargissement en puissance des libertés, et de l'écot incommensurable des civilisations authentiques qui s'assument, les in-dépendances ne disparaîtront, euthanasiées ou emportées par les ouragans de leurs méfaits, que contre une prise de conscience neuve et décisive du capital stratégique de la Renaissance africaine : ses paradigmes autochtones du politique, de la production matérielle et immatérielle. Pourvoira aussi éminemment au dépassement du cadre piégé des in-dépendances dirigées par des sujets coloniaux réactionnaires, le changement radical de perspective vis-à-vis des diasporas africaines et afrodescendantes sédimentées à travers le monde. Cette nouvelle mesure de la question africaine, panafricaine, de l'émancipation et de la souveraineté, modifie *ipso facto* les regards sur une Afrique de demain, une Afrique renaissante en quelque sorte génétiquement modifiée, augmentée, en elle-même retrouvée.

Notes

527. Makhily Gassama, interview dans le magazine *Matalana*, hors série n° 1 (spécial Guinée), septembre 2008.
528. Serge Latouche, *L'Occidentalisation du monde*, La Découverte, Paris, 1989.
529. Rosa Amelia Plumelle-Urbe, *La Férocité blanche*, Albin Michel, Paris, 2001.
530. Jean Ziegler consacre à la Bolivie et à l'accession au pouvoir d'Evo Morales un chapitre entier dans *La Haine de l'Occident*, Albin Michel, Paris, 2008. Dès son arrivée au pouvoir en 2006, cet autochtone de l'ethnie amérindienne aymara a rendu grâce à la déesse tutélaire Pachamama, marquant une affirmation identitaire collective enfouie depuis des siècles de colonisation. Remarquons que, malgré des analyses et informations pertinentes, la thèse générale de Ziegler d'une haine de l'Occident reste tendancieuse sinon fausse, tant il est vrai qu'une demande de réparation, de justice, n'est nullement assimilable à une haine.
531. « Indépendance cha cha » fut le tube panafricain des années 1960, écrit par Joseph Kabasele dit « Grand Kallé » en 1960, produit sous le label Surboum African Jazz. Indépendance se dit *kimpuanza* en kikongo et *dipanda* en lingala. Traduction approximative : « L'Indépendance cha cha, nous l'avons eue, c'est à la Table ronde cha cha que nous l'avons gagnée... »
532. L'album *Papa's land, Ozziddi*, de Sonny Okosuns, EMI Nigeria, 1977.
533. Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances*, Seuil, Paris, 1970. Première parution au Canada en 1968.
534. Lire par exemple les travaux de Joseph Inikori, « L'Afrique dans l'histoire du monde : la traite négrière et l'émergence d'un ordre économique dans l'Atlantique », in *Histoire générale de l'Afrique*, tome V : *L'Afrique du XVIe au XVIIIe siècle*, Unesco, 1999. Lire aussi la synthèse prudente d'Elikia M'Bokolo dans « La dimension africaine de la traite des Noirs », *Le Monde diplomatique*, avril 1998.
535. Édouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, Gallimard, Paris, 1995.
536. Cela ne retire rien, au contraire, aux ouvrages indispensables que sont *L'Afrique noire précoloniale*, de Cheikh Anta Diop (Présence africaine, Paris, 1960) et, par exemple, *Afrique noire, démographie, sol et histoire*, de Louise-Marie Diop-Maes (Présence africaine, Paris, 1996).
537. Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique*, Hatier, Paris, 1972. L'auteur y explore une perspective très instructive de la traite négrière et de ses effets sur les sociétés africaines notamment.
538. Illustrations non exhaustives : Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, Julliard, Paris, 2003 [1961] ; Chinua Achebe, *Things Fall Apart*, Anchor, New York, 1994 [1958] et trad. française : *Le Monde s'effondre*, Présence africaine, Paris, 1973 ; Mongo Beti, *Le Pauvre Christ de Bomba*, Présence africaine, Paris, 2003 [1956].
539. Kongo est un cas paradigmatique de la subjugation des États, à travers la conversion religieuse du monarque, le Mani Kongo Nzinga Mvemba. Adam Hochschild fait une analyse pénétrante de cet aspect de la colonisation violente, inhumaine du Congo. Cf.

Adam Hochschild, *Les Fantômes du roi Léopold*, Belfond, Paris, 1998.

540.

Lire notamment Yves Benot, *Massacres coloniaux 1944-1950. La IVe République et la mise au pas des colonies françaises*, La Découverte, Paris, 2001.

541.

Cf. « Elf : une Afrique sous influence » (2000), documentaire de Jean-Michel Meurice, Fabrizio Calvi, Laurence Dequay, diffusé sur la chaîne Arte. Lire aussi les travaux de l'association Survie qui mène un combat méritoire contre la Françafrique entendue comme système de relations criminelles liant la France – ses autorités – et les dirigeants africains de premier rang, système responsable des dictatures et du pillage sans limites de l'Afrique paupérisée. Le périodique *Billets d'Afrique... et d'ailleurs* s'inscrit dans cette ligne éditoriale.

542.

La question de l'indépendance du Cameroun est probablement de celles qui mériteraient d'être remises sous les feux de l'actualité tellement le colonialisme y a été sanglant, la terreur permanente jusqu'aux années 1980. Certains auteurs comme François-Xavier Verschave parlent de centaines de milliers de morts, de villages rasés au napalm, de tortures atroces, de têtes coupées, etc., pour soumettre les patriotes anticoloniaux. Lire : François-Xavier Verschave, *La Françafrique*, Stock, Paris, 1998 ; Achille Mbembe, *La Naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*, Karthala, Paris, 1996 ; Joseph Richard, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC (1946-1958)*, Karthala, Paris, 1986. Un documentaire inédit sur l'indépendance du Cameroun réalisé par Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf a été produit et diffusé le 23 juin 2008 à 21 h 35 par la chaîne France 5 : « Cameroun, autopsie d'une indépendance » a ébranlé les thèses officielles sur les Indépendances et contribué à lever un peu le voile sur un des épisodes les plus violents du colonialisme français.

543.

Ce drame, bien que passé inaperçu du grand public, a tout de même suscité un documentaire intitulé « Plus fort que la peur », réalisé en 2004 par l'Allemande Ulrike Westermann.

544.

Jean Ziegler, *Les Nouveaux Maîtres du monde*, Fayard, Paris, 2002, pp. 11-12.

545.

Les prises de parole courageuses ne manquent pas, mêmes si elles ne pèsent pas suffisamment sur les courants idéologiques et les pratiques hégémoniques. On peut citer les démarches des Jean-Marc Ela, Aminata Traoré, Boubacar Boris Diop...

546.

Le crime de génocide au sens de la « Convention internationale pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948 » inclut les situations caractéristiques des violences coloniales, si l'on s'en tient à l'article 2 de la Convention, cité par Jean-Martin Mbemba, *L'Autre Mémoire du crime contre l'humanité* (Présence africaine, Paris, 1990) : « Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou partie, un groupe ethnique, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : a) Meurtre de membres du groupe ; b) Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ; c) Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle. »

547.

Source : <http://www.theirc.org/resource-file/irc-congo-mortality-survey-2007> Les évaluations des différentes ONG convergent globalement sur l'importance des crimes, éventuellement crimes de guerre, de viols et pillages (Fidh, HRW...). Les forces gouvernementales comme les milices (Congrès national pour la défense du peuple - CNDP) sont mises à l'index à divers niveaux de responsabilité suivant les études.

548.

Les officiers Paul Voulet et Julien Chanoine partent de Dakar avec une colonne de deux mille hommes, pour rallier le lac Tchad, en 1898, alors que la France vient d'essuyer des échecs militaires face à l'Angleterre dans le Haut-Nil et le Bas-Niger. Cette colonne

va perpétrer des crimes d'une atrocité inouïe, de villages en villages, pendant femmes et enfants, tuant à coups de lance dans des zones contrôlées par l'administration française ! Cf. Jacques Morel, *Calendrier des crimes de la France outre-mer*, L'Esprit frappeur, Paris, 2001, pp. 18-19.

549.

Pour mémoire, rappelons que les plus grandes autorités de l'époque ont donné leur onction à la traite négrière et aux colonisations, depuis la bulle papale de Nicolas V datée du 8 janvier 1454 jusqu'aux militantismes colonialistes des Hugo, Ferry, Schœlcher...

550.

Lire pour la guerre du Biafra : François-Xavier Vershave, le chapitre « Biafra pétrolo-humanitaire », in *La Françafrique*, *op. cit.*, pp. 137-153. Jean Ziegler aborde également la question nigériane, le règne des militaires, des puissances coloniales et des majors pétrolières dans *La Haine de l'Occident*, *op. cit.*

551.

Ahmadou Kourouma présenta une fiction très remarquée en France sur la tragédie des enfants-soldats d'Afrique, intitulée *Allah n'est pas obligé*, Seuil, Paris, 2000.

552.

Lire sur cette problématique, Martial Ze Belinga, « Le sida et l'Afrique : les cobayes de l'industrie pharmaceutique au Cameroun, au Ghana, au Nigeria, au Malawi, au Botswana », article du 21 février 2005, <http://www.afrikara.com/index.php?page=contenu&art=508>

553.

Le 19 août 2006 le *Probo Koala*, navire russe battant pavillon panaméen, exploité par une entreprise hollandaise, déversait près de cinq cents tonnes de déchets toxiques au port d'Abidjan, faisant au moins huit morts et des centaines de victimes. Consulter le dossier consacré à ce crime par Greenpeace : <http://www.greenpeace.org/france/news/toute-les-infos-sur-le-probo-k>

554.

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Maspero, Paris, 1961.

555.

Fela Anipulako Kuti, « Sorrow Tears and Blood », 1977. La compilation *Opposite People ; Sorrow Tears and Blood* (Barclay, 1999) contient ce titre entre autres albums et rééditions.

556.

Sur une économie historique de prédation en Afrique, lire Martial Ze Belinga, « Afrique et mondialisation prédatrice », in *Présence africaine*, volume II, n° 175-176-177, pp. 364-382.

557.

Source : Rapports mondiaux sur le développement humain du Pnud, <http://www.hdr.undp.org>

558.

Lire l'article consacré par l'hebdomadaire français *Marianne* du lundi 7 janvier 2002 à l'affaire Elf : « Pour garder le Congo Elf alimentait la guerre civile », source : http://www.marianne2.fr/Pour-garder-le-Congo-Elf-alimentait-la-guerre-civile_a132325.html

559.

Joseph E. Stiglitz, *La Grande Désillusion*, Fayard, Paris, 2002, p. 106.

560.

Dans une approche plus holistique, le concept de « protonation » développé par Jean Ziegler dans *Main basse sur l'Afrique* (Seuil, Paris, 1978, pp. 225-231) est opérant pour rendre compte à sa manière des in-dépendances, des impouvoirs et élitéopathies.

561.

Cheikh Anta Diop, « Quand pourra-t-on parler d'une renaissance africaine ? », in *Le Musée vivant*, numéro spécial, pp. 36-37. Cheikh Anta Diop, *Alerte sous les tropiques. Articles 1946-1960*, Présence africaine, Paris, 1990.

562.

Genèse 2, 18-24.

563.

Pour une approche des cosmogonies peules, lire Amadou Hampaté Bâ et Germaine Diertelen, *Koumen. Texte initiatique des Pasteurs Peul* , « Cahiers de l'Homme », Paris, 1961.

564.

Le Mvet est dans la culture des Fang et peuples parents (Beti, Bulu...) d'Afrique centrale à la fois une cosmogonie, un ensemble de récits épiques autour d'une ossature, un genre musical soutenu par une harpe-cithare. Lire pour information les deux premiers tomes de Tsira Ndong Ndoutoume, *Le Mvett* , Présence africaine, Paris, 1983.

565.

Pour une approche pédagogique et accessible du concept d'Ubuntu, lire l'ouvrage du prix Nobel de la paix Desmond Tutu, *Il n'ya pas d'avenir sans pardon* , Albin Michel, Paris, 2000.

566.

Ali Moussa Iyé, *Le Verdict de l'arbre. Le Xeer Issa, étude d'une démocratie pastorale* , International Printing Press, Dubai, 1991.

567.

Jean-Godfroy Bidima, *La Palabre* , Michalon, Paris, 1997.

568.

Lire Aboubacar Fofana, avec Youssouf Tata Cissé et Jean-Louis Sagot-Duvauroux, *La Charte du Mandé et autres traditions du Mali* , Albin Michel, Paris, 2003.

569.

Roger Bastide, *Les Religions africaines au Brésil* , PUF, Paris, 1998 (réédition).

570.

Pour les écritures en particulier, se référer par exemple aux travaux de Simon Battestini (dir.), *De l'écrit africain à l'oral. Le phénomène graphique africain* , L'Harmattan, Paris, 2006. Pour une perspective plus large, voir Cheikh Anta Diop, *Nations nègres et culture* , Présence africaine, Paris, 1954 ; et Théophile Obenga, *Pour une nouvelle histoire* , Présence africaine, Paris, 1980.

571.

Les manuscrits de Tombouctou font l'objet d'une attention accrue de l'Unesco ces dernières années. Leur intérêt pour la mémoire et l'histoire universelle est mis en perspective par cette agence de l'Onu. Voir : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=14224&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

572.

Lire l'article : « Industries tradi-culturelles africaines : le temps de la protection... et de la promotion », site Afrikara, le 20 décembre 2006, [http://www.afrikara.com/index .php?page=contenu&art=1537](http://www.afrikara.com/index.php?page=contenu&art=1537)

573.

Tyler Biggs, *Africa Can Compete ! Exports Opportunities and Challenges for Garments and Home Products in the US Market* , World Bank, Africa Technical Department series, n ° 242, Washington DC, 1994 ; *Africa Can Compete ! Exports Opportunities and Challenges for Garments and Home Products in the European Market* , World Bank, Washington DC, 1996.

574.

Lire sur les grands États précoloniaux et les perspectives contemporaines Mwayila Tchiyembé, « L'Afrique face au défi de l'État multinational », *Le Monde diplomatique* , septembre 2000. Sur les aspects historiques de ces États, entre autres, lire les synthèses de Cheikh Anta Diop, *L'Afrique noire précoloniale* , Présence africaine, Paris, 1960 ; ou d'Ibrahima Baba Kaké, *Combats pour l'histoire africaine* , Présence africaine, Paris, 1982.

575.

Voir l'étude consacrée à ce phénomène par la BAD publiée en 2008 : « Étude sur l'impact des fonds transférés pour les économies africaines », http://www.co-developpement.org/docs/AFDB_Transfert_fonds.PDF

576.

Selon les chiffres avancés par l'Inter-American Forum of Afro-Descendants, réunis à San José au Costa Rica les 1er et 2 septembre 2005, les afrodescendants des Amériques et des Caraïbes seraient au nombre de 190 millions. Pour le Focal, Fondation canadienne pour les Amériques, concernant les Amériques latines et les Caraïbes, le chiffre de 120 à

150 millions d'afrodescendants est cité à partir des études de l'Inter-American Development Bank.

577.

Lire avec intérêt la postface de Horen Tudu, « Panafricanisme en Asie du Sud », in Runoko Rashidi, *Histoire millénaire des Africains en Asie*, Monde global, Achères, 2005. D'autres chercheurs ont rappelé l'existence d'une diaspora africaine en Asie. L' *Histoire générale de l'Afrique*, tome III, de l'Unesco en fait état dans le chapitre 26 intitulé : « La diaspora africaine d'Asie ».

578.

Ibrahima Baba Kaké, *Combats pour l'histoire africaine*, Présence africaine, Paris, 1982. L'historien y développe une analyse de l'influence des Afro-Américains sur l'élite noire francophone. Voir aussi les travaux de Joseph E. Harris en collaboration avec Slimane Zeghidour, « L'Afrique et la diaspora noire », in *Histoire générale de l'Afrique*, tome VIII, Unesco, pp. 775-795. Lire au besoin toute la section de ce volume intitulée : « Section VI - Le panafricanisme : libération et intégration depuis 1935 ».

579.

Philippe Decraene, *Le Panafricanisme*, PUF, Paris, 1970. C'est l'avocat trinidadien Henry-Sylvester Williams qui convoqua la première conférence panafricaine à Londres, du 23 au 25 juillet 2000, au Westminster Hall. Pour l'influence des Caribéens descendants d'Afrique sur cette idéologie, se reporter à Oruno D. Lara, *La Naissance du panafricanisme. Les racines caraïbes américaines et africaines*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2000.

580.

Cheikh Anta Diop, 1958, « Our Amsac Brothers », in *Africa Seen by American Negro Scholars*, AMSAC/Présence africaine, New York/Paris, 1963, cité par Joseph E. Harris, *op. cit.*, p. 775.

581.

Joseph E. Harris, *id.* En 1958, Nkrumah n'en dira pas moins. Joseph E. Harris témoigne : « N'oublions jamais qu'ils sont des nôtres [les Noirs de la diaspora]. Ces fils et filles de l'Afrique, arrachés à nos rives, n'ont pas oublié les liens qui les rattachent au pays de leurs ancêtres. [...]. Ils combattaient pour l'égalité des nations et des races en Afrique, bien avant que beaucoup d'entre nous n'aient seulement pris conscience de notre abaissement [...]. Aujourd'hui que nous autres, Africains, conquérons notre émancipation, ils devraient trouver dans notre indépendance une aide puissante pour parvenir à la pleine reconnaissance de leurs droits et de leur dignité en tant que citoyens de leurs pays. »